LB 505

[S. Bernard de Clairvaux]
(Lemaistre, Antoine) La vie

LB 521629

Prix 11/12 50
A.D.
L3 4°5

Guillaume, abbé de S. Thierry de Reims
Germain, abbé de Grandmont
Geoffroy, religieux de Clairvaux

Ex libris ... 1695.

LA VIE DE S. BERNARD PREMIER ABBE' DE CLAIRVAVX, ET PERE DE L'EGLISE.

DIVISE'E EN SIX LIVRES,

Dont les trois premiers ſont traduits du Latin de trois celebres Abbez de ſon temps, & contiennent l'Hiſtoire de ſa vie.

Et les trois derniers ſont tirez de ſes Ouurages, & repreſentent ſon eſprit & ſa conduitte.

SECONDE EDITION.

A PARIS,
Chez Antoine Vitré, Imprimeur ordinaire du Roy, & du Clergé de France, Ruë S. Iacques deuant S. Yues.
ET
Chez la veuue Martin Durand, Ruë Saint Iacques au Roy Dauid.

M. DC. XLIX.
Auec Priuilege de ſa Majeſté, & Approbation des Docteurs.

AV LECTEVR.

QVELQVES personnes pieuſes tres-affectionnées à S. Bernard ayant deſiré que l'on traduiſiſt ſa vie en François, on l'a entrepris pour leur propre ſatisfaction, & pour l'honneur de l'Egliſe Gallicane, qui a eſté la mere d'vn ſi grand Saint. Et comme les hiſtoires Eccleſiaſtiques auſſi bien que les prophanes doiuent touſiours eſtre priſes dans les ſources pour eſtre pures, on a tiré celle-cy de l'original Latin compoſé par trois Abbez qui viuoient du temps meſme de Saint Bernard.

Le premier qui a eſcrit le I. Liure lors que le Saint viuoit encore, a eſté le B. Guillaume Abbé de S. Thierry de Reims, Benedictin, l'vn des plus ſaints & des plus grands perſonnages de ce ſiecle, comme on le voit par ſes ouurages recueillis dans la Bibliotheque des Peres, & par l'eſtime que S. Bernard faiſoit de ſa ſageſſe & de ſa ſcience. Ce celebre Abbé fit vne amitié ſi eſtroite auec ce

Bibl. Patr. to. 12. V. Bern. ep. 79. 85. & 86. Et Apolog. Præf. & de Grat. & lib. arb. p. in præmio.

Saint, ainſi qu'il le marque dans ce premier Liure, que ſon ardente affection eſtant jointe auec ſa profonde reuerence pour les eminentes qualitez de ce grand Docteur, & auec vn amour ſincere de la penitence & de la perfection religieuſe, il conceut le deſſein de quitter ſa charge d'Abbé, & de paſſer de l'Ordre de ſaint Benoiſt en celuy de Ciſteaux, en ſe retirant à Clairuaux auec noſtre Saint, pour y viure dans l'auſterité qui y fleuriſſoit, & auoir le bon-heur de receuoir de plus prés les lumieres & les graces diuines & ſpirituelles, qu'il euſt pû tirer des communications particulieres de ſaint Bernard.

Mais l'humble moderation & le parfait deſintereſſement de ce grand Saint parut en cette rencontre auſſi bien qu'en beaucoup d'autres, puiſque nonobſtant l'affection & la tendreſſe qu'il auoit pour cét Abbé, il ne voulut point luy permettre qu'il quittaſt ſon Abbaye pour ſe retirer à Clairuaux, & luy manda ce qui ſuit. *Ie ne deſire pas moins que vous ce que ie ſçay il y a long-temps que vous deſirez auſſi. Mais la raiſon veut, que mettant à part également, & voſtre volonté & la mienne, ie vous conſeille & ie me conſeille à moy-meſme ce que ie croy que*

Epiſt. 86.

Dieu veut de vous. Ie trouue la seureté de ma conscience à vous proposer ce conseil, & vous trouuerez la paix de vostre esprit à le suiure. Demeurez donc si vous me croyez, en l'estat où Dieu vous a mis, & trauaillez pour le bien de ceux que vous auez à conduire. Ne fuyez pas de commander à des Religieux à qui vous pouuez seruir, parce que vous seriez bien mal-heureux si leur commandant vous ne leur seruiez point, & vous le seriez encore beaucoup dauantage si vous fuyez de leur seruir, parce que vous craignez de leur commander.

Que si ce pieux Abbé a suiuy ce conseil de Saint Bernard, il n'est pas sorty de son Abbaye : & neantmoins Bouchard premier Abbé de Balerne, dit à la fin de ce premier Liure, *qu'il se retira dans l'Ordre de Cisteaux en l'Abbaye de Signy*, ce que quelques autres Auteurs du mesme Ordre disent, qu'il n'a fait que depuis la mort du Saint. Mais cela est difficile à croire, puis que s'il auoit surueſcu Saint Bernard, il auroit eu tout loisir d'acheuer cette vie qu'il auoit commencée du viuant mesme du Saint, ou au moins il en auroit pû escrire beaucoup dauantage qu'il n'a fait, en estant demeuré au schisme de Pierre de Leon, apres lequel Saint

Bernard a vescu encore plus de vingt années.

Le second Abbé, qui a escrit le II. Liure, a esté Bernard Abbé de Bonneuaux, qui est vne Abbaye de l'Ordre de Cisteaux, située dans le Dioceſe de Vienne, fondée vers 1117. par l'Archeueſque Guy qui fut depuis le Pape Calliſte II. & non pas Arnauld de Chartres Abbé de Bonneual, comme ont crû Tritheme, Sixte de Sienne, les Theologiens de Cologne qui ont fait imprimer la Bibliotheque des Peres, & le Cardinal Bellarmin; ayant confondu Bonneuaux de l'Ordre de Ciſteaux, auec Bonneual prés de Chartres de l'Ordre de S. Benoiſt; & cét Arnauld Abbé Benedictin, celebre Auteur Eccleſiaſtique & tres-particulier amy du Saint, à qui il eſcriuit ſa derniere Lettre peu de temps auant ſa mort, auec Bernard Abbé Bernardin, à qui ceux de Clairuaux ordonnerent d'eſcrire ce 2. Liure, comme il le teſmoigne luy-meſme dans ſon Auant-propos.

Trith. de illuſtr. vir. Ord. S Bened. Six. Sen. Bib. San. Bibl. Patr. tom. 12.

Bellarm. De ſcript. Eccleſ. in Arnaldo Carn.

Bern. Epiſt. 310. Vie du Saint, Liu 3. ch. 17. n. 11.

Le troiſieſme Abbé qui a eſcrit les trois derniers Liures, eſt le ſçauant & pieux Geoffroy Religieux de Clairuaux, Secretaire du Saint, qui ſe retira à Clairuaux enuiron l'année 1140. & l'accom-

pagna en ſes voyages de France & d'Allemagne, ainſi qu'il le marque luy-meſme: de ſorte qu'il n'a preſque eſcrit que les choſes qu'il a veuës. Le Saint le mena auec luy au Concile de Reims tenu par le Pape Eugene III. en 1148. & c'eſt luy-meſme qui à la priere du Cardinal d'Albe en a eſcrit l'Hiſtoire tres-exactement, laquelle a eſté inſerée dans les Conciles Generaux, & dans les Annales Eccleſiaſtiques. Il fut depuis Abbé d'Igny, & enfin quatrieſme Abbé de Clairuaux.

Conc. gener. tom. 3. part. 2.

Mais on ne le doit pas confondre, comme ont fait quelques Auteurs auec Godefroy, couſin de S. Bernard Religieux de Clairuaux, & depuis Prieur de cette Abbaye, & Directeur de toutes celles que S. Bernard auoit fondées, comme le Saint l'eſcrit au Roy Louïs le Ieune. Car ce Godefroy fut l'vn des trente Gentilshommes qui ſe retirerent du monde à Ciſteaux auec S. Bernard en 1113. Or Geoffroy Auteur de ces trois Liures eſcrit en ſon Auant-propos, que lors de la mort du Saint arriuée en 1153. il y auoit enuiron treize ans qu'il eſtoit joint auec luy par ſon vœu & par ſon affection: Ce qui nous fait conclure qu'il ne vint à Clairuaux que vers l'année 1140. lors que Godefroy

Ioan. Picard. in Not. ad ep. Et Ioan. Rebert. in Gall. Chriſt. lib. 1. c. 9.

Epiſt. 170.

auoir eſté Prieur de Clairuaux, auoit eſté éleu Eueſque de Langres en 1139. L'Hiſtoire nous apprend encore, que cét Eueſque fit le voyage de Ieruſalem auec le Roy Louïs le Ieune en 1147. & 1148. pendant que Geoffroy Secretaire du Saint eſtoit auec luy en France & en Allemagne en ce meſme temps. Ioint que ce Geoffroy parle de ce Godefroy Eueſque de Langres, comme d'vn Prelat de grande vertu. De ſorte qu'il ne peut plus reſter aucun doute touchant ces trois excellens Abbez, Auteurs de la Vie de S. Bernard.

Quant à la fidelité auec laquelle cette Vie a eſté eſcrite, la qualité de ces trois Auteurs, qui ont tous eſté eminens en pieté & en ſuffiſance, l'a tellement fait reconnoiſtre par tous les ſçauans, que le Cardinal Baronius en a tiré les points les plus importans & les plus celebres de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de ce ſiecle; & que le feu ſieur André du Cheſne tres-fameux & tres-fidelle Hiſtoriographe, en a produit quelques Chapitres parmy les originaux de l'Hiſtoire de France qu'il a donnez au public.

I'auois traduit tous ces cinq Liures, & auois reſolu de les donner ainſi au public,

ſans en rien retrancher du tout : Mais quelques perſonnes de jugement & de pieté les ayant leus, & m'ayant témoigné que cette grande multitude de miracles, qui ſont rapportez en particulier dans les trois derniers, pourroit pluſtoſt ennuyer le Lecteur, que donner vn nouueau luſtre à la ſainteté de S. Bernard, qui eſt d'ailleurs aſſez reconnuë: j'ay crû ſuiuant leur auis qu'il valoit mieux ne faire qu'vn Liure de ces trois, en abregeant vn peu les deux derniers : ce que j'ay taſché neantmoins de faire auec vne telle diſcretion, que ie n'ay voulu omettre aucun des miracles meſmes qui me paruſt enfermer quelque choſe d'vtile pour l'inſtruction des Lecteurs, mais ſeulement ceux où l'on ne trouuoit autre choſe qu'vn ſimple recit des maladies & des incommoditez differentes que le Saint a gueries.

Au reſte on a crû deuoir ſuiure la nouuelle Edition de S. Bernard, publiée par Merlon Horſtius Docteur en Theologie & Curé de Cologne, comme la meilleure de toutes, tant pour l'ordre qu'il y a mis dans la diuiſion des Tomes, que pour le jugement qu'il a porté des ouurages douteux ; ou fauſſement attribuez à S. Bernard, & pour les Remarques, dont il a

eſclaircy pluſieurs points de l'Hiſtoire qui eſtoient obſcurs, & que les autres Eſcriuains qui auoient trauaillé ſur ce Pere auant luy auoient ignorez. Il paroiſt de plus non ſeulement éclairé pour la ſcience, & amateur de la verité; mais auſſi animé d'vne affection & d'vn zele vrayement Catholique, pour la pureté de la diſcipline de l'Egliſe, & de la Morale du Chriſtianiſme. Ces diuerſes conſiderations ont porté à traduire la Vie de S. Bernard, auec les Additions qu'il a tirées des plus anciens & plus authentiques Manuſcrits; & qui eſtant toutes ſemblables au reſte du texte, tant pour le ſtyle que pour le ſens, & liées par la ſuitte naturelle du diſcours auec ce qui precede & ce qui ſuit, paroiſſent viſiblement en auoir fait partie dans l'original. Ce que Surius Chartreux de Cologne, qui a recüeilly les Vies des Saints, a jugé comme Horſtius, ayant publié la Vie de S. Bernard auec ces meſmes Additions, ſur la foy des Manuſcrits qui eſtoient venus entre ſes mains. Et ainſi le Lecteur la verra dans toute ſa pureté premiere & originelle; & on eſpere que les ſçauans auouëront que de toutes les Vies des Saints eſcrites par des Hiſtoriens Eccle-

ſiaſtiques, il n'y en a peut-eſtre aucune qui ait autant d'éclat & autant de beauté que celle-cy, & qui merite plus d'eſtre publiée en noſtre langue, pour eſtre connuë & honorée de toute la France.

Il faut pourtant reconnoiſtre à l'auantage de ce grand Saint, que quelque peine & quelque ſoin qu'ayent pris ces trois Abbez de le repreſenter aux yeux de toute l'Egliſe & de toute la poſterité comme la plus grande lumiere de ſon ſiecle, ils ont laiſſé neantmoins vne tres-notable & tres-importante partie de ſa vie, de ſa conduite, & de ſes actions qu'ils ont couuerte d'vn religieux ſilence, ayant ſuiuy l'exemple de pluſieurs anciens Auteurs Eccleſiaſtiques qui ſe ſont contentez de tracer ſeulement quelques tableaux racourcis des grands hommes de l'Egliſe, & d'eſcrire leurs hiſtoires auec vne ſimplicité & vne breueté qui retranche quelquefois ce qu'il y a de plus ſolide dans la vie d'vn Saint, & ce qui peut plus edifier & inſtruire les perſonnes pieuſes & intelligentes, pour produire auec eſtenduë celles qui paroiſſent les plus éclatantes, telles que ſont les miracles. C'eſt ce qui a fait que le Cardinal Baronius dans ſes Notes ſur le

Baro. In Not. ad Martyrol. Rom. 20. Aug.

Horſt admonit. ad Lect. in vit. S Ber.

Martyrologe Romain a marqué : *Que l'on pouuoit tirer des Eſcrits de S. Bernard, & principalement de ſes Lettres, dequoy rendre ſa Vie plus riche & plus ample*, & que Horſtius en a fait le meſme jugement apres luy : l'vn & l'autre ſe trouuans conformes dans ce ſentiment, à ce qu'en a eſcrit l'Abbé Geoffroy dans le troiſieſme

Lib. 3. c. 11. n. 28.

Liure de la Vie du Saint, où il dit : *Que ſa vertu paroiſt plus excellente dans ſes Liures, que dans les eloges qu'on en peut faire ; & qu'il n'y a rien qui le faſſe plus connoiſtre que ſes propres Lettres, dans leſquelles il a parfaitement graué ſon image, & a repreſenté comme dans vn miroir viuant vn tableau fidele de ſes admirables qualitez.*

Ce jugement de ces ſages Eſcriuains a contribué beaucoup pour faire entreprendre de recueillir des Ouurages de ce Pere, dont ſes Lettres ſont en ce point la plus conſiderable partie, ſon eſprit & ſa conduite, ſoit comme Religieux & comme Saint ; ce qui eſt traitté dans le quatrieſme Liure, où ſes grandes & miraculeuſes vertus ſont marquées : ſoit comme Abbé & Fondateur d'Ordre, ce qui eſt traitté dans le cinquieſme, où cette haute & cette diuine ſageſſe qu'il a pratiquée dans le gouuernement de ſes Mo-

naſteres, & ſes plus excellentes idées touchant la perfection religieuſe, & le vray eſprit des religions & de la Regle de S. Benoiſt, ſont rapportées en peu de chapitres : ſoit comme Docteur & Pere de l'Egliſe, ce qui eſt traitté dans le ſixieſme & dernier Liure, où ſon amour & ſon zele pour la verité Catholique, pour la vraye ſcience de l'Egliſe, pour la doctrine & la Tradition des Peres, pour la correction des abus, pour l'autorité Epiſcopale, pour la diſcipline de l'Egliſe, & pour le ſaint Siege Apoſtolique & la Primauté des Souuerains Pontifes paroiſſent auec éclat : où ſes ſentimens touchant la preparation aux Ordres ſacrez, & la vocation aux dignitez Eccleſiaſtiques ſont exprimez en ſes propres paroles tres-fidellement traduittes ; & où il donne des conſeils tres-ſaints & tres-ſalutaires aux Gaands, aux Princes, aux Roys, & aux Empereurs, & enſeigne aux Dames illuſtres, aux Princeſſes, & aux Reynes, ce que Dieu demande d'elles pour l'accompliſſement de leurs deuoirs, & la pratique des regles de l'Euangile.

On a crû que cette partie de ſa Vie toute traduitte, & tirée de ſes Eſcrits & des Hiſtoriens de ſon temps, ſeroit com-

me dit l'Abbé Geoffroy, *vn miroir* pur & fidelle, où l'on verroit reluire les merueilleux dons de grace que Dieu auoit départis à ce grand homme, à qui vn Historien qui a vescu presque de son temps, apres auoir rapporté les noms des plus saints & des plus excellens Euesques, qui rendoient alors l'Eglise Gallicane fleurissante, a rendu ce glorieux tesmoignage en peu de lignes. *Entre ces Prelats & plusieurs autres grands personnages, qui alors estoient celebres en doctrine, Bernard Abbé de Clairuaux estoit le plus fameux en saintеté, & éclattoit auec eminence. Il a fait beaucoup de miracles. Il preschoit la parole de Dieu auec vne ferueur extraordinaire. Il a fondé plusieurs Abbayes, & a gagné tant d'ames pour le Ciel, que les Maistres & les Professeurs des Lettres & des sciences, accompagnez d'vn grand nombre d'Ecclesiastiques, venoient en foule des païs les plus éloignez pour se ranger sous sa discipline, iusqu'à remplir d'ordinaire sa Maison de Clairuaux de cent Nouices, qui faisoient profession tous ensemble en vn des iours de Caresme.* A quoy on peut adjouster le tesmoignage du Cardinal Baronius, qui a tellement honoré la memoire, & reueré l'esprit & les sentimens de ce Pere, qu'il dit de luy. *C'estoit vn homme veritablement Apostolique, ou plûtost*

Rob. de Monte S. Mich. an. 1139.

Baron. ann. 1153 Tom. 12.

vn vray Apoſtre enuoyé de Dieu puiſſant en œuures & en paroles : qui a releué en tous lieux & en toutes rencontres ſon Apoſtolat, par les prodiges qui ſuiuoient ſa predication & ſes diſcours : de ſorte qu'à en iuger ſainement, on peut dire qu'il n'a eſté en rien inferieur aux grands Apoſtres. Il a fondé durant ſa vie meſme 160. Monaſteres en toutes les Arouinces de la terre. Mais quelques grandes qu'ayent eſté ces actions, on les doit eſtimer petites, en comparaiſon de ce qu'il a fait hors de ſes Abbayes dans les diuerſes Egliſes de la Chreſtienté, & principalement pour l'Egliſe Romaine, & pour le ſaint Siege. Il a agy en tant d'occaſions memorables, & auec vne telle ſageſſe & vne telle autorité enuers les Empereurs, les Roys, & les Princes, pour le ſoulagement de tous, & pour le ſalut de ces meſmes Princes, qu'on doit l'appeller autant l'ornement & l'appuy de toute l'Egliſe Catholique, que le ſupréme honneur & la ſupréme felicité de l'Egliſe Gallicane. Sa memoire ſera touſiours tres-heureuſe, tres-ſainte, & tres-venerable dans l'Egliſe, ſoit pour le reglement des mœurs & de la diſcipline, ſoit pour la condamnation des heretiques.

Et veritablement il ſemble que Dieu a voulu renfermer en ce grand Saint, les diuers dons de ſa grace qu'il a reſpandus dans les autres, & partagez meſme entre les plus illuſtres Peres de l'Egliſe, & que

dans la vieilleſſe du monde où il le fit naiſtre, il a comme raſſemblé en luy l'eſprit des anciens Peres, afin que ce diuin Docteur, que quelques-vns ont appellé le dernier des Peres, fuſt expoſé comme en ſpectacle aux yeux de toute l'Egliſe dans les ſiecles à venir; & que l'eminence de ſon genie, la ſolidité de ſa doctrine, la ſainteté de ſes ſentimens & de ſa conduite, l'humilité de ſon cœur, l'ardeur de ſa pieté, & la diſcretion de ſon zele, eſtant plus proches des ſiecles ſuiuans, que ces meſmes qualitez excellentes des anciens Peres, ſeruiſſent dans ce dernier âge à effacer le faux luſtre des fauſſes vertus, des fauſſes conduites, des fauſſes deuotions, des fauſſes prudences, des faux zeles, des fauſſes lumieres, & des fauſſes doctrines, qui ſe formeroient dans la corruption des derniers temps, par l'ignorance aueugle & preſomptueuſe des heretiques, & par le refroidiſſement de la charité des enfans & des Miniſtres de l'Egliſe Catholique.

Il ſemble meſme que Dieu a voulu, qu'afin que ce ſaint Docteur euſt plus d'autorité ſur tous les eſprits, il repreſentaſt durant ſa vie ce qui a paru preſque de plus eminent dans les quatre Docteurs de

de l'Egliſe Latine où il a fleury. Car ſi S. Ambroiſe a preſché la Penitence, non ſeulement aux peuples, mais aux Grands & aux Empereurs, S. Bernard ne l'a pas ſeulement preſchée aux peuples & aux perſonnes illuſtres, ce qui luy a fait dire, *que les pecheurs couroient de toutes parts à la Penitence*, & a remply Clairuaux de grands Seigneurs, & de deux freres de Roys: mais il en ordonna vne tres-laborieuſe au Roy Louïs le Ieune, ſçauoir de paſſer en la Terre-ſainte, afin qu'il expiaſt le carnage commis dans la grande Egliſe de Vitry par ſon armée, comme S. Ambroiſe en impoſa vne de huit mois à l'Empereur Theodoſe, afin qu'il obtint le pardon du meurtre commis dans Theſſalonique par ſes Officiers. Si S. Ambroiſe fut enuoyé vers l'Empereur Maxime, pour l'intereſt des Empereurs Romains & de l'Empire, S. Bernard a eſté employé dans des Ambaſſades vers les Empereurs Lothaire & Conrad, & Roger Roy de Sicile, pour les affaires de l'Egliſe Romaine: Et comme deux nobles Perſans attirez par l'éclat de la reputation de ce fameux Archeueſque de Milan, vinrent en Italie pour le voir, auſſi vn tres-illuſtre Prelat, Primat & Regent dans deux

Bernar. de conſ. ad Cler. c. 21. n. 39. Idem ſer. 1. in Dedic. Eccl.

Henry frere du Roy Louys le Ieune. *Vie du Saint liu. 3. ch. 15. n. 15.*

Pierre frere d'Alphonſe Roy de Portugal. *Epiſt. 308. & ibi Horſt. in Not.*

ẽ.

Eskile. *Vie du Saint, liu. 3 ch. 14. n. 25.*

Royaumes vint du fond de Dannemarc & de la Suede en France pour voir cét Abbé si celebre, & dont le nom & la saincteté estoient respandus dans toute l'Europe.

Otho. Friſ. de geſt. Frider. lib. lib 1. c. 34. Bernard. Epiſt. 77. ad Hugon. Ep. 363 ad Sugger. Ep. 42. ad Henr Senon. De Conſider. ad Eugen. Præfat.

Si S. Hieroſme a esté appellé *l'oracle de l'vniuers*, parce qu'il estoit consulté par les Docteurs, les Eueſques & les Papes meſmes, saint Bernard a esté honoré de ce meſme titre, & Hugues de S. Victor le plus celebre Theologien de son siecle, Suger, aussi sage Ministre d'Estat & Regent en France, que pieux Abbé de saint Denis, Henry Archeueſque de Sens, & le saint Pape Eugene III. (sans parler des Princes & des Souuerains, & des autres grands Prelats de la Chreſtienté) eurent recours à sa suffiſance & à ſes lumieres pour la reſolution des poincts de Theologie & des affaires Eccleſiaſtiques, & pour la direction du gouuernement Epiſcopal, & de l'autorité Pontificale.

Si saint Gregoire le Grand a paru admirable dans les Lettres qu'il a eſcrites aux Religieux, aux Eueſques, aux Rois & aux Empereurs, où il a fait paroiſtre son zele, sa sageſſe, & sa ſcience : dans son Paſtoral, où il a expliqué tous les deuoirs des Prelats : & dans ſes Com-

mentaires sur l'Escriture, où il a traitté auec tant de penetration & d'intelligence tout ce qui regarde les mœurs & la discipline du Christianisme, que le huitiesme Concile de Tolede a declaré; *Que pour la Morale Chrestienne on le peut à bon droit preferer à tous les anciens Peres:* Saint Bernard à son exemple a conduit presque toute l'Eglise durant sa vie par ses excellentes Lettres. Il a reglé auec vne sublimité d'esprit extraordinaire toute l'administration des Religieux, des Pasteurs & des Souuerains Pontifes dans ses traittez & dans ses Liures de la Consideration au Pape Eugene, dignes du throsne Romain, & où il s'est comme surpassé luy-mesme: Et il n'a pas expliqué auec moins de solidité, de sagesse & de lumiere toute la Moralle de l'Euangile dans ses Commentaires sur le Cantique des Cantiques, dans ses Opuscules, & dans ses Sermons, que ce grand Pape qu'il honoroit particulierement, a fait dans les siens.

Anno 653. Concil. gener. tom. 2. p. 2.

Et enfin pour cheuer ce paralelle par la comparaison de ce grand disciple auec le grand Maistre de tous les Saints Peres de l'Occident depuis douze siecles, si saint Augustin a esté miraculeusement

inſtruit de Dieu dans l'eſcole du S. Eſprit, & a receu ſa ſcience auſſi bien que ſa Saintеté par vne infuſion toute celeſte, ſaint Bernard a eſté éclairé de cette meſme lumiere parmy les rochers & parmy les bois. Si S. Auguſtin a eſté regardé comme la langue de l'Egliſe dans ſes combats contre les Heretiques, comme l'eſprit qui animoit tous les Conciles d'Afrique; comme le plus celebre Eueſque de l'Vniuers qui portoit la parole deuant les peuples, & eſcriuoit aux Papes au nom des Eueſques de ſa Prouince, & comme le threſor viuant de toute la ſcience Eccleſiaſtique; S. Bernard l'a eſté en ſon ſiecle comme luy. Il a combattu toutes les hereſies de ſon temps, & de viue voix & par eſcrit. Il a ſouſtenu l'honneur de l'Egliſe, la pureté de la foy, & l'excellence de la doctrine des Peres contre les auteurs qui s'eſtoient rendus les plus celebres par vne Philoſophie humaine & ſeculiere. C'eſt luy qui a dreſſé les Canons & les Symboles de la vraye Foy dans les Conciles, où les Prelats de France, les Cardinaux, & le Pape eſtoient preſens. Et dans les autres il a preſté ſa plume aux Eueſques & aux Archeueſques pour rendre compte aux ſouuerains Pontifes

Proſper. Carm. De ingratis. Hier. ep ad Auguſtin.

Pierre Abailard & Gilbert de la Porée Eueſque de Poitiers. Voyez la Vie du Saint, liu. 6.

de leurs decisions & de leurs Decrets. Il a esté comme saint Augustin le grand defenseur de la grace de IESVS-CHRIST dans cét excellent Liure qu'il a composé, *De la grace & du libre arbitre*, & dans ses autres Ouurages où il confirme par tout la doctrine celeste de ce Pere incomparable, consacrée par les Conciles & canonisée par les souuerains Pontifes. Si les Empereurs supplierent particulierement S. Augustin de venir assister au Concile Oecumenique d'Epheſe, les Roys de France, les Cardinaux, & les Papes mesmes ont supplié saint Bernard de se trouuer aux Conciles de Troyes, de Pise, d'Estampes, & de Reims, & de s'y asseoir auec les Eueſques pour y presider autant par sa haute suffisance & par son eminente saintetè, que les Legats, & les Pontifes Romains par leur autorité Apostolique. Il a eü mesme cét honneur particulier & sans exemple, qu'vn de ses Conciles où toute l'Egliſe Gallicane estoit assemblée auec les Princes & le Roy Louys le Gros, pour juger lequel ils reconnoistroient pour Pape de deux qui pretendoient l'estre, declara que toute la France en deuoit remettre le jugement à ce grand homme de Dieu, comme à vn

organe du S. Esprit & à vn Interprete de la volonté diuine. Lors que les Eueſques & les Papes ont eü à ſouſtenir la liberté de l'Egliſe ç'a eſté à *cét Elie*, comme l'appelle le Cardinal Baronius, qu'ils ont eü recours pour la deffendre deuant les Rois & les Empereurs; & il n'y a preſque point eü de ſon temps de grande affaire dans l'Egliſe, dont on ne l'ait ou choiſi, ou deſiré pour conducteur & pour arbitre. Que ſi de grands Saints, comme S. Paulin & quelques autres ont deſiré de pouuoir jouïr de la preſence de Saint Auguſtin, Saint Hildebert Archeueſque de Tours alla exprés à Rome ſupplier le Pape Innocent II. de le deſcharger de ſon Archeueſché pour ſe retirer auec ſaint Bernard, & n'ayant pû obtenir du Pape cette faueur, il en eſcriuit en ces termes à noſtre Saint, *Ie vous raconte, tres-ſaint Pere, les perils que i'ay courus en mon voyage d'Italie, afin que perſonne n'ignore que ç'a eſté par vos prieres que i'en ay eſté ſauué. Ie rends donc de tres-humbles actions de graces à voſtre pieté, dans le ſein de laquelle ie me ſerois refugié, comme vn coupable à vn autel & à vn azile, ſi le Pape m'auoit voulu permettre de me deſcharger du peſant poids de mon Epiſcopat. Mais il m'a renuoyé au trauail, & m'a enuié la gloire que i'euſſe*

Bar. an. 1143. n. 11.

Heidelb ep. 72. ad Bert. 12. Bibl. Patr.

acquiſe. Ie prie Dieu qu'il la luy pardonne. Saint Bernard eſcrit que S. Malachie Archeueſque & Primat d'Irlande eſtant allé à Rome du temps du meſme Pape Innocent II. *luy demanda du plus profond de ſon cœur, & le ſupplia auec beaucoup de larmes qu'il luy permiſt de ſe retirer à Clairuaux pour y viure & pour y mourir:* Ce que le Pape luy refuſa. Et S. Pierre Abbé & General de Cluny eut encore le meſme deſir comme il le declare à Saint Bernard meſme, *Ie ſouhaiterois*, dit-il, *& i'ay touſiours ſouhaité de me voir libre des ſoins de ma charge pour eſtre iuſques à la mort dans vn meſme lieu auec vous, vny par vne meſme charité & fauorisé des graces du meſme Seigneur. I'aymerois mieux eſtre attaché par vn nœud indiſſoluble à voſtre perſonne ſainte, que de poſſeder vne Couronne; & ie prefererois à tous les Royaumes du monde le bon-heur d'eſtre logé auec vous, lequel ne ſeroit pas ſeulement agreable aux hommes, mais auſſi aux Anges.*

Bern. Vita S. Malach. c. 16.

Petr Cluniac. 2. Epiſt. 29. Epiſt. Hilarij ad Auguſt.

Si Saint Auguſtin, quoy qu'il ait eſté le plus redoutable ennemy des heretiques & des Nouateurs, a tellement remply toute la terre & les Eſcriuains de tous les ſiecles de l'admiration de ſes Ouurages, que ceux meſmes dont les erreurs eſtoient & ſeront touſiours condamnées

par sa doctrine ont tesmoigné l'honorer & mesme *l'admirer en tout le reste*; S Bernard semble ne luy auoir pas esté beaucoup inferieur en ce point; les plus audacieux des heresiarques & des heretiques du dernier siecle, & qui luy reprochent qu'il a soustenu puissamment tout ce qu'ils appellent d'vne bouche impie les superstitions & les erreurs de l'Eglise Catholique, l'ayant loüé comme *vn Pere de l'Eglise, eminent entre les autres*; comme *vn Docteur plus doux que le lait & que le miel, & qui ne respire par tout que la pieté*; comme *vn homme de Dieu*; comme *vn Theologien dont le iugement estoit plus exact que celuy de tous ceux de son temps*; comme *vn pieux & saint Escriuain & par la bouche duquel la Verité semble quelquefois parler elle-mesme*. Et enfin si les ouurages de S. Augustin ont esté autrefois l'amour & les delices de l'Empereur Charlemagne dans sa vieillesse, ceux de S. Bernard l'ont esté de l'Empereur Charles V. dans la sienne & dans sa retraite; ces deux Peres ayant comme partagé ensemble l'estime & l'affection des sages du Christianisme, & des personnes les plus illustres soit en vertu soit en dignité.

Luther. in Colloq. comm. de Patr. Eccles. Neander in Præf. ad Gnomol. Græc. Martin Bucer. lib. de Concord. act. de Instit. Oecolampad. Calvin. 4. Instit. cap. 10. §. 17. & c. 11. §. 10. Paul. Æmil. Vita Caroli M. Thuan. hist. lib. 21.

Mais Dieu voulant employer saint

Bernard dans les plus importantes affaires de ſon Egliſe, & le releuer en credit & en autorité ſur l'eſprit des Grands du monde & des puiſſances Eccleſiaſtiques & ſeculieres, il le rendit eminent au deſſus meſme de ces ſaints Docteurs par la ſplendeur extraordinaire & le nombre prodigieux de ſes miracles, qui ont eſté plus d'vn Apoſtre & d'vn grand Apoſtre, comme dit le Cardinal Baronius, que d'vn Saint & d'vn Pere de l'Egliſe. Car il en a fait plus de 250. durant ſa vie, & iuſqu'à 32. & 39. en vn iour, non en ſecret & dans ſon Abbaye de Clairuaux, mais en public dans les villes, dans les chemins, dans les Temples, à la veuë des peuples, des Princes, des Rois, des Empereurs, des Eueſques & des Papes. Ce qui a donné lieu à l'vn des Hiſtoriens de ſa vie de remarquer que lors qu'il eſtoit auec le Pape Eugene, & que les malades & les eſtropiez ſe jettoient à genoux deuant luy pour eſtre gueris par ſa benediction & par ſa priere, *la grace Apoſtolique éclatoit autant dans le Saint, que la dignité Apoſtolique dans le Souuerain Pontife qu'il accompagnoit.* C'eſt Pourquoy le Cardinal Bellarmin a eu raiſon d'eſcrire : *Qu'il a fait plus de miracles qu'aucun des Saints dont la vie*

Vie du Saint, liu. 3. ch. 15. n. 32.

Bellar. tom. 2. contr. lib. 4. c. 14.

ait eſté eſcrite, & quelques Auteurs Catholiques ont eu raiſon de l'appeller *le Thaumaturgue de l'Occident*. On a eſcrit meſme qu'il fallut que l'Abbé de Ciſteaux luy ordonnaſt apres ſa mort comme ſon Superieur de ne plus continuer à en faire comme il commençoit, de peur qu'il ne troublaſt le ſilence & la ſolitude de Clairuaux, laquelle il n'auoit point voulu troubler durant ſa vie par tous ſes miracles, ayant eu ſoin de ne les faire que hors l'enceinte de ſon Monaſtere.

Vide lib. 7. de Vita S. Bern. c. 23. Edit. Horſtij. p. 82.

Mais c'eſt aſſez parlé de la grandeur de ce Saint en general. L'hiſtoire particuliere de ſa vie le repreſentera beaucoup plus eminent & plus illuſtre. Et au lieu que cét Abregé ne fait qu'eſblouyr les yeux du Lecteur, le recit exact de ſes actions & l'image fidelle de ſes vertus & de ſa conduitte luy deſcouurira peu à peu tout l'éclat de cette grande lumiere.

FIN.

Extraict du Priuilege du Roy.

LE Roy par ſes Lettres patentes a permis à la vefue Martin Durand d'imprimer, ou faire imprimer *la Vie de ſaint Bernard, Abbé de Clairuaux, traduite du Latin de Guillaume Abbé de S. Thierry, & autres*: Et fait tres-expreſſes defenſes à tous autres de quelque qualité ou condition qu'ils ſoient de l'imprimer, ny vendre en quelque ſorte & maniere que ce ſoit, ſi ce n'eſt de l'impreſſion de ladite vefue, ou de ceux qui auront pouuoir d'elle, & ce pendant le temps & eſpace de dix ans, à compter du iour qu'il ſera acheué d'imprimer, à peine de mil liures d'amende, confiſcation des Exemplaires, & autres peines portées par leſdites Lettres, données à Paris le 9. iour

de Decembre, 1646. Signées par le Roy en son Conseil. LE COCQ.

Ladite vefue Durand a cedé la moitié du droict qu'elle a audit Priuilege de la Vie de saint Bernard, à Antoine Vitré, pour en ioüyr par luy le temps y porté.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois, le 14. iour de Decembre 1647.

Les Exemplaires ont esté fournis en la Bibliotheque du Roy.

Approbation des Docteurs.

NOvs sous-signez Docteurs en Theologie de la Societé de Sorbonne, auons leu ce present Liure de la Vie de saint Bernard, composé par le Sieur Lamy, & n'y auons rien remarqué que de tres-conforme à la foy de l'Eglise Ca-

tholique, Apoſtolique & Romaine, & à ſes maximes dans les mœurs : Et ſi le Lecteur trouue entre mille autres en cét homme ſi celebre certaines actions & certains miracles qui luy ſemblent vn peu extraordinaires, il peut équitablement les conſiderer comme des effets de ſa ſainteté ſinguliere dont Dieu l'auoit fauoriſé. Mais ſa doctrine celeſte, & ſes exemples merueilleux, ſi pleins de pieté, de ſciénce & de generoſité Chreſtienne, qui y ſont repreſentez auec tant d'eloquence, & auec vne beauté ſi naturelle, ſont capables d'amolir les cœurs les plus endurcis, d'inſpirer du courage aux plus languiſſans, & de donner vn grand ſujet d'abaiſſement & d'humilité aux plus Saints. C'eſt pourquoy nous l'auons eſtimé tres-digne de l'impreſſion, & nous ſouhaitons

qu'il ſoit leu par tout le monde, & que tous ceux qui le liront s'appliquent à ſa lecture dans le meſme eſprit, dans lequel ce Pere admirable eſtant tout remply de celuy de Dieu, a fait tant d'actions eſclatantes, & eſcrit les veritez ſublimes, que l'Auteur de cét Ouurage y rapporte auec autant de fidelité que de grace. Car c'eſt-là le vray moyen d'en profiter : puiſque, comme dit le meſme ſaint Bernard, *les choſes qui ſont eſcrites demandent d'eſtre leuës & entenduës dans le meſme eſprit qu'elles ont eſté eſcrites, & que jamais on n'entrera dans le ſens de ſaint Paul, juſques à ce qu'en apportant vne bonne intention dans ſa lecture, & l'eſtudiant tous les iours auec vne meditation continuelle, on ſoit imbu de ſon eſprit : comme auſſi l'on n'entendra jamais Dauid, que par l'experience meſme on n'ait pris les ſen-*

Quo enim ſpiritu ſcripturæ factæ ſunt eo ſpiritu legi deſiderant, ipſo etiam intelligendæ ſunt. Nunquam ingredieris in ſenſum Pauli, donec vſu bonæ intentionis in lectione eius, & ſtudio aſſiduæ meditationis, ſpiritum eius imbiberis. Nunquam intelliges

timents & conceu les affections qui se trouuent dans ses Pseaumes. Et ainsi des autres. Donné en Sorbonne le dixiesme Decembre 1647.

Dauid, donec ipsâ experientiâ ipsos Psalmorum affectus indueris. Sicque de reliquis. *S. Bernardus epist. ad fratres in monte Dei.*

L. DE SAINT AMOVR.

LE CAPPELAIN.

LA VIE DE S. BERNARD PREMIER ABBE' DE CLAIRVAVX, ET PERE de l'Egliſe.

AVANT-PROPOS, DE GVILLAVME ABBE' DE SAINT THIERRY DE RHEIMS, Auteur du premier Liure de cette Vie.

AYANT propoſé, mon Dieu, d'eſcrire pour la gloire de voſtre nom la vie de voſtre illuſtre Seruiteur, ſelon les lumieres que ie receuray de vous, qui l'auez donné à l'Egliſe, pour la rendre fleuriſſante dans ces derniers temps, en luy rendant cét ancien éclat de la grace & de la vertu Apoſtolique qu'elle eut dans les premiers ſiecles : j'implore l'aſſiſtance de voſtre amour, afin que ie puiſſe accomplir cét Ouurage par le meſme eſprit, qui me preſſe il y a ſi long-temps de l'entreprendre. Car qui peut eſtre eſchauffé de la moindre eſtincelle de ce feu qui donne la vie à l'ame, & voir que vous auez fait reluire dans le monde vn ſi excellent, ſi fidelle & ſi extraordinaire teſmoignage de voſtre puiſſance & de voſtre gloire, ſans trauailler autant qu'il luy eſt poſſible, pour em-

peſcher que cette lumiere que vous auez allumée, ne ſoit cachée à quelques-vns de vos enfans, & ſans employer tout ſon art & toute ſon induſtrie pour l'expoſer aux yeux du monde, & faire qu'elle eſclaire tous ceux qui ſont dans voſtre Maiſon : quoy que vous le faſſiez beaucoup mieux encore par l'efficace & par la vertu des actions & des œuures meſmes, qui ſont plus puiſſantes que les paroles.

Mais bien que ie deſiraſſe il y a long-temps de contribuer à ce deſſein le peu qui ſeroit en mon pouuoir, j'en ay eſté retenu juſques icy, ou par crainte, ou par reſpect; jugeant tantoſt que la dignité de la matiere eſtoit au deſſus de moy, & qu'elle deuoit eſtre reſeruée à de plus dignes ouuriers; & tantoſt dans la penſée que j'auois de pouuoir ſuruiure ce grand Saint, il me ſembloit qu'il ſeroit beaucoup plus à propos d'entreprendre ce trauail apres ſa mort, puis qu'alors il ne ſeroit plus en eſtat de ſouffrir auec peine ſes juſtes loüanges, & que l'on n'auroit plus tant à craindre les murmures & les contradictions des hommes. Mais plus il deuient foible & languiſſant par les infirmitez de ſon corps, plus il deuient fort & vigoureux par la grace qui anime ſon eſprit, ne ceſſant jamais de faire des choſes dignes de memoire, & couronnant touſiours ſes actions qui ſont tres-grandes par d'autres encore plus grandes, qui meritent d'autant plus qu'on les rende publiques & connuës en les eſcriuant, que luy les tient ſecrettes & cachées en les taiſant. Et moy au contraire ie me ſens defaillir de jour en jour, eſtant abbatu par la violence des maladies qui m'affligent en ce corps mortel : Toutes choſes ſemblent me donner des preſages d'vne mort prochaine : Ie ſens que la fin de ma vie n'eſt pas éloignée : & ie crains fort de me

repentir trop tard d'auoir differé si long-temps à commencer ce que ie desire de tout mon cœur pouuoir acheuer auant que ie meure.

Mais l'vn des plus puissans mouuemens dont j'aye esté touché en cette rencontre, a esté de pouuoir satisfaire au saint desir de quelques Religieux, qui estant continuellement auec cét Homme de Dieu, m'ont informé de toutes ses actions dont ils ont vne entiere connoissance, en ayant appris vne partie par l'exacte recherche qu'ils en ont faite, & ayant esté eux-mesmes tesmoins de toutes les autres. Et quoy que leur vertu si celebre dans l'Eglise, & la saincteté de l'Eschole dans laquelle ils ont esté instruits sous vn si grand Maistre, empeschent de pouuoir douter de tant d'actions miraculeuses qu'ils m'ont rapportées, & que Dieu opere continuellement par son Seruiteur en leur presence : ils ont voulu neantmoins y adjouster l'autorité de plusieurs personnes irreprochables, d'Euesques, d'Ecclesiastiques, & de Religieux, à la deposition desquels il n'y a point de fidelle qui ne soit obligé d'adjouster foy.

Mais c'est inutilement que j'allegue toutes ces choses, pour establir la verité de tant d'euenemens extraordinaires ; puis qu'ils sont connus de tout le monde, & que toute l'Eglise des Saints publie les merueilles qu'il a faites. C'est pourquoy considerant en moy-mesme, qu'vne si belle & si admirable Vie est vn grand & juste sujet de donner des loüanges à Dieu qui l'a renduë telle, & qu'vne matiere si excellente s'offrant à tous, il ne se trouue neantmoins personne qui entreprenne d'y trauailler, ceux qui le pourroient faire mieux que moy se tenans dans le silence: j'ay resolu d'y contribuer tout ce que ie puis, non par la vanité que la presomption me pourroit

donner, mais par la confiance que l'affection me donne.

Cecy eſt pris des Manuſcrits, & de la nouuelle Edition de Horſtius.

[*Toutefois comme ie ſuis obligé de me tenir dans les bornes que me preſcrit la connoiſſance que j'ay de moy-meſme, & comme la foibleſſe de mes forces doit eſtre la meſure de mes entrepriſes : ie n'ay oſé m'engager à deſcrire la vie de cét Homme de Dieu toute entiere, mais ſeulement en partie : & ie me ſuis contenté de marquer les principales actions, où* IESVS-CHRIST *a paru viuant & parlant par luy, & les œuures merueilleuſes qu'il a faites dans le commerce qu'il a eu auec les hommes en preſence de pluſieurs perſonnes qui en ont eſté teſmoins, & de nous-meſmes qui en auons veu vne partie, & ſceu l'autre. Car comme on peut dire de luy ce que l'Apoſtre dit de ſoy-meſme,* Ce n'eſt pas moy qui vit, mais c'eſt IESVS-CHRIST qui vit en moy : *Et ailleurs,* Voulez-vous eſprouuer la puiſſance de IESVS-CHRIST qui parle par ma bouche : *Ie ne me ſuis pas propoſé de repreſenter cette vie inuiſible de* IESVS-CHRIST *viuant & parlant en luy, mais quelques euenemens publics qui ont paru dans ſa vie, qui ſont ſortis de la ſource de ſa ſainteté interieure, & de ſa conſcience inuiſible, qui ſe ſont produits à la veuë des hommes par des effets exterieurs & ſenſibles, & qu'il eſt libre à tout le monde d'eſcrire, comme ils peuuent eſtre connus de tous.*]

Galat. 2.

2. Cor. 12.

Ie n'ay pas eu meſme deſſein en rapportant ſes actions de faire vn Ouurage acheué & accomply de toutes ſes parties; mais ſeulement de ramaſſer & de recueillir ce que j'ay pû apprendre ſur ce ſujet, ſans vouloir publier de ſon viuant ce que j'eſcris, ſans qu'il en ait connoiſſance. I'eſpere qu'apres ma

mort & apres la fin bien-heureuſe qui conſommera toutes ſes vertus, Dieu ſuſcitera des perſonnes qui acheueront plus parfaitement ce que ie n'ay que ſimplement ébauché, & qui traitteront vn ſujet ſi grand & ſi noble auec vne eloquence proportionnée à ſa nobleſſe & à ſa grandeur. Ils pourront meſme adjouſter à ce diſcours d'vne vie ſi ſainte, le recit d'vne mort qui luy ſoit ſemblable & qui ſera precieuſe aux yeux du Seigneur, & rendre ainſi ſa vie plus recommandable par ſa mort, & ſa mort plus illuſtre par ſa vie. Commençons donc auec l'aſſiſtance de Dieu à executer le deſſein que nous auons entrepris.

LA VIE DE S. BERNARD, LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

De la nobleſſe & de la pieté du pere & de la mere de ſaint Bernard. Du ſoin particulier qu'auoit ſa mere d'offrir tous ſes enfans à Dieu, & de les éleuer pour ſon ſeruice. Viſion admirable qu'elle eut lors qu'elle eſtoit groſſe de ſaint Bernard, & du ſoin qu'elle prit de le faire inſtruire depuis dans les lettres & dans les ſciences.

1. BERNARD tira ſa naiſſance de la Prouince de Bourgogne, du village de Fontaine, qui appartenoit à ſon pere. Il ſortit de parens nobles & recommandables ſelon les qualitez que le monde eſtime, mais plus nobles encore & plus illuſtres, ſelon la pieté de la Religion Chreſtienne. Son pere qui s'appelloit Tecelin, paſſa beaucoup de temps dans les charges de la guerre, qu'il exerça dignement, & fut grand ſeruiteur de Dieu & affectionné pour la juſtice. Car viuant dans cette profeſſion, ſelon que le Precurſeur de IESVS-CHRIST l'ordonne dans l'Euangile, il n'exigeoit rien de perſonne auec violence, & ne faiſoit injure à perſonne, ſe contentant de ſes appointemens qu'il employoit à faire toutes ſortes de bonnes œuures. Il ſeruoit de telle ſorte par ſon conſeil & par ſes armes à ſes Seigneurs temporels, qu'il ne negligeoit pas de rendre au Seigneur ſon Dieu ce qu'il luy deuoit.

Naiſſance du Saint.

Son pere eſtoit de Chaſtillon.

Pieté de sa mere.

Sa mere, nommée Alette ou Alix, qui estoit de Montbar, gardoit la regle de l'Apostre, estant soûmise à son mary ; & gouuernoit sous luy sa famille selon la crainte de Dieu, en s'occupant auec beaucoup de zele aux actions de charité, & en nourrissant ses enfans auec toute sorte de soin & de discipline. Elle fut mere de sept ; six garçons & vne fille, qu'elle n'enfanta pas tant pour son mary, que pour Dieu ; puis que les six garçons deuoient estre vn jour tous Religieux, & la fille Religieuse : & qu'aussitost qu'elle les auoit mis au monde, elle les prenoit entre ses mains, & les offroit au Seigneur qui les luy auoit donnez.

C'est pourquoy cette illustre femme éuitoit d'en confier la nourriture à des nourrices estrangeres, faisant comme vne infusion dans leur cœur de la vertu de leur mere, en versant dans leur corps le laict maternel. Lors qu'ils estoient vn peu grands, tout le temps qu'ils demeuroient sous sa conduite, elle les nourrissoit plustost pour le desert que pour la Cour, ne permettant pas qu'ils s'accoustumassent aux viandes les plus delicates, mais aux plus grossieres & aux plus communes, & les preparant ainsi & les éleuant, par l'inspiration de Dieu, comme pour les enuoyer aussi-tost dans la solitude.

Vision de sa mere lors qu'elle estoit grosse de luy.

Lors qu'elle estoit encore grosse de Bernard, 2. qui estoit le troisiesme de ses fils, elle eut en songe vne vision qui fut vn presage de ce qui deuoit arriuer. Car elle creut auoir dans son ventre vn petit chien blanc, vn peu roux sur le dos, & qui abboyoit. Dequoy estant extreme-

ment eſpouuantée, elle conſulta vn homme de grande vertu, qui à l'heure meſme ſe trouua remply de l'eſprit de prophetie dont Dauid eſtoit animé, lors que parlant des Predicateurs ſaints, il diſoit à Dieu, *La langue de vos chiens abboyera contre vos ennemis*; & luy reſpondit la voyant tremblante & inquietée: Ne craignez point, tout ira bien. Vous ſerez mere d'vn enfant, qui comme vn chien tres-fidelle, gardera quelque jour la Maiſon de Dieu, & abboyera hautement pour elle contre les ennemis de la foy. Car il ſera excellent Predicateur, & comme vn bon chien auec ſa langue medicinale il guerira les playes d'vn grand nombre d'ames.

Prophetie touchant la ſainteté future de cét enfant auãt qu'il fuſtné. *Pſalm.* 76.

Cette femme pieuſe & fidelle fut comblée de joye par cette reſponſe qu'elle receut comme de la part de Dieu, & deſlors elle fut toute tranſportée d'amour pour cét enfant, quoy qu'il ne fuſt pas encore né, & reſolut de le donner à inſtruire dans les lettres ſacrées ſuiuant l'ordre de ſa viſion, & de l'interpretation qu'on luy en auoit donnée, par laquelle on luy promettoit de ſi grandes choſes de ce fils.

Auſſi-toſt qu'elle l'eut mis au monde par vn heureux accouchement, non ſeulement elle l'offrit à Dieu, ainſi qu'elle auoit accouſtumé de faire des autres: mais, comme on lit de ſainte Anne mere de Samuel, qui apres auoir demandé vn fils à Dieu, & l'auoir obtenu par ſes prieres, le luy conſacra pour ſeruir inceſſamment dans ſon Tabernacle: auſſi elle en fit vn preſent agreable à Dieu, en le dediant au ſeruice de ſon Egliſe.

Le Saint naiſt en 1091.

1. *Reg.* 1.

3. C'eſt pourquoy le plus promptement qu'elle

Eſtudes du Saint.

pût, elle le donna pour instruire dans les lettres humaines à ceux qui les enseignoient dans l'Eglise de Chastillon (qui ayant esté auparauant gouuernée par des Prestres dont la vie estoit seculiere, fut changée depuis heureusement par Bernard en vne compagnie de Chanoines reguliers) & elle fit tout son possible afin qu'il s'y auançast. Cét enfant estant plein de grace, & ayant l'esprit naturellement vif & perçant, accomplit bien-tost en cela le desir de sa mere: faisant plus de progrez dans l'estude des lettres humaines, que l'on n'eust pû esperer d'vne personne de son âge, & que tous ses compagnons. Mais pour les choses qui sont du siecle, il commençoit desia comme naturellement à s'accoustumer à la mortification, laquelle il deuoit vn jour pratiquer dans la vie si parfaite qu'il a menée.

Inclinations vertueuses du Saint.

Il estoit tres-simple en ce qui regarde les choses du monde: il aimoit à estre seul: il fuyoit de paroistre en public: il estoit retiré en luy-mesme, obeïssant & soûmis à son pere & à sa mere, complaisant & agreable à tous, moderé & tranquille dans la maison: il sortoit rarement dehors, & estoit modeste au delà de ce qu'on peut s'imaginer: il n'aimoit jamais à parler beaucoup: il demandoit à Dieu auec deuotion & auec zele qu'il luy pleust conseruer son enfance pure; & estoit addonné à l'estude des lettres & des sciences, pour apprendre par leur moyen à connoistre Dieu dans les liures saints. En quoy il s'auança fort en peu de temps, & acquit vne merueilleuse lumiere de discernement & d'intelligence, ainsi qu'on

le pourra remarquer parce que nous allons dire.

CHAPITRE II.

QVE le Saint estant encore enfant, ne voulut point estre guery par des enchantemens & des charmes. D'vne excellente vision qu'il eust la nuict de Noël, où IESVS-CHRIST *luy apparut, tel qu'il estoit en sa naissance. Des actions de pieté qu'il pratiquoit en sa jeunesse. De la vie religieuse, & de la mort sainte de sa mere.*

4. ESTANT encore petit enfant, il se trouua mal d'vne grande douleur de teste, & fut obligé de se mettre au lict : & estant en cét estat, on luy amena vne femme qui promettoit d'adoucir sa douleur par ses enchantemens. Mais quand il apperceut qu'elle approchoit auec les instrumens de ses charmes, par lesquels elle auoit accoustumé de tromper le peuple ; il l'éloigna de soy en criant, & la chassa auec vn grand mouuement d'indignation. La misericorde de Dieu ne manqua pas de recompenser le bon zele de ce saint enfant : il en ressentit l'effet aussi-tost, & se leuant dans l'impetuosité de l'Esprit de Dieu, il se trouua entierement guery de son mal. Ce qui luy seruit à faire croistre sa foy ; & Dieu luy fit encore cette grace de luy apparoistre & de luy descouurir sa gloire, comme il fit autrefois à Samuel dans Silo, lors qu'il estoit encore enfant.

Dans son enfance il refuse d'estre guery par des charmes.

1. *Reg.* 3.

Cette vision arriua dans cette nuict si celebre de la naissance du Sauueur du monde, lors que tous se preparoient selon la coustume aux veilles solemnelles de cette Feste. Car pendant qu'on tardoit durant quelque temps à celebrer

Vision qu'il eut du Fils de Dieu naissant la nuict de Noël.

le seruice de la nuict, il aduint que Bernard qui estoit assis, & qui attendoit comme les autres, penchant la teste s'endormit vn peu. Dans le mesme instant l'enfant IESVS se presenta à luy comme à son enfant, & luy reuela sa sainte naissance: faisant croistre ainsi sa foy qui estoit encore tendre, & commençant à luy descouurir ses mysteres dans ses diuines contemplations. Car il luy apparut tel qu'estoit ce celeste Espoux, lors qu'il sortit de sa couche: Le Verbe fait enfant se presenta deuant ses yeux, comme naissant vne seconde fois du sein de sa Mere Vierge, & comme le plus beau de tous les hommes, & il s'assujettit & rauit à soy les premieres affections de ce saint enfant, lesquelles desia ne tenoient plus rien de l'enfance. Son esprit fut persuadé, comme il le croit, & le confesse encore maintenant, que cette heure estoit celle de la naissance de nostre Seigneur. Et il est difficile, que ceux qui l'ont oüy prescher souuent, n'ayent reconnu, combien il receut alors de benedictions & de graces, puis qu'il semble auoir tousiours eu depuis vne plus profonde connoissance, & vn discours plus riche & plus abondant en ce qui regarde ce grand Mystere. D'où vient qu'au commencement de ses Oeuures & de ses Traittez, il a publié vn Ouurage celebre à la loüange de la Mere, & du Fils, & de sa sainte naissance, ayant pris son sujet de ce lieu de l'Euangile où il est escrit: *Que l'Ange Gabriel fut enuoyé de Dieu en vne ville de Galilée*, & le reste qui suit. *Luc 1.*

Sa charité enuers les pauures.

Il est encore remarquable, que dés ses plus tendres années, sil pouuoit auoir quelque ar- 5.

gent, il en faisoit des aumosnes en secret, espargnant ainsi sa pudeur & sa retenuë ; & pratiquant des œuures de pieté autant qu'vn enfant en estoit capable, & plus mesme qu'vn enfant ne l'auroit esté, selon le cours ordinaire de la nature.

Mort de sa mere.

Or quelque temps s'estant escoulé, lors que le petit Bernard croissoit en âge & en grace deuant Dieu & deuant les hommes, & passoit de la tendresse de l'enfance à la vigueur de la jeunesse, sa mere ayant éleué auec grand soin ses enfans, qui commençoient à se produire dans le monde ; & s'estant acquittée de tout ce qui estoit de son deuoir, comme si elle n'eust eu plus rien à faire dauantage dans la terre, passa heureusement dans le Ciel. Mais ie ne puis oublier, qu'apres auoir vescu long-temps honnestement & justement auec son mary, selon la justice & l'honnesteté de ce monde, & selon les loix & la foy du mariage ; quelques années auant sa mort, elle voulut preuenir tous ses enfans, & leur seruir comme d'exemple dans les exercices de pieté, pour lesquels elle les auoit nourris, les pratiquant autant qu'il luy estoit possible, & que pouuoit vne femme qui estoit sous la puissance d'vn mary, & qui n'auoit pas mesme la disposition de son propre corps. Car dans sa maison & dans l'estat du mariage, & au milieu du monde elle sembla imiter assez long-temps la vie solitaire & Religieuse par son abstinence dans son viure, & par la simplicité de ses habits, renonçant aux delices & aux pompes de ce siecle : se retirant autant qu'elle pouuoit des actions & des soins de la vie mondai-

Exemple celebre d'vne sainte femme mariée.

ne : perſiſtant dans les jeuſnes, les veilles & les oraiſons : & rachetant par aumoſnes & par diuerſes autres actions de charité, ce qui pouuoit manquer dans la vie d'vne perſonne comme elle, qui eſtoit engagée dans le mariage & dans le monde. S'auançant ainſi de jour en jour dans la vertu, elle arriua au terme que Dieu luy auoit marqué, pour aller receuoir l'accompliſſement & la derniere perfection de ſa charité dans le Paradis.

Elle rendit ſon eſprit à Dieu en chantant des Pſeaumes auec les Eccleſiaſtiques, qui s'eſtoient aſſemblez pour prier pour elle : de telle ſorte que meſme eſtant à l'agonie, lors qu'on ne pouuoit plus entendre ſa voix on voyoit ſes levres remuer, & ſa langue confeſſer encore le Seigneur par ſon mouuement : & enfin lors qu'on diſoit dans les Litanies qui ſont pour la recommandation de l'ame, *Deliurez-la Seigneur par voſtre Paſſion & par voſtre Croix*, leuant la main, elle fit le ſigne de la Croix, & expira, auant qu'elle peuſt abbaiſſer la main qu'elle auoit leuée.

CHAPITRE III.

De quelle maniere la chaſteté du Saint fut attaquée dans ſa jeuneſſe, & comme il reſiſta aux tentations de la chair, en ſe jettant dans vn eſtang, & depuis en meſpriſant les ſollicitations d'vne fille & d'vne femme qui le voulurent corrompre. Comme il reſolut de ſe retirer au Monaſtere de Ciſteaux nouuellement eſtably, & porta ſon oncle & trois de ſes freres à embraſſer ſa reſolution.

Tentations dans ſa jeuneſſe.

DEPVIS ce temps Bernard commença 6. à eſtre maiſtre de ſoy, & à ſe conduire

luy-meſme. Il auoit le corps bien-fait, le viſage extremement agreable, le naturel tres-doux & tres-moderé, l'eſprit vif & plein de feu, le langage diſert & perſuaſif, & on le conſideroit comme vn jeune homme de grande eſperance. Lors qu'il commença d'entrer dans le monde, pluſieurs occaſions fauorables ſe preſenterent à luy, leſquelles ſembloient l'y engager, en luy promettant beaucoup de proſperitez, & en le flattant d'vne bonne fortune quaſi aſſeurée. Il eſtoit encore aſſiegé de ſes compagnons, dont les mœurs eſtoient tres-differentes des ſiennes, & comme il auoit l'eſprit facile & accommodant, & que ces perſonnes deſiroient fort de le rendre ſemblable à eux, ces amitiez luy eſtoient tres-dangereuſes: & ſi ces entretiens & ces compagnies euſſent continué à luy eſtre douces, il euſt eſté impoſſible que l'amour de la chaſteté qui juſqu'alors auoit regné dans ſon ame, & où il auoit trouué tant de plaiſir & tant de douceur, ne luy fuſt deuenu plein d'amertume. Car le demon qui luy enuioit principalement le threſor de cette vertu, luy tendoit des pieges par les tentations dont il l'attaquoit, & luy dreſſoit des embuſches en pluſieurs rencontres.

Il en arriua vne entr'autres, où apres auoir tenu quelque temps ſes yeux arreſtez ſur vne femme, & l'ayant regardée auec trop de curioſité, il fit incontinent reflexion ſur ſa faute; & rougiſſant en luy-meſme de luy-meſme, il s'anima ſoudain contre ſoy d'vn mouuement de colere & de vengeance, en ſe jettant juſqu'au coû dans vn eſtang proche, dont l'eau

Il ſe jette dans vn eſtang, pour auoir trop fixement regardé vne femme.

eſtoit froide comme de la glace, où il demeura ſi long-temps, que le froid de l'eau auoit preſque eſteint toute la chaleur naturelle de ſon corps; & en meſme temps la force de la grace cooperante refroidit en luy toute l'ardeur de la concupiſcence de la chair, & luy fit conceuoir vne affection pour la chaſteté pareille à celle du Prophete, qui diſoit: *I'ay fait alliancee auec mes yeux, afin de n'auoir pas meſme vne penſée pour vne fille.* *Iob 31.*

Il rejette les careſſes d'vne fille impudique qui ſe vint coucher aupres de luy.

Peu de temps apres, il y en eut vne qui eſtant pouſſée par le Demon, ſe vint jetter toute nuë dans ſon lict lors qu'il dormoit. Quand il la ſentit, il ne s'en eſmeut point, & luy quittant, ſans rien dire, le coſté du lict où elle s'eſtoit miſe, il ſe tourna de l'autre, & s'endormit. Apres que cette miſerable fut demeurée quelque temps couchée aupres de luy, elle s'ennuya d'attendre dauantage, & taſcha de l'exciter en le touchant, mais enfin voyant qu'il perſiſtoit à demeurer immobile, bien qu'elle fuſt tres-impudente, elle rougit, & eſtant couuerte d'vne extréme honte, & remplie d'admiration, elle ſe leua & s'enfuit.

Et d'vne Dame qui tenta la meſme choſe.

Il arriua encore vne autre fois que Bernard auec quelques-vns de ſes compagnons eſtant allé loger chez vne Dame, cette femme le trouuant fort beau fut priſe par ſes propres yeux, & bruſla de deſir & d'amour pour luy, & luy ayant fait preparer vn lict à part, comme au plus conſiderable d'entre eux, elle ſe leua la nuict, & eut aſſez d'impudence pour s'approcher prés de luy. Lors que Bernard l'apperceut, penſant à ce qu'il auoit à faire, il commença à crier:

crier : *Aux voleurs, aux voleurs.* A cette voix la femme s'enfuit : toute la famille se leue : on apporte de la lumiere, on cherche le voleur, mais on ne le trouue point. Chacun retourna dans son lict, & la lumiere estant esteinte, le silence & les tenebres continuerent comme auparauant. Tous recommencent à dormir, mais cette malheureuse ne dormoit pas. Elle se leue vne seconde fois, & s'en va au lict de Bernard, qui crie de nouueau : *Aux voleurs, aux voleurs.* On cherche encore le voleur, & le voleur se cache encore, & celuy qui seul l'auoit reconnu, ne le voulut pas descouurir. Apres auoir repoussé jusqu'à trois fois cette femme impudique ; elle cessa de l'importuner, quoy qu'elle eust peine à s'y resoudre. Mais enfin elle fut vaincuë, ou par la crainte, ou par le desespoir. Lors que le jour fut venu, & que Bernard fut sorty de ce logis auec ses compagnons, ils luy demanderent en faisant chemin, qui estoient ces voleurs dont il auoit resvé la nuict, & apres lesquels il auoit crié tant de fois. Il leur respondit : Il y auoit en verité vn voleur. Car nostre hostesse s'efforçoit de me rauir le bien qui m'est le plus precieux ; en me rauissant le thresor de la chasteté que l'on ne recouure plus quand on l'a perdu.

Il resout de se retirer du monde.

8. Apres auoir toutefois pensé & consideré dans ces rencontres, que selon ce qu'on dit d'ordinaire, il n'est pas seur de demeurer long-temps auec vn serpent, il commença à mediter sa retraite. Car il voyoit que le monde, & le Prince du monde luy offroient au dehors beaucoup de biens : qu'ils luy presentoient de gran-

des choſes, & des eſperances encore plus grandes, mais qui eſtoient toutes trompeuſes, & du nombre de celles que l'Eſcriture appelle des ombres & des neants. D'autre-part il entendoit la verité qui luy crioit ſans ceſſe au dedans du cœur, & luy diſoit : *Venez à moy vous tous qui eſtes trauaillez & chargez, & ie vous ſoulageray. Portez mon joug ſur vous, & vous trouuerez le repos de vos ames.*

Matth. 11.

Conſultant donc le moyen de quitter le monde auec le plus de perfection qu'il luy ſeroit poſſible, il commença à s'enquerir, & à chercher où il pourroit trouuer vn repos plus ſaint & plus aſſeuré pour ſon ame, ſous le joug de IESVS-CHRIST. Lors qu'il conſultoit ainſi, l'inſtitution de la nouuelle Reforme de Ciſteaux ſe preſenta. La moiſſon eſtoit grande, mais il y auoit peu d'ouuriers : peu de perſonnes allant en ce lieu pour ſe conuertir, à cauſe de la grande auſterité de vie, & de l'extréme pauureté qui s'y pratiquoit. Ce qui n'eſtant pas toutefois capable d'effrayer vn eſprit qui cherchoit Dieu veritablement, apres auoir banny toute ſorte de doute & de crainte, il reſolut de faire ſa retraitte en cette Maiſon, croyant pouuoir s'y cacher entierement dans le ſecret de la face de Dieu; y eſtre abſolument à couuert de tout le trouble que l'on reçoit de la part des hommes ; & n'eſtre pas ſi expoſé aux mouuemens de la vaine gloire qu'il pouuoit conceuoir, ou d'vne generoſité naturelle, ou des graces & de la viuacité de ſon eſprit, ou poſſible encore de quelque reputation de ſainteté.

Et en la nouuelle Maiſon de Ciſteaux.

9. Mais lors que ſes freres & ceux qui l'aimoient ſelon la chair, s'apperceurent qu'il penſoit à ſe conuertir, ils employerent toutes ſortes de moyens pour le porter à l'eſtude des lettres humaines, afin de l'attacher plus eſtroitement au ſiecle par l'amour des ſciences ſeculieres. Sa reſolution fut preſque eſbranlée par cette conduite artificieuſe, comme il le confeſſe encore ſouuent. Mais le ſouuenir de ſa ſainte mere preſſoit inceſſamment ſon eſprit : de ſorte qu'il luy ſembloit la voir fort ſouuent ſe preſenter deuant luy, ſe plaignant & luy reprochant, qu'elle ne l'auoit pas eſleué ſi tendrement pour ces niaiſeries, & que ce n'eſtoit pas dans cette eſperance qu'elle l'auoit inſtruit auec tant de ſoin.

Ses freres & ſes parens s'oppoſent à ſon deſſein.

Enfin allant vn jour voir ſes freres qui eſtoient auec le Duc de Bourgogne au ſiege du chaſteau de Grançay, il commença à eſtre plus violemment agité de cette penſée, & ayant trouué vne Egliſe au milieu de ſon chemin, il y entra, & pria auec vne grande abondance de larmes, leuant les mains vers le Ciel, & reſpandant ſon cœur comme de l'eau deuant les yeux du Seigneur ſon Dieu, ſelon la parole du Prophete.

Priant dans vne Egliſe auec larmes, il eſt confirmé dans ſon deſſein.

10. Depuis ce jour, il fut entierement confirmé dans ſon deſſein, n'ayant pas eſté ſourd à la voix de Dieu qui dit : *Que celuy qui entend, reſponde : Venez Seigneur.* Car depuis cette heure, comme le feu qui bruſle vne foreſt, & comme la flamme qui conſume les montagnes, s'attache premierement de part & d'autre à ce qui eſt plus proche d'elle, & paſſe en ſuitte à ce qui eſt

Apoc. 22.

plus esloigné : ainsi le feu que Dieu auoit allumé dans l'ame de son seruiteur, afin qu'il brûlast, embraza premierement ses freres, horsmis le plus petit qui estoit moins en estat que les autres pour quitter le monde, & y demeura quelque temps pour la consolation de leur pere, qui estoit fort vieil. Et apres que ce feu eut ainsi bruslé ses freres, il embraza ses parens, ses compagnons, ses amis, & les autres personnes de sa connoissance, dont on pouuoit esperer la conuersion.

Gauldry son oncle se joint auec luy.

Gauldry oncle de Bernard fut le premier de tous, qui sans consulter suiuit d'abord le sentiment de son neueu, dans le dessein d'vne vie nouuelle. Il estoit fort honneste homme, puissant dans le monde, considerable par la reputation qu'il auoit acquise dans la guerre, & Seigneur d'vn chasteau nommé Tuilly, proche d'Autun. Barthelmy plus jeune que ses autres freres, & qui n'auoit pas encore porté les armes, se rendit aussi sans peine & à l'heure mesme à des aduertissemens si salutaires.

Puis trois de ses freres. Barthelmy.

André à qui leur mere apparut.

André, qui estoit aussi plus jeune que Bernard, & qui s'estoit depuis peu engagé dans la profession des armes, auoit plus de difficulté à suiure les conseils de son frere, jusqu'à ce qu'il s'écria tout d'vn coup en disant: *Ie voy ma mere.* Car elle luy apparut visiblement en souſtriant auec vn visage gay, pour tesmoigner à ses enfans la joye qu'elle receuoit de leur sainte resolution. Et ainsi apres cette vision il se rendit absolument, & de nouueau soldat du siecle, il deuint soldat de IESVS-CHRIST. André ne fut pas le seul qui vit sa mere se resiouïr d'auoir de

tels enfans. Car Bernard a confessé qu'il l'auoit veuë de la mesme sorte.

Guy, l'aisné de tous estoit des-ja marié. Il estoit considerable dans le monde, & plus attaché au siecle que ses autres freres. C'est pourquoy il balança vn peu au commencement: mais pensant apres, & considerant l'importance de l'affaire, il resolut d'imiter ses freres dans leur changement, si sa femme y vouloit consentir. Il sembloit presque impossible de pouuoir obtenir cette permission d'vne jeune Dame, qui estoit mere de petites filles. Mais Bernard ayant vne plus ferme esperance en la misericorde de Dieu, luy respondit à l'heure mesme, ou que sa femme y consentiroit, ou qu'elle mourroit bien-tost. Toutefois comme elle y resistoit par toutes sortes de voyes, son mary qui estoit genereux, & que Dieu auoit des-ja preuenu de cette foy viue qui parut depuis si excellemment en luy, conceut vn noble dessein par le mouuement de la grace, qui estoit de passer sa vie à la campagne, renonçant à tout ce qu'il possedoit dans le monde; & de trauailler de ses propres mains pour gaigner sa vie, & celle de sa femme, puis qu'il ne luy estoit pas permis de la quitter, elle n'y consentant pas. Cependant Bernard arriue, assemblant des hommes de tous costez pour auoir des compagnons de sa retraitte, & attirant les vns & les autres. Fort peu de temps apres, cette femme estant frappée d'vne grande maladie, & reconnoissant qu'il luy estoit dur de resister à la volonté de Dieu, apres auoir fait prier Bernard de la venir voir, elle luy demanda pardon, &

Et Guy qui resolut de se faire Religieux, si sa femme y consentoit.

Sa femme ne veut point consentir qu'il se fasse Religieux.

Elle est frappée de maladie. Elle consent que son mary se retire en Re-

ligion : Et elle se fait aussi Religieuse.

fut la premiere à supplier son mary, qu'il luy permist de sortir du monde. Enfin estant separée d'auec luy, selon la coustume de l'Eglise. l'vn & l'autre faisant vœu de chasteté; elle entra dans vne sainte compagnie de Religieuses, où elle a seruy Dieu jusques aujourd'huy auec beaucoup de pieté.

CHAPITRE IV.

MIRACVLEVSE conuersion de Gerard, second frere de Saint Bernard, qui luy auoit predit qu'il seroit blessé d'vn coup de lance dans vn combat. Comme il fut deliuré de prison par vn miracle, & se retira auec son frere.

Gerard resiste à son frere Bernard, qui luy predit qu'il seroit blessé d'vn coup de lance, & qu'alors il se rendroit : ainsi qu'il aduint.

GERARD, le second apres Guy, estoit vn Gentil-homme fort vaillant, de grande prudence, d'vne bonté extraordinaire, & qui obligeoit tout le monde à l'aimer. Lors qu'il vit que tous les autres se rendoient à la premiere parole de Bernard, & dés le premier jour qu'il leur auoit proposé de se retirer, il attribua à legereté cette resolution si prompte (comme c'est la coustume des sages du siecle) & rejetta auec vn esprit endurcy les bons aduertissemens & le conseil si vtile de son frere. Alors Bernard des-ja tout bruslant de foy, & transporté du zele que luy donnoit l'amour de ses freres: Ie sçay, ie sçay, luy dit-il, que vous n'entendrez la voix de Dieu que lors que sa main vous frappera. Et mettant le doigt sur son costé, il luy dit: Il viendra vn jour, & ce jour viendra bien-tost, que cét endroit que ie touche sera percé d'vn coup de lance, & que cette ouuerture seruira comme d'vn passage dans vostre cœur, pour y faire entrer auec joye le conseil si salutaire que vous re-

jettez maintenant auec mespris, & vous craindrez l'euenement de cette blessure, de laquelle neantmoins vous ne mourrez pas.

Il arriua de mesme qu'il auoit predit. Car fort peu de jours apres Gerard estant enueloppé des ennemis, fut pris & blessé, selon la prediction de son frere. On l'entraisnoit, ayant encore le fer de la lance dans la playe qu'il auoit receuë au mesme endroit que Bernard luy auoit marqué de son doigt, & apprehendant la mort qu'il regardoit comme si elle eust esté des-ja presente, il cria : *Ie suis Religieux, ie suis Religieux de Cisteaux.* Ce qui n'empescha pas toutefois qu'il ne fust pris & enfermé dans vne prison.

Il enuoya aussi-tost en diligence à Bernard pour l'engager à le venir voir, mais il ne vint pas, & il respondit : Ie sçauois, & ie luy auois predit, qu'il luy seroit dur de resister à la volonté de Dieu, & neantmoins cette blessure ne va pas à la mort, mais à la vie. Et il arriua ainsi : Car il en fut incontinant guery contre toute sorte d'esperance, sans changer le dessein, ou plustost le vœu qu'il auoit fait. Son cœur estoit des-ja libre de l'amour du monde, quoy que son corps fust encore retenu captif entre les mains des ennemis: Et d'autant que sa seule prison retardoit l'execution de son dessein ; Dieu luy fit bien-tost paroistre en cela sa misericorde. Car son frere arriua, & s'efforça de le deliurer, mais il n'en pût venir à bout, & parce qu'on ne luy permettoit pas seulement de luy parler s'estant approché de la prison, il luy cria : Mon frere Gerard, nous nous en irons bien-tost en Reli-

,, gion. Mais quant à vous, ſoyez Religieux icy :
,, puis qu'il ne vous eſt pas permis d'en ſortir, &
,, que vous ſçauez que ce que l'on veut faire, &
,, que l'on ne peut, paſſe pour fait deuant Dieu.

Miraculeuſe deliurance de Gerard.

Peu de jours apres, lors que les inquietudes 12
de Gerard s'augmentoient de plus en plus, il
,, ouït vne voix en dormant qui luy dit : Vous ſe-
,, rez aujourd'huy deliuré. Cecy ſe paſſa dans le
ſacré temps de Careſme. Et lors que vers le ſoir
du meſme jour, il penſoit à ce qu'il auoit oüy,
il ſe mit à toucher les chaiſnes qu'il auoit aux
pieds, & ſoudain vne partie du fer qu'il tou-
choit ſe rompit, & ſe briſa dans ſa main : de ſor-
te que ſe trouuant plus libre, il pouuoit vn peu
marcher. Mais que pouuoit-il faire la priſon
eſtant fermée, & vn grand nombre de pauures
ſe trouuant alors deuant la porte ? Il ſe leua tou-
tefois, non pas tant dans l'eſperance de ſe ſau-
uer, que pour l'ennuy qu'il auoit d'eſtre cou-
ché, ou par la curioſité de tenter s'il pourroit
ſortir ; & s'approchant de la porte du cachot
dans lequel il eſtoit lié & enfermé ; auſſi-toſt
qu'il eut touché le verroüil, toute la ſerrure luy
tomba entre les mains, & la porte s'ouurit, &
ſortant pas à pas, ainſi qu'vn homme enchaiſné,
il taſchoit d'aller à l'Egliſe, où Veſpres ſe di-
ſoient encore.

Les pauures qui eſtoient deuant la porte de
la maiſon, ayant veu ce qui eſtoit arriué, &
eſtant comme frappez d'vne ſubite frayeur que
Dieu leur enuoya, s'enfuirent ſans dire mot, &
vn homme de la maiſon où il eſtoit priſonnier,
& qui eſtoit frere de celuy qui l'auoit en garde,
ſortant de l'Egliſe lors qu'il en approchoit, luy

dit : Gerard, vous eſtes venu tard. Et Gerard « eſtant vn peu ſurpris, l'autre luy dit : Si vous « voulez pourtant vous haſter, vous pourrez en- « core entendre ce qui reſte de l'Office. Car Dieu « aueugloit cét homme de telle ſorte, qu'il ne reconnoiſſoit pas ce qui ſe paſſoit. Et en ſuitte donnant la main à Gerard qui eſtoit encore enchaiſné pour luy aider à monter juſqu'aux plus hauts degrez de l'Egliſe, il reconnut le voyant entrer dedans qu'il s'eſtoit ſauué, & taſchant de le retenir, il n'en pût venir à bout. Gerard eſtant ainſi deliuré de l'eſclauage de l'amour du monde, & de la captiuité des enfans du ſiecle accomplit fidellement le vœu de Religion qu'il auoit fait.

Il parut par toutes ces auantures, que Dieu vouloit faire connoiſtre auec combien de perfection & de grace ſon ſeruiteur Bernard commença le cours de ſa vie ſpirituelle, puis qu'eſtant eſclairé par l'eſprit de celuy qui a des-ja fait dans ſa penſée les choſes qui ſont encore futures, il eut le don de voir ce qui eſtoit à venir, comme s'il euſt eſté des-ja preſent. Car la lance luy parut effectiuement dans le coſté de ſon frere, lors qu'il mit le doigt ſur le lieu de la bleſſure qu'il deuoit receuoir peu de jours apres, comme il l'a confeſſé depuis, en eſtant enquis par des perſonnes, auſquelles il ne le pouuoit celer.

13. Tous les autres (comme nous auons dit) furent dés le premier iour vnis à Bernard par vn meſme eſprit, & lors qu'ils entrerent vn matin auec luy dans l'Egliſe, on liſoit ce chapitre de l'Apoſtre: *Dieu eſt fidelle, & celuy qui a commencé* *Philip. 1.*

ce bon œuure en vous, l'acheuera, & le rendra parfait jusqu'au iour de IESVS-CHRIST. Ce que Bernard receut comme si c'eust esté vne voix du Ciel. Et ainsi celuy qui se voyoit des-ia le pere spirituel de ses freres regenerez en IESVS-CHRIST, estant remply de ioye, & connoissant que la main de Dieu agissoit auec luy, il se mit à attirer diuerses personnes par ses exhortations, & à assembler tous ceux qu'il pouuoit. Il commença de se reuestir entierement de l'homme nouueau, selon le langage de l'Apostre, & de traiter de choses serieuses & de la conuersion des ames, auec ceux auec lesquels il auoit accoustumé auparauant de s'entretenir des sciences humaines, ou des affaires du monde, marquant par tous ses discours, que les vanitez mondaines s'éuanoüissent comme des ombres, que la vie est remplie de miseres; que la mort nous surprend en vn instant; & que la vie qui suiura la mort sera eternelle, soit dans les biens, soit dans les maux. Enfin tous ceux qui estoient predestinez à vne condition si heureuse estoient premierement esbranlez: puis estant touchez en suitte par l'operation que la grace faisoit en eux, par la puissance de la parole de Dieu, & par les prieres & les persuasions de son seruiteur, ils se rendoient tous l'vn apres l'autre, & le suiuoient dans la voye si sainte, où Dieu l'auoit fait entrer.

Bernard conuertit plusieurs personnes par ses exhortations.

CHAPITRE V.

D'vn Seigneur nommé Hugues de Maſcon, que ſaint Bernard conuertit deux diuerſes fois, dont la ſeconde fut miraculeuſe. Effets merueilleux des exhortations du Saint. De ſa retraite durant ſix mois en vne maiſon particuliere en la ville de Chaſtillon, & d'vne viſion touchant deux de ſes compagnons qui ne perſiſterent pas dans leur deſſein.

Conuerſion de Hugues Seigneur de Maſcon.

LE Seigneur Hugues de Maſcon, qui eſtoit vn Gentilhomme fort noble, fort vertueux & fort riche, fut vn de ceux qui ſe joignirent à luy. L'eſclat & la reputation de ſa ſainteté l'a fait enleuer depuis du Monaſtere de Pontigny, dont il a eſté le fondateur, & eſlire Eueſque d'Auxerre ; Il gouuerne encore aujourd'huy cette Egliſe, & il fait paroiſtre qu'il n'a pas ſeulement la dignité, mais auſſi le merite d'vn Eueſque. Lors qu'il ſceut la conuerſion de Bernard ſon compagnon & ſon cher amy, il pleuroit comme perdu celuy qu'on luy diſoit eſtre mort au monde. Mais la premiere fois qu'ils eurent tous deux la liberté de ſe parler, apres des larmes bien diſſemblables, & des gemiſſemens qui partoient d'vne douleur bien differente ; ils commencerent d'entrer en diſcours, & de comparer les pretentions de l'vn à celles de l'autre ; & pendant qu'ils s'entretenoient familierement comme deux amis, Dieu reſpandant l'eſprit de la verité dans le cœur de Hugues, leur conference commença deſlors à auoir tout vne autre face, & s'eſtant ſur le champ touchez dans la main, pour marque qu'ils s'vniſſoient enſemble dans le deſſein d'vne nouuelle vie, ils deuinrent alors beaucoup plus excellemment & plus veritablement vn

meſme cœur, & vne meſme ame en IESVS-CHRIST qu'ils ne l'auoient eſté auparauant dans le monde.

Hugues eſt deſtourné de ſon deſſein par ſes amis.

Mais on manda à Bernard peu de iours 14 apres, que Hugues abandonnoit ſa reſolution, ayant eſté peruerty par ſes amis. Surquoy Bernard ayant pris l'occaſion d'vne grande aſſemblée d'Eueſques qui ſe tenoit en ces quartiers où eſtoit Hugues, il ſe haſta d'y aller, pour retirer du naufrage ſon amy qui periſſoit, & pour l'enfanter comme vne ſeconde fois. Quand les confidens; ou pluſtoſt les corrupteurs de Hugues eurent apperceu Bernard, ils luy oſterent tout accez, & toute liberté d'entretenir en particulier celuy qu'ils tenoient aſſiegé comme leur proye, & qu'ils gardoient comme leur conqueſte. Mais Bernard voyant qu'il ne luy pouuoit parler en ſecret, crioit vers Dieu, & imploroit ſon aſſiſtance pour luy. Dans le meſme inſtant qu'il le prioit auec larmes, il ſuruint vne grande pluye qui les obligea tous à ſe ſeparer pour ſe mettre à couuert dans vn village qui eſtoit proche. Car ils s'eſtoient aſſis dans vn champ tout deſcouuert, ayant veu que l'air eſtoit tres-ſerain & ſans nuages, & qu'il n'y auoit nulle apparence de craindre quelque changement de temps. Lors Bernard qui eſtoit auec eux, prenant Hugues par la main, luy dit:

Bernard luy va parler. Dieu fait vn miracle pour cela, & le confirme dans ſa premiere reſolution de quitter le monde.

» Il faut que vous eſſuyez cette pluye auec moy.

Et ainſi ils demeurerent ſeuls; mais ils ne furent pas ſeuls, car Dieu eſtoit auec eux, & il leur rendit le calme & la tranquillité de l'eſprit & de l'air en meſme temps. Ils renouuellerent en ce lieu leur premiere propoſition, & firent

l'vn à l'autre des promesses si inuiolables de l'accomplir, que nul effort des hommes n'a pû depuis y donner aucune atteinte.

15. Le pecheur voyoit ces choses, & en estoit irrité: il tesmoignoit sa fureur par ses grincemens de dents, & il en sechoit d'enuie: mais le juste se confiant au Seigneur triomphoit glorieusement du monde; & deslors quand il faisoit des exhortations publiques & particulieres, les meres cachoient leurs enfans, les femmes retenoient leurs maris, & les amis destournoient leurs amis de l'aller entendre; parce que le saint Esprit donnoit tant de force à sa parole, qu'il estoit difficile de conseruer quelque affection pour les choses du monde apres l'auoir oüy parler, & le nombre de ceux que Dieu par sa grace auoit vnis dans ce commun desir de conuersion s'augmentant, ils estoient tous (comme on lit des premiers enfans de l'Eglise) *vn mesme cœur, & vne mesme ame* en nostre Seigneur, *& demeuroient ensemble dans vne parfaite vnion, nulle personne estrangere n'osant se joindre auec eux.*

Image des premiers Chrestiens.

Act. 4.

Ils auoient dans Chastillon vne maison qui leur appartenoit, où ils s'estoient tous retirez, sans qu'aucun osast presque y aller, s'il n'estoit de leur compagnie: Mais si quelqu'vn y entroit, connoissant ce qu'ils faisoient, & entendant leurs discours, il croyoit voir vne image de ce que l'Apostre dit des Chrestiens de Corinthe. Car il estoit *conuaincu, & jugé par eux tous*, comme s'ils eussent esté tous Prophetes, & adorant Dieu, & confessant qu'il estoit veritablement auec eux, ou il se lioit à vne si sainte societé, ou se retirant il se pleuroit soy-mesme, & pu-

Ils demeurent prés de six mois en habit seculier dans vne maison à Chastillon.

1. Cor. 14.

blioit par tout leur bon-heur & son infortune.

C'estoit vne chose inouïe, & sans exemple en ce temps, & en cette Prouince, qu'on sceust la conuersion d'vn homme auant qu'il fust sorty du monde, & toutefois ils y demeurerent prés de six mois en habit seculier, apres leur premiere resolution; afin que durant cét interualle il s'en assemblast dauantage, cependant que quelques-vns donnoient ordre à leurs affaires.

Mais lors que le grand nombre commençoit 16
à leur deuenir suspect, dans la crainte qu'ils auoient que le Demon n'en destournast quelqu'vn par ses artifices & par ses tentations; il plût à Dieu de reueler sur cela ce qui deuoit arriuer. Car vn d'entr'eux eut vne vision durant la nuict, en laquelle il creut les auoir veus tous assis à table dans vne mesme maison, où on leur donnoit à manger par ordre & selon leur rang, d'vne certaine viande d'vn goust excellent, & d'vne blancheur extraordinaire, que tous receurent fort bien, & auec beaucoup de joye, excepté deux seulement de tout ce nombre, lesquels il auoit remarquez n'auoit point pris cette salutaire nourriture, l'vn d'eux ne l'ayant point receuë du tout, & l'autre s'estant mis en estat de la receuoir, mais auec si peu de sagesse & de discretion qu'elle s'estoit respanduë.

Vision d'vn d'eux touchant la perseuerance de ceux de leur troupe.

Ce qui fut depuis justifié par l'euenement. Car l'vn d'eux retournant au siecle abandonna son entrepriſe, auant qu'on vint à l'execution, & l'autre commença bien vn si saint ouurage auec les autres, mais il ne l'acheua pas. Ie l'ay veu depuis dans le monde vagabond & fugitif

deuant la face du Seigneur comme Caïn, & autant que ie l'ay pû reconnoistre, il estoit abbatu d'vne confusion digne de pitié, mais d'ailleurs il estoit lasche & sans cœur. Neantmoins sur la fin de ses jours, il fut contraint par la maladie & par la pauureté de se refugier à Clairuaux, se voyant abandonné de tous ses proches & de ses amis, quoy que d'ailleurs il fust de bonne naissance, & là il renonça à toute possession de biens en propre, mais non pas entierement à sa propre volonté, & mourut, non au dedans comme frere & domestique, mais au dehors, demandant la charité comme pauure & mendiant.

17 Enfin le jour qu'ils auoient choisi pour s'acquitter de leur vœu, & accomplir leurs desirs, estant venu, Bernard sortit de la maison de son pere auec ses freres, qui estoient ses fils spirituels, puis qu'il les auoit engendrez à IESVS-CHRIST par la parole de vie. Guy, l'aisné de tous, voyant Niuard, qui estoit le plus petit, dans la place auec d'autres enfans de son âge, il luy dit: *Mon petit frere Niuard, vous aurez seul tout nostre bien, & toutes nos terres.* A quoy l'enfant respondit auec vn sentiment qui n'auoit rien de l'enfance: *Quoy! Vous prenez donc le ciel pour vous, & vous ne me laissez que la terre? ce partage est trop inégal.* Et sur cela ils s'en allerent, & Niuard demeura lors auec son pere dans la maison, mais peu de temps apres il suiuit ses freres, & il ne pût estre retenu ny par son pere, ny par ses parens, ny par ses amis, ne restant de toute la famille, laquelle Dieu s'estoit consacrée, que le pere qui estoit fort vieil, auec vne fille, dont nous parlerons ailleurs.

Bernard se retire à Cisteaux auec plus de trente.

Niuard le cadet de ses freres demeure alors auec son pere, puis vint apres à Cisteaux.

CHAPITRE VI.

DE l'eſtat auquel eſtoit le nouuel eſtabliſſement du Monaſtere de Ciſteaux, lors que ſaint Bernard s'y retira auec ſes compagnons. Des merueilleuſes auſteritez & mortifications du Saint.

Eſtat de l'Abbaye de Ciſteaux ſous l'Abbé Eſtienne qui en fut le 3. Abbé en 1107. apres S. Robert le 1. & Aubry le 2.

EN ce temps vne nouuelle & petite troupe de ſeruiteurs de Dieu qui s'eſtoient retirez à CISTEAVX, & y viuoient ſous la conduite d'vn venerable Abbé, nommé Eſtienne, commençant à s'ennuyer de leur petit nombre, & à perdre toute eſperance d'auoir des ſucceſſeurs, qu'ils laiſſaſſent heritiers de leur ſainte pauureté, à cauſe que l'on fuyoit l'auſterité de leur vie, quoy que leur ſainteté fuſt en veneration à tout le monde, receurent tant de joye d'vne viſite ſi agreable, ſi peu eſperée, & ſi ſoudaine laquelle Dieu leur enuoyoit, que cette maiſon ſembloit auoir receu en ce jour cette reſponſe du ſaint Eſprit : *Reſionïs-toy ſterile, fais eſclater ta voix & tes cris de joye, toy qui n'enfantois point : parce que celle qui eſt abandonnée aura beaucoup plus d'enfans que celle qui a vn mary, & tu verras les enfans de tes enfans dans la ſuitte de pluſieurs âges.* 18

Il s'appelloit Eſtienne Hardingue. Il eſtoit Anglois & Gentilhomme, & eſtoit ſorty de Moleſme auec S. Robert.

Iſai. 45.

Cecy eſt pris des Manuſcrits & de la nouuelle Edition de Horſtius.

[Car vn an auparauant, l'vn des plus anciens Religieux de Ciſteaux eſtant ſur le point de mourir, apperceut en viſion vn grand nombre d'hommes qui lauoient leurs habits à la fontaine, & il entendit vne voix qui luy dit, que cette fontaine ſeroit appellée, *Ennon*. Ce qu'ayant declaré à l'Abbé, cét homme ſpirituel reconnut auſſi-toſt la conſolation que Dieu eſtoit preſt de leur enuoyer, & ſe reſiouïſſant de cette promeſſe, il ſe reſiouït en ſuitte des effets qui la ſuiuirent,

uirent, & en rendit graces à Dieu par IESVS-CHRIST, qui vit & regne auec luy & le saint Esprit dans l'eternité des siecles.]

19. L'an M. CXIII. de l'Incarnation de nostre Seigneur, son seruiteur Bernard estant âgé d'enuiron vingt-trois ans, entra auec plus de trente de ses compagnons dans CISTEAVX, quinze ans apres le premier establissement de cette Maison, & s'assujettit au doux joug de IESVS-CHRIST, sous la conduite de l'Abbé Estienne. Depuis ce iour le ciel versant ses benedictions sur cette vigne du Dieu des armées, elle produisit vne grande abondance de fruits, & estendit ses branches iusques à la mer, & mesme au delà des mers.

Cisteaux fut fondé en 1098. par S. Robert, qui amena auec soy vingt-vn Religieux de l'Abbaye de Molesme.

[Et parce que quelques-vns de ses compagnons estoient mariez, & que les femmes s'estoient resoluës de quitter le monde, & de se consacrer à Dieu aussi-bien que leurs maris, il fonda vn Monastere de filles appellé BILLETTE, dans le Dioceſe de Langres : Et par la benediction de Dieu cette Abbaye s'est fort accreuë, a esté tres-celebre en pieté, & s'est estenduë beaucoup, tant pour les personnes que pour les possessions, ayant produit d'autres Abbayes, & continuant encore de fructifier de iour en iour.]

Cecy est pris des Manuscrits, & de la nouuelle Edition de Horstius.

Voila quels furent les saints commencemens de la vie nouuelle de l'Homme de Dieu. Mais ie ne croy pas qu'on puisse descrire les merueilles de sa conuersion, & comme il a vescu de la vie des Anges dans la terre, si l'on ne vit du mesme esprit qui l'animoit. Car il n'y a que l'auteur de ces dons, & celuy qui les a receus, qui puisse

connoiſtre de combien de benedictions & de faueurs Dieu l'a preuenu, & comblé dés le commencement de ſa retraite, de combien de graces il l'a remply dans ſon eſlection, & combien il l'a enyuré de l'abondance de ſes celeſtes delices, qui découlent de ſon ſejour bien-heureux.

Bernard veut demeurer caché. Mais Dieu en auoit diſpoſé autrement.

Il entra donc dans cette Maiſon qui eſtoit pauure d'eſprit, & alors eſtoit encore inconnuë, & peu ou point conſiderée dans le monde, auec deſſein d'y mourir à l'affection, & au ſouuenir des hommes, & auec eſperance d'y eſtre caché, & oublié comme vn vaiſſeau qui eſt perdu; bien que Dieu en diſpoſaſt autrement, le preparant pour ſon ſeruice comme vn vaiſſeau d'élection, non ſeulement pour reſtablir & pour augmenter l'ordre Monaſtique, mais auſſi pour porter ſon nom deuant les Roys & les peuples, & juſqu'aux extremitez de la terre.

Eſprit de retraite & de Penitence. *Act. 1.*

Quant à luy, ne penſant à rien de tel, il s'employoit ſeulement auec ſoin à veiller à la garde de ſon ame, & à la perſeuerance dans ſon deſſein: Il auoit touſiours dans le cœur & ſouuent auſſi dans la bouche cette parole: BERNARD, BERNARD, QV'ES-TV VENV FAIRE? Et comme on lit que noſtre Seigneur commença à faire & à enſeigner; auſſi le premier jour qu'il entra dans le dortoir des Nouices, il commença de pratiquer luy-meſme ce qu'il deuoit enſeigner aux autres. Car lors que depuis il fut 20 eſtably Abbé de Clairuaux, nous l'auons ſouuent oüy preſcher, & dire aux Nouices qui venoient, & qui le preſſoient de les admettre

dans ſon Monaſtere: Si vous deſirez viure dans cette Maiſon, il faut que vous laiſſiez dehors les corps que vous apportez du monde. Il n'y a que les ames qui doiuent entrer icy : La chair ne ſert de rien ; Et voyant que les Nouices eſtoient eſpouuantez par la nouueauté de ce diſcours, il eſpargnoit leur foibleſſe en leur expliquant ces paroles dans ce ſens plus doux, que c'eſtoit la concupiſcence de la chair qu'il auoit accouſtumé de dire qu'on laiſſaſt dehors.

Excellente idée d'vne « vie religieuſe & « penitente.

Et pour luy, lors qu'il eſtoit Nouice, il ne ſe pardonnoit rien, mortifiant continuellement par toutes ſortes de moyens, non ſeulement les deſirs ſenſuels, qui ſe gliſſent dans le cœur par les ſens du corps, mais auſſi les ſens meſmes par leſquels ils entrent. Et parce qu'il commençoit à ſentir plus ſouuent la douceur de cét amour diuin qui l'eſclairoit, & l'eſchauffoit interieurement, & qu'il craignoit que ſes ſens ne l'empeſchaſſent de jouïr de ces conſolations interieures, il leur donnoit à peine la liberté neceſſaire pour le commerce ciuil & exterieur qu'il auoit auec les hommes. Et ainſi la pratique continuelle qu'il faiſoit de cette conduite ſe tourna en couſtume, & la couſtume ſe changea preſque en nature, & n'eſtant plus viuant que pour l'eſprit, toute ſon eſperance eſtant en Dieu, & toute ſon ame eſtant remplie de penſées & de meditations ſpirituelles, en voyant il ne voyoit pas, en eſcoutant il n'eſcoutoit pas, en mangeant il ne gouſtoit rien, & à peine ſentoit-il quelque choſe par les ſens du corps. Ce qui parut bien viſiblement en ce qu'apres auoir paſſé vne année entiere dans le dortoir des

Nouices, il ne sçauoit pas quand il en sortit, si le haut du plancher estoit voûté : & qu'apres estre entré durant vn long-temps, & fort souuent dans l'Egliſe, il croyoit encore qu'il n'y auoit qu'vne feneſtre à l'vn des bouts, ſans auoir remarqué en entrant & en ſortant qu'il y en auoit trois. Il auoit tellement mortifié ſa curioſité, qu'il n'auoit point de ſentiment pour de ſemblables objets; ou s'il arriuoit quelquefois qu'il vît les choſes qui ſe preſentoient à luy, il ne les remarquoit pas, ſon eſprit, comme il a eſté dit, eſtant occupé ailleurs, & l'vſage des ſens eſtant inutile ſans l'application de l'eſprit.

CHAPITRE VII.

DE l'inclination naturelle que Bernard auoit au bien & à la vertu. De ſes jeuſnes & de ſes veilles. Qu'il prenoit vn plaiſir extréme dans les ouurages des mains. Qu'il auoit receu du ciel l'intelligence des Eſcritures ſaintes, & qu'il ſuiuoit neantmoins auec vne profonde humilité les ſentimens des ſaints Peres qui les ont interpretées.

Ses inclinations naturelles alloient à la vertu. *Sap.* 8.

LA nature en luy ne s'oppoſoit point à la grace : de ſorte qu'il ſembloit qu'il voyoit accomply en ſa perſonne ce qu'on lit dans l'Eſcriture : *Mes inclinations naturelles alloient à la vertu dés mon enfance, & j'auois vne bonne ame, & ayant l'eſprit porté au bien, mon corps auſſi n'eſtoit pas ſujet au vice & à la corruption.* Outre les dons de la grace il auoit vne certaine force d'eſprit qu'il auoit receuë de la nature, qui le rendoit propre à la contemplation de toutes les choſes ſpirituelles & diuines, & la bonté de ſon ame paroiſſoit encore en ce point, ſes ſens n'ayant rien ny de curieux ny de trop libre, ny

qui les fist reuolter auec orgueil contre la partie superieure : Au contraire ils participoient à la ioye de ses occupations spirituelles, & estant assujettis, seruoient à l'esprit sans resistance dans les exercices de pieté & de religion ; & comme il n'auoit consenty à aucun crime, son corps n'estoit point impur, & pourueu qu'il ne fust pas trop negligé, & qu'on luy donnast ce qui luy estoit necessaire, comme il le falloit, il estoit vn instrument tres-propre pour obeïr à l'ame dans le seruice de Dieu.

Comme il auoit dompté la chair par la force de l'Esprit saint.

Mais au lieu que par l'influence de la grace dont Dieu l'auoit preuenu, & par le secours de la nature qui suiuoit les mouuemens de la grace, & par le bon vsage qu'il auoit fait des regles spirituelles, la chair ne desiroit presque plus rien en luy contre l'esprit, au moins qui le pûst blesser : son esprit au contraire demandoit au corps tant de choses qui estoient au dessus des forces de la chair & du sang, que ce foible animal tombant sous le faix n'a pû jusqu'icy s'en releuer.

Ses veilles.

Car que diray-je du sommeil, qui sert à tous les hommes pour reparer les forces qu'ils ont perduës, & les esprits qu'ils ont dissipez dans les trauaux, & pour apporter quelque soulagement aux sens & à l'ame dans leur lassitude ? Depuis le commencement jusques aujourd'huy il veille au delà de ce que peut la foiblesse humaine. Il n'y a point de temps qu'il regrette dauantage que celuy où il dort, & il dit d'ordinaire que l'on a raison de comparer le sommeil à la mort, puisque ceux qui dorment semblent estre morts aux yeux des hommes, comme ceux qui

ſont morts ſemblent eſtre endormis aux yeux de Dieu. C'eſt pourquoy s'il voit par hazard quelque Religieux, ou ronfler trop fort en dormant, ou eſtre couché auec peu de bien-ſeance, il a peine à le ſupporter, & dit qu'il dort charnellement, & à la maniere des gens du monde. Comme il mange peu il dort peu auſſi. En tous les deux, il n'accorde jamais à ſon corps tout ce que ſon corps luy demande pour ſon beſoin & pour ſa neceſſité, mais il ſe contente ſeulement de prendre vn peu de l'vn & de l'autre. Pour les veilles, toute la moderation qu'il y apporte, eſt de ne paſſer pas toute la nuit ſans dormir : & pour le manger, il ne s'y porte preſque jamais, ny par le plaiſir, ny par le deſir, mais par la ſeule crainte de tomber en defaillance. Car lors qu'il doit manger, il eſt des-ja raſſaſié par la ſeule penſée qu'il a des viandes, & il va au repas comme au ſupplice.

Son abſtinence.

Depuis la premiere année de ſa conuerſion & de ſa ſortie de ſon Nouiciat, ayant touſiours eu vn naturel fort delicat, & vne complexion tres-foible ; eſtant encore vſé, & abbatu par beaucoup de jeuſnes & de veilles, par le froid, par le trauail, par de tres-rudes & continuels exercices & mortifications, il a preſque touſjours rejetté ſes alimens comme il les a pris, à cauſe que ſon eſtomac s'eſt gaſté & corrompu, & ſi quelque choſe eſtant digerée paſſe apres la coction dans les inteſtins, elle n'en ſort qu'auec beaucoup de douleur & de tourment, dautant que ces parties ne ſont pas moins infirmes, ny attaquées de moindres incommoditez que les autres ; & le reſte de la nourriture qui fait ſub-

sister son corps semble luy seruir moins pour entretenir sa vie, que pour differer sa mort. Apres le repas il a tousiours accoustumé de faire reflexion sur ce qu'il a mangé, & s'il s'apperçoit qu'il ait passé tant soit peu sa mesure ordinaire, il ne laisse pas cét excés impuny : & l'habitude qu'il a contractée de faire abstinence luy a tellement tourné en nature, que s'il veut quelquefois s'en dispenser, & prendre de quelque viande vn peu plus que de coustume, il luy est impossible de le faire.

Quoy que depuis qu'il est entré en Religion, durant son Nouiciat, & depuis qu'il a esté Religieux, il ait tousiours eu l'esprit fort, & le corps foible, il ne pouuoit souffrir toutefois qu'on luy permist de prendre en quelques rencontres plus de repos, ou de nourriture que les autres, ou qu'on luy relaschast quelque chose du trauail, ou des ouurages communs. Car il croyoit tous les autres saints & parfaits, & se consideroit comme vn Nouice qui ne fait que commencer, disant qu'il ne deuoit jamais jouïr des dispenses que meritent ceux qui sont arriuez à la perfection, mais qu'il auoit besoin de la ferueur d'vn Nouice, de l'estroite obseruance de l'Ordre, & de la rigueur de la Regle.

Il estoit seuere enuers soy-mesme, & ne s'espargnoit point.

Esprit d'humilité & de penitence.

23. C'est pourquoy il obseruoit auec grande affection & grande ferueur tout ce qui se pratiquoit dans la vie commune du Monastere. Quand ses freres estoient occupez à quelque ouurage des mains, auquel il ne pouuoit trauailler, à cause qu'il y estoit moins exercé, ou moins instruit qu'eux, il recompensoit ce defaut en beschant la terre, ou coupant du bois,

Son affection pour les ouurages des mains.

& en le portant sur ses espaules, ou par quelques trauaux aussi penibles que ceux qu'ils faisoient, & quand les forces luy manquoient, il s'employoit aux exercices les plus bas, afin de suppléer au trauail par l'humilité. Et c'est vne chose merueilleuse, qu'ayant receu tant de graces pour la contemplation des choses spirituelles & diuines, il souffroit volontiers d'estre employé dans ces occupations, & mesme s'y plaisoit extremément.

Il n'estoit point distrait dans les ouurages des mains.

Mais ayant mortifié tous ses sens (comme nous auons dit cy-dessus) il n'estoit point sujet aux distractions qu'ils causent dans ces trauaux corporels, ou par curiosité ou par foiblesse, & qui font que les ames mesme des parfaits sont diuerties quelquefois de l'vnion de l'esprit auec Dieu par les objets que la memoire & l'imagination representent, bien que leur desir & leur volonté y soit tousiours attachée : Et par le priuilege d'vne plus grande grace, & par la vertu du saint Esprit, il se donnoit en quelque façon tout entier au trauail exterieur, & en mesme temps il estoit occupé tout entier à la contemplation interieure des choses de Dieu, nourrissant dans l'vn son ame par la Penitence, & entretenant dans l'autre sa pieté par les meditations; & ainsi dans le temps de son trauail il prioit, ou meditoit interieurement sans interrompre ses trauaux exterieurs, & trauailloit exterieurement sans diminuer ses consolations interieures. Car il confesse encore aujourd'huy, que ç'a esté principalement dans les champs & dans les bois, qu'il a receu par la meditation & par la priere toute l'intelligence qu'il a des Es-

critures, & toutes les lumieres qu'il y a acquises, & il a accoustumé de dire fort agreablement entre ses amis, qu'il n'eut jamais d'autre maistre en cét estude que les chesnes & les hestres.

24 Dans le temps de la moisson les Religieux de Cisteaux s'occupant à scier les bleds, auec la ferueur & la joye du saint Esprit, lors qu'on luy commanda de s'asseoir & de se repoſer, parce qu'il ne pouuoit, & qu'il ne sçauoit pas trauailler à cét ouurage, il en fut fort affligé, & eut recours à la priere, demandant à Dieu auec beaucoup de larmes qu'il luy fist la grace de pouuoir scier comme les autres. Son pieux desir fut exaucé dans la simplicité de sa foy. Il obtint aussi-tost ce qu'il demandoit, & depuis ce jour il ressent vne certaine joye d'estre le plus habile de tous dans cét exercice, pour lequel il a d'autant plus d'affection, qu'il se souuient que Dieu seul luy a donné la force & le pouuoir de s'y employer.

Il demande à Dieu qu'il luy donne la force & l'addresse pour scier les bleds auec ses freres, & il l'obtient par miracle.

Dans les interualles qu'il prenoit pour se repoſer, il prioit sans cesse, ou lisoit, ou meditoit. Pour la priere il la faisoit en solitude, quand il s'en presentoit occasion, mais s'il ne le pouuoit pas en quelque lieu qu'il fust, soit en particulier ou en compagnie, se faisant vne solitude de son cœur, il estoit tousiours seul & solitaire.

Sa perpetuelle solitude du cœur.

Il lisoit plus souuent & auec plus de plaisir le texte de l'Escriture sainte sans commentaire, & de suitte, qu'auec quelque explication; disant qu'il ne l'entendoit jamais mieux que par elle-mesme: & il asseuroit que tout ce qu'il y descouuroit de mysteres & de veritez celestes,

Il a receu de l'Esprit saint l'intelligence qu'il auoit des Escritures.

luy paroiſſoit plus clair & plus aimable dans la premiere ſource de leur origine, que dans les ruiſſeaux des interpretations qu'on leur donne.

Son humble reſpect pour les ſentimẽs & les interpretations des ſaints Peres de l'Egliſe.

Mais il ne laiſſoit pas toutefois de lire auec humilité les ouurages orthodoxes des Saints qui les ont interpretés, & il n'égaloit pas ſes penſées à leurs ſentimens, mais il aſſujettiſſoit les ſiennes aux leurs : il taſchoit de les rendre conformes aux opinions de tous ces grands perſonnages, & s'efforçant de marcher touſiours ſur leurs pas, & de les ſuiure auec vne exacte fidelité, il ne laiſſoit pas de boire ſouuent dans la meſme fontaine dans laquelle ils ont puiſé leurs ſublimes connoiſſances. C'eſt pour cela qu'eſtant plein de cét eſprit par lequel toute l'Eſcriture ſainte a eſté diuinement inſpirée, il s'en ſert juſques aujourd'huy auec tant de force & tant d'vtilité pour enſeigner, pour reprendre & pour corriger, comme dit l'Apoſtre, & que lors qu'il preſche la parole de Dieu, il rend tout ce qu'il en rapporte ſi agreable, ſi intelligible, & ſi puiſſant pour prouuer ce qu'il pretend, que tant les ſçauans du monde, que ceux de l'Egliſe, qui ſont les perſonnes ſpirituelles, admirent les paroles de grace, qui ſortent inceſſamment de ſa bouche.

2. *Tim.* 3.

CHAPITRE VIII.

FONDATION *de l'Abbaye de Clairuaux par saint Bernard. Prodigieuſe auſterité du Saint & de ſes Religieux. Son zele ardent pour le ſalut des ames. Viſion miraculeuſe où Dieu luy fit voir le grand nombre d'hommes qui deuoient ſe retirer dans ſon Monaſtere.*

25. LORS qu'il plût à celuy qui l'auoit ſeparé du monde, & appellé à ſon ſeruice, de faire eſclatter dauantage ſa gloire en ſon ſeruiteur par de plus nobles effets, & vne grace plus grande, & de ramaſſer enſemble par ſon moyen pluſieurs enfans de Dieu, qui eſtoient diſperſez en diuers endroits, il inſpira au cœur de l'Abbé Eſtienne d'enuoyer les freres de Bernard, pour fonder & pour baſtir la nouuelle Maiſon de CLAIRVAVX. Et lors qu'ils partoient pour ce deſſein, il leur donna leur frere Bernard pour Abbé. Ce qui les ſurprit, & leur cauſa de l'eſtonnement, eſtant hommes faits & habiles, tant pour la Religion que pour le monde, & craignans pour luy à cauſe de la foibleſſe de ſon âge, de l'infirmité de ſon corps, & du peu d'vſage qu'il auoit dans les occupations exterieures.

Le lieu appellé *Clairuaux*, eſtoit dans le Dioceſe de Langres, & proche de la riuiere d'Aube, & auoit touſiours eſté juſqu'alors vne ancienne retraitte de voleurs qui eſtoit appellée, *La vallée d'Abſinthe*, ou parce qu'il y auoit beaucoup de cette herbe; ou à cauſe de l'amertume & de la douleur de ceux qui y tomboient entre les mains des brigans. Ce fut en ce lieu plein d'horreur, & en cette vaſte ſolitude, que ces hommes d'vne pieté ſi genereuſe ſe retirerent

L'Abbaye de *la Ferté* premiere fille de Ciſteaux, fut fondée en 1108. dans le Dioceſe de Chalon ſur Saone.

Pontigny 2. fille de Ciſteaux en 1114. à quatre lieuës d'Auxerre.

Clairuaux 3. fille de Ciſteaux en 1115. dans la Champagne ſur la riuiere d'Aulbe, au Dioceſe de Langres.

Morimond 4. fille de Ciſteaux auſſi en 1115. en Baſſigny dans le Dioceſe de Langres.

Le Saint n'auoit pas encore 25. ans.

pour faire vn Temple de Dieu & vne Maiſon de prieres de cette cauerne de larrons; & ils y ſeruirent Dieu quelque temps auec grande ſimplicité, & vne merueilleuſe pauureté d'eſprit, dans la faim, dans la ſoif, dans le froid, dans la nudité, & dans pluſieurs veilles, faiſant ſouuent du potage de feüilles de heſtres, & leur pain eſtant d'orge, de millet, & de veſce, comme celuy du Prophete, de telle ſorte qu'en ayant ſeruy vn jour à vn homme de pieté qui paſſoit par le Monaſtere, il verſa beaucoup de larmes, & l'emporta en ſecret pour le monſtrer à tout le monde comme par miracle, de ce que des hommes, & de tels hommes viuoient de ce pain.

Auſteritez de penitence à Clairuaux.

Pauureté Religieuſe.

Ce n'eſtoit pas toutefois ces choſes qui touchoient dauantage l'Homme de Dieu; mais ſon principal ſoin eſtoit de procurer le ſalut de pluſieurs perſonnes, & on ſçait que depuis le premier iour de ſa conuerſion iuſques à cette heure, ce ſentiment a eſté ſi fortement graué dans ſon ſacré cœur, qu'il paroiſt auoir vne affection maternelle pour toutes les ames. Ce qui luy cauſoit vn grand combat interieur entre vn ſi ſaint deſir, & vne ſi ſainte humilité. Car tantoſt s'humiliant il ſe publioit indigne de faire aucun fruit, & peu apres comme s'oubliant ſoy-meſme, il bruſloit d'vne ardeur ſi violente, qu'il ſembloit ne ſe pouuoir conſoler que par le ſalut de pluſieurs: ſa charité luy donnoit de la confiance, & ſon humilité la rabaiſſoit. 26

Combat de la charité & de l'humilité dans l'eſprit du Saint.

Lors qu'il eſtoit agité de ces diuers mouuemens, il arriua que les Religieux ſe leuerent vne fois pluſtoſt qu'à l'ordinaire pour dire Matines,

lesquelles estant acheuées, & voyant qu'il y auoit plus de temps que de coustume jusqu'à Laudes, il sortit dehors, & se promenant par les lieux circonuoisins, il prioit Dieu qu'il eust son seruice & celuy de ses confreres pour agreable: Et comme il estoit touché du desir de l'auancement & du bien des ames, ainsi que nous auons dit, il s'arresta soudain dans cette priere, & ayant vn peu fermé les yeux il vit vne si grande quantité d'hommes, de differents habits, & de diuerses conditions, descendre de tous costez du haut des montagnes dans le fonds de la vallée, qu'elle ne les pouuoit contenir. Ce qui est des-ja si parfaitement accomply, que personne ne peut douter aujourd'huy de ce que Dieu vouloit marquer par cette vision extraordinaire, dont cét homme de Dieu fut merueilleusement consolé, & d'où il prit sujet d'exhorter ses freres à ne desesperer jamais de la misericorde du Seigneur.

Vision du Saint touchant l'accroissement de Clairuaux.

CHAPITRE IX.

EXEMPLE notable de la confiance de Bernard en la prouidence de Dieu touchant les neceßitez de ßon Monaßtere. De la ßublimité de ßes contemplations, & de la haute pureté de ßa conduite, autoriſée par vne viſion miraculeuſe. De la retraitte de ßon pere à Clairuaux, & de la conuerſion de ßa ſœur, qui ſe retira dans vn Monaßtere par la permiſßion de ßon mary.

27 VN iour son frere Gerard qui estoit Celerier de la Maison, se plaignant fortement à luy de ce que l'Hyuer estant proche, il manquoit beaucoup de choses necessaires aux Religieux, & qu'il n'auoit point d'argent pour en acheter, & ne receuant plus de consolation par

Grande confiance du Saint en la prouidence de Dieu touchant les neceſſitez du Monaſtere.

les paroles, à cauſe que la neceſſité preſſoit, & qu'il n'y auoit rien qu'on luy pûſt promptement donner, l'homme de Dieu luy demanda combien il faudroit pour ſuffire à cette preſente neceſſité, il reſpondit qu'il faudroit bien onze liures. Alors le Saint le renuoyant, eut recours à l'oraiſon : & fort peu de temps apres Gerard reuenant luy dit, qu'il y auoit dehors vne femme de Chaſtillon qui demandoit à luy parler. Ce qui ayant porté le Saint à ſortir pour parler à cette femme, elle ſe jetta à ſes pieds, & luy offait douze liures, le ſuppliant que l'on priaſt Dieu pour ſon mary qui eſtoit malade à l'extremité ; à quoy il reſpondit en peu de mots, & la congedia en luy diſant : Allez, vous trouuerez voſtre mary en ſanté ; & elle s'en retournant chez ſoy le trouua guery ſelon la parole de Bernard. Et alors ce ſaint Abbé reprenant doucement le peu de courage & de confiance de ſon Celerier, il le rendit plus fort pour eſperer en Dieu à l'auenir.

Dieu fourniſſoit ſouuent par ſa prouidence aux beſoins de l'Abbaye.

Il ne receut pas pour vne fois vn pareil ſecours du Ciel, mais Dieu le luy enuoyoit ſouuent par des voyes impreueuës & inopinées, lors qu'il ſe preſentoit vn pareil beſoin. C'eſt pourquoy ces ſages Religieux reconnoiſſans que la main de Dieu eſtoit auec luy, & craignant de troubler la tranquillité de ſon ame qui eſtoit toute rauie au Ciel, lors qu'il ſortoit de la contemplation & des delices du Paradis; ils éuitoient de le charger du ſoin des choſes exterieures, taſchans de les regler entr'eux comme ils pouuoient, & ils ne le conſultoient que de l'interieur de leurs conſciences, & ſur le ſujet de

28 leurs ames. En quoy toutefois il leur arriuoit presque la mesme chose qu'aux Israëlites au regard de Moyse, lequel apres auoir long-temps conuersé auec Dieu sur la montagne de Sina, lors qu'il sortoit de l'obscurité de la nuée, & qu'il descendoit vers le peuple, il sembloit qu'il eust des rayons de lumiere sur son visage, & il paroissoit si terrible, que l'on n'osoit l'approcher. Ainsi quand le saint homme sortoit de la presence de Dieu, dont il auoit joüy en silence durant quelque temps dans la solitude de Cisteaux, & qu'il auoit esté durant quelques heures en vne profonde contemplation des choses les plus releuées, il apportoit comme du Ciel entre les hommes vne idée miraculeuse d'vne pureté plus qu'humaine qu'il auoit puisée en Dieu. Ce qui éloignoit de luy presque tous ceux qui estoient sous sa conduite, & auec lesquels il conuersoit, parce que lors qu'il les entretenoit des choses spirituelles, & de l'auancement des ames, il parloit le langage des Anges à des hommes, qui à peine l'entendoient. Et principalement en ce qui regarde les mœurs, il leur proposoit de l'abondance de son cœur, vne si haute vertu, & desiroit d'eux vne si grande perfection, qu'il leur paroissoit rude & austere, tant ils estoient peu capables de bien comprendre ce qu'il disoit.

Exod. 34.

Angelique pureté de l'esprit du Saint.

Grande idée de ce Saint touchant la perfection Religieuse.

Son zele ardent pour la perfection Chrestienne le faisoit paroistre rude & austere à ses freres.

De plus, quand il les entendoit en Confession, & qu'ils s'accusoient de plusieurs illusions & de pensées qui sont ordinaires aux hommes, & que nul de ceux qui viuent encore dans vn corps mortel ne peut entierement éuiter, c'estoit principalement sur ce sujet qu'il ne

pouuoit accorder ſa lumiere auec ces tenebres, à cauſe qu'il les trouuoit hommes en ce point, où il les croyoit des Anges. Car participant desja à la pureté de ces Eſprits bien-heureux, & eſtant remply de cette grace extraordinaire, qu'il auoit receuë de Dieu dés ſa conuerſion, il portoit auec ſimplicité vn iugement qui eſtoit peu proportionné à la foibleſſe de tous les hommes, croyant qu'vn Religieux ne pouuoit tomber dans ces tentations, ou dans l'impureté de ces penſées; ou que s'il y tomboit, il n'eſtoit pas veritablement Religieux.

Mais ces hommes qui eſtoient veritablement 29
Religieux, & qui auoient vne prudence égale à leur pieté, reueroient dans ſes Predications & dans ſes diſcours les choſes meſmes qu'ils ne pouuoient accomplir, & bien que dans leurs Confeſſions ils fuſſent eſtonnez d'vne conduite qui leur paroiſſoit nouuelle, parce qu'elle ſembloit donner quelque ſujet de deſeſpoir aux perſonnes foibles, ils croyoient toutefois, ſelon
Iob 6. les paroles de Iob, qu'il ne leur eſtoit pas permis de *contredire aux paroles du Saint*, & ainſi ils ne s'excuſoient point, mais en preſence de l'homme de Dieu ils s'accuſoient de ces foibleſſes, dont nul homme en cette vie ne peut eſtre iuſtifié deuant Dieu.

Son humilité luy fit moderer ſon zele.

Ce qui faiſoit que la ſainte humilité des diſciples ſeruoit d'inſtruction au Maiſtre. Car ceux qui eſtoient repris, s'humilians ſous l'autorité de celuy qui les reprenoit, le zele de ce Maiſtre ſpirituel à l'égard de ces freres ſi humbles & ſi ſouſmis, commença à luy deuenir ſuſpect: De ſorte qu'il accuſoit pluſtoſt ſon ignorance, & déploroit

déploroit la neceſſité où il eſtoit reduit, de ce qu'il ne luy eſtoit pas permis de ſe taire, quoy qu'il ne ſceuſt pas parler; de ce qu'il bleſſoit les conſciences de ſes auditeurs, non pas tant en diſant des choſes hautes aux hommes, qu'en leur en diſant qui ne leur eſtoient pas proportionnées; & de ce qu'il exigeoit auec tant de rigueur de ſes freres qui eſtoient ſimples, vne perfection qu'il n'auoit pas encore trouuée en ſoy-meſme. Car il ſe perſuadoit que dans le ſilence ils s'entretenoient de penſées beaucoup meilleures & plus vtiles à leur ſalut, que celles qu'ils entendoient en ſes Sermons; & qu'ils ſeruoient Dieu auec plus de pureté & par des œuures plus effectiues, que ce qu'il leur monſtroit par ſon exemple; & qu'enfin ils eſtoient pluſtoſt ſcandaliſez de ſes Predications, qu'edifiez. Et lors qu'il eſtoit le plus violemment troublé & affligé ſur ce ſuiet, & que ſon eſprit eſtoit le plus agité de differentes penſées; enfin apres auoir reſſenty dans ſon cœur tant de diuers mouuemens & tant de cruelles peines, il reſolut de ſe ſeparer de toutes les choſes exterieures, de ſe recueillir tout en luy-meſme, de ſe retirer dans la ſolitude de l'ame, & dans le ſecret du ſilence, & d'attendre de la miſericorde de Dieu ce qu'il daigneroit luy reueler en la maniere qu'il luy plairoit pour luy faire connoiſtre ſa volonté ſur ce point: Et Dieu, dont la bonté eſt infinie, ne tarda pas long-temps à le ſecourir en ce beſoin. Car peu de iours apres dans vne viſion qu'il eut la nuit, il luy apparut vn enfant, qui eſtoit tout reſplendiſſant d'vne lumiere diuine, & qui luy commandoit auec grande autorité de dire har-

Viſion où Dieu luy ordonne de ſuiure hardiment l'Eſ-

prit saint qui l'animoit dans ses exhortations.

diment tout ce qui luy seroit inspiré dans ses Predications, parce que ce n'estoit pas luy qui parloit de luy-mesme, mais l'Esprit de Dieu qui parloit en luy.

Et depuis ce temps le saint Esprit parlant plus manifestement par sa bouche, & luy inspirant vn discours plus fort, & vne plus grande intelligence des Escritures lors qu'il preschoit, il luy donna aussi plus de creance & d'autorité sur ses auditeurs, & plus de lumiere pour connoistre la misere & l'infirmité du pecheur qui est touché de penitence, & qui demande pardon de ses fautes. Et lors qu'il eut vn peu appris à conuerser auec les hommes, à agir d'vne maniere plus conforme à l'infirmité humaine, & à la supporter dauantage, & qu'il commençoit desia de iouïr auec ses freres des fruits de sa conuersion, son pere qui estoit demeuré seul dans le monde vint trouuer ses enfans, & se ioignit auec eux, & apres y auoir vescu quelque temps, y mourut dans vne heureuse vieillesse.

Retraite de son pere à Clairuaux.

Leur sœur aussi qui auoit esté mariée dans le siecle, & estoit attachée au siecle, & qui viuant dans les richesses & dans les delices mondaines, couroit fortune de se perdre pour l'eternité, receut enfin cette premiere grace de Dieu, qu'elle fut inspirée d'aller visiter ses freres. Quand elle fut arriuée auec vne suitte & vn équipage superbe dans l'esperance de voir son venerable frere Bernard, il l'eut en horreur & en execration, la regardant comme vn piege du Demon pour perdre les ames, & ne pût se resoudre à sortir pour l'aller voir. Ce refus luy causa beaucoup de confusion, & elle fut violemment tou-

Sa sœur le venant voir auec vn magnifique équipage est rejettée de tous ses freres.

chée de ce que nul de ses freres n'auoit daigné la venir trouuer, & son frere André qu'elle auoit rencontré à la porte du Monastere, l'appellant vn sac d'ordure & de corruption bien paré, à cause de la magnificence de ses habits, elle fondit en larmes, & dit: Quoy que ie sois pechereſſe IESVS-CHRIST n'a pas laiſſé de mourir pour les personnes qui me ressemblent: & c'est parce que ie suis pechereſſe que ie recherche les conseils & les instructions des gens de bien. Si mon frere mespriſe mon corps, qu'vn seruiteur de Dieu ne mespriſe pas mon ame; qu'il vienne, qu'il ordonne, & il me trouuera preparée à faire tout ce qu'il m'ordonnera. Sur cette promeſſe, son frere Bernard auec tous ses autres freres sortit pour la voir, & parce qu'il ne pouuoit la separer d'auec son mary, il luy defendit d'abord toutes les vanitez du monde, tout le luxe des habits, & toutes les pompes & les curioſitez du ſiecle, luy donnant pour regle la forme de vie que sa mere auoit ſi long-temps gardée dans son mariage, & la renuoya de cette sorte. Elle s'en retourna dans sa maiſon, obeïſſant auec grand reſpect à cét ordre que le Saint luy auoit donné, ayant eſté changée en vn moment par la toute-puiſſance du Tres-haut.

Puis conuertie.

Ses freres la viennent voir hors de l'Abbaye.

Forme de vie Chreſtienne que S Bernard preſcriuit à vne Dame du monde, & mariée cõme eſtoit sa sœur.

Toute puiſſance de la Grace.

Tout le monde eſtoit eſtonné de voir vne ieune Dame de condition, & delicate, changer ſi ſoudain ses habits & sa maniere de viure, & mener vne vie ſolitaire au milieu du ſiecle: eſtre touſiours dans les veilles, dans les ieuſnes, & dans les prieres, & ſe ſeparer entierement de tout le monde. Elle veſcut deux ans de cette ſorte auec son mary, qui en rendit graces à Dieu,

particulierement la seconde année, & n'osa plus depuis profaner le temple du saint Esprit : & estant enfin vaincu par la perseuerance qu'elle tesmoignoit, il luy permit de se retirer, & l'affranchit du ioug du mariage, selon la discipline de l'Eglise, contentant qu'elle se donnast entierement au seruice de Dieu, à qui elle s'estoit renduë agreable. Quand elle se vit dans la liberté qu'elle desiroit, elle alla au Monastere de *Billette* ; y fit les vœux de Religieuse ; y passa le reste de sa vie auec les saintes filles qui y seruoient Dieu, & arriua à vne si haute saincteté par l'abondance des graces du Ciel, qu'elle ne parut pas moins sœur de ces hommes de Dieu par sa pieté, que par sa naissance.

Elle se fait Religieuse auec le consentement de son mary.

CHAPITRE X.

COMME saint Bernard fut ordonné Abbé de Clairuaux par l'Eueſque de Chalons. Comme il fut mis à part dans vne cellule pour guerir de ſes infirmitez & de ſes maladies. Des voix celeſtes & miraculeuſes qu'il entendit au lieu où l'Egliſe de Clairuaux a eſté baſtie depuis. Admirable ſilence, ſolitude & mortification des Religieux de Clairuaux.

En 1115.

LORS qu'il fallut que Bernard nouuellement enuoyé à Clairuaux pour gouuerner cette Maison, fust ordonné Abbé par l'Eueſque, le siege de Langres, à qui cette ordination appartenoit, se trouua vaquant, & les freres deliberant entr'eux où ils le meneroient pour le faire ordonner, la grande reputation du venerable Eueſque de Chalons, Guillaume de Champeaux Docteur fameux, leur fit penser aussi-tost de l'enuoyer à ce Prelat, & ils l'executerent comme ils l'auoient resolu. Il alla donc à Chalons, 31.

Eloge de Guillaume de Champeaux Eueſque de Chalons ſur Marne.

ayant pris auec luy vn Religieux de Ciſteaux, nommé Elbodon. Lors que ce ieune homme entra dans la maiſon de l'Eueſque, ayant le corps vſé & la mort peinte ſur le viſage, auec vn habit qui eſtoit aſſez meſpriſable; & eſtant ſuiuy d'vn Religieux plus âgé que luy, qui eſtoit grãd, fort, & d'vne mine auantageuſe, les vns rioient, les autres ſe mocquoient, & quelques autres en iugeans ſelon la verité, furent touchez de quelque reſpect. Et lors qu'on demandoit lequel des deux eſtoit l'Abbé, l'Eueſque jettant le premier les yeux ſur luy, connut le ſeruiteur de Dieu, & le receut cõme eſtant luy-meſme ſeruiteur de Dieu.

Le Saint eſt eſtimé & chery vniquement de l'Eueſque de Chalons.

Car dans la premiere conuerſation qu'il eut auec luy, la modeſtie & la retenuë que le jeune Religieux teſmoignoit en ſes paroles, faiſant mieux connoiſtre ſa prudence que tous ſes diſcours, ce ſage Prelat s'apperceut que Dieu le viſitoit en la perſonne de ſon ſeruiteur qu'il luy auoit enuoyé, & le preſſant par vn ſaint mouuement d'hoſpitalité de ſe retirer chez luy, & parlans tous deux familierement auec vne entiere confiance & vne parfaite liberté, Bernard ſe rendit encore plus recommandable dans ſon eſprit par la pieté qu'il faiſoit paroiſtre en ſes mœurs, que par tous ſes entretiens. Et enfin depuis ce iour, & depuis cette heure, ils ne furent plus qu'vn cœur & qu'vne ame en noſtre Seigneur, & ils ſe viſiterent ſouuent auec tant de liberté, que Clairuaux deuint la propre maiſon de cét Eueſque, & que non ſeulement la maiſon de cét Eueſque, mais auſſi par ſa faueur toute la ville de Chalons deuint la retraitte ordinaire de ceux de Clairuaux.

Le Dioceſe de Rheims, & toute la France fut auſſi excitée par ſon exemple à reuerer l'homme de Dieu. Car tout le monde apprit d'vn ſi grand Eueſque à le bien receuoir, & à le reſpecter comme vn Ange venu du Ciel, parce qu'on iugeoit bien qu'il falloit qu'vn homme d'auſſi grande autorité qu'eſtoit ce Prelat, euſt reconnu en luy beaucoup de graces & de dons celeſtes, puis qu'il luy teſmoignoit tant d'affection, quoy que ce ne fuſt qu'vn Religieux inconnu, & qui s'abbaiſſoit autant qu'il pouuoit par ſon extraordinaire humilité.

Merueilleux ſoin qu'eut l'Eueſque de Chalon de la ſanté de Bernard.

Vn peu de temps apres, les infirmitez & les indiſpoſitions de Bernard s'eſtant ſi fort augmentées, que l'on n'attendoit plus que ſa mort, ou vne vie plus faſcheuſe que la mort meſme; il fut viſité par l'Eueſque, lequel l'ayant veu, dit, que non ſeulement il eſperoit qu'il n'en mourroit pas, mais encore qu'il recouureroit ſa ſanté, s'il vouloit ſuiure ſon conſeil, & permettre qu'on priſt quelque ſoin de traitter ſon corps, ſelon que ſa maladie & ſa foibleſſe le demandoient. Mais dautant qu'il eſtoit difficile de le porter à ſe relaſcher de ſa vie ſi auſtere, à laquelle il s'eſtoit accouſtumé, l'Eueſque s'en alla au Chapitre de Ciſteaux, où vn fort petit nombre d'Abbez s'eſtoient aſſemblez, & ſe proſternant deuant eux auec l'humilité d'vn Eueſque, & la charité d'vn Paſteur, demanda qu'on le luy donnaſt ſeulement vn an ſous ſon obeïſſance pour le gouuerner. Ce qui luy fut accordé, n'eſtant pas poſſible de rien refuſer à vne ſi grande humilité jointe à vne ſi grande puiſſance. En ſuite dequoy le Prelat eſtant retourné à Clairuaux, 32

Grande humilité d'vn Eueſque, & ſon extréme affection pour l'Abbé.

il ordonna qu'on luy fist vne petite maison hors du Cloistre, & hors l'enclos du Monastere, & commanda qu'on ne luy fist plus garder aucune austerité de l'Ordre dans son boire & dans son manger, ny dans les autres choses de cette nature; & qu'on ne luy dist rien de tout ce qui regardoit le soin & la conduite de l'Abbaye, mais qu'on le laissast viure à soy en la maniere qu'il luy prescriroit.

Premiere visite de Guillaume Abbé de S. Thierry, auteur de ce 1. Liure, à Clairuaux.

33. Ce fut en ce temps que ie commençay d'aller à Clairuaux, & de visiter le Saint. L'estant venu voir auec vn autre Abbé, ie le trouuay dans sa loge, qui estoit semblable à celles qu'on fait ordinairement aux lepreux dans les grands chemins; il jouïssoit d'vn parfait repos, à cause, qu'ainsi que nous auons dit, il estoit deschargé de tout le soin de la Maison tant interieur qu'exterieur, par le commandement de l'Euesque & des Abbez, viuant à Dieu & à soy, & comblé de joye, comme s'il eust desia gousté les delices du Paradis. Lors que j'entray dans cette chambre Royale, & que ie consideray quel estoit ce logement, & quel estoit celuy qui y logeoit, ie puis jurer deuant Dieu, que ie conceus autant de respect, que si ie me fusse approché de l'Autel sacré. Ie receus tant de consolation de le voir, & me sentis enflammé d'vn si grand desir de viure auec luy dans cette paureté & cette simplicité, que si alors on m'eust donné le choix entre plusieurs sortes de conditions, ie n'eusse rien desiré plus ardemment que de demeurer tousiours auec luy pour le seruir.

Apres que de son costé il nous eut receus aussi auec beaucoup de tesmoignages de satis-

faction & de charité, & que nous luy euſmes demandé ce qu'il faiſoit, & comment il viuoit dans cette cellule, il nous reſpondit en ſouſriant, de cette maniere noble & agreable, qui luy eſtoit ordinaire : Iy vis parfaitement bien. Car auparauant des hommes raiſonnables m'obeïſſoient, & maintenant ie ſuis reduit par vn juſte jugement de Dieu à obeïr à vne beſte qui eſt ſans raiſon. Ce qu'il diſoit d'vn homme ruſtique, preſomptueux, & extrémement ignorant, qui promettoit de le guerir de ſes incommoditez, & entre les mains duquel il auoit eſté mis par l'Eueſque, par les Abbez, & par ſes freres pour cét effet.

Comme le Saint eſtoit traitté dans ſa loge hors l'enclos du Monaſtere.

Nous mangeaſmes auec luy, penſant que l'on traittoit auec tout le ſoin poſſible vn homme ſi foible & ſi malade, & que l'on auoit confié à vne perſonne de dehors, pour luy donner tout ce qui eſtoit neceſſaire au reſtabliſſement de ſa ſanté. Mais voyant que par l'ordre de ce Medecin, on luy preſentoit des viandes dont vn homme bien ſain, & que la faim preſſeroit extrémement, auroit à peine voulu manger; nous en conceuſmes comme vne eſpece d'indignation, & il nous fut fort difficile de demeurer dans vn ſilence regulier, & de nous retenir de teſmoigner à cét homme noſtre colere par des injures, comme contre vn ſacrilege & vn homicide.

Grande patience du Saint dans ſa maladie.

Mais quant au Saint qu'on traittoit ſi mal, il prenoit tout auec vne entiere indifference, & trouuoit toutes choſes également bonnes, ne pouuant plus juger de la qualité des viandes, à cauſe que ſon eſtomac eſtoit corrompu, & qu'il

auoit preſque perdu tout le gouſt. De ſorte qu'au lieu de beure il mangea durant pluſieurs jours de la graiſſe toute cruë qu'on luy auoit preſentée par meſgarde, & beut de l'huile pour de l'eau. Beaucoup d'autres rencontres ſemblables luy ſont arriuées ſouuent, & il auoit accouſtumé de dire qu'il n'auoit du gouſt que pour l'eau, parce qu'elle luy rafraiſchiſſoit la bouche & la gorge, lors qu'il en prenoit.

34 Voila l'eſtat où ie le trouuay; voila la maniere dont ce ſeruiteur de Dieu viuoit dans ſa ſolitude; mais il n'eſtoit pas ſeul, puis que Dieu eſtoit auec luy, & qu'il eſtoit gardé & conſolé par les Anges, comme on en a des preuues tres-aſſeurées. Car priant vne nuict auec vne ferueur extraordinaire, apres auoir reſpandu ſon ame deuant Dieu, & s'eſtre vn peu endormy, il ouït des voix, comme d'vne grande troupe qui paſſoit: ce qui le reſueilla, & les meſmes voix retentiſſant de plus en plus à ſes oreilles, il ſortit de la cellule où il eſtoit couché, & pourſuiuit cette multitude qui s'éloignoit. Il y auoit vn lieu proche de là qui eſtoit encore plein d'eſpines, & remply de ronces fort eſpaiſſes (mais maintenant il eſt tres-changé de ce qu'il eſtoit alors) ce fut en cét endroit qu'il apperceut comme deux chœurs de perſonnes qui chantoient l'vn apres l'autre, & dont le chant luy paroiſſoit infiniment agreable. Toutefois il ne comprit bien le myſtere que cette viſion ſignifioit, que quelques années apres, lors que les baſtimens du Monaſtere ayant eſté tranſportez en vn lieu plus ſpacieux, il vit qu'on auoit mis la Chapelle au meſme endroit où il auoit entendu ces voix.

Viſion du Saint touchant le tranſport du Monaſtere en vn lieu plus grand.

Ie demeuray durant quelques iours auec ce grand Saint, quoy que i'en fusse tres-indigne; & en quelque part que ie portasse ma veuë, j'estois remply d'admiration comme si j'eusse veu de nouueaux cieux & vne nouuelle terre, en voyant des hommes de nostre temps retracer en nos iours la vie si parfaite & si admirable des anciens solitaires d'Egypte nos premiers Peres. Car on voyoit alors dans Clairuaux comme l'image d'vn siecle d'or, puisque des hommes vertueux & qui auoient esté riches & honorez dans le monde, se glorifioient dans la pauureté de IESVS-CHRIST, & plantoient vne Eglise par leur sang, par leurs trauaux & par leurs peines, par la faim, la soif, le froid, & la nudité, acquerant à cette Maison par les persecutions, par les injures, & par les neceſſitez qu'ils ont souffertes, les commoditez & la paix dont elle jouït maintenant. Ils ne pensoient pas tant à viure pour eux, que pour IESVS-CHRIST, & pour les freres qui deuoient seruir Dieu dans cette Abbaye. Ils ne se mettoient point en peine de ce qui leur manquoit, pourueu qu'ils laissassent apres eux dequoy pouruoir suffisamment aux neceſſitez de la Maison, en telle sorte neantmoins qu'on ne laissast pas d'y pratiquer la pauureté volontaire qu'on y auoit embrassée pour IESVS-CHRIST.

Clairuaux estoit vne parfaite image de la Penitence, & de la solitude des anciens solitaires.

D'abord que l'on descendoit de la montagne, & qu'on estoit preſt d'entrer à Clairuaux, on reconnoissoit Dieu de toutes parts en ce Monastere; & cette vallée muette publioit par la simplicité & l'humilité des bastimens, la simplicité & l'humilité des pauures de IESVS-CHRIST

Simplicité & humilité des bastimens de Clairuaux.

qui y habitoient : Et enfin ceux qui arriuoient dans cette vallée qui estoit pleine d'hommes, & où il n'estoit pas permis à personne d'estre oisif, tous trauaillans, & chacun estant occupé à l'ouurage qu'on luy auoit ordonné, y trouuoient au milieu du iour vn silence égal à celuy du milieu de la nuict, & le seul bruit qu'ils y entendoient estoit le son des differens ouurages des mains, ou celuy de la voix des freres, lors qu'ils chantoient les loüanges du Seigneur. La renommée de ce grand silence, & l'ordre qu'ils gardoient pour le conseruer imprimoit vne telle reuerence dans l'esprit des seculiers mesmes qui y suruenoient, qu'ils craignoient non seulement de dire des choses mauuaises ou inutiles; mais encore d'en dire quelqu'vne qui ne fust pas assez serieuse & assez graue.

Profond silence dans Clairuaux.

Ouurages des mains.

La solitude de ce desert, dans lequel ces seruiteurs de Dieu demeuroient cachez, qui estoit enuironné d'vne foreſt sombre & espaisse, & resserré entre des montagnes voisines qui le pressoient de toutes parts, representoit en quelque façon la grotte de nostre Pere saint Benoist, où il fut trouué par des bergers, comme s'ils eussent voulu garder encore quelque forme de la demeure & de la solitude de celuy dont ils imitoient la vie. Car bien qu'ils fussent tous en si grand nombre, ils ne laissoient pas d'estre solitaires, & l'ordre selon lequel la charité y estoit reglée, faisoit qu'encore qu'ils fussent beaucoup dans cette vallée, ils ne laissoient pas toutefois d'estre comme seuls : parce qu'au lieu qu'vn homme qui est dans le déreglement & dans le desordre, se tient lieu à luy-mesme d'vne troupe

Solitude de Clairuaux.

& d'vne multitude d'hommes, lors meſme qu'il eſt tout ſeul; icy au contraire par l'vnité de l'eſprit, & par la regularité du ſilence d'vn ſi grand nombre de perſonnes, chacun d'eux en particulier eſtoit comme ſeul, & l'ordre de la diſcipline qui regloit leurs paroles & leurs actions, leur conſeruoit la ſolitude du cœur parmy la multitude & la compagnie.

Simplicité & auſterité dans le viure.

Si leurs maiſons & leurs baſtimens eſtoient 36
ſimples, leur façon de viure l'eſtoit auſſi. Le pain qu'ils mangeoient ſembloit pluſtoſt eſtre fait de terre que de ſon, & il eſtoit fait du bled que la terre de ce deſert ſterile produiſoit à peine, quoy qu'elle fuſt cultiuée auec beaucoup de ſoin & de trauail par les freres. Et les autres viandes dont ils ſe nourriſſoient n'auoient preſque point d'autre gouſt que celuy que la faim, ou l'amour de Dieu leur donnoit: & meſme les Nouices auoient tant de ſimplicité dans leur ferueur, qu'ils trouuoient que ces mets eſtoient encore trop delicats, & conſiderans comme du poiſon tout ce qui cauſoit du plaiſir à celuy qui le mangeoit, ils refuſoient ces dons de Dieu, à cauſe de la douceur & du gouſt qu'ils y ſentoient.

Eſloignement de tous mets delicieux.

Car le ſoin du Pere ſpirituel aydé du ſecours de la grace, auoit produit cét effet en eux, qu'ils ſupportoient non ſeulement auec conſtance, & ſans murmure, mais auſſi auec grande ſatisfaction tout ce que le corps eſt capable de porter, & beaucoup de choſes qui paroiſſoient auparauant impoſſibles à l'homme aſſujetty à ſa chair; & cette ſatisfaction leur auoit cauſé vn autre ſujet de murmure, qui eſtoit dautant plus perilleux qu'ils le croyoient plus ſpirituel & moins

humain. Car ils s'estoient persuadez,& auoient cette pensée fortement grauée dans l'esprit, comme par le tesmoignage de leur propre conscience, que tout plaisir des sens estoit ennemy de l'ame, & ils croyoient qu'il falloit fuïr tout ce que le corps prenoit pour sa nourriture, auec quelque sentiment de plaisir. Et parce que la douceur de l'amour diuin qui les animoit, leur faisoit trouuer douces & delicieuses les choses les plus amères ; ils se figuroient qu'ils viuoient auec plus de delices dans le desert, qu'ils n'auoient fait auparauant dans le monde, & qu'ainsi on les faisoit comme r'entrer par vne autre voye dans la vie sensuelle qu'ils auoient quittée.

37 Or dautant qu'ils tenoient en quelque façon suspecte la correction que leur Pere spirituel leur faisoit tous les iours sur ce sujet,comme s'il eust plus donné au corps qu'à l'esprit, ce different fut enfin remis au jugement de l'Eueſque de Chalons, dont nous auons parlé, qui se trouua present à Clairuaux. Surquoy cét homme puissant en paroles fit vn discours, par lequel il leur monstroit, que toute personne qui refuse les dons de Dieu, à cause que sa grace y fait trouuer du gouſt & de la douceur, est ennemie de sa grace, & resiste au saint Esprit ; & il allegua sur ce sujet l'histoire du Prophete Elisée, & des enfans des Prophetes qui menoient auec luy vne vie solitaire dans le desert, & rapporta qu'vne amertume mortelle s'estant trouuée dans le vaisseau où estoit leur viande, elle fut adoucie par vne vertu de Dieu, & par le ministere du Prophete, qui y respandit vn peu de

L'Eueſque de Chalons regle le zele, & fait cesser le scrupule des Religieux de Clairuaux.

4. Reg. 4.

» farine. Le vaisseau du Prophete, dit cét Eues-
» que, est comme vos viandes qui n'ont rien en
» soy que d'amer : mais la farine qui change l'a-
» mertume en douceur, c'est la grace de Dieu qui
» agit en vous. Prenez donc auec asseurance &
» auec actions de graces, ce qui estant naturelle-
» ment moins propre pour nourrir l'homme, est
» temperé par la grace de Dieu, qui le dispose
» pour vostre vsage & pour vostre nourriture.
» Que si vous demeurez des-obeïssans & incre-
» dules, vous resistez au saint Esprit, & commet-
» tez vne ingratitude contre sa grace.

CHAPITRE XI.

COMME le Saint affoiblit son corps par l'austerité de ses penitences & de ses jeusnes. Et des grands fruits que Dieu luy fit produire par sa grace pour le bien de toute l'Eglise, au milieu de ses foiblesses & de ses incommoditez.

TELLE estoit alors cette illustre Escole de 38
deuotion & de penitence sous l'Abbé Bernard, & sous sa conduite dans cette tres-celebre & tres-aimable vallée. Telle y fut la ferueur de la discipline reguliere, ce Saint y ayant estably toutes choses; & edifié à Dieu vn tabernacle dans la terre selon le modele qui luy auoit esté monstré sur la montagne, lors qu'il estoit auec Dieu dans la solitude de Cisteaux, comme Moyse dans la nuée. Et pleust à Dieu qu'apres qu'il eut vn peu temperé la ferueur des premieres années de sa vie religieuse, apres qu'il eut appris, & qu'il se fut en quelque sorte accoustumé à estre homme auec les hommes, & à auoir esgard aux besoins & aux necessitez des foibles, en compatissant aux infirmitez humai-

nes ; pleuſt à Dieu, dis-je, qu'il ſe fuſt monſtré auſſi doux, auſſi diſcret, & auſſi ſoigneux enuers ſoy-meſme, qu'il l'eſtoit enuers les autres. Mais incontinent qu'il ſe vit libre de l'obligation de cette obeïſſance qu'il rendit durant vne année à l'Eueſque de Chalon, & qu'il fut maiſtre de ſoy ; comme vn arc débandé retourne à ſon premier eſtat, ou comme vn torrent qui a eſté retenu, court apres auec autant d'impetuoſité qu'auparauant ; cét homme de Dieu reprit auſſi auec la meſme ardeur ſes premieres auſteritez, comme voulant venger ſur luy-meſme la longueur de ce repos, & recompenſer la perte qu'il auoit faite par l'interruption du cours de ſa penitence.

Le Saint reprend ſes premieres auſteritez.

Vous l'euſſiez veu, quoy que foible & languiſſant, eſſayer & entreprendre tout ce qu'il vouloit, conſiderer peu ce qu'il pouuoit, eſtre tres-ſoigneux pour les autres, & tres-negligent pour ſoy, tres-obeïſſant à tous en toute autre choſe, mais obeïſſant auec peine, ſoit à la puiſſance de ſes Superieurs, ſoit à la charité de ſes freres pour ce qui regardoit ſa perſonne. Car n'eſtimant jamais rien ce qu'il auoit fait juſques alors, il entreprenoit de plus grandes choſes, afin de ne point épargner ſa chair, & de fortifier de plus en plus ſon eſprit par les exercices de la pieté ; & bien qu'il fuſt attenué par beaucoup de differentes maladies, il acheuoit encore de s'abbattre par des jeuſnes & par des veilles continuelles.

39 Il prioit debout le iour & la nuict, juſqu'à ce que ſes genoux eſtans affoiblis par le jeuſne, & ſes pieds enflez par le trauail, ils ne pûrent plus

Ses Oraiſons.

Son cilice.

soustenir son corps. Il porta vn cilice assez long-temps, & tant qu'il le pût cacher; mais il le quitta aussi-tost qu'on s'en apperceut, & reprit l'vsage commun de son Monastere. Sa nourriture estoit du pain & du laict, vne liqueur composée du suc de quelques legumes cuittes, ou de la boüillie telle qu'on a accoustumé de la faire pour les enfans; & pour ce qui est des autres viandes, ou il s'en priuoit à cause de ses incommoditez, ou il les refusoit par le desir de faire abstinence. S'il vsoit quelquefois de vin, c'estoit rarement, & en tres-petite quantité, asseurant que l'eau luy estoit meilleure. Mais quoy qu'il fust si languissant & si espuisé de force, il souffroit encore auec peine d'estre quelquefois dispensé du commun trauail des Religieux, soit de l'office du iour, ou de celuy de la nuict, ou des occupations & des deuoirs de sa charge.

Sa nourriture.

Son boire. Tres-peu de vin.

Les Medecins qui le voyoient, admiroient sa maniere de viure, & disoient, qu'il faisoit autant de violence à son naturel, que si l'on attachoit vn agneau à la charuë, & qu'on le contraignist de labourer. Lors que ces frequens vomissemens de cruditez indigestes, qui estoient causez par la corruption de son estomac, commencerent à incommoder les autres, particulierement dans le chœur, il ne se retint pas encore si tost d'y aller auec ses freres, mais ayant fait creuser vn lieu proche de sa place pour receuoir ce qu'il jetteroit, il passa ainsi quelque temps comme il pût dans cette fascheuse incommodité. La chose estant enfin deuenuë insupportable, il fut alors obligé de se priuer mesme de cette consolation, de n'assister plus à l'office

Frequens vomissemens du Saint.

auec

auec les Religieux, & de se tenir en particulier; excepté quand il falloit qu'il se trouuast quelquefois auec eux en Chapitre, ou pour leur parler, ou pour les consoler, ou pour leur faire pratiquer exactement la discipline Religieuse. Et ce fut cette malheureuse necessité, qui contraignit premierement la sainte assemblée de ces seruiteurs de Dieu, de se priuer de la frequente compagnie de leur saint Pere. Ce qui nous donne vn iuste sujet de pleurer, & de plaindre le triste effet de son indisposition; quoy que d'ailleurs nous reuerions ses saints desirs, & le zele de son ardente pieté.

Mais encore ne doit-on pas tant déplorer cét effet de ses maladies, & de ses langueurs. Car qui sçait si la sagesse de Dieu n'a point eu dessein de confondre tant de choses si fortes & si puissantes de ce monde, par la foiblesse, & par l'infirmité de cét homme? Et a-t'on veu que jamais aucune de ses maladies l'ait empesché d'executer ce que Dieu vouloit accomplir par son entremise, selon la grace qu'il luy en auoit donnée? Et qui est celuy de nostre siecle, quelque fort que soit son corps, & quelque ferme que soit sa santé, qui ait fait d'aussi grandes choses que ce Saint en a faites, & en fait encore tous les iours pour la gloire de Dieu, & pour le bien de l'Eglise, estant tout mourant & tout languissant? Combien est grand le nombre des hommes qu'il a tirez de la corruption du monde, & par sa parole, & par son exemple, & qu'il a portez non seulement à vne conuersion veritable, mais aussi à vne haute perfection? Combien a-t'il fondé de Maisons composées de ces saints

Combien il a fait de grãdes choses dans l'Eglise, nonobstant la foiblesse de son corps.

Religieux, qui ſont comme autant de villes de refuge dans toute la Chreſtienté, afin que tous ceux qui ont commis des pechez & des crimes, & qui ont eſté jugez dignes de la mort eternelle, ſe reconnoiſſent, ſe conuertiſſent au Seigneur, & recourent à ces aziles pour y trouuer leur ſalut & leur ſeureté? Quels ſchiſmes n'a-t'il point appaiſez? Quelles hereſies n'a-t'il point confonduës? Quelles diuiſions des Egliſes, & quelles guerres des peuples n'a-t'il point étouffées ou pacifiées? Et encore toutes ces choſes ſont publiques ou generales. Mais qui peut compter toutes les aſſiſtances qu'il a renduës à vne infinité d'ames en particulier, & marquer les circonſtances des occaſions, des perſonnes, des lieux, & des temps, où il s'eſt employé ſi charitablement pour les ſecourir.

Excuſes de ſes auſteritez exceſſiues.

Apres tout, ſi l'on blaſme en luy l'excés d'vne ſi ſainte ferueur, cét excés meſme trouuera de la reuerence parmy les perſonnes de pieté; & tous ceux qui ſont animez de l'Eſprit de Dieu craindront beaucoup de reprendre trop ce qui paroiſt de trop dans vn ſi grand ſeruiteur de Dieu. Les hommes l'excuſeront aiſément, puis qu'il s'en trouue à peine d'aſſez indiſcrets pour entreprendre de condamner par des jugemens temeraires celuy que Dieu juſtifie par tant de grandes merueilles, & tant d'actions ſublimes qu'il a faites par ſon miniſtere. Heureux celuy, à qui on impute ſeulement pour faute ce qui ſeroit aux autres vn ſujet d'éleuement & de gloire! Mais en quoy aura-t'il eſté coupable, ſi eſtant ieune, & l'Eſcriture ſainte loüant celuy qui eſt toûjours en crainte, & ne ſe tient jamais aſſeuré, 41

Prou. 28.

sa ieunesse luy a esté suspecte ; & s'il s'est efforcé de respondre par ses trauaux & par ses mortifications extraordinaires à cette plenitude de vertus qu'il auoit receuë de la grace & de la liberalité de Dieu? Et d'ailleurs, sa vie estant proposée à tous pour estre imitée comme vn modelle tres-accomply, elle deuoit aussi seruir d'exemple d'vne abstinence non commune. Et si ce seruiteur de Dieu a pû exceder en ce point, les ames pieuses pourront suiure sa ferueur, & éuiter son excés.

Que le Saint luy-mesme en a condamné l'excés.

Mais pourquoy m'efforçay-je de l'excuser, puisque luy-mesme qui se desfie de toutes ses actions, ne rougit point de s'accuser encore aujourd'huy, comme d'vne espece de sacrilege, de ce qu'il a tellement affoibly son corps par vne ferueur indiscrette, qu'il l'a rendu presque inutile au seruice de Dieu & de ses freres ? Neantmoins il a esté guery en partie de ses infirmitez, & dans son infirmité mesme il est deuenu fort & puissant. Car la vertu & la puissance de Dieu esclatant dauantage dans sa foiblesse, a imprimé jusqu'à present plus de respect pour luy dans l'esprit des hommes, & par ce respect luy a acquis plus d'autorité, & par cette autorité plus d'obeïssance. Dieu le disposoit desiors à la pre-
42 dication de sa parole, ayant esté (comme nous auons dit plus haut) destiné à cét employ dés le ventre de sa mere, selon que Dieu l'auoit tesmoigné par vne reuelation celeste : & il ne l'y disposoit pas seulement desiors, mais encore dans tout le temps de sa conuersion, de son sejour à Cisteaux, & de sa Superiorité, Dieu le preparant par l'ordre de sa prouidence à ce mi-

niſtere pour lequel il l'auoit creé, où il deuoit procurer l'auancement de la vie Religieuſe, & de tout l'eſtat Eccleſiaſtique : quoy que le Saint ignoraſt alors que Dieu le vouluſt employer de cette ſorte pour ſon ſeruice.

Dieu l'auoit deſtiné pour la reformation de la diſcipline Monaſtique.

Il conſacra les premices de ſa ieuneſſe au deſſein qu'il auoit de renouueller parmy les Religieux de ſon temps le premier l'eſprit & l'ancienne pureté de ceux des ſiecles paſſez; & pour l'accompliſſement d'vn ſi grand ouurage, il s'occupa tout entier dans l'enclos de ſon Monaſtere à inſtruire ſes freres par ſon exemple, & par ſes paroles. Mais lors que depuis il fut reduit par la foibleſſe de ſon corps à vn autre genre de vie, & à vne autre maniere d'agir, comme nous auons dit, & qu'il fut contraint par ſes incommoditez, & par la loy de la neceſſité de ſe ſeparer plus que de couſtume, de la commune conuerſation de ſes Religieux, il commença par cette occaſion à eſtre comme expoſé aux gens du monde, dont vn grand nombre le venoit deſia viſiter; & leur donnant plus facilement la liberté de jouïr de ſa preſence, il leur preſchoit la parole de la vie eternelle. Et lors qu'il eſtoit obligé par l'obeïſſance de s'éloigner dauantage de Clairuaux pour les publiques neceſſitez de l'Egliſe, quelque part qu'il allaſt, & quelque ſuiet qu'il euſt de parler, il ne pouuoit ſe taire de Dieu, ny ceſſer de faire les choſes qui regardoient ſon ſeruice. Ce qui le rendit ſi connu en peu de temps, que l'Egliſe le iugeant vne des plus nobles & des plus vtiles parties de ſon corps, s'en ſeruit dans toutes les rencontres importantes où elle auoit beſoin de ſon miniſtere.

Et pour ſecourir toute l'Egliſe.

Et bien que depuis la premiere fleur de sa jeunesse il ait tousiours esté remply auec abondance des fruits de l'Esprit de Dieu, il receut toutefois alors auec plus de plenitude celuy que l'Apostre appelle, *la manifestation de l'Esprit*, pour l'vtilité & le bien des ames, faisant paroistre dans ses discours vne plus grande fecondité de science & de sagesse, auec le don de prophetie, & la grace des miracles, & des diuerses gueri-sons des maladies. Ie rapporteray icy quelques-vnes de ces merueilles auec la mesme fidelité que ie les ay apprises de personnes tres-dignes de foy. 1. Cor. 12.

CHAPITRE XII.

PREMIERS *miracles de saint Bernard, & comme son frere, & son oncle auoient peur qu'il n'en conceust de la vanité.*

43 VOICY le premier miracle que IESVS-CHRIST fit paroistre au monde par l'entremise de son seruiteur. Apres qu'il eut desia passé quelques années dans Clairuaux, vn Gentilhomme qui estoit mesme son parent, nommé Ioubert de la Ferté, qui est vn village proche du Monastere, tomba dans vne violente maladie, & fut tellement surpris de son mal, qu'il perdit entierement la connoissance & la parole. Et ce qui affligeoit dauantage son fils Ioubert le jeune, & causoit plus de douleur à tous ses amis, estoit que cét homme de condition, & qui auoit vescu auec éclat dans le monde, mouroit sans Confession & sans le saint Viatique. Saint Bernard n'estant pas alors à Clairuaux, on l'enuoya querir en diligence au lieu où il estoit. Il vint, & trouua que depuis trois jours ce malade estoit

I. Miracle. Il fait reuenir à vn homme mourant le jugement & la parole, pour donner ordre à sa conscience.

en ce meſme eſtat. Il fut eſmeu de compaſſion en le voyant, & fut touché des larmes de ſon fils, & de celle des autres qui le pleuroient, & il ſe confia tellement en la miſericorde de Dieu,
,, qu'il leur dit auec grande hardieſſe : Vous ſça-
,, uez que cét homme a opprimé les Egliſes, a ty-
,, ranniſé les pauures, & commis de grandes of-
,, fenſes contre Dieu. Si vous me promettez que
,, l'on rendra aux Egliſes ce qui leur a eſté oſté, &
,, que l'on fera ceſſer les vſurpations violentes
,, dont on a chargé les pauures, il parlera encore,
,, ſe confeſſera de ſes pechez, & receura auec de-
,, uotion les ſaints Sacremens. Tous ceux qui
,, eſtoient preſens admirerent cette parole ; le fils
,, s'en reſiouït ; toute cette maiſon en conceut vne
,, extréme joye. L'on promet auec ſerment d'ac-
complir tout ce que l'homme de Dieu auoit ordonné, & l'on en execute meſme ce qui le pouuoit eſtre ſur l'heure.

Mais quant à ſon frere Gerard & à ſon oncle Gauldry, ils furent ſi eſtonnez & ſi troublez, qu'ils luy parlerent en ſecret touchant cette promeſſe qu'il auoit faite, le reprirent auec aigreur, & s'éleuerent contre luy auec des paroles rudes & fortes. A quoy il reſpondit en peu de
,, paroles & auec ſimplicité : Dieu peut faire fa-
,, cilement ce que vous ne pouuez que difficile-
,, ment vous perſuader. Et en ſuite apres auoir prié Dieu, il luy offrit le Sacrifice immortel pour ce malade, & durant qu'il l'offroit il arriua vn homme qui dit que Ioubert, dont nous auons parlé, auoit recouuré la parole, & demandoit auec grande inſtance que le Saint ſe haſtaſt de le venir voir. Apres qu'il eut acheué le Sacri-

fice de la Messe, il y alla, & le malade luy confessa ses pechez auec gemissemens & auec larmes, & receut les saints Sacremens ; Il vescut & parla depuis deux ou trois jours, & ordonna que l'on executast ponctuellement ce que le saint Abbé auoit commandé. Il disposa aussi de ses affaires domestiques ; Il fit des aumosnes, & mourut enfin fort chrestiennement, esperant beaucoup en la misericorde de Dieu.

II. Miracle. Bras sec guery.

44 Le saint Pere reuenant vn jour des prez, il rencontra vne femme qui venoit de loin, & qui tenoit entre ses bras vn petit garçon, qui depuis sa naissance auoit eu la main & tout le bras sec. Estant esmeu par les larmes & par les supplications de cette mere, il commanda qu'elle mist l'enfant à terre, & apres auoir prié, il fit en suitte le signe de la croix sur luy, sur son bras, & sur sa main, & dit à la femme qu'elle appellast son fils, ce qu'elle n'eut pas plustost fait, qu'il accourut & embrassa sa mere auec ses deux bras, s'estant trouué parfaitement guery dés le mesme instant.

Gauldry oncle du Saint, & Guy son frere aisné le tourmentoient à cause de ses miracles.

45 Or les freres & les fils spirituels du bien-heureux Pere admiroient ce qu'ils entendoient & ce qu'ils voyoient de luy ; & toutefois ils n'en estoient point touchez d'vne gloire humaine, comme auroient esté des hommes charnels, mais d'vne affection spirituelle qui les faisoit craindre pour luy, à cause qu'il estoit encore jeune, & nouuellement conuerty à Dieu. Son oncle Gauldry, & Guy l'aisné de ses freres, estoient plus animez de ce zele que tous les autres, de sorte qu'il sembloit que Dieu les luy eust donnez comme deux aiguillons de sa chair,

de peur qu'elle ne s'éleuaſt par la grandeur des graces qu'il receuoit. Car ils le tourmentoient auec les paroles les plus rudes, n'eſpargnant point la tendreſſe de ſon naturel plein de modeſtie & de pudeur, deſcriant meſme ſes meilleures actions, faiſant paſſer pour rien tous ſes miracles, & affligeant ſouuent juſqu'aux larmes par leurs reproches & leurs accuſations cét homme ſi doux, & qui ne vouloit jamais dire vne ſeule parole pour ſa defenſe.

Le venerable Eueſque de Langres Godefroy, qui eſtoit parent du Saint, qui l'auoit ſuiuy dans ſa conuerſion, & depuis l'auoit accompagné par tout, raconte ſouuent, que le premier miracle qu'il luy auoit veu faire, s'eſtoit fait en la preſence de ſon frere Guy dont nous venons de parler. Que le Saint paſſant par vn lieu appellé Nanton, du Dioceſe de Sens, vn jeune homme qui auoit vne fiſtule au pied, ſupplia auec grande inſtance le ſaint Abbé de vouloir toucher ſon mal, & luy donner ſa benediction : qu'auſſi-toſt qu'il eut fait le ſigne de la croix ſur luy, il ſe trouua guery ; & que fort peu de iours apres repaſſant par le meſme village, ils le trouuerent dans vne parfaite ſanté ; & que neantmoins le frere du Saint n'auoit pas laiſſé depuis ce miracle meſme de l'accuſer de preſomption, de ce qu'il auoit bien oſé toucher cét homme : tant eſtoit grande la charité qui le faiſoit craindre pour luy.

CHAPITRE XIII.

GVERISON miraculeuſe de ſon oncle Gauldry. Que pluſieurs de ſes Religieux luy ont apparu apres leur mort : de la multiplication miraculeuſe du bled de Clairuaux durant vne famine : & de la charité des Religieux enuers les pauures. Gueriſon d'vn homme que ſa femme auoit enſorcelé.

46 IL arriua preſqu'au meſme temps que ſon oncle Gauldry, qui eſtoit animé du meſme zele, & qui accabloit, comme nous auons dit, la grande douceur de ſon neueu par de rudes reprimendes, tomba malade d'vne violente fiévre. Enfin ſon mal s'augmenta, & il ſe trouua ſi preſſé par l'excés de la douleur, qu'il ſupplia tres-humblement l'Abbé ſon neueu d'auoir pitié de luy, & de luy procurer le meſme ſecours qu'il auoit accouſtumé de donner aux autres. Mais le Saint, dont l'eſprit eſtoit plus doux que le miel, ie fit ſouuenir doucement & en peu de paroles de ſes reproches continuels ſur ce ſujet ; luy faiſant quaſi accroire qu'il luy faiſoit cette priere pour le tenter. Mais lors qu'il vit que le malade perſiſtoit touſiours dans ſa ſupplication, il le toucha de ſa main, & commanda à la fiévre de s'en aller. La fiévre obeït à ce commandement, & le quitta auſſi-toſt, & il eſprouua en luy-meſme la vertu miraculeuſe qu'il reprenoit dans la gueriſon des autres.

Gauldry oncle du Saint eſtant deuenu malade, demande ſa gueriſon à ſon neueu.

Apres que Gauldry eut veſcu quelques années dans Clairuaux auec vne grande ferueur d'eſprit, & vn zele ardent pour pratiquer toutes ſortes de vertus ; il paſſa de cette vie à vne meilleure, & preſque vne heure auant ſa mort,

Mort de Gauldry oncle de S. Bernard.

il fut troublé en vn instant, il fremit soudain, & tout son corps fut agité d'vne maniere terrible : mais estant reuenu en suitte dans son premier calme, il mourut enfin fort doucement, & auec vn visage serain & tranquille. Dieu ne voulut pas que l'Abbé qui estoit en peine de cét accident, en ignorast le sujet. C'est pourquoy quelques iours apres, le mesme Gauldry luy apparut la nuict en songe, & lors qu'il l'interrogea de l'estat où il estoit, ce mort luy respondit:
„ Qu'il estoit parfaitement heureux. Et sur ce que le Saint luy demanda, quelle auoit esté la cause de cette horrible & si subite agitation de tous ses membres dans sa mort : son oncle luy dit;
„ Qu'à cette mesme heure deux Demons l'auoient voulu precipiter comme dans vn puits
„ d'vne espouuantable profondeur; & que ce spectacle si affreux l'auoit fait trembler, comme il
„ auoit veu. Mais que saint Pierre estant accouru
„ à son secours, l'auoit tiré d'entre leurs mains;
„ & que depuis il n'auoit ressenty aucun mal,
„ ny aucun trouble.

Religieux d'vn naturel rude.

Ie serois trop long, si ie voulois rapporter 47 tout ce que Dieu luy a reuelé touchant la beatitude, ou les besoins de ceux qui estoient sortis de ce monde depuis sa conuersion. Ie diray toutefois vne chose qu'il raconte souuent luy-mesme, pour seruir d'auertissement aux freres. Il mourut dans le Monastere vn certain Religieux qui auoit bonne intention; mais sa maniere d'agir & sa conuersation estoit rude au regard de tous les autres, & il compatissoit moins à leurs foiblesses qu'il ne deuoit. Il apparut peu de iours apres au seruiteur de Dieu auec vn

visage triste, & auec toutes les marques exterieures d'vne condition miserable & pitoyable, tesmoignant qu'il n'estoit pas dans vn estat aussi heureux qu'il eust desiré; & le Saint luy en ayant demandé la cause, il respondit en gemissant: Qu'il auoit esté liuré à quatre satellites; Et « à cette parole il fut aussi-tost pousse & comme chassé auec precipitation de la presence de l'homme de Dieu, lequel faisant vn grand soûpir, voyant qu'on emmenoit son Religieux de deuant luy, il luy cria: Ie vous commande au « nom du Seigneur, de me venir dire de nouueau « & dans peu de temps en quel estat vous serez. « En suitte de cette apparition, il se mit à prier pour luy, & offrir à Dieu l'Hostie salutaire pour le repos de son ame. Il aduertit aussi quelques-vns de ses freres, qu'il reconnoissoit plus saints que les autres, de se joindre auec luy dans ce mesme office de charité; & il ne cessa point iusqu'à ce qu'il eust receu cette extréme joye d'apprendre de sa bouche dans vne seconde apparition, ainsi qu'il luy auoit commandé, qu'il estoit deliuré de toutes ses peines.

48 [Le venerable Hombert, qui depuis a basty l'Abbaye d'Igny, & en a esté le premier Abbé, estoit si malade d'epilepsie à Clairuaux, qu'il en tomboit sept fois en vn iour; & qu'ayant enfin l'esprit troublé, à peine pouuoit-il estre retenu dans son lict estant lié. Le Saint qui honoroit d'vne affection particuliere la saintete de ce Religieux, fut touché de zele & de charité pour luy, & dit: Que faisons-nous? Allons prier « Dieu. Il n'eut pas plustost fléchy les genoux « dans l'Eglise, qu'Hombert s'endormit entre les

Cecy est pris des Manuscrits, & de l'Edition de Horstius.

mains de ceux qui le tenoient ; & le lendemain qui estoit vn Dimanche, ayant receu le saint Sacrement de la main du Saint, il se trouua parfaitement guery, & ne retomba plus iamais dans ce mal.]

Multiplication miraculeuse du bled de Clairuaux durant vne famine.

Vers ce temps il y eut vne famine en France, 49
& dans les Prouinces circonuoisines, mais Dieu par sa benediction remplit auec abondance les greniers de ses seruiteurs, bien qu'ils n'eussent iamais pû auparauant amasser par leurs trauaux vne prouision suffisante pour toute l'année. Et mesme apres qu'ils eurent fait la recolte, & compté tout auec soin, ils n'auoient pas creu en auoir assez pour viure seulement iusques à Pasques ; & quand ils voulurent acheter le surplus, ils ne trouuerent pas assez d'argent, à cause que tout se vendoit beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire. Ce qui fit que depuis le Careſme vn grand nombre de pauures eut recours à eux, & receut de leur charité ce qui leur estoit necessaire, Dieu recompensant leur grande foy, & benissant de telle sorte leur petite prouision, qu'ils eurent suffisamment dequoy se nourrir iusqu'à la moisson prochaine, & dequoy assister ceux qui leur vouloient demander du pain.

Mary enforcelé par sa femme.

Vne femme adultere tourmentoit par des sortileges son mary qui estoit pauure, & ne demeuroit pas loin du Monastere : & selon qu'elle l'auoit menacé dans sa colere & dans sa fureur, elle auoit fait par ses malicieux charmes, que le corps de ce miserable estoit tout consumé & desseché, & qu'il ne pouuoit ny viure ny mourir. Il perdoit mesme souuent l'vsage de la parole & de tous les sens du corps ; & apres il

reuenoit à soy, non pas tant pour viure, que pour mourir plus cruellement & par vne longue mort. On l'amena enfin à l'homme de Dieu, qui estoit alors dans le Monastere, & on luy raconta l'extréme malheur de ce pauure homme. Il fut touché d'vne violente indignation de ce que la malice de nostre ancien ennemy auoit vsurpé vne telle puissance sur vn Chrestien. Il appella deux de ses freres, & fit porter le malade deuant le saint Autel, mettant sur sa teste vn petit vase où l'Eucharistie estoit enfermée; & il defendit au Demon par la vertu de ce Sacrement, de faire plus aucun mal à ce membre de IESVS-CHRIST. L'effet suiuit sa parole, & vne foy parfaite rendit à ce pauure malheureux, apres tant de tourmens, vne parfaite santé.

Guery par le saint Sacremẽt que saint Bernard luy mit sur la teste.

CHAPITRE XIV.

PLVSIEVRS miracles de saint Bernard. D'vne lettre qui ne fut point moüillée, quoy qu'il la dictast à l'air durant la pluye. D'vn de ses Religieux qu'il auoit reeranché de la Communion pour vne faute secrette. Des mouſches de Foigny. D'vn jeune garçon qu'il guerit. D'vn boiteux. De quelques jeunes Gentilshommes qu'il conuertit.

50 ROBERT Religieux de Clairuaux & parent du Saint, ayant esté trompé par la persuasion de quelques-vns, lors qu'il estoit encore jeune, se retira à Clugny. Apres que le venerable Pere eut dissimulé quelque temps cette action, il resolut de le r'appeller par vne lettre, qu'il dicta à Guillaume, qui fut depuis le premier Abbé du Monastere de Rieuaux, lequel escriuoit sous luy. Estant tous deux assis

Lettre escrite durant la pluye sans que le papier fust moüillé.

Cette Abbaye est en Angleterre, & fut fondée en 1131.

dehors & à l'air (car ils estoient sortis de l'enclos de l'Abbaye pour faire cette lettre plus en secret) il suruint en vn moment vne pluye qui les surprit, & aussi-tost celuy qui escriuoit (comme nous l'auons appris de luy-mesme) voulut serrer le papier : Mais le Saint luy dit; C'est vne œuure de Dieu : continuez d'escrire, ne craignez point. Et sur cette parole du Pere il continua d'escrire, & au milieu de la pluye nulle goutte d'eau ne tomba sur son papier, qui fut ainsi comme couuert contre la pluye par la vertu de la charité, le mesme Saint qui dictoit la lettre ayant conserué les feüilles où on l'escriuoit, & le merite de sa sainteté & de son zele ayant esté plus fort que l'ordre des elemens & de la nature. Ce grand miracle a porté depuis ses Religieux à mettre cette lettre la premiere de toutes dans le recueil de ses lettres.

Ce neueu de saint Bernard fut touché de cette lettre, & reuint à Clairuaux.

Le jour d'vne des principales festes & des plus solemnelles de l'année, vn Religieux qu'il auoit suspendu de la sainte Communion de l'Autel, à cause d'vne faute secrette, craignant d'estre remarqué, & ne pouuant supporter cette confusion, eut assez de hardiesse pour se presenter auec tous les autres qui receuoient le Corps de IESVS-CHRIST de sa main. Le Saint qui l'apperceut ne voulut pas le rejetter, dautant que la cause de ce retranchement de l'Eucharistie estoit cachée ; mais il pria Dieu du fonds de son cœur, qu'il ne laissast pas impunie vne telle presomption, & qu'il tirast du bien de ce mal. En suitte de cette priere, le Religieux qui auoit receu la sainte Hostie ne la pût faire passer dans son estomac, & apres auoir fait tous

51. Separation de l'Eucharistie pour vne faute secrette.

ſes efforts pour l'aualler, il fut reduit à la conſeruer toute entiere dans ſa bouche auec beaucoup de crainte & de tremblement. Quand on fut ſorty de Sexte, ce pauure homme tira le ſaint Pere à part, & ſe jettant à ſes pieds, luy deſcouurit auec beaucoup de larmes ce qu'il ſouffroit, & ouurant la bouche, luy monſtra l'Hoſtie qui y eſtoit encore. Le Saint l'ayant repris de la faute qu'il auoit faite, & voyant qu'il la confeſſoit, luy donna l'abſolution, & le Religieux receut apres ſans difficulté le Corps de noſtre Seigneur.

Mouches de Foigny excommuniées.

Elle fut fondée en 1121. par Enguerrand Seigneur de Coucy.

52. Non ſeulement dans les occaſions importantes, mais dans les plus petites meſmes, il a fait de grands miracles. Eſtant venu à Foigny, qui eſt vne des premieres Abbayes qu'il a fondée luy-meſme dans le Dioceſe de Lân, lors qu'on ſe preparoit pour dedier la nouuelle Egliſe qu'il y fit baſtir, elle fut remplie d'vne ſi incroyable quantité de mouches, que leur bruit & leur mouuement continuel & faſcheux importunoit, & troubloit extrémement ceux qui y entroient; & comme on ne trouuoit aucun remede pour les chaſſer, le Saint dit: Ie les excommunie. Et le lendemain au matin on les trouua toutes mortes; & parce qu'elles auoient couuert tout le paué, on les jetta dehors auec des pelles, & ainſi l'Egliſe en demeura nette. Ce miracle fut ſi connu & ſi celebre, que la malediction des mouſches de Foigny a paſſé en prouerbe parmy les peuples d'alentour, dont vn grand nombre eſtoient venus pour aſſiſter à la Dedicace de cette Egliſe.

53. Dans vn autre Monaſtere nommé Charlieu,

Ieune enfant qui pleuroit tousiours, guery par vn baiser du Saint.

le Saint guerit par vn baiser vn jeune enfant qui pleuroit & crioit sans cesse durant l'espace de plusieurs iours, sans qu'on le pûst consoler (ce qui est vne espece de maladie que les Medecins n'ignorent pas) & deuenoit tout sec, & se consumoit peu à peu. Le saint Pere luy parlant en particulier l'auertit de confesser ses pechez, & aussi-tost qu'il se fut confessé, son visage deuenant calme, il supplia l'homme de Dieu de luy donner vn baiser de paix, qu'il n'eut pas plustost receu de la bouche du Saint, qu'il demeura dans vne parfaite tranquillité, & la source de ses larmes estant sechée, il s'en retourna chez luy auec joye se voyant parfaitement guery de son mal.

Cette Abbaye de Charlieu est dans le Diocese de Besançon. Elle fut fondée en 1131. Regnaud Comte de Bourgogne en fut le fondateur.

Enfant boiteux qui marcha droit.

L'Abbé suiuant vn iour ses Religieux qui 54
s'en alloient au trauail, vn pere luy offrit son fils boiteux, & le supplia qu'il daignast le toucher; mais l'homme de Dieu s'en excusoit, disant que ce n'estoit pas à vne personne d'aussi peu de vertu que luy, que l'on deuoit s'addresser pour obtenir de Dieu de telles faueurs, & que de faire marcher droit les boiteux estoit l'effet d'vne grace Apostolique, & non de la sienne. Neantmoins estant vaincu par les instantes supplications du pere, il fit le signe de la croix sur l'enfant, & le renuoya. L'enfant se trouua mieux depuis cette heure, & peu de iours apres il fut ramené par son pere, qui le presenta tout guery au seruiteur de Dieu, luy rendant beaucoup d'actions de graces.

Gentilshommes conuertis.

Vne autre fois vne troupe de Gentilshom- 55.
mes alla à Clairuaux pour voir le lieu, & cét Abbé si celebre. C'estoit vn peu auant le sacré

temps

temps du Careſme. Et comme preſque tous ces jeunes hommes faiſoient profeſſion des armes, ils cherchoient par tout ces execrables aſſemblées qu'ils appellent des *Tournois*. Il commença à les ſupplier qu'ils interrompiſſent ces exercices militaires, & qu'ils fiſſent ſuſpenſion d'armes pour ce peu de iours qui reſtoient juſques au Careſme. Mais eux le refuſans auec obſtination, & ne pouuans ſe reſoudre à luy accorder cette priere, il dit : I'ay vne telle confiance en « Dieu, que j'eſpere obtenir de luy cette petite « tréve que ie vous demande, & que vous me re- « fuſez. Et ayant appellé vn Religieux, il com- « manda qu'on leur preſentaſt à boire de la ceruoiſe laquelle il benit, & leur dit : Beuuez à la « ſanté de vos ames. Ils en beurent tous, quelques-vns toutefois auec repugnance, à cauſe qu'ils eſtoient enchantez de l'amour du monde, & qu'ils craignoient l'effet de la puiſſance diuine, qu'ils eſprouuerent depuis par leur entiere conuerſion. Car eſtant partis du Monaſtere, ils commencerent à s'enflammer l'vn l'autre par des paroles ardentes, & qui ſortoient du feu que Dieu allumoit en ce moment dans leurs cœurs; & enfin cette inſpiration fut ſi puiſſante, & le trait dont Dieu penetra leurs ames, fit vn ſi prompt changement en eux, qu'à l'heure meſme ils reſolurent de retourner de leur chemin à Clairuaux d'où ils venoient de partir, & de leurs voyes corrompuës aux voyes de Dieu toutes pures & toutes celeſtes, dont ils s'eſtoient éloignez il y auoit fort long-temps. Et dans cette reſolution ils vinrent jetter leurs armes aux pieds du Saint, & conſacrerent leurs mains &

leurs vies aux exercices tranquilles de la guerre spirituelle des enfans de IESVS-CHRIST. Quelques-vns d'eux combattent encore aujourd'huy pour le seruice de Dieu, & les autres regnent desia auec luy dans le Ciel, ayant esté deliurez des liens du corps.

Petit enfant qui baisa plusieurs fois la main du Saint.

Mais y a-t'il sujet de s'estonner, que des hommes raisonnables & auancez en âge soient touchez d'vne pieuse reuerence enuers cét homme de Dieu, puisque la vertu diuine a imprimé vn respect extraordinaire pour sa personne si sainte dans les enfans mesmes, qui n'auoient pas encore l'vsage de la raison, & qui ne sçauoient ce que c'estoit que pieté ? Plusieurs connoissent l'illustre jeune Gaultier de Montmirail, dont l'oncle nommé Gaultier, estoit l'vn de ces Gentilshommes qui s'enrollerent dans Clairuaux au nombre de ceux qui faisoient profession de la milice sacrée de IESVS. Lors que ce jeune Gaultier estoit encore petit enfant, & n'auoit pas encore trois mois, & que dans cét âge si tendre il ne pouuoit connoistre que les mammelles de sa nourrice; sa mere le presenta au saint Abbé pour receuoir sa benediction; estant transportée de joye de ce qu'elle auoit esté assez heureuse pour receuoir chez elle vn hoste si Saint. Et lors que, selon qu'il auoit accoustumé de faire en tout temps & en tous lieux, il se mit à parler de ce qui regardoit le salut & l'edification des ames à ceux qui estoient presens, la mere de ce petit enfant, laquelle le tenoit entre ses bras, se tint assise à ses pieds; & il arriua qu'estendant quelquefois sa main en parlant, le petit enfant taschoit de la prendre. Lors qu'il eut fait plu- 56

sieurs fois la mesme action, on s'apperceut enfin du dessein qu'il paroissoit auoir, & tous ceux qui estoient là presens estant surpris d'admiration, le Saint approcha sa main, afin que le petit enfant la pût prendre comme il desiroit; & alors auec vne merueilleuse reuerence en mettant l'vne de ses mains sous celle du Saint, & la tenant de l'autre, il la porta à sa bouche, & la baisa, & il ne fit pas cela seulement vne fois, mais toutes les fois qu'il pût tenir cette bien-heureuse main.

CHAPITRE XV.

GRANDE maladie du Saint. Vision où il se defendit contre le Diable qui l'accusoit deuant le jugement de Dieu. La sainte Vierge, saint Laurent, & saint Benoist luy apparoissent & le gueriſſent. Guillaume Abbé de saint Thierry de Rheims qui a escrit ce premier Liure de la Vie du Saint est guery par luy d'vne grande maladie.

57 LE Saint eut vne maladie, dans laquelle il sembloit auoir comme vne source de flegme, qui luy faisoit couler incessamment des eaux par la bouche, ce qui espuisa ses forces iusques à tel point, qu'il fut reduit à l'extremité. Ses enfans & ses amis le croyant prés de sa fin s'assemblerent comme pour assister aux funerailles d'vn tel Pere, & ie m'y trouuay moy-mesme auec les autres, ce saint homme ayant touſiours eu assez de bonté pour me mettre au nombre de ses amis. Lors qu'il sembloit desia rendre le dernier soûpir, il creut dans vn rauissement qu'il eut, qu'on le presentoit deuant le Tribunal de Dieu, & qu'il y trouua le Diable en teste comme son aduersaire, qui proposa plu-

Extase du Saint.

Comme il confond les accusations du Diable.

sieurs chefs d'accusations contre luy, & qu'apres que cét ennemy des hommes eut cessé de l'accuser, & que luy fut obligé de parler pour sa defense, il dit sans estre effrayé ny troublé : Ie confesse que ie ne suis pas digne de la beatitude eternelle, & que par mes propres merites ie ne puis obtenir de place dans le Royaume des Cieux. Mais mon Seigneur & mon Maistre l'ayant acquis, & le possedant à double titre, & par le droit d'heritage comme Fils du Pere, & par le merite de sa Passion comme Sauueur du monde ; il n'a reserué pour luy que le premier de ces titres, & il me donne part à l'autre. Ce qui fait qu'ayant droit de pretendre à ce Royaume par le don qu'il luy a pleu de m'en faire, ie suis plein d'espoir & de confiance. Cette parole couurit l'ennemy de confusion, l'assemblée se separa, & l'homme de Dieu rentra en luy-mesme apres cette extase.

Autre vision.

Et lors que cette vision luy faisoit esperer dauantage qu'il estoit prest de mourir, il en eut vne autre bien differente. Car il croyoit estre 58
sur le riuage de la mer, où il attendoit vn vaisseau pour s'embarquer, & il luy sembloit que le vaisseau s'estant approché du bord, il se hastoit d'entrer dedans; mais qu'aussi-tost il l'auoit veu s'enfoncer dans l'eau iusqu'à trois diuerses fois, & qu'enfin le vaisseau s'en estoit allé sans plus retourner, & l'auoit laissé sur le riuage. Le Saint reconnut aussi-tost par cette nouuelle vision, que le temps de son départ de ce monde n'estoit pas encore arriué. Sa douleur neantmoins ne laissoit pas de s'augmenter, & elle luy estoit dautant plus fascheuse qu'il n'auoit plus la

consolation, que l'esperance d'vne mort prochaine luy auoit donnée auparauant.

Il arriua vers le soir que lors que les freres estoient allez selon leur coustume à la lecture des Conferences, il demeura seulement deux Religieux auec luy dans la chambre, où il estoit malade; & sa douleur estant deuenuë si violente qu'elle surpassoit ses forces, il appella vn de ses deux freres qui l'assistoient, & luy commanda d'aller promptement prier Dieu, & ce frere s'excusa sur le peu de merite de ses prieres, le Pere luy ordonna de le faire par obeïssance. Le Religieux y alla, & se mit en priere deuant trois Autels qui sont à l'Eglise, le premier consacré à l'honneur de la bien-heureuse Mere de Dieu, & deux de chaque costé, l'vn consacré à saint Laurent, & l'autre à saint Benoist.

Gueriſon miraculeuſe de ſaint Bernard par la Vierge, ſaint Laurent, & ſaint Benoiſt.

La glorieuse Vierge se presenta au seruiteur de Dieu estant accompagnée de ces deux Saints dont nous venons de parler, saint Laurent, & saint Benoist. Ils paroissoient auec vne serenité de visage digne de cette souueraine paix qu'ils possedent dans le Ciel, & ils se monstrerent à luy si clairement, que dés qu'ils entrerent dans sa cellule, il distingua leurs personnes en particulier, & ces trois Saints toucherent de leurs mains sacrées les endroits de son corps où il sentoit de la douleur, & par l'effet de ce saint attouchement, il se trouua aussi-tost deliuré de tout son mal, & ce ruisseau de flegme qui couloit incessamment par sa bouche, fut seché au mesme instant.

Gueriſon miraculeuſe de Guillau-

59. Moy-mesme estant vne fois tombé malade dans nostre Maison de Rheims, & commençant

me Abbé de saint Thierry auteur de ce 1. Liure.

à estre desia fort las & fort abbatu par la longueur de ma maladie, il n'en fut pas plustost aduerty, qu'il m'enuoya son frere Gerard d'heureuse memoire, & me manda par luy que ie partisse pour venir à Clairuaux, où il m'asseuroit que ie guerirois, ou que ie mourrois bien-tost. Ie receus comme de Dieu la liberté qu'il me donnoit de mourir chez luy, ou de viure quelque temps en sa compagnie, & ie ne sçay lequel des deux j'eusse mieux aimé alors. I'y allay promptement, & toutefois auec beaucoup de peine & de trauail. Lors que ie fus arriué, ie ressenty l'effet de la promesse du saint Abbé, & j'auouë que ce fut en la maniere que ie le desirois. Car ie fus guery bien-tost de ma grande & dangereuse maladie; mais les forces ne me reuinrent que peu à peu. Mon Dieu, que ie tiray d'auantages de cette foiblesse! & que cét heureux interualle durant lequel j'estois deliuré de toutes affaires & de toutes occupations, me procura vn bon-heur qui me fut cher! Car s'estant trouué mal pendant tout le temps que ie fus malade, son indisposition luy donna lieu de me secourir dauantage dans mes besoins. De sorte qu'estans tous deux infirmes, nous employions toutes les journées à conferer ensemble de la medecine spirituelle de l'ame, & des remedes des vertus contre les langueurs des vices.

Il m'expliqua lors plusieurs choses du Cantique des Cantiques, autant que dura cette foiblesse qui me restoit. Mais il ne m'exposoit que le sens moral, sans me descouurir les mysteres qui sont renfermez dans ce Liure de l'Escriture, parce que ie le desirois ainsi, & l'en auois sup-

plié; & de peur que ce que j'entendois de luy ne s'échappaſt de ma memoire, ie l'eſcriuois tous les jours autant que Dieu me l'imprimoit dans l'eſprit, & que ie m'en pouuois ſouuenir. Il me communiquoit auec vne bonté nompareille, & vne parfaite liberté les lumieres qu'il auoit receuës de la grace, & celles qu'il auoit acquiſes par l'experience : Et lors qu'il s'efforçoit de m'enſeigner beaucoup de choſes que j'ignorois, & que l'on ne peut connoiſtre que par la pratique ; encore que ie ne pûſſe pas conceuoir alors ce qu'il me diſoit, il me ſeruoit neantmoins pour me faire comprendre plus que ie n'auois encore fait, ce qui me manquoit pour les pouuoir bien comprendre.

60 Le Dimanche que l'on nomme de la Septuageſime eſtant proche, ie me trouuay le ſoir du Samedy precedent aſſez ſain & aſſez fort pour me pouuoir leuer tout ſeul de mon lict, & marcher dans la maiſon ; & le meſme jour ie commençay à mè diſpoſer pour retourner en noſtre Abbaye. Mais le Saint ayant appris ma reſolution, m'empeſcha de l'executer, & me defendit abſolument d'y penſer juſqu'à la Quinquageſime. Ie me rendis auec dautant moins de peine à cét ordre qu'il me donna, que ma volonté me le rendoit agreable, & que ma foibleſſe ſembloit me le rendre neceſſaire. Et quand ie voulus apres la Septuageſime m'abſtenir de chair, en ayant mangé juſques alors, ſelon qu'il me l'auoit commandé, & que mon indiſpoſition m'y auoit contraint : il ne voulut jamais me le permettre. Mais ie ne voulus ny acquieſcer à ſon ſentiment, ny eſcouter ſa priere, ny obeïr à ſon or-

donnance; & nous nous separasmes de cette sorte le soir de ce Samedy, luy s'en allant à Complies sans dire mot, & moy dans mon lict.

Incontinant la violence de mon mal recommençant & reprenant comme de nouuelles forces; il se rendit enfin si extréme, & me tourmenta si cruellement toute cette nuict, que la douleur surmonta ce que ie pouuois auoir de vertu & de patience; de sorte que desesperant de ma vie, ie croyois à peine viure jusqu'au lendemain, pour pouuoir au moins parler encore vne fois à ce grand seruiteur de Dieu. Apres auoir passé toute la nuict dans ces tourmens, il me vint voir dés le grand matin, l'en ayant fait supplier; mais il me fit plustost paroistre sur son visage la seuerité d'vn homme qui fait vne reprimende, que cette compassion si douce & si charitable qu'il auoit accoustumé de me tesmoigner. Il me dit toutefois en soûriant: Et bien
,, que mangerez-vous aujourd'huy? Et moy qui croyois desia sans qu'il me parlast, que ma desobeïssance du jour precedent estoit la cause indubitable du renouuellement de mon mal, ie
,, luy respondis: Ie mangeray tout ce qu'il vous
,, plaira de m'ordonner. Reposez-vous donc, dit-
,, il, vous ne mourrez pas encore: & il s'en alla. Et ce qui est veritablement admirable, toute ma douleur s'en alla aussi en mesme temps, & il ne me resta que l'abattement & la lassitude qu'elle m'auoit causée, & qui m'empescha de me leuer du lict pendant tout le jour. Car il est vray que le mal que ie sentis alors fut si violent, que ie ne me souuiens point d'en auoir jamais souffert de semblable. Le lendemain ie fus entierement

guery, & repris mes premieres forces, & peu de jours apres ie retournay à noſtre Monaſtere auec la benediction & les bonnes graces de mon ſaint hoſte.

CHAPITRE XVI.

COMBIEN *l'Abbaye de Clairuaux eſt deuenuë celebre dans le monde, & a donné de ſaints Religieux à diuerſes Prouinces de la Chreſtienté. Que Dieu reueloit à ſaint Bernard ce qui arriuoit à ſes freres eſloignez de luy. Predictions du Saint, & gueriſons miraculeuſes.*

61. LORS que Bernard eſtant aimé de Dieu & des hommes, reluiſoit en vertus & en miracles dans ſa vallée, & dans les villes & les Prouinces voiſines, où la conduitte des affaires de ſa Maiſon l'obligeoit quelquefois d'aller: il commença auſſi à eſtre attiré dans les païs plus eſloignez, ou par les neceſſitez publiques de l'Egliſe, ou par l'amour des freres, ou par l'obeïſſance des Superieurs, tantoſt pour accorder les differends des Egliſes, & des Princes du ſiecle qui eſtoient en diuiſion, & qu'on deſeſperoit de pouuoir reünir enſemble, & tantoſt pour terminer auec douceur par l'aſſiſtance de Dieu, des affaires qui ſembloient ne pouuoir eſtre terminées par toute l'adreſſe & la prudence des hommes: & comme il agiſſoit pluſtoſt par la force de la foy, que par l'eſprit du monde, il rendoit poſſibles pluſieurs choſes qui ſembloient eſtre impoſſibles, & ne l'eſtre gueres moins que de faire paſſer des montagnes d'vn lieu à vn autre: Ce qui reſpandit ſa reputation de toutes parts, & le fit paroiſtre de plus en plus admirable & venerable aux yeux de toute l'Egliſe.

Grande reputation de ſaint Bernard.

Merueilleux fruits des Predications du Saint.

Mais la grace commença principalement à eſclater dans ſes Predications, où il amolliſſoit les cœurs les plus endurcis de ſes auditeurs, & s'en retournoit à peine vne ſeule fois ſans remporter quelque fruit de ſes Sermons. Et comme il faiſoit tous les jours de nouueaux progrés, tant par l'efficace de ſes diſcours, que par l'exemple de ſa ſainteté, & que les filets de la parole de Dieu eſtoient jettez par ce ſeruiteur fidelle qui peſchoit au nom de Dieu; vn ſi grand nombre de poiſſons ſpirituels & raiſonnables s'y vint prendre, que chaque priſe ſembloit ſeule pouuoir remplir la nacelle de ſa Maiſon de Clairuaux. D'où il arriua en peu de temps, par le plus grand de tous les miracles qu'il ait jamais faits en ſa vie, qu'vn homme languiſſant & à demy mort, tel qu'il eſtoit, & auquel il ne reſtoit que la voix, rendit cette vallée illuſtre & celebre, d'obſcure & d'inconnuë qu'elle eſtoit auparauant, & luy fit meriter d'eſtre appellée de nom & d'effet, *Claire vallée*; puis qu'elle reſpandoit comme du plus haut ſommet des vertus Chreſtiennes & Religieuſes, vne lumiere & vne clarté diuine ſur toute la face de la terre. Et deſlors on vit les montagnes diſtiller les plus douces influences dans cette vallée, qu'on nommoit auparauant, *la Vallée d'abſinthe* & d'amertume. Au lieu qu'elle auoit eſté inhabitée & ſterile en toutes ſortes de biens; elle commença à eſtre feconde en froument ſpirituel: Et les roſées du Ciel, & les benedictions de Dieu engraiſſerent tellement tous ſes deſerts, & la comblerent d'vn ſi grand excés de joye par la multiplication de ſes habitans, ce qui fut dit autre-

Combien l'Abbaye de Clairuaux eſt deuenuë celebre dans la Chreſtienté.

fois par vn Prophete à la ville de Ieruſalem ſemble auoir eſté accomply en cette Vallée. *Les enfans que tu as mis au monde, apres auoir eſté ſi long-temps ſterile, te diront : Ce lieu eſt deuenu trop petit; donne-nous vne place aſſez grande pour y pouuoir demeurer tous. Et alors tu diras en toy-meſme : Qui eſt celuy qui m'a engendré ces enfans, à moy qui eſtois ſterile, & n'enfantois point, & qui eſt celuy qui les a nourris ?* *Iſai. 49.*

62. Car apres meſme que les baſtimens de ce Monaſtere qui eſtoient aſſis dans vn lieu trop ſerré, & trop eſtroit, ont eſté transferez en vn autre plus large & plus ſpacieux, en ſuitte de quelques reuelations diuines, & qu'on les a rendus beaucoup plus grands & plus eſtendus qu'ils n'eſtoient auparauant; ils ſe ſont encore trouuez trop petits pour le grand nombre de ceux qui s'y ſont refugiez. Diuerſes Maiſons de cét Ordre, qui ſont comme les filles de cette Maiſon, rempliſſent deſia pluſieurs ſolitudes au deçà & au delà tant des Alpes que des mers : & il vient tous les jours des hommes ſe preſenter en foule, à qui il faut chercher de nouueaux lieux pour leur eſtabliſſement. De tous coſtez on demande de ces Religieux, & on en enuoye par tout ; les Villes, les Prouinces, les Roys, & les Prelats de l'Egliſe s'eſtiment heureux, lors qu'ils peuuent obtenir quelque nombre conſiderable des diſciples de ce ſeruiteur de Dieu, & qui ont eſté eſleuez ſous ſa diſcipline, & dans ſa Maiſon. Prodigieuſe multiplication de Clairuaux.

Mais que dis-je ? L'amour & la reuerence de cette nouuelle Religion a paſſé juſques aux nations barbares, qui par leur brutalité naturelle ſemblent auoir comme deſpoüillé tous les ſen- Toutes les Prouinces Chreſtiennes & les barbares

meſmes ont deſiré d'auoir des Religieux de ſaint Bernard. *Pſalm.* 103. *v.* 20.

timens de la raiſon & de la nature. Ces ſauuages & ces *beſtes des foreſts* eſtans touchez d'vne vie ſi ſainte deuiennent des hommes, & s'accouſtument à conuerſer auec les hommes, & apprennent à chanter vn nouueau Cantique à la loüange de Dieu. C'eſt pourquoy ce diuin peſcheur ne ceſſe point de jetter, ſelon le commandement de ſon Maiſtre, les filets de ſa parole pour prendre des hommes dans cette peſche ſpirituelle. Et comme à meſure qu'on tire des Religieux de Clairuaux, pour aller fonder des Monaſteres ailleurs, Dieu conuertit diuerſes perſonnes qu'il y amene, & qui entrent en la place de ceux qui en ſortent, cette ſainte Maiſon ſe conſerue touſiours dans ſa plenitude & ſon abondance. Et elle doit cét effet à ces grandes & merueilleuſes priſes qu'il a faites dans Chalons, dans Paris, dans Mayence, dans le Liege, & dans quelques autres villes en Flandres, en Allemagne, en Italie, en Guyenne, & qu'il fait tous les jours dans toutes les autres Prouinces, où la neceſſité le contraint d'aller. Car en quelque part qu'il aille, la grace du ſaint Eſprit qui agit touſiours auec luy, fait que ſon rets eſt touſiours plein, & que ſa peſche eſt touſjours heureuſe.

Son ſoin pour ſes Religieux qu'il auoit enuoyez fonder des Monaſteres.

Mais il n'abandonne point ceux qu'il laiſſe 63
aller dans les païs où on les demande; & en quelques lieux qu'ils ſoient, il eſt touſiours auec eux par ſa conduitte & par ſon affection paternelle; & comme les fleuues retournent à la mer d'où ils ſont ſortis; auſſi tout ce qui arriue d'heureux ou de malheureux à ſes enfans, reuient à luy tous les jours par les nouuelles qu'il en re-

çoit, & par les aduis qu'ils luy demandent. Et souuent mesme Dieu fait connoistre miraculeusement à ce bon Pere, & sans aucune entremise des hommes ce qui se passe à l'égard de quelques-vns de ses enfans qui sont les plus esloignez de luy, s'ils ont besoin de ses lumieres ou de sa correction; & il sçait de la mesme sorte leurs tentations, & leurs cheutes, leurs maladies, & leur mort, & toutes les afflictions qui leur arriuent de la part du monde. Il ordonne souuent à des freres qui sont prés de luy, de prier pour certaines necessitez de ceux qui en sont fort loin; & l'on sçait que quelquefois mesme ceux qui meurent ailleurs qu'à Clairuaux, luy apparoissent pour luy demander sa benediction, & son congé; ce qui procede & de l'obeïssance de ceux qui ont esté enuoyez, & de la charité de celuy qui les enuoye.

Dieu luy reueloit souuent ce qui leur arriuoit.

L'estant venu voir vn jour, & l'entretenant, ie fus tesmoin d'vne chose que ie ne dois point passer sous silence. Il y auoit vn certain Religieux de Foigny qui deuoit partir à l'heure mesme pour s'en retourner à son Monastere; & lors qu'ayant receu response de luy sur les choses pour lesquelles il estoit venu, il estoit prest de s'en aller; le Prophete de Dieu, comme s'il eust esté animé de l'esprit & de la vertu d'Elie, le r'appella, & luy ayant nommé vn des freres de cette Maison de Foigny, il luy ordonna en ma presence de dire à ce frere qu'il se corrigeast de quelques fautes secrettes, ou qu'autrement il attendist vn prompt jugement de Dieu sur luy. Ce Religieux estonné de ce que le Saint sçauoit vne chose si cachée, luy demanda qui estoit ce-

Histoire dont cét Abbé qui a escrit ce Liure, a esté tesmoin.

luy qui la luy auoit dite. A quoy il respondit: Ne vous mettez pas en peine de sçauoir qui est celuy qui me l'a dite : mais allez-vous en seulement, & ne manquez pas de rapporter ce que ie vous ay dit, de peur que si vous le dissimulez, vous n'encouriez vous-mesme vn semblable chastiment.

Tesmoignage de Guy l'aisné des freres du Saint, touchant vne reuelation du mesme Saint.

l'admiray cette reuelation qu'auoit eu ce grand seruiteur de Dieu. Mais alors on me rapporta de luy des choses beaucoup plus admirables qui estoient arriuées dans vn sujet tout pareil. L'aisné de tous ses freres, nommé Guy, a 64 tousiours esté tenu par tous ceux qui l'ont pû connoistre, pour vn homme tres-graue & tres-veritable. Vn jour m'entretenant auec luy de ces choses, il me respondit auec la gayeté, dont il auoit accoustumé d'vser auec ses amis: Ce que l'on vous a dit sur ce sujet ne sont que des contes. Et comme selon sa coustume, il prenoit plaisir à rabaisser les miracles de son frere, neantmoins ayant peur que son procedé ordinaire ne me pleust pas, il me dit : Ie ne veux point vous rapporter ce que j'ignore, mais seulement ce que ie sçay, & ce que j'ay esprouué moy-mesme ; qui est que Dieu luy reuele beaucoup de choses dans l'oraison. Et en suitte il me conta ce qui arriua lors que cette Maison de Clairuaux ayant commencé d'enuoyer de tous costez comme de nouueaux essains d'abeilles spirituelles, & de bastir de nouuelles Maisons de l'Ordre, le venerable Guillaume Eueſque de Chalons poursuiuit la fondation de l'Abbaye *des Trois fontaines* dans son Dioceſe; & que le Saint y ayant enuoyé Roger pour Abbé, lequel estoit illustre par sa

En 1118. dans le Duché de Bar. Roger en

naissance, mais beaucoup plus encore par sa sainteté, & auec luy des Religieux qui estoient eminens en vertu & en sagesse, ce Pere si bon ne les abandonna pas, mais demeura auec eux en esprit par son soin paternel, & par son affection vrayment charitable : de sorte qu'estant vn jour auec son frere Guy, dont j'ay appris cette histoire, & s'entretenant ensemble de ces freres qu'il auoit enuoyez aux Trois fontaines, le Saint commença à jetter vn profond soûpir, l'Esprit de Dieu luy ayant rendu dans son cœur vn tesmoignage d'eux moins auantageux qu'à l'ordinaire, & il dit à son frere : Allez prier pour « eux, & rapportez-moy en suitte tout ce que « Dieu vous aura fait connoistre touchant leur « estat. Car il estoit alors dans le lict, estant pressé « d'vne violente maladie. Mais Guy se trouuant fort surpris le supplia de l'excuser, luy disant, qu'il n'auoit pas accoustumé de prier Dieu de la sorte, & qu'il ne meritoit pas d'obtenir de Dieu cette faueur extraordinaire : & neantmoins Bernard luy commandant d'obeïr, Guy s'en alla, & pria pour chacun d'eux auec toute la ferueur qui luy fut possible, & durant sa priere il sentit sur leur sujet vne si grande douceur dans son ame, auec vne espece d'asseurance d'obtenir ce qu'il demandoit, & vne consolation spirituelle & interieure ; qu'il se resiouïssoit desia en luy-mesme, croyant tres-certainement auoir esté exaucé touchant eux tous, horsmis deux, sur le sujet desquels il hesita dans sa priere, il se refroidit dans sa ferueur, & il fut esbranlé dans sa confiance. Ce qu'il rapporta aussi-tost à son frere, lequel luy declara sur le champ ce qui de-

fut le premier Abbé, & Guy le 2. *V. Bernard. Epist. 69. 70. & 71.*

uoit arriuer, & ce qui arriua depuis à ces deux Religieux.

Or l'Abbé Roger, & quelques-vns des Religieux qui eſtoient allez auec luy aux Trois fontaines, eſtoient ceux que le ſeruiteur de Dieu auoit autrefois conuertis à Chalons, à quelques-vns deſquels il arriua vne rencontre preſque pareille à l'hiſtoire que ie viens de rapporter. Car lors que le Saint alloit ſouuent à Chalons pour viſiter l'Eueſque, il amena vn jour auec ſoy dans ſon Monaſtere vn grand nombre de perſonnes nobles & ſçauantes, tant du Clergé que du peuple, qui eſtant encore dans le logement des hoſtes, cependant qu'il arrouſoit ces jeunes plantes par ſes celeſtes diſcours, le frere portier luy vint dire, qu'Eſtienne de Vitry Docteur eſtoit venu pour renoncer au monde, & demeurer auec eux. Qui eſt celuy qui n'euſt point eſté tranſporté de joye de l'arriuée d'vn tel perſonnage, veu principalement que juſques alors il y auoit peu de perſonnes de cette qualité dans Clairuaux? Mais le Pere connoiſſant par vne reuelation du ſaint Eſprit, les pieges & les embuſches du Demon, apres auoir quelque peu gemy en ſecret, il dit hautement en la preſence 65
,, de tous : C'eſt le mauuais eſprit qui l'a amené
,, icy : mais il eſt venu ſeul, & il s'en retournera
,, ſeul. Cette parole cauſa de l'eſtonnement à tous ceux qui auoient eſté le plus tranſportez de joye, lors qu'ils auoient appris ſa venuë. Il le receut toutefois, de peur de ſcandaliſer ſes enfans qui eſtoient encore petits & foibles dans leur vie nouuelle. Il les auertit auec ſoin de perſeuerer dans la vertu, & quoy qu'il ſceuſt & preuiſt

Hiſtoire eſtrãge d'vn Docteur qui ſe preſenta pour eſtre Religieux, & qui ne perſeuera pas.

preuiſt que ce nouueau venu qui promettoit tout, ne feroit rien ; il ne laiſſa pas de le faire entrer au Nouiciat, pour l'eſprouuer comme les autres qui cherchoient Dieu auec vn eſprit pur & ſincere, & deuoient perſeuerer. Mais tout ce qu'il auoit predit arriua ponctuellement. Et le meſme Eſtienne eſtant encore dans le dortoir des Nouices, vit vn petit More qui le tiroit hors de la Chapelle, ainſi qu'il l'a confeſſé luy-meſme, & apres auoir demeuré enuiron neuf mois à Clairuaux, enfin il ne perſeuera pas, & ſuiuant la prediction qu'on auoit faite de luy, comme il eſtoit venu tout ſeul, il s'en retourna tout ſeul ; & ainſi l'entrepriſe artificieuſe de l'ennemy fut renduë vaine ; & celuy dont il auoit voulu ſe ſeruir pour la ruïne des Nouices, ſeruit pluſtoſt à les confirmer par la ſienne propre.

66 Auant que nous ceſſions de parler de la ville de Chalons, ie rapporteray ce qui arriua vn jour au ſaint Pere lors qu'il en reuenoit. Tant luy que ceux qui l'accompagnoient, eſtoient extrémement incommodez du froid & du vent ; & beaucoup de perſonnes, qui par rencontre eſtoient en ce voyage auec luy, alloient deuant ſans penſer preſque à luy, à cauſe qu'ils eſtoient preſſez de la violence du froid. Lors qu'il les ſuiuoit preſque tout ſeul, il arriua que le cheual de l'vn des deux qui eſtoient auec luy, eſtant laſché indiſcrettement s'eſchappa, & courut dans vne grande campagne. Voyant qu'ils ne pouuoient le reprendre, & que l'extréme rigueur de l'air ne permettoit pas qu'ils y eſſayaſſent dauantage, le Saint dit : Mettons-nous en ,,

Cheual eſchappé qui reuint par la priere du Saint.

» priere. Et s'eſtant mis à genoux auec vn de ces Religieux, à peine auoient-ils acheué l'oraiſon Dominicale, que ce cheual retournant auec toute ſorte de douceur, s'arreſta à ſes pieds, & fut rendu à celuy qui le montoit.

Enfant gueury miraculeuſement à Rheims.

Et pour paſſer de Chalons à Rheims, il arriua 67 que le ſeruiteur de Dieu y eſtant vne fois allé, pour accorder vn differend entre l'Archeueſque & le peuple, il prit place dans le Palais Archiepiſcopal auec Ioſſelin Eueſque de Soiſſons; & lors que la maiſon eſtoit remplie d'vn grand nombre d'Eccleſiaſtiques, & de peuple, & que l'on y traittoit cét accord, il vint vne pauure femme qui luy preſenta ſon fils, que l'on croyoit poſſedé du Diable, & le ſupplia d'auoir pitié de ſon mal-heur, qui eſtoit tel que ce jour-là meſme ſon enfant s'eſtoit eſleué contre elle, & l'auoit preſque tuée, & que cét accident auoit rendu ſon fils muet, aueugle, & ſourd; de ſorte qu'ayant les yeux ouuerts, il ne voyoit point, & tous ſes ſens eſtant comme aſſoupis, il demeuroit meſme ſans connoiſſance.

L'Abbé fut touché de compaſſion pour cette mere infortunée, que l'excés d'vne ſi juſte douleur affligeoit infiniment. Il commença à careſſer ce pauure enfant, à le flatter en luy touchant la teſte, & le viſage de ſes mains ſacrées, & à luy parler, & luy demander comment il auoit oſé frapper ſa mere. L'enfant rentrant en ſoy-meſme reconnut ſa faute, & apres qu'il eut promis de s'en corriger à l'auenir, il fut rendu ſain à ſa mere.

Cette Abbaye fut fõdée en 1136.

Dans le Monaſtere qu'on appelle *des Alpes*, entre pluſieurs qui demandoient à eſtre gueris

de leurs maladies, il vint vne femme qui tomboit du haut mal ; & lors mesme qu'elle estoit deuant le Saint, elle fut surprise tout soudain d'vn accés de sa maladie, & elle se jetta par terre. Mais le seruiteur de Dieu l'ayant prise par la main, la releua aussi-tost, & elle demeura parfaitement guerie à l'heure mesme, & durant tout le reste de ses jours.

dans le Dioceſe de Geneue par vn nommé Hombert Comte de Sauoye.

CHAPITRE XVII.

CONVERSION miraculeuse de la Duchesse de Lorraine, & d'vn Ecclesiastique nommé Nicolas. De la profonde humilité auec laquelle saint Bernard refusa les dignitez Ecclesiastiques : & de la grande & presque incroyable autorité qu'il auoit acquise sur toutes les Puissances de la terre.

68 LA Ducheſſe de Lorraine, dont la vie n'estoit pas si noble que la naissance, ayant veu vne nuict en songe cét homme de Dieu qui luy tiroit auec ses propres mains sept horribles serpens de son corps : elle fut depuis conuertie & persuadée par ses aduertissemens & par ses conseils de viure chrestiennement, & elle confesse encore aujourd'huy qu'il a chassé sept Demons, dont son ame estoit possedée.

Conuerſion de la Ducheſſe de Lorraine.

I'ay connu vn certain Ecclesiastique nommé Nicolas, tellement attaché au monde, que sa conuersion sembloit presque desesperée, qui en fut toutefois dégagé par son moyen, qui prit l'habit de Religieux dans Clairuaux, & y fit profession ; & voyant que ceux qui s'y estoient retirez comme dans vn port, apres s'estre sauuez du naufrage & des escueils de la vie du siecle, rachetoient par des larmes continuelles les pertes qu'ils y auoient faites, il desiroit de les

Conuerſion d'vn Eccleſiaſtique prodigieuſement attaché au mõde, à qui il obtint le don des larmes.

imiter, & ne le pouuant à cauſe de la dureté de ſon cœur, il ſupplia le Saint auec grand ſentiment de componction, qu'il impetraſt de Dieu pour luy la grace des larmes. A quoy le Saint conſentit tres-volontiers, & il luy obtint par ſa priere vne ſi grande & ſi continuelle contrition de cœur, auec la grace des larmes, que depuis, ſoit qu'il mangeaſt, ſoit qu'il voyageaſt, ſoit qu'il s'entretinſt auec quelqu'vn, il auoit touſjours le viſage & les yeux baignez de pleurs.

Nous auons appris & veu vn ſi grand nom- 69
bre de ſemblables miracles qu'il a faits, & de ſi merueilleuſes aſſiſtances qu'il a renduës aux hommes dans leurs differentes neceſſitez, que ſi quelqu'vn les vouloit tous raconter de viue voix, ou par eſcrit, il pourroit cauſer de l'incredulité à ceux qui n'ont point de gouſt pour les choſes ſaintes, ou donner du dégouſt aux incredules.

Profonde humilité du Saint dans le refus des dignitez Eccleſiaſtiques.

Il eſt aiſé de juger par la lumiere qui eſt reſpanduë ſur tout le corps de ſes actions, combien l'œil de ſon intention eſt pur en toutes ſes œuures. Car en refuſant, non par vanité, mais par vn ſentiment de pieté tres-juſte & tres-raiſonnable, les plus grands honneurs Eccleſiaſtiques, & la faueur des Princes & des Rois que l'on luy offre ſans ceſſe, comme eſtant ſi digne d'en eſtre honoré : il monſtre bien clairement quelle a eſté ſa fin & ſon but en toute ſa conduite & ſes entrepriſes. A Milan & à Rheims il a eſté nommé Archeueſque par l'eſlection du Clergé & les acclamations du peuple. Chalons & Langres l'ont demandé pour Eueſque, & pluſieurs autres villes auroient fait la meſme choſe

si l'on auoit eu quelque esperance de l'y pouuoir faire consentir. Et quoy qu'il meritast assez qu'on le contraignist à prendre ces dignitez, neantmoins par vn secret jugement de Dieu, & par la reuerence qu'on porte à son extraordinaire saincteté, nul n'a jamais osé le contraindre à faire quelque chose contre son sentiment & son desir. Mais en éuitant de cette sorte les honneurs du monde, il n'a pû éuiter l'autorité que donnent tous ces honneurs à ceux qui en sont reuestus, & il est bien juste qu'il soit craint & aimé de tous ceux qui craignent & aiment Dieu, puis qu'on n'ose rien faire contre la justice en sa presence, & qu'en quelque lieu qu'il parle ou qu'il agisse pour elle, tout le monde luy obeït.

Merueilleuse autorité qu'il auoit acquise dãs le monde & dans l'Eglise.

70 Ayant acquis ce credit & cette puissance dans l'Eglise, il n'espargne ny sa peine ny ses trauaux, lors qu'il est obligé par obeïssance ou par charité de s'employer. Car s'est-il trouué vn homme, à la volonté duquel les plus grandes puissances de la terre, soit du siecle, soit de l'Eglise, ayent deferé auec tant de soûmission, & aux conseils duquel elles se soient renduës auec tant d'humilité? Les Rois, les Princes, & les Tyrans les plus superbes, les gens de guerre & les vsurpateurs les plus violens le craignent & le reuerent de telle sorte, que l'on voit en quelque façon accomplir en luy cette parole que nostre Seigneur a dite à ses Disciples dans l'Euangile: *Ie vous ay donné le pouuoir de fouler aux pieds, les serpens, les scorpions, & toute la puissance de l'ennemy, & rien ne vous pourra nuire.* Luc. 10.

Sublimité de sa scien-

Mais l'autorité qu'il a parmy les personnes

ce & de son jugement dãs les choses spirituelles.

pieuses est beaucoup plus grande, lors qu'il faut examiner spirituellement les choses spirituelles. Car comme le Prophete dit des saints animaux, que quand vne voix se faisoit entendre au dessus du firmament qui couuroit leurs testes, *ils estoient debout, & tenoient leurs aisles abbaissées* : ainsi tous les spirituels de la terre se tiennent dans le silence, lors qu'il parle ou qu'il traitte quelque point. Ils luy cedent comme à celuy qu'ils reconnoissent les surpasser en intelligence & en doctrine ; & ils soûmettent leurs sentimens & leurs pensées à ses connoissances & à ses lumieres : tant l'éclat de ses vertus si eminentes le rend venerable deuant Dieu & deuant les hommes ; tant les tesmoignages de sa saintеté le rendent puissant ; tant les dons du saint Esprit le rendent illustre.

Ezech. 2.

Qu'il estoit au dessus de l'enuie.

Mais ce qui est encore plus admirable & tres-rare entre les hommes, il possede tous ces auantages, sans qu'il paroisse qu'on luy porte enuie : & on ne luy porte point d'enuie, parce qu'il est au dessus de toute l'enuie. Car la malice du cœur humain cesse souuent d'enuier le bien où elle ne peut atteindre ; & luy de sa part estouffe toute sorte de jalousie par l'exemple de sa moderation, ou il la change en mieux en faisant succeder l'amour en sa place. Et si elle est trop grande ou trop inflexible, il l'abbat & l'accable par le poids de son autorité. Qui est l'homme en nostre siecle, qui par sa prudence produise des effets aussi importants & aussi solides que ce grand Saint, pour entretenir la charité où elle est, & pour la faire naistre où elle n'est pas ? Qui soit aussi porté à faire du bien à tous ceux qu'il

71

peut, & à en desirer à tout le monde ? Qui ait autant d'affection pour ses amis, & autant de patience pour ses ennemis, si toutefois vn homme qui n'a jamais voulu de mal à personne a pû auoir quelques ennemis ? Car comme l'amitié ne se peut trouuer qu'entre deux qui s'aiment : ainsi ie m'imagine qu'il n'y peut auoir d'inimitié qu'entre deux qui se haïssent ; puisque celuy qui haït, ou qui n'aime pas celuy qui l'aime, merite plustost le nom d'injuste que d'ennemy. Mais celuy qui aimant tous les hommes, est incapable par sa vertu d'auoir de la haine pour son prochain, ne laisse pas de trouuer quelquefois des occasions de souffrir par l'injustice de ceux qui se declarent ses ennemis sans sujet ; & la charité qui embrase tout son cœur, & qui est d'elle-mesme douce & moderée, luy fait vaincre la malice par la sagesse, l'impatience par la patience, & l'orgueil par l'humilité. 1. *Cor.* 13.

CHAPITRE XVIII.

BOVCHARD *Abbé de Balerne declare dans ce chapitre, que la mort a empesché l'Abbé Guillaume de continuer & d'acheuer cét ouurage qu'il auoit commencé, De la vie de saint Bernard.*

CET ouurage de la Vie de saint Bernard Abbé de Clairuaux, composé par le venerable Guillaume cy-deuant Abbé de saint Thierry, mais qui estoit alors simple Religieux du Monastere de Signy (où il s'estoit retiré par le desir de la solitude & du repos) comprend tout ce qui s'est passé jusques au temps du schisme qui fut excité par Pierre de Leon contre le Pape Innocent II. La principale cause qui porta

Cette Abbaye fut fõdée en 1136. dans le Cõté de Bourgogne & le Dioceſe de Besançon. Ce Bouchard en a esté le premier Abbé. *V. Bernard. epist.* 146.

Cét Abbé qui estoit de

l'Ordre de S. Benoist prit l'habit à Clairvaux : puis vescut dans l'Abbaye de Signy du mesme Ordre de Cisteaux. quelques-uns croyét qu'il mourut auant saint Bernard, & d'autres que ce fut apres en l'année 1160. mais cette derniere opinion semble peu croyable.

ce fidelle Auteur à escrire cette illustre Vie, fut l'estroite vnion d'amitié & de familiarité qu'il eut fort long-temps auec cét homme de Dieu, & qui estoit si grande & si intime, qu'il se trouuoit à peine vne autre personne qui luy fust plus parfaitement vnie, tant pour communiquer & se confier l'vn à l'autre les secrets d'vne mutuelle affection, que pour conferer ensemble des choses spirituelles. On connoist principalement le bon-heur qu'il eut de jouïr de cette familiarité, par plusieurs lettres que le mesme Saint luy a escrites, dans lesquelles il paroist clairement quelle estoit sa tendresse pour ce cher amy. Il luy addressa aussi son Apologie, & vn autre de ses Liures, De la Grace & du libre Arbitre.

Il est vray toutefois que l'Abbé Guillaume estant tres-pieux, se sentit engagé à escrire par vne raison plus grande & plus generale, qui estoit le bien de toute l'Eglise : de peur qu'en cachant le vaisseau qui renfermoit vn thresor si precieux, le thresor aussi ne fust caché, & que celuy qui desireroit qu'il fust exposé aux yeux du monde n'eust sujet de se plaindre, & de dire auec l'Escriture : *Que sert vn thresor caché, & vne sagesse inconnuë?* Il descouure donc au public ces richesses du salut, & cét or si excellent & si pur, qui sans cela demeureroit couuert de la terre qui l'enuironne. Mais toutefois il est arriué contre son desir, qu'ainsi qu'il auoit apprehendé, comme il le tesmoigne dans son Auant-propos, il est mort auparauant qu'il eust acheué tout ce qu'il auoit resolu d'escrire. Ceux qui liront cet ouurage comprendront assez aisé-

Eccles. 20.

ment, auec quelle perfection le pieux & deuot enfant Bernard a commencé comme vn autre Benoiſt à entrer dans la vie Religieuſe, puis qu'il ſemble auoir eſté ſanctifié dés le ventre de ſa mere, ayant deſlors fait conceuoir l'eſperance de la ſainteté future de ſa vie & de ſa doctrine, par des preſages illuſtres. Le meſme eſcrit repreſente auſſi ce qu'il a fait eſtant jeune, & s'auançant vn peu plus en âge; & en ſuitte il le dépeint exactement juſques à ce qu'il ſoit deuenu homme parfait. Mais comme nous auons deſia dit, cét excellent peintre n'a pû acheuer ce tableau, ayant eſté ſurpris de la mort.

Fin du Liure premier.

LA VIE DE S. BERNARD PREMIER ABBE' DE CLAIRVAVX, ET PERE de l'Egliſe.

AVANT-PROPOS, DE BERNARD ABBE' DE BONNEVAVX, AVTEVR DV ſecond Liure de cette Vie.

LES Auteurs qui ont releué par leurs loüanges les grandes actions des Hommes Illuſtres, les ont renduës celebres en les rehauſſant auec des paroles magnifiques, & employant pour cét effet toutes les lumieres de l'eſprit, & tous les ornemens de l'eloquence. Auſſi eſt-ce vne heureuſe & fauorable rencontre, lors qu'il y a vn parfait rapport entre l'Eſcriuain & le ſujet qu'il ſe propoſe à traitter, & que ſes qualitez naturelles & acquiſes ſe trouuent proportionnées à l'ouurage qu'il entreprend. La dignité de la matiere eſtant ſouſtenuë auec art & auec force, il en arriue indubitablement vn ſuccés auantageux: Mais ſi l'éminence du ſujet eſt au deſſus de l'Auteur, & ſi ſa preſomption ſuccombe ſous la gran-

deur de ſon entrepriſe par ſon peu de lumiere & de ſuffiſance, il penſe trop tard à corriger le grand nombre de ſes fautes lors qu'elles ſont deuenuës publiques, & il ſeroit plus à propos d'effacer tout ſon Eſcrit, que de le vouloir reformer en tant de parties.

Cette conſideration me fait craindre, qu'ainſi que j'ay accouſtumé de condamner l'imprudence de pluſieurs qui ſe portent ſi facilement à eſcrire, quoy qu'ils n'ayent ny ſcience ny eloquence, & qui apres auoir fait tous leurs efforts ne laiſſent que des marques de leur foibleſſe; ie ne m'expoſe moy-meſme à la riſée & au meſpris des lecteurs, ſi ie m'engage dans vn trauail qui eſt au deſſus de ma portée. Car qui ſuis-je pour oſer eſcrire les actions de ce tres-ſaint Abbé de Clairuaux, qui a fleury en nos jours par vne pieté & vne ſcience extraordinaire; qui a reſpandu vne odeur ſainte dans toute l'Egliſe; & dont Dieu a fait connoiſtre les graces & les merites par tant de prodiges & de miracles? Combien d'hommes ſçauans, combien d'Orateurs, combien de Philoſophes ont paſſé des Eſcholes & des Academies du ſiecle dans ſon Monaſtere, pour s'occuper à la meditation des choſes celeſtes, & pour pratiquer vne morale diuine? Combien la diſcipline Religieuſe a-t'elle eſté fleuriſſante parmy cette troupe d'excellens hommes, & de grands maiſtres de la vertu Chreſtienne; qui apres s'eſtre rendus celebres par les ſublimes connoiſſances qu'ils auoient acquiſes, ont conſacré tout leur eſprit à l'eſtude de la ſcience ſacrée; qui s'inſtruiſent & s'enflamment les vns les autres en ſe communiquant les faueurs ſpirituelles dont Dieu

Cecy eſt *les comble ſi abondamment [qui chantent tous*

d'vn commun concert les Cantiques où ſont marquez les degrez qui menent au Ciel, & montant auec Iacob arriuent au haut de cette eſchelle ſi ſainte, où ils voyent Dieu dans ſa gloire, & couronné des rayons de ſa lumiere?]

pris des Manuſcrits & de l'Edition de Horſtius.

Certes c'eſtoit à ces perſonnes qui ont des qualitez ſi eminentes, à trauailler ſur cette matiere ſi noble & ſi releuée. C'eſtoit à eux à tracer pour toute la poſterité vne image de ce venerable Pere, afin que l'excellence de leur ouurage rendiſt l'hiſtoire de ſa vie plus agreable à ſes diſciples, & que ce tableau viuant de ſes incomparables vertus, leur ſeruiſt d'vne conſolation eternelle auec les reliques ſacrées de ſon corps, & les productions celeſtes de ſon eſprit. Mais l'humilité de Clairuaux eſt accouſtumée à n'aimer que les choſes les plus baſſes, & celles qui ne paroiſſent point à la veüe des hommes. Ces grandes ames rougiſſent de donner au public quelques marques qui les faſſent connoiſtre telles qu'elles ſont: Ils recherchent le meſpris & l'abbaiſſement, parce qu'ils contribuent à conſeruer leur repos & leur ſolitude, & ils fuyent les dignitez que l'éclat de leur reputation leur procureroit; parce qu'elles les mettroient au hazard de perdre l'humilité qui leur eſt ſi chere, & dont ils font vne particuliere profeſſion. C'eſt ce qui les retient dans le ſilence. Ils ſe plaiſent plus dans le ſac, & dans la cendre du deſert, que dans l'éclat & les applaudiſſemens du monde, & ils cherchent leur gloire dans la Croix, & non pas dans l'eloquence. Ils ſe deſchargent ainſi ſur les autres de ce qu'on pourroit plus juſtement attendre d'eux-meſmes.

Humilité de Clairuaux.

Vray eſprit de Religion & de penitence.

Et ç'a eſté de cette ſorte qu'apres que la mort nous a rauy le venerable Abbé Guillaume d'heu-

reuſe memoire, qui a eſcrit auec tant de fidelité, & d'vn ſtyle ſi deuot les glorieux cõmencemens de ce Saint, on s'eſt addreſſé à moy, quoy que peu capable de ſatisfaction à l'eſperance qu'on en a conceüe; & l'amour que j'ay pour l'Egliſe m'a porté à preparer ce mets ſpirituel pour ces enfans des Prophetes, ſelon le langage de l'Eſcriture. Que ſi j'y meſle quelque amertume par ma negligence, j'eſpere qu'elle ſera changée en douceur par la benediction de ce nouuel Eliſée, & l'obeïſſance que j'ay voulu rendre aux prieres de tant de perſonnes ſaintes, excuſera les defauts qui ſe trouueront dans cét ouurage.

LA VIE DE S. BERNARD, LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

Dv schisme formé à Rome par Pierre de Leon, dit Anaclet, Antipape, contre le Pape Innocent II. Comme saint Bernard fut choisi pour arbitre de ce different par toute l'Eglise Gallicane, & par le Roy assemblez à Estampes : Et comme il declara qu'Innocent II. devoit estre reconnu pour Pape legitime : Et persuada au Roy d'Angleterre d'embrasser aussi le party d'Innocent.

1. APRES que le Pape Honoré II. fut mort, les Cardinaux ne s'accordant pas ensemble touchant l'election de son successeur, & l'Eglise tombant dans vn schisme, la plus grande & la plus saine partie qui estoit composée des Diacres, des Prestres, & des Eueſques les plus recommandables par leur sagesse, & les plus illustres par leur vertu, éleut Innocent II. dont la vie, la reputation, l'âge, & la science estoient jugées dignes du souuerain Pontificat. Mais l'autre partie s'engageant dans vn infame & vn horrible attentat, & s'appuyant dans cette entreprise sur la violence, & non pas sur la justice & sur la raison, ils éleurent entre eux auec precipitation, & par des cabales pleines de mauuais artifices & de fourberies, vn nommé Pierre de Leon, qui aspiroit à cette supréme dignité ; & l'ayant nommé Anaclet, le

En 1130.

Il auoit esté Religieux de Clugny.

Schisme de Pierre de Leon, Antipape, dit Anaclet.

consacrerent eux seuls, tout le reste du Conclaue s'y opposant. Ceux qui estoient du party Catholique mirent celuy qu'ils auoient éleu dans la Chaire de saint Pierre, apres l'auoir sacré solemnellement: Ils le conduisirent par les lieux où les souuerains Pontifes tiennent leur seance en ceremonie, selon l'ancienne coustume, & autant que ce trouble leur pouuoit permettre, ils luy rendirent tout l'honneur qui est deû à la dignité Apostolique.

Violence des Schismatiques à Rome.

Depuis ce temps, ils demeuroient dans les logis les plus proches du Palais de saint Iean de Latran, n'estans pas en seureté dans leurs maisons, à cause que ceux du party de Pierre de Leon les poursuiuoient auec violence, & ne pouuans mesme resister long-temps en ces lieux, ils se retirerent pour quelques jours dans des tours qui appartenoient à quelques Gentils-hommes Romains qui s'estoient joints auec eux, mais qui ne leur garderent pas fidelité, ayant esté peu apres emportez par la force, ou par les menaces du peuple insolent & audacieux, ou corrompus par argent. Car Pierre de Leon auoit attiré vn si grand nombre de Romains à son party, tant par le credit & l'autorité de ses parens, que par les alliances de ceux de sa faction, que presque toute la Ville le suiuoit, les ayant tous interessez ou par presens, ou par bons offices. Il auoit amassé des richesses innombrables, tant par ses exactions dans les emplois qu'il auoit eus en la Cour Romaine, que par les affaires qu'il auoit faites dans ses diuerses Nonciatures, reseruant tous ces thresors pour en pouuoir acheter la Papauté.

Il auoit mis auſſi en reſerue pour ce deſſein vne prodigieuſe quantité d'argent du reuenu de ſon patrimoine, qu'il diſtribuoit alors au peuple, armant ainſi ces ames venales pour leur faire entreprendre les actions les plus criminelles. Apres qu'il eut donné tout, il arracha des Autels meſmes les preſens que les Rois y auoient faits, & qui eſtoient des ornemens des Egliſes. Et parce que ces Chreſtiens, quoy que prophanes, auoient quelque crainte ou quelque honte de rompre les calices auec leurs propres mains, & de diuiſer en pluſieurs pieces les crucifix d'or; on dit qu'il chercha des Iuifs qui briſerent hardiment les vaſes ſacrez, & les images dediées au culte de Dieu: & ainſi tous, ſelon leur condition, & ſelon qu'ils auoient eſté plus ou moins payez pour cette entrepriſe, vendirent publiquement leur ſuffrage & leur voix à cét Antipape, par vn ſerment general qu'ils firent de luy obeïr. Ils luy offrirent de reſpandre le ſang de tous ceux qui s'oppoſeroient à luy, & ils pourſuiuoient tous les jours les partiſans d'Innocent auec injures & auec armes.

Sacrileges des Schiſmatiques à Rome.

2. Les ſeruiteurs de Dieu voyant qu'ils ne pouuoient ſe deffendre par la force humaine, reſolurent de ceder à la violence. Ils firent preparer ſecrettement des vaiſſeaux, & s'eſtant mis ſur le Tybre ils ſe ſauuerent de la gueule du lyon & des griffes de la beſte; en paſſant dans la Mer de Toſcane, & ayant eu le vent fauorable ils arriuerent heureuſement au port de Piſe. [Lors qu'on ſceut à Piſe l'arriuée de ces perſonnes ſi eminentes, & le ſujet qui les auoit obligez de ſortir de Rome, toute la Ville ſe reſiouït de ce

Le Pape Innocent eſt contraint de ſortir de Rome. Il vient à Piſe.

Cecy eſt pris des Manuſcrits & de l'Edition de Horſtius.

que la gloire du nom Romain estoit transferée à elle ; & qu'au lieu que les Romains seroient deshonorez dans toute la posterité, elle au contraire y acquereroit vne reputation immortelle de respect & de soûmission enuers le Chef de l'Eglise. Les premiers de Pise, les Consuls, les Magistrats, & les Seigneurs allerent aussi-tost baiser les pieds de sa Sainteté, & ils luy rendirent de tres-humbles actions de graces, de ce qu'il les auoit jugez dignes d'vn si grand honneur, que de choisir leur Ville pour s'y retirer, & l'honorer de sa presence. Elle est à vous, luy dirent-ils : Nous sommes vostre peuple : Nous vous seruirons à nos despens : Et la Republique ne possede rien dont vous ne puissiez vser auec toute liberté. Vous ne trouuerez point d'esprit double, inconstant & leger dans ceux de Pise. Vous ne les verrez point tantost suiure vostre party, & tantost le quitter : tantost jurer de vous estre fidelles, & tantost se parjurer. Ce peuple n'aime pas chez soy la rapine & le meurtre, comme quelques-vns. Il n'est pas audacieux dans l'enceinte de ses murs, & timide dehors. Nous ne sommes ny esclaues, ny Seigneurs les vns des autres, mais freres & concitoyens. Nous nous traittons auec honneur & ciuilité, & ne nous faisons pas la guerre par des entrepriſes seditieuses. Nous viuons auec grande douceur dans l'enclos de nos murailles, & il n'y a que les estrangers qui esprouuent souuent nostre valeur. Nous auons dompté les Carthaginois, & subjugué les Isles de Majorque & de Minorque. Nous auons triomphé des Pyrates sur la terre & sur la mer. Nous auons amené dans Pise

Entrée magnifique du Pape Innocent dans Pise.

leurs Rois captifs & chargez de chaisnes, & ç'a
esté de leurs despoüilles que cette Ville s'est pa-
rée à vostre entrée, n'ayant pû vous faire hon-
neur sans s'en faire aussi à elle-mesme, & sans
mesler les marques de sa vaillance & de ses vi-
ctoires parmy celles de sa joye & de son affe-
ction.]

A ces paroles tout le peuple allant au deuant du Pape, la grande foule qui le pressoit, rendoit le chemin tres-estroit pour luy & les Cardinaux, qui marchant au petit pas donnoient leur benediction aux femmes & aux enfans qui les regardoient des fenestres. Et enfin sa Saintеté fut conduitte glorieusement auec les Prelats qui l'accompagnoient jusques dans l'Eglise de sainte Marie, estant ainsi receu auec vne magnificence extraordinaire.

3. Or Innocent, auant que partir de Rome, auoit enuoyé des Nonces en France pour informer l'Eglise Gallicane de la verité de l'affaire, & pour exhorter les Eueſques à vanger la presomption de l'vsurpateur; à condamner le party Schismatique; & à souscrire à l'vnité. Les Eueſques n'estoient pas encore pleinement instruits de la maniere dont la chose s'estoit passée, & nul d'eux n'auoit pensé à donner son consentement en particulier; jusques à ce qu'ayant fait vne assemblée generale à Estampes, ils resoluſſent en commun ce qu'ils deuoient receuoir ou rejetter. Car lors que les autres Prouinces se sont portées à des Schismes, tels qu'ont esté ceux de Guibert & de Bourdin, la France n'a jamais esté deshonorée par de semblables factions. Elle n'a jamais consenty aux attentats

Eloge de l'Eglise Gallicane.

Le Schisme de Guibert Eueſ-

que de Rauenne commença en 1087. & dura jusques à 1101. Ce fut l'Empereur Henry IV. qui le fit créer Antipape dans le Conciliabule de Vvormes contre le Pape Gregoire VII.

des meschans. Elle n'a jamais formé d'idoles dans le sein de l'Eglise. Elle n'a jamais reueré de monstres dans la Chaire de saint Pierre. Et en de semblables rencontres, elle n'a point esté estonnée par les Edits des Princes les plus redoutables. Elle n'a point preferé ses interests particuliers à l'vtilité publique. Lors qu'elle a embrassé vn party, elle n'a point eu égard aux personnes, mais à la justice de la cause: & lors qu'elle s'est veuë exposée à de violentes persecutions, elle les a souffertes auec grand courage, & n'a point apprehendé ny la perte du bien, ny le bannissement des personnes.

Maurice Bourdin Archeuesque de Braque en Espagne fut fait Antipape par l'Empereur Henry V. Il tomba entre les mains de Calixte II. Pape, & fut confiné dans vn Monastere.

Le Concile ayant donc esté conuoqué à Estampes, le saint Abbé de Clairuaux y fut particulierement appellé, tant par le Roy que par les plus considerables Eueſques. Et il confessa depuis, qu'il y vint auec beaucoup d'apprehension touchant l'éuenement de cette affaire, dont il connoissoit le peril & l'importance. Mais Dieu le consola en chemin, luy monstrant la nuit en songe vne grande assemblée Ecclesiastique, qui dans vn mesme concert & dans vn parfait accord chantoit ses loüanges: ce qui luy donna vne esperance certaine de la paix future.

Concile assemblé à Estampes, où S. Bernard fut appellé. En 1130.

Lors que tout le monde fut arriué à Estampes pour le Concile, & qu'on eut celebré vn jeusne public, & fait des prieres generales; le Roy & les Eueſques estant assis auec les Princes pour deliberer sur ce different, ils conclurent tous, & il n'y en eut vn seul qui ne fust de ce sentiment, qu'il falloit remettre cette affaire de Dieu au jugement de ce seruiteur de Dieu, & en attendre la decision de sa bouche. Il se soû-

Le Saint est choisi pour Juge de ce different.

mit, quoy qu'auec beaucoup de crainte & de tremblement, à cette resolution de l'assemblée, & aux conseils que luy donnerent plusieurs personnes tres-vertueuses; & apres qu'il eut consideré auec soin l'ordre de l'élection, les qualitez des Electeurs, & la vie & la reputation de celuy qui auoit esté éleu le premier, il parla luy seul au nom de tous. Sa bouche fut l'organe du saint Esprit; & aussi-tost qu'il eust declaré, que tous les Fidelles deuoient reconnoistre Innocent II. pour souuerain Pontife & Chef de l'Eglise, toute l'assemblée s'écria d'vne commune voix, qu'elle se rendoit à son sentiment, & apres auoir rendu à Dieu de grandes actions de graces selon la coustume, ils souscriuirent tous à l'élection d'Innocent, & luy promirent obeïssance.

Il prononce qu'Innocent est le Pape legitime.

Et tout le Concile se rend à son jugement.

4. Apres que le Pape eut ordonné diuerses choses à Pise, en Toscane, & en d'autres Prouinces par sa puissance de Chef de l'Eglise, il dit adieu à ceux de Pise, & les remercia de leurs bõs offices, & s'estant embarqué sur la mer il arriua en Prouence, passa en Bourgongne, & vint à Orleans, où il fut honorablement & magnifiquement receu par Loüis VI. Roy de France, Prince tres-pieux, & par les Euesques qui vinrent au deuant de luy. De là, sa Sainteté fut conduite à Chartres par Geoffroy homme de grande vertu qui en estoit Euesque, où Henry I. Roy d'Angleterre vint aussi au deuant d'elle, estant accompagné de beaucoup de Prelats, & de Grands de son Royaume. Ce fut le venerable Bernard qui amena ce Roy à Chartres, ayant esté enuoyé auparauant vers luy; & il eut mesme beaucoup de peine à le faire resoudre de receuoir Innocent, à cause que

Le Pape Innocent II. vient en France.

Le Saint persuade au Roy d'Angleterre de reconnoi-

ſtre Innocent pour Pape.

les Eueſques d'Angleterre s'eſtoient efforcez de l'en détourner. Mais ce Prince employant toutes ſortes de moyens pour juſtifier le refus qu'il faiſoit de le reconnoiſtre, le Saint luy dit: „ Que craignez-vous? Apprehendez-vous de „ commettre vn peché, ſi vous obeïſſez à Innocent? Penſez ſeulement à reſpondre de vos au„ tres pechez deuant Dieu; & pour celuy-là, ie „ le prends ſur moy, & j'en reſpondray pour vous. Ce Roy ſi puiſſant eſtant perſuadé par cette parole, ſortit des terres de ſon obeïſſance, & vint au deuant du Pape juſques à Chartres, où l'on s'aſſembla diuerſes fois pour le reglement de pluſieurs affaires, tant ſeculieres qu'Eccleſiaſtiques qui y furent terminées.

Cependant les Legats de ſa Sainteté eſtans 5. reuenus d'Allemagne apporterent le conſentement, & des lettres tant des Eueſques que du Roy des Romains, auec vne ſupplication generale qu'ils faiſoient, que paſſant en leur païs elle daignaſt les honorer de ſa preſence. Car ils furent aiſément perſuadez de reconnoiſtre pour ſouuerain Pontife celuy que tous les autres peuples auoient deſia reconnu pour tel. Mais l'affection & la deuotion de l'Egliſe Gallicane arreſta le Pape en France; tous en general & en particulier deſirans d'eſtre viſitez par le ſucceſſeur de ſaint Pierre. Apres auoir donc paſſé par diuers endroits de la France, il aſſembla vn Concile à Rheims, dans lequel il ordonna beaucoup de choſes pour l'honneur & le ſeruice de Dieu, & couronna Roy Loüis le Ieune au lieu de ſon frere Philippe, du viuant de leur pere Loüis le Gros.

En 1131. Concile tenu à Rheims où aſſiſta le Saint auec le Pape.

Dans toutes ces rencontres le Pape vouloit auoir touſiours le ſaint Abbé aupres de luy, & il vouloit qu'il aſſiſtaſt auec les Cardinaux aux deliberations publiques. Tous les particuliers auſſi qui auoient des affaires conſultoient le ſeruiteur de Dieu en ſecret, & il rapportoit au Conſiſtoire ce qu'il auoit appris d'eux, & ſecouroit par ſa faueur & par ſa protection ceux qui eſtoient opprimez.

CHAPITRE II.

ENTREVEVE du Pape Innocent II. auec Lotaire Roy des Romains dans la Ville de Liege, où ce Prince ayant demandé à ſa Sainteté qu'elle luy rendiſt le droit de l'inueſtiture des Eueſques, auant que le reconnoiſtre pour ſouuerain Pontife, fut repris ſeuerement par ſaint Bernard, à qui le Pape auoit eu recours. Le Pape vient à Clairuaux. De quelle maniere il y fut receu par le Saint, & par ſes Religieux.

APRES la fin du Concile le Pape alla au Liege, où il vit le Roy des Romains, qui le receut fort honorablement. Mais ce calme fut bien toſt obſcurcy de nuages, d'autant que ce Roy croyant que le temps luy eſtoit fauorable, ſe ſeruit de cette occaſion pour preſſer ſa Sainteté de luy rendre les inueſtitures des Eueſques que l'Egliſe de Rome auoit obtenuës de ſon predeceſſeur Henry, auec beaucoup de trauaux & de grands perils. Les Romains furent effrayez, & paſlirent à cette parole, croyans qu'ils eſtoient tombez dans vn plus grand danger eſtant au Liege, que n'eſtoit celuy qu'ils auoient éuité à Rome; & ils ne ſçauoient quel conſeil prendre, juſques à ce que le ſaint Abbé s'oppoſa comme vne forte muraille pour la

En 1131. Entreueuë du Pape & de Lotaire Roy des Romains en la ville de Liege.

Où ſaint Bernard s'oppoſe au Roy qui

vouloit obliger le Pape de luy rendre les inueſtitures.

maiſon d'Iſraël. Car il reſiſta au Roy auec grande hardieſſe : il le reprit auec vne liberté nompareille de cette injuſte & malicieuſe propoſition qu'il auoit faite : & appaiſa ce different auec vne merueilleuſe autorité.

En 1131. Le Pape viſite Clairuaux.

Au retour de Liege, ſa Sainteté voulut elle- 6.
meſme viſiter Clairuaux, où elle fut receuë auec vne extréme affection par les pauures de IESVS-CHRIST qui y habitoient, & qui n'allerent pas au deuant de luy parez d'ornemens de pourpre & de ſoye, ny auec des Liures d'Egliſe dont la couuerture fuſt d'or ou d'argent ; mais eſtans veſtus de gros drap portant vne croix de bois mal polie, & ne teſmoignant pas leur contentement par le grand bruit des trompettes, ny par des acclamations & des cris de joye, mais en chantant doucement & modeſtement des Hymnes & des Cantiques. Les Eueſques pleuroient, & le ſouuerain Pontife reſpandoit des larmes. Il admiroit la grauité de cette compagnie, voyant dans vne occaſion de joye ſi publique & ſi ſolemnelle leurs yeux baiſſez contre terre, ſans qu'ils les deſtournaſſent jamais de coſté ou d'autre par vne vaine curioſité ; mais ayant les paupieres abbaiſſées, ils ne voyoient perſonne, & eſtoient veus de tout le monde.

Grande vertu des Religieux de Clairuaux admirée du Pape & de toute ſa Cour.

Clairuaux pauure en biens temporels, & riche en ſpirituels.

Les Romains ne trouuerent dans cette Maiſon aucun objet qui émeuſt leur conuoitiſe : ils n'y trouuerent point de beaux meubles qui attiraſſent leurs regards, & ils ne virent rien dans l'Egliſe que les murailles toutes nuës. Il n'y auoit rien qui fuſt digne de l'ambition Romaine, que la ſainteté des mœurs qu'ils y admiroient. C'eſtoit de cette riche proye & de ces precieu-

ſes deſpoüilles dont ils deuoient ſe charger, puis qu'en faiſant vn ſi noble larcin de ce bien ſacré, ils n'euſſent point appauury cette Maiſon; la vertu eſtant vn threſor qui ne diminuë point, pour eſtre communiqué à pluſieurs. Tous ſe reſioüiſſoient au Seigneur, & la magnificence de la reception qu'ils firent au Pape, ne conſiſtoit pas en de grands banquets, mais en de grandes vertus. Le pain au lieu d'eſtre de pure fleur de froument, eſtoit de farine dont le ſon n'auoit pas eſté tiré. Il y auoit de petit vin, au lieu de vin excellent; des herbes au lieu de turbots, & on ſeruoit des legumes pour toutes ſortes d'entremets : Et ſi on trouua par hazard quelque poiſſon il fut mis deuant le Pape, & ſeruit pluſtoſt pour eſtre veu dans la Communauté, que pour eſtre mangé.

Eſmotion cauſée par le Diable, & diſſipée par le Saint.

7. Le Diable porta enuie à cette heureuſe viſite, ne pouuant ſouffrir la gloire que receuoient les ſeruiteurs de Dieu d'eſtre honorez de la preſence d'vn tel hoſte. Car lors qu'ils chantoient deuotement & auec joye dans l'Egliſe, en preſence de quelques Cardinaux qui ſe plaiſoient à les entendre & à les voir, il troubla pluſieurs des freres par vne horrible frayeur. Et vn d'eux en eſtant poſſedé plus que les autres, prononça quelques blaſphemes, diſant: Ie ſuis le CHRIST, « reconnoiſſez-moy pour tel. Et pluſieurs autres « effrayez & tremblans s'enfuirent, & ſe jetterent aux pieds du bien-heureux Pere. Lequel ſe tournant vers tous les autres, leur commanda de prier, & faiſant venir à ſoy ceux qui paroiſſoient troublez, il leur rendit le calme & la paix; de telle ſorte que le mauuais eſprit qui

s'efforçoit de changer cette sainte assemblée en vn theatre prophane, & d'exposer cette compagnie si sage & si innocente, au mespris & à la risée du monde, ne pût faire perdre l'estime & la reputation de ces bons Religieux : mais il vit sa malice descouuerte, & esprouua que tous ses efforts n'estoient que foiblesse contre ces grands seruiteurs de Dieu.

Car tout fut si promptement estouffé, que cét accident ne fut pas seulement apperceu de ceux qui estoient les plus proches ; & cét ennemy mortel estant incontinant reprimé, non seulement ne pût produire le scandale qu'il formoit, mais encore il luy fut impossible de le faire seulement connoistre à ceux qui estoient presens : & le seul effet de ses attaques fut, que les freres se garderent de ses artifices auec plus de soin : que la Congregation de Clairuaux creut en suitte en reputation, en nombre, & en biens : que cét Ordre se multiplia & s'estendit presque dans toute l'Europe par l'augmentation des nouuelles Maisons qu'on establit : & que le saint Abbé se rendit encore plus celebre qu'auparauant par ses prodiges & par ses miracles.

CHAPITRE III.

COMME *le Pape Innocent fut remené à Rome par l'Empereur Lotaire, & reuint à Pise, où il celebra vn grand Concile auquel assista le Saint. Comme le saint Abbé reconcilia les Milanois auec le Pape, & des grands miracles qu'il fit à Milan.*

L'Empereur remet le Pape dans Rome.

LE Pape ne pût pas demeurer long-temps 8.
en France, ayant esté obligé de s'en aller à

Rome, selon qu'il en estoit demeuré d'accord auec le Roy Lotaire, qui le restablit de force dans le Palais de saint Iean de Latran. Plusieurs Gentilshommes Romains qui estoient demeurez fidelles à l'Eglise, le receurent honorablement. Mais Pierre de Leon ne mettant pas son esperance en Dieu, & se confiant seulement dans la malice de ceux de son party, se retira dans les tours les plus hautes & les plus fortes. Il rendit inutiles le pouuoir & les armes de Lotaire; & ordonnant aux siens d'éuiter toutes sortes de rencontres de se battre, il n'exposa la seureté de sa personne à aucun peril, & ne donna aussi aucune occasion de combat à ses ennemis, mais il empescha seulement leurs courses par des machines dont il se seruoit du haut de ses tours, & par diuers obstacles qu'il leur opposa. Il éuita aussi auec vne merueilleuse opiniastreté de conferer auec l'Empereur. Il ne pût estre flechy ny par menaces, ny par promesses, & ne receut conseil de personne sur l'estat de ses affaires.

Resistance opiniastre de Pierre de Leon, Antipape.

L'Empereur se retira de Rome y ayant laissé le Pape Innocent. Et Pierre apres son départ fit diuerses courses par la Ville, ne respirant que le sang & le carnage des fidelles. De sorte qu'Innocent considerant que son sejour à Rome luy estoit alors inutile, & que sa presence ne feroit qu'irriter dauantage la fureur de cette beste farouche, il retourna vne seconde fois à Pise, où il tint vn Concile tres-celebre, composé des Eueques de tout l'Occident, & d'autres personnes sçauantes & pieuses.

En 1134. Concile tenu à Pise par le Pape Innocent II. *V. Epist.* 130. Saint Ber-

Le saint Abbé assista à tous les conseils, juge-

nard y passe pour vn oracle.

mens, & decisions du Concile. Il estoit reueré de tout le monde, & la porte de son logis estoit assiegée d'Ecclesiastiques & de Prestres qui attendoient à luy parler, non que le faste & la vanité le rendist de difficile accés, mais la multitude de ceux qui luy vouloient parler, empeschoit qu'on ne le fist aisément. Lors que les vns sortoient, d'autres entroient, de sorte que cét homme humble, & qui ne s'attribuoit rien de ces honneurs, sembloit n'estre pas seulement appellé à vne partie du soin, mais à la plenitude de la puissance. Ce qui se passa dans le Concile seroit trop long à rapporter. Le plus important fut l'excommunication de Pierre de Leon, & la dégradation perpetuelle & irreuocable de ceux de son party. Decret qui a esté obserué & a eu son effet jusqu'à maintenant.

Pierre de Leon Antipape excommunié par le Concile de Pise.

En 1134.

Le Pape enuoye le Saint à Milan pour tirer les Milanois du Schisme. *V. Epist.* 131.

Apres la conclusion du Concile, le Pape enuoya saint Bernard à Milan, pour reconcilier auec l'Eglise Romaine les Milanois, qui auoient demandé auec beaucoup de supplications qu'on leur enuoyast le saint Abbé, & ordonna aussi pour ses Legats Guy Euesque de Pise, & Matthieu Eueſque d'Albe Cardinaux, afin qu'ils purgeassent Milan du Schisme qu'Anselme fauteur de Pierre de Leon y auoit formé, & rappellassent à l'vnité de l'Eglise ceux qui s'en estoient separez. Outre ces Prelats que le souuerain Pontife auoit donnez à l'Abbé pour associez; le Saint prit encore le venerable Geoffroy Eueſque de Chartres, pour les assister de son conseil, ayant esprouué sa sincerité & sa vertu en plusieurs occasions, & les Cardinaux trouuerent bon qu'vne affaire de si grande im- 9.

portance fust encore soustenuë & appuyée d'vn si grand secours.

Admirable reception de l'Abbé à Milan.

Lors qu'ils eurent passé l'Apennin, & que les Milanois eurent entendu que l'Abbé, dont ils auoient tant desiré la presence, s'approchoit de leur païs, tout le peuple alla sept mille loin de la Ville au deuant de luy. Les Gentilshommes, les Bourgeois, les vns à cheual, les autres à pied, les riches, les pauures quitterent leurs propres maisons comme s'ils eussent abandonné la Ville; & estans separez par troupes ils receurent l'homme de Dieu auec vne reuerence presque incroyable. Tous prenoient également plaisir à le voir, & ceux qui pouuoient l'oüir parler s'estimoient heureux: ils luy baisoient tous les pieds, & bien qu'il le souffrist auec peine, il luy fut toutefois impossible de les empescher, par quelque raison qu'il pûst alleguer, ny par quelque deffense qu'il leur pûst faire, de se jetter à terre & à genoux deuant luy. Ils arrachoient tous les poils qu'ils pouuoient tirer de ses vestemens, pour seruir de remede à leurs maux, & prenoient des filets du bord de ses robbes, croyans que toutes les choses qu'il auoit touchées estoient saintes, & qu'ils seroient sanctifiez en les touchant & en s'en seruant.

Ceux qui alloient deuant, & ceux qui suiuoient apres donnoient des loüanges publiques à l'Abbé parmy de grands cris de joye; & apres qu'il eut esté long-temps retenu dans la presse, & dans la foule des troupes qui l'accompagnoient, ils le conduisirent enfin dans vn logis magnifique qu'ils luy auoient preparé. Et quand on commença à traitter publiquement

de l'affaire pour laquelle le seruiteur de Dieu & les Cardinaux estoient venus, la Ville oubliant sa violence, & ayant quitté cette humeur farouche qui l'animoit, se soûmit de telle sorte à la volonté du Saint, qu'on pourroit auec grand sujet appliquer à l'obeïssance qu'ils luy tesmoignoient ces vers celebres d'vn Poëte :

Quand il parle tout cede : il faut suiure ses loix :
Ie ne veux, ny ne puis resister à sa voix.

Grands miracles que le Saint fait à Milan.

Tout estant remis dans le calme, l'Eglise reconciliée, & la paix auec ce peuple affermie par vn Traitté, il suruint d'autres affaires, & le Diable exerçant sa rage dans quelques corps possedez, on luy opposa l'estendart de IESVS-CHRIST, & au commandement de l'homme de Dieu, les Demons effrayez & tremblans s'enfuirent des demeures qu'ils habitoient, estans chassez par vne puissance superieure à la leur. C'estoit vn nouuel employ de ce saint Legat, qui n'auoit point receu l'ordre de la Cour Romaine sur ce sujet, mais ne suiuoit que les ordres des loix diuines, & des regles de la Foy, & il ne produisoit en public que des lettres escrittes auec le Sang de IESVS-CHRIST, & scellées du sceau de la Croix, dont la figure & le charactere fait fléchir sous sa puissance toutes les puissances de la terre & des enfers.

Il guerit vne femme possedée.

On n'a point oüy parler en nos jours d'vne foy pareille à celle de tout ce peuple, ny d'vne vertu égale à celle de ce grand Saint. Il n'y auoit qu'vne humble & religieuse dispute entr'eux & l'Abbé ; l'vn attribuant la gloire des miracles à la grandeur de leur foy, & eux à l'éminence de sa saintetè ; ayans cette ferme creance qu'il ob-

tiendroit de Dieu tout ce qu'il luy demanderoit. Dans cette asseurance ils luy amenerent vne femme que tout le monde connoissoit, & qu'vn esprit impur auoit tourmentée par l'espace de sept ans. Ils le supplierent de commander au Demon de la part de Dieu, de sortir du corps de cette pauure miserable, & de la laisser en paix. Cette viue foy du peuple causoit vne grande confusion à l'homme de Dieu. Son humilité d'vne part le destournoit d'entreprendre des choses extraordinaires; & de l'autre voyant les instantes prieres du peuple, il rougissoit de resister dauantage à la charité de ceux qui imploroient son secours, & il luy sembloit qu'il offenseroit Dieu, & qu'il obscurciroit en quelque sorte sa toute-puissance, s'il s'en défioit, & si sa foy ne respondoit pas à la leur. Et ainsi il estoit agité en luy-mesme; & quoy qu'il leur dist, que les miracles n'estoient pas pour les fidelles, mais pour les infidelles, il se recommanda au saint Esprit, & se mettant en priere il receut vne vertu du Ciel, par laquelle il chassa le Demon auec vn esprit de force & d'autorité, & rendit cette femme entierement guerie & tranquille.

Ceux qui estoient presens estoient transportez de joye, & leuant les mains au Ciel rendoient graces à Dieu qui les auoient visitez d'enhaut. Le bruit de cette action se respandit incontinant, & causa vne telle admiration à toute la Ville, que tout le monde s'assembla de toutes parts dans les Eglises, dans les Palais, & dans les places publiques. On parloit par tout de l'homme de Dieu, & on disoit hautement, que rien ne luy estoit impossible de tout ce qu'il

Extréme reuerence de tout Milan enuers le Saint.

demandoit à Dieu ; & ils asseuroient, & croyoient que les oreilles du Seigneur estoient ouuertes pour exaucer ses prieres. Ils ne pouuoient se lasser de le voir, ny de l'entendre parler : les vns se pressoient pour entrer où il estoit; & les autres attendoient à la porte pour le voir sortir. Les emplois des Magistrats, & les trauaux des artisans cesserent durant quelques jours. Toute la Ville demeura comme suspenduë & attachée à la veuë de ce spectacle; ils accouroient & demandoient sa benediction, & chacun croyoit qu'il luy estoit vtile & auantageux d'auoir touché ses habits.

Gueriſon d'vne fille Demoniaque.

Le seruiteur de Dieu alla le troisiesme jour pour celebrer les diuins mysteres dans l'Eglise de saint Ambroise, où vne multitude innombrable de peuple l'attendoit. Durant le saint Sacrifice de la Messe, lors que le chœur chantoit, & que luy estoit assis prés de l'Autel, on luy amena vne petite fille que le Demon tourmentoit auec vne horrible violence, & on le pria de l'assister dans sa misere, & de chasser le Diable qui exerçoit sur elle sa tyrannie. Apres qu'il eut oüy la supplication des assistans, & regardé la personne possedée, qui par ses grincemens de dents causoit de l'horreur à ceux qui la regardoient, il eut compassion de son âge tendre, & la violence de son mal le toucha de pitié. Il prit aussi-tost la patene du calice dans lequel il deuoit celebrer le Sacrifice, & respandant de l'eau sur ses doigts qu'il tenoit dessus, il pria en luy-mesme, se confiant en la puissance de Dieu, & approcha ce salutaire breuuage de la bouche de cette fille, & versa dans son corps quelques

11.

quelques gouttes de cette liqueur qui luy deuoit seruir de remede : & aussi-tost comme si le Demon eust esté brulé par cette eau miraculeuse, il n'en pût supporter la force ; mais la vertu de la Croix le pressant au dedans, il se retira en tremblant, & sortit par vn sale vomissement.

La fille estant ainsi deliurée, & le Diable mis en fuitte auec tant de confusion, l'Eglise en rendit graces à Dieu en grande solemnité, & apres des acclamations de joye le peuple demeura tousiours en l'Eglise jusques à ce qu'on eust acheué les diuins mysteres : & ainsi la fille fut remenée saine à la veuë de tout le monde, par ceux qui l'auoient amenée au Saint. L'homme de Dieu retourna enfin dans son logis, le peuple l'ayant à peine laissé aller.

12. Il arriua en ce mesme temps à Milan par le jugement de Dieu (selon cette parole d'Isaïe) que *des gens couuerts de poil crioient l'vn à l'autre, & que les Demons se joignoient auec des Onocentaures*, & tourmentoient plusieurs personnes par leurs violentes courses, sans qu'aucun resistast à leur insolence, parce qu'il y auoit desia long-temps que duroit le Schisme d'Anselme, lequel estant du party de Pierre de Leon auoit vsurpé l'Archeuesché de Milan, & que pendant ce trouble, les gemissemens des Prestres, l'affliction des Vierges, la profanation des choses saintes, & le violement de l'Autel sacré auoient attiré la colere de Dieu sur ce peuple. *Isa.* 34.

Puissance du Demon sur les hõmes pendãt le Schisme.

Mais à l'arriuée de saint Bernard les mauuais artifices d'Anselme estant destruits, & l'Eglise de Milan reduite en l'obeïssance du saint Siege Apostolique sous Innocent, la liberté es-

frenée des Demons fut arrestée, & le Diable abandonnoit tous les jours quelqu'vn de ceux qu'il possedoit, & s'enfuyoit par la vertu des prieres du seruiteur de Dieu, & si quelquefois il taschoit de resister, sa cheute apres le combat rendoit sa deffaite plus glorieuse.

CHAPITRE IV.

COMME le Saint chassa vn Diable du corps d'vne femme de Milan, par la presence & par la vertu du saint Sacrement; & guerit plusieurs autres possedez & malades de diuerses maladies. D'vn miracle qu'il fit par le commandement de l'Euesque d'Albe.

Il chasse le Diable du corps d'vne femme.

ENTRE ceux qui estoient tourmentez des mauuais esprits, vne femme de Milan, fort âgee, & qui auoit autrefois esté Dame de consideration, fut amenée par beaucoup de personnes apres le bien-heureux Pere jusques à l'Eglise de saint Ambroise. Le Demon qui la possedoit depuis long-temps l'auoit desia tellement suffoquée, qu'ayant perdu l'vsage de la veuë, de l'ouïe, & de la parole, grinçant les dents, & estendant la langue de mesme que la trompe d'vn Elephant, elle sembloit plustost vn monstre qu'vne femme. La saleté de son visage qui paroissoit terrible & espouuantable, & la puanteur de son haleine estoient des marques de l'impureté de l'esprit qui habitoit dans son corps. 131

Apres que le seruiteur de Dieu l'eut regardée, il connut que l'ennemy qui la possedoit estoit violemment attaché à elle, & qu'il ne sortiroit pas facilement d'vne maison de laquelle il auoit esté si long-temps le maistre. C'est pour-

quoy se tournant vers le peuple (dont la multitude estoit quasi innombrable) il commanda qu'on priast Dieu auec ferueur; & les Ecclesiastiques & les Religieux estant auec luy aupres de l'Autel, il ordonna que la femme y fut amenée & retenuë. Elle resistant, & estant agitée par vne force diabolique & non humaine, frappa quelques-vns de ceux qui estoient prés d'elle, & donna mesme vn coup de pied au Saint, qui mespriſa auec douceur cette hardiesse du Demon, & pour le mettre dehors, inuoqua le secours de Dieu, non par vn mouuement de colere, mais par vne supplication humble & tranquille, & offrit le saint Sacrifice de la Messe. Toutes les fois qu'il faisoit le signe de la croix sur l'Hostie sacrée, ce vaillant Athlete se tournant aussi vers la femme, combattoit le mauuais esprit auec les mesmes armes, sçauoir par le signe de la croix; & autant de fois que le Saint faisoit ce signe contre le Diable, cét ennemy tesmoignoit par le redoublement de sa fureur, qu'il auoit esté frappé, & regimbant contre l'esperon, il monstroit malgré luy par sa resistance la peine & le tourment qu'il enduroit.

L'oraison Dominicale estant acheuee, le Saint attaqua plus fortement l'ennemy, mettant le sacré Corps de nostre Seigneur sur la patene, & le tenant sur la teste de la femme, il prononça
14 ces paroles: Esprit meschant, voicy ton Iuge; voicy celuy qui a vne puissance souueraine; resiste maintenant si tu peux; voicy celuy qui voulant souffrir la mort pour nostre salut, dit hautement: *Le temps est venu où le Prince de ce monde sera chassé de son empire.* Le Corps que ie

Pour la realité du corps de I. C. au S. Sacremẽt contre l'he-
,, resie de
,, Caluin.

» tiens en mes mains eſt celuy qui a eſté formé
» dans le ſein d'vne Vierge, qui a eſté eſtendu ſur
» la Croix, qui a repoſé dans le tombeau, qui eſt
» reſſuſcité des morts, & qui eſt monté au Ciel à
» la veuë de ſes Diſciples. C'eſt par la puiſſance
» terrible de cette Majeſté adorable, que ie te
» commande, eſprit malicieux, de ſortir du corps
» de ſa ſeruante, & de n'auoir jamais la hardieſſe
» de la toucher.

Le Demon eſtant forcé de la quitter, & ne pouuant demeurer dauantage, la tourmentoit plus cruellement, faiſant paroiſtre dautant plus de fureur & de rage, qu'il luy reſtoit moins de temps pour l'exercer. Le ſaint Pere retournant à l'Autel acheua la fraction de l'Hoſtie ſalutaire, & donna la paix au Diacre afin qu'il la communiquaſt au peuple, & auſſi-toſt la paix & la ſanté fut renduë à cette femme. Et ainſi ce mauuais eſprit monſtra, non par ſa confeſſion libre, mais par vne fuitte inuolontaire & forcée, quelle eſt la vertu & la puiſſance des diuins myſteres.

Le Demon eſtant chaſſé, la femme que ce cruel bourreau auoit ſi long-temps affligée par de ſi grands tourmens, recouura la liberté naturelle de l'eſprit, l'vſage des ſens & de la raiſon luy eſtans rendus; & ſa langue eſtant toute rentrée dans ſa bouche, elle rendit à Dieu de publiques actions de graces: & ayant regardé le ſaint Abbé ſon liberateur elle ſe jetta à ſes pieds. Il s'eſleua vn grand cry dans l'Egliſe: des perſonnes de toutes ſortes d'âges chantoient les loüanges de Dieu: les cloches ſonnerent: le Seigneur eſtoit beny de tous: la reuerence que

l'on rendoit au Saint alloit au delà de tout ce qu'on peut penser : & la Ville estant transportée d'amour pour luy, luy rendoit des honneurs qui estoient au dessus de la condition d'vn homme mortel.

15. Le bruit de ce qui se passoit à Milan se respandoit par tout. La reputation de l'homme de Dieu couroit par toute l'Italie, & on publioit de tous costez qu'il s'estoit éleué vn grand Prophete puissant en œuures & en paroles, qui en inuoquant le nom de IESVS-CHRIST gueriſſoit les malades, & deliuroit les possedez. Il auoit receu vne tres-grande grace pour la gueriſon des maladies ; mais il la faisoit paroistre plus souuent à chasser les diables, parce qu'on amenoit vn plus grand nombre de possedez, pour estre assistez de son secours que l'on auoit esprouué estre si puissant ; & l'operation de ces miracles qui estoient les plus grands, obscurcissoit ceux qui estoient moindres.

Mais la foule du monde qui estoit depuis le matin jusques au soir deuant sa porte, luy rendant insupportable la grande presse du peuple, à cause qu'il auoit le corps extrémement foible, il se tenoit aux fenestres de la maison afin qu'ils le visſent, & éleuant sa main il leur donnoit sa benediction. Ils apportoient aussi auec eux du pain & de l'eau, qu'ils estimoient saints & sacrez apres qu'il les auoit benis. Il estoit venu beaucoup de personnes des villes & des bourgades voisines, & le commun desir de tout le monde dans Milan, tant des estrangers que des habitans, estoit de suiure le Pere, de luy demander quelque faueur, d'enten-

dre ſes paroles, de voir les merueilles qu'il faiſoit; & il n'eſt pas croyable combien ils ſe plaiſoient à admirer ſa doctrine & ſes miracles.

Enfant poſſedé deliuré par S. Bernard.

Entr'autres, vn villageois auoit amené vn enfant qui eſtoit poſſedé, lequel en preſence de tous tomba des bras de celuy qui le portoit auſſi-toſt que le ſaint homme eut fait le ſigne de la croix, & eſtant comme briſé contre terre, on le creut mort, n'ayant ny ſentiment ny mouuement. Il auoit perdu l'vſage de la voix & de la reſpiration, & il luy reſtoit ſeulement vn peu de chaleur, & quelque battement autour du cœur. Tous firent place, afin que celuy qui portoit cét enfant demy-mort pûſt auancer & venir juſques à l'homme de Dieu, & toute la multitude eſtonnée attendoit l'éuenement d'vn accident ſi déplorable. 16

Cét homme s'approche du Saint, & expoſe à ſes pieds l'enfant qui eſtoit immobile, & auoit
» perdu tout ſentiment, & luy dit: Mon Pere, cét
» enfant que j'ay mis à vos pieds a eſté cruelle-
» ment tourmenté du Demon depuis trois ans, &
» toutes les fois qu'il entre dans l'Egliſe, ou qu'on
» luy jette de l'eau beniſte, ou qu'on fait le ſigne
» de la croix ſur luy, ou qu'il eſt forcé d'oüir l'E-
» uangile, ou d'aſſiſter au ſaint Sacrifice, le Diable
» qui habite en luy en eſt offenſé, & le tourmente
» auec plus de violence; & toute à cette heure
» meſme lors que j'attendois auec les autres de-
» uant la porte, auſſi-toſt que vous auez fait le ſi-
» gne de la croix, & eſtendu voſtre main vers le
» peuple, le Demon eſtant aigry & irrité par la
» vertu de ce ſigne ſacré, a employé toutes ſes for-
» ces pour tourmenter l'enfant plus que de cou-

ſtume, & agitant tout ſon corps comme vous « «
voyez, il luy a encore preſque oſté la vie. Quand « «
le bruit des graces que vous auez receuës de « «
Dieu fut venu juſques à nous, la gueriſon des « «
autres faiſant eſperer à cét enfant qu'il pourroit « «
eſtre deliuré, il me pria que ie l'amenaſſe vers « «
vous. Ie vous conjure donc par la miſericorde « «
de Dieu, que ſelon voſtre charité ordinaire, il « «
vous plaiſe me donner ſecours, & me deliurer « «
du trauail & de la peine que j'employe à le gar- « «
der, d'auoir pitié de ſa miſere qui eſt telle que « «
vous la voyez vous-meſme, & de ne permettre « «
pas que la rage du Demon paſſe plus auant. « «

Il pleuroit en diſant ces paroles, & ayant le viſage baigné de larmes, il toucha de telle ſorte les aſſiſtans, qu'ils joignirent tous leurs ſuppli-
17 cations aux ſiennes. Alors le ſaint Abbé leur dit, qu'ils ſe confiaſſent en la miſericorde de Dieu, & toucha doucement le coû de l'enfant auec le baſton ſur lequel il eſtoit appuyé; & Gerard frere du Saint, voulant eſprouuer ce que cét homme auoit dit, fit ſecrettement le ſigne de la croix ſur le dos de l'enfant, & il arriua que l'enfant qui auparauant eſtoit demeuré long-temps eſtendu ſur le paué deuant les pieds de l'Abbé, ſans mouuement ny ſentiment, ne voyant & n'entendant point, fremit auſſi-toſt qu'il ſentit le baſton, & le ſigne de la croix, & eſtant ſaiſi de trouble jetta des gemiſſemens & des ſoûpirs.

L'Abbé commanda qu'on le mit ſur le lict où il couchoit; mais le Diable en eſtant offenſé comme d'vne injure, le rejetta ſur le plancher, luy fit grincer les dents, & mordre l'homme qui

auoit ſoin de luy ; & jettant ſes mains aux cheueux de ceux qui eſtoient preſens, il taſchoit par tous les efforts qui luy eſtoient poſſibles de ſe tirer d'entre leurs bras, eux pouuant à peine le
» retenir. Alors le ſaint Abbé dit ; Remenez-le
» ſur noſtre lict. Et priant auec les freres qui eſtoient proſternez en oraiſon, le Diable eſtoit tourmenté & bruſlé, comme ſi la paille du lict euſt eſté ardente & embraſée, & teſmoignoit par ſes cris la peine qu'il ſouffroit aux approches de cette vertu diuine qui redoubloit ſon tourment. Le Saint commanda qu'on verſaſt de l'eau beniſte dans la bouche du malade, qui taſchoit de la rejetter en ſerrant les levres & les dents, mais on les ouurit auec vn fer, & on la luy fit enfin aualler auec peine malgré qu'il en euſt; & auſſi-toſt que la ſainteté penetrante de ce remede eut deſcendu aux parties inferieures, comme s'il euſt pris vn excellent antidote, la malignité du venim diabolique ſortit par vn tres-ſale vomiſſement, comme par vn torrent impetueux, & l'enfant ſe roulant auec vne viſteſſe incroyable, le Demon s'en alla couuert d'vne extréme confuſion.

On vit en vn inſtant celuy qui ſembloit mort plein de vie, & ſe leuant tranquille & parfaitement guery de deſſus le lict de l'Abbé, &
» embraſſant ſon oncle, il dit : Dieu ſoit loüé, ie
» ſuis guery. Tous en commun rendirent des actions de graces à Dieu, & ceux qui pleuroient vn peu auparauant ſe reſioüiſſoient alors. Le bruit de ce miracle ſe reſpandit auſſi-toſt, & on publia ſur les toits, comme parle l'Euangile, ce qui auoit eſté fait au dedans du logis du Saint.

Toute la Ville s'assembla à ce spectacle, Dieu en fut beny & loüé; le peuple en fut rauy de joye; & tous porterent vne tres-grande affection au saint Abbé, qui auoit esté l'instrument d'vne si grande merueille.

18. Le mesme Saint rendit la santé à beaucoup de personnes qui auoient la fiévre, en leur imposant les mains, & en leur donnant à boire de l'eau beniste. D'autres qui auoient les mains seches, & plusieurs paralytiques furent gueris par son saint attouchement; & dans la mesme Ville en presence de diuers tesmoins, il obtint du Pere des lumieres la puissance de rendre la veuë à des aueugles, en faisant le signe de la croix sur eux. Autres gueriſons miraculeuſes.

Estant entré vers le mesme temps dans la maison où logeoit l'Eueſque d'Albe (que le Pape luy auoit donné pour associé dans cette legation) & voulant traitter d'affaires auec luy, lors qu'ils conferoient ensemble, il se presenta tout d'vn coup vn jeune homme qui auoit vne main seche, & renuersée vers le bras, & qui se jetta à ses pieds, le suppliant instamment de le guerir: Mais le Saint qui estoit occupé à autre chose, se contenta de luy donner sa benediction, & luy commanda de se retirer, & luy dit auec des paroles plus seueres qu'à l'ordinaire, qu'il ne l'importunast pas dauantage. Le malade se retiroit sans auoir obtenu ce qu'il demandoit, lors que le venerable Eueſque luy ordonna incontinant de reuenir, & le prenant par la main le presenta à l'Abbé, disant: Ne fermez pas les entrailles de vostre misericorde pour celuy-cy qui vous a fait voir son obeïssance en se retirant, quoy qu'il n'eust pas receu la grace qu'il esperoit; mais plû- Miracle que fait le Saint par le commandement de l'Eueſque d'Albe.

» toſt obeïſſez à l'ordre que ie vous donne de fai-
» re ce qu'il demande, & en vertu de l'obeïſſance
» accordez-luy ſa priere; Confiez-vous en la puiſ-
» ſance de celuy au nom duquel il eſpere recou-
» urer ſa ſanté; demandez & vous obtiendrez, afin
» que nous glorifions Dieu de cette faueur, &
» que luy le glorifie de ſa gueriſon tant deſirée.

Au commandement de l'Eueſque, l'Abbé 19
ayant pris la main du jeune homme, inuoqua le Seigneur qui l'exauça, & ayant fait le ſigne de la croix, les nerfs qui s'eſtoient retirez, s'eſtendirent, & la chair que ce mal continuel auoit comme gelée & roidie, ayant repris ſa force & ſa vigueur naturelle, deuint flexible & capable de mouuement, & cette partie qui auoit eſté ſi long-temps languiſſante, fut pluſtoſt guerie qu'on ne ſçauroit l'exprimer.

L'Eueſque fut eſtonné en voyant l'effet d'vne vertu ſi ſoudaine; Il en reuera en ſuitte dauantage l'homme de Dieu, & fut luy-meſme vn des teſmoins de ſes miracles, & vn de ceux qui les publierent. Il le contraignit de ſouper le meſme ſoir auec luy, mais le Saint ne s'y rendit qu'auec beaucoup de difficulté, & l'Eueſque ne luy perſuada de demeurer, qu'en luy repreſentant qu'vne prodigieuſe multitude de peuple l'attendoit de tous coſtez, & qu'il ne pouuoit ſortir ſans peril. Durant le ſouper, l'Eueſque donna à garder à vn ſeruiteur fidelle, le plat dans lequel l'Abbé auoit mangé, & luy commanda qu'il le conſeruaſt auec beaucoup de ſoin, l'enfermant en quelque lieu ſeparé: Et quelques jours apres l'Eueſque eſtant tombé malade d'vne violente fiévre, il ſe ſouuint de

l'homme de Dieu, & commanda qu'on luy fiſt venir ce ſeruiteur, auquel il dit: Apportez-moy « « preſentement le plat de l'Abbé de Clairuaux « « que ie vous ay donné à garder: Et lors qu'il l'eut « « apporté, l'Eueſque luy dit: Verſez de l'eau dans « « ce plat, & y mettez de petits morceaux de pain: « « ce qu'eſtant fait, ſe confiant au Seigneur, & ſe recommandant aux prieres de l'Abbé, il mangea & beut, & fut guery à l'heure meſme.

20 Le nombre de ceux qui arriuoient de toutes parts s'augmentoit de jour en jour. Le Saint attiroit à ſoy les peuples par tant d'actions merueilleuſes, & on ne luy donnoit point de repos, parce que les autres trouuoient leur repos dans ſon trauail & ſa laſſitude. Ceux qui ſortoient d'auec luy, en rencontroient qui le venoient voir, & les vns ſuccedoient aux autres, luy demandant des faueurs qu'ils eſperoient receuoir. Parmy ce grand nombre de perſonnes, vn Gentilhomme preſenta au ſeruiteur de Dieu vne petite fille qu'il tenoit entre ſes bras, laquelle auoit tellement en horreur la clarté du jour, qu'encore qu'elle fermaſt touſiours les paupieres, elle ne laiſſoit pas de mettre ſa main ſur ſes yeux, de peur que quelque petit rayon de lumiere ne luy donnaſt dans la veuë. On luy oſtoit quelquefois ſes mains de deſſus ſes yeux auec violence; & lors qu'elle voyoit la clarté, elle crioit & pleuroit: la lumiere luy eſtoit vn ſupplice, & la bleſſoit comme ſi on luy euſt percé le cerueau. L'homme de Dieu donna ſa benediction à cette petite fille, & faiſant le ſigne de la croix ſur elle, il la renuoya plus calme, & pendant qu'on la reportoit à la maiſon elle ouurit

Vne petite fille qui ne pouuoit ſouffrir la lumiere, eſt miraculeuſement guerie.

d'elle-meſme les yeux, & s'en alla à pied ſans qu'on la portaſt. Dans ce meſme lieu en preſence de beaucoup de perſonnes, le Saint obtint du Pere des miſericordes la ſanté d'vne femme demoniaque.

CHAPITRE V.

COMMENT *ſaint Bernard chaſſa les Diables des corps des poſſedez à Pauie.*

Demoniaques gueris à Pauie.

AVANT qu'il arriuaſt à Pauie, la renommée de ſes miracles auoit precedé ſa venuë; & cette ville le receut auec la joye & la magnificence que meritoit vn ſi grand homme, & digne de tant de gloire. Et afin qu'aucun retardement ne differaſt le deſir du peuple, qui eſtoit de luy voir faire des miracles pareils à ceux qu'il auoit faits à Milan, il arriua incontinant apres luy vn villageois qui l'auoit ſuiuy depuis Milan, qui amenoit auec ſoy ſa femme laquelle eſtoit poſſedée, qu'il mit deuant les pieds du Saint, teſmoignant l'affliction qu'il auoit dans le cœur par ſes gemiſſemens & par ſes larmes. 21

Auſſi-toſt le Demon fit parler cette miſerable femme auec meſpris de l'Abbé, & ſe moquant du ſeruiteur de Dieu il diſt ces meſmes mots: Ce mangeur de porreaux & de choux ne me chaſſera pas de ma petite chienne. Il dit d'autres paroles ſemblables & injurieuſes contre l'homme de Dieu, afin qu'eſtant irrité par ces blaſphemes il portaſt impatiemment ces injures, & qu'il receuſt de la confuſion deuant le peuple, ſe voyant indignement traitté par ces diſcours outrageux. Mais le Saint connoiſſant ſon artifice ſe moqua de ce moqueur, & ne deſi-

rant point de vengeance, mais la remettant à Dieu, il commanda que la possedée fust conduite à l'Eglise de saint Syr : car il voulut donner à ce Martyr la gloire de cette gueriſon, & faire qu'on attribuaſt le premier de ſes miracles à la vertu de ce Saint ; mais ſaint Syr ne voulant pas s'approprier cét honneur dans ſa propre Egliſe, renuoya cette œuure à l'Abbé ſans y vouloir prendre part.

Raillerie du Diable repouſſée par le Saint.

On rameine ainſi cette poſſedée chez ſaint Bernard, & le Demon raillant par la bouche de cette femme, & diſant par moquerie : Le petit Syr ne me chaſſera pas ; Le petit Bernard ne me mettra pas dehors ; Le Saint reſpondit : Ce ne ſera ny Syr ny Bernard qui te chaſſera, mais ce ſera IESVS-CHRIST : & s'eſtant mis en priere, il implora le ſecours de Dieu pour la gueriſon de cette perſonne. Alors cét eſprit malicieux changeant de langage, & ne faiſant plus le hardy comme auparauant, il dit : Ie ſortirois bien volontiers de cette petite chienne, à cauſe des peines que ie ſouffre dans ſon corps, I'en ſortirois de bon cœur, mais ie ne puis : & quand on luy demanda pourquoy ? Parce, dit-il, que le grand Seigneur ne le veut pas encore ? A quoy le Saint repliqua, Et qui eſt ce grand Seigneur ? Le Diable reſpondit, C'eſt IESVS de Nazareth : Et d'où connois-tu IESVS ? luy dit le Saint, l'as-tu jamais veu ? Ie l'ay veu, reſpondit le Diable : Et où l'as-tu veu ? dit Bernard : Dans la gloire, dit le Demon, As-tu donc eſté dans la gloire ? adjouſta le Saint : I'y ay eſté, repliqua le Diable : & ſur ce que Bernard luy demanda, comment il eſtoit

Reſponſe du Diable aux demãdes du Saint.

» sorty de la gloire, cét esprit respondit, Nous
» sommes tombez plusieurs auec Lucifer.

Il prononça toutes cés choses par la bouche de cette vieille auec vne voix lamentable, & tous ceux qui estoient presens l'entendirent. Le
» saint Abbé luy dit encore: Ne voudrois-tu pas
» bien retourner dans cette gloire, & estre resta-
» bly dans ta premiere felicité. Surquoy le Demon changeant de voix, se mit à rire d'vne fa-
» çon extraordinaire, & dit: Cela est differé pour
» vn autre temps; & il ne parla plus depuis. Alors l'homme de Dieu priant auec plus de zele, le mauuais esprit estant vaincu s'en alla, & la femme deuenuë tranquille & raisonnable, fit de grands remercimens au Saint; & ainsi son mary s'en retourna auec elle, se resiouïssant par tout le chemin de ce qu'elle estoit deliurée, & la ramena dans sa maison, où tous ses amis l'attendoient.

Le Diable est chassé du corps de la possedée.

Tous ceux qui apprirent la maniere dont la chose s'estoit passée, en tesmoignerent vn extréme contentement; mais leur joye fut bientost changée en tristesse, parce qu'en mesme temps que la femme entra dans sa maison, le Diable rentra en elle, & estant plus furieux qu'auparauant, il l'agitoit & la tourmentoit auec plus de cruauté que jamais. Son mary ne sçauoit plus à quoy se resoudre, ny ce qu'il deuoit faire. Car d'vne part ce luy estoit vn supplice de demeurer auec vne possedée, & de l'autre il luy sembloit que c'estoit vne impieté de l'abandonner. Dans ce trouble dont il estoit agité, il resolut de retourner à Pauie, & d'y remener sa femme. Mais il n'y trouua plus le

Et il y rentre de nouueau.

Saint, & il le suiuit jusques à Cremone, où estant arriué, il luy raconta ce qui s'estoit passé, & versant beaucoup de larmes il le pria de le secourir.

La bonté du Saint fut touchée de cette priere pleine de charité & d'affection, & il luy commanda d'entrer dans l'Eglise de cette Ville, & de l'attendre en priant deuant les corps des Confesseurs jusques à ce qu'il y fust arriué. Et se souuenant de sa promesse, vers l'entrée de la nuit lors que tout le monde alloit dormir, il entra dans l'Eglise n'estant accompagné que d'vne seule personne, & passant toute cette nuit en oraison, il obtint de Dieu ce qu'il demandoit, & cette femme estant guerie il luy commanda de s'en retourner chez elle auec vne entiere confiance; mais parce qu'elle craignoit le retour du Demon, comme elle l'auoit desia esprouué, il ordonna qu'on luy attachast au coû vn billet où ces paroles estoient escrites: Ie te commande Demon, au nom de IESVS-CHRIST nostre Seigneur, que tu n'ayes plus la hardiesse de toucher jamais cette femme. Le Diable redouta si fort ce commandement, qu'il n'osa plus approcher d'elle lors qu'elle fut retournée en son païs.

Le Saint l'en chasse encore de nouueau.

23. Il y auoit dans la mesme Ville vn certain demoniaque, dont la possession estoit vn sujet de risée à plusieurs personnes, & de douleur & de pitié à ceux qui estoient plus sages & plus charitables. Ce pauure malheureux aboyoit de telle sorte, que si vous l'eussiez oüy sans le voir, vous l'eussiez pris pour vn chien. Lors que le seruiteur de Dieu l'eut entendu aboyer ainsi, il

Demoniaque qui aboyoit comme vn chien, guery miraculeusement.

gemit, voyant qu'il aboyoit de mesme que les chiens ont accoustumé de faire quand on les frappe, ou qu'ils s'irritent & grondent contre ceux qui les accablent de coups; mais ayant esté quelque temps en la presence de l'homme de Dieu, il halletoit & estoit plus agité qu'à l'ordinaire. Le Saint menaça le Demon, & l'ayant chassé par la vertu de IESVS-CHRIST, commanda à l'homme de parler. Lequel estant deliuré entra dans l'Eglise, assista aux diuins mysteres, s'arma du signe de la croix, entendit l'Euangile, loüa Dieu, le pria, & luy rendit tous les deuoirs d'vne personne saine & reconnoissante.

Possedée guerie à Milan.

Le saint Pere passant cette mesme année par 24
Milan pour la seconde fois, on luy presenta vne femme possedée qui auoit esté absente, lors qu'il honora premierement cette Ville de sa presence. Le Demon qui la possedoit, parloit tantost Italien, & tantost Espagnol, & on ne pouuoit discerner si vn seul parloit ces deux langues, ou s'il y en auoit deux qui parlassent chacun vn langage particulier; mais elle parloit si bien l'vne & l'autre langue, que l'on eust jugé que l'vn estoit veritablement Italien, & l'autre Espagnol. Elle souffroit aussi vn tremblement & vne douleur aux genoux. Quand on l'eust amenée deuant le seruiteur de Dieu, elle fit vn saut auec vne legereté & vne viſteſſe incroyable par dessus le banc sur lequel le Saint estoit assis; & ayant esté ramenée, & interrogée que vouloit dire ce saut & cette fuitte, & d'où procedoit vne si grande force & vne telle agilité à vne femme qui estoit malade & cassée de vieillesse, elle

elle respondit : Que cette legereté venoit de la presence du Diable qui l'animoit, & qu'elle estoit telle qu'elle deuançoit les cheuaux à la course, & qu'elle sautoit sur leur dos sans auantage. Lors qu'elle assistoit le jour suiuant dans l'Eglise au diuin Sacrifice que saint Bernard celebroit, elle fut tres-long-temps & tres-cruellement tourmentée en presence de tout le monde. L'Abbé estant touché de compassion du miserable estat de cette femme, & ayant desia tant de fois esprouué la bonté de Dieu en de pareilles rencontres, commanda au Demon de sortir, lequel obeït au Saint auec tremblement, & s'éuanoüit, laissant la femme, non seulement deliurée de sa possession, mais aussi guerie en vn moment de la contraction de ses nerfs.

L'homme de Dieu fit toutes ces grandes merueilles, & beaucoup d'autres semblables estant au delà des Alpes, & en passant en diuers lieux. Il secouroit ceux qui estoient affligez de quelque incommodité, rendant la veuë aux aueugles, fortifiant & releuant les foibles & les languissans, gueriſſant ceux qui auoient la fiévre, prenant vn soin plus particulier de deliurer ceux qui estoient possedez du Diable, & consacrant à Dieu comme des temples viuans les corps que le mauuais esprit auoit soüillez.

CHAPITRE VI.

ADMIRABLE *humilité de saint Bernard dans la gloire de ses miracles, & dans le modeste refus qu'il faisoit des dignitez Ecclesiastiques.*

25. IL se rencontre en ce Saint plusieurs choſes dignes d'admiration & de loüange. Les vns

Admirable humilité du Saint.

admirent sa science, les autres ses mœurs, & les autres ses miracles. Quant à moy ie reuere toutes ces grandes qualitez autant qu'elles le meritent: Mais ce que ie trouue en luy de plus admirable & plus digne de loüange, c'est que bien qu'il fust vn vaisseau d'élection; qu'il portast sans crainte le nom de IESVS-CHRIST deuant les peuples & deuant les Roys; que les Princes du monde luy obeïssent; que les Euesques de toutes les nations fussent prests de suiure absolument tous ses aduis; que par vn priuilege particulier l'Eglise Romaine mesme reueraſt tous ses conseils, & qu'elle luy eust soûmis les peuples & les Royaumes, en le faisant comme Legat dans toute la Chrestienté, & mesme (ce que l'on estime plus glorieux) quoy que ses actions & ses paroles fussent confirmées par des miracles; Neantmoins il ne s'emporta jamais: Il ne s'esleua point au dessus de soy; mais ayant tousjours des sentimens humbles de soy-mesme; il ne se creut pas l'auteur de ces œuures si admirables, mais seulement le ministre & l'instrument. Et lors qu'il estoit tres-grand au jugement de tout le monde, il estoit tres-petit au sien, attribuant tout à Dieu seul, & ayant mesme accoustumé de publier hautement, qu'il ne vouloit ny ne pouuoit faire aucun bien que par l'inspiration & par l'operation de Dieu. La vertu diuine l'accompagnoit dans tous les temps fauorables, pour vser des termes de l'Escriture, & dans les jours de salut. Elle auoit choisi pour l'auancement de l'Euangile ce fidelle seruiteur, dont elle auoit regardé l'humilité, & dont l'Esprit saint auoit orné & enrichy l'ame: Et parce

Le Saint attribuoit tout à la grace & à l'operation de Dieu seul.

qu'il estoit tellement sincere qu'on ne trouuoit jamais aucune duplicité en luy, & qu'il n'entroit jamais aucun meslange de fausseté ny de mensonge dans la sainteté de ses paroles & de ses actions, son esprit demeuroit tousiours égal & immobile en soy-mesme; & afin qu'il fust plus
26 lumineux & plus pur, Dieu l'esprouuoit tous les jours dans la fournaise, & de peur qu'il ne contractast quelque roüille, il estoit souuent comme l'or frappé de coups de marteau, il estoit chastié & repris, non pour la punition de quelque crime, mais pour le rehaussement de sa vertu.

La vertu du Saint estoit esprouuée dans les maladies.

Il sentoit perpetuellement l'aiguillon des maladies dans sa chair, & sçachant que la vertu reçoit son accomplissement & sa perfection dans l'infirmité, il esprouuoit en toutes ses peines que la grace de Dieu luy suffisoit, voyant que s'il luy arriuoit quelques mouuemens vn peu extraordinaires, ils estoient comme rabattus par les pointes du mal qu'il souffroit continuellement. Sa chair estoit foible, mais son esprit estoit vigoureux: Il gouſtoit dautant plus de delices dans les choses spirituelles, qu'il estoit moins en estat d'en ressentir en celles du corps; & il n'auoit point d'ambition pour le siecle, parce qu'il ne soûpiroit que pour la gloire du Ciel.

Prelatures qu'on luy a offertes, & qu'il a modestement refusées.

Combien d'Eglises destituées de Pasteurs l'ont-elles desiré pour leur Eueſque? Celle de Langres, dans l'estenduë de laquelle il demeuroit, & celle de Chalons l'esleurent. La ville de Gennes & celle de Milan, Metropolitaine de la Ligurie, desirerent de l'auoir pour leur Pasteur & leur Maistre. Rheims l'vne des plus celebres

villes de France, & la capitale de la seconde Prouince de la Gaule Belgique rechercha d'estre sous son gouuernement, & sous sa conduite. Il ne s'arresta point à toutes ces eslections par lesquelles on l'appelloit aux dignitez de l'Eglise ; Il ne fut point tenté des honneurs qu'on luy offroit. Il n'eut jamais de passion pour la gloire ; la thiare & la bague des Euesques ne le touchoient pas dauantage que la besche & le rateau.

Belles paroles des Religieux de Clairuaux, lors qu'on leur vouloit oster le saint pour le faire Euesque

Ne se rendant pas à ceux qui le demandoient pour leur Prelat ; & ne leur resistant pas aussi auec insolence, ny auec desdain, il leur disoit qu'il n'estoit pas maistre de soy-mesme, mais attaché au seruice des autres ; & lors qu'on rapportoit cette excuse du Saint à ses freres, ils respondoient: Nous auons vendu tout ce que nous 27
„ possedions pour acheter cette perle precieuse
„ que nous auions trouuée, & nous ne pouuons
„ plus rentrer aujourd'huy dans les biens que
„ nous auons vendus. Si donc nous perdions tout
„ ensemble, & le prix que nous auons donné, &
„ la chose que nous auons acquise, & que nous
„ n'eussions plus, ny nos biens, ny cette perle,
„ nous serions reduits à vn déplorable estat, &
„ bien esloignez de nostre esperance, puis que
„ nostre huile estant respanduë, nous serions
„ contraints d'en aller chercher ailleurs, comme
„ ces Vierges imprudentes de l'Euangile, cependant que les portes seroient fermées. Les freres auoient aussi pourueu à leurs affaires par l'ordre du tres-saint Pere, ayant eu recours à l'autorité du Pape, afin que personne ne peust leur rauir l'objet de leur joye, que la consolation des Egli-

ſes ne leur fuſt pas vn ſujet d'affliction, & que leur appauuriſſement ne deuint pas le comble des richeſſes & de l'abondance des autres. Les ſeruiteurs de Dieu reſiſterent par ces raiſons & autres ſemblables, aux demandes des peuples qui deſiroient de l'auoir pour leur Eueſque, & le bruit couroit deſia par tout que l'Abbé eſtoit eſtably de Dieu dans l'Egliſe, comme Moyſe fut autrefois parmy les Hebreux, lequel bien qu'il ne fuſt pas grand Preſtre, ne laiſſa pas de conferer la ſouueraine Sacrificature à Aaron en le ſacrant auec l'huile ſainte, & tous les Leuites, & ceux qui leur ſuccederent obeïrent en tout à ſes ordonnances & à ſes loix.

CHAPITRE VII.

Dv retour de ſaint Bernard à Clairuaux. Pourquoy l'on changea de lieu tous les edifices du Monaſtere. Que ſaint Bernard s'y oppoſa d'abord, & y conſentit depuis.

28. IL auoit deſia paſſé les Alpes, & les bergers & ceux qui gardoient les troupeaux auec pluſieurs autres païſans, deſcendoient du haut des roches pour venir au deuant de luy, & crioient de loin en luy demandant qu'il les beniſt. Et remontans par les deſtroits des montagnes pour retourner à leurs brebis, ils parloient enſemble, & ſe reſioüiſſoient de ce qu'ils auoient veu le ſaint ſeruiteur de Dieu, & de ce que ſa main ayant eſté eſtenduë ſur eux ils auoient eſté fauoriſez de ſa benediction qu'ils auoient tant deſirée. Enfin venant à Beſançon, il fut conduit ſolemnellement juſques à Langres,

Retour du Saint en France.

Reception du Saint dãs Clairuaux.

& quand il eut passé au delà de cette ville, il trouua ses Religieux qui vinrent au deuant de luy, se jettant à ses pieds, & le baisant, & chacun luy parlant à son tour, ils le conduisirent auec beaucoup de joye jusques à Clairuaux. Mais quoy que les freres estant tous assemblez en vne troupe, receussent leur cher Pere auec vne merueilleuse affection, cette resioüissance neantmoins se passa sans bruit, & auec toute sorte de grauité. Ils ne pouuoient pas dissimuler leur contentement & leur joye, la portant peinte dans la serenité de leur visage, mais leur moderation & leur retenuë accoustumée dans leurs actions & dans leurs paroles, ne passoit point au delà de ses bornes ordinaires, & ils reprimoient les mouuemens de leur ardente amitié, de peur de faire paroistre quelque marque de déreglement & de licence qui offençast la sagesse & la modestie Religieuse.

Combien Clairuaux s'estoit conserué dans la sainteté en l'absence du Saint.

Durant vne si longue absence du saint Abbé, le Diable ne pût troubler la paix de Clairuaux par ses artifices. Il ne pût flestrir la pureté de ces saintes ames, & cette Maison de Dieu qui estoit fondée sur la pierre ne pût estre esbranlée en aucune de ses parties. Le seruiteur de Dieu absent de corps, mais present d'esprit, auoit tellement cimenté & fortifié son ouurage par ses instantes prieres, qu'on ne vit ny fente ny ouuerture dans vn si grand edifice. Il ne se trouua nuls differends à accorder à son arriuée. Il n'esclata aucune haine, qui eust esté nourrie & entretenuë par son absence, & que l'on vouluſt soûmettre à son jugement. Les jeunes ne formerent point de plaintes contre les anciens touchant

l'austerité & la rigueur de leur vie, & les anciens n'en formerent point contre les jeunes rouchant quelque dissolution ou quelque relaschement. Ils estoient tous dans vn estat ferme & irreprochable, dans vne societé parfaite, & dans vne vnion accomplie. Ils estoient tous animez d'vn mesme esprit en cette Maison de Dieu. Ils viuoient en paix & en saintеté, montant à l'eschelle de Iacob, & se hastant d'arriuer à la felicité du Ciel, où les bien-heureux voyent cet objet de delices eternelles. Et saint Bernard se souuenant de celuy qui dit : *Ie voyois le Diable qui tomboit du Ciel comme vn esclair*, estoit dautant plus humble & plus soûmis à la diuine Majesté, qu'il la reconnoissoit plus fauorable à ses desirs, & il ne se glorifioit pas en luy-mesme de ce que les Demons luy estoient assujettis ; mais il se resiouissoit plustost au Seigneur, de ce qu'il voyoit les noms de ses freres escrits dans le Ciel, en les voyant vnis & liez ensemble par vne charité inuiolable, & exempte de toute la corruption du siecle. *Luc.* 10.

29 Il se seruoit du conseil de ses venerables freres, & de Godefroy Prieur du Monastere, qui luy estoit vny par le sang & par l'esprit, homme sage & constant, qui aussi merita depuis par sa pieté & par sa prudence d'estre esleu Eueſque de Langres, & qui ayant conserué la saintеté de sa premiere vie, sans diminuer l'honneur de la dignité à laquelle il a esté esleué, perseuere jusques aujourd'huy en toutes sortes de bonnes œuures. Ce Religieux donc & plusieurs autres qui prenoient soin de pouruoir au bien de tous, & à l'vtilité commune, obligeoient quelquefois

En 1138. Comment se fit le chãgement du Monastere, & sa translation en vn lieu plus large & plus spacieux.

le Saint, dont la conuerſation eſtoit dans les Cieux, de ſe rabaiſſer, & de deſcendre au particulier des choſes qui eſtoient neceſſaires pour la ſubſiſtance de la maiſon. Ce qui leur donna ſujet de luy repreſenter, que le Monaſtere eſtoit ſitué dans vn lieu reſſerré & incommode, & qu'il n'eſtoit pas capable de contenir tant de perſonnes: & dautant que le nombre de ceux qui y venoient demeurer s'augmentoit de jour en jour, ils ne pouuoient eſtre logez en ce qu'il y auoit de baſtiment, & qu'à peine l'Egliſe pouuoit ſuffire aux ſeuls Religieux. Ils adjouſterent auſſi qu'ils auoient conſideré plus bas vne campagne fort propre, à cauſe de la commodité que le cours de la riuiere y apportoit, & parce qu'il y a en cét endroit vn lieu aſſez ſpacieux pour fournir à toutes les neceſſitez du Monaſtere, pour des prez, pour le labourage, pour des plans, & pour des vignes, & qu'encore que la foreſt n'y ſeruiſt pas de bornes & de cloſture, on pouuoit facilement ſuppléer à ce defaut par des murailles de pierre, dont il y auoit ſur le lieu meſme vne tres-grande quantité.

Reſponſe du Saint à ſes Religieux, qui luy propoſoient de trãſferer ainſi leur Monaſtere.

D'abord le ſeruiteur de Dieu ne ſe rendit pas à cét aduis: Vous voyez, leur dit-il, que cette Maiſon a eſté acheuée de baſtir auec grande peine & grande deſpenſe: & qu'il a couſté beaucoup à conduire l'eau par les aqueducs dans les offices & dans les lieux du trauail. Si nous ruïnons tous ces baſtimens que nous auons faits nous-meſmes, les hommes du monde pourront auoir vne mauuaiſe opinion de nous; & croire, ou que nous ſommes legers & changeans, ou que les trop grandes richeſſes (que nous n'a-

uons pourtant pas) nous font faire de telles folies; & puis que vous sçauez tres-certainement que nous n'auons point d'argent, souuenez-vous de cette parole de l'Euangile: *Que celuy qui veut bastir vne tour, doit auparauant calculer ce qu'elle coustera: autrement si apres auoir commencé il abandonne son entreprise, on dira: Cét homme insensé a commencé à bastir, & il n'a pû acheuer.* Luc. 14.

30 A quoy les freres respondirent en ces mesmes termes: Si tous les bastimens du Monastere ayant esté acheuez, Dieu auoit cessé d'enuoyer icy des personnes pour y demeurer, vostre sentiment seroit tres-juste, & il n'y auroit rien de plus raisonnable que de ne point entreprendre de nouueaux ouurages. Mais puis que Dieu multiplie de jour en jour son troupeau; où il faut rejetter ceux qu'il enuoye, où il faut bastir des logis pour les receuoir: & il n'y a pas lieu de douter que celuy qui prepare de nouueaux Religieux à cette Maison, ne prepare aussi de nouueaux logemens à ces nouueaux Religieux. Et nous serions bien miserables, si par la crainte de la despense nous manquions à ce qui est necessaire pour l'accomplissement de son œuure, & nous nous rendions responsables de cét inconuenient & de ce desordre. L'Abbé entendant ces raisons fut touché de leur viue foy, & de leur ardente charité, & se rendit enfin à leur aduis, ayant fait toutefois auparauant beaucoup de prieres à Dieu sur ce sujet, & apres auoir aussi connu sa volonté par quelques reuelations.

Replique des Religieux au Saint.

Le Saint se rend enfin aux raisons de ses Religieux.

Les freres se resioüirent lors qu'il tesmoigna
31. qu'il entroit dans le sentiment des autres. Le tres-illustre Prince Thibauld Comte de Cham-

Cõstruction des grands bastimẽs de Clairuaux.

pagne, de sainte memoire, ayant appris ce nouueau dessein, donna beaucoup pour fournir aux frais, & promit encore de plus grands secours à l'aduenir. Ce bruit se respandit dans les Prouinces. Les Eueſques le sceurent. Les personnes considerables & les riches contribuerent d'eux-mesmes & auec joye à cét ouurage de Dieu, sans qu'on exigeast rien d'eux. Lors qu'il y eut suffisamment dequoy fournir à la despense, on arresta aussi-tost des ouuriers; les freres mesmes s'employoient par tout aux ouurages, les vns coupoient du bois, les autres tailloient des pierres, quelques-vns bastissoient les murailles, d'autres partageoient la riuiere en plusieurs canaux, & faisoient monter l'eau jusqu'à la hauteur des moulins; les foulons, les boulangers, les corroyeurs, les forgerons, & les autres ouuriers preparoient des machines propres pour leurs trauaux, afin que le ruisseau coulant & sortant de toutes parts, seruist pour la commodité de toute la Maison; & qu'apres auoir donné à tous les offices l'eau qui leur estoit neceſſaire, & auoir laué & nettoyé tous les lieux, il retournast dans le grand lict de la riuiere qui est au dessous. Quoy que les murailles enfermassent toute l'estenduë du Monastere qui estoit fort grand, elles furent neantmoins acheuées en fort peu de temps, & auec vne diligence quasi incroyable. La Maison fut esleuée, & cette Egliſe qui venoit de naistre, s'auança & creut en peu de temps, comme si elle eust eu vne ame viuante & capable de mouuement.

CHAPITRE VIII.

VIOLENCES de Guillaume Duc de Guyenne, & de Gerard Eueſque d'Angouleſme fauteurs du Schiſme de Pierre de Leon, dit Anaclet, Antipape, contre le Pape Innocent II. Comme ils chaſſerent Guillaume tres-vertueux Eueſque de Poitiers, & en mirent vn autre en ſa place, & d'vn meſchant Abbé qu'ils firent Eueſque de Limoges.

32. EN ce temps toute la Prouince de l'Egliſe Archiepiſcopale de Bourdeaux eſtoit opprimée par les Schiſmatiques, & il n'y auoit perſonne en Guyenne qui pût reſiſter au Prince dont Dieu auoit endurcy le cœur. Il s'eſtoit rendu deffenſeur & protecteur du Schiſme par la perſuaſion de Gerard Eueſque d'Angouleſme, qui luy auoit jetté les ſemences de diſcorde dans l'eſprit. Quiconque ne reconnoiſſoit pas Pierre de Leon pour Pape, eſtoit expoſé à de ſanglantes perſecutions. Les vns eſtoient condamnez à des amendes, les autres à des banniſſemens, & quelques Eueſques meſmes eſtoient chaſſez de leurs ſieges. Ce vieil fourbe, comme l'ancien ſerpent, ſiffloit aux oreilles de ce Duc par de continuelles perſuaſions, & luy inſpiroit la diuiſion & la reuolte; & le ſujet qui le pouſſoit à cette entrepriſe eſtoit, qu'il auoit eſté long-temps Legat du ſaint Siege Apoſtolique en cette Prouince; & ſe voyant alors deſpoüillé d'vne ſi grande autorité, il ne pouuoit ſouffrir d'eſtre ſeulement Eueſque de ſon Egliſe, apres s'eſtre veu le chef & le maiſtre de toute la Guyenne. Il auoit honte de retourner à ſa premiere maiſon, ayant eu ſous ſa puiſſance les Prouinces de Tours, de Bourdeaux, & d'Auche;

En 1135. Schiſme ſouſtenu en Guyenne par Gerard Eueſque d'Angouleſme & par le Duc.

Ambition & auarice de Gerard, Eueſque d'Angouleſme.

tout ce qui eſt compris entre les monts Pirenées & la Loire, & borné par l'Ocean, ayant eſté ſoûmis à ſa domination.

Celuy donc qui auoit accouſtumé de piller les Prouinces, & de faire vn trafic de la Iuſtice ſous pretexte de la rendre, & de juger tous les differends, auoit amaſſé des threſors qui eſtoient ſon idole, & le fondement ſur lequel il auoit eſtably ſon apoſtaſie. C'eſt pourquoy voyant qu'il n'auoit plus le pouuoir de faire des exactions, & que ſa maiſon n'eſtoit plus remplie de la foule du monde qui y abordoit de toutes parts, ny de grandes ſommes d'argent qu'on y apportoit tous les jours; & ſouffrant auec impatience que ſes mains ne fuſſent plus chargées de preſens, cét homme qui auoit vne fineſſe diabolique, enuoya en diligence à Pierre de Leon, afin qu'il le fiſt ſon Legat; il luy jura de luy obeïr auec toute ſorte de fidelité, & luy promit encore de porter le Prince de Guyenne, & toutes les perſonnes qu'il pourroit, à le reconnoiſtre Chef de l'Egliſe.

Cét Antipape, qui eſtoit vn ſcelerat, fut bien aiſe d'auoir trouué vne occaſion fauorable pour donner plus de cours & plus d'eſtenduë à ſa malice: il luy accorda incontinant ce qu'il demandoit, & luy enuoya bien-toſt apres pour aſſocié dans cette alliance criminelle Gilon Eueſque de Freſcati Cardinal, qui auoit eſté le ſeul de tous les Romains qui s'eſtoit joint à luy auec Pierre Eueſque de Porte. Gerard qui s'affligeoit auparauant de ſe voir ſans autorité, commença à leuer la teſte, & à paroiſtre auec plus d'aſſeurance & plus d'audace. Car il fit en ſuitte ce qu'il

Il auoit eſté Religieux de Clugny. *V. Petr. Cluniac. lib. 2. epiſt. 4.*

33.

n'auoit point encore fait, qui estoit de sortir en public auec sa mitre, afin que les marques mesmes de son sacré Ministere luy seruissent à acquerir plus de reuerence dans l'esprit des peuples. Il commença aussi-tost à assieger le Duc de Guyenne auec des sommes immenses d'argent ; à se rendre maistre de son esprit par des persuasions empoisonnées, & il corrompit facilement vn Prince facile & leger, & qui estoit tres-susceptible d'vne pareille tentation.

On chassa premierement de la ville de Poitiers auec violence Guillaume qui en estoit Eueſque, homme vertueux & fort Catholique, & qui estoit ferme & constant dans l'vnion & la deffense de l'Eglise vniuerselle, & il fut condamné par Gerard, & le Cardinal qui l'assistoit, à cause qu'il rejettoit l'Antipape. Il y auoit aussi d'autres raisons secrettes pour lesquelles le Duc le haïssoit, & qui luy firent embrasser auec joye cette occasion de le persecuter & de le déposer. Gerard & le Duc creurent qu'il estoit necessaire pour l'affermissement de leur party, de créer sans retardement vn Eueſque de Poitiers. Ayant trouué vn homme ambitieux qui estoit de race noble, mais qui dégeneroit de la foy de ses ancestres, ils l'esleurent par le consentement de quelques-vns du Clergé, afin d'engager ses parens dans leur entreprise, & imposant sur luy leurs mains prophanes, au lieu de consacrer sa teste execrable auec l'huile sainte, ils la soüillerent & la dévoüerent au Demon. Ils introduisirent vn semblable monstre dans l'Eglise de Limoges, qui estoit vn nommé Ranulphe, Abbé de Duras, que la vengeance

Guillaume tres-pieux Eueſque de Poitiers chassé de son Siege par les schismatiques.

Et vn autre mis en sa place.

Vn autre fait Eueſque de Limoges par les schismatiques, puny de Dieu.

diuine pourſuiuit bien-toſt apres. Car tombant ſur le dos de deſſus ſon cheual dans vn chemin plat & vny, vne ſeule pierre vengereſſe de la cauſe de Dieu & de ſon Egliſe, & que la prouidence auoit laiſſée en ce lieu pour cette execution, luy entra dans la teſte, & luy caſſant la ceruelle, luy oſta la vie.

CHAPITRE IX.

COMMENT *Geoffroy Eueſque de Chartres, Legat du Pape Innocent II. & ſaint Bernard eſtant partis pour aller en Guyenne, s'oppoſerent au Schiſme qui eſtoit fauoriſé par l'Eueſque d'Angouleſme, & par Guillaume Duc de Guyenne, & paſſerent par Nantes; où le Saint deliura vne Damoiſelle mariée d'vne horrible oppreſſion d'vn Demon.*

Geoffroy Eueſque de Chartres (qui auoit ſuccedé à Iues) part auec le Saint pour aller en Guyenne contre les Schiſmatiques.

LE venerable Geoffroy Eueſque de Char- 34
tres, que le Pape Innocent auoit fait ſon Legat dans cette meſme Prouince de Guyenne, ayant appris ces triſtes nouuelles en fut extrémement affligé, & reſolut d'employer ſans aucun retardement tout ce qui luy ſeroit poſſible, pour ſecourir cette Egliſe qui eſtoit ſi cruellement perſecutée. Il ſupplia ſaint Bernard de ſe vouloir joindre auec luy, pour remedier à de ſi grands maux. Le ſeruiteur de Dieu y conſentit, & luy manda qu'il meneroit dans peu de temps vne troupe de Religieux en Bretagne, dans le lieu que la Comteſſe Ermeingarde auoit preparé aupres de Nantes, & luy promit qu'apres auoir eſtably l'ordre & la diſcipline dans cette Maiſon, il paſſeroit auec luy en Guyenne.

Damoiſelle corrompuë par vn Demon impudique.

Ils allerent ainſi enſemble, & pour ne faire pas vn long diſcours, ils arriuerent à Nantes. Or il y auoit en ce païs vne miſerable femme qui

estoit tourmentée par vn Demon impudique: [Il luy estoit apparu sous la figure d'vn Gentilhomme parfaitement beau, & l'auoit fait consentir à sa folle passion, tant par sa suggestion secrette au dedans, que par ses douces & trompeuses paroles au dehors. Lors qu'il eut obtenu son consentement, il estendit les bras, & mit les pieds de cette femme sur l'vne de ses mains, & couurit de l'autre sa teste, & luy donna ce signe pour marque de l'alliance qu'il contractoit auec elle.]

Cecy est pris des Manuscrits & de l'Edition de Horstius.

Cette femme estoit mariée à vn Gentilhomme fort genereux, qui ne sçauoit rien du tout de ce commerce infame & detestable. Or ce Diable abusoit inuisiblement de cette malheureuse dans le mesme lict où elle estoit couchée auec son mary, & la corrompoit auec vn desbordement incroyable d'impudicité. Vn si grand mal fut caché par l'espace de six ans, & cette femme perduë ne descouurit point vne abomination si horrible. Mais la septiesme année elle fut confuse en elle-mesme, & effrayée, tant à cause de l'excés de l'ordure & de l'impureté d'vn abandonnement si continuel & si honteux, que pour la crainte de Dieu, par le jugement duquel elle craignoit à tous momens d'estre surprise & damnée. Elle eut recours aux Prestres, & confessa son peché. Elle visita les Temples & les Eglises, & imploroit l'intercession des Saints. Mais ny ses confessions, ny ses prieres, ny toutes ses aumosnes ne luy seruirent de rien. Elle estoit tous les jours tourmentée par ce Demon, & mesme auec plus d'importunité qu'auparauant. Enfin vn si grand crime se respandit, & fut sceu

de tout le monde, & ſon mary l'ayant appris de la voix publique eut en horreur de demeurer auec elle.

L'homme de Dieu cependant eſtoit arriué au lieu que nous auons dit auec ceux qu'il auoit amenez, & auſſi-toſt que cette malheureuſe femme ſceut ſa venuë, elle ſe jetta tremblante à ſes pieds, & fondant en larmes, elle luy deſcouurit cette proſtitution monſtrueuſe, & cette illuſion damnable que le Diable luy faiſoit ſouffrir depuis ſi long-temps, & luy dit que tout ce qu'elle auoit fait par le commandement des Preſtres luy auoit eſté inutile. Elle adjouſtoit que ce corrupteur luy auoit predit ſon arriuée, & deffendu auec menaces qu'elle ne ſe preſentaſt point deuant luy, parce qu'elle n'en receuroit aucun auantage; & que quand l'Abbé s'en ſeroit allé, celuy qui l'auoit aimée, au lieu d'amant paſſionné qu'il auoit eſté juſques alors, deuiendroit ſon cruel perſecuteur. Le ſeruiteur de Dieu entendant cette hiſtoire ſi funeſte, conſola cette femme auec des paroles douces, & luy promettant ſecours du Ciel, il luy commanda que le jour ſuiuant, (car il eſtoit preſque deſia nuit,) elle reuint, ſe confiant au Seigneur. Eſtant reuenuë au matin, lors qu'elle eut raconté au Saint les blaſphemes & les menaces qu'elle auoit ouïes de ſon adultere la meſme nuit: Ne craignez point ſes menaces, dit le Saint, mais allez, emportez mon baſton auec vous, & le mettez dans voſtre lict, & s'il peut quelque choſe qu'il le faſſe.

Effet merueilleux du baſton de ſaint Bernard.

La femme fit ce qu'on luy auoit commandé, & ſe couchant dans ſon lict en faiſant le ſigne de

de la croix, elle mit le baſton aupres d'elle. Le Diable vint auſſi-toſt, mais il n'oſa ny commettre l'impureté accouſtumée, ny meſme s'approcher du lict. Il la menaça toutefois auec grande aigreur, qu'auſſi-toſt que le ſeruiteur de Dieu ſeroit party, il reuiendroit pour la tourmenter. Le Dimanche eſtoit proche, & l'homme de Dieu voulut que le peuple s'aſſemblaſt dans l'Egliſe par vne ordonnance de l'Eueſque. Vne grande foule de peuple y eſtant venuë, il commença à celebrer le ſaint Sacrifice, & au milieu de la Meſſe, eſtant accompagné de Geoffroy Eueſque de Chartres, & de Brice Eueſque de Nantes, il monta en haut au pupiſtre, & auant que de preſcher, il ordonna que tous ceux qui eſtoient dans l'Egliſe priſſent des cierges allumez, & les euſſent dans leurs mains : ce qu'il fit auſſi luy-meſme auec les Eueſques & tout le Clergé; & en ſuitte il deſcouurit publiquement les attentats inoüis du Diable. Il foudroya par l'anatheme auec le conſentement de tous les fidelles qui eſtoient preſens, cét eſprit impur & fornicateur, qui contre ſa propre nature laquelle eſt ſpirituelle, eſtoit embraſé de cette ſale & brutale paſſion, & il luy deffendit par l'autorité de IESVS-CHRIST d'approcher à l'auenir de cette femme, ny d'aucune autre : Apres que la lumiere de ces ſacrez flambeaux fut eſteinte, toute la force du Demon fut eſteinte en meſme temps, & la femme communiant apres s'eſtre confeſſée, l'ennemy ne parut plus depuis, mais il s'enfuit eſtant chaſſé pour jamais, & ſans retour.

Le Saint exorciſe & chaſſe ce Demon d'impudicité.

CHAPITRE X.

COMME le Legat & le Saint s'eſtant efforcez en vain de perſuader à Guillaume Duc de Guyenne, de quitter le party de l'Antipape, le Saint abbatit l'orgueil, & dompta l'opiniaſtreté de ce Prince par la vertu du ſaint Sacrement. Retour de ſaint Bernard à Clairuaux, où il ſe mit à trauailler ſur le Cantique des Cantiques.

Eſtat du Schiſme & des Schiſmatiques en Guyenne.

CES choſes eſtans ainſi acheuées, l'Abbé & le Legat entrerent enſemble en Guyenne. Cependant Gerard auoit occupé l'Archeueſché de Bourdeaux par le conſentement du Duc, & tenoit enſemble l'Egliſe de Bourdeaux & celle d'Angouleſme. Mais les richeſſes qu'il auoit diſtribuées à ſes partiſans ſe diſſipant peu à peu, & la verité ſe reconnoiſſant de plus en plus, les Princes commençoient à l'abandonner, & craignoient d'eſtre les deffenſeurs de ſa perfidie; & ainſi il demeuroit dans les lieux où il ſe croyoit plus en ſeureté, & ne ſe trouuoit plus ſi ſouuent dans les aſſemblées publiques. Car afin de reprendre en peu de paroles ce qui s'eſtoit paſſé auparauant, lors qu'on ſceut d'abord ce que Gerard machinoit contre l'Egliſe, l'Abbé de Clairuaux, & Ioſſelin venerable Eueſque de Soiſſons furent enuoyez par le Pape Innocent, lors qu'il eſtoit encore en France, & ils vinrent juſques à Poitiers pour luy parler, & pour conferer auſſi auec le Duc de Guyenne : Mais Gerard qui auoit deſia perſuadé ce Prince d'entrer dans ſa faction, commença à dire des paroles injurieuſes contre l'Egliſe Catholique, de laquelle il ſe ſeparoit, & à ſe ſouſtraire de l'obeïſſance qu'il auoit promiſe auparauant à Innocent, & à de- 36

elarer que ſon Anaclet auoit eſté plus legitimement éleu, & qu'il tiendroit pour coupables d'erreur & de Schiſme ceux qui ne luy obeïroient pas.

D'où il arriua que les Eccleſiaſtiques eſtant animez & armez pour cette folle pretention, commencerent depuis à perſecuter publiquement les Catholiques. Toutefois auant que leur perfidie fuſt ainſi publié & confirmée, le ſaint Abbé auoit offert le Sacrifice à Dieu dans leur Egliſe, & apres ſon départ le Doyen de la meſme Egliſe rompit l'Autel ſur lequel il auoit celebré les diuins myſteres: mais cette action ſacrilege ne demeura pas impunie. Car peu de temps apres ayant eſté frappé de Dieu, lors qu'il alloit rendre l'eſprit, il vit la maiſon où il mouroit pleine de Demons; & criant que le Diable l'eſtrangloit, il demanda vn couſteau à ceux qui eſtoient autour de luy pour s'en percer la gorge luy-meſme, afin qu'en ayant tiré le Diable qui y eſtoit, & qui l'eſtouffoit, il pûſt eſperer de viure. Mais le Demon auquel il auoit eſté liuré, le tua pendant qu'il diſoit ces paroles, & precipita ſon ame criminelle dans les enfers. L'Archipreſtre auſſi qui publia le Synode que vouloit tenir Pierre vſurpateur de l'Egliſe de Poitiers, fut pris & ſaiſi par le Diable en preſence de ceux qu'il conuoquoit à cette aſſemblée de perfides & de rebelles. La main de Dieu exerça encore vne vengeance viſible contre beaucoup d'autres qui s'eſtoient portez dans ce Schiſme auec plus d'ardeur.

Vengeance de Dieu ſur les Schiſmatiques.

Toutes ces rencontres & quelques autres ſemblables eſtoient autant de ſujets de confu-

sion pour Gerard, & craignant qu'on luy reprochaſt ce qu'il ne pouuoit nier, il éuitoit de ſe trouuer dans les aſſemblées publiques. On fit 37
ſçauoir cependant au Duc par des hommes de grande condition, qui l'abordoient auec plus de liberté que l'Abbé de Clairuaux & l'Eueſque de Chartres, & d'autres Eueſques & perſonnes Religieuſes deſiroient de luy parler, & qu'ils auoient deſſein de traitter auec luy touchant la paix de l'Egliſe, & les remedes des maux qui la menaçoient. Et on luy perſuada qu'il ne deuoit pas refuſer d'entrer en conference auec de ſi grands perſonnages; parce qu'il pouuoit arriuer qu'apres auoir deliberé de cette affaire auec eux, on trouueroit facile ce que l'on auoit creu juſques alors ne l'eſtre pas, & que ce qui ſembloit impoſſible ſeroit peut-eſtre par vn prompt changement rendu poſſible.

Aſſemblée des Catholiques partiſans du Pape Innocent auec les Schiſmatiques.

Et ainſi ils s'aſſemblerent de part & d'autre à Partigny, & on parla premierement de la diuiſion de l'Egliſe, & de l'obſtination du Schiſme, qui comme vne petite nuée noire s'eſtoit arreſté au deçà des Alpes dans la ſeule Prouince de Guyenne. Les ſeruiteurs de Dieu repreſenterent au Duc par beaucoup de preuues & de raiſons, qu'il n'y a qu'vne Egliſe; & que tout ce qui eſt hors d'elle, comme ce qui eſt hors de l'Arche doit neceſſairement perir, & eſtre precipité dans les abyſmes par le jugement de Dieu. On apporta auſſi l'exemple de Dathan & d'Abiron, qui s'eſtoient rendus coupables de Schiſme, & que la terre engloutit tout viuans, & on monſtra que jamais la juſtice de Dieu n'auoit manqué de chaſtier vn ſi grand crime. Ce que le

Contre les Schiſmes. *Num.* 16.

Duc ayant oüy, il suiuit en partie le sage conseil qu'on luy donnoit, en respondant qu'il pouuoit consentir à rendre obeïssance au Pape Innocent; mais que pour le restablissement des Euesques qu'il auoit chassez de leurs Sieges, il ne s'y pouuoit resoudre, dautant qu'ils l'auoient si outrageusement offensé, qu'il ne pouuoit leur pardonner, & qu'il auoit juré de ne se reconcilier jamais auec eux.

Ce discours fut long-temps continué par des entremetteurs enuoyez de part & d'autre, & pendant qu'ils passoient beaucoup de temps en paroles; l'homme de Dieu ayant recours à des armes plus puissantes, s'approche du saint Autel pour y offrir le Sacrifice, & pour prier. Ceux ausquels il estoit permis d'assister aux diuins mysteres estoient entrez dans l'Eglise, & le Duc
38 se tenoit dehors proche de la porte. Apres que la consecration fut faite, & la paix donnée au peuple, le seruiteur de Dieu n'agissant plus comme vn homme, mit le Corps de nostre Seigneur sur la patene, & le porta auec soy, & auec vn visage enflammé & des yeux estincelans, sortit dehors, non plus en suppliant, mais en menaçant, & parla au Duc en ces paroles terribles & redoutables: Nous auons, luy dit-il, vsé de prieres enuers vous, & vous nous auez mesprisez: & plusieurs seruiteurs de Dieu qui se sont trouuez dans l'assemblée où vous estiez present, ont joint aussi leurs supplications aux nostres, & vous n'en auez tenu aucun compte. Mais voicy le Fils de la Vierge, qui est le Chef & le Seigneur de l'Eglise, laquelle vous persecutez, qui vient maintenant vers vous. Voicy vostre Iuge, au

Memorable action du Saint enuers le Duc de Guyenne.

« Paroles « Apostoliques du « Saint au « Duc de « Guyéne.

„ nom duquel tout genoüil fléchit dans le Ciel,
„ dans la terre, & dans les enfers. Voicy le juſte
„ vangeur des crimes, dans les mains duquel cette
„ meſme ame qui vous anime tombera vn jour.
„ Ne le meſpriſerez-vous point auſſi ? Aurez-
„ vous bien la hardieſſe de faire auſſi peu de
„ compte du maiſtre, que vous auez fait des ſer-
„ uiteurs ?

Tous ceux qui eſtoient preſens à ce ſpectacle fondoient en larmes, & attendoient en prieres quel ſeroit l'éuenement de cette action, & eſtoient tous ſuſpendus dans l'eſperance de voir quelque coup du Ciel, & quelque jugement de Dieu extraordinaire. Le Duc voyant l'Abbé qui venoit à luy dans vn eſprit tout bruſlant de zele, & d'vne ſainte fureur, & qui portoit entre ſes mains le tres-ſacré Corps de IESVS-CHRIST fut eſpouuanté, & tranſi de peur, & tout ſon corps tremblant de crainte, & tombant dans la defaillance, il ſe roula ſur la terre comme vn furieux; & ayant eſté releué par ſes gardes, il tomba de nouueau le viſage contre terre ſans dire vne ſeule parole, & ſans regarder perſonne, ſa ſaliue coulant ſur ſa barbe, & jettant de profonds ſoûpirs : il ſembloit qu'il fuſt tombé du haut mal, & qu'il ſouffriſt vn accés d'epilepſie.

Le Duc abbatu par terre par la force de ces paroles, & du ſaint Sacrement.

Alors le ſeruiteur de Dieu s'approcha plus prés de luy, & le frappant du pied, il luy commande de ſe leuer, de ſe tenir debout, & d'entendre prononcer ſon arreſt de la part de Dieu. Voicy l'Eueſque de Poitiers, dit-il, que vous auez chaſſé de ſon Egliſe, allez preſentement vous reconcilier auec luy ; Donnez-luy vn ſaint baiſer de paix pour gage d'vne nouuelle vnion :

Satisfaction que le Saint ordonne au Duc de Guyenne.

Remenez-le vous-meſme dans ſon Egliſe, & ſatisfaiſant à Dieu, rendez-luy autant d'honneur que vous luy auez fait d'injure: & dans toute l'eſtenduë de voſtre Principauté, rappellez à l'vnion de l'Egliſe ceux qui en ont eſté ſeparez par la diuiſion & par le Schiſme. Soyez ſoûmis au Pape Innocent; & comme toute l'Egliſe luy obeït, rendez auſſi obeïſſance à vn ſi grand Pontife que Dieu a eſleué ſur la chaire de ſaint Pierre.

Le Duc eſcoutant ces paroles, & eſtant vaincu par l'autorité du ſaint Eſprit, & par la preſence du ſaint Sacrement, n'oſoit ny ne pouuoit rien reſpondre; mais il alla auſſi-toſt au deuant de l'Eueſque, le receut auec vn baiſer de paix; & de la meſme main dont il l'auoit chaſſé de ſon Siege, il l'y reſtablit auec la joye de toute la Ville; & l'Abbé s'entretenant depuis auec le Duc plus familierement, & plus doucement, il l'auertit en pere qu'il ne ſe portaſt plus à l'aduenir à des entrepriſes ſi impies & ſi temeraires, de peur qu'il n'irritaſt la patience de Dieu par de ſi grands crimes, & qu'il priſt garde de ne violer en rien cét accord qu'il auoit fait auec l'Egliſe & auec le Pape.

39. Ainſi la paix eſtant renduë à toute la Prouince de Guyenne, le ſeul Gerard perſeueroit dans le mal; mais peu de temps apres le jour de la colere de Dieu eſtant arriué, il mourut malheureuſement dans ſa maiſon, & comme l'Eſcriture dit: *Qu'il y a vn peché qui va à la mort pour lequel on n'ordonne point de prier*, il mourut dans l'impenitence & ſubitement, ſans Confeſſion, & ſans Viatique; & ſortant du monde il rendit ſon

Malheureuſe mort de Gerard Eueſque d'Angouleſme, chef des Schiſmatiques en Guyenne. 1. *Ioan.* 3.

eſprit au Demon, dont il auoit eſté l'inſtrument & le miniſtre juſques à la fin de ſa vie. Ses neueux qu'il auoit eſleuez aux honneurs dans l'Egliſe d'Angouleſme l'ayant trouué mort dans ſon lict, & horriblement enflé, l'enterrerent dans vne Chapelle; mais depuis il en fut tiré & jetté dehors par Geoffroy Eueſque de Chartres, Legat du ſaint Siege Apoſtolique. Ses neueux & tous ſes parens furent en ſuitte chaſſez de la meſme Egliſe, & ceux qu'il auoit eſleuez furent bannis depuis le premier juſques au dernier, portans dans les Royaumes eſtrangers les plaintes injuſtes qu'ils faiſoient d'vn ſi grand & ſi juſte jugement.

Schiſme eſtouffé en Guyenne. Retour du Saint à Clairuaux.

Ce mal ſi pernicieux eſtant eſtouffé, & le Schiſme de Gerard reduit en cendres, l'homme de Dieu tout remply de joye s'en retourna à Clairuaux. A ſon arriuée il fut enuironné de ſes freres qui ſe jetterent à ſes pieds, & rendirent graces à Dieu, qui auoit couronné de ſi bons commencemens par vn ſuccés encore plus heureux, & qui par tout rendoit illuſtre & glorieuſe l'humilité de ſon ſeruiteur. Or le Saint ayant pris quelque temps pour ſe repoſer, s'appliqua à d'autres occupations plus tranquilles; & ſe retirant dans vne petite loge qui eſtoit faite de feüillages entrelaſſez, il reſolut de s'employer dans la ſolitude à la meditation des choſes diuines. Et d'abord eſtant dans cette humble demeure, comme s'il eut eſté dans la creche de noſtre Seigneur, les Cantiques de l'amour diuin, & les delices des nopces ſpirituelles de l'ame auec Dieu, & de l'Egliſe auec IESVS-CHRIST, furent le premier ſujet des ſu-

Le Saint ſe retire dans vne petite loge où il trauaille ſur le Cantique des Cantiques.

blimes esleuations de son esprit & de son cœur.

Il fut remply d'admiration, en considerant que celuy qui est appellé le plus beau d'entre les hommes, & que les Anges mesmes desirent de regarder, ait aimé vne Espouse qui estoit noire, & qu'il la releue auec des paroles si auantageuses, quoy que le Soleil eust décoloré son teint; qu'il l'appelle toute belle, & qu'il publie qu'elle n'a nulle tache sur son visage. Il admiroit encore que cette Espouse si chaste fust aussi toute languissante d'amour, & il recherchoit auec soin quel estoit cét amour, dont les baisers sont plus doux & plus delicieux que le vin, & apres lesquels l'ame soûpire auec vne si grande impatience, & vne si violente affection. Et il s'estonnoit aussi de ce que l'Espoux, apres auoir loüé l'Espouse si hautement, ne se donne pas neantmoins tout entier à elle, & de ce qu'il ne luy accorde pas de satisfaire pleinement à l'extréme desir qu'elle a de joüir de sa sainte & bien-heureuse presence; & de ce qu'elle le cherche quelquefois sans le trouuer, & que l'ayant trouué apres plusieurs tours & retours elle soit obligée de le retenir, de peur qu'il ne se separe d'elle. Il appliqua long-temps son esprit à la meditation de ces mysteres, & dans les diuerses explications qu'il en apporte, ceux qui liront cét ouurage connoistront manifestement, combien il a embelly son ame en la nourrissant tous les jours de ces delices sacrées, & combien il nous a donné dequoy enrichir les nostres, en nous laissant dans ses liures les restes si precieux de cette feconde benediction qu'il auoit receuë de Dieu auec tant d'abondance & de plenitude.

CHAPITRE XI.

QVE saint Bernard estant rappellé à Rome par le Pape & par les Cardinaux, predit à ses Religieux la ruïne de Pierre de Leon, Antipape. Excellent discours qu'il leur fit auant que de les quitter. Qu'estant arriué à Rome il ruïna les fondemens du Schisme, en ruïnant les pretextes qui retenoient les Schismatiques dans ce party, & persuada à plusieurs d'entr'eux de se reconcilier auec Innocent.

CEPENDANT des lettres du Pape rappellent de nouueau l'homme de Dieu en Italie, & les Cardinaux le supplient de secourir l'Eglise qui estoit persecutée. Cette nouuelle interrompit ses estudes, & au lieu qu'auparauant elles estoient continuelles, elles furent entrecoupées par ces affaires qui luy suruinrent. Il n'estoit jamais oisif: Ou il prioit, ou il meditoit, ou il lisoit, ou il preschoit: & voyant qu'il opposoit en vain des excuses pour s'exempter de ce voyage, & qu'il deuoit se rendre au commandement du Pape: il assembla ses Religieux, tant ceux de Clairuaux que d'autres qu'il auoit establis ailleurs, & leur parla de cette sorte apres auoir jetté de longs & profonds soupirs. 41

Excellent discours du Saint à ses Religieux sur son voyage en Italie

Vous voyez, mes freres, combien l'Eglise est agitée de troubles & d'afflictions. Le party de Pierre de Leon est par la grace de Dieu abbatu en Italie, & dans la Guyenne, & les maux qu'il excite encore ne sont pas tant des productions formées qu'il enfante, que des auortons informes qu'il jette par la fureur & le desespoir. Les deffenseurs du Schisme sont desarmez en ces Prouinces. Vne grande partie des Gentilshommes Romains suit Innocent, & beaucoup de

fidelles le fauorisent : Mais ils craignent toutefois la violence d'vne multitude temeraire, & n'osent confesser en public le consentement qu'ils ont donné à son eslection au Pontificat, & qu'ils ont encore confirmé depuis. Pierre a pour complices & pour fauteurs des meschans, & des scelerats qu'il a corrompus auec de l'argent, & s'estant rendu maistre de leurs forteresses, il n'imite pas la simplicité & la foy de Simon Pierre, mais il represente les enchantemens & les charmes de Simon le Magicien. L'Occident estant vaincu, il ne reste plus à combattre qu'vne seule nation. Hierico tombera en ruïne par la force de vos prieres & de vos cantiques de loüanges, & quand vous aurez estendu vos mains vers le Ciel auec Moyse, Amalec sera défait, & prendra la fuitte. Iosué combat, & afin que le jour deuenant plus long serue à rendre sa victoire plus grande & plus glorieuse, il ne demande pas auec supplication que le Soleil s'arreste en son cours, mais il luy commande auec autorité de le faire, & par le merite de sa foy, il obtient également & l'obeïssance du Soleil, & la défaitte de ses ennemis. Et ainsi pendant que nous combattrons venez à nostre secours, & implorez l'assistance du Ciel par de tres-humbles prieres. Continuez à faire ce que vous faites : Tenez-vous fermes dans l'estat où Dieu vous a mis ; & bien que vous ne vous reconnoissiez coupables de rien, toutefois ne vous croyez pas justes par vostre propre jugement, parce que Dieu seul juge ceux qu'il justifie, & que les plus parfaits ne peuuent sonder la profondeur, & la seuerité de ses jugemens. Ne vous souciez pas

Exod. 17.

Ios. 10.

» beaucoup d'eſtre jugez des hommes, & n'ap-
» prouuans ny vos propres jugemens, ny ceux
» d'autruy, marchez de telle ſorte dans la crainte
» du Seigneur, que vous ne vous eſleuiez jamais
» en jugeant de voſtre prochain; & que la crainte
» d'eſtre jugez par les autres ne vous faſſe pas
» tomber dans des baſſeſſes & dans des relaſche-
» mens; mais en taſchant de ſatisfaire à tous les
» points de voſtre deuoir, ne vous tenez jamais
» que pour des ſeruiteurs inutiles. Quant à moy,
» il faut que j'aille où l'obeiſſance m'appelle, &
» me confiant en la bonté de celuy pour qui ie
» m'expoſe à ces fatigues & à ces trauaux, ie re-
» mets entre ſes mains le ſoin de cette Maiſon, &
» la garde de vos ames, comme à celuy qui en eſt
» le premier Pere.

Arriuée du Saint à Rome.

Apres auoir dit ces paroles, il leur donna ſa 42
benediction, & partit les laiſſans fondans en larmes. Il fut receu auec vne extraordinaire reuerence par tout où il paſſa dans ſon voyage, & enfin arriua à Rome. Le Pape & les Cardinaux ſe reſioüirent de ſon arriuée, & apres luy auoir communiqué leurs deſſeins & leurs reſolutions ſur l'eſtat preſent des choſes, l'Abbé entreprit de conduire l'affaire par vne autre voye, & ne mettant point ſon eſperance en la puiſſance des hommes, ny en la force des armes, mais s'entretenant auec quelques perſonnes en particulier, il s'enquit quel eſtoit le pouuoir & la diſpoſition de l'eſprit des Schiſmatiques, & ſi c'eſtoit par erreur ou par malice, qu'ils perſiſtoient ſi long-temps dans vn ſi grand crime.

Il apprit de ceux qui ſçauoient le ſecret du party de pierre, que les Eccleſiaſtiques qui

eſtoient joints auec luy eſtoient en peine de l'eſtat où ils ſe trouuoient alors, & qu'ils connoiſſoient leur peché, mais qu'ils n'oſoient reuenir, de peur qu'eſtans fleſtris d'vne perpetuelle infamie, ils ne deuinſſent meſpriſables dans le monde, & qu'ils aimoient mieux cependant ſe couurir de l'ombre d'vn pretexte honneſte, que d'eſtre chaſſez de leurs Sieges, & de demeurer expoſez à vne mendicité publique. Ceux qui eſtoient liez de parenté auec Pierre reſpondoient, que perſonne ne pourroit plus deſormais ſe fier en eux, s'ils contribuoient eux-meſmes à la ruïne de leur famille, & s'ils abandonnoient celuy qui eſtoit le chef de leur Maiſon. Tous les autres excuſoient leur perfidie par le ſerment de fidelité qu'ils luy auoient fait; & il n'y en auoit pas vn qui s'attachaſt à cette faction, croyant le faire auec juſtice & en bonne conſcience.

C'eſt pourquoy l'Abbé leur declaroit: Que les ligues meſlées d'impieté eſtoient des crimes & des ſacrileges: que les conſpirations prophanes condamnées par les Loix & par les Canons ne pouuoient eſtre confirmées par des juremens: que les proteſtations ſacrées par leſquelles on autoriſe la verité, ne peuuent ny ne doiuent ſeruir à donner credit au menſonge: & que c'eſt vne folie de croire qu'vne choſe mauuaiſe & illegitime puiſſe deuenir juſte & legitime, à cauſe qu'on a pris Dieu à teſmoin, lors qu'on s'eſt engagé à la ſouſtenir; puis que les accords & les promeſſes qui ſont contraires à l'ordre des loix, doiuent eſtre declarées nulles par l'autorité diuine, de quelque pre-

« Le Saint « ruïne par « ſes rai- « ſons les « pretextes « des ſchiſ- « mati- « ques.

» texte de Religion qu'on vueille les appuyer.

Ces discours & autres semblables du seruiteur de Dieu portoient plusieurs personnes à quitter le party de Pierre, & la liaison qui les vnissoit estant destruite, ils s'en retiroient tous les jours par troupes. Pierre mesme perdoit courage, voyant que son credit s'affoiblissoit de jour en jour, & que celuy d'Innocent se fortifioit. L'argent luy manquoit, la grandeur de sa Cour diminuoit, les charges de sa maison n'estoient plus considerées, sa table estoit frequentée de peu de personnes, & ses mets delicieux estoient changez en des viandes assez communes: Les beaux & magnifiques habits de ses Officiers & de ses valets auoient perdu leur éclat en deuenant vieux; Ceux qui luy payoient des rentes & des tributs estoient accablez de debtes, & l'on voyoit dans cette triste image de sa maison, des marques visibles de sa ruine qui estoit proche. 43

CHAPITRE XII.

VOYAGE de saint Bernard en Sicile, où Roger qui en estoit Roy fauorisoit le schisme de Pierre. Que le Saint predit au Duc Ranulphe, chef du party Catholique, qu'il remporteroit la victoire sur Roger, ainsi qu'il aduint. Comme il deffendit deuant ce Roy la cause d'Innocent, & persuada à Pierre de Pise que l'Antipape auoit fait Cardinal & son Legat, de quitter le party schismatique. Miracle du saint à Salerne.

Roger Roy de Sicile declare qu'il desire s'éclaircir du droit d'Innocent & de

CE fut alors que Roger Roy de Sicile, (qui estoit le seul d'entre les Princes qui refusoit d'obeïr à Innocent) dépescha vers sa Saintété, la priant de luy enuoyer Aimery son Chancelier auec l'Abbé de Clairuaux, demandant toutefois aussi à Pierre de Leon, qu'il luy enuoyast

Pierre de Pise en qualité de Legat. Et il disoit qu'il vouloit sçauoir l'origine de cette diuision qui duroit depuis si long-temps; & qu'ayant connu la verité, ou qu'il corrigeroit son erreur, ou qu'il demeureroit ferme dans son sentiment. Mais il agissoit auec tromperie. Car il auoit oüy dire, que Pierre de Pise estoit parfaitement eloquent, & qu'il n'y auoit personne qui luy fust comparable dans la science tant des Loix que des Canons; De sorte qu'il pensoit que si on luy donnoit audience dans vne assemblée publique, la simplicité de l'Abbé seroit accablée par la force de son eloquence, & par les artifices de ses declamations, & que la vigueur des paroles & le poids des raisons de ce puissant Orateur imposeroit silence à l'homme de Dieu.

Pierre de Leon par la bouche de leurs Deputez.

Mauuais dessein de Roger dans cette conference.

Pour abreger en vn mot, les Deputez de l'vn & de l'autre party vinrent à Salerne. Mais Dieu s'estoit desia declaré pour la verité & pour la justice, & sa vengeance auoit preuenu l'execution d'vn dessein si malicieux & si criminel. Car Roger ayant preparé vne grande armée contre le Duc Ranulphe qui soustenoit le party du Pape Innocent, apres auoir mis ses troupes en bataille, aussi-tost qu'il vit le Duc s'auancer vers luy courageusement, il fut effrayé, s'enfuit, & exposa son armée en proye à son ennemy, & à l'espée sanglante du victorieux: de sorte qu'vn grand nombre de ses soldats ayant esté pris & tuez, il enrichit malgré luy le Duc par tant de despoüilles, & le rendit comblé d'honneur & de gloire.

Victoire du Duc Ranulphe sur Roger Roy de Sicile.

Toutes ces choses luy arriuerent comme le seruiteur de Dieu luy auoit predit. Car le saint

Abbé arriuant le premier de ceux qui auoient
Prediction de Saint Bernard touchant l'éuenement de la bataille.
esté mandez, & trouuant le Roy dans son camp, il empescha durant plusieurs jours, que les deux armées qui estoient fort proches ne se donnassent bataille, & declara au Roy que s'il la donnoit le premier, il seroit vaincu, & fuiroit auec honte & confusion. Mais le Roy voyant qu'il luy estoit suruenu de nouuelles troupes, qui auoient grossi son armée, & ignorant que l'éuenement d'vn combat ne dépend pas du nombre des combatans, il ne daigna plus escouter depuis les propositions que l'homme de Dieu luy faisoit touchant la paix. Mais le Saint ayant ex- 44
horté le Duc Ranulphe, & l'armée des Catholiques auec des paroles puissantes, comme il auoit predit au Roy sa ruine & sa fuitte, il leur promit la victoire & le triomphe, & s'estant retiré en vne petite mestairie voisine, & priant auec ferueur on oüit aussi-tost les cris & le bruit de ceux qui fuyoient, & de ceux qui les poursuiuoient dans leur fuitte. Car Ranulphe pressant l'espée à la main l'armée du Roy, qui fuyoit & passoit aupres de cette Maison, vn des Religieux qui estoit auec le Saint sortit dehors, & demanda à vn des soldats quel estoit le succés du combat; à quoy le soldat qui auoit estudié les
Psalm. 36. lettres humaines, respondit: *I'ay veu l'impie superbe, & esleué en grandeur comme les cedres du Liban, & j'ay esté tout estonné que repassant ie ne l'ay plus veu:* Et vn peu apres le Duc Ranulphe qui venoit auec son armée ayant apperceu ce mesme Religieux, il sauta de dessus son cheual tout armé qu'il estoit, & se prosterna à ses pieds
Belle pa- , , en luy disant: Ie rends graces à Dieu, & à son fidelle

fidelle seruiteur, reconnoissant que cette victoire ne doit pas estre attribuée à nos forces, mais que Dieu l'a donnée à sa foy & à ses prieres: & remontant sur son cheual poursuiuit de nouueau ses ennemis. « « role du « « Duc Ranulphe « « victo- « « rieux. « «

45. Toutefois l'esprit du Roy ne fut point changé pour cette playe dont Dieu le frappa du Ciel, & l'orage que l'orgueil de son esprit corrompu auoit excité, ne cessa pas. Mais apres sa fuitte ceux qui s'estoient sauuez du combat estans retournez auec luy, il leur tesmoigna vne fausse joye, se parant de ses ornemens royaux; & faisant enuironner son Palais de gardes & de soldats. Il commanda qu'on luy fist venir les Deputez de l'vn & de l'autre party, & apres auoir premierement instruit & animé Pierre de Pise, par les grandes recompenses qu'il luy auoit fait esperer, il luy commanda de dire les raisons qui seruoient à la deffense de sa cause. Et ainsi Pierre parla le premier, & tascha de prouuer que l'élection de son Maistre estoit canonique, confirmant ses paroles par beaucoup de preuues tirées des loix ciuiles & des Canons de l'Eglise. M. CXXXVII. Conference entre les Deputez d'Innocent & de Pierre de Leon.

Mais saint Bernard qui connoissoit que le Royaume de Dieu consiste en vertu, & non en discours; prit la parole, & s'addressant à Pierre de Pise luy dit ce qui suit: Ie n'ignore pas quel est vostre esprit & vostre science: Ie desirerois seulement qu'ils fussent employez à la deffense d'vne meilleure cause, & dans des affaires plus legitimes. Car sans doute il n'y a point d'eloquence qui pûst resister à la vostre, si elle soustenoit des choses justes & raisonnables. Quant à nous qui sommes des grossiers & des rustiques, « « Breue « « mais admirable « « harangue « « de saint « « Bernard « « dans cette « « Conference. « «

» & plus accouſtumez à la charuë & au labourage
» qu'aux harangues & aux declamations ; nous
» garderions le ſilence dont nous faiſons profeſ-
» ſion, ſi la cauſe de la foy ne nous engageoit à la
» deffendre. Mais maintenant la charité nous
» oblige & nous preſſe de parler, voyant que Pier-
» re de Leon fauoriſé par ce Prince, deſchire &
» met en pieces la robbe de IESVS-CHRIST, que
» ny les Payens ny les Iuifs meſmes n'oſerent
» rompre au temps de ſa Paſſion. Il n'y a qu'vne
» Foy, qu'vn Seigneur, qu'vn Bapteſme, & nous
» ne reconnoiſſons ny vne double Foy, ny deux
» Seigneurs, ny deux Bapteſmes, & afin de re-
» monter juſques dans les ſiecles les plus eſloi-
» gnez, il n'y eut qu'vne Arche au temps du delu-
» ge ; huit perſonnes qui s'y eſtoient retirez ſe
» ſauuerent de cette ruïne vniuerſelle de toute la
» terre, & tous ceux qui ſe trouuerent hors de
» l'Arche moururent miſerablement. Tout le
» monde ſçait que cette Arche eſtoit vne figure
» de l'Egliſe. Cependant on en a fait vne autre
» depuis peu ; & puis qu'il y en a deux, il faut par
» neceſſité que l'vne des deux ſoit fauſſe, & qu'el-
» le ſoit abiſmée. Si l'Arche que Pierre gouuerne
» eſt de Dieu, celle que gouuerne Innocent doit
» neceſſairement perir. L'Egliſe d'Orient perira
» donc, tout l'Occident perira, la France perira,
» l'Allemagne perira, l'Eſpagne perira, & les
» Royaumes des nations les plus barbares peri-
» ront tous. Les Ordres des Camaldules, des
» Chartreux, de Clugny, de Grandmont, de Ci-
» ſteaux, de Premonſtré, & vn nombre infiny
» d'autres compagnies de ſeruiteurs & de ſeruan-
» tes de Dieu ſeront enueloppez dans ce naufra-

ge, & les Eueſques, les Abbez, & tous les autres Princes de l'Egliſe ſeront precipitez dans ce meſme gouffre, & dans ces meſmes abiſmes. Quoy ? ſera-t'il dit, qu'entre tous les Princes du monde, le ſeul Roger ſoit entré dans l'Arche de Pierre, & que tous les autres eſtans perdus, luy ſeul ſe ſauue de cette deſolation ſi generale ? A Dieu ne plaiſe que la Religion periſſe dans tout l'Vniuers, & que l'ambition de Pierre (dont la vie a eſté telle que tout le monde le ſçait) obtienne ſeule le Royaume du Ciel, où les ambitieux n'ont point de part.

46 Tous les aſſiſtans furent emportez par ces paroles, & ne pouuans reſiſter dauantage à la puiſſance de l'Eſprit de Dieu, qui parloit par la bouche de ce Saint, ils commencerent à auoir en horreur, & la vie & le party de cét Antipape. Alors ſaint Bernard prenant Pierre de Piſe par la main, le fit leuer, & ſe leua auſſi en meſme temps, & luy dit : Si vous me croyez, nous entrerons tous deux dans vne Arche plus aſſeurée : Et comme il l'auoit deſia auparauant premedité dans ſon eſprit, il l'entreprit en luy donnant des aduis & des conſeils ſalutaires ; & la grace animant ſes ſaints diſcours, il luy perſuada incontinant de s'en retourner à Rome, & de ſe reconcilier auec le Pape Innocent.

Saint Bernard perſuade à Pierre de Piſe, de quitter le party de l'Antipape.

La Conference eſtant finie, le Roy ne voulut pas encore obeïr, à cauſe qu'il auoit vſurpé auec ambition le grand Patrimoine de ſaint Pierre, qui eſt dans la Prouince de Beneuent, & il penſoit que par ſon retardement il obtiendroit quelques priuileges des Romains, par le moyen deſquels il poſſederoit à juſte titre, & en pleine

Luc. 23. proprieté ce grand heritage. Herode mesprisa ainsi le Sauueur du monde apres l'auoir veu, & celuy qu'il auoit desiré absent, deuint l'objet de son mespris lors qu'il fut present deuant luy. Mais le Fils de Dieu tout-puissant, qui a fait

Ioan. 17. part aux hommes de la splendeur & de la clarté qu'il a receuë de son Pere, & qui couure de con-

1. *Reg.* 3. fusion les superbes qui le mesprisent, esleue à vn suprême degré de gloire les humbles qui le reuerent. Car les Medecins ne trouuans plus de

Miracle que saint Bernard fait à Salerne. remedes pour vn Gentilhomme tres-connu dans la ville de Salerne, où l'art de la Medecine est fleurissant; & le malade desesperant du secours des Medecins, quelqu'vn luy apparut la nuict en songe, & l'auertit qu'il estoit arriué dans cette ville vn homme saint, & qui auoit vn don de Dieu tres-particulier pour guerir miraculeusement les maladies, & luy commanda de le faire chercher, & de boire de l'eau auec laquelle il auroit laué ses mains. Le malade s'en enquit, il le trouua, il demanda de cette eau; il en beut, & recouura la santé. Ce miracle estant publié par toute la ville, vint jusques aux oreilles du Roy & des plus grands de sa Cour.

Le Roy ayant pris depuis le Pape Innocent II. prisonnier, s'accorda auec luy, Ainsi l'Abbé retourna à Rome auec l'estime de tous les peuples, le Roy demeurant seul dans sa malice, & il reconcilia auec l'Eglise & auec le Pape Innocent ce Pierre de Pise dont nous auons parlé, & quelques autres encore qui estoient du party de l'Antipape.

estably en Sicile les Religieux de Clugny & de Cisteaux, & honora fort saint Bernard tesmoignant grand desir de le reuoir. *V. Bern. Epist.* 207. & 208.

CHAPITRE XIII.

FIN du Schisme par la mort de Pierre de Leon Antipape. Retour de saint Bernard à Clairuaux. Que le Pape Innocent establit des Religieux de Clairuaux dans vn Monastere de saint Anastase, où saint Bernard enuoya pour Abbé vn de ses Religieux nommé Bernard, qui auoit esté autrefois Official de l'Eglise de Pise, & fut depuis Pape sous le nom d'Eugene III.

47 LE temps estoit arriué auquel l'iniquité de l'Amorréen estoit venuë à son comble, & l'Ange exterminateur estendoit desia son bras, & passant les maisons qui estoient teintes du sang de l'Agneau, il vint à celle de Pierre de Leon, qu'il ne trouua point marquée de ce signe salutaire. Il frappa ce miserable, & toutefois il ne mourut pas sur l'heure ; Dieu luy donna trois jours pour se repentir, mais il abusa de la patience de Dieu, & mourut desesperé dans son crime. Au lieu de porter son corps en terre auec quelque appareil & quelque pompe, il fut enseuely dans vn lieu secret, & son tombeau a esté jusques aujourd'huy inconnu aux Catholiques. Ceux de ce party ne laisserent pas toutefois d'élire vn autre Pape en sa place, non qu'ils persistassent dans le Schisme auec opiniastreté : mais pour auoir vn peu plus de temps de se reconcilier auec le veritable Pape : ce que IESVS-CHRIST fit incontinant par l'entremise de son seruiteur. Car ce ridicule successeur de Pierre de Leon vint luy-mesme la nuict trouuer saint Bernard, qui l'amena aux pieds du souuerain Pontife Innocent, apres l'auoir despoüillé des marques de cette suprême dignité qu'il auoit vsurpée durant quelques jours. Cét heureux

M. CXXXVIII. Fin miserable de l'Antipape. *Exod.* 12.

Saint Bernard estouffe les restes du Schisme.

éuenement remplit toute la Ville de joye : L'Egliſe ne reconnut plus d'autre Chef qu'Innocent, & tout le peuple Romain le reuera comme ſon Paſteur & ſon Seigneur.

Combien il eſtoit reueré à Rome : & ſa moderation dans ces grands applaudiſſemens.

L'Abbé de Clairuaux eſtoit en veneration à tout le monde. On le regardoit comme l'auteur de la paix, & le Pere de la patrie. Lors qu'il ſortoit en public les Gentilshommes l'accompagnoient, le peuple jettoit des cris de joye, les Dames le ſuiuoient, & tous eſtoient diſpoſez à ſuiure ſes conſeils en toutes choſes. Mais combien de temps ſupporta-t'il cette gloire ? Combien de temps joüit-il de la paix apres de ſi longs trauaux ? Il ne pût pas ſe reſoudre ſeulement à prendre vn jour de relaſche pour chaque année de ce trauail. Le Schiſme eſtant tout à fait eſteint, à peine le pût-on retenir cinq jours à Rome, luy qui auoit employé ſept ans & plus, auec des peines & des fatigues incroyables pour appaiſer ce trouble & cette diuiſion.

Au bout de cinq jours il part de Rome pour reuenir en France.

Lors qu'il partit, tout Rome luy teſmoigna ſon reſpect & ſon eſtime par des ciuilitez & des honneurs extraordinaires ; le Clergé le conduiſit, le peuple ſortit en foule, toute la Nobleſſe l'accompagna, & comme il eſtoit honoré d'vne affection generale, il ne pût ſe ſeparer d'eux ſans leur cauſer vne triſteſſe vniuerſelle. Ils le ſuiuoient en pleurant. Ils luy demandoient ſa ſainte benediction, & ſe recommandoient inſtamment à ſes prieres. La paix eſtant ainſi affermie, le ſeruiteur de Dieu s'en retourna, apportant vne double joye dans toutes les Prouinces où il paſſoit, par le double bon-heur de la fin du Schiſme, & de la veuë de ſa perſonne.

48 Cependant Innocent disposé de tout à Rome auec vne souueraine puissance, & reçoit des visites de toutes parts; les vns viennent pour affaires, & d'autres seulement pour se resiouïr auec luy. Il se fait des processions solemnelles par les Eglises: Le peuple ayant quitté les armes accourt dans les Temples pour se nourrir de la parole de Dieu. Apres beaucoup de necessitez & de miseres, la Ville en fort peu de temps recouura ses richesses & son abondance; Ce qui auoit esté démembré pendant la diuision fut restably, & remis en son estat naturel par l'affermissement de cette paix. On commença de labourer les campagnes qui n'estoient auparauant que de vastes solitudes, & à cultiuer les deserts qui auoient esté si long-temps steriles. On vit chacun se reposer à l'ombre de sa vigne & de ses figuiers, pour vser du terme de l'Escriture. On n'entendoit plus le bruit des gens de guerre qui estoient en garde durant la nuit, & les portes demeurant ouuertes tesmoignoient qu'on auoit banny toute crainte. Innocent repare peu à peu les ruïnes de l'Eglise. Il r'appelle les bannis. Il rend aux Eglises leurs premiers droits & leurs anciennes possessions: & il remet dans les mestairies qui auoient esté pillées, les legitimes proprietaires qui en auoient esté chassez, leur faisant de plus des dons & des gratifications considerables. Il rebastit aux Eaux Saluies, appellées Trois fontaines, en l'honneur de saint Anastase martyr, vn Monastere qui auoit esté auparauant basty dans le mesme lieu, mais il n'y auoit alors personne qui l'habitast. Apres auoir donc edifié des bastimens propres pour la de-

Innocent demeure absolu dans Rome.

Cette Abbaye celebre auoit esté fondée en 626. par

le Pape Honoré I. & possedée par des Religieux Benedictins : depuis le Pape Innocent II y establit ceux de Cisteaux. Son surnom estoit, De Paganellis.

meure des Religieux, fait reparer l'Eglise, & auoir assigné des terres & des vignes pour la nourriture de la maison, sa Sainteté demanda qu'on luy enuoyast de Clairuaux vn Abbé, & vn certain nombre de freres : ce qu'elle obtint, & on luy enuoya Bernard, autrefois Official de l'Eglise de Pise, & auec luy de bons Religieux pour seruir Dieu dans cette Abbaye, suiuant la regle de saint Benoist. Cette nouuelle plante ne fut pas long-temps à croistre : Quelques-vns du païs s'estant retirez auec eux, le nombre des seruiteurs de Dieu s'y multiplia bien-tost, & ce saint lieu estant comme vne terre fertile produisit beaucoup de fruits en fort peu de temps.

CHAPITRE XIV.

FONDATIONS & reformes de plusieurs Monasteres par saint Bernard. Plusieurs Euesques, deux Cardinaux, & vn Pape choisis parmy ses disciples. Voyage du Pape Eugene III. à Clairuaux, où il visita le Saint. Excellence des liures De la Consideration, que saint Bernard a escrits à ce Pape qui auoit esté Religieux de Clairuaux, & Abbé de saint Anastase en Italie.

LE saint Abbé estant retourné à Clairuaux, il reprit le Cantique des Cantiques qu'il auoit interrompu, & l'odeur de sa pieté respanduë de toutes parts, fit qu'on luy demanda des Religieux pour fonder des Monasteres. Et ceux mesmes qui estoient desia fondez & establis, se soûmettoient à son gouuernement & à sa conduitte, & receuoient de luy des regles d'vne plus estroitte discipline. Des villes de beaucoup de pais differens s'estimerent heureuses d'auoir des Euesques sortis de cette fameuse societé ;

49

Grands Prelats sortis de Clairuaux.

& premierement Rome fut honorée d'vn tres-digne ſouuerain Pontife ; Paleſtrine eut Eſtienne, perſonnage tres-illuſtre; Oſtie le grand Hugues; & meſme la Cour Romaine eut Henry & Bernard, l'vn Preſtre & l'autre Diacre, pour Cardinaux. Nepi qui eſt prés de Rome refleurit ſous l'Eueſque Hubert. En Toſcane, Baudoüin la gloire de ſon païs, & vn clair flambeau de l'Egliſe Catholique eſclaira la ville de Piſe dont il eſtoit originaire. Au deçà des Alpes Amedée fut Eueſque de Loſane, Garin de Sion, Godefroy de Langres, Alain d'Auxerre, Bernard de Nantes, Henry de Beauuais, Girauld de Tournay, & Henry d'Yorch en Angleterre. En Irlande il y eut deux Eueſques qui eſtoient Chreſtiens de nom & d'effet. En Allemagne Algot gouuerna la ville de Chur, & il eſtoit venerable par ſa ſageſſe, par ſon âge, & ſa grauité. Ces grandes lumieres de l'Egliſe ayant eſté tirées de Chiruaux, eſclairerent les villes que nous auons dites par la ſplendeur de leur doctrine & de leur vertu ; & releuant la gloire de la dignité Paſtorale, ſeruirent d'exemple aux autres Eueſques, & furent tres-humbles dans l'éleuation de leurs charges.

Ce Baudoüin fut Secretaire du Saint, depuis Archeueſque de Piſe & Cardinal. *V. Baron. an.* 1137.

Cét Amedée a eſté mis au nombre des Saints, & on a recueilly quelques Homelies de luy dans le 15. Tome de la Bibliotheque des Peres.

50. Le Pape Innocent eſtant mort, & ſes ſucceſſeurs Celeſtin & Lucie ayant fort peu veſcu, Bernard que nous auons dit cy-deuant auoir eſté fait Abbé du Monaſtere de ſaint Anaſtaſe, fut eſleu Pape, & il prit le nom d'Eugene III. & voyant qu'il s'eſtoit eſleué vne ſedition parmy le peuple, il ſecoüa la poudre de ſes pieds contre les auteurs de ce trouble, & les abandonnant il s'en vint en France. Et cependant qu'à Rome

M. CXLV.

Bernard Religieux de Clairuaux, Abbé de S. Anaſtaſe eſt éleu Pape ſous le nom d'Eugene III.

Il quitte

Rome agitée de troubles.

ils se mordoient & se deschiroient les vns les autres, il attendit en paix jusques à ce qu'estans lassez eux-mesmes de leurs combats, & affligez de leurs pertes, ils desirassent sa presence & son retour.

Celebre vn Concile à Rheims, & vient à Clairuaux. Eloge d'Eugene III.

Apres auoir celebré vn Concile à Rheims, durant cette diuision, il visita Clairuaux auec beaucoup d'humilité, & exposa aux yeux de ces paures de IESVS-CHRIST la gloire du souuerain Pontificat. Tous admiroient vne humilité si profonde dans vne si haute éleuation, & estoient estonnez de voir, que dans ce comble de puissance il gardoit exactement la pureté de la regle sainte qu'il auoit voüée, afin que l'humilité estant ainsi jointe à la grandeur, elle éclatast au dehors pour l'honneur de sa dignité suprême, sans diminuer au dedans la solidité de sa vertu. Il portoit sur sa chair vne chemise de laine. Il estoit reuestu d'vne coule durant le jour & durant la nuit, & retenant ainsi au dedans l'habit & les sentimens de Religieux, il paroissoit au dehors souuerain Pontife par ses mœurs & ses ornemens : faisant vne chose tres-difficile, qui est de representer dans vn mesme homme, la vie & la conduitte de deux personnes differentes. On luy portoit des carreaux de broderie. Il y auoit de riches courtepointes sur son lict, & vn pauillon d'escarlate tout autour : mais si vous eussiez leué ces precieuses parures, vous eussiez trouué dessous vn matelas de paille battuë, & dessus des draps de laine pour se couurir. L'homme voit le visage, & Dieu voit le cœur, & ce Pape taschoit de satisfaire Dieu & les hommes. Il parla aux Religieux, non sans respandre des

larmes, & sans mesler à ses discours des soûpirs qui venoient du plus profond de son cœur. Il les exhorta & les consola, & se monstra enuers eux frere & compagnon, plustost que Maistre & Seigneur. Et parce que la grande suitte de personnes qui l'accompagnoient, ne permettoit pas qu'il demeurast plus long-temps en ce lieu, apres auoir dit adieu aux freres il partit pour s'en aller en Italie, & arriua enfin à Rome.

51. Le saint homme escriuit au mesme Pape vn Liure de grande vtilité, intitulé, *De la Consideration*, dans lequel traittant auec vne penetration merueilleuse, tant des choses & des personnes qui l'enuironnoient & qui estoient alentour de luy, que de celles qui estoient au dessous, & montant mesme jusques à celles qui estoient au dessus de luy, il a eu de si hautes pensées de la nature diuine, qu'il semble auoir esté rauy au troisiesme Ciel, y auoir entendu des mysteres ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme de reueler, & auoir veu le Roy dans sa gloire. Dans les choses qui sont autour de luy, & au dessous, il explique tres-subtilement la ressemblance & la conformité des mœurs, l'égalité de la nature, la difference des charges & des deuoirs, la consideration des merites, le discernement du progrés spirituel; & il descouure à chacun en particulier dans sa condition, la connoissance qu'il doit auoir de soy-mesme.

Liures de la Consideration addressez au Pape Eugene III. escrits en 1151. Et le Pape & le Saint moururent en 1153.

Dans les choses qui sont au dessus de l'homme, il contemple tout ce qui est dans les Cieux, non de la maniere que les Anges qui sont tousjours vnis à Dieu le considerent, mais de la sorte qu'vn homme qui a l'esprit net & l'ame pure

peut atteindre à la diuinité, & que le Sacerdoce de ce monde peut estre conforme à la Hierarchie du Ciel. Car estant constant, qu'entre les esprits bien-heureux les vns sont comme les Princes des autres, & que ceux qui sont destinez au seruice & à la conduite des creatures, sont diuersement employez selon qu'il plaist aux puissances superieures, quelques-vns qui sont plus proches de Dieu reçoiuent de luy ce qu'ils doiuent faire comprendre ou faire executer aux autres : Et puis que l'homme desire qu'on porte reuerence à sa dignité, il faut necessairement que tout se rapporte à l'honneur de la suprême puissance, parce que l'homme estant sujet à l'homme, & l'esprit à l'esprit, il doit à plus forte raison estre sujet à Dieu, par la faueur duquel cette autorité est donnée aux vns sur les autres, & par les lumieres duquel l'homme se connoist soy-mesme, & arriue par la foy & par l'esperance à la contemplation de la diuine Majesté, selon la grace qu'il a receuë.

Le seruiteur de Dieu dictoit d'ordinaire, & quelquefois escriuoit sur des tablettes de cire, pour ne pas laisser perir les pensées & les sentimens que l'Esprit de Dieu luy inspiroit. Il appaisoit les differends qui naissoient dans les Eglises, & par la douceur de ses remonstrances il accordoit les procés que les Ecclesiastiques excitoient entr'eux : Mais quelquefois il rendoit le calme aux esprits troublez & agitez de fureur, en leur faisant de fortes & seueres reprimendes. C'estoit ainsi qu'il reprimoit l'impetuosité de leur colere, l'effusion de leur bile, l'injustice de leurs plaintes & le bruit de leurs

clameurs. Et ceux qui estoient venus à luy estant tous pleins d'aigreur & de violence, s'en retournoient tous remplis de la douceur d'vne heureuse paix & d'vne parfaite tranquillité.

CHAPITRE XV.

De l'estroite amitié que Thibauld Comte de Champagne auoit auec saint Bernard. Eloge de la grande pieté de ce Prince, & de ses extraordinaires charitez enuers les pauures. De la guerre que luy fit le Roy Louïs le Ieune, laquelle saint Bernard appaisa en se rendant arbitre entre le Roy & le Comte.

52. CELVY d'entre tous les Princes qui s'attacha le plus estroitement à luy fut le Comte Thibauld, qui tesmoigna son affection par des œuures; qui assista Clairuaux, & de ses biens, & de sa personne; qui mit son ame & sa conduite entre les mains de l'Abbé, & se despoüillant de sa grandeur de Prince, se monstra plustost seruiteur que maistre parmy les seruiteurs de Dieu, obeïssant en tout à ce que les moindres de cette Maison desiroient de luy. Il achetoit des terres: il bastissoit des maisons: il fournissoit à la despense des nouuelles Abbayes: & par tout où les seruiteurs de Dieu estendoient leur Ordre par de nouueaux establissemens, il y enuoyoit de l'argent, ne bastissant pas pour vne seule Maison, comme fit Salomon dans Ierusalem, mais quelque part qu'allassent des personnes de cette Regle & de cét habit, il s'efforçoit de leur donner les choses necessaires auec la mesme charité qu'il eust preparé vne demeure à IESVS-CHRIST mesme s'il eust esté dans la terre. Il remit encore en la disposition

Eloge de Thibauld Comte de Champagne, tres-pieux Prince.

du Saint, d'employer comme il voudroit tout ce qu'il offroit de dons & de charitez pour les ouurages de Dieu.

De quelle sorte le Saint conduisoit ce Prince. *V. le IV. Liure de cette Vie. Ch. III.*

L'Abbé voyant ce zele du Prince embraza sa charité par la sienne. Il luy ordonna de secourir principalement les domestiques de la foy. Il luy conseilla de fonder des Temples qui fussent comme immortels, & de disposer auec tant de prudence du bien qu'il donneroit en aumosnes, que ses charitez en peussent tousiours produire de nouuelles par la succession continuelle des reuenus, qui faisant comme renaistre ses bonnes œuures, les rendissent tousiours viuantes & comme eternelles. Il luy persuada encore d'assister par toutes sortes de moyens les pauures, que les aiguillons de la pauureté affligent de tous costez, comme des mouches picquantes, en donnant des habits aux vns, & du pain aux autres. Il l'auertit aussi de visiter luy-mesme les Hospitaux, & de n'auoir point d'horreur de s'approcher des malades, parce qu'il redoubleroit le merite de sa charité, s'il les voyoit & les assistoit, s'il les consoloit & les soulageoit tout ensemble. Il luy enseigna, que le premier deuoir de sa pieté estoit d'humilier ceux qui tyrannisent les pauures, de deffendre la veuue & l'orphelin, d'auoir pitié des miserables, & de leur prester de l'argent, de conduire ses discours auec jugement & auec sageſſe; de procurer la paix & le repos de l'Eglise; & de sçauoir bien vser de l'espée de la justice que Dieu luy auoit mise entre les mains: & il luy marqua que la principale obligation d'vn Prince estoit de recompenser les bons, & de chastier les meschans.

53. Ce Comte qui estoit fort sage, receuant auec respect ces auertissemens salutaires, & autres semblables, changea le luxe de sa Cour, & le faste de sa grandeur en humilité & en modestie; & il n'y auoit personne qui osast dire ou faire quelque chose d'indecent en sa presence, mais ses sujets s'estudiant à luy plaire, soit par feinte ou auec sincerité, faisoient souuent eux-mesmes ce qu'ils voyoient estre agreable à leur Seigneur. Ceux qui l'approchoient auec plus de familiarité, introduisoient deuant luy les pauures qui souffroient quelque injure ou calomnie. Ils luy donnoient auis de ceux qui estoient languissans & couchez par terre au milieu des places publiques, & generalement de tous ceux qui estoient dans l'affliction & dans la misere. Le Prince se resioüissoit lors qu'il s'offroit vne occasion d'exercer sa clemence & sa bonté, & il honoroit dauantage de ses bonnes graces ceux qu'il voyoit auoir plus de soin de semblables choses.

Pieté du Comte Thibauld.

Et parce que le seruiteur de Dieu ne voulut pas permettre qu'aucun de ses Religieux demeurast dans la Cour de ce Prince, mesme pour la distribution de ses aumosnes: ce Comte fit venir deux Religieux de l'Ordre de Premonstré, à qui il donna ce soin d'aller dans les bourgades, & les villages qui estoient proches des lieux où il demeuroit; & il leur commanda de nourrir des viandes de sa propre table, les malades & les lepreux durant tout le temps de son sejour en ces lieux. Il voulut encore qu'ils donnassent de grandes aumosnes aux autres pauures, proportionnées à leurs besoins, soit en

Auersion que S. Bernard auoit pour mettre de ses Religieux dans la Cour des plus sages & plus deuots Princes, mesme pour des offices de pieté.

Grandes charitez de ce Prince.

Deux Religieux de Premonstré Aumosniers du Comte.

viandes ou en habits, & qu'ils euſſent vne telle autorité dans ſa maiſon, qu'ils commandaſſent ce qu'ils voudroient aux ſommeliers, boulangers, cuiſiniers, & autres Officiers, & qu'ils emportaſſent ce qui leur plairoit, ſans que perſonne les pûſt empeſcher, ou luy en faire des plaintes s'ils ſembloient eſtre prodigues en quelque choſe; & ces Religieux qui craignoient Dieu, & ne deſiroient pas moins de luy plaire qu'à ce Comte, ne diminuoient rien de la magnificence du Prince, qui leur auoit commandé d'exercer la charité auec plenitude dans la diſpenſation de ſes biens, & ne vouloient pas auſſi deſplaire à Dieu en ſe rendant laſches & auares dans ces occaſions, où tant la volonté de Dieu que l'extréme bonté du Prince, leur auoit enjoint d'eſtre prompts & liberaux. Il eſtoit auſſi de leur charge & de leur deuoir, de prendre ſoin du logement des Religieux, & autres perſonnes de pieté, qui venoient à la Cour du Comte pour quelques affaires, & de prendre dans ſa maiſon dequoy fournir à toutes leurs neceſſitez. Ils portoient auſſi en diuers lieux pour les pauures durant le froid de l'Hyuer, pluſieurs pacquets d'habits, de peaux, de manteaux, & de ſouliers. Ils auoient auſſi de la graiſſe de porc qu'ils donnoient par les villages aux neceſſiteux. Il ne manquoit rien dans ces prouiſions de ce qui eſtoit neceſſaire pour exercer la charité, & c'eſtoit comme vn port dans la tempeſte, & vn refuge aſſeuré pour tous les affligez & les miſerables.

Charité de ce Prince dans vne famine.

Dans le temps de la famine il ne vendit pas le bled au peuple comme Pharaon, & ne reduiſit pas

pas ſes ſujets en ſeruitude comme ce Roy, qui obligea les Egyptiens d'acheter par la perte de leur liberté ce qu'ils ne pouuoient plus payer de leurs biens n'en ayant plus: mais ſuiuant vn plus ſaint conſeil que le pieux Abbé luy donna comme vn autre Ioſeph, il ouurit gratuitement ſes greniers à ceux qui en auoient beſoin, ſans eſpuiſer le peuple d'argent, ny tromper les affligez par fineſſe. Il ne conuertit point en ſon bien particulier les richeſſes communes de ſes ſujets. Il ne voulut point amaſſer de ces threſors dans la terre: mais ne penſant qu'aux moyens d'en acquerir dans le Ciel, & ne pouuant ſe laſſer d'exercer la charité; il diſtribua auec vne extréme joye & ſes prouiſions & ſon argent.

54. Ce Prince qui n'aſpiroit qu'aux biens eternels, ne fut pas exempt d'vne tentation horrible & tres-dangereuſe. Car il fut attaqué, tant par le Roy que par les Grands, & tout ſon Eſtat en fut troublé, & remply de frayeur & de tremblement. Et comme ſi Dieu ſe fuſt irrité contre luy, tout ce qu'il poſſedoit eſtoit expoſé au pillage, aux embraſemens, & aux violences des gens de guerre. L'armée du Roy couurit la face de ſes païs. Toute la campagne eſtoit deſolée de toutes parts, & il ne luy eſtoit pas ſeur de reſiſter ny de s'oppoſer à ceux qui le perſecutoient auec tant d'outrage, parce que ceux des ſiens qui l'auoient abandonné, s'eſtoient declarez ouuertement contre luy, & ceux qui ne l'auoient pas quitté, ſeruoient pluſtoſt à le ſurprendre & à le tromper, qu'à le ſecourir. De quelque coſté qu'il ſe tournaſt, il ſe voyoit preſſé de grands maux, parce qu'il ne pouuoit ny ſe tenir en ſeureté

Eſpreuue de la conſtance du Comte dans vne grãde guerre qu'on luy fit.

dans sa maison, ny faire au dehors ce qu'il jugeoit necessaire, ne pouuant reconnoistre ceux qui luy estoient veritablement fidelles, & ne se défiant pas moins de la duplicité de ses sujets qui estoient demeurez aupres de luy, que de la perfidie des autres qui l'auoient abandonné.

Remõstrance de Saint Bernard au Comte affligé.

Estant assiegé de tant d'ennemis, il tourna son cœur vers Dieu; il implora le secours du Ciel; il manda saint Bernard, du conseil duquel il se seruoit principalement; & ne desesperant point de la diuine bonté, il eut cette response du Saint: Qu'il considerast que Dieu chastie tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans: que ces afflictions seruent, ou à purifier l'ame, ou à l'esprouuer: & que Iob auoit esté plus glorieux sur le fumier, que lors qu'il estoit assis sur son throsne enuironné d'vne armée, & joüissant de tout ce qui sembloit le rendre heureux. Le seruiteur de Dieu luy representa que Salomon pecha dans l'oisiueté, & qu'abusant du bien de la paix, il s'abandonna aux vices; & qu'au contraire son pere Dauid estant poursuiuy par son fils Absalon, & ayant tout le peuple armé contre luy, estoit demeuré en grace. Il luy rapporta aussi de quelle sorte le Demon auoit tourmenté l'Apostre, lequel demeurant ferme & immobile dans cette tentation, auoit merité d'oüir, que *la vertu reçoit sa perfection dans l'infirmité*; & que dans la vie presente la bonne fortune nous rend plus lasches & plus paresseux, & la mauuaise plus soigneux & plus vigilans.

Prou. 3.

Iob 2.

2. *Reg.* 15.

2. *Cor.* 12.

L'illustre Comte estant merueilleusement animé par ces grands exemples, commanda qu'on luy apportast promptement deux vases 55.

d'or d'vne pesanteur prodigieuse, & trauaillez d'vne maniere admirable, dans lesquels estoient enfermées des pierreries tres-precieuses, que son oncle Henry Roy d'Angleterre auoit accoustumé de faire mettre deuant soy sur vne table le jour de son couronnement, pour faire monstre de ses richesses & de sa gloire, & banniſſant de son cœur le vain plaisir, il commanda qu'on arrachast ces pierreries de leurs enchaſſures, & que l'or fust mis en pieces, afin de vendre l'vn & l'autre, & d'employer le prix à fonder des tabernacles sacrez, qui sont plus agreables à Dieu que l'or & les diamans.

Amalech continuoit tousiours à tourmenter Israël, mais Moïse leuant les mains au Ciel demeura victorieux. Les ennemis commencerent à se retirer; & pendant que les Religieux de Clairuaux imploroient le secours de Dieu par leurs gemiſſemens & par leurs larmes, le saint Abbé trauailla pour seruir de mediateur en cette querelle. Il se jetta au milieu de ces armées: Il reconcilia ensemble ceux qui estoient diuisez: Il appaisa la tempeste par la force de ses remonstrances toutes diuines; Et restablit le calme & la serenité de la paix tant desirée entre le Roy & le Prince.

Ce Comte mourut en 1151. Et le Roy Loüis le Ieune espousa sa fille nommée Adelle en 1161. dont il eut Philippe Auguste, qui luy succeda au Royaume en 1179. & Agnes mariée à Alexis Empereur de Constantinople. Quelques-vns disent qu'il prit l'habit de Religieux à Clairuaux où il est enterré. Mais estant mort auant saint Bernard, & les Historiens de la Vie du Saint ne parlant point de la retraitte de ce Prince à Clairuaux, cela paroist peu vray-semblable.

Fin du Liure second.

LA VIE DE S. BERNARD PREMIER ABBE' DE CLAIRVAVX, ET PERE de l'Egliſe.

AVANT-PROPOS, DE GEOFFROY RELIGIEVX DE CLAIRVAVX, SECRETAIRE du Saint, depuis Abbé d'Igny, & enfin quatrieſme Abbé de Clairuaux.

Sur les trois derniers Liures de cette Vie qu'il a compoſez.

IVS QVES icy des hommes illuſtres par leurs excellentes qualitez ont eſcrit à la loüange de noſtre Sauueur, & à l'edification de pluſieurs, les actions les plus dignes de memoire de noſtre tres-illuſtre Pere Bernard Abbé de Clairuaux : & cette matiere eſtant tres-abondante & tres-riche, ils n'ont pas entrepris de la traitter toute entiere, mais ſeulement en partie, ſelon que chacun d'eux a eu vne connoiſſance plus certaine de la verité des choſes. C'eſt ce qui a fait croire à quelques-vns, que ie ne deuois pas taire ſes juſtes loüanges, puis que j'ay eu le bon-heur d'eſtre ſeruiteur d'vn ſi grand Saint, fils d'vn ſi digne Pere, & diſciple d'vn ſi bon maiſtre, & que j'ay eſté

nourry & esleué dans son sein durant treize ans, & jusques à ce que la mort par sa dureté impitoyable m'en ait arraché, ce que ie ne puis me remettre dans la memoire sans gemissemens, ny dire sans larmes. Dieu vueille, mon tres-saint Pere, que ie vous sois encore aussi cher, qu'il a paru que ie vous l'ay esté autrefois, & durant vn assez long espace de temps; & y a-t'il quelqu'vn qui vous soit aussi redeuable que moy, qui vous soit autant acquis, qui soit aussi parfaitement à vous que ie l'ay esté, & le suis encore?

La mort inexorable nous a fait vne blessure, ie l'auouë, & vne blessure tres-cruelle, mais elle n'a pas tout consumé. Elle a coupé des branches; mais elle n'a pas arraché tout le tronc: Elle a pris sans compassion ce qui luy appartenoit: Elle nous a rauy vostre presence, vostre conuersation, & le secours visible que nous receuions de vous: mais elle ne nous a pas osté la foy, qui nous asseure de vostre protection, & de l'assistance inuisible dont vous nous fauorisez encore aujourd'huy: Elle ne nous a pas osté l'esperance de vous voir vn jour: & enfin elle n'a pas effacé l'amour que le souuenir des choses passées a profondément graué dans le cœur des enfans.

Au reste, ie sçay fort bien ie n'ay, ny la science, ny l'eloquence qui sont necessaires pour vn si grand & si important Ouurage: mais, ny l'esprit d'Origene, ny la langue de Ciceron ne seroient pas capables d'exprimer les hautes loüanges qui vous sont deuës, mon cher Pere; & ie ne desespere pas toutefois, que le sage Lecteur ne s'occupe plustost à cueillir les fruits de vos bonnes œuures, qu'à considerer les fueilles si peu estimables de mes paroles: & que s'arrestant dauantage à gouster la douceur des vns, qu'à mespriser la secheresse des autres, il ne pense moins

à rejetter celles-cy auec rigueur, qu'à se nourrir de ceux-là auec plaisir.

Car si d'vne part on rapporte d'ordinaire auec plus d'asseurance & plus de sincerité ce qu'on a veu soy-mesme, que ce qu'on a appris d'autruy; & si la verité est comme vne liqueur qui s'aigrit & se corrompt plus facilement lors qu'on la fait passer en plusieurs vaisseaux: D'autre-part, on boit aussi auec plus de plaisir l'eau qui est puisée dans le bassin d'vne fontaine, bien qu'il soit petit, quand on la prend à la sortie de sa source qui le remplit incessamment, que celle qui est tirée du ruisseau qui en est desia fort esloigné, ou mesme d'vn fleuue, quoy que tres-grand. C'est pourquoy, ne voulant point toucher aux Liures de ceux qui ont escrit les commencemens & la suitte de la vie de nostre tres-heureux Pere, de peur qu'il ne semble que ie vueille bastir sur le fondement d'autruy, ie parleray principalement des choses ausquelles j'ay esté present, & que j'ay presque toutes veuës, y en meslant aussi, bien qu'elles soient en fort petit nombre, que j'ay appriſes par le tres-fidel rapport des Religieux qui en ont esté tesmoins oculaires.

I'ay creu qu'il estoit à propos de diuiser cét Ouurage en trois petits Liures, dont le premier represente particulierement tout ce qui regarde sa personne, ses mœurs & sa doctrine: dans le second ie rapporteray plusieurs miracles qu'il a faits: & dans le troisiesme les circonstances de sa bien-heureuse mort.

Le Lecteur doit aussi estre aduerty, que dans le recit de cette histoire, j'ay plus suiuy la liaison des matieres que celle des temps, & que ie n'ay pas rapporté, ny les miracles, ny les actions, selon

l'ordre qu'elles ont esté faites; mais j'en ay fait entrer quelques-vnes dans les lieux qui leur estoient les plus propres, où elles auoient plus de poids, & où elles faisoient plus d'effet & plus d'ornement. Car le discours est dordinaire plus fort & plus agreable, lors qu'il est soustenu & enrichy par les exemples dont on l'appuye, comme vn bastiment qui est soustenu sur de solides & fermes colomnes. Il y en a aussi d'autres que j'ay transposées, afin qu'elles fussent jointes à celles qui leur sont semblables, & que ce qui estoit de mesme espece, fust mieux lié ensemble par cette conformité. Ce que ie n'ay fait neantmoins que dans les deux premiers Liures, ayant reglé presque tousiours dans le troisiesme l'ordre de l'histoire par celuy des temps.

LA VIE DE S. BERNARD, LIVRE TROISIESME.

CHAPITRE I.

QVE le premier & le plus grand de tous les miracles que saint Bernard a faits consiste dans ses mœurs, dans sa vie, & dans la mortification de ses sens.

1. COMME Dieu est tousiours glorieux en ses Saints, & admirable en sa Majesté infinie, il a rendu son fidelle seruiteur Bernard, Abbé de Clairuaux, illustre par vn grand nombre de miracles à la veuë de toute la terre; & pour l'imiter dans la maniere, dont il louë saint Malachie, on peut dire qu'il a esté luy-mesme le premier, & le plus grand de tous les miracles qu'il ait jamais faits. Car il auoit vn visage tousiours serain & tranquille, & vn port graue & modeste: Il estoit circonspect dans ses paroles, retenu dans ses actions, deuot dans la priere, assidu dans la meditation des choses saintes: & prattiquant le conseil qu'il donnoit aux autres, & dont il auoit reconnu l'vtilité par plusieurs experiences: il auoit plus de confiance en la priere dans toutes ses entrepriſes, qu'en sa propre industrie & en son trauail. Il auoit vne grande foy, vne esperance ferme, & vne ardente charité, vne humilité profonde, & vne pieté qui couronnoit toutes ses autres vertus. Il estoit sage dans ses conseils, agissant dans les affaires, &

Grandes & miraculeuses qualitez de saint Bernard.

toutefois il n'estoit jamais moins oisif que lors qu'il sembloit l'estre dauantage. Il souffroit les opprobres auec joye, & les deferences auec pudeur. Il estoit doux dans ses inclinations, saint dans ses mœurs, glorieux par ses miracles, & enfin remply de sageſſe, de vertu, & de grace deuant Dieu & deuant les hommes.

Description du corps de saint Bernard.

Dieu auoit disposé par vne benediction particuliere le corps qu'il destinoit pour receuoir vne si sainte ame. Vne grace extraordinaire paroissoit en luy, qui estoit toutefois plustost spirituelle que charnelle. Vne clarté plus celeste que terrestre reluisoit dans son visage, & l'on voyoit dans ses yeux vne pureté angelique, & vne simplicité de colombe. La beauté de l'homme interieur estoit si grande, qu'elle éclatoit exterieurement par certaines marques visibles, & la parfaite pureté & l'abondance de grace qui estoit au dedans, sembloit se respandre aussi au dehors. Tout son corps estoit gresle & décharné, & sa peau fort delicate, paroissant vn peu rouge sur ses joües; à cause que la continuelle meditation, & les exercices de la penitence y auoient attiré vne partie de sa chaleur naturelle. Ses cheueux estoient blonds, meslez de poils blancs: Sa barbe tiroit sur le roux, & vers la fin de sa vie elle deuint blanche. Il estoit bien fait, & d'vne taille mediocre, plus grand toutefois que petit. Mais ce threſor estoit renfermé dans vn vase d'argile, vsé & cassé de toutes parts. Car son corps estoit abbatu d'vn grand nombre d'incommoditez qui seruoient à faire éclatter dauantage la force & la vertu de son ame. La plus perilleuse de toutes ses maladies estoit qu'il

ne pouuoit presque rien aualler de sec, ny prendre de viande solide, le conduit s'estant restrecy. Mais la foiblesse de son estomac & la corruption de ses entrailles luy causoient encore plus de douleur. Il souffroit tousiours ces infirmitez, sans parler de celles qui luy suruenoient souuent.

Humilité du Saint.

Le plus grand soin de ce seruiteur de Dieu fut, d'éuiter l'estime & l'approbation des hommes, & de paroistre comme vn des autres Religieux : mais la gloire suiuoit celuy qui la vouloit fuïr, comme au contraire elle a accoustumé de fuïr ceux qui la cherchent. Il auoit souuent cette parole dans la bouche, & tousiours dans le cœur : Le monde a accoustumé d'admirer celuy qui fait quelque chose d'extraordinaire ; Et dans cette veuë il aimoit dauantage la vie & la regle commune, ne tesmoignant rien de singulier par ses actions ; & ce fut pour ce sujet qu'il aima mieux quitter le cilice qu'il auoit porté plusieurs années en secret, que non pas qu'on sceust qu'il en vsast, asseurant que celuy-là desire peu d'estre caché, qui ne se conforme pas à la maniere de viure de ceux de sa compagnie & de sa profession. Toutefois dans cette pratique commune, il conseruoit vne pureté non commune, & vne pieté toute singuliere. Il ne negligeoit rien, & traittoit les moindres affaires auec soin & auec application, ayant appris par sa propre experience à definir le Sage, Celuy qui juge de toutes choses selon qu'elles sont en elles-mesmes.

" "

Il éuitoit la singularité.

Definition du Sage.

2. Il éuita tellement dés son enfance les déreglemens de la bouche, qu'il perdit presque tout

Sa merueilleuse sobrieté.

à fait le gouſt & le diſcernement des viandes. Combien de fois a-t'il pris vne liqueur pour vne autre, par la pieuſe tromperie de ceux qui la luy preſentoient ? Il beut meſme vn jour de l'huile qui luy fut donnée par meſgarde ſans s'en apperceuoir en aucune ſorte, & il ne le connut, qu'apres que quelqu'vn ſuruenant s'eſtonna d'en voir paroiſtre ſur ſes lévres. Toute ſa nourriture eſtoit reduite à vn morceau de pain trempé, & amolly dans de l'eau chaude, & à de petits boüillons. Cette nourriture eſtoit fort legere, & neantmoins ſon eſtomac en rejettoit la plus grande partie ſans l'auoir pû digerer : & Dieu le permettoit ainſi, de peur qu'il ne ſentiſt quelque plaiſir dans les viandes, qu'il ne pouuoit prendre ſans peril, ny retenir ſans douleur, ny rejetter ſans ſouffrir beaucoup d'incommoditez : & la prouidence diuine l'auoit ainſi ordonné pour accomplir le deſir de ſon fidelle ſeruiteur, afin qu'il ne fuſt pas priué du merite de l'abſtinence extraordinaire qu'il faiſoit, & que ſous pretexte qu'elle luy eſtoit neceſſaire, il éuitaſt de paroiſtre ſaint aux yeux des hommes ; ce qui luy auoit touſjours eſté odieux.

Sa ſobrieté dans ſon boire.

Pour le vin, il nous diſoit fort ſouuent, que lors qu'vn Religieux eſtoit obligé d'en boire, il deuoit en vſer de ſorte, qu'il en reſtaſt touſjours dans le verre ; & il l'obſeruoit ainſi luy-meſme toutes les fois qu'il ſouffroit qu'on luy en ſeruiſt. Car non ſeulement apres en auoir beu vne fois, mais auſſi apres les repas entiers il ne paroiſſoit quaſi pas qu'il y euſt touché.

Il auoit de la peine à se tenir debout ; c'est pourquoy il estoit presque toûsiours assis, & se remuoit tres-rarement. Quand il pouuoit se dispenser des affaires qui l'occupoient d'ordinaire, ou il prioit, ou il lisoit, ou il escriuoit, ou il s'employoit à l'instruction & à l'edification des Religieux, ou il se donnoit entierement à la meditation des choses saintes ; en quoy il auoit receu vne grace si particuliere, qu'il ne s'ennuyoit jamais dans cette estude spirituelle, & n'y auoit aucune peine, prenant plaisir à estre tousiours recueilly en luy-mesme, & à s'entretenir dans le secret de son cœur, où il preparoit (suiuant le conseil qu'il donnoit souuent aux autres) vne grande salle de festin pour IESVS-CHRIST.

Tout le temps qu'il donnoit à la contemplation luy sembloit court, & tout lieu luy estoit propre pour ce pieux exercice ; & bien qu'il fust dans cette disposition, il preferoit toutefois souuent quelque action plus vtile à cette aimable occupation, estant pressé par la crainte de Dieu, & instruit par le saint Esprit à chercher plustost les moyens de seruir à plusieurs, que son auantage particulier : quoy que d'ailleurs en quelque assemblée qu'il se trouuast, mesme dans la foule & dans le tumulte, il joüist d'vne certaine solitude interieure qu'il rencontroit en tous lieux, ne s'arrestant jamais aux objets qui frappoient ses sens, si ce n'estoit qu'il fust necessaire de s'y appliquer.

CHAPITRE II.

Ce qui se passa dans la visite que saint Bernard fit par deuotion à la grande Chartreuse, pour y voir saint Hugues Eueſque de Grenoble & les Chartreux. De son amour pour le silence & la solitude, & de sa modestie dans ses habits.

Voyage du Saint à la grande Chartreuse.

APRES que le seruiteur de Dieu eut passé quelques années dans Clairuaux, il luy vint dans la pensée de visiter par deuotion saint Hugues Eueſque de Grenoble, & les Peres Chartreux. Cét Eueſque le receut auec tant de joye & de respect, connoissant que Dieu le visitoit en la personne de son hoste, qu'il s'en fallut peu qu'il ne l'adorast, s'estant prosterné en terre deuant luy pour le salüer. Le saint Abbé voyant vn Prelat venerable par son extrême vieillesse, celebre par sa reputation, & illustre par sa saintеté, se prosterner en sa presence, fut extrémement surpris & estonné, & se jettant à ses pieds, receut de luy en cet estat le baiſer de paix, & témoigna, non sans vn profond gemiſſement, la confusion qu'il auoit receuë de se voir ainsi honnoré par vne personne si eminente. Il eut depuis vne telle part en son amitié, que ces deux enfans de la lumiere ne furent en suitte qu'vn cœur & qu'vne ame, estans liez & vnis par vne estroitte charité en IESVS-CHRIST. Ils furent semblables à la Reyne de Saba dans le jugement qu'elle fit de Salomon, estant rauis de trouuer beaucoup plus en chacun d'eux que la renommée n'en publioit. 3.

De saint Hugues Eueſque de Grenoble.

3. *Reg.* 10.

Le seruiteur de Dieu fut receu à la Chartreuse auec la meſme affection & le meſme respect, par Guigues qui en estoit Prieur, dont la grande 4.

De Guigues

pieté ne pouuoit estre trop honnorée, & par les autres Religieux, estans tous comblez de joye de ce qu'ils l'auoient trouué tel en presence qu'il leur auoit paru par sa Lettre.

Prieur de la grande Chartreuse. *V. Bernard. Ep.* 11.

Il les edifia en tout, hormis en vne seule chose, dont le Prieur fut en quelque sorte scandalizé, sçauoir de la selle du cheual sur lequel le venerable Pere montoit, parce qu'elle sembloit trop magnifique, & peu conforme à la pauureté dont il faisoit profession; & comme le Prieur estoit zelé pour la perfection & la vertu, il ne put taire ce qu'il auoit pensé sur ce sujet, mais il le dit à vn des Religieux qui l'accompagnoient, & confessa franchement qu'il s'en estonnoit; Ce que ce frere rapporta au saint Abbé, qui n'en fut pas moins surpris que les autres, & demanda quel estoit cet equipage, parce qu'estant venu depuis Clairuaux jusques à la Chartreuse, sans s'en estre jamais apperceu, & sans l'auoir consideré, il ne sçauoit en façon quelconque comment cette selle estoit faite, joint que ce cheual n'estoit pas à luy, mais il l'auoit emprunté d'vn Religieux de Clugny son oncle & son voisin, qui le luy auoit presté tel qu'il s'en seruoit d'ordinaire. Ce que ce Prieur ayant entendu, il admira, que ce seruiteur de Dieu eust tellement retenu ses yeux au dehors, & occupé son esprit au dedans, qu'il n'eust point remarqué dans vn si long espace de chemin, ce que luy auoit veu d'abord. Ce qui ne doit pas sembler plus merueilleux que ce qui arriua apres qu'il eut marché vn jour entier le long du lac de Geneve, qu'il ne vit point du tout, ou ne creut pas voir. Car ceux qui luy faisoient compagnie

Exemple memorable de son recueillement interïeur.

s'entretenant vers le soir de ce mesme lac, il leur demanda où il estoit : ce qui leur causa à tous beaucoup d'admiration.

Son amour pour la solitude.

Il auoit desiré dés le commencement de se retirer de toutes affaires, & de ne sortir jamais de son Abbaye. C'est pourquoy, croyant depuis auoir trouué vne occasion fauorable, à cause de la defaillance & de la foiblesse de son corps, il resolut enfin d'executer ce dessein, comme il fit, & y perseuera quelque temps, jusques à ce qu'il fust contraint de sortir par vne pressante necessité de l'Eglise de Dieu, & par le commandement du Souuerain Pontife, & de tous les Abbez de son Ordre, ausquels il deferoit comme à ses Peres, luy qui estoit le Pere de tous. 5.

V. Ep. 21. & 48.

Sa pauureté dans ses habits.

Vers les dernieres années de sa vie, il prit aussi, par leur ordonnance, outre le froc & la tunique, vn habillement de laine en façon d'vn manteau vn peu court, & vn chapeau semblable, n'ayant jamais voulu parmy tant de langueurs & d'infirmitez corporelles, se seruir d'aucunes fourrures. Il aima touſiours la pauureté dans les habits, mais non la saleté ny les ordures ; & il disoit qu'elles estoient des marques, ou de negligence & de paresse, ou d'vn esprit qui se flatte d'vne vaine complaisance en soy-mesme, ou qui recherche au dehors la gloire & la loüange des hommes.

Son extrême modestie.

Son marcher & tout son port estoit modeste & reglé, témoignant beaucoup d'humilité, ressentant la deuotion, faisant paroistre vne grace & vne douceur majestueuse, qui forçoit ceux qui le voyoient à le reuerer, causant de la joye par sa seule veuë, & edifiant ceux qui le regardoient.

regardoient. Nous dirons à propos du ris, ce que souuent nous auons oüy de sa propre bouche: Qu'il s'estonnoit de voir des Religieux s'éclater de rire, qu'il ne se souuenoit point d'auoir jamais ry de cette sorte depuis les premieres années de sa conuersion; qu'il falloit qu'il se fist plus de violence pour se porter à rire, que pour s'en retenir, & qu'il auoit plus de peine à s'y exciter qu'à s'y moderer.

Sa grauité & sa serioſité dans ſes diſcours.

CHAPITRE III.

DES graces que Dieu luy auoit données pour la Predication. De l'humilité auec laquelle il ne voulut point accepter les dignitez Eccleſiaſtiques.

6. CELVY qui l'auoit destiné à la predication dés le ventre de sa mere, luy auoit donné dans vn corps foible vne voix assez forte & assez intelligible, & toutes les fois qu'il trouuoit l'occasion à propos, il parloit à toutes sortes de personnes des choses qui regardoient l'edification des ames, s'efforçant neantmoins de proportionner ses discours à ses auditeurs, & s'accommodant à l'intelligence, aux mœurs & à la profession de chacun d'eux. Il s'entretenoit auec les païsans, comme s'il eust esté tousjours nourry à la campagne, & auec les hommes de toute autre sorte de conditions, comme s'il eust employé tout son soin à s'instruire des choses qui regardoient leur estat en particulier. Il estoit sçauant auec les sçauans, simple auec les simples, & remply de lumieres de perfection & de sagesse parmy les personnes spirituelles. Il se conformoit à tous, desirant gagner tout le monde à IESVS-CHRIST. Il auoit

Grace du Saint pour la Predication.

grand ſoin & grande addreſſe pour obſeruer luy-meſme ce qu'il a eſcrit au Pape Eugene de la plenitude de ſon cœur: *Il faut*, dit-il, *ſouffrir quelquefois des niaiſeries, quand il arriue qu'il s'en dit en noſtre preſence; mais on n'y doit jamais prendre part, ny les approuuer: & il eſt bon au contraire de les deſtourner auec addreſſe & auec prudence, en propoſant quelque choſe de ſerieux que les auteurs de ces ſottiſes n'eſcoutent pas ſeulement auec profit, mais encore auec plaiſir, afin qu'ils finiſſent de tels diſcours.*

Lib. 2. de Conſid. c. 1. Sonauerſion des niaiſeries & des paroles vaines & indiſcrettes.

Son eloquence.

Mais pour ſçauoir combien il eſtoit capable d'adoucir & de perſuader les eſprits, & combien grande eſtoit l'eloquence que Dieu luy auoit donnée, & la diſcretion qu'il auoit pour connoiſtre quand & comment il deuoit parler, & pour juger de ceux qui auoient beſoin d'eſtre conſolez, ou d'eſtre exhortez, ou d'eſtre repris, ceux qui auront leu ſes eſcrits pourront en quelque façon le comprendre, bien qu'ils ne le puiſſent pas ſi parfaitement, que ceux qui ont ſouuent oüy ſes paroles & ſes predications. Dieu auoit reſpandu tant de graces ſur ſes levres, & le feu du ſaint Eſprit enflammoit tellement ſes diſcours, que ſes ouurages meſmes, quoy qu'excellens, n'ont pû conſeruer toute cette douceur & cette force dont ils eſtoient animez. 7.

Combien ſes Predications edifioient ſes auditeurs.

Quoy qu'il y euſt ſur ſa langue du laict & du miel, neantmoins la parole de Dieu paroiſſoit toute de feu dans ſa bouche, ſuiuant ce paſſage du Cantique des Cantiques: *Tes levres ſont rouges comme l'eſcarlatte, & tes diſcours ſont pleins de douceur.* C'eſt pourquoy les peuples meſmes d'Allemagne l'eſcoutoient auec vne merueil-

Cant. 4.

leuſe affection, & ils ſembloient eſtre plus edifiez de ſes diſcours, & plus touchez de la vertu de ſes paroles, qu'ils ne pouuoient toutefois entendre, à cauſe qu'il parloit vn langage different du leur, qu'ils ne l'eſtoient de l'explication du plus ſçauant interprete, qui dit apres luy en Allemand ce qu'il auoit preſché en ſa langue; dequoy ils donnoient vne preuue aſſeurée par la maniere dont ils ſe frappoient la poictrine, & par les larmes qu'ils reſpandoient.

Son intelligence dans l'Eſcriture.

Il ſe ſeruoit de l'Eſcriture ſainte ſi à propos, & auec tant de facilité, qu'on euſt creu qu'il ne la ſuiuoit pas tant qu'il la deuançoit, & qu'il en conduiſoit le ſens comme il vouloit, en ſuiuant pour guide la lumiere du ſaint Eſprit qui en eſt l'auteur. Dieu l'auoit tellement remply de ſageſſe & de connoiſſance, afin qu'il fiſt entendre ſa voix dans l'Egliſe, qu'ainſi qu'il eſt eſcrit au liure de Iob, il penetroit le plus profond des abiſmes, & deſcouuroit les choſes les plus cachées. Car il a confeſſé quelquefois, qu'eſtant vn jour en meditation & en priere, il auoit veu deuant luy l'Eſcriture ſainte toute expliquée.

Iob. 28.

8. Son humilité & ſon deſ-intereſſement dans le refus des dignitez Eccleſiaſtiques.

Au reſte, qui peut aſſez publier & admirer le parfait des-intereſſement auec lequel il a preſché l'Euangile? Il creut que ce ſeroit trop peu de ne demander à ſes auditeurs aucune aſſiſtance temporelle, s'il ne refuſoit auſſi les dignitez Eccleſiaſtiques qu'on luy offroit tres-ſouuent, & il n'eſtima pas beaucoup de ne receuoir aucune recompenſe de ſes trauaux, mais encore il rejetta les marques de l'honneur qu'ils meritoient; & enfin, allant dans vne ſainte guerre, ainſi qu'vn autre Dauid, il eſtima les armes or-

1. Reg. 17. dinaires trop pesantes, sur tout voyant plusieurs de son temps qui en estoient accablez, & s'estima plus glorieux de vaincre & de triompher dans sa simplicité toute seule. Car la grace luy auoit donné vne telle force, qu'encore qu'il eust choisi d'estre le dernier dans la maison de Dieu, il y faisoit toutefois plus de fruit que tous les autres qui estoient plus esleuez; & quoy qu'il fust comme vne lampe sous le boisseau, neantmoins il esclairoit dauantage l'Eglise dans son humilité, que tous ceux qui estoient sur le chandelier. Plus il estoit humble, plus il estoit vtile au peuple de Dieu, en luy annonçant la doctrine du salut, quoy qu'il ne vouluſt pas tenir le rang ny la place de Docteur. Il a eu le bon-heur qu'a eu vn Saint, dont luy-mesme a dit, qu'il auoit aimé la loy, sans auoir, ny desiré, ny recherché l'autorité: & il luy a esté auantageux d'arriuer au suprême degré des vertus, en s'esloignant des plus hautes dignitez qu'il a refusées: & comme il a trauaillé auec justice & auec force dans la predication de l'Euangile, il a de mesme tousiours euité auec prudence & auec retenuë les charges Ecclesiastiques. Car il ne les refusa jamais auec opiniastreté; mais souuent estant esleu pour remplir des places tres-eminentes, il vsa d'vne conduitte si judicieuse, qu'auec le secours de la grace il ne fut point contraint de les accepter.

Exod. 3. Moïse, quoy que Saint, ceda la charge de grand Pontife à son frere Aaron, mais il auoit difficulté de parler; ce qui n'estoit pas dans nostre bien-heureux Bernard, lequel n'auoit aucun defaut qui l'obligeast de se retirer des fonctions

Pastoralles. Mais son humilité seule luy faisoit fuïr l'honneur qui les accompagne. C'est pourquoy il a merité bien justement d'estre fauorisé de Dieu, & reueré de tous les hommes. Car il a presché l'Euangile, non seulement sans en receuoir aucune recompense temporelle, mais aussi sans estre esleué à aucune dignité de l'Eglise; quoy que ce n'ait jamais esté sans en retirer de grands fruits pour le salut & pour le bien des ames; & ayant tousiours eu passion de seruir au peuple de Dieu, il n'a jamais eu le desir de le gouuerner.

Il sortoit rarement pour aller prescher.

Il sortoit neantmoins rarement de son Monastere pour aller prescher, si ce n'estoit aux lieux les plus proches. Mais quand il y estoit obligé par quelque necessité, il respandoit par tout la semence de l'Euangile, annonçant la parole de Dieu en public & en particulier. Ce qu'il faisoit toutefois par le commandement du Pape, & au moindre ordre qu'il en receuoit de quelqu'vn des Eueſques auec lequel il se rencontroit, parce que plus il estoit grand, & plus il s'humilioit en toutes choses; & il portoit dautant plus de respect aux Eueſques, qu'il sçauoit parfaitement quelle reuerence l'on doit aux ministres de IESVS-CHRIST.

Son respect pour les Eueſques.

CHAPITRE IV.

COMMENT *saint Bernard presicha le voyage de Ierusalem, & justifia par plusieurs miracles, que Dieu en estoit l'auteur.*

Du scandale qui arriua touchant le triste succés

9. IE ne puis taire ce qui se passa sur le sujet des predications qu'il fit pour le voyage de Ierusalem, quelques personnes ayant esté

du voyage de Ieruſalem preſché par le Saint.

extrémement ſcandalizées contre luy, ou par ſimplicité, ou par malice, à cauſe des mauuaiſes ſuittes & du triſte ſuccés de cette entrepriſe, bien que nous puiſſions dire toutefois auec veriré, qu'il ne fut pas l'auteur de cette propoſition. Car pluſieurs ayant eſté deſia touchez des nouuelles qu'ils auoient appriſes touchant la neceſſité de cette guerre : quoy que le Roy le fiſt mander pluſieurs fois pour ce ſujet, & qu'il fuſt auſſi preſſé par des lettres du Pape pour s'y employer ; il ne voulut jamais, ny parler, ny donner conſeil ſur vne affaire de telle importance, qu'apres qu'il en eut receu commandement de ſa Sainteté par vn Bref public, qui luy ordonnoit, comme à la langue de l'Egliſe Romaine, d'expoſer aux peuples & aux Princes les raiſons qui les obligeoient à s'y porter. Le but de ce Bref Apoſtolique eſtoit, qu'ils entrepriſſent ce voyage par penitence, & pour la remiſſion de leurs pechez, ou afin de deſiurer leurs freres, ou afin de donner leurs vies pour eux.

Quelle part il eut dans la predication de ce voyage.

Voyage de la Terre Sainte entrepris par penitence.

Miracles que fit le Saint en preſchant le voyage de Ieruſalem.

Ces choſes & d'autres ſemblables pouuoient eſtre dites auec verité en cette rencontre : Mais il faut pluſtoſt rapporter ce qui perſuada plus puiſſamment les eſprits, qui eſt que le ſaint Abbé preſcha publiquement la Croiſade, Dieu trauaillant auec luy, & confirmant ſes paroles par des miracles. Mais, par quels, & par combien de miracles? Par vn ſi grand nombre, qu'il ſeroit non ſeulement difficile de les rapporter tous, mais meſme de les compter. Car on auoit alors commencé à les eſcrire ; mais enfin, la multitude qui ſe preſenta à l'eſcriuain, l'eſtonna, & la grandeur de l'hiſtoire ſurpaſſa les forces de l'hi-

ſtorien ; puis que quelquefois il fut guery en vn ſeul jour juſques à vingt perſonnes affligées de diuerſes incommoditez, & meſme dauantage, & à peine ſe paſſa-t'il vn ſeul jour qu'il ne fiſt de ſemblables miracles. Enfin IESVS-CHRIST fit en ce temps, par l'attouchement & par les prieres de ſon ſeruiteur, que ceux meſmes qui eſtoient aueugles dés le ventre de leur mere virent la lumiere ; que les boiteux marcherent droit ; que ceux qui auoient des membres ſecs furent gueris ; que les ſorrds oüirent ; & que les muets parlerent, la grace reſtabliſſant d'vne maniere plus admirable ce que la nature auoit laiſſé d'imparfait.

Apologie pour ſaint Bernard touchant le malheureux ſuccés de ce voyage.

10 Et toutefois, l'Egliſe d'Orient ne fut pas deliurée par ce ſecours qu'on luy enuoya ; mais l'Egliſe du Ciel en fut accreuë & comblée de joye. Que ſi en cette occaſion il a pleu à Dieu de deliurer, non les corps des peuples de l'Orient des mains des Infidelles, mais les ames de ceux de l'Occident de la tyrannie du peché ; qui oſera luy dire: Pourquoy auez-vous fait ainſi? ou qui eſt celuy qui jugeant ſainement des choſes, ne pleure pluſtoſt le mal-heur de ceux qui eſtant reuenus en Europe, ſont retournez à leurs deſordres, & retombez dans des crimes égaux aux premiers qu'ils auoient commis, & poſſible encore plus enormes, que la mort des fidelles qui ont rendu leurs ames à Dieu en faiſant des fruits de penitence, & apres les auoir purifiées par diuers trauaux & afflictions? Que les habitans d'Egypte & les enfans des tenebres, qui ne peuuent, ny voir la verité, ny la confeſſer, diſent tant qu'ils voudront : *Il les a fait ſortir finement*

Exod. 32. *pour les tuer dans le deſert*: Noſtre Sauueur ſouffre patiemment cet opprobre, qui eſt recompenſé par le ſalut de tant d'ames. Le bien-heureux Pere dit auſſi cette parole bien remarquable entre pluſieurs autres: *S'il faut neceſſairement que les hommes murmurent en cette rencontre, j'ayme mieux que ce ſoit contre moy que contre Dieu. Ce m'eſt vn extréme bon-heur, que Dieu daigne ſe ſeruir de moy comme d'vn bouclier. Ie reçois de bon cœur les médiſances des langues qui m'attaquent, & les dards empoiſonnez des blaſphemateurs qui me percent, afin qu'ils ne viennent pas juſques à la diuine Majeſté. Ie ſouffriray volontiers d'eſtre deshonnoré par eux, puis que l'honneur de Dieu demeure à couuert par mon des-honneur.* Ce ſont les propres termes dont il s'eſt ſeruy dans le ſecond liure De la Conſideration.

Lib. 2. de Conſid. c. 1.

Nouueau miracle que fit le Saint, apres la defaite de l'armée Chreſtienne en Orient.

Or quand le bruit lamentable de la ruïne de cette armée courut premierement en France, il arriua qu'vn pere preſenta ſon fils qui eſtoit aueugle au ſeruiteur de Dieu, le ſuppliant de luy rendre la veuë, & qu'apres l'auoir flechy par beaucoup de prieres lors qu'il s'en excuſoit, le Saint mettant la main ſur l'enfant, demanda à Dieu, que ſi ç'auoit eſté par l'ordre de ſa prouidence qu'il auoit preſché la Croiſade aux Chreſtiens, & ſi ſon ſaint Eſprit auoit parlé par ſa bouche, il luy pleuſt en donner vn teſmoignage en rendant la veuë à cét aueugle. Et lors qu'apres ſon Oraiſon il en attendoit l'effet; Qu'eſt-ce que cela, dit l'enfant, ie voy le jour. Il s'eſleua auſſi-toſt vn grand cry des aſſiſtans, qui eſtoient en tres-grand nombre, non ſeulement de Religieux, mais auſſi de Seculiers,

lesquels voyans que l'enfant auoit recouuré la veuë, furent merueilleusement consolez, & rendirent graces à Dieu d'vn si grand miracle.

[Il me semble qu'en cét endroit on a fait vne assez heureuse & agreable remarque, que la mesme semaine en laquelle cette sainte ame sortit de ce monde, l'Eglise de Hierusalem receut vne grande consolation par vne faueur toute diuine, selon qu'il l'auoit promis en presence de plusieurs personnes. Car Ascalone, cette place si forte & si bien munie, qui estoit si proche de la ville sainte, & qui luy donnoit sans cesse des alarmes tres-dangereuses, fut prise alors. Les Chrestiens auoient employé tous leurs efforts durant cinquante ans pour s'en rendre maistres, sans en pouuoir venir à bout : aussi ne fut-elle pas prise par la puissance des hommes, mais par le secours du Ciel. Et il ne sera pas hors de propos de rapporter icy les paroles qu'il auoit escrites la mesme année à vn Seigneur tres-pieux, Cheualier du Temple, qui estoit alors vn des freres de cette genereuse Religion, & qui en est maintenant le Grand Maistre, & estoit oncle de nostre Saint selon la chair. *Malheur sur nos Princes*, dit-il: *Ils n'ont rien fait de bon dans la terre du Seigneur. Ils exercent vne malice incroyable dans les leurs propres, ausquelles ils se sont hastez de retourner, & ne compatissent point à l'affliction de Ioseph. Mais nous auons cette confiance en Dieu, que le Seigneur ne rejettera point son peuple, & n'abandonnera pas son heritage. La droitte du Dieu des armées combattra pour elle, & son bras la secourera, afin que tout le monde connoisse, qu'il vaut mieux esperer en Dieu qu'aux Princes.*]

Cecy est pris des Manuscrits, & de l'Edition de Horstius.

Il s'appelloit André. *V. Epist.* 288.

CHAPITRE V.

COMBIEN *ce Saint a seruy l'Eglise en reformant les mœurs déreglées, en s'opposant aux schismes, & en estouffant les erreurs comme celle de Pierre Abäilard.*

Seruices que saint Bernard a rendus à l'Eglise, en reformant les mœurs déreglées des Catholiques.

IL faut aussi escrire pour ceux qui viendront apres nous, combien l'homme de Dieu seruit par sa doctrine à l'Eglise sainte, en corrigeant les mœurs déreglées des Catholiques, en reprimant les mouuemens furieux des Schismatiques, & en refutant les erreurs des heretiques. Car outre ceux ausquels il a enseigné à viure dans le monde auec temperance, auec justice, & auec pieté; qui peut dire le nombre des autres à qui il a persuadé de sortir du monde pour viure auec plus de perfection? Il n'a cessé tant qu'il a vescu de remplir les deserts du siecle de ceux qui abandonnoient le siecle, & il semble que par son moyen cette parole du Prophete a esté visiblement accomplie: *Il a changé les deserts arides en des lieux pleins de fontaines, & la terre seche en des sources d'eaux: il y a mis ceux qui auoient faim: il leur a fondé des villes pour y demeurer: ils ont semé des champs & planté des vignes, qui ont produit des fruits en grande abondance: & ils se sont multipliez par la benediction qu'il leur a donnée.* *Psalm.* 106. 12.

En s'opposant aux Schismatiques.

C'a esté vne chose digne d'admiration, de voir auec quelle confiance dans le Schisme vniuersel qui a diuisé l'Eglise, ce saint personnage s'est presenté deuant Dieu pour destourner sa colere. Combien ses prieres ont esté efficaces pour appaiser le Seigneur, & pour faire cesser cét orage, & comment enfin au temps de la guer-

re il a eſté auteur de la reconciliation & de la paix. Mais il n'eſt pas beſoin de nous eſtendre ſur ce ſujet : il ſuffit de rapporter les propres paroles que le Pape Innocent II. luy en eſcriuit : *Le grand auantage*, dit-il, *qui eſt arriué à l'Egliſe de Dieu & à nous par voſtre entremiſe, monſtre auec quelle fermeté & quelle conſtance vous auez entrepris par la ferueur de voſtre zele, & par la lumiere de voſtre ſageſſe, la deffenſe de la cauſe de ſaint Pierre, & de voſtre Mere l'Egliſe Romaine, durant la fureur du Schiſme de Pierre de Leon : & comment vous oppoſant ainſi qu'vn mur ineſbranlable pour ſouſtenir la Maiſon de Dieu, vous auez ſouuent employé des perſuaſions fortes, appuyées de raiſonnemens puiſſans, pour porter les Rois & les Princes, & toutes les autres perſonnes, tant Eccleſiaſtiques que ſeculieres, à conſeruer l'vnité de l'Egliſe Catholique, & à rendre l'obeïſſance qui eſt deuë à ſaint Pierre, & à nous qui ſommes ſes ſucceſſeurs.*

Illuſtre teſmoignage du Pape Innocent II. touchant le Schiſme que ſaint Bernard auoit étouffé.

Il faut auſſi eſcrire en peu de paroles, auec quelle grandeur de courage, ce ſeruiteur prudent & fidelle agiſſoit pour maintenir la pureté
13 de la foy. Il y auoit en ce temps vn fameux Philoſophe dans l'Vniuerſité de Paris nommé Pierre Abaïlard, qui eſtoit tres-celebre par la reputation de ſa ſcience, mais qui enſeignoit des opinions contraires à la Foy. Lors que ſes eſcrits, qui eſtoient remplis de blaſphemes horribles, commencerent à courir de toutes parts, des hommes ſçauans & fidelles donnerent aduis à l'homme de Dieu des nouueautez prophanes de ſes paroles & de ſes ſentimens.

En defendant la pureté de la Foy contre les hereſies.

Erreurs de Pierre Abaïlard.

Le Saint ſuiuant ſa bonté & ſa douceur ordinaire, deſirant corriger l'erreur ſans confon-

Procedé charitable du Saint

enuers Abaïlard.

dre la perſonne, l'alla trouuer, & l'auertit en ſecret, & agit auec luy ſi modeſtement & ſi raiſonnablement, qu'il en fut touché, & promit à ſaint Bernard de retrancher de ſes liures tout ce qu'il n'approuueroit pas. Mais quand ils furent ſeparez, Abaïlard eſtant animé par les mauuais conſeils qu'on luy donnoit, & ſe confiant malheureuſement ſur les forces de ſon eſprit, & ſur la grande habitude qu'il auoit à diſputer; il abandonna cette ſage reſolution qu'il auoit priſe d'abord; & depuis ayant voulu comparoiſtre deuant l'Archeueſque de Sens ſon Metropolitain, parce qu'il ſe deuoit bien-toſt celebrer vn grand Concile dans ſon Egliſe; il accuſa l'Abbé de Clairuaux de meſdire ſecrettement de ſes liures; & adjouſta auſſi qu'il eſtoit preſt de les deffendre publiquement, ſuppliant l'Archeueſque de faire venir l'Abbé au Concile, pour propoſer ce qu'il auroit à alleguer contre luy. On luy accorda ſa requeſte. Mais l'Abbé eſtant appellé, refuſa abſolument de venir, declarant que cette affaire regardoit les Eueſques, & non pas luy. Toutefois il ſe rendit depuis aux conſeils de quelques grands perſonnages, qui craignoient que ſon abſence ne fuſt vn ſujet de ſcandale au peuple, & qu'elle n'augmentaſt l'orgueil de ſon aduerſaire. Il conſentit enfin d'y aller, ce qu'il n'accorda pas neantmoins ſans en reſſentir de la triſteſſe, & ſans reſpandre des larmes, comme il le teſmoigne luy-meſme dans vne lettre au Pape Innocent, dans laquelle il deſcrit plus amplement & plus clairement toute cette affaire.

Abaïlard accuſe le Saint de médire de ſes liures, & demande qu'il ſoit appellé au Concile de Sens. *V. Epiſt. 187. ad Epiſcopos.*

Le Saint viẽt au Concile, bien qu'à regret.

V. Epiſt. 190.

Lors que le jour donné fut venu, il ſe trou- 14

fa vne tres-grande quantité de monde à cette sainte assemblée, & le seruiteur de Dieu y produisit publiquement les escrits d'Abaïlard, & marqua les chefs de ses erreurs. Surquoy on luy donna le choix, ou de nier que ce fussent ses sentimens; ou de corriger son erreur auec humilité; ou de respondre, s'il le pouuoit, aux raisons qu'on luy objecteroit, & aux tesmoignages des saints Peres. Mais luy ne voulant point reconnoistre son esgarement, & ne pouuant aussi resister à la sagesse, & au saint Esprit qui parloit par la bouche de ce Saint; il appella au Siege Apostolique pour gagner du temps; & quoy que cét excellent deffenseur de la foy Catholique, l'exhortast à deffendre ses escrits auec autant de liberté qu'il le pouuoit faire auec asseurance, puis que l'appel qu'il auoit interjetté au Pape, ne permettoit pas qu'on fist rien contre sa personne, & qu'ainsi l'on estoit prest de l'escouter auec toute patience, sans qu'on pûst rendre aucun jugement contre luy; il ne voulut pas accepter cette offre. Et on dit qu'il confessa en suitte à ses amis, qu'à cette heure-là sa memoire fut presque entierement troublée, sa raison obscurcie, & la lumiere de son esprit quasi toute esteinte. Ce qui n'empescha pas neantmoins que l'Eglise dans ce Concile en laissant aller le coupable, ne condamnast ses abominables erreurs, & en ne touchant point à sa personne, ne frappast d'anatheme ses opinions pernicieuses. Apres cela, comment ce Pierre Abaïlard pouuoit-il trouuer vn refuge dans le Siege de saint Pierre, sa foy estant si differente de la sienne? Aussi le souuerain

Le Saint oppose la doctrine des saints Peres aux opiniõs d'Abailard.

Il l'exhorte à deffendre ses sentimẽs auec liberté. Ce qu'Abaïlard n'ose faire.

Trouble arriué par miracle dans l'esprit d'Abaïlard. *V. Epist.* 189.

Pontife comprenant dans vne mesme condamnation, & les erreurs, & l'auteur, condamna les escrits au feu, & l'escriuain à vn silence perpetuel.

CHAPITRE VI.

AVTRES erreurs de Gillebert de la Porrée, Eueſque de Poitiers, que ſaint Bernard refuta publiquement, & fit condamner dans vn Concile tenu à Rheims, où le Pape Eugene III. ſe trouua en perſonne.

IL y auoit auſſi alors vn Eueſque de Poitiers, 15.
nommé Gillebert de la Porrée, fort verſé dans les lettres ſaintes, mais qui voulut auſſi à ſa propre confuſion penetrer dans des choſes eſleuées au deſſus de luy. Car ne jugeant pas aſſez ſimplement, & n'eſcriuant pas aſſez exactement de la ſimplicité de Dieu, & de l'vnité des trois perſonnes diuines, il donnoit des *pains cachez* à ſes diſciples, pour vſer des termes de l'Eſcriture, il leur preſentoit *des eaux deſrobées*, & il ne pouuoit ſe reſoudre qu'auec peine à confeſſer ſes ſentimens, ou pluſtoſt ſes égaremens à des perſonnes d'autorité. Car il craignoit ce qu'on rapporte que Pierre Abaïlard luy auoit dit en ces vers eſtant à Sens.

Prou. 9. 17.

Le mur de ton voiſin que deuore la flamme,
Par ton propre peril doit émouuoir ton ame.

Et enfin le ſcandale des fidelles ſur ce ſujet s'augmentant de jour en jour, & le murmure croiſſant, il fut enfin appellé pour comparoiſtre, & on luy commanda d'apporter le liure dans lequel il auoit vomy des blaſphemes qui eſtoient grands, mais qu'il auoit couuerts par les déguiſemens & l'obſcurité de ſes diſcours.

Ce fut dans le Concile conuoqué à Rheims par le Pape Eugene qui s'y trouua en perſonne, que Bernard, cét inuincible deffenſeur de l'Egliſe ſainte, combattit cét Eueſque de Poitiers. Il deſcouurit premierement tout ce que ce Prelat vouloit cacher par la ſubtilité de ſes paroles, & le refuta en ſuitte, tant par ſes raiſonnemens, que par l'autorité des ſaints Peres, dans vne diſpute qui dura deux jours.

Mais conſiderant que quelques-vns des plus illuſtres de l'aſſemblée qui reconnoiſſoient deſia des blaſphemes dans la doctrine, s'eſloignoient toutefois encore de la condamnation de la perſonne, il fut enflammé de zele, & aſſembla en particulier l'Egliſe Gallicane auec laquelle il auoit plus de communication qu'auec les autres Prelats, & par le commun aduis des Peres de dix Prouinces, les vns deſquels eſtoient Eueſques, & pluſieurs Abbez, on oppoſa à ces nouueaux dogmes vn nouueau ſymbole qui fut dicté par le ſeruiteur de Dieu, & fut ſigné de tous ces Eueſques & ces Abbez, afin que comme la foy d'eux tous eſtoit entierement irreprochable, leur zele le paruſt auſſi aux autres: & ainſi cette erreur fut enfin condamnée par le jugement du ſouuerain Pontife, & par l'autorité de l'Egliſe vniuerſelle, & l'on demanda à l'Eueſque Gillebert s'il conſentoit à cette condamnation. Il y conſentit, & ayant refuté publiquement ce qu'il auoit eſcrit & ſouſtenu dans ſon liure, il obtint le pardon de ſes erreurs: & la principale raiſon qui le luy fit obtenir fut, qu'il auoit declaré dés le commencement, qu'il ne s'engageoit dans cette diſpute qu'à cette condition, qu'il promet-

Zele du Saint & des Eueſques de Frãce auec leſquels il ſe joint dans ce Concile.

Le Pape & toute l'Egliſe ſuiuent le jugement des Eueſques de Frãce & du Saint, touchant ces erreurs.

Modeſtie de l'Eueſque de Poitiers

dans sa soûmission au jugemẽt du Concile & de l'Eglise.

toit de corriger franchement son opinion, sans resister en façon quelconque à ce qu'il plairoit à l'Eglise d'en ordonner.

CHAPITRE VII.

COMMENT *le Saint alla à Thoulouze pour estouffer l'heresie d'vn nommé Henry : Et des grands miracles qu'il y fit pour confirmer la foy Catholique.*

Heresie de Henry.

DANS la Prouince de Languedoc vn certain Henry, qui de Religieux estoit deuenu vn infame Apostat, dont la vie estoit tres-corrompuë, & la doctrine tres-pernicieuse, auoit seduit l'esprit de ce peuple naturellement leger, auec des paroles capables de persuader des ignorans, & comme l'Apostre a prophetisé de quelques-vns, il faisoit vn trafic du mensonge qu'il publioit auec duplicité & auec hypocrisie. Ce malheureux estant ennemy declaré de l'Eglise, parloit sans respect des saints Sacremens, & de ceux qui en sont les Ministres, & n'auoit pas fait peu de progrés dans vn attentat si criminel. Car le venerable Pere escriuant sur son sujet au Comte de Thoulouze, luy dit ces paroles entre plusieurs autres : *On trouuoit desia de tous costez des Eglises sans peuples, des peuples sans Prestres, des Prestres sans le respect qui est deû à leur caractere; & enfin des Chrestiens sans* IESVS-CHRIST. *On refusoit l'entrée de la vie aux petits enfans des fidelles, en leur refusant la grace du saint Baptesme. On se mocquoit des prieres & des Sacrifices pour les morts, de l'inuocation des Saints, des excommunications des Eueſques, des pelerinages de deuotion, des constructions des Temples, de la cessation des trauaux les jours de Festes, de la consecration* 16

Epist. 240. V. Serm. 65. in Cant.

Diuers points des erreurs d'Henry, conformes à celles des heretiques de nostre temps.

tion du Chresme & des saintes huiles ; & enfin on mesprisoit generalement toutes les ceremonies & toutes les coustumes de l'Eglise.

17. Cette necessité pressante obligea saint Bernard d'y courir pour y apporter le remede ; & apres en auoir esté desia prié plusieurs fois par cette Eglise affligée, il fut enfin persuadé & conduit par le Reuerend Aubry Eueſque d'Ostie, & Legat du saint Siege Apostolique. A son arriuée il fut receu auec vne affection incroyable de tout le peuple, comme si c'eust esté vn Ange venu du Ciel. Il ne pût toutefois demeurer long-temps dans ce païs, parce que personne ne pouuoit arrester la foule des troubles qui l'accabloient, tant estoit grande la multitude de ceux qui venoient jour & nuict pour luy demander sa benediction, & implorer son secours.

Respect extraordinaire du peuple de Thoulouze enuers le Saint.

Il prescha neantmoins durant quelques jours à Thoulouze, & dans tous les autres lieux que ce miserable heretique auoit le plus frequentez, & plus infectez de ses erreurs ; instruisant les plus simples dans la foy ; fortifiant ceux qui chanceloient ; r'appellant ceux qui auoient esté égarez ; releuant ceux qui estoient tombez ; pressant & confondant de telle sorte par le poids de son autorité les auteurs de ces desordres, & ceux qui demeuroient dans leur endurcissement, que non seulement ils n'osoient luy resister, mais ils n'auoient pas mesme la hardiesse de se presenter, ny de paroistre deuant luy. Au reste pour cét heretique, bien qu'il s'enfuist & qu'il se cachast, on luy ferma toutefois de telle sorte les chemins, & on garda les passages auec tant de soin,

que ne trouuant aucun lieu de seureté il fut enfin pris & amené chargé de chaisnes à l'Euesque de Thoulouze.

Miracles du Saint.

En ce voyage Dieu fut aussi glorifié en son seruiteur par vn grand nombre de miracles qu'il fit, en purifiant les esprits des vns des erreurs impies dans lesquelles ils estoient tombez, & en gueriſſant les corps des autres de diuerses maladies dont ils estoient affligez.

Il confirme la foy Catholique par les guerisõs miraculeuses qu'operoient les pains qu'il auoit benis.

En ce mesme païs il y a vn lieu nommé Sarlat, où apres le Sermon finy on offrit des pains au seruiteur de Dieu, afin qu'il les beniſt comme il auoit accoustumé de faire par tout. Esleuant sa main, & leur donnant sa benediction en faisant le signe de la croix au nom de Dieu, il dit: Vous reconnoistrez que nous vous preschons la verité, & que les heretiques vous trompent par vne fausse doctrine, si vos malades recouurent la santé en mangeant de ce pain que j'ay beny. Cette proposition donna de la crainte au venerable Euesque de Chartres le grand Godefroy, qui estoit present & proche du saint Abbé, & il dit: Ils seront gueris s'ils le prennent auec vne ferme foy. A quoy nostre bien-heureux Pere respondit auec vne parfaite confiance en Dieu: Ie ne dis pas cela: mais ie dis que tous ceux qui en mangeront seront gueris de leurs maladies, afin qu'ils connoiſſent par ce miracle que nous sommes veritables, & que nous annonçons la parole de Dieu selon sa diuine verité. Il y eut tant de malades qui furent gueris en mangeant de ce pain, que le bruit de cét éuenement si merueilleux courut par toute la Prouince, & que le seruiteur de Dieu repassant par les lieux voisins

fut obligé d'éuiter le concours insupportable du peuple, & apprehenda de repasser par où il estoit venu.

19. Le principal miracle que Dieu fit dans la mesme ville de Thoulouze par l'entremise de son seruiteur, fut la gueriſon d'vn certain Eccleſiastique qui estoit affligé de paralysie. Lors que la nuict s'approchoit, l'homme de Dieu le visita dans la Maison des Chanoines reguliers de saint Saturnin, du nombre desquels il estoit, en ayant esté prié par l'Abbé & par les Confreres, & il le trouua mourant, & prest de rendre l'esprit. Apres que le bien-heureux Bernard eut consolé celuy qui estoit dans vne telle extremité, & qu'il luy eut donné sa benediction, il sortit, & parlant à Dieu dans son cœur auec autant de confiance que de foy, il disoit secrettement, comme il l'a confessé depuis: Qu'attendez-vous mon Seigneur & mon Dieu? Ce peuple cherche des miracles, & nous leur profiterons peu par nos paroles, si vous ne les confirmez par des effets miraculeux de vostre puissance. Paralytique guery par le Saint.

A la mesme heure le paralytique se jetta hors de son lict, & le suiuit en courant, & l'ayant atteint, embrassa ses pieds sacrez auec la deuotion & le respect qu'il deuoit. Vn des Chanoines le rencontrant lors qu'il couroit ainsi, en fut effrayé, & s'escria comme s'il eust veu vn phantosme; & veritablement il ne luy estoit pas aisé de croire que ce paralytique se fust leué de son lict, & ayant plus de sujet de s'imaginer que son ame estant sortie de son corps luy apparoissoit sous cette forme, il s'enfuit; mais enfin la verité de la chose le r'asseura, & fit reconnoistre cette mer-

ueille à tous les autres. Ce bruit se respandit aussi-tost par tout : Chacun se presse pour estre tesmoin d'vn si agreable spectacle ; l'Euesque mesme & le Legat y viennent des premiers : on va de là à l'Eglise, celuy qui auoit esté guery allant deuant, & meslant sa voix auec les autres qui chantoient les loüanges de Dieu : le peuple accourt de toutes parts : IESVS-CHRIST est beny : la foy triomphe : l'infidelité est confonduë : la pieté est glorieuse, & l'impieté deshonorée. Apres cette action le seruiteur de Dieu estant entré dans la cellule où il demeuroit, il fit garder auec soin toutes les auenuës, & fermer toutes les portes, afin qu'on ne laissast aucune entrée au peuple qui venoit en foule pour le voir.

Cecy est pris des Manuscrits & de l'Edition de Horstius.

[Mais ce Bernard (c'estoit le nom de cét Ecclesiastique qui auoit esté guery) reconnoissant cette faueur corporelle qu'il auoit receuë, & ayant encore plus de soin de la gueriſon de son ame, suiuit le seruiteur de IESVS-CHRIST, prenant l'habit de Religieux dans Clairuaux. Et quelque temps apres le Saint l'enuoya en Languedoc vers Thoulouze, & l'establit Abbé du Monastere appellé le Valdeau, qu'il gouuerne encore à present.]

CHAPITRE VIII.

DE l'humilité auec laquelle saint Bernard parloit de ses miracles. Que sa douceur & sa saintetè l'auoient rendu venerable à toute l'Europe.

LES miracles que ce seruiteur de Dieu faisoit en s'en retournant de cette Prouince deuenans plus frequens, & se multiplians de

jour en jour, il n'auoit point d'autres sentimens que ceux d'vn homme qui auoit appris de IESVS-CHRIST à estre doux & humble de cœur. Car s'entretenant en luy-mesme auec ses pensées, & parlant en suitte dans l'abondance du cœur, il disoit à quelques-vns de ses Religieux : Ces miracles me causent beaucoup d'admiration, ne pouuant comprendre ce qu'ils veulent dire ; ny pourquoy il a pleu à Dieu de faire de telles merueilles par vne telle personne. Ie ne croy pas auoir rien leu dans les saintes Escritures qui ait du rapport à cette sorte de miracles. Car quelquefois Dieu s'est seruy en ces rencontres d'hommes qui estoient saints & parfaits ; & quelquefois aussi d'hypocrites & de trompeurs. Mais quant à moy, ie ne reconnois ny perfection, ny hypocrisie dans mes actions. Ie sçay que ie n'ay point les merites des Saints que Dieu a accoustumé de rendre illustres par les miracles ; & j'ay vne secrette confiance que ie ne suis pas aussi du nombre de ceux qui font beaucoup de miracles au nom de Dieu, & qui ne sont point connus de luy.

« Belles & humbles paroles de saint Bernard touchant ses miracles.

Le Saint s'entretenoit souuent en secret de ces sentimens, & d'autres semblables auec des personnes spirituelles. Mais enfin il creut auoir trouué vn excellent moyen pour couurir vne grace si particuliere, en disant : Ie sçay que ces faueurs ne sont pas pour la sainteté d'vn seul, mais qu'elles regardent le salut de plusieurs ; & que Dieu ne considere pas tant la perfection de celuy par lequel il les communique, que l'estime qu'on en fait ; afin de rendre recommandable aux hommes la vertu qu'ils croyent estre

» dans vne telle perſonne. Car ces grandes actions
» ne ſont pas pour ceux qui les font, mais pluſtoſt
» pour ceux qui les voyent & qui en ont connoiſ-
» ſance; & Dieu ne leur donne pas ce pouuoir
» pour teſmoigner qu'ils ſoient plus ſaints que le
» reſte des hommes, mais afin d'imprimer dauan-
» tage l'amour & le deſir de la ſainteté dans les
» autres. Et ainſi ie n'ay nulle part à ces miracles,
» puis que ie reconnois qu'ils ſont pluſtoſt pour
» autoriſer le bien que la renommée publie de
» moy, que pour faire paroiſtre ma vie meilleure,
» & Dieu ne m'en fauoriſe pas, afin de me rendre
» plus recommandable, mais afin de rendre les
» autres plus zelez pour la pieté.

Tout homme qui conſiderera auec ſoin ces ſentimens & ces penſées de ce grand Saint, admirera ſans doute cét eſprit d'humilité; qui couuroit comme d'vn voile des choſes ſi éclatantes: & celuy qui en jugera ſainement, n'eſtimera pas que ce ſoit vne choſe plus excellente de faire tant de prodiges, que de les deſguiſer de cette ſorte les ayant faits: & il ne croira pas qu'il luy ſoit moins aduantageux d'imiter ſes ſentimens que d'admirer ſes actions, ny moins vtile de connoiſtre la lumiere de la grace qui reluiſoit dans ſes mœurs, que de voir la ſplendeur des miracles qui eſclatoit dans ſa vie. Mais qui peut eſtre capable d'vne ſi haute perfection?

Car la douceur & la pureté auoient fait vne 21
eſtroitte alliance dans le cœur de cét homme de Dieu. L'vne & l'autre de ces vertus eſt tres-admirable toute ſeule, mais elles le ſont encore dauantage, lors qu'elles ſe trouuent jointes en-
Affection de ſemble. C'eſt ce qui faiſoit que toute la Chre-

ſtienté l'honoroit d'vne affection ſi particuliere, dautant que ſa douceur rendoit ſa pureté plus aimable, & ſa pureté rendoit ſa douceur plus venerable. De ſorte qu'il ſembloit tres-difficile de juger, lequel eſtoit le plus grand de l'amour, ou de la reuerence qu'on luy portoit. Car qui pouuoit eſtre aſſez ruſtique & aſſez brutal pour ne reuerer pas parfaitement l'Abbé de Clairuaux? Et qui eſtoit d'vne humeur aſſez indifferente pour ne l'aimer pas tendrement, luy dont le cœur eſtoit tout plein d'affection & de tendreſſe? toute la Chreſtienté pour le Saint.

Mais il auoit vne facilité merueilleuſe à reprimer cette inclination naturelle, & bien qu'il fuſt tres-ſenſible dans l'amitié, il eſtoit neantmoins encore plus fort dans la foy & dans la grace. Et afin de confirmer cette verité en peu de paroles par quelque exemple, nous rapporterons ce qu'il aſſeure luy-meſme dans le Sermon 26. ſur le Cantique des Cantiques, où il dit: Que ſans reſpandre aucunes larmes il fit les funerailles de ſon frere, & d'vn frere ſi eſtroittement vny auec luy, & qui luy eſtoit auſſi cher que Gerard, & qu'il eut les yeux ſecs en mettant ſon corps dans le tombeau, de peur qu'il ne ſemblaſt que la vigueur de la foy fuſt ſurmontée par les ſentimens de la nature. Et cela eſt dautant plus conſiderable, qu'à peine rendit-il jamais ce dernier deuoir à aucun Religieux ſans pleurer. Dieu qui ſe vouloit ſeruir de luy en des occaſions ſi importantes, auoit voulu le former de cette ſorte, afin que la douceur de ſes mœurs l'empeſchaſt de paroiſtre auſtere, & que la ſainteté de ſa vie le rendiſt venerable à tout le mon-

de. Car qui eſt celuy qui pûſt auoir de l'auerſion pour vne ſi grande bonté, ou qui pûſt n'auoir pas de la reuerence pour vne ſi grande vertu ?

3. *Reg.* 10. Nous liſons de Salomon que toute la terre deſira de voir ſon viſage ; ce qui eſt vne loüange extraordinaire. Mais poſſible que le bien-heureux Bernard ne luy a pas eſté inferieur en ce poinct. Car il eſt difficile de ſe perſuader que ce Roy ait autant attiré l'affection vniuerſelle de l'Orient par toute ſa gloire, que ce Saint celle de l'Vniuers par ſa ſeule humilité. Mais j'oſe dire de plus, qu'il eſt tres-difficile de trouuer dans toutes les hiſtoires, qu'vn homme eſtant encore viuant ait eſté auſſi celebre & auſſi vniuerſellement aimé depuis le Leuant juſques au Couchant, depuis le Septentrion juſques au Midy. Car pour ne parler que des Prouinces qui en 22
ont donné, & en donnent encore aujourd'huy des marques plus aſſeurés, la reputation de ſa ſainteté ſe reſpandit dans l'Egliſe d'Orient, & dans l'Hybernie où le Soleil ſe couche, vers le Midy dans les parties les plus eſloignées de l'Eſpagne, & vers le Nort dans les Iſles ſi reculées de Dannemarc & de Suede. Il receuoit continuellement des lettres de toutes parts, & y faiſoit reſponſe : On luy enuoyoit de tous coſtez des preſens, & tout le monde luy demandoit ſa benediction : Et enfin comme vne vigne abondante il eſtendit ſes branches par toute la terre, excepté qu'il ne pût ſe reſoudre à enuoyer de ſes Religieux en Ieruſalem, bien que le Roy euſt fait preparer vn lieu pour les receuoir, à cauſe que ce païs eſt ſujet aux courſes des Infidelles, & que l'air de ce climat n'eſtoit pas aſſez temperé

pour eux: de sorte qu'il semble que l'Eueſque qui consola les enfans de ce saint Pere apres sa mort, dit fort à propos à sa loüange entre plusieurs choſes: *Que sa voix s'eſt fait entendre par toute la terre; & que la vertu de sa parole a passé jusques aux extremitez du monde.*

Mais quelque grande que fuſt la gloire & la splendeur de son nom, l'humilité de son cœur l'eſtoit encore dauantage, & tout l'Vniuers ensemble ne pouuoit pas l'eſleuer autant à la veüe des hommes, qu'il s'abbaiſſoit luy seul à la veüe de Dieu. Tous l'eſtimoient tres-grand, & luy s'eſtimoit tres-petit, & celuy que chacun preferoit à soy ne se preferoit à perſonne. Il a confeſſé ſouuent que parmy les plus insignes honneurs, & les plus glorieux applaudiſſemens des peuples & des hommes les plus illuſtres, il se figuroit qu'on le prenoit pour vn autre; qu'il se conſideroit comme abſent, & de meſme que ſi c'euſt eſté vn ſonge: Mais lors que les plus ſimples de ſes Religieux luy parloient auec vne entiere liberté, comme c'eſt la couſtume, & que rien ne l'empeſchoit de demeurer dans l'humilité qu'il aimoit tant, c'eſtoit alors qu'il croyoit s'eſtre retrouué luy-meſme, & eſtre retourné en ſon eſtat naturel. Humilité du Saint.

Il conſerua depuis ſon enfance juſques à la fin de ſes jours, la pudeur & la modeſtie qui luy eſtoit comme naturelle. D'où il arriuoit qu'encore qu'il euſt de ſi grandes connoiſſances, & qu'il fuſt ſi eſleué dans la Predication, il nous a toutefois proteſté ſouuent, qu'il n'a jamais parlé dans les moindres aſſemblées ſans eſtre eſmeu d'vne certaine crainte reſpectueuſe, & qu'il ſe- Sa modeſtie.

roit touſiours demeuré muet, ſi les mouuemens de ſa conſcience, la crainte de Dieu, & l'amour de ſes freres ne l'euſſent preſſé de parler.

CHAPITRE IX.

SA patience dans les maladies, & à ſouffrir les injures des hommes, ſoit qu'elles regardaſſent, ou l'honneur, ou le bien, ou le corps.

Merueilleuſe patience du Saint dans les maladies & dans les injures.

NOus ſçauons combien ſa patience a eſté exercée & eſprouuée, principalement par les afflictions qu'il a pleu à Dieu de luy enuoyer, ayant ſouffert tant de douleurs depuis le commencement de ſa conuerſion juſques à ſa fin bien-heureuſe, que tout le cours de ſa vie n'a paru à ceux qui en ont eu connoiſſance, que comme la durée d'vne longue mort. Il a auſſi beaucoup ſouffert de la part des hommes, bien qu'il n'y ait pas eu en ce poinct tant d'eſpreuues de ſa patience, les occaſions en ayant eſté plus rares. Il faut neantmoins faire voir en peu de paroles qu'il n'en a pas eſté exempt. Et parce qu'il auoit accouſtumé de dire, que ce genre de patience eſt diuiſé en trois eſpeces differentes, ſçauoir, les injures que l'on reçoit de paroles; la perte des choſes que l'on aime; & les bleſſures du corps; rapportons au moins vn exemple chaque ſorte, puis qu'ils nous viennent dans la penſée. 23

Epiſt. 223. Le ſeruiteur de Dieu eſcriuit vn jour vne lettre à vn Eueſque de la Cour, & qui eſtoit du conſeil du Roy, pour l'aduertir de donner au Roy des conſeils plus ſalutaires ſur vne affaire particuliere. Mais ce Prelat en eſtant extremément irrité, il luy fit vne reſponſe tres-aigre, en

luy disant à la teste de sa lettre : *Salut, & non l'esprit de blaspheme*, comme si le saint Abbé (ce que j'ay horreur de dire) luy eust escrit par vn esprit de blaspheme. Surquoy le tres-doux disciple de IESVS-CHRIST se souuenant de la responce de son Maistre, quand il dit : *Ie ne suis pas possedé du Diable*, escriuit à ce Prelat (comme sa lettre sur ce sujet le tesmoigne encore aujourd'huy.) *Ie ne croy pas auoir l'esprit de blaspheme ; & ie ne me souuiens point aussi d'auoir jamais prononcé de malediction contre personne, ny d'auoir eu la volonté de le faire, principalement contre vn des Princes du peuple.* Et ce qui est remarquable, c'est qu'apres cette rencontre il ne fut pas moins vny d'affection & de familiarité auec cet Eueſque, qu'il auoit esté auparauant ; de sorte que ce bel eloge dont nous auons parlé fut à l'esgard du Saint, comme s'il n'eust point esté escrit. *Ioan. 8.*

L'Abbé de Farce en Italie auoit demandé vne compagnie de Religieux de Clairuaux, voulant leur faire bastir vn Monastere : Mais le Souuerain Pontife l'empescha, & les prenant pour soy, les establit dans vn autre lieu. Dequoy cét Abbé, qui estoit vn grand personnage, & homme d'vne pieté extraordinaire, receuant beaucoup de déplaisir, il fit vn don par escrit de ce qu'il auoit amassé, qui estoit quelques six cens marcs d'argent, qu'il alla offrir au seruiteur de Dieu, le suppliant de les employer à la fondation d'vn nouueau Conuent au delà des Alpes, puis qu'il n'auoit pas merité de joüir de ce bonheur dans son païs. On enuoya cét argent, qui fut presque tout perdu ; & quand on en apporta

la nouuelle à noſtre bien-heureux Pere, il ne reſpondit rien autre choſe, ſinon : Dieu ſoit
» beny, qui nous a deſchargé de la peine d'em-
» ployer cette ſomme en baſtimens. C'eſt pour-
» quoy il faut moins ſe faſcher contre ceux qui
» l'ont emporté : Car ils ſont Romains, & comme
» ce butin leur a paru grand, la tentation a eſté
» plus forte. Il auoit auſſi accouſtumé de compter en riant juſques à dix Monaſteres & plus, ou des lieux propres à en baſtir, qu'on luy auoit rauis par tromperie ou auec violence, pour n'auoir point voulu diſputer ſon droict, ayant mieux aimé eſtre vaincu que vaincre les autres.

Il ſouffrit auec grande patience vn ſoufflet qu'vn Chanoine Regulier luy donna.

Vn certain Eccleſiaſtique, du nombre de ceux 24
qu'on appelle Reguliers, eſtant vn jour venu à Clairuaux, preſſoit aſſez inſtamment qu'on le receuſt Religieux, le ſaint Abbé luy perſuadant de s'en retourner chez ſoy, & ne voulant pas faire ce qu'il demandoit : Pourquoy donc, dit-il, recommandez-vous tant la perfection dans
» vos liures, ſi vous refuſez de la procurer à vne
» perſonne qui la deſire auec paſſion ? En ſuitte
» le Demon excita dans ſon cœur vn violent mouuement de colere, comme il parut depuis
» manifeſtement, & il dit : Si ie tenois maintenant
» ces liures, ie les mettrois en pieces. Ie croy, luy
» reſpondit l'homme de Dieu, que vous n'auez
» leu dans aucun de ces liures, qu'il vous fuſt im-
» poſſible d'eſtre parfait dans voſtre Cloiſtre : &
» ſi j'ay bonne memoire, j'ay recommandé dans
» tous mes ouurages la correction des mœurs, &
» non pas le changement de lieux. Alors cét homme pouſſé de fureur le frappa ſi rudement ſur la joüe, que la rougeur ſuiuit le coup, & l'en-

fleure succeda à la rougeur. Ceux qui estoient presens à cet attentat couroient desia pour venger ce sacrilege; mais le seruiteur de Dieu les preuint, criant, & les conjurant par le nom de IESVS-CHRIST de ne le toucher point, de le conduire secrettement, & d'auoir soin que l'on ne luy fist aucun mal. Ce qu'il recommanda si expressément, que ce miserable estant remply de crainte & de frayeur, fut mis hors du Monastere, & fut reconduit sans receuoir injure de personne.

CHAPITRE X.

DE la charité du Saint dans ses reprehensions, & qu'il faisoit du bien aux bestes mesmes.

Conduite du Sant touchant les repehensions.

25. AV reste ce grand Saint accorda d'vne maniere si merueilleuse la liberté de l'Esprit de Dieu auec l'humilité & la douceur, qu'il sembloit en quelque sorte reuerer tous les hommes, & ne craindre aucun des hommes. Il faisoit rarement des reprimendes, se seruant plustost d'aduertissemens & de prieres: & la facilité auec laquelle il moderoit & retenoit les mouuemens impetueux de son zele, faisoit reconnoistre bien clairement combien c'estoit malgré luy, & sans aucune amertume de cœur, qu'il vsoit de quelque parole rude & amere. Il s'estonnoit mesme souuent de la dureté des hommes, lesquels estans vne fois troublez ont peine à receuoir vne excuse, quelque raisonnable qu'elle soit, & à se contenter de la satisfaction la plus humble qu'on leur puisse faire, admirant que ces miserables soient si amoureux de leur propre tourment, qu'ils haïssent tous les remedes, qu'ils

ſe bouchent les oreilles, qu'ils ferment les yeux, qu'ils s'oppoſent au ſecours qu'on leur veut donner, & qu'ils employent toutes ſortes de moyens pour empeſcher que l'on calme leur eſprit, & qu'on les gueriſſe.

Vne reſponſe rude & faſcheuſe luy fermoit quelquefois auſſi-toſt la bouche, qu'euſt fait vne humble & modeſte : de ſorte que quelques-vns diſoient, qu'il preſſoit ceux qui luy cedoient, & qu'il cedoit à ceux qui luy reſiſtoient. Car il diſoit que la conuerſation eſt douce & agreable, lors que deux perſonnes qui ſe parlent, gardent egalement la modeſtie : qu'elle eſt vtile, lors qu'au moins l'vn des deux la garde : mais qu'elle eſt pernicieuſe lors que tous les deux ne la gardent point ; & qu'alors c'eſt pluſtoſt vne diſpute qu'vne correction ; & vne querelle qu'vne remonſtrance. Et qu'ainſi il eſt plus à propos que le Superieur diſſimule dans ces rencontres, & qu'il attende que l'eſprit de ceux qui ſont ſous ſa charge ſoit calmé, afin que ſa reprehenſion leur ſoit plus vtile : ou il doit, s'il le juge neceſſaire, garder le conſeil du Sage, qui dit: *Que le foû ne ſe corrige point par des paroles.*

Prou. 1.

Dans vn Sermon ſur le Cantique des Cantiques, il parle de la correction faite auec peu de fruit, & mal receuë, diſant entre autres choſes: *Pleuſt à Dieu qu'il ne fuſt jamais neceſſaire de reprendre perſonne : car ce ſeroit le meilleur. Mais parce que nous commettons tous beaucoup de fautes, il ne m'eſt pas permis de me taire ; mon deuoir m'obligeant, & la charité me preſſant encore dauantage, d'aduertir ceux qui pechent de ne plus pecher. Que ſi ie reprens les hommes de leurs deſordres, ſi*

Serm. 42. in Cant.

ie fuis ce que ie dois, & que ma remonſtrance ne produiſe pas l'effet que ie deſire, & qu'au lieu de toucher ceux auſquels elle s'addreſſe, elle reuienne inutilement vers moy comme vn dard, qui au lieu de faire quelque effet, retourne à celuy qui l'a jetté; de quels ſentimens, penſez-vous, mes freres, que ie ſois touché alors, quelles geſnes & quelles douleurs ne tourmentent point mon eſprit? Et pour imiter les paroles de l'Apoſtre, n'ayant pas aſſez de force pour imiter ſa ſageſſe, ie ſuis preſſé egalement des deux coſtez, ſans ſçauoir lequel ie dois choiſir pluſtoſt, ou de demeurer ſatisfait de ce que j'ay dit, parce que ie me ſuis acquité de mon deuoir; ou de me repentir de ce que j'ay fait, parce que ie n'en ay pas receu le fruit que j'en eſperois.

Et plus bas: *Vous me direz peut-eſtre, qu'en ce cas le bien de mon action retourne ſur moy; que j'ay deliuré mon ame, & que ie ſuis innocent de la perte de celuy auquel j'ay annoncé la verité pour le faire reuiure à la grace, en le retirant du mauuais chemin où il s'eſtoit engagé. Mais bien que vous puiſſiez adjouſter vne infinité de raiſons ſemblables, elles ne m'apporteront toutefois aucune conſolation, conſiderant la mort d'vn fils auec vne affection paternelle, parce que ie n'ay pas tant cherché à m'acquitter de ce que ie deuois en luy parlant, que j'ay deſiré de luy eſtre vtile par mes paroles. Car quelle eſt la mere, qui bien qu'elle ait apporté tous les ſoins imaginables pour aſſiſter ſon fils malade, & qu'elle ſçache en conſcience n'auoir rien oublié de tout ce qui dependoit d'elle, pourra par cette conſideration arreſter le cours de ſes larmes, lors qu'elle verra que tous ſes trauaux & toutes ſes peines ont eſté inutiles, & ne luy ont pû ſauuer la vie?* Nous

n'en dirons pas dauantage sur ce sujet.

De sa douceur & de sa charité.

Au reste, il estoit tellement amy de la douceur & de la paix, que s'il arriuoit par hazard qu'il fust forcé de faire vne responce trop rude, en refusant quelque demande injuste & inciuile; il renuoyoit toutefois difficilement celuy qu'il auoit ainsi rebutté sans luy donner quelque satisfaction, à cause de l'auersion naturelle qu'il confessoit auoir pour toute sorte de scandale. Et comme ce luy estoit vne chose si insupportable de donner de la peine à quelque homme que ce fust, ce luy estoit vne chose impossible de ne la ressentir pas, tant il estoit esloigné de mespriser personne, & de se soucier peu de donner occasion à quelqu'vn de se scandalizer & de s'offencer, bien qu'il ait preferé la verité de Dieu & sa justice à cette apprehension qu'il auoit de causer quelque scandale. Car quand il estoit obligé de reprendre les mauuaises actions de quelques-vns, ou de s'opposer à leurs efforts, il le faisoit auec tant de circonspection, que ceux-mesmes qui sembloient estre blessez par ses remonstrances trouuoient tousiours dans le tesmoignage qu'ils se rendoient à eux-mesmes, qu'ils auoient de grands sujets d'estre satisfaits de sa conduitte. Et nous en auons veu qu'elques-vns d'entre eux, desquels il sembloit qu'on le deuoit moins esperer, qui apres ces corrections l'aimoient auec plus de tendresse, ou s'attachoient plus estroittement à luy.

Il a surmonté l'enuie par sa dou-

On dit toutefois qu'il a eu des enuieux, afin qu'il peust encore meriter par leur moyen; mais la gloire de son nom le rendoit si eminent & si esleué

eſleué au deſſus de ſes ennemis, qu'ils ſechoient pluſtoſt de deſeſpoir que d'enuie, & s'efforçoient de cacher au dehors le venim qu'ils conſeruoient au dedans. Ils eſtoient auſſi vaincus par ſon humilité & par ſa douceur, confondus par ſes bons offices, & accablez par l'excez des faueurs qu'il leur faiſoit, ayant appris à ſurmonter le mal par le bien, comme il le dit en ces termes dans vne lettre qu'il eſcrit à quelques Religieux : *Ie ſeray vny auec vous malgré vous, j'y ſeray vny malgré moy-meſme : & nonobſtant toutes les repugnances que ie pourrois ſentir en moy-meſme, ie rendray ſeruice à ceux qui n'en veulent point receuoir de moy : j'obligeray des ingrats, & honnoreray ceux qui me meſpriſent.*

ceur & par ſon humilité.

Aux Religieux de Premonſtré, Epiſt. 252.

27 Car il auoit vne affection ſi veritable & ſi ſincere pour tous les hommes, qu'il eſtoit violemment touché (comme il le confeſſoit d'ordinaire) du ſcandale de ceux auſquels il croyoit n'en auoir donné aucun ſujet, parce que ſon cœur qui bruſloit d'vne ardente charité reſſentoit plus d'affliction de la faute d'vne perſonne qui ſe ſcandalizoit mal à propos, qu'il ne ſe conſoloit de l'innocence de ſes actions, & de la ſageſſe de ſa conduitte. Car il auoit moins d'eſperance de pouuoir guerir le mal dont il ignoroit la cauſe, teſmoignant au contraire, qu'il receuoit vne merueilleuſe conſolation toutes les fois qu'il trouuoit moyen de ſatisfaire, ou à vn homme pour ſoy-meſme, ou à Dieu pour vn homme, qui ne s'eſtoit pas troublé ſans ſujet. Rien ne le touchoit ſi viuement que le bien ou le mal ſpirituel de tous les hommes, & le plus ardent de ſes deſirs, comme la plus ſenſible de ſes

joyes, estoit l'auancement des ames, & la conuersion des pecheurs.

Sa charité & sa compassion, mesme pour les bestes.

Il ne laissoit pas neantmoins d'auoir beaucoup de charité & de compassion des infirmitez du corps; & sa bonté estoit telle, qu'il n'en auoit pas seulement pour les hommes, mais il l'estendoit jusques aux animaux irraisonnables, aux oiseaux, & aux autres bestes qui ressentoient aussi les effets de sa tendresse, comme il est arriué quelquefois qu'en faisant voyage, & voyant ou vn lievre qui taschoit par ses ruses ordinaires de fuïr les chiens qui sembloient incontinant le deuoir prendre, ou vn oiseau prest de tomber entre les griffes des esperuiers, il les deliuroit miraculeusement par vn signe de Croix, & disoit aux chasseurs, qu'ils s'efforçoient en vain, & qu'ils ne pourroient prendre cette proye en sa presence.

CHAPITRE XI.

EXCELLENCE des Liures de saint Bernard, & combien il agit pour le salut des ames, & pour le seruice de l'Eglise.

Excellence des ouurages du Saint.

VOILA ce que nous auons creu deuoir dire 28
en peu de paroles, selon nostre peu de suffisance, touchant la saintеté de nostre bienheureux Pere. Mais sa vertu paroist beaucoup plus excellemment dans ses Liures que dans les eloges qu'on en peut faire; & il n'y a rien qui le face mieux connoistre que ses propres lettres, dans lesquelles il semble auoir si parfaitement graué son image, & y auoir representé comme dans vn miroir viuant vn tableau si fidele de ses admirables qualitez, que l'on peut auec raison

luy appliquer ces paroles de saint Ambroise: *Qu'il publie luy-mesme ses loüanges, & que celuy dont l'esprit a desia esté couronné dans le Ciel, soit couronné dans la terre par ses propres Ouurages.* Car si quelqu'vn desire sçauoir auec combien de soin il a pesé & examiné ses actions dés le commencement, qu'il lise le premier de ses traitez, qui porte pour titre, *Des degrez de l'humilité*; & si on veut estre informé de la feruente deuotion de son ame saincte, que l'on voye ses *Homelies sur les loüanges de la Vierge*, & son liure, *De l'amour de Dieu.* Si l'on veut connoistre quelle a esté l'ardeur de son zele contre les defauts de ses Religieux & des autres, quon lise son *Apologie:* & si on veut estre persuadé de sa souueraine discretion dans la chaleur de sa charité, qu'on lise le Liure qu'il a composé, *Des preceptes & des dispenses.* Le Sermon qu'il a fait en forme *d'exhortation aux Cheualiers du Temple de Ierusalem*, tesmoigne auec combien de fidelité il animoit & excitoit les ames dans toutes les saintes entrepriſes: & ce qu'il a escrit *De la grace & du libre arbitre* auec autant de solidité que de lumiere, monstre clairement combien il craignoit d'estre ingrat enuers Dieu touchant les dons de sa grace.

Celuy qui considerera auec soin ce qu'il a escrit au Pape Eugene dans ses Liures *De la Consideration*, verra la liberté de ses discours, la force de son eloquence, & les richesses de sa doctrine, tant dans la science des choses superieures & diuines, que des inferieures & humaines. Et l'exactitude auec laquelle il a escrit *la Vie de saint Malachie* Archeuesque d'Irlande, monstre assez

combien il prenoit de plaisir à estre le panegyriste de la saincteté des autres. Dans ses *Sermons sur les Cantiques* il a fait paroistre combien il a penetré dans les mysteres, & trauaillé pour la reformation des mœurs. Le sage Lecteur pourra aussi remarquer dans les *Lettres* qu'il a escrites à plusieurs personnes sur des sujets differens, son violent amour pour la justice, & sa haine pour toute sorte d'injustice. Car ce fidelle seruiteur de IESVS-CHRIST ne cherchoit point son pro- 29
pre interest en quoy que ce fust: mais il auoit soin des interests de IESVS-CHRIST comme des siens.

Quels crimes n'a-t'il point repris ? quelles haines n'a-t'il point esteintes ? quels scandales n'a-t'il point appaisez ? quels Schismes n'a-t'il point estouffez ? & quelles heresies n'a-t'il point destruites ? Et au contraire, qu'y a-t'il eu en son temps en quelque païs que ce soit, de saint, d'honneste, de chaste, d'aimable, de bonne odeur, de vertueux, & digne d'estime, qu'il n'ait fortifié par son pouuoir, qu'il n'ait entrerenu par sa charité, & qu'il n'ait auancé par son assistance ? Quels establissemens faits n'a-t'il point desiré d'accroistre ; & quelles ruïnes ne s'est-il point efforcé de reparer ? Quel homme a eu vn mauuais dessein sans apprehender son zele & son autorité ; & qui en a eu de bons sans consulter sa lumiere & sa sageſſe, sans desirer sa faueur, & sans implorer son secours ? Quelle personne touchée de douleur s'est approchée auec foy de ce sacré temple de la diuinité qui habitoit dans son ame, & l'a appellé à son aide inutilement ?

Celuy qui estoit triste s'en retournoit consolé, l'affligé y trouuoit protection, ceux qui estoient en quelque peine en receuoient conseil, les malades du remede, & les pauures de l'appuy. Il s'estoit fait seruiteur de tous, comme s'il fust né pour le bien de tout l'Vniuers; Et neantmoins il paroissoit tellement libre de toutes occupations, & auoir vn tel soin de sa conscience, que l'on eust creu qu'il n'auoit point d'autre affaire que de veiller à la garde de son ame.

CHAPITRE XII.

DE l'esprit de Prophetie qui estoit en luy : & comme Dieu luy reueloit les choses à venir.

Liure 4. 9. L'ON sçait que plusieurs choses luy ont esté reuelées en esprit, & nous en rapporterons quelques-vnes pour seruir d'exemple.

10. Lors qu'il passoit vn jour prés de Paris, l'Eueſque Estienne, & tous ceux qui l'accompagnoient le prierent instamment de venir dans cette Ville sans le pouuoir obtenir. Car il éuitoit auec vn soin merueilleux les assemblées publiques, si quelque affaire importante ne le contraignoit de s'y trouuer. Et au lieu que le soir il auoit resolu d'aller ailleurs, le lendemain au matin il commanda à l'vn de ses Religieux, d'aller dire à l'Eueſque de Paris, qu'il iroit preſcher dans son Egliſe Cathedrale selon la priere qui luy en auoit esté faite de sa part. Vn tres-grand nombre d'Eccleſiaſtiques s'assembla pour l'oüir preſcher, se tenant touſiours tres-heureux lors qu'ils entendoient la parole de Dieu sortir de sa bouche. Trois d'entre eux furent touchez auſſi-

Sermon du Saint dans l'Egliſe de Paris, où trois Eccleſiaſtiques ſe conuertiſſent.

toſt, & ſe conuertirent. Ils abandonnerent le ſoin des choſes vaines & periſſables, pour s'occuper entierement à la recherche de la vraye ſageſſe en renonçant au monde, & en s'attachant à ce grand ſeruiteur de Dieu. Et le Saint ayant regardé le premier des trois qui en luy parlant ſe leua tout d'vn coup, & venoit pour ſe jetter à ſes pieds, il ſe baiſſa vn peu, & parlant à l'oreille de celuy de ſes Religieux qui eſtoit le plus
» proche, luy dit : Cette nuict Dieu m'a fait voir
» cét Eccleſiaſtique venant à moy, comme vous
» le voyez maintenant, & c'eſt pour l'amour de
» luy que Noſtre Seigneur nous a amenez icy. Cét homme nouuellement conuerty veſcut depuis auec beaucoup de pureté & de deuotion, fut tres-agreable à Dieu & aux hommes, & apres quelques années fit vne heureuſe fin dans Clairuaux, où il mourut en paix.

Meſpris que le Roy Loüis le Gros fit de quelques Eueſques de France, vangé par la mort de Philippes ſon fils aiſné, ſelon que le Saint l'auoit predit

Cecy eſt pris des Manuſcrits, & de l'Edition de Horſtius.

[Loüis VI. Roy de France eſtant en colere contre quelques Eueſques de ſon Royaume, les chaſſa de leurs Sieges & de leurs Villes Epiſcopales. Surquoy ce Saint perſonnage, par le deſir qu'il auoit de les reconcilier auec luy, luy eſcriuit pluſieurs Lettres que l'on voit encore aujourd'huy parmy les ſiennes. Et en preſence de ce Saint homme, pluſieurs de ces Eueſques voulant appaiſer la colere du Roy, ſe proſternerent à ſes pieds juſques en terre auec vne profonde humilité, ſans auoir pû neantmoins flechir ſon eſprit. Ce qui ayant eſmeu l'homme de Dieu d'vne ſainte indignation, il reprit le lendemain le Roy tres-ſeuerement de ce qu'il auoit meſpriſé les Pontifes du Seigneur, & luy declarant hardiment ce qui luy auoit eſté reuelé la nuict 11.

precedente, luy dit : Cette opiniastreté sera punie par la mort du Roy Philippe vostre fils aisné. Car ie vous ay veu auec le Prince Loüis vostre jeune fils prosterné aux pieds des Euesques, que vous auiez mespriſé hier : Ce qui m'a fait connoistre aussi-tost que la mort vous rauissant Philippe, vous ploreriez l'assistance de l'Eglise que vous opprimez maintenant, pour obtenir par ses prieres que Loüis regne en sa place. Il ne se passa gueres de temps, qu'vn accident deplorable fit voir l'effet de cette prediction. Et Philippe estant mort, le pere fit sacrer *a* Loüis qui regne aujourd'huy heureusement.]

Le jeune Prince se tua en tombant de son cheual dans vne ruë de Paris l'an 1131.

a Il fut couronné par le Pape Innocent II. la mesme année.

CHAPITRE XIII.

PREDICTION du Saint touchant la guerre que le Roy Loüis le Ieune fit à Thibauld Comte de Champagne ; & touchant le mespris que fit Geoffroy Comte d'Anjou de l'excommunication du Pape. De l'admirable conuersion d'vn Ecclesiastique d'Allemagne. De celle de Henry frere du Roy de France, & d'André l'vn des Officiers de la maison de ce Prince. Exemples memorables de l'efficace & de la toute-puissance de la grace de Dieu.

12. NOSTRE Seigneur ne deliura pas auec moins de merueille que de bonté son fidele seruiteur le Comte Thibauld de Champagne, de la violence des maux dont il estoit assiegé. Il estoit tres-puissant dans le Royaume, & comme la seconde personne apres le Roy : & toutefois il estoit entierement occupé aux œuures de misericorde, tres-affectionné aux exercices de pieté, & tres-ardent amy de tous les seruiteurs de IESVS-CHRIST, & particulierement de Saint Bernard. Dieu permit qu'il fust pressé & affligé

Prediction du Saint touchant le succés de la guerre qu'on fit à Thibauld Comte de Champagne.

jusques à tel poinct, que le Roy & presque tous les plus puissans de ses voisins ayans fait vne conjuration contre luy, on esperoit si peu qu'il se pûst sauuer de ces maux qui l'enuironnoient, que l'on parloit desia publiquement au desauantage de sa deuotion: on médisoit de son zele, & on le railloit de ses aumosnes. L'on disoit que les Religieux & les Freres lays estoient ses soldats & ses arbalestriers, & l'on n'entendoit pas seulement ces blasphemes chez ses ennemis, mais on les disoit mesme dans ses propres Villes & dans ses places de guerre.

Enfin, plusieurs Euesques & autres personnes s'estant vn jour assemblez, & le Saint estant aussi present, comme ils traittoient & s'entretenoient de cette affaire, vn certain Prelat, tres-celebre alors par l'esclat de son autorité, & de l'estime qu'on faisoit de sa prudence, dit ces mesmes mots: Le Comte Thibauld est entre les mains du Roy, & nul ne l'en peut tirer. A quoy vn autre Euesque respondit: Il y a quelqu'vn qui l'en peut tirer. L'autre extremement estonné demanda, Qui estoit celuy que l'on croyoit auoir cette puissance. Et on luy respondit: Que Dieu qui peut toutes choses estoit celuy qui pouuoit le deliurer de ce peril. A quoy il repartit auec beaucoup d'émotion: Il le peut, s'il agit visiblement, s'il prend les armes en main, & s'il frappe luy-mesme de toutes parts sur les ennemis du Comte. Mais jusques icy il n'a point fait ces miracles. Dans vne conjoncture où toutes choses sembloient si desesperées, & où les estrangers pressoient violemment ce pauure Prince, ceux qui luy faisoient toutefois le plus de peine

eſtoient les plus puiſſans de ſes ſujets, qui l'auoient preſque tous abandonné : Et ceux des ſiens qui eſtoient demeurez aupres de luy ne l'affligeoient pas moins, luy eſtant auſſi ſuſpects.

Godefroy Eueſque de Langres conſultoit ſouuent auec beaucoup de familiarité l'homme de Dieu, pour ſçauoir ce que noſtre Seigneur luy reueloit ſur cette affaire. Et apres que Saint Bernard luy eut ſouuent reſpondu : Qu'il ne « voyoit ſur ce ſujet qu'affliction ſur affliction ; « Enfin vn jour que ce Prelat luy demandoit la meſme choſe, le Saint reſpondit : Que la paix « ſeroit faite dans cinq mois. Ce qui arriua comme il l'auoit predit. Car le dernier jour du cinquieſme mois ſuiuant, elle fut concluë par ſes ſoins & par ſes prieres. De ſorte que tout le monde crût comme vne choſe aſſeurée, que c'eſtoit par ſon trauail & par ſes merites, que ce pieux Prince auoit eſté deliuré de ces grands perils qui le menaçoient.

13. [Quelques années apres il arriua vne tres-grande broüillerie entre le meſme Roy de France & Godefroy Comte d'Anjou, dont la cauſe eſtoit, que ce Comte, nonobſtant la defenſe qui luy en auoit faite, auoit aſſiegé vn Gentilhomme nommé Gerard de Montreüil, dans vn tres-fort Chaſteau qu'il auoit, lequel il auoit razé apres l'auoir pris dedans auec ſa femme, ſes enfans, & ſes proches. Le ſaint homme trauailla pour appaiſer ce different auec pluſieurs Eueſques & Princes aſſemblez pour ce ſujet, ce Comte s'eſtant tout d'vn coup aigry plus que jamais, monta à cheual, & s'en alla ſans leur dire adieu. Ce qui les ayans tous fort ſurpris, & ne

Cecy eſt pris des M.S. & de l'Edition de Horſtius.

Prediction du Saint.

Vengeance de Dieu ſur le Comte d'Anjou excommunié.

voyans plus aucune eſperance d'accommodement, ils eſtoient ſur le poinct de ſe ſeparer. Et Gerard prenoit congé de l'homme de Dieu, comme eſtant preſt de retourner en priſon, ou pluſtoſt à la mort. Car il n'auoit eſté amené à cette Conference qu'apres auoir donné des oſtages. Et quoy que le Saint le conſolaſt, il pleuroit, & s'attriſtoit encore dauantage, diſant: „ Qu'il ne pleuroit pas tant ſon malheur que ce- „ luy de ſes proches, qui eſtoient tous ſur le poinct „ de mourir auec luy. Alors ce bien-heureux „ homme touché de compaſſion luy dit: N'ayez „ point de peur: mais aſſeurez-vous, que Dieu „ vous aſſiſtera, & tous vos proches, & beaucoup „ pluſtoſt que vous ne l'oſeriez eſperer. Car il ſe reſſouuint, que venant à l'aſſemblée il auoit eu vne viſion, dans laquelle il luy ſembloit qu'eſtant preſt de dire l'Euangile, il auoit demandé la benediction au ſaint Eueſque Malachie. Ce qui luy faiſoit croire, que l'accommodement reüſſiroit. Et Gerard s'en eſtant allé, il n'eſtoit pas encore ſorty de la porte, qu'vn homme vint dire en courant que le Comte reuenoit. Chacun fut remply d'eſtonnement de voir vn ſi prompt effet de ſa prediction, le Comte eſtant reuenu, & l'affaire ayant eſté terminée au meſme moment.

Neantmoins le Comte que le Pape auoit excommunié pour ce ſujet, & qu'il eſtoit beſoin d'abſoudre, ne voulut jamais ny s'humilier, ny confeſſer ſa faute, ainſi qu'il deuoit. Mais au contraire, comme il eſtoit extrémement altier & opiniaſtre, il prioit Dieu de ne luy point pardonner, diſant, qu'il eſtoit innocent, & qu'il

auoit eſté injuſtement excommunié. Ce qui ayant remply ce Saint homme d'vne grande triſteſſe, il luy dit en le quittant, & en Latin qu'il entendoit: *Vous ſerez meſuré de la meſme meſure que vous meſurerez les autres.* Et le meſme jour quelques-vns parlant de cette mauuaiſe action, & diſant, que ce Prince auoit commis vn tres-grand peché, le ſeruiteur de Dieu enflammé de zele leur reſpondit: Son audace & ſa temerité ſera tres-ſeuerement punie: & il n'eſt pas poſſible, que l'année ſe paſſe ſans qu'il meure ou ſouffre quelque autre chaſtiment public de la colere de Dieu. Parole qui fut ſceuë de pluſieurs, à qui ces perſonnes qui l'auoient entenduë, & d'autres la rapporterent, & qui fut ſi promptement ſuiuie de l'effet, que quinze jours apres le Comte mourut.] Matth. 7.

14. Le ſeruiteur de IESVS-CHRIST eſtant vne fois entré en Allemagne, il ſe preſſoit d'aller vers Mayence pour faire la paix entre le Roy Lothaire & les neueux de l'Empereur Henry ſon predeceſſeur, ſçauoir Conrad, qui ſucceda depuis à Lothaire, & Frederic, pere de ce Frederic, lequel ayant eſté eſleu apres Conrad eſt aujourd'huy Empereur. Le venerable Albert Archeueſque de Mayence enuoya au deuant du ſeruiteur de Dieu vn honorable Eccleſiaſtique nommé Maſcelin, qui dit au Saint; Que ſon Maiſtre l'auoit enuoyé pour le ſeruir. Mais l'homme de Dieu l'ayant vn peu conſideré, luy dit: Vn autre Maiſtre vous a enuoyé icy pour le ſeruir. Cét Alleman eſtant ſurpris, & ne comprenant pas bien ce qu'il vouloit dire, aſſeuroit encore plus fermement que c'eſtoit par l'ordre de l'Archeueſ- M. CXXXIII. C'eſt Frederic Barberouſſe.

que de Mayence ſon Maiſtre qu'il eſtoit venu. Et le ſeruiteur de Dieu au contraire luy dit: Vous vous trompez. C'eſt vn plus grand Maiſtre, ſçauoir IESVS-CHRIST qui vous a enuoyé. Cét homme penetrant enfin dans l'intention de ſaint Bernard, luy reſpondit: Penſez-vous que ie vueille eſtre Religieux? A Dieu ne plaiſe. Ie n'en ay pas la moindre penſée, & ce deſſein n'eſt jamais entré dans mon eſprit. Toutefois bien qu'il rejettaſt cette propoſition, l'homme de Dieu aſſeura, qu'il falloit neceſſairement que ce que Dieu auoit ordonné de luy fuſt accomply, & non pas ce que luy-meſme en auoit penſé. Et eſtant conuerty à Dieu dans ce meſme voyage, il abandonna le monde, & ſuiuit ſaint Bernard, comme il luy auoit predit, auec pluſieurs autres hommes ſçauans & de qualité, que le Saint auoit conuertis au meſme temps.

La grace de Dieu fait vouloir ceux qui ne veulent pas, & change leur volonté.

Conuerſion de Henry frere du Roy, qui ſe fait Religieux à Clairuaux. Il fut depuis Eueſque de Beauuais en 1149. & Archeueſque de Rheims en 1163.

Henry frere du Roy de France, qui remplit aujourd'huy ſi dignement le ſiege Epiſcopal de l'Egliſe de Beauuais, fut conuerty d'vne maniere preſque ſemblable à celle dont nous venons de parler. Car ce Prince eſtant venu conſulter l'homme de Dieu touchant quelque affaire ſeculiere, & viſitant les Religieux, il ſe recommanda à leurs prieres: Et le ſaint Pere entre pluſieurs paroles d'exhortation, luy dit: I'ay cette confiance en Dieu, que vous ne mourrez pas dans la condition où vous eſtes, & que vous eſprouuerez bien-toſt par voſtre propre experience, combien l'interceſſion & les prieres de ces Religieux, leſquelles vous auez deſirées, vous ſeront vtiles & ſalutaires. Ce qui fut accomply le meſme jour qu'il l'auoit predit, au grand eſtonne- 15.

ment de plusieurs, & tout le Monastere fut remply d'vne extréme joye, à cause de la conuersion d'vn jeune Prince de si grande qualité.

Tous ses amis le pleuroient, & tous ceux de sa maison jettoient des cris, comme s'ils l'eussent veu mort. Celuy qui s'en affligeoit plus que tous les autres estoit vn certain André Parisien, qui disoit tout haut : Que Henry estoit yure, qu'il estoit insensé, s'emportant jusques aux injures & aux blasphemes. Et Henry au contraire supplia le seruiteur de Dieu de trauailler particulierement pour la conuersion de cét homme. Mais le Saint luy respondit en presence de plusieurs : Renuoyez-le, son ame est plongée maintenant dans l'amertume & dans la douleur. Mais n'en soyez point en peine : Il est à vous. Et lors que Henry le pressoit encore plus instamment de parler à André, à cause de l'esperance qu'il auoit conceuë, l'homme de Dieu le regardant auec plus de seuerité, luy dit : Et quoy ne vous ay-je pas desia asseuré qu'il est à vous ?

Le Saint predit la conuersion d'André Officier du Prince.

André entendant cette parole qui se disoit en sa presence, comme il estoit fort meschant, & auoit vne horrible auersion de cette vie sainte, il disoit en luy-mesme, comme il le confesse encore aujourd'huy : Par là ie connois maintenant que tu és vn faux Prophete, puis que ie suis asseuré que tu as aduancé vne chose qui n'arriuera jamais. Ie ne cesseray de te faire ce reproche deuant le Roy, en presence des Princes, & en quelque assemblée que ie te voye, afin que ton mensonge soit connu de toute la France.

André s'en mocque.

Mais qui peut exprimer combien Dieu est admirable dans ses conseils sur les hommes, se

mocquant de leurs vains efforts, qui ne peuuent l'empeſcher d'executer ſes decrets eternels en la maniere, & au temps qu'il l'a reſolu ! Car le jour ſuiuant André s'en retournoit faiſant toutes ſortes d'imprecations contre le Monaſtere, où il laiſſoit ſon cher Maiſtre, s'emportant juſques à deſirer, que cette vallée abyſmaſt auec tous ceux qui y demeuroient. Ce qui ne cauſa pas peu d'eſtonnement à ceux qui auoient entendu ce que le Saint auoit predit de luy, voyant qu'il s'en alloit de la ſorte. Mais noſtre Seigneur ne permit pas que leur foibleſſe & leur peu de foy fuſt long-temps expoſée à cette tentation. Il paſſa ſeulement vn jour rejettant en quelque ſorte la grace de Dieu, & la nuict ſuiuante il fut vaincu ; & comme s'il euſt eſté lié, l'Eſprit de Dieu l'entraiſnant & luy faiſant violence, il ne pût attendre que le jour fuſt venu, mais ſe leuant auant qu'il commençaſt à paroiſtre, & s'en retournant en diligence au Monaſtere, il nous fit voir en ſa perſonne comme vn autre Saul, ou pluſtoſt il repreſentoit la conuerſion de Saul en vn autre Paul.

Efficace & toute-puiſſance de la grace de Dieu ſur le cœur de l'homme.

CHAPITRE XIV.

PLVSIEVRS hommes nobles & ſçauans de Flandres ſe font Religieux à Clairuaux. Hiſtoire d'vn d'entr'eux. Le Saint obtient par ſes prieres vn enfant à la Reine de France. Le pain qu'il auoit beny ne ſe corrompoit point.

ENTRE tous ceux que IESVS-CHRIST re- 16.
tira de la vaine conuerſation de ce monde par l'entremiſe de ſon ſeruiteur, beaucoup de perſonnes nobles des Païs-bas, pluſieurs hommes ſages & ſçauans firent profeſſion d'vne ſain-

te seruitude sous sa conduitte. Le premier estoit ce Geoffroy de Peronne, qui depuis fut Prieur de Clairuaux, & y mourut. Cette parole de l'Euangile fut accomplie en eux : *Plusieurs vous diront, le Christ est icy, le Christ est là.* Car on s'efforça par diuerses persuasions de les porter à élire vne autre profession, & à choisir vn autre lieu: Iusques à ce que le Saint se presenta, lors qu'ils estoient desia presque changez; & par la benediction que Dieu donnoit aux paroles de grace qui sortoient de sa bouche sainte, leur premiere irresolution s'éuanoüit, & ils formerent tous vn ferme dessein de suiure inuiolablement ses conseils. Ce qui ne se passa pas sans qu'il arriuast des changemens subits & peu esperez dans l'esprit de quelques-vns d'eux. Enfin lors que ce Geoffroy, dont nous auons parlé, suiuoit desia l'homme de Dieu, il commença à estre agité d'vne violente tentation, & l'vn des Religieux le regardant luy dit : D'où vient que vostre visage est si abbatu, qu'il semble estre obscurcy comme d'vn nuage par vne profonde tristesse ? A quoy Geoffroy respondit : Ie sçay que ie n'auray plus jamais de joye.

Matth. 24.

Geoffroy de Perõne tenté de tristesse est deliuré de cette tentation par la priere du Saint.

Ce Religieux qui en estoit fort en peine, rapporta cette parole au seruiteur de Dieu, lequel entra dans vne Eglise qu'il vid proche du chemin où ils marchoient, & pria, tous les autres attendans dehors. Geoffroy accablé d'ennuy s'endormit sur vne pierre. Et quand ils furent tous deux leuez, l'vn de l'oraison, & l'autre du sommeil, Geoffroy parut d'autant plus gay & plus content que les autres, qu'il auoit esté plus triste auparauant. Et comme ce bon Religieux luy

reprochoit doucement cette parole de triſteſſe qu'il auoit ditte, il reſpondit : Si ie vous ay dit, ,, que ie n'aurois plus jamais de joye ; ie vous dis ,, maintenant au contraire, que ie n'auray plus ja- ,, mais de triſteſſe. ,,

Prediction du Saint touchant la conuerſion du pere de Geoffroy de Peronne.

Le meſme Geoffroy au commencement de 17
ſon Nouiciat, eſtant porté par vn amour de fils à deſirer le ſalut de ſon pere, homme noble & puiſſant qu'il auoit laiſſé dans le monde, il ſup- plioit inſtamment le Saint de prier noſtre Sei- gneur pour ſa conuerſion. Surquoy l'homme de Dieu luy dit: Ne craignez point; Ie le verray bon Religieux, & l'enſeueliray de mes propres mains dans cette Maiſon. L'vn & l'autre arriua : Cat il fut vn parfait Religieux, & le ſaint Pere l'enterra dans Clairuaux, ainſi qu'il l'auoit pre- dit. Mais comme s'il n'euſt pû mourir en l'abſen- ce de ce ſaint Abbé, il fut malade durant cinq mois, & quoy qu'il fuſt ſouuent, ou pluſtoſt touſiours à l'extremité, il attendit juſques au re- tour du ſaint Pere, afin qu'ainſi qu'il l'auoit au- trefois promis il l'enſeueliſt luy-meſme.

Cecy eſt pris des M. S. & de l'Edition de Horſtius.

C'eſtoit Eleonor fille de Guillaume Duc de Guyenne, que le Roy eſpouſa en 1137. dont il n'eut que

[La Reyne de France, femme de Loüis le 18
Ieune, auoit paſſé pluſieurs années auec luy ſans auoir d'enfans. Le ſaint homme ſe trouuant au- pres du Roy pour trauailler à pacifier quelque differend, & la Reyne s'y oppoſant, comme il l'exhortoit de ne le plus faire, & de donner vn meilleur conſeil au Roy, elle commença dans la ſuitte du diſcours à ſe plaindre de ſa ſterilité, & à le ſupplier humblement de luy obtenir de Dieu vn enfant par ſes prieres. Si vous faites ce que ie vous conſeille, luy reſpondit-il, j'obtiendray de Dieu ce que vous deſirez. Elle le luy promit, &

cét

cét accommodement fut auſſi-toſt fait. Le Roy voyant ce different terminé, & ayant ſceu de la Reyne ce qui s'eſtoit paſſé, prioit auec humilité l'homme de Dieu d'accomplir auſſi ſa promeſſe. Et l'effet en fut ſi prompt que la Reyne accoucha l'année ſuiuante enuiron au meſme temps.

deux filles, & qu'il repudia en 1150. trois ans auant la mort du Saint.

Nous auons oüy le Reuerendiſſime Girauld, Eueſque de Limoges, aſſeurer qu'vn jeune homme de ſa maiſon, qui auoit eſté bleſſé mortellement à la teſte, eſtant couché par terre, eſcumant, & ayant perdu toute connoiſſance, on luy mit dans la bouche vn morceau du pain que l'homme de Dieu auoit beny, & qu'il en ſentit ſi toſt la vertu, qu'il ſe leua à l'heure meſme, & ſe trouua parfaitement guery au meſme moment. Ie ne dois pas taire auſſi, que la meſme benediction conſeruoit le pain de toute ſorte de corruption, juſques-là que nous en auons veu pluſieurs qui ont gardé de ces pains l'eſpace de ſept ans & dauantage, ſans qu'ils fuſſent changez, ny en la couleur, ny au gouſt.

Le Saint obtient vn enfant à la Reyne par ſes prieres.

Et guerit vne bleſſure mortelle receuë à la teſte.

Le pain qu'il auoit beny ne ſe corrompoit point.

Depuis fort peu de jours conferant ſur ce ſujet auec les venerables Abbez Gerard & Henry, qui venoient de Suede, ils nous aſſeurerent, que depuis plus d'onze ans ils gardoient chez eux vn pain beny par le Saint, qui s'eſtoit conſerué ſans ſe corrompre. Nous ſçauons qu'il y en a de ſemblables chez quelques-vns de noſtre Ordre, & nous croyons qu'il y en a beaucoup de pareils en pluſieurs lieux. Nous en rapporterons maintenant vne preuue manifeſte & conuainquante.

25. Eskile Archeueſque en Dannemarc, grand & illuſtre perſonnage, auoit vn reſpect tout particulier pour le ſaint Pere, & l'aimoit vniquement.

Eskile Archeueſque & Regent en Suede & en

Dannemarc vient visiter le Saint à Clairuaux. *V. Epist.* 314.

Et il ne se contenta pas de le voir dans ses enfans, lors qu'il eut basty vne nouuelle Maison, & eut obtenu, comme il le desiroit, des Religieux de cette sainte Congregation pour la remplir. L'extréme passion qu'il eut de le voir fut si puissante sur son esprit, qu'encore que ce Prelat eust vne autorité eminente dans ces Isles du Septentrion, & qu'il y gouuernast également l'Eglise & la Republique, il voulut neantmoins abandonner pour vn temps toute son administration, & exposer sa personne à tous les dangers & tous les trauaux d'vn si long & si penible voyage. Car ie ne veux point parler de ce qu'il y despensa, estant peu considerable, quoy que j'aye sceu de luy-mesme, que sa despense s'est montée à plus de six cens marcs d'argent.

Cét homme si humble & si éleué tout ensemble arriua ainsi à Clairuaux, y estant attiré des extremitez de la terre, non par le desir curieux d'entendre la sagesse de ce nouueau Salomon, mais par l'ardeur de sa foy, & par la plenitude de sa pieté. Il seroit difficile d'exprimer combien il respandit de larmes, & de quelle sorte il agit, non seulement à l'égard de celuy qu'il respectoit si particulierement, mais aussi auec les moindres de tous les Religieux. Enfin estant prest de s'en retourner en son païs, pour pouuoir r'emporter auec soy du pain-beny par le seruiteur de Dieu, il commanda par vn sentiment humain de le recuire dans le four, pour le conseruer plus long-temps, comme le biscuit que l'on fait pour ceux qui voyagent sur la mer. Dequoy le Saint estant aduerty, il ne permit pas qu'vn homme si deuot se trompast de cette sorte; mais il luy reprocha

doucement, qu'il ne luy trouuoit pas assez de foy en cette rencontre, & luy dit : Pensez-vous que la benediction ne puisse pas mieux conseruer ce pain que la force du feu, par lequel vous le voulez faire repasser? Et il ne voulut pas benir celuy qui auoit esté recuit ; mais il commanda qu'on luy apportast du pain ordinaire, & l'ayant beny il luy dit : Emportez celuy-cy auec vous, & ne craignez plus qu'il se corrompe. Il l'emporta en s'en retournant chez soy, & il se tient encore aujourd'huy heureux de se voir conuaincu de peu de foy par la verité claire & manifeste, qui a confirmé la parole de ce Saint.

Il n'a pû resister au desir qu'il a eu depuis de visiter le sepulchre du saint Pere, pour lequel il n'a pas maintenant moins d'affection qu'il auoit alors, comme il n'a pas aussi moins de confiance en luy, que lors qu'il estoit en vie, ne doutant point qu'il ne soit plus veritablement viuant qu'il ne fut jamais. Il nous a confessé aussi que le pain qu'il auoit emporté auec luy, s'estoit conserué depuis trois ans par la foy & par la benediction de cét illustre seruiteur de Dieu.

Et depuis cét Archeuesque se fit Religieux à Clairuaux en 1178. & y mourut en 1182.

CHAPITRE XV.

DIVERS *miracles que fit le Saint en son voyage d'Allemagne en publiant la Croisade : & deux autres qu'il fit en presence du Pape Eugene III.*

30. CET homme bien-heureux estant venu en Allemagne, fit paroistre auec tant d'éclat la grace qu'il auoit receuë de Dieu de guerir les maladies, que l'eminence de ses miracles n'est pas moins au dessus de toutes paroles, que le recit qu'on en peut faire est au dessus de toute

M. C. XLVI. Sous le Pontificat d'Eugene III. éleu Pape en 1145.

creance. Car par le teſmoignage de ceux qui y furent preſens, qui les virent de leurs propres yeux, & les obſeruerent auec plus de ſoin, eſtant prés d'vn village appellé Doningue, ſitué au territoire de Conſtance, il rendit en vn ſeul jour la veuë à vnze aueugles par l'impoſition de ſes mains, guerit dix manchots, & fit marcher droit dix-huit boiteux. Au reſte de peur qu'il ne ſemble que l'abondance nous ait rendus pauures; d'entre vn ſi grand nombre de miracles nous en rapporterons quelques-vns de ceux qu'il a faits dans les lieux les plus celebres, afin d'en conſeruer la memoire.

Le Saint fait 39. miracles en vn ſeul jour, en gueriſſant onze aueugles, dix manchots, & dix-huit boiteux.

Il guerit vn aueugle à Conſtance, vne femme muette à Baſle, & vn enfant boiteux à Spire en preſence de Conrad Roy des Romains. Mais ſur tout il fit éclatter ſa vertu dans Franc-fort au Dioceſe de Mayence. Car on luy apportoit tous les malades de cette Prouince, & il y auoit vn ſi grand concours de monde, que le Roy dont nous auons parlé, ne pouuant vn jour arreſter le peuple qui l'accabloit, quitta ſon manteau Royal, & prenant le Saint entre ſes bras l'emporta hors de l'Egliſe. Entre pluſieurs qui receurent la ſanté en ce lieu, vn vieillard des enuirons qui eſtoit paralytique, homme connu & honoré de pluſieurs, ne pût eſtre amené deuant le ſeruiteur de Dieu qu'auec beaucoup de peine, quelques prieres que ſes amis fiſſent. Apres que le Saint eut fait pour luy vne courte oraiſon ſelon ſa couſtume, il ſe leua incontinant, & fut guery, ne paroiſſant pas ſeulement deliuré de ſon incommodité, mais auſſi fort & vigoureux: De ſorte qu'il ſembloit en le voyant, que c'eſtoit

Le Roy des Romains emporte le Saint entre ſes bras pour le tirer de la preſſe.

pluſtoſt vne autre perſonne que la meſme dont l'eſtat euſt eſté changé.

Nous ſçauons auſſi par le rapport de pluſieurs autres qui ont obſerué auec plus de ſoin ce que fit le Saint en la ville de Cologne durant l'eſpace de trois jours qu'il y demeura, que par ſes prieres & par l'impoſition de ſes mains il redreſſa douze boiteux, guerit deux manchots, rendit la veuë à cinq aueugles, la parole à trois muets, & l'oüye à dix ſourds.

Il fait trente-deux miracles en vn ſeul jour à Cologne.

31. Le bien-heureux Abbé eſtant à Aix la Chapelle, qui eſt le ſejour des Empereurs, & offrant le ſaint Sacrifice de la Meſſe dans cette Chapelle, la plus fameuſe de tout l'Empire Romain; le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs, fit paroiſtre ſa puiſſance en faiſant marcher droit vn boiteux, & rendant la veuë à quatre aueugles par l'entremiſe de ſon ſeruiteur.

32. Le Pape Eugene III. qui eſtoit auparauant Religieux de Clairuaux, & Abbé de ſaint Anaſtaſe, apres auoir eſté eſleué dans Rome au ſouuerain Pontificat, vint en France, & le Saint l'accompagna, la vertu & le pouuoir des Apoſtres ne paroiſſant pas auec moins d'éclat en l'vn, que leur dignité en l'autre. Car il venoit au ſeruiteur de Dieu vn ſi grand concours de perſonnes malades de diuerſes incommoditez, que le Pape eſtant vn jour entré auec beaucoup de pieté dans l'Egliſe où ce Saint diſoit la Meſſe, le Sacrifice eſtant acheué, & ceux qui deſiroient eſtre gueris venans ſelon leur couſtume, il s'en fallut peu que ſa Sainteté ne fuſt elle-meſme eſtouffée par la multitude: Et ſes Officiers eurent beaucoup de peine à la tirer de la preſſe.

Eugene III. qui auoit eſté Religieux de Clairuaux fait Pape en 1145. vint en France en 1146.

Miracles que le Saint fit en preſence de ſa Sainteté.

Le Pape Eugene assiste au Chapitre de Cisteaux.

La mesme année les Abbez de l'Ordre estant assemblez à Cisteaux selon la coustume, le Pape dont nous auons parlé, s'y voulut trouuer, n'y presidant pas tant par l'autorité Apostolique, qu'y assistant par vn amour fraternel, & voulant passer parmy eux comme vn d'entr'eux. Vers le soir l'assemblée estant finie, & le seruiteur de Dieu se retirant dans la cellule où il couchoit, on luy amena des lieux circonuoisins vn enfant qui estoit sourd : Et comme nous l'auons appris depuis, il y auoit long-temps que veillant à la garde de son troupeau, il fut frappé d'vne subite frayeur qui le rendit entierement sourd. Le saint Pere priant & mettant les mains sur luy, luy demanda, s'il l'entendoit. Alors l'enfant s'écria dans vn transport d'affection & de joye : Ie vous entends, mon Pere; ie vous entends. Et il l'embrassa si estroittement, que l'on eut de la peine à l'en separer. Le bruit de ce miracle se respandit aussi-tost par tout. On presenta cét enfant au Pape & aux autres personnes qui l'accompagnoient, & ce miracle fut tres-celebre.

Enfãt sourd guery.

CHAPITRE XVI.

COMME *il fut choisi pour arbitre & pour mediateur de la paix entre les habitans de Mets, & quelques Princes voisins qui leur auoient fait la guerre.*

LORS que le saint Pere viuoit encore dans son Monastere de Clairuaux, & qu'il achenoit courageusement sa course, estant malade au lit, le peuple de Mets receut vne tres-grande playe. Car estans sortis en grand nombre contre les Princes voisins, qui auoient extrémement irrité par leurs mauuais traittemens cette ville si

Li. 5. 3.

conſiderable, il en fut deffait pluſieurs par vn fort petit nombre des ennemis : & ſe trouuant enfin r'enfermez dans vn paſſage eſtroit, entre Froidmont & la Moſelle, & tombant les vns ſur les autres, il en mourut, à ce qu'on dit, plus de deux mille en vne heure, les vns eſtant tuez par l'eſpée, & les autres noyez dans le fleuue. Cette ville celebre ayant conceu vn violent reſſentiment de cette perte, elle aſſembloit toutes ſes forces pour en tirer raiſon ; & d'autre coſté le grand butin auoit rendu ceux du party contraire plus forts, & l'heureux euenement de ce combat plus hardis & plus inſolens.

Toute cette Prouince eſtoit menacée d'vne deſolation inéuitable, lors que leur venerable Metropolitain, Illin Archeueſque de Treues, eſtant ſenſiblement affligé des maux paſſez, & en craignant encore de plus grands à l'aduenir ; & comme vn bon pere ayant ſoin de ſes enfans, implora auec grande inſtance le ſecours de l'homme de Dieu, qui eſtoit ſon vnique refuge dans vne ſi extréme affliction. Venant donc à Clairuaux, & ſe jettant aux pieds du Saint & de tous les Religieux, auec vne profonde humilité, il le ſupplia & le conjura qu'il luy pleuſt s'oppoſer à de ſi grands maux, auſquels il n'y auoit que luy ſeul qui pûſt apporter quelque remede. Dieu qui conduiſoit tous les pas de ce ſeruiteur fidelle, & qui l'employoit comme vn excellent Miniſtre dans toutes les affaires les plus importantes, auoit quelques jours auparauant vn peu diminué ſon mal, ainſi qu'il le teſmoigna alors en eſcriuant au venerable Hugues Eueſque d'Oſtie par ces mots : *Ce que* *Epiſt.* 307.

l'on vous a dit est veritable, j'ay esté malade jusques à la mort, mais comme ie voy j'ay esté r'appellé à la mort. Toutefois ie pense que ce ne sera pas pour long-temps: & parce qu'il estimoit plustost sa vie mortelle vne mort qu'vne vie, il ne croyoit pas auoir esté retiré de la mort, mais il pensoit estre reuenu à la mort sa fin estant differée, bien qu'il sceust que ce retardement ne deuoit pas estre long.

Il fut soustenu en cette rencontre comme en 4.
beaucoup d'autres par l'assistance de la grace de Dieu, qui tenoit cette belle ame dans ses mains pour en faire ce qui luy estoit agreable. Car quand il se trouuoit engagé dans quelque affaire importante, il ne manquoit jamais des forces du corps, son esprit surmontant toutes sortes de difficultez, jusques à causer de l'admiration à ceux qui le voyoient surpasser les hommes les plus forts dans les trauaux qu'il falloit souffrir: & quand les choses qu'il entreprenoit estoient acheuées, comme s'il fust reuenu dans son estat naturel, il estoit affligé de beaucoup de maux differens, de sorte qu'il auoit de la peine à viure lors qu'il estoit de loisir, au lieu qu'estant occupé, il estoit tousiours fort & vigoureux.

Dernier voyage qu'il fit à Mets.

Le secours qu'il receut du Ciel dans la derniere action de sa vie fut si visible, & parut si hautement, qu'il sembloit que le trauail luy redonnast de nouuelles forces. Il arriua enfin que les deux armées ennemies estant campées de part & d'autre sur les deux bords de la Moselle, & ce fidelle mediateur les suppliant de faire la paix, ceux du party contraire refuse-

rent auec beaucoup d'obſtination & d'animoſité ce qu'on leur demandoit, eſtans deuenus plus inſolens depuis la grande deffaite de ceux de Mets, & comme s'ils euſſent eſté agitez de fureur, ils s'en allerent ſans ſaluër le ſeruiteur de Dieu, ne laiſſant à tous les autres que le deſeſpoir de la paix qu'ils auoient auparauant eſperée. Ce ne fut pas par quelque ſorte de meſpris qu'ils s'enfuïrent, mais par la crainte que leur imprimoit le reſpect qu'ils luy portoient. Car il y en auoit entre eux qui craignoient qu'eſtant preſens il ne les fiſt facilement changer d'auis, quoy que tres-attachez à leurs mauuais ſentimens, ne conſiderant pas aſſez le pouuoir qu'il auroit meſme ſur les abſens par la force de l'Eſprit de Dieu qui n'eſt jamais abſent de perſonne.

Dieu luy reuele qu'il feroit la paix.

L'aſſemblée commençoit deſia à ſe ſeparer auec beaucoup de confuſion: Ils ne penſoient plus qu'à la guerre de part & d'autre: Ils ne cherchoient plus que les moyens de ſe faire du mal, & toutefois le Saint conſola les Religieux qui eſtoient venus auec luy, en leur diſant: Ne vous mettez point en peine. Car bien qu'il ſe rencontre beaucoup de difficultez & de trauerſes, vous verrez toutefois la paix que l'on a tant deſirée. Il leur deſcouurit auſſi la reuelation qu'il en auoit euë, & leur en fit le recit de cette ſorte. Il me ſembloit cette nuict en ſonge, que ie diſois la grande Meſſe, & qu'ayant preſque acheué la premiere Oraiſon, ie m'eſtois ſouuenu que le Cantique des Anges, *Gloire à Dieu dans les Cieux* deuoit l'auoir precedée, & qu'ayant rougy de cette faute, ie commençay

» ce Cantique que j'auois omis par oubliance, &
» le dis tout entier auec vous.

Auſſi-toſt apres minuit le Saint receut vne deputation de la part des Princes, qui ſe repentoient de la guerre, & alors il ſe tourna auec joye vers ceux de ſa compagnie, & leur dit:
» Voyez comme les affaires ſe diſpoſent à nous
» donner ſujet de chanter cét agreable Cantique
» de gloire & de paix, ſelon la promeſſe qui nous
» en a eſté faite par cette reuelation.

Cependant ceux des deux partis s'eſtant aſſemblez, on chercha durant quelques jours le moyen de terminer ce different: Mais ils euſſent pluſieurs fois perdu l'eſperance de voir reüſſir ce traitté, à cauſe des grandes difficultez qui s'y rencontroient, ſi la promeſſe ſi ferme & ſi conſtante du ſaint Abbé, qui eſtoit venuë à la connoiſſance de tout le monde ne les euſt conſolez & fortifiez. Ce retardement ſeruit beaucoup, principalement à ceux qui eſtoient affligez de diuerſes maladies, parce qu'ils receurent la gueriſon du corps, & ceux qui les virent celle de l'ame, eſtant confirmez dans la foy. Car il venoit de toutes parts vn ſi grand nombre de languiſſans, & ils cauſoient vn tel embarras, qu'il eſtoit preſque impoſſible de pouuoir traiter de cét accommodement, juſques à ce que l'on euſt trouué vne Iſle au milieu de la riuiere, où les principaux des deux partis allerent dans des naſſelles. Ce fut en ce lieu qu'ils s'accorderent de tout par le jugement de cet arbitre ſi equitable, & qu'ils ſe reconcilierent les vns auec les autres, en ſe donnant le baiſer de paix.

La gueriſon d'vne certaine femme fut le plus 5.

celebre de tous les miracles qui se firent en ce lieu par l'entremise de ce grand Saint. Elle estoit tourmentée depuis huict ans d'vne tres-cruelle maladie, qui luy causoit vn grand tremblement & de violentes agitations dans tous ses membres. Lors qu'il sembloit que la paix fust quasi desesperée, estant encore suruenu de plus fascheuses difficultez que les premieres, il arriua par l'ordre de la prouidence diuine, que cette femme vint toute tremblante, ainsi que nous auons dit, ne causant pas moins d'horreur que de pitié à ceux qui s'assemblerent pour voir vn si funeste spectacle. Apres que le Saint eut prié pour elle, son agitation cessa peu à peu ; & elle recouura incontinant vne parfaite santé.

Gueriſon d'vne femme qui trembloit touſiours.

Cette merueille causa tant d'admiration aux plus insensibles mesmes, qu'ils se frappoient la poitrine, tesmoignant durant vne demie-heure par leurs larmes & par leurs acclamations combien ils en estoient touchez ; & enfin il se fit vne si grande foule, & vn tel concours de personnes qui se jettoient aux pieds sacrez de l'homme de Dieu pour les baiser, qu'il fut presque en hazard d'estre estouffé, & il fallut que les Religieux l'emportassent & le missent dans vne nasselle qu'ils esloignerent vn peu du bord. Et quand les Princes le furent venus trouuer, & qu'il les eut priez, comme il auoit desia fait, de conclure la paix, ils luy respondirent en souspirant : Il « faut que nous escoutions fauorablement celuy « que nous voyons estre aimé & exaucé de Dieu, « & que nous fassions beaucoup de choses à sa « recommandation, puis que Dieu fait en nostre « presence de si grands miracles à sa priere. Mais «

comme le Saint ſçauoit touſiours rejetter auec addreſſe ces ſujets de vaine gloire, il leur dit: Ce n'eſt pas pour moy que Dieu fait ces merueilles, mais pour vous.

Vn pareil miracle arriué dans vne pareille occaſion, diſpoſa les habitans de Mets à la paix: Car le Saint eſtant entré dans leur Ville, il preſſoit fortement l'Eueſque & le peuple de la conclure, à quoy ils auoient grande repugnance, à cauſe qu'il leur reſtoit vn violent reſſentiment de leur diſgrace paſſée, & qu'ils auoient reſolu de ſe vanger pleinement de cette injure, au lieu que le Saint les preſſoit de la pardonner. A l'heure meſme qu'ils traittoient de cette affaire, on luy preſenta vne femme paralytique de la meſme Ville, ſur laquelle mettant les mains & priant, il eſtendit auſſi ſon manteau ſur le corps de la malade, & le donnant à tenir à l'Eueſque, qui en eſtoit fort proche, il toucha ſous cette couuerture les membres foibles & languiſſans de cette miſerable, & apres qu'il luy eut donné ſa benediction, & que ſa priere fut finie, il la leua, tous la voyant auec eſtonnement marcher ſaine au milieu d'eux, à la ſortie du lit ſur lequel ils l'auoient apportée. 6.

Femme paralytique guerie par le Saint.

Le Saint eſtant auſſi ſur la riuiere de la Moſelle, dans vn bateau où il s'eſtoit mis, pour éuiter la foule importune du peuple qui accouroit à luy de toutes parts, vn aueugle d'entre ceux qui deſiroient d'eſtre gueris, crioit au bord du fleuue, en ſuppliant qu'on le menaſt à luy; & parce que le Saint paſſoit outre, cét aueugle entendit le bruit d'vn peſcheur qui le ſuiuoit dans vne naſſelle, il deſtacha ſon manteau & le luy

Il guerit encore vn aueugle.

jetta; afin qu'il le receuſt dans ſon bateau, comme il fit; & quand il fut arriué auprés du Saint, il receut la veuë en vn moment par l'impoſition de ſes mains, à cauſe de ſa grande foy, diſant remply d'admiration: Ie voy les colines; ie voy les hommes, les arbres, & tout ce qui eſt viſible.

CHAPITRE XVII.

RETOVR de Saint Bernard à Clairuaux. Des grandes infirmitez & defaillances qui luy arriuerent auant ſa mort. Son humilité prodigieuſe. Sa mort.

9. LE Saint Abbé ne fut pas pluſtoſt de retour à Clairuaux, apres auoir terminé tous les differends de ceux de Mets, & rendu la paix à cette Prouince, qu'il fut ſurpris d'vne grande maladie, laquelle affoibliſſant ſon corps de jour en jour il s'approchoit de ſa fin, ayant l'eſprit auſſi calme & auſſi tranquille qu'auroit vn Pilote qui baiſſe peu à peu les voiles de ſon vaiſſeau, à meſure qu'il arriue au port en ſuitte d'vn grand voyage. Se voyant en cét eſtat il parla ouuertement de ſa mort aux Religieux, en ces meſmes termes: Vous voyez que j'auois raiſon de vous dire l'hyuer paſſé durant mon indiſpoſition, que vous n'auiez nul ſujet de craindre alors, & que ie croyois mourir l'Eſté ſuiuant.

Le Saint tombe dans ſa derniere maladie.

Il parle de ſa mort à ſes Religieux, qui en furent merueilleuſement affligez.

Mais nous auons appris par noſtre propre experience ce que l'Euangile nous enſeigne des bien-heureux Apoſtres, que quand Noſtre Seigneur leur prediſoit ſa Paſſion, ce leur eſtoit vn myſtere caché, & qu'ils ne pouuoient comprendre, parce que l'eſprit ſe perſuade difficile-

Luc. 18.

ment les choſes pour leſquelles il a vne horrible auerſion ; & que d'ailleurs ce charitable Pere compatiſſant à l'infirmité de ſes enfans, leur cachoit le ſens & l'intelligence de ſes paroles. Mais au reſte ſes actions ſembloient publier en quelque ſorte, qu'il auoit acheué l'ouurage que le Pere luy auoit donné à faire. Car il ſe deſtachoit de jour en jour de ſes occupations ordinaires, & retiroit ſes affections de toutes les choſes de la terre, ſe diſpoſant à la mort par les ſaints deſirs qu'il formoit auec beaucoup de ferueur, afin d'arriuer plus heureuſement, & de s'attacher plus fortement où il aſpiroit. Ce qu'il fit bien paroiſtre, lors que le venerable Godefroy Eueſque de Langres l'entretenoit d'vne affaire ; car ce Prelat s'eſtonnant qu'il euſt ſi peu d'application à ce qu'il luy diſoit, il luy reſpondit : Ne vous en eſtonnez pas, ie ne ſuis plus de ce monde.

Si quelqu'vn deſire ſçauoir quelle a eſté ſa maladie, il pourra l'apprendre d'vne Lettre qu'il eſcriuit à vn de ſes amis peu de jours auant ſon heureuſe mort. Nous auons jugé à propos de l'inſerer dans ce diſcours ; Car bien que le recit que les autres font de ſa vie puiſſe eſtre agreable, toutefois ce qu'il a eſcrit de ſoy-meſme le ſera encore dauantage.

LETTRE DV SAINT A ARNAVLD ABBE' DE BONNEVAL, qui s'estoit enquis de l'estat de sa santé, en luy enuoyant quelques presens de choses à manger.

On l'appelle Arnauld de Chartres. Cette Abbaye est dans le Diocese de Chartres, prés de Chasteaudun, & est de l'Ordre de S. Benoist.

II. *NOVS auons receu vostre charitable present auec charité, mais sans aucun mouuement de plaisir. Car quel plaisir peut-on trouuer où tout est dans l'amertume? si ce n'est celuy de ne point manger, qui reste encore apres qu'on a perdu tous les autres. Ie puis dire comme Icb, que le sommeil s'est retiré de moy, de peur que l'assoupissement des sens ne m'empesche de sentir toutes les pointes de la douleur. Tout mon mal consiste presque en vne defaillance d'estomach, qui a besoin d'estre souuent fortifié par vn peu de quelque liqueur durant le jour & durant la nuit, ne pouuant souffrir rien de solide qu'il ne le rejette: & encore il ne reçoit qu'auec beaucoup de peine ce peu de nourriture qu'il prend: mais ie craindrois qu'il n'en souffrist encore dauantage, s'il demeuroit entierement vuide. Que s'il permet quelquefois que ie luy donne quelque chose de plus qu'à l'ordinaire, il en ressent vne extréme douleur. Mes pieds & mes cuisses sont deuenuës enflées, de mesme qu'il arriue ordinairement aux hydropiques: & afin que ie ne cache rien à vn amy qui est en peine de l'estat de son amy, pardonnez à ma liberté, si ie vous dis que selon l'homme interieur, l'esprit est prompt, quoy que la chair soit infirme. Priez ce Sauueur, qui ne veut point la mort des pecheurs, qu'il ne differe pas dauantage la fin de ma vie qui est venuë à son terme, mais qu'il la*

fauoriſe par ſon aſſiſtance. Et ie vous conjure encore de couurir la nudité de mon ame, & d'enrichir ſa pauureté par vos vœux & par vos merites, afin que ſon ennemy qui taſche de la ſuprendre, & de luy dreſſer des embuſches, ne trouue aucun endroit par où il la puiſſe offencer. Vous jugerez de mon affection par cette eſcriture qui vous eſt connuë, ayant eſcrit ce billet de ma propre main dans cét eſtat où ie ſuis.

Ce ſaint Pere fit cette Lettre eſtant deſia 12.
proche de ſa fin, comme nous l'auons dit, & comme ſes propres paroles le declarent ouuertement. Celuy qui lira auec ſoin ce qu'elle contient, pourra connoiſtre au moins en quelque ſorte, la ſainteté de ſes ſentimens, quelle eſtoit la tranquillité de ſon ame, & la douceur de ſon eſprit dans la ruïne meſme de ſon corps; & combien eſtoit grand le fonds de ſon humilité, ſous vn ſi grand comble de vertu & vne ſi haute confiance.

L'humilité qui depuis ſi long-temps eſtoit profondément enracinée dans ſon ame, luy auoit inſpiré vne ſi baſſe eſtime de ſoy-meſme, que dans le plus ſecret de ſon cœur il s'eſtimoit vn ſeruiteur inutile, vn arbre ſans fruit, & dont la vie ne pouuoit ſeruir, ny à ſoy-meſme, ny aux autres. Il confeſſoit auſſi d'ordinaire dans ſes diſcours familiers, qu'il auoit de la peine à s'imaginer, que les hommes le creuſſent auſſi vtile pour le bien de leurs ames qu'ils le teſmoignoient, auoüant qu'il auoit eu autrefois ſur ce ſujet vn grand combat en ſon eſprit, parce qu'il n'eſtoit pas vray-ſemblable que des hommes ſi veritables vouluſſent tromper, ny qu'eſtant ſi

prudens

prudens ils peuſſent eſtre trompez. Il ne pouuoit excuſer ny l'vn ny l'autre; & ainſi eſtant l'objet de l'admiration de toute la terre, luy ſeul (ce qui eſt encore plus admirable) ne voyoit pas en ſoy, ce que tous les hommes voyoient en luy, & il eſtoit le ſeul qui n'apperceuſt pas la ſplendeur de tant de merueilles qui eſclattoient en ſa vie, & à qui la grandeur de ſa reputation fuſt inconnuë. En quoy certes il eſtoit ſemblable à luy-meſme, puis qu'il eſtoit ſi ſimple & ſi parfaitement vny à Dieu, qu'vn jour il ne s'eſtoit pas apperceu d'auoir veu luire le Soleil durant le jour, & la Lune eſclairer durant la nuit, ſelon qu'alors il le confeſſa ingenuëment.

Ce grand ſeruiteur de Dieu, apres auoir heureuſement accomply ſa courſe, & la ſoixante & troiſieſme année de ſon âge ou enuiron, & auoir fondé plus de cent ſoixante Monaſteres, dont Clairuaux eſtoit le premier, il rendit ſon ame à Dieu entre les bras de ſes enfans, le XX. jour d'Aouſt, & fut enterré le XXII. du meſme mois, deuant le ſaint Autel de la glorieuſe Vierge Mere, à laquelle il auoit touſiours eſté tres-deuot. On mit auſſi ſur ſon corps dans le meſme tombeau, vne boitte dans laquelle il y auoit des reliques de l'Apoſtre ſaint Thadée, qui luy auoient eſté enuoyées de Ieruſalem l'année qu'il mourut, & qu'il auoit ordonné de mettre ſur ſon corps apres ſa mort, par vn ſentiment plein de foy & de pieté, qui luy faiſoit ſouhaitter d'eſtre joint à ce grand Apoſtre au jour de la reſurrection generale.

Mort du Saint le 20. Aouſt M C. LIII.

[Auant toutefois que ce ſacré corps fuſt mis au tombeau, l'vn des Religieux qui depuis plu-

Cecy eſt pris des Ma-

nuscrits, & de l'Edition de Horstius.

sieurs années tomboit du haut-mal, & en estoit tourmenté violemment, s'en estant approché auec vne ferme foy, en fut tellement guery, qu'il ne s'en est point du tout senty depuis, & nous le voyons tous les jours aussi libre de cette incommodité que tous les autres.]

Mort du Pape Eugene III. la mesme année M. C. LIII.

Toutes ces choses arriuerent la mesme année que nostre bien-heureux Pere le Pape Eugene III. qui auoit esté vn des enfans du mesme Abbé dans la Religion; passa de cette lumiere, ou plustost de ses tenebres, à la veritable lumiere. La gloire qu'il possede dans le Ciel a esté manifestée dans Rome par plusiuurs miracles que Dieu a faits par son intercession, sous le Pontificat de son successeur Anastase Chef de l'Eglise Romaine: l'illustre Frederic estant assis sur le throsne de l'Empire: le tres-pieux Roy Loüis le Jeune, fils de Loüis le Gros regnant en France: IESVS-CHRIST Fils de Dieu tenant la principauté celeste de l'Eglise vniuerselle, & la Monarchie souueraine de toutes les creatures visibles & inuisibles, l'an de son Incarnation onze cent cinquante-trois.

Fin du Liure troisiesme.

LA VIE DE S. BERNARD PREMIER ABBE' DE CLAIRVAVX, ET PERE de l'Egliſe.

ADVERTISSEMENT ſur les trois derniers Liures de cette Vie.

Tirez de ſes Eſcrits & des Hiſtoriens de ſon temps.

APRES que j'ay repreſenté à la teſte de ce Volume les raiſons particulieres qui m'ont pouſſé à recueillir des Eſcrits de Saint Bernard & des Hiſtoriens de ſon temps les trois derniers Liures de ſa Vie qui contiennent ſon eſprit & ſa conduite dans les actions particulieres de vertu & de pieté qu'il a faites comme Religieux & comme Saint; dans le gouuernement general de ſes Monaſteres, où il a agy comme Abbé & Fondateur d'Ordres, & dans les affaires publiques & Eccleſiaſtiques de France, d'Italie, d'Angleterre & d'Allemagne, où Dieu l'a employé par vne vocation extraordinaire, comme Docteur & Pere de ſon Egliſe; Il ne me reſte que d'aſſeurer icy le Lecteur que ie me ſuis efforcé d'eſtre auſſi fidelle dans ces trois derniers Liures, qui ne ſont en effet qu'vne traduction de pluſieurs Paſſages de ce Saint, où il eſt luy-meſme

l'Hiſtorien des plus memorables circonſtances & de la plus excellente partie de ſa vie, que ie l'ay eſté dans la Verſion des trois premiers Liures. Car ie ne croy pas eſtre obligé de declarer icy, que ie n'y parle point de moy-meſme; puis que la lecture fera reconnoiſtre aſſez, que hors les liaiſons & le rapport de quelques euenemens, qui ſeruent à eſclaircir le ſujet ſur lequel le Saint eſcrit, tout le reſte n'eſt en effet que la voix de ſaint Bernard qui parle en François, & non la mienne. De ſorte que ſi l'on a encore aujourd'huy autant de reuerence pour la conduite Apoſtolique de ce grand homme de Dieu, que toute l'Egliſe Gallicane, qu'il a particulierement aſſiſtée de ſes conſeils, & toute l'Egliſe Romaine & Catholique qu'il a ſi vtilement ſeruie & ſi doctement inſtruite, en a teſmoigné depuis cinq cent ans; j'eſpere qu'auec la grace du Ciel, vnique ſource de tout le vray bien, les perſonnes pieuſes pourront tirer de ce trauail des inſtructions tres-ſolides & des lumieres tres-pures.

LA VIE DE S. BERNARD, LIVRE QVATRIESME.

SON ESPRIT ET SA CONDVITE comme Religieux & comme Saint.

CHAPITRE I.

De son grand amour pour Dieu.

COMME la Charité eſt *la vie de la Foy*, ſelon Saint Bernard, & comme *la ſageſſe* Chreſtienne n'eſt que *l'amour de la vertu*, ſelon luy-meſme; auſſi toute la ſainteté, toutes les vertus, & toutes les grandes & miraculeuſes actions des Saints, ne ſont que des effets & des preuues de la grandeur de leur amour & de leur charité qui les a fait Saints. C'eſt pourquoy nous ne rapporterons point icy des exemples & des marques particulieres de l'affection & du zele de Saint Bernard pour le ſeruice de Dieu, puis que l'Hiſtoire de ſa vie que ces trois celebres Abbez nous ont repreſentée dans les trois Liures precedens, & l'image de la ferueur de ſon eſprit & de la ſageſſe de ſa conduitte que nous allons tracer en ces trois derniers, ne ſont qu'vn tableau, où le doigt de Dieu a peint au dehors auec les differentes couleurs de la grace, *qui a pluſieurs formes*, ſelon Saint Pierre, les effets viſibles de la Charité, dont il auoit produit au dedans de cette grande ame les mouuemens inuſi-

Ser. 2. Temp. Paſchal. ad Abbates n. 4. Idem Serm. 85. in Cant.

1. Petr. 4.

1. *Epheſ.* 4. ſibles & diuins. Car l'Eſcriture nous enſeigne que la Charité, qui eſt l'amour de la gloire de Dieu ſeul, eſt la Mere qui enfante tous les Saints, & qui a donné à l'Egliſe tous les hommes illuſtres qui l'ont ſouſtenuë, & toutes les lumieres qui l'ont éclairée.

Ce parfait deſ-intereſſement de Saint Bernard qui a paru aux yeux des premieres Puiſſances de la terre : cette grandeur de courage auec laquelle il a ſeruy & conduit les Papes, les Eueſques & les Roys : cette *ſainte & humble éleuation du cœur*, comme il l'appelle luy-meſme, auec laquelle il a tenu au deſſous de ſoy ce qu'il y a d'éclattant & d'honnorable ſelon le monde dans les dignitez Eccleſiaſtiques, comme il a tenu au deſſus de luy leur autorité ſpirituelle & leur ſacré miniſtere, dont il s'eſt touſiours eſtimé indigne, ont fait voir à toute la Chreſtienté, combien il eſtoit embraſé de cét *amour, qui ne recherche point de recompenſe, quoy qu'il ne puiſſe demeurer ſans recompenſe : qui ne peut eſtre infructueux lors qu'il eſt veritable, mais qui n'eſt point mercenaire, parce qu'il ne pourſuit point ſes intereſts : qui eſt content de ſoy-meſme ; & qui ſe tient aſſez recompenſé de poſſeder ce qu'il aime, qui eſt Dieu.*

Serm. 38. *De diuerſ.*

De dilig. Deo, c. 7.

Cette grace Apoſtolique, qui luy a fait conuertir vn nombre ſi prodigieux de Chreſtiens de l'vn & de l'autre ſexe par la force de ſes exhortations, de ſes prieres, & de ſon exemple ; a bien monſtré qu'il annonçoit *la loy de feu* & de charité, qui eſt l'Euangile auec vne *langue de feu* pareille à celle des Apoſtres, puis qu'il allumoit ce meſme feu dans le cœur d'vne infinité

Deut. 33. *n.* 2. *Act.* 2. 3.

de pecheurs, & qu'il a excité des flammes de cét heureux embrasement dans toutes les Prouinces de l'Europe par ses letrres & par ses disciples.

Cette haute sainteté, qui luy a fait faire tant de miracles, a bien justifié qu'il aimoit souuerainement l'auteur & le maistre de la nature, puis que Dieu ne dispense d'ordinaire des regles qu'il a establies dans le gouuernement du monde, qu'en faueur de ses plus fidelles seruiteurs, & n'assujettit les elemens, les Demons, & les maladies qu'à ceux qui luy ont consacré toutes leurs affections, & assujetty parfaitement leurs volonté à la sienne.

Cette profonde & incomparable modestie, qui le r'abbaſſoit autant à ses yeux, que la grace de ses miracles le releuoit aux yeux des Anges & des hommes, a monstré assez, *que la vanité*, comme il dit luy-mesme, *ne pouuoit trouuer de place où la charité auoit tout remply.* *Serm. 18. in Cant. n. 7.*

Ce zele si pur & si feruent, qui l'animoit à defendre la Foy, l'honneur & l'vnité de l'Eglise, à faire reformer vne partie des abus qui s'estoient introduits dans sa discipline & dans ses mœurs, & à deploter les autres, tesmoignoit par la tendresse de son amour pour la beauté du Corps de IESVS-CHRIST, & la paix de son Royaume, celle qu'il auoit pour l'honneur du Chef, & le seruice du Prince, puis que *l'amour diuin ne demeure point oisif & sans action; mais trauaille auec soin pour les interests de Dieu*: & lors qu'il pleuroit les desordres qui décoloroient le visage de l'Eglise, & deshonnoroient sa sainteté, ne monstroit-il pas qu'il estoit du nombre de ces *De Consider. lib. 1. c. 6. & c. 10. & lib. 3. c. 2. 4. & 5. Vide Ep. 78. n. 10 ad Sugger. & Ep. 216.* *Serm. 57. in Cant. n. 9.*

Aug. in Psal. 54. *chaſtes & amoureuſes colombes de* IESVS-CHRIST, comme il dit luy-meſme apres le grand ſaint Auguſtin, *qui ne chantent pas, mais gemiſſent,* & teſmoignent par leurs gemiſſemens la douleur qu'elles ont des maux de leur Mere ?

Bern. epiſt. 83. ad Simon. Abbat. S. Nicol.

Serm. 79. in Cant. n. 1.

Et enfin, puis qu'il a eſcrit du Cantique des Cantiques: *Que dans cét Epithalame il ne faut pas tant conſiderer les paroles que les affections & les mouuemens: Que c'eſt l'amour qui y parle par tout; & que ſi quelqu'vn veut en acquerir quelque intelligence, il faut qu'il ayme : Qu'en vain celuy qui n'ayme pas eſcoutera ou lira ce Cantique tout d'amour : Que ces diſcours enflammez ne peuuent eſtre compris par vne ame froide; & qu'ainſi que le langage des Grecs ne peut eſtre entendu de ceux qui ne ſçauent pas la langue Grecque; auſſi ce langage de l'amour eſt eſtranger & barbare à ceux qui ne ſçauent pas la langue du S. Eſprit qui n'eſt qu'amour :* Puis qu'il eſcrit, diſ-je, qu'il n'y a que les amans de la beauté immortelle qui puiſſent penetrer dans le ſens de ce diuin Liure de l'Eſcriture, il faut qu'il ait reſſenty dans vn degré d'eminence tout particulier les mouuemens & les effets de l'amour celeſte. Car il les a exprimez ſi hautement dans les Sermons qu'il a compoſez ſur ce Cantique, qu'au rapport de Sixte de Sienne les ſçauans ont eſtimé cét Ouurage le chef-d'œuure de ce Pere. Il eut de la peine à ſe reſoudre de l'entreprendre, comme nous l'apprenons d'vne de ſes Lettres, parce qu'ainſi qu'il dit luy-meſme en vn autre endroit, *il aimoit mieux boire de la fontaine de la charité que d'en eſcrire*; mais il ſe rendit enfin aux inſtantes prieres que luy en fit Bernard Chartreux, & depuis

Sixt. Sen. Bibl. ſanct. lib. 4.

Epiſt. 153. ad Bern. Portar. Carthuſ.

Serm. 96. in Cant. n. 4.

Prieur de la Chartreuse des Portes en Bourgongne, grand *homme de Dieu*, & il luy enuoya les premiers de ces discours si releuez, si edifians, & si salutaires. Nous voyons aussi que le venerable Guerry Abbé d'Igny, l'vn des plus celebres Auteurs de l'Ordre de Cisteaux, les ayant veus du viuant de saint Bernard les admira tellement, qu'il luy donne le nom *d'Interprete du saint Esprit:* & que saint Thomas depuis tesmoigna la haute estime qu'il en faisoit, lors que les Religieux de Fosse-neuue, qui est vne Abbaye de saint Bernard, l'ayant supplié de leur expliquer le Liure des Cantiques, comme saint Bernard auoit fait à Clairuaux, ce grand Docteur leur respondit : *Donnez-moy l'esprit de saint Bernard, & ie prendray plaisir à vous expliquer les Cantiques comme saint Bernard.* Et certes il faut que ce Pere ait esté bien remply & bien embrazé de charité, pour auoir pû penetrer auec vne lumiere si solide dans les plus hauts mysteres de l'Amour diuin, & les descrire auec vn stile si vif, si clair, & si animé. Il faut qu'il ait eu presque la langue & le cœur des Anges, pour dépeindre si eloquemment cette vnique passion des Anges —— *facundum faciebat amor.*

Ille Interpres Spiritus sancti. *Guerric. serm. 3. de SS. Petro & Paulo. Vit. S. Thom. Aquin.*

CHAPITRE II.

EXEMPLES *historiques tirez de ses Lettres, qui monstrent combien sa charité pour le prochain estoit grande.*

VOYONS maintenant quelle a esté son affection & son zele pour le bien des personnes que Dieu luy auoit données à gouuer-

ner, ou qui estoient seulement de sa connoissance, & tirons de quelques Histoires arriuées durant sa vie, lesquelles il a luy-mesme rapportées dans ses Lettres, des preuues fidelles & excellentes de la plus tendre & de la plus ingenieuse charité qui se puisse feindre, où le cœur d'vn Pere, l'esprit d'vn Saint, & le jugement d'vn Docteur de l'Eglise Catholique parlent par tout auec vne eloquence naturelle & Chrestienne, capable de flechir les plus insensibles, & de confondre les plus superbes.

L'exemple le plus illustre qu'il nous a laissé sur ce sujet, est le discours de cette fameuse & miraculeuse Lettre qu'il escriuit à Robett son neueu, Religieux de son Monastere de Clairuaux, qui s'estoit retiré à Cluny par la persuasion de ceux de cette Maison, & auoit quitté l'habit de l'Ordre de Cisteaux pour prendre celuy de cette Abbaye de saint Benoist. Car on peut dire que la douceur, l'affection, l'humilité, & la prudence de l'esprit de Dieu, auec laquelle il tasche de luy persuader de reuenir à Clairuaux, est aussi merueilleuse que le miracle par lequel cette Lettre estant escrite au milieu de la pluye ne fut point moüillée, & qu'elle meritoit que par elle Dieu changeast l'esprit & le cœur de ce jeune Religieux, comme pour elle il auoit changé l'ordre des elemens & de la nature. Voicy ses paroles toutes brûlantes de cette flamme diuine, que les pluyes ny les fleuues ne sçauroient esteindre selon le langage du saint Esprit.

Vie de S. Bernard. l. II. ch. II. où le miracle est descrit au lõg.

Cant. 8. 7.

Epist. 1. *Ie ne puis plus cacher ma douleur, retenir mes gemissemens, dissimuler ma tristesse. C'est pourquoy,*

contre l'ordre de la jnſtice, ie ſuis contraint ayant eſté offenſé, de r'appeller celuy qui m'a offenſé: ayant eſté meſpriſé, de rechercher celuy qui m'a meſpriſé: ayans ſouffert vne injure, de ſatisfaire à celuy qui me l'a faite; & enfin de prier celuy qui me deuoit prier le premier. Car vne violente douleur comme la mienne ne delibere point, ne rougit point, ne conſulte point la raiſon, ne craint point de perdre ſon rang & ſa dignité; & ne prend garde ny à la maniere ny à l'ordre ſelon lequel les autres agiſſent. Ie ne veux point examiner à qui eſt la faute, ny rechercher des raiſons, ny me ſouuenir des injures. Cette diſcuſſion r'allume pluſtoſt les differends qu'elle ne les appaiſe. Ie diray ſeulement ce que j'ay le plus au cœur, qui eſt que ie me tiens mal-heureux de ne vous auoir plus auec moy, de ne vous voir plus, de viure ſans vous; & qu'ainſi que la mort que ie ſouffrirois pour vous me tiendroit lieu de la vie, la vie que ie paſſe ſans vous m'eſt vne mort. Ie ne recherche donc point pourquoy vous eſtes ſorty: mais ie me plains ſeulement de ce que vous n'eſtes pas encor reuenu. Ie veux bien demeurer d'accord que c'eſt moy qui ſuis coupable de voſtre retraitte de Clairuaux: que j'ay eſté trop auſtere enuers vn jeune homme delicat; & que ie n'ay pas aſſez eſpargné la tendreſſe de ſon naturel. Mais deſormais vous deuiendrez coupable auſſi bien que moy, ſi vous ne pardonnez pas à celuy qui vous demande pardon: ſi vous ne vous reconciliez pas auec celuy qui confeſſe ſa faute, & qui a bien pû commettre quelque indiſcretion en voſtre endroit, mais qui certainement n'a eſté pouſſé d'aucune mauuaiſe volonté. Que ſi cette indiſcretion dont j'ay pû vſer vous eſt ſuſpecte pour l'auenir, ſçachez que ie ne ſuis plus le meſme

que j'estois ; parce que ie croy aussi que vous ne serez plus le mesme que vous estiez. Vous me trouuerez changé comme vous, & vous embrasserez comme vostre frere & comme vostre compagnon, auec vne liberté & vne confiance toute entiere, celuy que vous craigniez auparauant comme vostre Maistre & vostre Superieur.

Mais soit que vous nous ayez quittez par ma faute, comme vous le croyez, & ie ne m'en excuse pas ; ou par la vostre, comme plusieurs le croyent, quoy que ie ne vous en accuse point : ou que ç'ait esté tout ensemble par la mienne & par la vostre, ce que ie croy plus vray-semblable : si apres cela vous refusez de retourner en cette Maison, il n'y aura plus que vous seul qui serez en faute, & dont la faute sera sans excuse. Voulez-vous n'y point tomber, reuenez. Si vous reconnoissez en auoir commis quelqu'vne, ie vous la pardonne ; & pardonnez-moy aussi de vostre costé celle que j'ay pû auoir commise. Autrement, ou vous vous traitterez vous-mesme auec trop d'indulgence, si vous reconnoissant coupable vous dissimulez vostre faute : ou vous me traitterez auec trop de dureté ; si vous ne croyez pas deuoir pardonner à celuy qui vous fait satisfaction. Ne craignez point que ie vous sois rigoureux & seuere lors que vous serez à Clairuaux, puis que ie me prosterne deuant vous lors que vous estes encore absent, & que ie suis attaché à vous par toutes les affections de mon cœur. Ie vous rends des tesmoignages d'humilité: Ie vous en promets de charité & d'amour, & vous aurez encore quelque crainte ? Venez mon tres-cher fils, auec vne pleine confiance : Venez, où l'humilité vous appelle, & où la charité vous attire. Asseurez-vous sur ces gages

que ie vous donne. Vous auez fuy vn homme qui estoit rude : reuenez à vn qui est doux. Ma seuerité a esté cause de vostre départ : que ma tendresse soit cause de vostre retour.

Nous apprenons par vne autre Lettre de nostre Saint, qu'il s'estoit tenu assez de temps en priere & en silence auant que d'escrire à son neueu. Et que cette autre Lettre est celle qu'il escrit à l'Abbé de saint Nicaise de Reims Benedictin, lequel il console dans l'affliction & le regret qu'il auoit, de ce que Drogon tres-saint Religieux de ce Monastere, & dont cét Abbé aimoit & honoroit la vertu, auoit quitté l'Abbaye de saint Nicaise, pour se retirer en celle de Pontigny de l'Ordre de Cisteaux, selon la discipline de l'Eglise, qui permet de passer d'vne Religion plus douce en vne plus austere & plus reformée. Et apres luy auoir allegué diuerses raisons pour le consoler, il se propose luy-mesme pour exemple, quoy que l'espece fust bien differente, puis que Robert au contraire de Drogon auoit passé contre les regles & l'esprit de l'Euangile, d'vne Religion tres-austere en vne qui l'estoit peu, & auoit ainsi tourné la teste en arriere : *Ie ne vous conseillerois pas fidellement,* dit-il à cét Abbé, *si en vous exhortant à la patience, ie n'auois moy-mesme suiuy ce conseil. Car l'vn des Religieux profez de Clairuaux, & qui me touche de parenté, ayant esté receu à Cluny contre mon gré, & y estant encor retenu, j'en ay de l'affliction & de la douleur : Mais ie me tiens en silence priant Dieu pour eux, afin qu'ils se portent à me rendre celuy qu'ils m'ont enleué ; & pour luy, afin qu'il se porte de luy-mesme à reuenir. Que s'ils ne le font,*

Epist. 321

Ibid. n. 31

ie les laisse à la vengeance du Iuge suprême, qui rendra justice à ceux qui souffrent injure.

Mais Dieu par l'esprit duquel ce grand Saint auoit escrit cette premiere Lettre, dont j'ay rapporté l'extrait cy-dessus, ne permit pas qu'vn fils qui estoit r'appellé auec tant de charité, regretté auec tant de douleur, & attendu auec tant de patience par son Pere, demeurast insensible dans sa faute, & aueuglé dans son erreur. Robert ayant consideré à loisir, combien la vie relaschée de Cluny estoit differente de celle de Clairuaux qui estoit toute penitente, & estant touché de la bonté de son oncle, eut regret de s'estre laissé tromper par des caresses & des flatteries. Saint Pierre aussi Abbé de Cluny, qui a tousiours eu vne profonde reuerence pour ce grand Saint, ne s'offença point de cette Lettre, quoy qu'elle ne soit douce qu'à l'égard de Robert, & qu'elle soit forte, voire terrible à l'égard de ceux de Cluny qui l'auoient surpris. Mais comme il estoit tres-sage, tres-moderé, & tres-vertueux, il reconnut sans doute qu'elle auoit esté escrite par l'Esprit de Dieu, & nous apprenons d'vne de ses Lettres à Saint Bernard, qu'il se porta non seulement à le satisfaire, en luy renuoyant Robert son neueu, mais à l'obliger mesme en luy enuoyant encore Pierre qui estoit aussi son parent, & vn nommé Garnier, auec quelques autres tous Religieux de Cluny, que le Saint aimoit particulierement, & qui desiroient de passer de l'Ordre de Cluny en celuy du Saint. Ainsi Robert reuint à Clairuaux, où il s'auança tellement dans la vertu, que saint Bernard l'establit depuis Abbé de la Maison-

Pet. Cluniac. l. 6. epist. 35.

Dieu, comme nous l'apprenons du Liure manuscrit des hommes illustres de l'Ordre de Cisteaux.

Le mesme Saint pousſé de la mesme charité, ayant sceu que Iean Abbé de Busay de son Ordre, auoit quitté son Abbaye sans congé pour se retirer dans vn desert, sur vn faux rapport qu'on luy auoit fait que le Saint auoit dessein de luy oster la conduitte de ce Monastere, il luy escriuit trois diuerses Lettres dont la derniere nous est restée, où ce vray Pere employe tous les mouuemens de l'affection paternelle, & toute l'eloquence du cœur pour luy persuader de reuenir. *C'est la troisiesme fois*, luy dit-il, *que ie jette la semence dans vostre terre. Ie prie Dieu qu'elle ne soit pas sterile, mais feconde; & qu'enfin elle nous comble de joye en vous faisant produire les fruits de vostre salut & de vostre obeïssance: Si vous m'escoutez, ou plustost si Dieu m'exauce, j'auray gaigné mon fils. Sinon, j'auray recours de nouueau à mes armes ordinaires, sçauoir les prieres & les larmes, non contre vous, mais pour vous. Ie vous ay pleuré & vous pleureray encore, & ie tireray des souſpirs du plus profond de mon sein, pour celuy que j'ay produit dans mon sein. On vous a dit que j'auois enuie de vous oster la conduitte de vostre Monastere. Mais ie vous puis asseurer, que c'est à quoy ie n'ay point pensé. Apres cela que vous reste-t'il sinon de vous repentir de vostre faute, de reuenir à vous-mesme, de reuenir à nous, & de vous accuser vous-mesme d'vne indiscrette credulité? Car si vn malheureux soupçon a esté capable de vous precipiter & de vous perdre, vne certitude absoluë ne sera-t'elle pas assez forte pour vous ramener &* *Epist.* 232.

pour vous sauuer? Il vous seroit honteux d'auoir pû estre trompé par la fausseté, & de ne pouuoir estre détrompé par la verité. Vous deuez vous esleuer vous-mesme contre cette seduction & cette erreur, puis que vous la voyez si clairement descouuerte. Mettez-vous en colere sur ce sujet, & ne pechez point, si vous voulez que Dieu ne soit point en colere contre vous. Car pour moy, la surprise qu'on vous a faite, me cause plustost de la pitié que de l'indignation. I'ay consideré que vous estes homme, & qu'ainsi que tous les hommes vous nauigez sur cette grande & vaste mer; où il est difficile de n'estre point battu des vents, ny agité des flots. Que si vous persistez dans vostre obstination (ce que Dieu ne vueille) ie ne vous jugeray point, luy seul sera vostre Iuge. Et cependant ie m'efforceray de vous attirer à nous, si ie puis par la misericorde & par l'esprit de douceur. Car vous sçauez que cette conduitte est celle qui m'est la plus ordinaire, & ie ne doute point qu'elle ne vous soit la plus agreable. Ie ne tireray point sur vous l'espée redoutable de l'excommunication & de l'anatheme, mais celle d'vne continuelle douleur qui a transpercé mon ame, que ie porte cachée dans mon sein comme vne mere affligée, & qui me fait offrir à Dieu pour vous de frequents gemissemens jusqu'à ce que vous reueniez. Que si l'impenitence & la dureté de vostre cœur resiste au trenchant & à la pointe de cette espée, dont les coups sont si doux & si fauorables, & s'il n'arriue point de jour heureux où vostre ame puisse dire; Ie me sens blessée d'amour, ie vous laisse à respondre de vous-mesme deuant Dieu. Car pour moy j'en seray deliuré par la verité, comme IESVS-CHRIST *dit dans l'Euangile, & encore par la charité. Mais helas*

Ioan. 8. 32.

helas que dis-je? Comment moy miserable, comment en puis-je estre deliuré, voyant mes entrailles respanduës par terre, & mon fils tombé d'vne cheute si mortelle? Quoy que tous mes efforts ne produisent aucun effet, ie ne donneray neantmoins ny relasche à mon affection, ny trefue à ma douleur, ny fin à mes larmes. Ie vous seray toute ma vie comme vn autre Samuel: & ie prie Dieu que vous ne me soyez pas vn autre Saül. Ie demanderay vostre retour, & à vous par mes Lettres, & à Dieu pour vous par mes prieres. Reuenez mon fils, reuenez auparauant que nous mourions, afin que nous estant aimez durant la vie, nous ne soyons pas separez l'vn de l'autre apres la mort.

Cette ardente charité de nostre Saint le fit encore escrire auec zele à vn jeune Ecclesiastique nommé Foulques, qui estoit seulement de sa connoissance, lequel apres auoir pris l'habit & fait profession de Chanoine Regulier de saint Augustin, l'auoit quittée par les persuasions du Doyen de Langres son oncle, homme seculier & fort attaché au monde, qui l'auoit retiré prés de soy & l'auoit fait Chanoine de Langres. La compassion qu'eut saint Bernard du malheur de ce jeune homme, luy fit escrire vne excellente Lettre pour l'exhorter à s'en retourner parmy les Chanoines Reguliers, & il luy dit d'abord ces paroles: *Lors que vous considererez ce qui est escrit, que la charité ne cherche point ses interests, vous reconnoistrez peut-estre qu'il n'y a point de presomption ny de temerité à executer ce qu'elle ordonne. C'est elle qui me pousse à vous faire cette remonstrance. Car elle est affligée de vostre infortune, quoy que vous ne le soyez pas vous-*

Epist. 2.

1. Cor. 13.

meſme. Elle ſent d'autant plus de douleur, que vous n'en reſſentez point, & elle plaint d'autant plus voſtre miſere, que vous eſtes miſerable ſans le connoiſtre. Elle deſire que vous ſentiez voſtre mal, afin que vous n'ayez plus de mal que vous ſentiez; & elle s'efforce de vous faire connoiſtre voſtre miſere, afin que vous ceſſiez d'eſtre miſerable. C'eſt vne bonne Mere qui aime tous ſes enfans, ſoit qu'elle les ſupporte dans leurs foibleſſes; ſoit qu'elle les exerce dans leur vertu; ſoit qu'elle les reprenne dans leurs fautes. Elle eſt douce lors qu'elle reprend: Elle eſt ſimple lors qu'elle flatte: Elle ſçait bleſſer auec tendreſſe, & careſſer ſans artifice. Elle conſerue la patience dans ſa colere, & l'humilité dans ſon indignation. C'eſt elle, qui eſtant la mere des hommes & des Anges, a mis la paix dans le Ciel & dans la terre.

Cette meſme charité enuers le prochain, laquelle *n'eſt point jalouſe* ſelon ſaint Paul, luy a fait aimer & ſeruir auec ſoin & auec zele tous les Ordres Religieux de ſon temps, les Benedictins, les Chartreux, les Chanoines Reguliers, les Religieuſes de Font-Evrauld, & les Religieux de Premonſtré, comme il le teſmoigne luy-meſme dans ſon Apologie & dans ſes Lettres, où l'on voit qu'il les a tous aſſiſtez de ſon conſeil & de ſon credit, & que par vne ſurabondance de charité deſ-intereſſée & vrayment Euangelique, il a meſme donné à quelques-vns d'eux des domaines & des terres, que des perſonnes riches luy auoient données pour ceux de ſon Ordre; comme s'il auoit eſté le pere commun de toutes les Congregations Regulieres qui fleuriſſoient alors dans l'Egliſe.

1. *Cor.* 13. 4.

Aux Religieux de Premonſtré. *V. le ch.* 8. *de ce Liure.*

C'eſt cette meſme vertu qui l'a porté à recommander tous leurs juſtes intereſts aux Souuerains Pontifes, & il le marque luy-meſme lors que recommandant au Pape Honoré II. la cauſe des Religieux de Dijon de l'Ordre de Cluny, il luy dit ces meſmes mots : *Il n'y a que Dieu qui ſçache auec quelle crainte ie vous eſcris : parce que c'eſt luy que ie crains en voſtre perſonne. Mais la charité qui domine dans l'Egliſe, & regne ſur les Papes meſmes me donne de la hardieſſe.* Epiſt. 14.

Et quant aux Religieux de ſon Ordre, on peut juger par ſa Lettre à Renauld Abbé de Foigny, combien il eſtoit embraſé de charité enuers eux & enuers tous ceux qui eſtoient ſous ſa conduite. Il auoit prié cét Abbé de ne luy plus eſcrire tout ce qui faiſoit peine à ſon eſprit dans ſa Superiorité, afin de ne les pas touſiours attriſter comme il faiſoit. Mais il luy mande par cette Lettre qu'il luy eſcriue tout deſormais, parce que cette retenuë l'attriſtoit encore dauantage. *Auparauant*, dit-il, *ie ne m'affligeois & ne craignois que pour ce que vous m'auiez fait ſçauoir par vos Lettres. Mais maintenant que vous ne me mandez rien de particulier, ie crains tout en general, & ie conçoy ſouuent vne triſteſſe veritable pour des choſes fauſſes. Certes lors que l'ame a receu vne fois les mouuemens & les impreſſions de la charité, elle n'eſt plus maiſtreſſe d'elle-meſme. Elle craint ſans ſçauoir les choſes. Elle s'attriſte ſans en auoir de ſujet. Elle ſe met plus en peine qu'elle ne veut, & dequoy elle voudroit bien n'eſtre point touchée. Elle s'attendrit de compaſſion malgré elle-meſme, & par vne violence qu'elle ſouffre.* Epiſt. 74.

CHAPITRE III.

SON excellente conduite auec ſes Amis ; où ſe voit vne idée de la parfaite amitié Chreſtienne & ſpirituelle.

APRES auoir veu comme ſaint Bernard a exercé ſa charité enuers le prochain, il eſt à propos de voir en ce lieu comme il s'eſt conduit enuers ſes amis. Car *la charité*, ſelon ce Pere, *eſt la mere des amitiez* ; c'eſt à dire la charité Catholique & generale qui n'aime que Dieu, en Dieu, & pour Dieu, eſt la ſource de cette charité particuliere, que l'on contracte auec les perſonnes, auec leſquelles la Prouidence & l'Eſprit de Dieu nous vniſſent plus eſtroittement qu'auec les autres. Ce qui fait que l'amitié eſt vn rehauſſement de la charité commune, & vne image de celle qui lie les trois perſonnes diuines enſemble; *laquelle* le meſme Saint appelle *la loy de la ſainte Trinité, la conſeruant dans vne vnité ſouueraine & ineffable :* quoy que cette charité en Dieu ne ſoit autre choſe que Dieu meſme, comme il dit au meſme endroit. C'eſt donc vne partie tres-importante & tres-agreable dans l'hiſtoire de la Vie de noſtre Saint, de reconnoiſtre comme il s'eſt conduit dans les deuoirs d'vne vertu que ſaint Auguſtin appelle *la joye & les delices de la vie humaine :* que l'Euangile nous apprend eſtre la marque & le caractere des vrais Diſciples de IESVS-CHRIST ; qui n'eſt exercée en ſa pureté que par les vrais Chreſtiens & par les Saints ; & qui en leur perſonne n'eſt pas vne vertu ſimplement humaine & moralle, mais toute diuine & toute

Epiſt. 11. ad Guigon. Prior. Carthuſ.

Ibid.

Auguſt. epiſt. 111. ad Probam.

Ioan. 13. 35. Aug. ep. 155. ad Martian. De vera amicitia.

ſacrée. Saint Bernard a dépeint luy-meſme dans ſes eſcrits toute ſa conduite en cette matiere, & quoy que pour abreger j'en aye recueilly peu d'exemples en ce Chapitre, j'eſpere neantmoins qu'il s'en trouuera aſſez pour en former vne idée de la parfaite amitié Chreſtienne & ſpirituelle.

De amore tam ſacro, tam diuturno dubitabimus? *Petr. Cluniac. epiſt. 313. ad Bernard.*

PREMIER POINCT.

Son eſtroite vnion & ſa grande tendreſſe pour ſes amis.

LE premier poinct qu'on y peut conſiderer, eſt l'vnion eſtroite qu'il contractoit auec ſes amis, & la tendreſſe de ſon amitié, toute pareille à celle de ſaint Auguſtin. En voicy les preuues les plus ſignalées. Ayant à recommander deux Religieux, ſes amis intimes, à Aimery Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine ſous le Pape Honoré II. il luy dit: *Iuſques à preſent ie vous ay eſcrit pour pluſieurs & par pluſieurs: mais en cette rencontre, au lieu que vous receuriez vne Lettre de ma part, vous me verrez preſent deuant vous. Car en deux perſonnes vous en verrez trois, ces deux ne pouuant eſtre ſans moy, puis que ie vis & me repoſe dans leur cœur plus ſeurement & plus agreablement que ie ne vis en moy-meſme. Que ſi quelqu'vn prend ce que ie dis pour vne illuſion & pour vn menſonge, il faut qu'il n'ait jamais ſenty la force de l'amitié: qu'il ignore la puiſſance de la charité; & qu'il ne croye pas qu'vne grande multitude de fidelles n'auoit qu'vn cœur & qu'vne ame. Qui voit donc ces deux Religieux me voit auſſi; & lors qu'ils parlent, ie parle auec eux, mais par leurs langues. I'auouë que ie ſuis ab-* *Epiſt. 53.*

ſent de corps : mais c'eſt la moindre partie de moy-meſme. Et puis que celuy qui n'a veu que mon viſage peut aſſeurer ſelon la verité & en conſcience qu'il m'a veu, quoy qu'il n'ait veu qu'vne partie & qu'vne petite partie de moy: combien puis-je dire auec plus de verité, que dans mon abſence corporelle ie ne laiſſe pas d'eſtre preſent où ie ſens qu'eſt ma volonté, mon eſprit, & mon amour, qui eſt la principale & la plus noble partie de moy-meſme ? Sçachez donc, qu'encore que nous ſoyons trois, ces trois ne ſont qu'vn : non en ſainteté, car ie leur ſuis inferieur en ce poinct, mais en vne conformité parfaite de volontez, & en vne ſouueraine vnion de cœurs. Et pourquoy le nœud de l'amitié ſainte ne formeroit-il pas cette vnité de trois diuerſes perſonnes en vn meſme eſprit, puis que la conjonction corporelle fait que deux perſonnes ne ſont qu'vne chair ?

Eſcriuant à ſaint Pierre Abbé de Cluny ſon amy particulier, & l'vn des plus illuſtres & des plus ſçauans hommes de ce ſiecle, il luy dit : *Il y a deſia long-temps que mon ame eſt attachée à la voſtre, & que l'égalité de l'amitié a fait de deux perſonnes inégales deux amis égaux. Car ma baſſeſſe auroit-elle pû approcher de voſtre éleuation, ſi voſtre modeſtie n'auoit abbaiſſé cette haute eminence de voſtre merite & de voſtre autorité ? Mais depuis cette heure ma petiteſſe & voſtre grandeur ſe ſont tellement meſlées enſemble, que ie ne puis plus eſtre petit ſans vous, ny vous grand ſans moy.* Epiſt. 352.

Et Guillaume Abbé de ſaint Thierry, Auteur du premier Liure de ſa Vie, qui a eſté le cœur de ce Saint, l'ayant voulu comme picquer d'honneur ſur le poinct d'amitié, en luy repro-

chant doucement que son affection ne respondoit pas à la sienne, & qu'elle estoit beaucoup moindre, le Saint luy fait cette sage, humble, & genereuse response: *S'il n'y a que l'esprit de l'homme qui sçache ce qui est en luy, & si l'homme ne voit que le seul visage, au lieu que Dieu voit le cœur, j'admire, & ne puis cesser d'admirer, comment vous auez pû tellement peser & discerner tous les mouuemens de nostre amitié mutuelle, que vous ayez pû prononcer vn jugement asseuré touchant l'estat & la mesure de l'vn & de l'autre. C'est vne erreur naturelle de l'esprit humain, non seulement de prendre le bien pour le mal, & le mal pour le bien, le vray pour le faux, & au contraire; mais aussi de prendre les choses asseurées pour douteuses, & les douteuses pour asseurées. Ce que vous dites, que vous m'aimez plus que ie ne vous aime, est peut-estre vray: mais il est certain que vous ne le sçauez pas certainement. Et quelle preuue en auez-vous? Est-ce à cause que ceux qui passent de chez vous icy, & d'icy chez vous, ne vous apportent de ma part aucun gage de mon souuenir & de mon affection, comme vous le tesmoignez par vostre Lettre? Mais quelle marque d'amitié pouuez-vous desirer de moy? Estes-vous faſché de ce que ie n'ay pas fait vne seule response à toutes vos Lettres? Mais comment aurois-je pû croire que la solidité de vostre sagesse pûst prendre plaisir à des discours aussi peu solides que sont les miens? Ie sçauois d'ailleurs que l'Apostre saint Iean a dit: Ne nous aimons pas de parole & de la langue, mais par actions & en verité. Et ay-je jamais pû agir pour vostre seruice sans que ie l'aye fait? Seigneur qui penetrez le secret de nos pensées: Vnique Soleil de justice qui esclairez les cœurs dif-*

Epist. 85.

1. Ioan. 3. 18.

ferens de vos seruiteurs par vos differentes graces, qui sont les rayons de vostre lumiere : Vous sçauez que j'aime cet Abbé par vostre don, & pour son merite, & ie sens l'amour que j'ay pour luy : mais si on demande combien ie l'aime, c'est ce que vous sçauez, & ce que j'ignore. Puis que c'est vous, Seigneur, de qui nous auons receu le don de nostre amitié, vous connoissez combien vous luy auez donné de charité pour moy, & à moy pour luy. Comment donc l'vn de nous deux, à qui vous n'auez point reuelé ce secret caché, ose-t'il dire, I'aime plus que l'on ne m'aime : si ce n'est peut-estre qu'il voye desia sa lumiere dans vostre lumiere, c'est à dire, qu'il voye dans la lumiere de vostre verité, combien il est embrasé du feu de la charité. Mais quant à moy, Seigneur, ie me contente pour cette heure de voir mes tenebres dans vostre lumiere, jusqu'à ce que vous veniez visiter ceux qui sont enseuelis dans les ombres de la mort, que vous descouuriez les pensées des cœurs, que ce qui est caché dans la nuict paroisse au jour, & que les tenebres estant dissipees, l'on ne voye plus que la lumiere dans vostre lumiere. Ie sens bien que j'aime cet amy que vous m'auez donné : mais ie ne voy pas encore dans vostre lumiere si ie l'aime assez, Car ie ne sçay si ie suis desia paruenu jusqu'à ce comble d'amour de donner sa vie pour ses amis. O Seigneur qui allumez la lampe qui m'esclaire, & me fait desja voir & abhorrer mes tenebres, illuminez encore s'il vous plaist mes tenebres mesmes, afin que ie voye en moy la charité ordonnee selon vos regles, & que ie connoisse & aime les choses qu'on doit aimer, selon la mesure, & pour la fin qu'on les doit aimer, sans que it vueille estre aimé qu'en vous, & autant seulement que ie le dois estre. Car ie serois bien malheureux,

& c'eſt le ſujet de mon apprehenſion, ſi j'eſtois aimé de luy plus que ie ne le merite, ou ſi ie ne l'aimois pas autant qu'il eſt digne d'eſtre aimé de moy. Que ſi ceux qui ont plus de bonté doiuent eſtre plus aimez, & s'il eſt indubitable, comme il l'eſt, que ceux qui ont plus d'amour ont plus de bonté, que dois-je faire ſinon confeſſer qu'il a plus d'amour pour moy, que moy pour luy, eſtant aſſeuré qu'il a plus de bonté que moy; & auoüer en meſme temps que ie l'aime moins que ie ne dois, parce que ie n'ay pas encore receu de vous la grace qui m'eſt neceſſaire pour pouuoir l'aimer autant que ie le dois?

II. POINCT.

Son extréme reconnoiſſance des bons offices qu'il receuoit de ſes amis.

QVE ſi l'on deſire de voir quelle eſtoit la nobleſſe de ſon cœur, & la generoſité de ſes reſſentimens touchant les faueurs & les aſſiſtances qu'il receuoit de ſes amis, il ne faut qu'eſcouter ce qu'il eſcrit ſur ce ſujet parlant de ſoy-meſme. Ayant receu quelques ſeruices de Leonie Abbé de ſaint Bertin ſon amy, il luy mande ce qui ſuit: *Ie n'oublieray jamais les bien-faits, que mes freres & moy receuons de vous, & dont vous prenez plaiſir de nous combler de jour en jour auec vne main auſſi liberale, qu'vne volonté affectionnee, & vn viſage gay & ſerain. Mais ſuffit-il que ie ne les oublie point, ſi en meſme temps ie ne les reconnois pas; & le ſouuenir que j'en ay, m'excuſera-t'il de l'ingratitude? Nullement. Au contraire; il m'en accuſera, & m'en rendra plus coupable. Mais graces à Dieu, ie n'ay pas teſmoigné juſqu'à preſent à mes amis, que les bons offices que j'ay* *Epiſt. 324.*

receus d'eux se soient effacez de ma memoire & de mon cœur. Si toutefois ie n'ay rien que ie vous puisse rendre pour tout ce que j'ay receu de vous, j'ose vous dire, quoy qu'vn peu trop hardiment, que Dieu vous le rendra pour moy. Ainsi ie suis liberal du bien d'autruy, parce que ie suis dans la pauureté & dans l'indigence. Celuy qui connoist la profondeur de l'esprit de l'homme, sçait l'affection que j'ay pour l'honneur de vostre Eglise, & pour la beauté de la Maison du Seigneur qui est chez vous. Et ie ne crains pas de dire la verité en ce poinct. Il est vray que j'aime ceux qui m'aiment : mais pour cela ie ne suis pas justifié, puis que les Payens font la mesme chose. Ie ne me tiens pas fort loüable d'aimer ceux qui m'aiment : mais si ie ne les aimois pas, ie meriterois d'estre traitté comme vn scelerat. Ie vous ay aimé auant que vous nous euſſiez tant obligez ; comment donc ne vous aimerois-je pas apres tant d'obligations? Et si j'ay deu vous honorer auant que vous estre si redeuable, quelle injustice commettrois-je si ie ne vous honorois pas apres tant de graces & tant de faueurs? Ie vous aimeray tousiours en nostre Seigneur, mes tres-chers freres : Ie seray tousiours prest de vous seruir en celuy dont vous estes seruiteurs ; & j'honoreray tousiours IESVS-CHRIST *en vous, comme le Chef en ses membres.*

Et ayant sceu que Hugues Comte de Champagne, qui auoit esté l'vn des premiers bien-facteurs de l'Abbaye de Clairuaux, & estoit oncle du grand Comte Thibauld de Champagne, amy particulier de nostre Saint, s'estoit fait Religieux de cette Religion si genereuse, & alors si pure & si sainte des Cheualiers du Temple de Ierusalem, comme il paroist par les grands

Sugger. Vita Ludou. Craſſ.

eloges que saint Bernard en a faits, il luy escriuit cette Lettre : *Si c'est pour Dieu que vous vous estes fait Cheualier de Comte, & pauure de riche que vous estiez, il est bien juste que nous nous en resjoüissions auec vous, & que nous benissions Dieu dans cét heureux changement, sçachant que c'est vn coup de la droitte du Tres-haut. Mais j'auouë que ie ne puis supporter sans beaucoup de peine, de ce que par ie ne sçay quel jugement de Dieu, nous sommes priuez de vostre presence qui nous est si agreable, & ne pouuons pas mesme voir quelquefois vne personne que nous desirerions, si cela se pouuoit, de voir tousiours. Car enfin pouuons-nous oublier cette amitié si ancienne, & tout le bien que vous auez fait à nostre Maison par vne si grande & si charitable liberalité? Ie souhaitte de tout mon cœur, que Dieu pour l'amour duquel vous l'auez fait, ne l'oublie jamais. Car pour nous, n'estant nullement ingrats, nous conseruerons autant qu'il nous est possible le souuenir de cette abondance de charité que vous auez exercée en nostre endroit; & nous vous le tesmoignerions par des actions & par des effets, si nous en auions le moyen & la liberté. O que nous vous eussions rendu seruice de bon cœur pour vostre corps & pour vostre ame, si nous nous estions rencontrez au lieu où vous estes. Mais puis que nous ne pouuons joüir de vostre presence, tout ce que nous pouuons faire en vostre absence, est de prier sans cesse pour vous.* *Epist. 31.*

III. POINCT.

Comme il entretenoit le commerce de l'amitié auec ses amis absens.

QVANT à la maniere dont il entretenoit l'vnion de l'amitié en l'absence de ses

amis, en voicy quelques exemples. Eskile Archeuesque de Londes, Primat & Legat du Saint Siege Apostolique en Dannemarc & en Suede, & Regent de ces deux Royaumes, ayant tesmoigné au Saint l'extreme reuerence qu'il luy portoit, jusqu'à quitter son païs & trauerser six ou sept cent lieuës pour le venir voir à Clairuaux, & continuant tousiours depuis son retour à luy donner des preuues de son affection & de son respect, tant par ses Lettres que par l'establissement qu'il procura de quelques Monasteres de cét Ordre; le Saint luy tesmoigna aussi par les siennes son extreme ressentiment, & luy dit: *Pleust à Dieu que ie peusse vous parler, au lieu de vous escrire sur le sujet que vous sçauez. Ie suis asseuré que la parole viuante vous satisferoit plus que celle qui n'est que peinte, & que la langue auroit plus de force que l'escriture. Mes yeux vous confirmeroient mes discours, & vous verriez plus mon affection & mes mouuemens sur mon visage, que dans cette Lettre. Mais puis que ie ne sçaurois sortir d'icy pour vous aller voir, ie me sers de l'inuention que les hommes ont trouuée pour suppléer au defaut de la presence, en s'escriuant l'vn à l'autre. Quant à cette parole secrette qui a embrasé tout vostre cœur,* (c'estoit le dessein qu'auoit ce grand Prelat, de quitter le gouuernement spirituel & temporel de ces deux Royaumes pour se faire Religieux à Clairuaux, ce qu'il fit apres la mort du Saint) *le Religieux que ie vous enuoye vous en dira mon sentiment. I'ay mis mes paroles dans sa bouche, & vous l'escouterez en cette affaire comme moy-mesme. Mais, helas! il faut que ie finisse. On me tire & on m'arrache par force de dessus ce papier: On ne me*

Vide Vit. S. Bern. lib. 4. n. 25.

Epist. 314.

En l'an 1173 il y vescut quatre ans, & y mourut en 1182. *V. Saxon. Gram. Hist. Danicæ lib. 14. Crantzium lib. 6. Dan. c. 41.* Il auoit esté Archeuesque 41. an. Absalon fut esleu Arche-

permet pas de vous entretenir dauantage. Vne troupe de personnes qui m'assiegent pour me parler d'affaires, me presse de conclure auec vous, & fait que ie romps plustost cette Lettre, que ie ne l'acheue. Mais s'ils font que ie vous escris peu de lignes, ils ne peuuent pas faire neantmoins que ie vous aime peu. Ils m'ostent la plume de la main, mais non pas l'affection du cœur : celle-cy est tousiours auec vous, parce qu'elle est tousiours libre & maistresse d'elle-mesme.

uesque apres luy. *Vide Petr. Cellenſ. lib. 7. epiſt. 18. & lib. 8. epiſt. 1. 19. & 20.*

Il declare en vn autre endroit qu'il est en colere contre ses grandes & continuelles occupations, à cause qu'elles l'empeschoient d'escrire selon l'estenduë de sa charité à vn tres-pieux Chanoine Regulier de Saint Augustin, nommé Oger. Mais quelque desir qu'il luy tesmoignast alors de s'entretenir auec luy par le commerce des Lettres, l'amour qu'il auoit pour le silence, pour la meditation & pour la priere, comme nous verrons en son lieu, luy fit escrire depuis au mesme Oger vne Lettre excellente & tres-remarquable, où il enseigne, que les personnes consacrées à Dieu doiuent plus luy parler de leurs amis en le priant pour eux, que se parler entre eux par escrit : *La breueté de vostre Lettre,* luy dit-il, *a donné lieu à la breueté de celle-cy. Et veritablement que sert-il d'entretenir les vrayes, & , comme vous dites fort bien, les eternelles amitiez par des paroles vaines & passageres : puis qu'aussi-bien ny vous ny moy ne sçaurions tesmoigner par tous nos discours autant d'affection l'vn pour l'autre, que nous en ressentons dans le cœur ? Ioint que nous nous donnons beaucoup de peine à nous escrire, & à faire porter nos Lettres, au lieu que nous n'en auons point à nous aimer. Ces-*

Epiſt. 90.

ſons donc de faire ce qui ne ſe peut faire ſans trauail; & faiſons ſouuent deuant Dieu ce qui nous donne d'autant moins de peine, que nous le faiſons auec plus de ſoin & plus d'application. Que nos eſprits ceſſent de dicter, nos bouches de parler enſemble, nos mains d'eſcrire, nos meſſagers de faire tant de voyages: mais que nos cœurs ne ceſſent point jour & nuict de mediter en la loy de Dieu, laquelle n'eſt que charité, & qu'amour. Nous deuons trauailler à cette affaire, puis que nous ne ſçaurions trouuer de repos que dans ce trauail, & que plus on s'y occupe auec ſoin, plus on demeure deſ-occupé de tous ſoins. Aimons, & ſoyons aimez: l'vn pour noſtre auantage, & l'autre pour celuy de nos amis. Car nous nous repoſons ſur nos amis, & eux ſur nous. Or aimer en Dieu, c'eſt auoir de la charité: & deſirer d'eſtre aimé pour Dieu, c'eſt ſeruir à la charité. Cette ſage conduite du Saint peut apprendre de quelle ſorte on ſe doit conduire dans le commerce des Lettres, & en retrancher la ſuperfluité, comme eſtant vne ſource de diſtractions qui diſſipent l'eſprit, au lieu qu'il doit demeurer recueilly en Dieu.

IV. POINCT.

Son affection & ſon zele pour aſſiſter ſes amis.

AV reſte l'affection & le zele auec lequel il a ſeruy ſes amis eſt preſque incroyable. Il eſcrit au Pape Innocent II. *Qu'il ne deſire pas poſſeder tout ſeul la faueur qu'il a trouuée prés de luy, mais la partager auec ſes amis; parce qu'il ne craint point qu'elle ne ſuffiſe pas pour luy & pour eux, ſçachant qu'elle eſt grande; & que la part qu'il en fera à pluſieurs n'empeſchera pas qu'il ne la*

Epiſt. 330.

poſſede encore toute : qu'il l'a receuë gratuitement, & qu'il la veut donner de meſme, & que la liberalité que le Saint Pere a exercée enuers luy, le rend liberal du bien de ſa Sainteté. Et en vne autre au meſme Pape, il luy dit : *Ie vous eſcris tres-ſouuent, quoy que ie ne ſois qu'vn vermiſſeau tres-abject ; & ce ſont les prieres de mes amis qui me donnent cette hardieſſe. I'auoüe que ie ſuis hardy, mais ie ne ſuis pas menteur. Ie ſupplie voſtre Sainteté de croire, que ie ne luy ay eſcrit rien de faux en toutes mes Lettres. Ie veux obeïr à mes amis : mais non pour me donner la mort à moy-meſme. Car ie ſçay que la bouche qui ment fait mourir l'ame. Ainſi ie deſ-auoüe le menſonge : mais j'auoüe & n'excuſe point l'importunité que ie vous donne ; & pourueu que vous me la pardonniez, ie ne crains point pour le reſte.* Epiſt. 215. Sap. 1.

Et parce qu'il ſceut que le Pape ſe tenoit importuné des Lettres qu'il luy eſcriuoit, il s'en excuſe, en luy diſant, *Que c'eſtoit ſa bonté qui luy auoit donné cette hardieſſe, & de plus, que la charité qu'il deuoit auoir pour ſes amis l'y auoit engagé.* Epiſt. 218.

Mais le Pape Innocent II. eſtant mort la meſme année, & apres Celeſtin II. & Lucie qui ne veſcurent que quelques mois, Bernard de Piſe, Abbé du Monaſtere des Trois-fontaines prés de Rome, qui auoit eſté diſciple de ſaint Bernard à Clairuaux, ayant eſté eſleu Pape en 1145. ſous le nom d'Eugene III. ce Saint commença à luy eſcrire pour ſes amis, comme il auoit fait aux autres Souuerains Pontifes, ne pouuant pas ſouffrir que les droits ſacrez de l'amitié fuſſent violez par ſon ſilence. Voicy comme il parle à ſa Sainteté : *Ie ne vous auois point eſcrit depuis* Epiſt. 237.

En 1143. Celeſtin II. ne tint le Siege que cinq mois, & Lucie onze mois.

voſtre promotion au Souuerain Pontificat ; & j'attendois que quelqu'vn de mes enfans me vinſt voir de voſtre part, pour adoucir la douleur de Pere que ie reſſens, & me conſoler en me diſant comme au
Geneſ. 45. 26. *Patriarche Iacob : Que mon fils Ioſeph eſt viuant, & qu'il domine dans toute la terre d'Egipte. Ie remettois à vous eſcrire lors que vous m'auriez preuenu par voſtre benediction & par vos Lettres. Et vous deuez prendre celle-cy pour vne Lettre de neceſſité, & non pas de volonté ; & qui a eſté tirée & comme arrachée de moy par les prieres de mes amis, à qui ie ne puis refuſer le peu de vie qui me reſte pour les ſeruir.* Et dans la Lettre ſuiuante il luy
Epiſt. 238. dit : *Ie ſuis importun, mais excuſable. Car l'Apoſtolat d'Eugene eſt mon excuſe. On dit que ce n'eſt pas vous qui eſtes Pape, mais moy ; & ceux qui ont des affaires en voſtre Cour me viennent trouuer en foule. Parmy cette grande multitude d'amis que Dieu m'a donnez, il y en a pluſieurs, à qui ie ne puis refuſer ma recommandation, non ſeulement ſans ſcandale, mais non pas meſme ſans peché & ſans offenſe.*

V. POINCT.

Qu'il a touſiours ſouſmis l'amitié à la verité & à la iuſtice.

MAIS ce qui rendoit ce Saint ſi genereux & ſi libre à ſouſtenir la cauſe & les intereſts de ſes amis, eſtoit que ſon affection pour eux n'eſtoit point aueugle, comme eſt d'ordi-
De Gradib. humil. c. 4. n. 14. naire *le jugement de l'amour.* C'eſt ainſi qu'il l'appelle quand il dit : *Que Dauid rendoit vn jugement d'amour touchant ſon fils parricide, lors qu'il*
2. Reg. 18. *cria qu'on eſpargnaſt Abſalon.* Il adjouſte en ſuitte

au

au meſme lieu : *qu'il eſt ordonné par les loix humaines, & obſerué dans les cauſes Eccleſiaſtiques & ſeculieres, que les amis particuliers ne doiuent point eſtre Iuges, de peur qu'ils ne trompent, ou ne ſoient trompez par leur amitié.* Mais ce Saint, dont la charité eſtoit tres-pure, tres-ſage, & tres-eſclairée, pouuoit eſtre pris pour Iuge auſſi-bien en la cauſe de ſes plus intimes amis, que de ceux qui luy eſtoient inconnus. Car il vouloit que l'amitié fuſt touſiours ſouſmiſe à la verité & à la raiſon. C'eſt pourquoy recommandant vne affaire des Religieux de Dijon à Aimery Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine, il luy mande : *Ie deſire que mon amitié pour eux ne leur ſoit pas inutile enuers vous : mais ſans bleſſer neantmoins la juſtice en quoy que ce ſoit, n'eſtant pas permis de regarder ſeulement noſtre amy contre elle.* *Epiſt. 15.*

Auſſi eſtoit-il le premier à aduertir ſes amis de leur deuoir, ſe reglant ſur l'exemple de Dieu meſme ; *qui*, ſelon l'Eſcriture, comme il a remarqué ſur les Cantiques, *reprend & chaſtie ceux qu'il aime : qui a vn Zele de jalouſie & d'amour* pour la correction de leurs fautes : qui declare aux meſchans *qu'il a retiré de deſſus eux ce Zele de jalouſie, parce qu'en meſme temps il a retiré ſon amour de deſſus eux, & ne les jugeant pas dignes d'eſtre aimez de luy, il les juge indignes d'eſtre chaſtiez de luy : qui les menace de ne ſe mettre plus en colere contre eux, de les traitter auec douceur & auec miſericorde ; afin qu'ils n'apprennent point à viure ſelon la juſtice, exerçant ainſi ſur ces pecheurs vne douceur plus rude & plus redoutable que toutes ſes ſeueritez & ſes chaſtimens, & n'eſtant ja-* *Serm. 42. in Cant. n. 4.* *Apoc. 3.* *Ezech. 16.* *Ibid.* *Iſai. 26.*

mais ſi en colere contre eux que lors qu'il ne leur teſmoigne plus ſa colere. Ce Saint a imité parfaitement cette adorable conduitte de Dieu enuers ſes amis, & comme il regardoit auec le meſme œil & la meſme lumiere leurs defauts que ceux des autres, il ſe croyoit obligé par la charité particuliere qu'il auoit pour eux, de les leur repreſenter plus librement & plus fortement qu'il n'euſt fait aux autres. C'eſt ce qui luy fait proteſter ſouuent, qu'il ne ſçait point les flatter, comme lors qu'il eſcrit à Hugues Abbé de Farſe en Italie celebre Docteur, *Qu'entre des amis il ne doit point y auoir de timide flatterie, parce qu'elle eſt pernicieuſe*; & au Senat & au peuple Romain qui s'eſtoient reuoltez contre le Pape Eugene III. & l'auoient obligé d'abandonner Rome: *Qu'il leur parloit non comme vn ennemy qui deſchire, mais comme vn amy qui reprend; & que la vraye amitié vſe quelquefois de reprehenſions & de remonſtrances, mais jamais de flatterie:* & à Brunon eſleu Archeueſque de Cologne: *Qu'on pouuoit l'eſtimer rude, parce qu'au lieu de le flatter, il luy donnoit des ſujets de crainte, & luy ſouhaittoit comme à ſon amy le commencement de la ſageſſe: mais qu'il demandoit à Dieu la grace de ſeruir touſiours ſes amis de cette ſorte, c'eſt à dire en les effrayant pour leur ſalut, & non en les flattant pour leur perte & leur ruïne.*

Epiſt. 35.

Ep. 242. n. 5.

Epiſt. 9.

Le meſme priuilege de l'amitié que ce Saint auoit pour Suger Abbé de Saint Denis, l'vn des plus ſages Miniſtres d'Eſtat qui ait jamais eſté en France, le porta à luy eſcrire auec vne liberté extraordinaire, & qui eſtoit proportionnée à la charité extraordinaire qu'il auoit pour luy.

Cét Abbé auoit veſcu juſqu'alors dans vn tel faſte & vne telle pompe de grand Seigneur, quoy qu'il fuſt Religieux, qu'il y a grande apparence que c'eſt luy que noſtre Saint auoit voulu marquer, lors qu'il ſe plaint dans ſon Apologie, d'vn Abbé qui auoit d'ordinaire *ſoixante cheuaux à ſa ſuitte*; & de plus il attiroit toute la Cour dans l'Abbaye de Saint Denis, qui eſtoit deuenuë vn Palais & vn ſecond Louure. Mais il arriua ſoudain par vn miracle qui ſurprit toute la France, que la grace de Dieu changea le cœur de cét Abbé ſi celebre, & couronna ſa grande prudence politique par vne ſageſſe & vne pieté vrayment Chreſtienne. Il embraſſa vne vie toute religieuſe & toute modeſte, bannit toute la Cour de ſon Abbaye, y reſtablit l'auſterité, le ſilence, & la diſcipline reguliere. Et auſſi-toſt qu'il eut edifié toute l'Egliſe par vn ſi heureux changement, le Saint qui auoit *condamné auec hardieſſe ſon luxe & ſon faſte*, comme il dit luy-meſme, luy eſcriuit, & il le loüe d'abord auec des paroles tres-obligeantes, de ce qu'il auoit renoncé à ſa vanité paſſée, & reformé ſon Abbaye. Il luy dit, *Qu'il ne deuoit point auoir peine des louanges qu'il luy donnoit, parce qu'elles procedoient de la charité, & ne paſſoient point les bornes de la verité; & qu'il n'eſtoit pas raiſonnable, qu'apres qu'il auoit declamé publiquement contre le mal & l'abus, il ne rendiſt pas vn teſmoignage public au bien qui auoit ſuccedé au mal.* Et neantmoins il ne luy pût diſſimuler comme à ſon amy, que l'Egliſe auoit eſté ſcandaliſée & offenſée de ſa premiere conduitte toute mondaine : *que ſes flatteurs qui le louoient ſans ceſſe, l'auoient expoſé*

Apolog. c. 10.

Epiſt. 78. ad Suger. n. 4.

Ibid. n. 1.

Ibid. n. 4.

Ibid. n. 7.

Ibid. n. 6.

Ibid. n. 7.

Ibid. n. 9.

au mespris de toutes les personnes vertueuses, & l'auoient rendu la fable du monde dans toute la Chrestienté : qu'il s'estoit eſleué en ce temps deux nouueaux & execrables abus dans l'Egliſe, & que le faſte & l'inſolence de ſa premiere vie auoit eſté l'vn de ces deux abus, lequel Dieu par ſa grace auoit deſia fait ceſſer; & qu'il en reſtoit encore vn ſecond, qui eſtoit qu'vn Eccleſiaſtique, Diacre & Archidiacre de Paris, exerçoit dans la Cour vne charge toute militaire, (ſçauoir celle de grand Seneſchal, qui eſtoit en ce temps-là le premier Office de la Couronne, & dont l'autorité n'eſtoit pas moins grande, qu'a eſté depuis celle de Conneſtable, & de Grand-Maiſtre de la Maiſon du Roy.) Et quoy que ſaint Bernard ſceuſt que ce Seigneur eſtoit amy particulier de l'Abbé Suger, il ne laiſſa pas de reprendre cét abus auec des paroles foudroyantes, comme nous verrons en ſon lieu, & apres l'auoir fait, il dit à Suger : *I'auois deſſein d'exaggerer plus fortement & plus amplement cet excés ſi ſcandaleux, & peut-eſtre que ie le deuois faire : mais j'euſſe rendu ma Lettre trop longue, & de plus j'ay voulu eſpargner cette perſonne de peur de vous offenſer; parce qu'on m'a dit qu'il y a long-temps que vous eſtes lié auec luy d'vne amitié tres-particuliere. Mais ie ne voudrois pas que vous euſſiez vn amy contre la verité. Si toutefois vous continuez de l'aimer, monſtrez-luy que vous luy eſtes vray amy; & trauaillez afin qu'il ſoit amy de la verité comme vous. Les amitiez ne ſont veritables que lors qu'elles ſont vnies par le lien de la verité.*

Ibid. n. 10.

C'eſtoit Eſtienne de Garlãde qui eut cette charge apres la mort de ſes deux freres, qui l'auoient poſſedée ſucceſſiuemẽt.

Ibid. n. 10. & 11.

Ibid. n. 13.

Il marque encore la meſme regle d'vne amitié veritable dans vne Lettre qu'il eſcrit à Guy

du Chastel Cardinal, grand personnage, qui fut depuis le Pape Celestin II. successeur d'Innocent II. sur ce que ce Cardinal ayant esté disciple de Pierre Abailard, le Saint craignoit qu'il ne fauorisast cét Auteur, dont les heresies auoient esté condamnées aux Conciles de Soissons & de Reims. Voicy ses paroles : *Ie ferois tort à vostre sagesse si ie croyois que vous aimassiez quelqu'vn jusqu'à aimer aussi ses erreurs. Car quiconque en aime vn autre en cette maniere, ne sçait pas encore comme il doit l'aimer, cet amour estant terrestre, sensuel, diabolique, & aussi pernicieux à celuy qui aime qu'à celuy qui est aimé. Ie n'accuse point Pierre Abailard deuant le Pere de tous les fidelles. Il a son accusateur qui est son Liure. Il parle de la Trinité comme Arius, de la Grace comme Pelage, & de la personne de* IESVS-CHRIST *comme Nestorius. Ie n'aurois pas l'estime que ie dois auoir de vostre equité, si j'employois beaucoup de discours pour vous prier de ne preferer personne à* IESVS-CHRIST, *en la cause de* IESVS-CHRIST. *Epist. 192.*

CHAPITRE IV.

De son humilité.

SAINT Bernard dit en vn endroit : *Que c'est vne grande & rare vertu de faire de grandes choses, & de ne sçauoir pas qu'on est grand, ny de ne reconnoistre pas sa saintete lors qu'elle esbloüit les yeux de tous : Et qu'il ne juge rien de si admirable dans toutes les vertus & dans les miracles, que de paroistre admirable dans le monde, & s'estimer vil & abject : que celuy-là est veritablement seruiteur fidelle lors que la gloire de Dieu venant* *Serm. 13. in Cant. n. 3.*

du Ciel, & paſſant par luy, il ne ſouffre point qu'il en demeure rien dans ſes mains, & ne ſe glorifie point de l'honneur qu'il a de ſeruir comme d'inſtrument & d'organe à la puiſſance diuine. Ie penſe qu'on auoüera qu'il eſt difficile de trouuer vn Saint qui ait eſté vn plus rare exemple de cette humilité ſi eminente & ſi rare que ce Saint luy-meſme, puis que ſa vie a eſté l'vne des plus eſclattantes qui ait paru dans l'Egliſe : que les Princes, les Rois, les Empereurs, les Eueſques, les Cardinaux & les Papes ſe ſont humiliez deuant luy lors qu'il s'humilioit deuant eux ; & que tous les grands Saints & tous les grands perſonnages de ſon ſiecle l'ont obligé par les hautes loüanges qu'ils luy ont données, de chercher, comme S. Auguſtin a fait auant luy, toutes les addreſſes & les inuentions ſaintes, que la plus ingenieuſe modeſtie puiſſe trouuer, pour ſe defendre de cette ſubtile vapeur de la vanité, qui s'eſleue des loüanges & des vertus meſmes.

Le pieux & ſage Guigues, cinquieſme General des Chartreux, & comme ſecond fondateur de ce tres-ſaint Ordre, ayant oüy parler des vertus de noſtre Saint à vn homme de pieté, qui l'auoit veu à Clairuaux, luy eſcriuit en ſon nom & au nom de tous les Chartreux de ſon Monaſtere, vne Lettre toute pleine d'affection & de loüanges, deſirant de contracter vne eſtroite vnion auec ſaint Bernard, qui ſe tint honoré de ce teſmoignage, que des perſonnes ſi ſaintes luy auoient rendu de leur amitié, & il les en remercia par vne excellente Lettre, où il traitte auec vne lumiere & vne ſublimité admirable de la loy & des effets du vray &

ſincere amour, qui eſt la charité; & à la fin de ſa Lettre, pour reſpondre aux loüanges qu'ils luy auoient données, il leur dit: *Ie finiray en vous ſuppliant d'auoir pitié de mon ame, & de me teſmoigner autant de compaſſion dans mes maux, que vous auez teſmoigné de joye lors qu'on vous a dit du bien de moy. Celuy qui vous en a parlé a pris ſujet de quelques petites choſes qu'il a veuës, d'en juger de grandes, & vous auez eſté faciles à croire ce que vous eſtiez bien-aiſes d'entendre. Mais ſi j'ay ſujet de me reſiouïr de la charité qui croit tout, j'en ay d'eſtre confondu par la verité qui connoiſt tout. Et ie deſire que vous croyez pluſtoſt le teſmoignage que ie vous rends de moy-meſme, que le rapport d'vne autre qui ne voit que le dehors, puis que perſonne ne ſçait ce qui eſt en l'homme, que l'eſprit qui eſt en luy, & que ie ne parle pas de moy par conjecture, mais par lumiere & par ſentiment. Certes ie ne ſuis pas tel qu'on me croit & qu'on me publie. Ie le dis auec autant d'aſſeurance, que ie le ſçay & l'eſprouue auec certitude; & il n'y a rien que ie deſire plus d'obtenir par le merite de vos prieres, que de deuenir tel que vous me deſcriuez dans voſtre Lettre.* *Epiſt. 11.*

Saint Bernard dans vne autre rencontre pareille a imité l'humilité profonde & le ſubtil raiſonnement de ſaint Auguſtin qui eſcrit à vn grand Seigneur, *Qu'il n'aimoit point d'eſtre eſtimé de ſes plus chers amis autre qu'il n'eſtoit; parce*, dit-il, *qu'alors ce n'eſt pas moy qu'ils aiment, mais vn autre ſous mon nom; puis qu'ils n'aiment pas ce que ie ſuis, mais ce que ie ne ſuis pas.* Noſtre Saint vſe preſque des meſmes termes, en reſpondant aux loüanges de Pierre Cardinal Legat, lors qu'il *Auguſt. ep. 7. ad Marcellin.*

Epist. 18. luy escrit : *Ie rougis au lieu de me resiouïr, lors que ie reconnois qu'on reuere ou qu'on aime en moy, non ce que ie suis, mais ce que l'on ne croit estre. Car ce n'est pas moy qu'on aime, lors qu'on m'aime de cette sorte : mais on aime en moy quelque chose au lieu de moy, & qui n'est pas moy : c'est à diee, pour parler plus veritablement, on aime ce qui n'est point. Et n'est-ce pas vne chose bien estrange, ou plustost bien pitoyable, que ce qui n'est point, puisse estre aimé ?* Il fait en suitte vn discours tres-esleué, où il monstre qu'il n'y a que neant & vanité en ce monde : que la verité est reseruée pour le Ciel : & que l'homme n'estant quelque chose que par la connoissance & l'amour qu'il a de Dieu, & n'ayant l'vn & l'autre qu'en vn degré tres-imparfait, parce qu'il n'a qu'vne foy obscure en cette vie, au lieu d'vne connoissance claire, & que de foibles desirs au lieu d'vne ardente charité, il n'y a presque rien en luy de solide tandis qu'il vit en ce monde qui merite d'estre

Ibid. loüé. Et il adjouste : *C'est de ce neant vniuersel qu'il nous est venu de vouloir estre loüez lors que nous sommes dignes de blasme, & de ne vouloir pas loüer ceux que nous sçauons estre loüables. Les vns flattent contre leur sentiment auec duplicité; Les autres louent selon leur creance auec erreur; & les autres se glorifient de ces louanges auec vanité & sans fondement. Il n'y a de sage que celuy qui dit auec*

2. *Cor.* 12. *l'Apostre : Ie me retiens, de peur que l'on ne m'estime plus que ce que l'on voit & que l'on entend de moy.*

Saint Pierre Abbé & General de Cluny luy

Epist. 264. *apud Bern.* escriuit auec ce tiltre, *A Bernard Abbé de Clairuaux la ferme & esclatante colomne, non seulement*

de tous les Ordres Religieux, mais auſſi de toute l'Egliſe, & luy mande ce qui ſuit: *S'il m'eſtoit libre, ſi l'ordre de Dieu me le permettoit, ſi l'homme ſe conduiſoit luy-meſme auec vne puiſſance abſoluë & ſouueraine, j'aurois mieux aimé eſtre attaché par vn nœud indiſſoluble à voſtre perſonne ſainte, & qui m'eſt ſi chere, que de poſſeder vne Couronne. Car ne deurois-ie pas preferer à tous les Royaumes du monde le bon-heur d'eſtre logé auec vous, qui ne ſeroit pas ſeulement agreable aux hommes, mais auſſi aux Anges?*

Voicy comme noſtre Saint reſpond à cette Lettre ſi reſpectueuſe. *Que faites-vous, mon tres-cher amy: Vous loüez vn pecheur, vous beatifiez vn miſerable. Il ne reſte plus rien, ſinon que vous priez Dieu pour moy, afin que ie ne tombe point dans l'illuſion & dans l'erreur. Ce qui m'arriuera, ſi prenant plaiſir à ces grandes loüanges que vous me donnez, ie commence à ne me plus connoiſtre moy-meſme, ainſi que j'ay penſé faire lors que j'ay receu cette Lettre de voſtre beatitude & de ma beatification. Que ie ſerois heureux dés cette heure, ſi ie le pouuois deuenir par des paroles! Ie puis neantmoins m'eſtimer heureux; mais c'eſt de poſſeder l'honneur de vos bonnes graces, & non pas d'eſtre honnoré de ces eloges dont ie ſuis indigne. Ie m'eſtime heureux de ce que vous m'aimez, & de ce que ie vous aime. Et j'oſe vous dire pourtant, que quelque douce que me ſoit l'amitié que vous me portez, ie ne la puis receuoir dans toute ſa plenitude, parce que ie ne voy point en moy de merite qui puiſſe ſeruir de fondement raiſonnable & legitime à cette grandeur d'affection qu'vn ſi grand perſonnage me teſmoigne; & ie ſcay que ce n'eſt pas vn ſentiment*

Epiſt. 265.

d'vn homme juſte, de vouloir eſtre aimé plus qu'il n'eſt juſte. Au reſte, qui m'accordera la grace que ie ſouhaitte, de n'admirer pas ſeulement, mais d'imiter voſtre humilité; & qui me donnera le moyen de joüir, ie ne diray pas touſiours, ny ſouuent, mais ſeulement vne ſeule fois l'année de voſtre ſainte & agreable preſence? I'eſpere que j'en rapporterois touſiours quelque fruit, & qu'il me ſeruiroit de voir vn modele de vertu, vn exemple de ſageſſe & de diſcipline, vn miroir de ſainteté: Et ce que j'auouë n'auoir encore appris de IESVS-CHRIST *qu'imparfaitement, il me ſeroit vtile de conſiderer auec les yeux de la foy combien vous eſtes doux & humble de cœur. Mais ſi ie continuë à vous traitter de la meſme ſorte que ie me plains d'auoir eſté traité de vous, quoy qu'en cela ie diſe la verité, ie ne ſuiuray pas neantmoins la loy de la verité, qui nous commande de ne pas faire à autruy ce que nous ne voulons pas qu'on nous faſſe.*

Que ſi en cette Lettre ſon humilité eſt agreable & ingenieuſe, elle paroiſt encore plus forte
Epiſt. 72. & plus edifiante en deux autres. L'vne eſt celle qu'il eſcrit à Renauld Abbé de Foigny, qui auec raiſon luy auoit donné *le nom de Pere*, lequel il rejette, luy declarant, *qu'il veut bien auoir l'affection de Pere pour luy, mais non pas l'autorité*; &
Ibid. n. 3. pour reſpondre en vn mot à ſes loüanges, il dit ces paroles: *Ie prie Dieu pour ceux qui me nuiſent en me loüant trop, ſoient couuerts de confuſion, & que ie leur paroiſſe à l'auenir ſi vil & ſi abject, qu'ils ayent honte d'auoir loué vn homme tel que ie ſuis, & qu'ils ceſſent ainſi de me louer indiſcrettement.* L'autre Lettre eſt vne où il conclud par ces mots: *Pleuſt à Dieu que ie fuſſe autant humilié deuant les*

hommes pour les veritables defauts qui ſont en moy, & ſont dignes de meſpris, que ie ſuis loué pour de fauſſes vertus indignes de toute louange. En quoy il pratiquoit fidellement cette excellente regle qu'il donne de la vraye humilité Chreſtienne, lors qu'il dit : *Que celuy qui eſt veritablement humble, veut paroiſtre vil & abject, & non pas humble : qu'il ſe reſiouit d'eſtre meſpriſé, & qu'il n'eſt ſuperbe qu'en ce ſeul poinct, qu'il meſpriſe les louanges.* *Epiſt. 87. n8.* *Serm. 16. in Cant. n. 9.*

Voyons maintenant combien il a pratiqué cette vertu dans ce qui regardoit ſa ſuffiſance & ſes eſcrits. Ce Chanoine Regulier nommé Oger, dont nous auons parlé cy-deſſus, luy ayant demandé quelque diſcours qui luy ſeruiſt de direction, il luy reſpond : *Vous me demandez de quelle ſorte vous deuez viure à l'auenir, comme ſi j'eſtois vn grand Docteur, & vn Maiſtre incomparable de pieté, afin que lors que j'auray commencé à enſeigner ce que ie ne ſçay pas, l'on commence à ſçauoir que ie ne ſçay rien. Voſtre Lettre eſt encore toute pleine de louanges, par leſquelles vous m'eſleuez au deſſus de moy-meſme : Mais parce que ie ne reconnois point en moy tout ce que vous dites de moy, ie l'attribuë à voſtre affection, & ie pardonne à voſtre ignorance. Vous voyez le dehors, Dieu voit le cœur. Et lors que ie m'examine auec ſoin deuant ſa preſence ſi redoutable, il me paroiſt clairement que ie ſuis mieux connu de moy-meſme que de vous, parce que ie ſuis plus proche de moy que vous n'eſtes. C'eſt pourquoy ie me croy plus dans la veuë de moy-meſme, que ie ne vous croy dans l'opinion que vous auez de moy, touchant les choſes que vous ne voyez point en moy. Que ſi ce que ie vous ay eſcrit a pû vous ſeruir,* *Epiſt. 87. n. 1.*

rendez-en graces à Dieu, en la main duquel sont nos pensées & nos discours. Et sur la fin de cette longue & tres-excellente Lettre, il luy dit auec
N. 10. ironie : *Voilà toute la science de ce Docteur si sage & si eloquent. Ne desirez plus rien de luy dauantage, la source est tarie. I'ay fait comme la Veuue*
Luc. 21. *de l'Euangile, ie vous ay enuoyé tout ce que j'ay pû tirer de ma pauureté. Peut-estre que vous rougissez de voir que c'est si peu de chose ; c'est vous qui m'y auez contraint. Vous auez vn discours comme vous m'auiez demandé. Il est assez long, mais tres-peu solide: il est abondant en paroles, mais sterile en sens; & il ne seruira pas à regler en vous la charité, comme vous le desiriez, mais à descouurir mon insuffisance. Que s'il ne vous est point vtile, au moins*
Prou. 17. *me seruira-t'il pour m'humilier. Car comme l'Escriture dit, que l'ignorant passe pour habile lors qu'il ne parle point, à cause qu'on attribuë son silence à son amour de l'humilité, & non à son defaut de lumiere : j'eusse pû passer pour docte si ie m'estois teu, mais ie ne le serois pas. Au lieu que maintenant les vns se riront de mon indiscretion, les autres de mon ignorance : & les autres condamneront ma temerité. Et croyez-vous que ces jugemens desauantageux me doiuent estre peu salutaires deuant Dieu, puis que l'humilité à laquelle l'humiliation nous meine, comme la patience à la paix de l'ame, & la lecture à la science, est le fondement de tout l'edifice spirituel.*

L'Abbé & les Religieux de Monstier Ramey de l'Ordre de Saint Benoist au Dioceſe de Troyes, l'ayant prié de compoſer vn Office pour reciter en la Feſte de Saint Victor leur Patron, d'abord il s'en excuſe humblement, &

leur dit : *Vous ne deuiez pas en cette rencontre consulter seulement l'affection que vous me portez ; mais considerer quelle place ie tiens dans l'Eglise. Car l'importance du sujet ne demande pas vn amy, mais vn homme docte & releué en merite, dont l'autorité plus grande, la vie plus sainte, & l'elocution plus graue que n'est la mienne, seruissent d'ornement à cét Office, & respondissent à la saintеté de cette Feste. Et qui suis-ie moy parmy le peuple Chrestien, pour composer des discours qui soient leus dans les Eglises, & quelle lumiere ay-ie, soit d'esprit, soit d'eloquence pour entreprendre de traitter ce sujet si noble & si releué auec quelque grace & quelque éclat ? Certes, dans vne solemnité publique & celebre on ne doit pas escouter des choses nouuelles & peu solides, mais authentiques & anciennes, qui edifient l'Eglise & qui ressentent la grauité Ecclesiastique.* Epist. 312. N. 3. Neantmoins estant vaincu *par leur importunité*, comme il dit luy-mesme, il leur enuoya vn escrit sur ce sujet.

Il n'a pas esté moins humble touchant la prudence de ses conseils, que touchant le merite de ses Ouurages. Ce Chanoine Regulier nommé Oger, l'ayant supplié de l'excuser de ce qu'il n'auoit pas suiuy le conseil qu'il luy auoit donné de ne point quitter sa charge d'Abbé, il luy respond en ces termes, qui monstrent son extreme modestie : *Ie satisfais pour vous a moy-mesme sur ce poinct. Car reconnoissant la secheresse de mon esprit, & ayant tousiours suspecte la temerité de mon ignorance, lors qu'on ne fait pas ce que ie conseille, ie n'ose, ny ne dois m'en fascher ; parce que ie desire que chacun suiue vn meilleur conseil que celuy que ie luy auray donné. Au lieu que lors qu'on* Epist. 87. n. 2

ſuit mon auis, & qu'on embraſſe mon ſentiment, ie me ſens chargé d'vn peſant poids, & attens touſiours auec crainte & auec deffiance le ſuccés & l'euenement des choſes que i'ay conſeillées.

Il a ſuiuy le meſme eſprit touchant les plus illuſtres & les plus merueilleuſes actions qu'il fit pour la Sainte Egliſe Romaine en la cauſe du Pape Innocent II. contre Pierre de Leon Antipape. Et lors qu'il eſtoit en Italie, où il eſtouffa ce ſchiſme, tant par la force de ſon eloquence, que par la ſplendeur de ſes miracles, il ne voulut rien mander à ſes Freres de Clairuaux de toutes les grandes choſes que Dieu auoit faites par ſon entremiſe. Il leur eſcrit ſeulement ces mots:

Epiſt. 144. n. 3. *Ie dirois pour voſtre conſolation combien noſtre preſence en Italie eſtoit neceſſaire à l'Egliſe, & l'eſt encore, ſi le recit que ie vous ferois ne reſſentoit point la vaine gloire. C'eſt pourquoy j'aime mieux que vous en ſoyez informez par les lettres des autres que par les miennes.*

Son humilité paroiſt enfin dans ſes maladies,

Serm. 44. in Cant. n. 8. lors qu'il dit: *Mes maladies me contraignent ſouuent, comme vous ſçauez, de laiſſer mes diſcours & mes exhortations imparfaites. Mais quoy! Ie ſuis preparé au chaſtiment, ſçachant que ie ſuis encore traitté plus fauorablement que ie ne merite. Frapez-moy, mon Dieu, frappez-moy, comme vn ſeruiteur qui trauaille mal. Peut-eſtre que les coups que ie receuray de voſtre main me tiendront lieu de merites, & que* IESVS-CHRIST *l'Eſpoux de l'Egliſe, ne trouuant point en moy de bien qu'il doiue recompenſer, trouuera dans mes playes & dans mes douleurs vn ſujet d'exercer ſa miſericorde, & d'auoir pitié de moy.*

Mais on ne doit pas trop s'estonner de ce que ce Saint, à qui le tesmoignage de ses vertus & de ses miracles, donnoit tant de sujets d'éleuement, estoit neantmoins si humble, puis qu'on en peut attribuer la cause à la parfaite connoissance qu'il auoit de la foiblesse & de la corruption de *l'homme, qui n'a de soy que le mensonge & le peché*, comme disent les Conciles, *& qui n'a rien de la verité & de la justice que ce qu'il reçoit de cette fontaine de la Grace, des eaux de laquelle nous deuons tousiours taſcher de boire durant que nous marchons dans le desert aride de cette vie, afin que nostre ame estant arrousée de ces precieuses gouttes du Ciel, l'ardeur de nostre soif ne nous fasse pas manquer de force dans le chemin.* Comme donc il connoissoit & le mal & le remede, & la necessité & l'operation de ce principe diuin qui est hors de l'homme, & ne dépend point de luy, & qui *fait en luy tout le bien qu'il pense, qu'il veut & qu'il fait*, il reconnoissoit comme le grand & incomparable Saint Augustin, qui a esté le Docteur de ce Pere comme des autres, & *la langue de l'Eglise* & des Conciles en ce poinct, que la vraye connoissance de la Grace est la source de la vraye & de *la sainte humilité*, parce qu'elle attribuë les vertus & les miracles au seul don de Dieu & à l'infusion de son Saint Esprit, & non à la force de l'esprit de l'homme, & à la puissance de son libre arbitre; & qu'ainsi elle ne se glorifie qu'en Dieu, comme en l'vnique & souueraine cause de ses bonnes actions. Et il est si vray que c'est de cette doctrine Sainte & *Apostolique*, comme Saint Bernard l'appelle luy-mesme, qu'il a tiré

Conc. Arauſ. 2. can. 22. n. 529.

2. Cor. 3. 5. Philip. 2. 13. Ioan. 15. 5.

Bern. de San-cto Stephano, vel ſi quis eſt alius autor, autor huius ſermonis.

Auguſt. De pecc. merit. & remiſ. lib. 2. c. 17. & 19. & lib. 3. c. vlt.

Bern. de grat. & lib. arbit. c. 14. n. 48.

son humilité, ainsi qu'ont fait tous les Saints des siecles passez, que l'histoire de sa vie l'a marqué formellement, en disant : *Parmy tous les applaudissemens, toutes les loüanges & toute la splendeur de ses miracles, il ne s'emporta jamais : il ne s'éleua point au dessus de soy : mais ayant tousiours des sentimens humbles de soy-mesme, il ne se creut pas l'auteur de ses œuures si admirables, mais seulement le ministre & l'instrument : Et lors qu'il estoit tres-grand au jugement de tout le monde, il estoit tres-petit au sien, attribuant tout à Dieu seul ; & ayant mesme accoustumé de publier hautement qu'il ne vouloit ny ne pouuoit faire aucun bien que par l'inspiration & par l'operation de Dieu.*

Vie, Liure 2. chap. 6.

CHAPITRE V.

De sa douceur & de sa fermeté.

APRES auoir veu tant de preuues de son humilité, il n'est pas besoin d'en chercher de sa douceur, qui est inseparablement attachée à cette vertu. Car luy-mesme dit : *Qu'ainsi que l'enflure du cœur est la mere de la presomption ; de mesme la veritable douceur ne procede que de la vraye humilité.* Cette vertu a paru auec tant d'eminence dans ce Saint, qu'il en a acquis le nom de *Docteur doux comme le miel :* parce qu'en effet ses escrits, ainsi que ceux de Saint Augustin, sont comme la terre promise, & vne Palestine spirituelle où coule le lait & le miel ; l'onction de la grace & l'huile du Ciel estant tellement respanduë dans son stile & dans ses pensées, principalement dans ses Ouurages de deuotion comme sont ses Sermons sur le Cantique des

Serm. 1. de Virg. Deip. n. 12. p. 126.

Cantiques, son Traité *De l'amour de Dieu*, & les autres du quatrieſme Tome de ſes œuures, qu'il *a attiré & fait courir toutes les ames pieuſes apres l'odeur de ſes doux & agreables parfums*, pour vſer des termes du meſme Cantique. *Cant.* 1. 2. & 3.

Il eſt certain auſſi que dans ſa conduitte il a teſmoigné vne douceur merueilleuſe, & qu'il a pratiqué ce qu'il dit, *qu'il a leu dans l'Eſcriture, que Dieu a ſanctifié, Moyſe par ſa foy & par ſa douceur; & qu'il eſt auſſi peu poſſible de plaire aux hommes ſans douceur, que de plaire à Dieu ſans foy.* *Ser. 5. in Vig. Nat. n. 4. Eccleſiaſt. 45.*

Nous auons veu cy-deſſus qu'il dit luy-meſme, eſcriuant à Iean Abbé de Buſay qui auoit quitté ſon Abbaye ſans permiſſion, *qu'il vouloit agir auec luy par vn eſprit de tendreſſe, & qu'il ſçauoit que cette conduite eſtoit celle qui luy eſtoit la plus ordinaire:* mais cela n'empeſchoit pas qu'il ne fuſt ſeuere & vehement dans ſes reprehenſions à l'égard des Religieux de ſon Abbaye, comme il le marque luy-meſme; meſlant la force du vin auec la douceur de l'huile pour guerir les playes des ames, ſelon l'exemple du Samaritain de l'Euangile. Car encore qu'il n'ait employé que les moyens de douceur & de charité enuers ceux à qui il a creu qu'ils pouuoient ſeruir pour les remettre dans leur deuoir: neantmoins il a ſceu, comme tous les Peres de l'Egliſe, ſe ſeruir d'vne conduitte plus vigoureuſe à l'égard de ceux qui ne pouuoient reuenir à la raiſon, qu'y eſtant amenez *par vne main forte & par vn bras eſtendu*, comme le Saint Eſprit dit dans l'Eſcriture. Et il a enſeigné apres tous les Peres: *Que lors que les hommes abuſent de la douceur, & que l'huile des remonſtrances charitables ſe reſpand inutilement ſur* *Epiſt. 232. Serm. 29. in Cant. n. 6. Ezech. 20. 33. Exod. 3. 19 6. 1. Deut. 5 15. Serm. 44. in Cant. n. 3.*

eux, il faut se seruir des remedes plus picquans; employer la force du vin; vser contre eux de reprehensions dures, & de reprimendes aspres & seueres. Et que si les aduersaires du bien & de la justice ont le front dur, il faut l'auoir encore plus dur qu'eux, parce qu'il n'y a rien de si dur qui ne cede à ce qui l'est dauantage, & que Dieu a dit au Prophete Ezechiel, qu'il luy donneroit vn front plus dur que n'estoit celuy de ses ennemis.

De Consider. lib. 4 c. 3.

Ezech. 3. v. 8.

Il louë Saint Malachie ce grand Archeuesque d'Irlande, d'auoir agy selon cét esprit, qui est celuy de Dieu mesme. *Il estoit foible enuers les foibles*, dit-il, *mais il estoit puissant enuers les puissans: il resistoit aux superbes, il agissoit en Prince & en Maistre parmy les Roys.* Et nostre Saint a suiuy luy-mesme cette sainte & salutaire conduitte en tant d'occasions importantes, comme il paroistra en plusieurs endroits, qu'il suffit d'en rapporter icy trois exemples des plus illustres. Il employa les persuasions douces & ciuiles enuers Henry I. Roy d'Angleterre, pour le porter à embrasser le party du Pape Innocent II. contre le schisme de l'Antipape Anaclet. Mais quand il vit que les Eueſques d'Angleterre l'auoient preoccupé, & qu'il estoit fortifié par vne resolution opiniastre contre ses raisons, alors il employa la force & la hardiesse de la verité & de l'autorité meslées ensemble, & luy dit ces mots: *Que craignez-vous? Apprehendez-vous de commetre vn peché si vous obeïssez à Innocent? Pensez seulement à respondre de vos autres pechez deuant Dieu, & pour celuy-là ie le prends sur moy, & j'en respondray pour vous.*

Serm. De S. Malach.

Vie de Saint Bernard, l. 2. ch. 1.

Lors que le mesme Pape n'eut pû flechir

Lotaire Roy des Romains, qui luy demandoit la reſtitution du droict des Inueſtitures auant que le reconnoiſtre pour Pape, il eut recours à ce Saint, & le fit venir au Liege, où eſtant arriué il n'employa point les raiſons du Pape, qui auoient eſté deſia inutiles; mais la chaleur du zele de la verité, & *le front de diamant* du Prophete. *Il s'oppoſa*, dit l'Hiſtoire, *comme vne forte muraille pour la maiſon d'Iſraël. Il reſiſta à ce Roy auec grande hardieſſe. Il le reprit auec vne liberté nompareille, de cette injuſte & malicieuſe propoſition qu'il auoit faite, & appaiſa ce differend auec vne merueilleuſe autorité.*

Ezech. 3. 9.
Vie de Saint Bernard, l. 2. ch. 2. n. 5.

Et lors que luy & Geoffroy Eueſque de Chartres, Legat du Saint Siege Apoſtolique, eurent inutilement employé les raiſons & les prieres enuers Guillaume Duc de Guyenne & Comte de Poitou, pour le porter à reconnoiſtre le Pape Innocent II. & à reſtablir dans les Egliſes de ſon Eſtat, les Eueſques Catholiques qu'il en auoit chaſſez, il s'arma de la force du Saint Eſprit, & de la majeſté du Saint Sacrement, & s'en alla vers ce Prince *auec vn viſage enflammé & des yeux eſtincelans, non en ſuppliant*, comme il auoit fait dans l'Aſſemblée, *mais en menaçant. Il luy parla auec des paroles terribles & redoutables. Il le fit tomber à terre, & apres qu'il s'y fut roulé & agité comme vn malade d'epilepſie, il le frappa de ſon pied pour le faire leuer, & luy prononça ſon Arreſt de la part de Dieu*, lequel, ce Prince vaincu & terraſſé par la puiſſance de l'eſprit qui parloit par la bouche de ce Saint, executa ponctuellement & à l'heure meſme.

Vie de Saint Bernard, l. 2. c. 10. n. 38.

Il paroiſt par ces exemples & par pluſieurs

autres semblables que l'on pourroit rapporter, que si l'amour du prochain dans ce grand homme estoit tres-doux enuers ceux qui pechoient par foiblesse, par tentation & par surprise, il estoit tres-seuere enuers ceux qui estoient aueuglez par leur opiniastreté & par leur orgueil : que si *sa charité auoit des larmes*, comme il dit luy-mesme, pour flechir la tendresse & la facilité des vns, elle auoit aussi des armes pour vaincre la dureté & l'insensibilité des autres : & que si elle sçauoit toucher les maux des premiers auec vne main fauorable & indulgente, de peur de les accroistre en les pressant auec trop de force, elle sçauoit, comme dit Saint Augustin, *ouurir les vlceres des seconds auec le fer, de peur qu'en craignant de leur causer de la douleur, elle n'augmentast l'enflure* & la corruption de leur mal, & comme dit Saint Bernard luy-mesme, qu'elle sçauoit *blesser les esprits passionnez & superbes pour les guerir.*

Epist. 232.

August. De gestis Pelag. c 25. Bern. de Consid. lib. 4. c. 3. n. 7. & Serm. 29. in Cant. n. 6.

CHAPITRE VI.

De la haute generosité, de la liberté Chrestienne, & de la vigueur Apostolique qu'il a pratiquée toute sa vie, comme l'on voit par quelques histoires tirées de ses Escrits.

PVIS que Saint Augustin dit, *que l'amour de Dieu forme la generosité des Chrestiens* ; & Saint Bernard, *que cét amour a trois qualitez ; la premiere, qu'il est doux ; la seconde, qu'il est sage ; & la troisiesme, qu'il est genereux* ; Il n'y a pas sujet de s'estonner de la haute generosité que ce Saint a tesmoignée toute sa vie, puis que son amour pour Dieu estoit si ardent, qu'on disoit alors dans l'Eglise, comme nous l'apprenons

Bern. Ser. 96. De diuers. n. 4. & Ser. 20. in Cant.

de la vie d'vn Saint de son temps ; *que Saint Norbert Archeuesque de Magdebourg excelloit en foy: Saint Milon Eueſque de Teroenne en humilité, & Saint Bernard Abbé de Clairuaux en charité.* Ce grand Saint ne separant point la crainte reſpectueuſe que les enfans de Dieu ont de luy comme de leur pere d'auec l'amour qu'ils luy portent, dit elegamment : *Que l'amour du Ciel dont ils ſont touchez bannit de leur cœur l'amour de la terre, comme la crainte qu'ils ont de Dieu bannit de leur cœur la crainte des hommes : que* IESVS-CHRIST *lors qu'il nous a dit, que nous deuons craindre celuy qui peut perdre eternellement les corps & les ames, & non pas les Princes & les Rois, nous a dit en ſubſtance : Redoutez celuy-là, afin que les autres ne vous ſoient point redoutables; & ſoyez tellement remplis de l'eſprit de la crainte du Seigneur, que toute autre crainte ne vous touche point.* Noſtre Saint a ſuiuy parfaitement cette doctrine ; & tout le monde reconnoiſtra, qu'ainſi que la force & la generoſité eſt la plus eſclattante des vertus Moralles & Chreſtiennes, cette vertu auſſi a eſté celle qui paroiſt la plus illuſtre dans l'hiſtoire de ſa vie. Car toutes les autres qu'il a pratiquées l'ont fait admirer des peuples; mais celle-cy l'a fait reuerer & craindre des Grands du monde, *meruitque timeri, Nil metuens.*

Vit. S. Norb. 6. Iun. apud Surium.

Serm. 13. in Pſal. 90. Qui habitat. n. 5.

Il y a eu des Saints de ſon temps, outre ces deux Saints Eueſques, leſquels ie viens de nommer, qui peuuent l'auoir égallé en pluſieurs excellentes qualitez. Saint Pierre Abbé de Cluny, ſelon le jugement du Cardinal Baronius, *ne luy a pas eſté inferieur en douceur & en bonté.* Saint

Baron. Ann. 1125. n. 7. & an. 1126. n. 12.

Orderic. Eccl. Hist. lib. 10. an. 1098.

Vide Epistolas S. Heildeb. Tom. 12. Biblioth. Patr. & Ep. 122. & 124. apud Bernard.

Vide Bern. Edit. Horstij, Tom. 6. p. 89. Epist. 1. Guigonis ad Haimeric. Rom. Eccl. Cancell.

Heildebert Archeueſque de Tours a eſté eminent en ſageſſe, en grauité & en modeſtie. Le grand Guigues General des Chartreux l'a eſté en diſcretion & en conduite, & en l'amour de la ſolitude & de la pauureté Religieuſe, comme il paroiſt par les anciens & premiers Statuts de cét Ordre qu'il a compoſez: & il a bruſlé, auſſi-bien que Saint Bernard, d'affection & de zele pour la reformation des mœurs & de la diſcipline de l'Egliſe, comme nous le voyons par vne excellente Lettre qu'il eſcriuit à Aimery Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine, laquelle Horſtius a publiée depuis peu auec deux autres. Mais tous ces grands hommes qui ont eſté ſes amis particuliers luy ont paru inferieurs en cette nobleſſe & cette fermeté de courage, qu'ont eu les Ambroiſes & les Chryſoſtomes; qui luy donnoit quaſi la meſme hardieſſe en defendant la verité & la juſtice, qu'auroit eu vn Ange enuoyé du Ciel pour les ſouſtenir, & pour faire executer ſouuerainement les volontez du ſouuerain Maiſtre. Car toutes les puiſſances Eccleſiaſtiques & Seculieres ſe ſont ſouſmiſes volontairement à ce grand eſprit & à ce grand cœur, qui parloit aux Princes, aux Rois, aux Empereurs, aux Eueſques, aux Cardinaux & aux Papes, auec ce détachement, cette ſincerité, & cette liberté ſainte & ſpirituelle, qui eſt le propre caractere de la vertu Apoſtolique, & le ſceau du Saint Eſprit dans les ſucceſſeurs & les imitateurs des Apoſtres, qui ſont les Eueſques & les Saints. Parce que Dieu vouloit ſe ſeruir de luy dans les plus grandes affaires de ſon Egliſe, & que la pieté eſt aueugle

sans la lumiere de la doctrine ; & la pieté & la doctrine sont lasches, foibles, oisiues & comme mortes lors qu'elles ne sont point animées du feu de la generosité, laquelle, comme il dit fort bien, *est la vertu qui conserue & qui soustient toutes les autres vertus*, Dieu luy auoit donné vne magnanimité incomparable, qui le faisoit agir aussi-bien sans crainte, que sa sainteté le faisoit agir sans passion, & sa science sans égarement & sans erreur. *Serm. 41. De diuers. n. 8.*

Mais ce qu'il y a de plus admirable, est que cette genereuse franchise qui reluisoit en ce Saint estoit accompagnée d'vne humilité prodigieuse, ayant esté luy-mesme vne preuue de cette excellente parole qu'il dit: *Que l'eminence de la Grace que Dieu respand dans les cœurs de ses Esleus, fait que l'humilité ne les rend point lasches, ny la magnanimité orgueilleux, & qu'au contraire ces deux vertus s'entr'aident mutuellement : de sorte que les magnanimes, non seulement ne sont pas superbes, mais sont plus humbles que les autres, parce qu'ils ont la crainte de Dieu plus gravée dans l'esprit, & la reconnoissance de ses dons & de ses faueurs plus imprimée dans le cœur : Et les humbles, non seulement ne sont pas timides, mais sont plus genereux que les autres; parce que plus ils ont accoustumé de ne presumer point de leurs propres forces dans les moindres choses, plus ils ont de confiance en la force de Dieu dans les grandes.* Ce que ce Saint exprime encore ailleurs, lors qu'il dit : *Qu'à cause que les seruiteurs de Dieu sont tentez, ou par les caresses pour estre seduits, ou par les menaces pour estre ébranlez ; il faut qu'ils soient armez de desirs d'vne charité feruente contre les caresses, &* *Serm. 1. De Virg. Deip. n. 13. p. 126.* *Serm. 96. De diuers. n. 3.*

de la confiance en la protection de la puissance diuine contre les menaces. En quoy il marque fort bien, que le fondement immobile de la magnanimité Chrestienne, & ce qui la rend si humble, & tout ensemble si inuincible, est, qu'elle met son refuge & son esperance, non en la force de l'homme qui n'est que foiblesse, mais au secours d'vne nature infiniment plus noble & plus puissante que n'est la nature humaine, sçauoir, en la prouidence, en la grace & en la vertu de Dieu, & que ceux qui deffendent sa verité & sa justice, comme il faisoit, sont inébranlables dans cette confiance qu'ils ont en luy, parce qu'ils sçauent qu'il voit tout, qu'il gouuerne tout, & qu'il peut tout, & qu'apres qu'ils ont agy de tout leur pouuoir pour son seruice, ils n'ont qu'à remettre humblement entre ses mains la deffense de leur cause, qui est la sienne propre, laquelle tost ou tard il n'abandonne jamais.

Comme donc ce Saint ne connoissoit point de *vraye generosité que celle qui est humble*, & qu'il dit expressément, *que si elle n'est assaisonnée du sel de l'humilité, de vertu qu'elle est, elle deuient vice, & degenere en orgueil:* ces deux vertus comme deux sœurs nées d'vne mesme mere, qui est la parfaite charité, estoient tousiours vnies ensemble dans son esprit, quoy qu'elles ne parussent pas tousiours ensemble dans sa conduitte. Mais comme sa douceur ordinaire n'empeschoit pas, ainsi que nous auons veu, qu'il n'agist auec vne force & vne seuerité extraordinaire à l'égard de quelques personnes: aussi la retenuë & l'humilité qu'il gardoit enuers les moindres

Serm. 41. De diuers. n. 9.

n'empeschoit pas, qu'il n'employast enuers les plus grands & les plus illustres d'entre les hommes vne liberté genereuse, & vne espece d'humilité heroïque; qui ne luy ostant jamais le peu d'estime qu'il auoit de sa vertu & de son merite, le laissoit neantmoins agir pour la verité & le seruice de Dieu, auec toute l'eminence de son esprit, & toutes les viues & esclatantes lumieres de sa suffisance. Ie croy qu'il suffira d'en produire icy quelques exemples des plus signalez.

I. EXEMPLE.

IL n'y a rien de plus humble que l'Auant-propos de son Traitté *du Deuoir des Euesques*, que Henry Archeuesque de Sens son amy luy auoit demandé auec instance, pour s'en seruir comme de regle dans le gouuernement de son Dioceſe. Il luy dit: *Il a plû à vostre Excellence de desirer vn Escrit de moy. D'vn costé ie suis retenu par l'eminence de la dignité Episcopale: mais de l'autre ie suis animé par l'affection dont il vous plaist m'honorer. La faueur que vous me faites par vostre demande me flatte, & l'autorité auec laquelle vous pouuez exiger ce que vous me demandez, m'esmeut & me touche. Car d'vne part, qui suis-je pour entreprendre d'escrire aux Eueſques? & de l'autre, qui suis-je aussi pour n'obeïr pas aux Eueſques? Si j'escris à vne personne si illustre & si eminente, ie m'esleue au dessus de moy: & si aussi ie ne luy obeïs pas, j'agis contre moy. Il y a peril en l'vn & en l'autre: mais il semble qu'il y en a plus si ie n'obeis pas. C'est pourquoy ie me resous à faire ce que vous me commandez.*

Epist. 42. ad Henric. Senonenſ. Archiep. Tom. 4. Editionis Merlonis Horstij. p. 25.

Cependant il ne laisse pas d'escrire auec vne

genereuſe, quoy que reſpectueuſe liberté, à vn celebre Eueſque de ſon temps, nommé Ouger Eueſque d'Angers, ſur le ſujet d'vn differend que ce Prelat auoit auec la B. Petronille Abbeſſe de Font-Evrauld. Et ayant ſceu qu'il agiſſoit auec chaleur, & s'emportoit au delà des bornes pour la defenſe des droits pretendus de ſon Egliſe, il l'exhorte à renoncer à ce procés, & à faire ceſſer ce ſcandale : *Il vaut mieux*, luy dit-il, *reſpandre des larmes, qu'eſcrire des Lettres. Mais parce que la charité ſçait bien faire tous les deux, il faut que ie pleure, & que j'eſcriue : & que vous addreſſant cette Lettre ie reſerue les larmes pour moy, & pour ceux qui comme moy ſont ſcandaliſez de ce qui eſt arriué depuis peu entre vous & Font-Evrauld. Vous direz peut-eſtre que le ſcandale n'eſt pas venu de vous : Mais vous ne pouuez pas nier qu'il ne ſoit venu à cauſe de vous. Ie ſouffrirois aiſément le reſte, pourueu que vous n'euſſiez point donné occaſion à ce mal : car ie n'oſe pas dire que toute la faute doiue eſtre rejettée ſur vous. Ce n'eſt pas à moy à examiner ce poinct, c'eſt au ſuprême examinateur, & au Iuge ſouuerain. Mais malheur à celuy par qui le ſcandale arriue. Il en portera la peine tel qu'il ſoit, Eueſque, ou Abbeſſe. Ie m'addreſſe maintenant à vous. Souffrez vn peu ie vous prie ma temerité & mon indiſcretion. Puis que j'ay commencé de parler à mon Seigneur, il faut que ie continuë, & que ie taſche de ſatisfaire, au moins en partie, au Zele & à l'affection qui parle en cette rencontre. Ie ne ſeray point retenu par la reuerence de voſtre vieilleſſe, ny effrayé par l'eminence de voſtre dignité, ny eſmeu par l'eſclat de voſtre nom & de voſtre ſuffiſance. Car plus voſtre re-*

Epiſt. 200.

putation eſt grande, & plus le ſcandale eſt grand. C'eſt pourquoy ie paſſeray au delà des bornes de ma baſſeſſe, & feray vn excés & vne folie. Ie reprendray vn homme plus vieil que moy: Ie feray des remonſtrances à vn Eueſque: I'entreprendray d'inſtruire vn Docteur, & de donner conſeil à vn ſage. Mais il n'y a point de hardieſſe, dont la charité & l'affection que j'auois conceuë depuis long-temps pour la ſainteté & pour la gloire de voſtre nom, ne ſoit capable. Et pour peu que l'odeur ſpirituelle de cette gloire, qui s'eſtoit reſpandue partout, vienne à diminuer par l'enuie du Diable, ie n'en puis reſſentir peu de douleur. Et ie la partage auec l'Egliſe de Dieu, qui teſmoignoit vne joye publique de ſe voir eſclairée de cette lumiere. Il paroiſt aſſez que vous meſpriſez voſtre propre gloire, & ie vous en loüeray, pourueu que ce ne ſoit pas juſqu'à bleſſer la gloire de Dieu. Ie loue auſſi voſtre conſtance, qui vous porte à ne pas remettre à la volonté des puiſſances ſouueraines la conſeruation ou la perte du droit que vous eſtimez auoir: Mais ie vous en loüerois dauantage, s'il ne paroiſſoit point que vous agiſſez pluſtoſt auec opiniaſtreté qu'auec conſtance.

II. EXEMPLE.

SA genereuſe liberté a paſſé encore bien plus loin à l'égard de ce meſme Henry Archeueſque de Sens, à qui il parle ſi humblement dans cét Auant-propos que j'ay rapporté cy-deſſus, & qu'il auoit deffendu ſi hautement contre l'oppreſſion & la violence. Ce Prelat ayant depoſé ſans ſujet vn de ſes Archidiacres, & demeurant opiniaſtre dans ſon injuſtice, le Saint luy parle auec vne force, & vne chaleur

tres-saincte de la charité & de l'Esprit de Dieu, qui r'enfermant toute la douceur & toute l'humilité dans le fonds du cœur, met dans la bouche des grands hommes de l'Eglise des paroles enflammées & puissantes, pour soustenir la verité & la justice publiquement offensées, & pour empescher que des hommes passionnez ne les tiennent captiues sous l'injustice : *Vostre dureté*, luy dit-il, *est si odieuse, que j'auois resolu de ne vous escrire point : mais la charité sera la plus forte. Ie veux vous conseruer vos amis, & vous ne le voulez pas. Ie veux vous reconcilier auec vos ennemis, & vous ne pouuez le souffrir. Vous ne voulez pas auoir la paix: mais vous cherchez de tous costez le trouble & la confusion, & trauaillez à vous faire deposer. Vous multipliez le nombre de vos accusateurs, & diminuez celuy de vos defenseurs. Vous r'allumez les querelles assoupies. Vous animez contre vous vos aduersaires, & offensez ceux qui vous honorent. Vous voulez par tout que vostre volonté absoluë passe pour raison, & vous vous conduisez en tout par esprit d'empire & d'autorité, & en rien par crainte de Dieu. Quels ennemis auez-vous qui ne s'en rient? quels amis auez-vous qui ne s'en plaignent ? Comment auez-vous deposé vn homme sans qu'il ait esté conuaincu par aucun jugement Ecclesiastique, & sans qu'on ait seulement formé, non pas mesme de parole, aucune accusation contre luy ? Combien ce procedé si estrange scandalise-t'il de personnes ? Combien ouurira-t'il de bouches qui s'en mocqueront ? Combien irritera-t'il d'esprits qui l'improueront ? Pensez-vous que toute la justice soit tellement bannie de tout l'Vniuers, aussi-bien que de vostre cœur, qu'vn Ecclesiastique puisse*

Epist. 182.

perdre vn Archidiaconat, que l'on luy a osté en cette maniere? Ie sçay que mes paroles sont plus picquantes & plus hardies que vous ne voudriez, & que vos oreilles en pourront estre blessees. Mais elles vous seront salutaires, si vous voulez remedier à ce mal.

III. EXEMPLE.

JOSSELIN Eueſque de Soiſſons, qui a eſté fameux en ce ſiecle par ſa ſuffiſance, comme il paroiſt par ſaint Bernard meſme, s'eſtant plaint à luy de ce qu'il luy auoit eſcrit injurieuſement, comme s'il l'euſt accuſé d'auoir eſté l'auteur de l'oppreſſion & de la violence que ſouffroient quelques Egliſes, & qui pouuoit aller à former vn ſchiſme, & luy ayant teſmoigné ſon reſſentiment en commençant ſa Lettre par ces mots : *A Bernard Abbé de Clairuaux, ſalut en noſtre Seigneur, & non eſprit de blaſpheme :* le Saint imita l'humilité de IESVS-CHRIST lors que les Iuifs l'accuſerent d'eſtre poſſedé du Diable, en reſpondant d'abord à ce grand Prelat: *Ie ne croy pas auoir l'eſprit de blaſpheme, & ie ne ſçay point que j'aye maudit, ny voulu maudire perſonne, moins encore vn Prince du peuple. Mais en quoy que ce ſoit que voſtre dignité ſe trouue bleſſee, ie vous demande pardon. Au reſte ie n'ay point dit dans ma Lettre que vous fuſſiez ſchiſmatique, ny auteur d'vn grand ſcandale, & ſi ie l'auois dit ie me confeſſerois coupable d'vn grand ſacrilege, & il ſeroit vray, comme vous l'auez marqué, que j'aurois eſté pouſſé par vn eſprit de blaſpheme.* *Epiſt. 223.*

Il ne paroiſt juſques icy que l'eſprit & le ſty-

le doux d'vn humble Religieux, parce qu'il ne s'agit encore que de son propre fait & de sa personne particuliere. Mais l'esprit & le style ferme d'vn Docteur genereux se produit en suitte, parce qu'alors il est obligé de defendre de nouueau la verité & l'Eglise, & de monstrer à cét Euesque qu'il sçauoit garder l'humilité Chrestienne, mais sans perdre la liberté Euangelique; & qu'il sçauoit luy demander pardon s'il auoit manqué en quelque chose au respect qu'il deuoit à son caractere, mais non pas flatter sa timidité & sa molleſſe, qui luy faisoit souffrir les violences qu'on faisoit à l'Eglise sans s'y opposer. *Neantmoins*, luy dit-il, *de peur que cette humble satisfaction ne semble bannir l'esprit de la liberté, il faut que ie vous dise, que j'ay esté affligé, & que ie le suis encore, de ce que nous n'auons pas veu jusques à present que vous ayez entrepris, auec vn courage digne d'vn Euesque tel que vous estes, de vanger les injures de* IESVS-CHRIST, *& de defendre la liberté de l'Eglise. Cette douleur m'a porté à vous escrire des choses fortes & rudes, mais non pas ce que vous me reprochez.* *Ibid.*

IV. EXEMPLE.

NOVS apprenons encore des Letttes de nostre Saint, qu'apres qu'il se fut trouué present en quelques affaires importantes au bien de l'Eglise, lesquelles furent entrepriſes & executées par des Eueſques & des Archeueſques, il arriua qu'à cauſe qu'il ne tendoit qu'au vray bien, & qu'escriuant à des Cardinaux, dont le Pape Honoré II. se seruoit pour le gouuernement de l'Eglise, il leur auoit representé l'inju-

stice de quelques Decrets ou Rescrits, que des personnes puissantes & passionnées auoient tirez du saint Siege par surprise, contre la verité & la justice laquelle il connoissoit & defendoit: Aimery Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine, qui d'ailleurs estoit vn grand personnage & son amy, fut picqué contre luy auec quelques autres de la mesme Cour, *où la verité*, comme dit Horstius, *auoit rendu ce Saint odieux*; & ces Prelats estant mal informez du destail des choses qui s'estoient passées en France, censurerent sa conduitte & son procedé, & parlerent mal de luy publiquement. Ce qui porta le Chancelier Aimery à luy conseiller de ne quitter plus la solitude de son Monastere, & de ne se mesler plus des affaires Ecclesiastiques, l'accusant, ainsi que tesmoigne le Saint assez clairement à la fin de cette Lettre, d'estre le perturbateur *du repos* des Cardinaux & du saint Siege.

Le Saint receut auec beaucoup d'humilité cét aduis que ce Cardinal luy donnoit, de demeurer retiré dans sa cellule, & de faire la vie d'vn Religieux solitaire, en laissant gouuerner l'Eglise aux premiers Ministres de IESVS-CHRIST, & il le conjure de luy obtenir cette faueur qu'il souhaittoit auec passion. Mais quant à la censure de ces Cardinaux, touchant la conduitte que quelques Eueſques de France auoient tenuë, il deffend auec vne generosité & vne constance inesbranlable ce qui s'estoit fait pour le bien & pour l'honneur de l'Eglise, par l'autorité de ces Prelats qui s'estoient seruis de ses conseils. Voicy ses paroles:

Est-il possible qu'on ne puisse dire la verité sans *Epist.* 48.

qu'elle rende odieux ceux mesmes qui sont pauures comme moy, & que la misere mesme ne puisse pas euiter l'enuie? Ie ne sçay si ie me dois plaindre, ou si ie me dois glorifier, de ce que j'ay esté tenu pour ennemy en disant la verité, & en agissant selon la iustice. Ie le laisse à juger à vos freres, qui contre la loy de Dieu maudissent vn homme qui est sourd à toutes leurs maledictions; & ne craignans point eux-mesmes la malediction du Prophete, appellent le bien mal, & le mal bien. Dites-moy vn peu s'il vous plaist, Messeigneurs, ce que j'ay fait qui ait pû desplaire à vostre Paternité. Est-ce à cause qu'à Chalons on a osté à vn Officier l'administration qu'on luy auoit confiée, parce qu'il estoit diffamé par tout; & que dans l'Eglise de Verdun qu'il a conduite, il a dissipé les biens de son Maistre? Est-ce à cause que dans Cambray Fulbert qui estoit vn manifeste destructeur de son Monastere, a esté contraint de ceder à Parüin, qui selon le tesmoignage de tous, est vn seruiteur prudent & fidelle? Est-ce à cause qu'à Lân l'on a restably le Sanctuaire de Dieu en la place d'vne maison de desbauche, & d'vn Temple de Venus?

Leuit. 19.

Isai. 5.

Voila ce que ie respondrois auec raison & auec beaucoup de gloire, si ie me reconnoissois l'auteur de ces actions. Mais pourquoy me juge-t'on sur les actions d'autruy? Ou si elles sont de moy, pourquoy me les reproche-t'on comme mauuaises, puis qu'il n'y a ny imprudence qui puisse douter, ny impudence qui puisse nier qu'elles n'ayent esté toutes & justes & salutaires? Choisissez maintenant lequel vous voudrez. Ou niez, ou confessez que j'en sois l'auteur. Si c'est moy, ie suis digne de loüange d'auoir fait des choses qui sont louables, & l'on me reprend

auec

auec injuſtice, que ie meriterois au contraire d'eſtre loüé. Si ce n'eſt pas moy, comme ie n'en merite aucune loüange, ie n'en merite auſſi aucun blaſme.

Voicy donc vn nouueau genre de meſdiſance, & qui reſſemble en quelque ſorte au procedé de Balaam, qui eſtant amené & payé pour maudire le peuple de Dieu, le combloit de benedictions. Car y a-t'il rien de plus juſte & de plus agreable, que de voir, que vous releuez vous-meſmes celuy que vous voulez abaiſſer par voſtre cenſure: que vos inuectiues luy deuiennent des eloges; & que luy voulant faire injure, vous luy faites honneur contre voſtre volonté? Quant à moy, ny ie ne ſuis point eſmeu des blaſmes que ie n'ay pas meritez; ny ie ne reçoy point les louanges que ie ſçay ne m'eſtre pas deuës. Et ie ne prens aucun intereſt aux ouurages où ie n'ay pris aucune part. Qu'ils louent s'ils le veulent, ou qu'ils blaſment s'ils l'oſent le Reuerendiſſime Eueſque d'Albe touchant la premiere affaire; le tres-illuſtre Archeueſque de Reims touchant la ſeconde; & le meſme Seigneur Archeueſque, & le venerable Eueſque de Lân touchant la troiſieſme, ces Prelats joints auec le Roy, & pluſieurs perſonnes illuſtres de cet Eſtat, y ayant employé toute leur autorité. S'ils y ont bien agi, cela me regarde-t'il? S'ils y ont mal agi, cela me regarde-t'il non plus? On ne ſçauroit donc me reprocher d'autre faute, ſinon de m'eſtre trouué auec ces Prelats. I'auouë celle-là, & ie ne la puis nier. Mais ce ſont eux qui m'y ont appellé, & qui m'y ont entraiſné. Si cela deſplaiſt à mes amis, cela me deſplaiſt auſſi. Pleuſt à Dieu que ie fuſſe demeuré dans le Monaſtere! Pleuſt à Dieu qu'on ne me fiſt point aller en de ſemblables occaſions!

C'eſtoit Matthieu, Prieur de S. Martin des Champs de la Congregation de Cluny, qui fut fait Eueſque & Cardinal par le Pape Honoré II. en 1125 & enuoyé Legat en France.

Renauld qui auoit eſté Eueſque d'Angers, eſtoit alors Archeueſque de Reims.

Pleuſt à Dieu que ie ne fuſſe point allé depuis peu en vn lieu, où j'ay veu par vn malheur deplorable que l'on auoit armé contre l'Egliſe vne violente tyrannie, en la fortifiant par l'autorité Apoſtolique, c'eſt à dire par vn Decret de Rome, *comme ſi elle n'auoit pas eſté aſſez forte & aſſez inſolente par elle-meſme! Que ſi vous me voulez faire ordonner par vn Bref exprés du Pape, comme ie l'eſpere de voſtre amitié, de ne ſortir plus à l'auenir de l'Abbaye de Clairuaux, quand meſme mon propre Eueſque, ou le Legat du ſaint Siege m'en voudroit tirer: Ie vous puis aſſeurer que ie demeureray en repos, & que ie vous laiſſeray auſſi en repos. Mais encore que ie me cache & que ie me taiſe, ie ne croy pas que mon ſilence faſſe ceſſer la plainte generale des Egliſes, ſi la Cour Romaine ne ceſſe point de rendre des jugemens tels que les veulent ceux qui ſont preſens à Rome, contre ceux qui ſont abſens.*

Il parle du Legat, parce que Matthieu Eueſque d'Albe qu'il a nommé, eſtoit Legat du ſaint Siege en France, & l'auoit tiré de ſon Monaſtère, pour la premiere affaire qu'il rapporte.

DERNIER EXEMPLE.

LE dernier Exemple par lequel ie finiray ce Chapitre, regarde la perſonne d'vn tres-grand Seigneur de ce Royaume, nommé Euſtache, dont la nobleſſe & la condition eſtoient également releuées; qui ayant eu ambition d'eſtre Eueſque dans ſa vieilleſſe, trouua moyen d'vſurper par vne puiſſance abſoluë & violente l'Eueſché de Valence en Dauphiné. Le Saint luy eſcriuit auec la meſme liberté de l'Eſprit de Dieu que nous auons veuë, laquelle il accompagna d'vne admirable eloquence pour luy perſuader de renoncer à l'Epiſcopat. Voicy quel eſt ſon diſcours.

Epiſt. 185. *Tres-illuſtre Seigneur, Encore que ie ne vous ad-*

dresse pas le salut à la teste de cette Lettre, ie vous le desire neantmoins, rien ne m'empeschant de vous le desirer, puis que les loix n'ont point de pouuoir sur l'affection, & que les Princes ne dominent point sur elle. Elle est libre, & principalement si elle est conduitte par l'Esprit de Dieu, parce que la liberté se trouue par tout où est l'Esprit du Seigneur. C'est de ce principe qu'est procedée cette hardiesse, auec laquelle j'ay entrepris d'escrire à vostre grandeur, comme si j'estois vn grand personnage, sans que j'aye receu, comme ie l'auouë, ny ordre, ny priere, ny aduis de vostre part. Mais si la charité me l'ordonne, comme ie le croy, ie suis suffisamment autorisé. Vn autre en jugera comme il luy plaira. Quant à moy, me sentant pousse du mouuement d'vn amour sincere, j'ay resolu par cette Lettre d'auertir vn homme illustre de penser à son salut, de le resueiller de son sommeil, de le r'appeller à luy-mesme, & de l'animer à recourir à la grace. Qui sçait s'il ne se conuertira point, si Dieu ne luy pardonnera point sa faute, & ne le benira point en suitte de ce pardon?

Le tiltre de sa Lettre porte seulement ces mots, *Viro illustri Eustachio frater Bernardus*, sans adjouster *salutem*, &c.

Iusqu'à quand donc amasserez-vous par la dureté & par l'impenitence de vostre cœur vn threſor de colere pour le jour de la colere de Dieu? Et ne dittes pas que ce n'est point par dureté, mais par honte. Car importe-t'il de quelle maniere vous perissiez, si vous perissez? O mauuaise honte qui est destituée de raison, ennemie du salut, & priuée de la connoissance du vray honneur! C'est là cette confusion, dont le Sage parle, laquelle produit le peché. Mais est-il honteux à vn homme de ceder à Dieu, & doit-il rougir de s'humilier sous la main du Tout-puissant? Dauid ce Monarque si glorieux dit hautement: Seigneur, j'ay peché contre vous seul,

Eccleſiaſt. 4.

Pſalm. 50.

& j'ay commis vn crime deuant vos yeux. Ie le confesse, afin que vous soyez reconnu juste dans vos paroles, & que vous soyez victorieux dans vos jugemens. Il n'y a point de plus illustre victoire que de se rendre à la Majesté diuine, ny de plus solide honneur, que de se soûsmettre à l'autorité de l'Eglise nostre Mere. O corruption de l'homme! On n'a pas honte de se plonger dans la fange, & on a honte de se lauer.

Iusqu'à quand vous oublierez-vous tousiours vous-mesme? Iusqu'à quand dormirez-vous dans la mort, vous, qui auez esté jusques icy l'ornement de la noblesse, & qui estes aujourd'huy le sujet des larmes de tant de fidelles? Iusqu'à quand demeurerez-vous opiniastre contre vostre naturel, honteux contre vostre honneur, & rebelle contre vostre salut? Est-il possible que vous vouliez terminer vne vie si pure & si glorieuse par vne fin si peu honorable? Ne reconnoissez-vous point que la mort est à vostre porte, & que vous ne deuez pas craindre les jugemens des hommes qui ne vous jugeront pas, mais vous preparer pour le jugement espouuentable de Dieu: que vous ne deuez plus auoir de pensées pour estre grand en ce monde, mais pour estre grand dans l'autre, & que c'est de cette Cour que vous deuez rechercher la faueur, & craindre les rebuts & les mespris? Pourquoy vous soucie-vous de l'opinion de ceux, dont les louanges vous mettront aussi peu au rang des esleus, que les blasmes au nombre des reprouuez: qui n'aiment pas vostre personne, mais vostre fortune: qui ne cherchent pas vos interests, mais les leurs; & qui n'employent pour cet effet que de vaines flatteries? Ce n'est pas moy, mais le Sage qui vous exhorte à ne vous laisser pas aller aux caresses des pecheurs.

Prouerb. 1.

Tournez vos yeux sur celuy qui juge en equité les doux & les petits de la terre, qui sont les peuples du Dioceſe de Valence; que vous ne gouuernez pas par vne vigilance Paſtorale, mais que vous opprimez par vne puiſſance ſeculiere. Conſiderez que vous n'auriez point ce pouuoir ſur eux, s'il ne vous auoit eſté donné d'enhaut; que c'eſt là voſtre heure & la puiſſance des tenebres; que les grands ſeront jugez à la rigueur, & que les puiſſans ſeront tourmentez puiſſamment. Si vous craignez cette infortune, vous vous garderez d'y tomber. Si vous ne la craignez point, vous y tomberez; & c'eſt vne choſe effroyable de tomber entre les mains du Dieu viuant. Ie prie celuy qui ne veut pas la mort du pecheur, mais ſa conuerſion & ſa vie; qu'il deſtourne de vous ce malheur ſi déplorable. I'en voulois dire dauantage: mais peut-eſtre que vous n'en pourriez pas porter dauantage; & les diſcours rudes comme celuy-cy ne plaiſent point, quelques vrais & quelques ſalutaires qu'ils ſoient, parce qu'ils ſont amers & de mauuais gouſt. C'eſt pourquoy ie me tiendray dans le ſilence, juſqu'à ce que j'aye ſceu de quelle ſorte vous aurez receu cette Lettre. Et ie taſcheray de vous plaire, comme dit l'Apoſtre ſaint Iean, par des actions, & ſelon la verité, & non par mon ſtile, ny par mes paroles.

Sap. 6. Hebr. 10. Ezech. 18. 1. Ioan. 3. 18.

Nous voyons par ces exemples, auſquels on en pourroit adjouſter beaucoup de ſemblables, que ce grand Saint a poſſedé auec eminence ces deux vertus Euangeliques, vne humilité profonde pour tout ce qui regardoit ſa perſonne, & vne genereuſe liberté pour la defenſe & pour l'honneur de la verité & de la juſtice: qu'il a eſté vn parfait imitateur de IESVS-CHRIST,

lequel n'employoit d'ordinaire à l'égard des peuples qui le loüoient ou le deschiroient, que l'humble silence ou la douce voix de l'Agneau; mais qui a fait entendre aux Grands des Iuifs & aux Princes de son peuple le genereux & le terrible rugissement du Lion de la Tribu de Iuda. Et enfin qu'il a eu le genie du grand saint Paul, & que l'ayant suiuy comme *son Maistre* dans la doctrine, il a esté aussi son disciple dans sa modestie toute Chrestienne & sa magnanimité toute celeste.

Serm. 42. in Cant. n. 2.

CHAPITRE VII.

De son parfait des-interessement, & combien il a esté tousjours destaché des biens temporels.

CETTE liberté genereuse de saint Bernard sortoit comme de sa source du parfait des-interessement qu'il a tesmoigné en toutes ses actions. Car s'il n'auoit esté aussi exempt qu'il estoit d'ambition & d'auarice, & entierement desgagé de l'amour des biens du monde, il auroit eu peur d'offenser les puissances Ecclesiastiques & temporelles, qui sont les dispensatrices de ces biens: & toute passion estant vne seruitude, il auroit esté esclaue des volontez de ceux dont il a paru le roy & le maistre. Mais comme il a mis tout le monde hors de son cœur, il l'a mis aussi sous ses pieds, & mespriſant tout ce que les Princes & les Grands du siecle pouuoient luy donner, ou luy oster, il s'est maintenu dans cette haute noblesse d'esprit, & cette ferme assiette de l'ame qui la tient esleuée & comme suspenduë entre le Ciel & la terre; & par cét vnique

attachement à Dieu seul, à sa verité, & à sa justice, il s'est conſerué comme vne eſpece d'empire & de ſouueraineté ſur ſes creatures.

Nous en voyons vn illuſtre exemple dans vne Lettre qu'il eſcrit à Thibauld Comte de Champagne ſon amy particulier, & qui auoit eſté le bien-facteur, ou pluſtoſt le fondateur de l'Abbaye de Clairuaux & de pluſieurs autres Monaſteres de cet Ordre. Ce Prince deſirant eſleuer aux dignitez de l'Egliſe vn de ſes fils, nommé Guillaume, qui n'eſtoit encore qu'vn enfant, & voulant employer le credit de ſaint Bernard enuers le Pape & enuers le Roy pour charger ce jeune Prince de mythres & de croſſes; le Saint non ſeulement luy refuſa ce qu'il deſiroit de luy, mais le reprit de ce deſir precipité qu'il auoit, & luy fit voir, que Bernard Abbé de Clairuaux ne craignoit point de deſobliger, ny de faſcher les plus riches & les plus puiſſans, & ceux-meſmes dont il auoit receu & pouuoit receuoir tous les jours tant de biens & tant d'aſſiſtance, lors que leurs deſirs n'eſtoient pas conformes aux ordres de Dieu, & aux regles de l'Egliſe, & que ſon affection & l'intereſt temporel de ſes Abbayes ne luy faiſoit point chercher des palliations & des artifices pour ſatisfaire à leur volonté.

Vous ſçauez, luy dit-il, *que ie vous aime : mais Dieu ſçait mieux que moy, combien ie vous aime. Ie ne doute point auſſi que vous ne m'aimiez, mais ie croy que c'eſt ſeulement pour Dieu. Et par conſequent ſi ie l'offenſois vous n'auriez plus ſujet de m'aimer, puis que Dieu ne ſeroit plus la cauſe de cet amour. Et veritablement, qui ſuis-ie pour meriter* Epiſt. 171.

qu'vn si grand Prince pense seulement à moy, si vous ne croyez que Dieu est en moy? Peut-estre donc qu'il n'est pas bon pour vous-mesme que ie l'offense. Or ie l'offenserois sans doute, si ie faisois ce que vous me demandez. Car ie n'ignore pas que les honneurs & les dignitez de l'Eglise sont deues à ceux qui veulent & peuuent les exercer dignement & selon Dieu. C'est pourquoy vous deuez sçauoir, que ie pecherois contre la justice, & que ie blesserois ma conscience, si vostre fils, qui est si petit, en obtenoit dés cette heure, ou par mes poursuittes, ou par les vostres. Car il n'est pas permis par les Canons, à ceux mesmes qui sont auancez en âge, d'en auoir en plusieurs Eglises, si ce n'est par dispense, pour vne grande necessité de l'Eglise, ou pour les grands seruices d'vne personne. Si donc ce discours vous semble rude & austere, & que vous ayez resolu d'executer ce que vous auez pensé, ne m'employez point en cette affaire, puis qu'aussi-bien vous pouuez aisément, si ie ne me trompe, obtenir ce que vous desirez, tant par vostre credit, que par celuy de vos autres amis. De cette sorte vous ne laisserez pas d'accomplir vostre dessein, & moy ie n'offenseray point Dieu. Certes ie souhaitte toutes sortes de biens à mon petit Guillaume vostre fils: mais auant toutes choses ie luy souhaitte la possession de Dieu. Et ainsi ie desire qu'il ne possede rien contre Dieu, de peur qu'il ne possede pas Dieu. Que si vn autre est d'aduis contraire, quant à moy ie suis tres-resolu de n'y rien contribuer de ma part, de peur que moy-mesme ie ne perde Dieu. Lors qu'il se presentera vne occasion où il pourra tenir quelque benefice selon Dieu, j'y agiray comme amy, & ie ne refuseray pas de m'y employer, s'il en est besoin. Et apres

La pluralité des Benefices a touſjours esté deffenduë par les Canons de l'Egliſe. *C. Cleric. 21. q. 1 ex 7. Synodo c. 15. c. quia nonnulli De Cler. non resid. Ex Conc. Lateran. c. cùm non ignores. De præbend. Ex epist. Alexandri III. ad Archiep. Genuens. Extr. Execrabil. Ioan. 22. De Præbend. Concil. Trid. sess. 7. c. 2. & sess. 24. c. 17.*

Ce Guillaume fut depuis vn Prelat celebre. Il estoit beau-frere de Louïs le Ieune, & fut Miniſtre du Roy Philippes Auguſte ſon neueu. Il fut éleu Eueſque de

tout, ie croy que ie ne me dois pas mettre beaucoup en peine de faire approuuer des excuſes ſi juſtes par vn homme auſſi amy de la juſtice que vous eſtes. Mais ie vous ſupplie de les vouloir propoſer pour moy à Madame la Comteſſe voſtre femme.

Nous voyons encore par vne Lettre qu'il eſcrit au Duc & à la Ducheſſe de Lorraine (laquelle il auoit conuertie à Dieu, comme il eſt marqué dans ſa vie) qu'il leur mande, *Que nonobſtant le don qu'ils luy auoient fait pour ſon Abbaye, de la remiſe des droits de peages & de paſſages, leurs Officiers ne laiſſoient pas de les leuer ſur eux, & que s'ils ne ſe repentoient pas de leur gratification, ils deuoient donner ordre qu'elle euſt ſon effet.* Mais il adjouſte auſſi-toſt; *Que s'ils auoient changé de volonté, il eſtoit preſt de rendre à Ceſar ce qui eſt à Ceſar.* Et il eſcrit dans la Lettre ſuiuante à cette meſme Ducheſſe, *que luy & ſes Freres faiſoient tout ce qu'ils pouuoient pour n'eſtre à charge à perſonne.*

Mais il n'y a pas lieu de s'eſtonner, que ce Saint ſe ſouciaſt peu de perdre la faueur & les dons des Princes & des Princeſſes, puiſqu'il a donné luy-meſme genereuſement & liberalement à des Religieux d'autres Ordres ce qu'il auoit receu pour le ſien. *Vous me contraignez,* dit-il à Hugues Abbé & General de l'Ordre de Premonſtré, apres Saint Norbert qui en auoit eſté le Fondateur, *de faire vne action indiſcrette, en marquant les aſſiſtances que vous auez receuës de nous. Premierement, le lieu meſme de Premonſtré où vous eſtes, a eſté à nous, & vous ne le tenez que de noſtre liberalité. Car le Frere Guy qui a le premier habité ce lieu, nous l'auoit donné auparauant par les*

Chartres, puis Archeueſque de Sens en 1168. puis de Reims en 1177. & Cardinal. Il mourut en 1202. C'étoit le quatrieſme des fils du grand Thibauld Comte de Châpagne. *Vide Petr. Cellenſ. lib. 1. Epiſt. 5.* Elle s'appelloit Mathilde ou Mahaut, & étoit fille de Baudoüin Comte de Flandres. *Vie du Saint, liu. 1. ch. 17. n. 68. Epiſt. 119. Epiſt. 120. Epiſt. 252.*

mains meſmes de l'Eueſque. De plus, ç'a eſté par noſtre entremiſe que ceux de Beaulieu ſe ſont aſſociez auec vous. Baudoüin Roy de Ieruſalem nous auoit donné de ſon viuant le lieu de Saint Samuel, & mille eſcus d'or pour y baſtir vn Monaſtere. Et nous vous auons fait don de la place & de l'argent. Pluſieurs ſçauent combien j'ay trauaillé pour vous faire auoir l'Egliſe de Saint Paul de Verdun, & vous joüiſſez maintenant du fruit de ma peine. Si vous le deſ-auoüez, les Lettres que j'en ay eſcrites au feu Pape Innocent II. d'heureuſe memoire depoſeront contre vous, en eſtant comme des teſmoins viuans.

Il paroiſt que ce fut cét eſprit de deſ-intereſſement dont il eſtoit animé, qui luy fit eſcrire
Epiſt. 200. au ſçauant Ouger Eueſque d'Angers, qu'il deuoit renoncer au procés qu'il auoit auec l'Abbaye de Font-Evrauld, & ſupporter pluſtoſt auec joye la perte d'vn petit bien temporel, que ſouffrir plus long-temps le ſcandale qui eſtoit né de ce differend. *O que ce vous ſeroit vne action bien plus glorieuſe,* luy dit-il, *& certainement plus ſainte, de ſouffrir courageuſement l'injure qu'on vous feroit! Vous conſerueriez voſtre reputation & la gloire de Dieu tout enſemble. Et pour ne point parler de moy-meſme, ſouffrez que ie produiſe l'autorité du Maiſtre des Nations, qui ayant eſté Eueſque, ne craindra point de dire la verité toute nuë à vn*
1. *Cor.* 6. *Eueſque. Vous eſtes coupables, dit-il, en cela meſme, qu'il y a des procés & des differends entre vous. Que ne ſouffrez-vous pluſtoſt vne perte & vne injuſtice? Voilà le miroir qui eſt expoſé deuant tous les Chreſtiens, le Soleil de juſtice le frappe de ſa lumiere, la verité y reluit, & il fait paroiſtre les taches & les defauts. Eſt-il poſſible que cette maudite poſſeſſion*

de laquelle il s'agit entre vous & cette Abbesse, soit capable, ou d'obscurcir vne verité si claire, ou d'empescher vne paix si desirée ?

Ce Saint preferoit tousiours l'interest spirituel, le bien des ames, & l'edification de l'Eglise aux interests humains & temporels. Ce qui est la regle de la vraye sagesse Euangelique, au lieu *que la mauuaise discretion*, dit-il, *prefere ceux-cy aux autres.* Il condamnoit mesme les Religieux, qui consideroient plus l'vtilité de leurs Maisons, lors que quelques-vns de leurs Freres vsans de la liberté que l'Eglise donne, passoient dans vn Ordre plus austere & plus reglé, qu'ils n'auoient esgard au salut & à l'auancement de ces ames, & pousſez de cét interest, *excommunioient ces Religieux*, comme s'ils eussent commis le crime d'Apostasie, en embrassant vne vie plus sainte que celle qu'ils auoient menée. Nous le voyons en quelques Chanoines Reguliers de Saint Augustin, qui s'estoient plaints à luy par vne Lettre de ce que quelques-vns de leur Congregation les auoient quittez, & s'estoient retirez à Clairuaux, où il leur auoit donné l'habit. Car il leur respond, que si ces Religieux persistoient dans leur dessein apres leur année de probation, il ne pouuoit pas refuser de les receuoir, & il adjouste : *Ie ne sçaurois croire que vous vous teniez offensez de cette conduite : & vous n'auez point d'interest à vous efforcer en vain par des excommunications & des anathemes, d'oster à ces particuliers l'esprit de liberté que Dieu & l'Eglise leur laissent pour passer à vne vie plus austere : si ce n'est peut-estre (ce que Dieu ne vueille permettre) que vous cherchiez vos interests & non*

Epist. 371. n. 4.

Epist. 3.

ceux de IESVS-CHRIST. Et le mesme Saint dit ailleurs: *Que nous deuons aimer le bien de nostre prochain comme le nostre, & que si nous aimons plus le nostre, ou si nous n'aimons que le nostre, nous n'aimons pas le bien d'vn amour chaste, puis que nous ne l'aimons pas pour luy-mesme, mais pour nous.*

Epist. 11. *n.* 3.

CHAPITRE VIII.

DE *son extréme amour pour la vraye pauureté Euangelique.*

CE seroit peu que ce Saint n'euſt pas aimé les biens & les richeſſes, s'il n'auoit encore aimé la pauureté Chreſtienne & Euangelique, puis que la malediction que IESVS-CHRIST a prononcée ſur les richeſſes dans la loy nouuelle nous les doit faire meſpriſer, ſi nous auons vne ferme foy en luy, & ſommes animez de ſon meſme Eſprit, & que la benediction qu'il a prononcée ſur les pauures qui le ſont de cœur & d'affection nous doit faire aimer la pauureté, ſelon la doctrine de ce Saint.

Serm. 1. *in feſto Omn. Sanct. n.* 7. *Le Prophete dit,* (c'eſt le Saint qui parle) *j'ouuriray ma bouche & vous annonceray des myſteres qui ſont cachez depuis la creation du monde. Et veritablement qu'y a-t'il de plus caché, ſinon que la pauureté eſt bien-heureuſe? Cependant la verité qui ne peut ny tromper ny eſtre trompée, nous dit elle-meſme, que les pauures ſont heureux. C'eſt donc aux Payens qui viuent ſans Dieu, & aux Iuifs qui n'ont receu que des promeſſes temporelles, à aimer & à rechercher les richeſſes. Mais auec quel front, auec quel eſprit vn Chreſtien les recherche-t'il, apres que* IESVS-CHRIST *a prononcé que les pauures ſont heureux? Iuſqu'à quand auront-ils les ſentimens*

d'enfans bastards & estrangers dans le Royaume de Dieu, en prononçant faussement, qu'heureux est le peuple qui possede en abondance les biens visibles, les biens presens, puis que le Fils de Dieu, qui n'a presché que la verité, a beny les pauures & maudit les riches?

Et certes, ce Saint ne pouuoit pas monstrer plus clairement l'amour extréme qu'il a eu pour la pauureté, que par les grands eloges qu'il luy a donnez, puis qu'on ne louë d'ordinaire que ce que l'on estime & l'on aime. Et c'est d'elle qu'il a dit, que le Sauueur du monde ne nous l'a pas seulement renduë aimable par sa doctrine, mais aussi par son exemple. *La maniere*, dit-il, *dont il a voulu naistre en Bethleem, nous apprend celle en laquelle nous le deuons receuoir. Car quelques-vns auroient pû s'imaginer, que l'on deuoit preparer des Palais, où l'on receust auec gloire le Roy de gloire: mais ce n'est pas pour cela qu'il est sorty de la maison Royale qu'il a dans les Cieux pour se venir loger dans la terre. Il tient en sa main droite les richesses & la gloire, & en sa gauche la durée d'vne longue vie, selon le langage du Prophete. Il y auoit dans le Ciel où il estoit vne eternelle abondance de tous ces biens, mais la pauureté ne se rencontroit point parmy eux. Cette espece de bien estoit en abondance dans la terre, & son excellence n'estoit pas connuë de l'homme. Mais le Fils de Dieu ayant desiré de la posseder, il est descendu dans la terre pour en joüir, & pour nous la faire estimer par la consideration de l'estime qu'il en feroit. Prepare donc, Sion, vn lit magnifique pour receuoir ce Sauueur naissant. Mais pare ce lit d'humilité & de pauureté. Car la Vierge sa Mere nous a appris, que c'est dans ces draps d'or*

Serm. 1. in Vig. Nat. n. 5.

Prouerb. 3.

& de soye qu'il veut estre enueloppé. Immole à ton Dieu les Dieux des Egyptiens.

Serm. 4. De Adu. Dom. n. 5. Il dit ailleurs, *Qu'il faut que la pauureté ait comme de grandes aisles pour faire voler l'ame si promptement dans le Ciel, puis qu'au lieu que ce Royaume est seulement promis aux autres vertus pour le temps qui est à venir, il n'est pas tant promis à celle-cy, qu'il luy est donné à l'heure mesme,* IESVS-CHRIST *ayant dit au temps present que le Royaume des Cieux appartient aux pauures, au lieu qu'il dit dans les autres beatitudes suiuantes, que ceux qui pratiquent les vertus qu'il nomme, heriteront ce Royaume, & qu'ils seront consolez.*

Epist. 375. C'est pourquoy dans vne exhortation qu'il fait à quelques personnes nouuellement conuerties, il leur dit: *Hastez-vous de vous rendre pauures d'esprit & d'affection, & de vous dépoüiller de vos biens, afin que Dieu prenne soin de vous. Car le voye de cette pauureté qui est volontaire, & que la volonté rend necessaire, est vne voye seure & droite: autrement* IESVS-CHRIST *n'y seroit pas entré comme il a fait. Tous les autres chemins, quoy qu'ils soient bons, sont neantmoins remplis de voleurs: mais ce sentier de la pauureté en est exempt, parce qu'il est rude & difficile, & que peu de personnes le suiuent. Car les voleurs ne cherchent pas les chemins qui sont peu passans. Ie vous asseure par la verité, qui est Dieu mesme, & par l'experience que j'en ay faite, que plus ce chemin est estroit & paroist rude à l'entrée, plus il est doux & agreable dans le progrez. Il demande de la force dans l'entrée: mais dans le progrez il attire les benedictions & les recompenses.*

Que si les riches de ce monde croyent, dit ce Pere

en vn autre lieu, *que les freres de* IESVS-CHRIST, *qui sont les pauures d'esprit & d'affection, ne possedent que les seuls biens du Ciel, parce que* IESVS-CHRIST *ne leur promet que le Royaume des Cieux, c'est vne erreur. Ces pauures possedent aussi des biens de la terre: mais c'est comme n'ayant rien, & possedant toutes choses; ne mendiant pas comme miserables, mais possedant comme maistres & proprietaires, en estant d'autant plus les proprietaires & les maistres, qu'ils en sont plus destachez, selon cette parole, qui dit que toutes les richesses du monde appartiennent à l'homme fidelle. Ainsi l'auare est passionné pour les biens de la terre comme vn mendiant, & l'homme fidele les mesprise comme seigneur & comme maistre. L'auare mendie en les possedant, & le fidele les garde en les mesprisant.* Serm. 21. in Cant. n. 8.

Car ce Saint remarque fort bien: *Que l'Apostre ne dit pas, ceux qui sont riches tombent dans les pieges du Diable, mais ceux qui desirent d'estre riches.* C'est pourquoy il declare aussi-tost apres, qu'on peût tomber dans ce piege du Diable sans estre riche, & si l'on desire auec passion, non seulement les richesses, mais ce que les pauures peuuent posseder: *Qu'importe*, dit-il, *que vous desiriez de toute vostre affection les richesses, si vous desirez de toute vostre affection ce dont la pauureté a besoin, ou mesme auec plus d'ardeur que les hommes du siecle ne desirent les richesses? Qu'importe-t'il que ce que l'on desire ne soit pas egal en prix & en valeur à ce que les autres desirent, si l'affection & le desir qu'on en a se trouue esgallement corrompu? Voire mesme il semble plus supportable que les choses qui paroissent plus precieuses que les autres, soient aussi plus desirées que les autres.* Serm. 53. De diuers.

Epist. 100. Ce qui monstre, comme dit ce Saint, *Que ce n'est pas la pauureté qui est vne vertu, mais l'amour de la pauureté, & que ce sont les pauures d'esprit & d'affection qui ont esté declarez bien-heureux, & non pas les pauures de biens.* Et afin aussi qu'on ne croye pas qu'à cause qu'on peut estre riche de biens, & pauure d'esprit & d'affection, estant detaché de ces biens; la vraye pauureté Chrestienne & Religieuse ne consiste qu'à estre riche en effet, & pauure en intention & en esprit: ce grand Saint enseigne au mesme Sermon, *Que la mortification du corps, la pauureté & l'obeïssance sont trois vertus jointes ensemble* dans les Monasteres: *parce*, dit-il, *que la mortification du corps n'est point stable parmy les richesses: que l'obeïssance ne peut estre aisément discrette & sage sans la mortification: que la pauureté ne peut estre d'aucun merite parmy les delices & la propre volonté: & que l'obeïssance n'est ny stable ny glorieuse parmy les richesses & les delices.*

Serm. 35. *de Diuers. n.* 3.

Aussi les Religieux de Saint Bernard, suiuant l'esprit de leur Pere, aimoient la pauureté qui est accompagnée d'indigence, & luy-mesme le tesmoigne escriuant à Roger Roy de Sicile, & luy enuoyant des Religieux qu'il luy auoit demandez, pour fonder vn Monastere de cét Ordre en ce Royaume: *Estendez*, luy dit-il, *la main de vostre charité sur ces Religieux que ie vous enuoye, lesquels sont plus dans l'indigence, qu'ils ne sont dans le desir de receuoir. Et veritablement celuy-là est heureux, selon le Prophete, qui a soin, non de l'intereſſé & de l'ardent apres le bien, mais du pauure & de l'indigent, & du pauure qui demande à regret & malgré luy, qui reçoit auec pudeur*

Epist. 207.

&

& auec honte, & qui receuant glorifie son Pere qui est dans les Cieux.

C'est de ces vrais pauures Euangeliques qu'il dit ces paroles au mesme Roy : *Vostre Majesté les doit receuoir comme des voyageurs & des estrangers : mais qui sont neantmoins citoyens des Saints, & domestiques de Dieu. I'ay dit trop peu en les nommant citoyens d'vn Royaume : car ils sont Rois, le Royaume des Cieux estant à eux par le droit & par le merite de la pauureté.* Epist. 208.

C'est de ces pauures qu'il escrit à vn Gentilhomme frere d'vn Religieux de Clairuaux : *L'Esprit de Dieu qui m'a joint auec vostre frere par vne eternelle societé, & vne affection spirituelle me liera aussi auec vous, si vous le voulez. Et ie vous conseille de ne pas mespriser l'amitié de ceux que la verité tesmoigne estre heureux, & qu'elle declare estre Rois du Ciel. Au reste nous ne vous enuions pas ce mesme bon-heur, puis que la part que vous y pouuez prendre ne diminuëra point la nostre, & que l'estenduë de nostre souueraineté ne sera pas accourcie, si vous regnez aussi comme nous. Ie souhaitte que vous soyez amy des pauures, & plus encore que vous en soyez imitateur. Cette affection pour eux est l'estat de ceux qui marchent vers la vie parfaite, & leur imitation est l'estat de ceux qui y sont arriuez. Celuy qui aime les pauures est amy des Rois, & celuy qui aime la pauureté est Roy luy-mesme. Enfin le Royaume des Cieux appartient aux pauures, selon l'Euangile, & c'est le propre de la puissance Royale de rendre ses amis heureux. Faites-vous des amis, dit* IESVS-CHRIST, *auec les richesses d'injustice, afin que dans le temps de vostre besoin & de vostre defaillance, ils vous reçoiuent dans les maisons* Epist. 103.

eternelles. Vous voyez combien eſt grand le pouuoir & le merite de la ſainte pauureté, puis que non ſeulement elle ne cherche pas du ſecours & de l'aſſiſtance pour elle, mais que c'eſt elle qui en donne à ceux qui en manquent.

C'eſt de ces pauures que ce Saint parle, lors qu'il louë Thurſtin Archeueſque d'Yorc en Angleterre, d'auoir exercé ſa charité enuers des Religieux de ſon Ordre, qui eſtoient paſſez en cette Iſle pour y fonder vn Monaſtere. *Epiſt. 95.* *Il y auoit deſia long-temps*, luy dit-il, *que toute l'Egliſe des Saints parloit de vos œuures de miſericorde & de vos aumoſnes. Mais cette vertu vous eſtoit commune auec pluſieurs, tous les riches eſtant obligez de donner l'aumoſne. Au lieu que cette action Epiſcopale que vous auez faite depuis peu, cet illuſtre teſmoignage de voſtre bien-veillance paternelle, cette ferueur qui eſt veritablement diuine, de laquelle celuy qui ſe ſert des vents & des tempeſtes comme de ſes Anges, & des flammes deuorantes comme de ſes Miniſtres, a allumé voſtre zele pour la defenſe de ſes pauures; cette œuure, diſ-je, qui vous eſt particuliere, eſt vn ouurage glorieux de voſtre Epiſcopat, vn rehauſſement de voſtre dignité, & vn ornement de voſtre couronne. Car c'eſt vne moindre action de pieté de raſſaſier la faim d'vn mendiant, que d'aimer la pauureté ſainte. En l'vn on ſert à la nature, & en l'autre on ſert à la grace. Celuy qui nourrit le corps de ſon frere euite le peché, & celuy qui honnore la ſainteté de ſon frere ſe fait du bien à ſon ame.* Et c'eſt d'eux qu'il dit encore à vn autre *Epiſt. 100.* Eueſque ſur ce meſme ſujet: *Vous faites vne œuure digne d'vn Eueſque: vous releuez voſtre Sacerdoce: vous enrichiſſez voſtre Couronne: vous*

annoblissez vostre dignité, lors que vostre ministere vous empeschant d'estre pauure, vostre administration tesmoigne que vous estes amy des pauures. Car c'est l'amour de la pauureté qui est vne vertu, & non pas la pauureté seule.

Mais parce que la pauureté est vn estat de bon-heur & de benediction, selon l'Euangile, quoy que ce ne soit pas vne vertu estant considerée toute seule, comme il vient de dire, ce Saint ne louë pas seulement les Eueſques, qui estant riches aimoient les pauures Euangeliques: mais il fait de grands eloges de ceux qui aimoient & pratiquoient la pauureté. Il louë Athon Eueſque de Troyes, de ce qu'estant malade, & pensant mourir il auoit distribué tout son bien aux pauures: & apres qu'il fut guery il luy escriuit en vsant de ces termes à la teste de sa Lettre: *Vn Abbé pauure saluë vn Eueſque pauure, & luy desire la poſſeſſion du Royaume des Cieux, qui eſt la recompenſe de la pauureté.* Il luy dit, *que ce titre eſt le plus noble & le plus illuſtre qu'il peut luy donner, que Dieu le releue par la bouche du Prophete, en luy faiſant dire: Ie ſuis vn homme qui voit ſa pauureté, & que tous les threſors des Rois ne le peuuent egaler.* Il le louë *de ce qu'il n'a point attendu la mort pour donner ſon bien, lors qu'il n'auroit plus eſté en ſa puiſſance de le donner, ny de le retenir, comme font pluſieurs, par des teſtamens qui ne ſont confirmez que par leur mort.* Il luy dit, *Que Dieu auoit bleſſé ſa chair pour guerir ſon ame, & auoit tué en luy l'auarice, afin qu'il ne veſcuſt plus que pour le Ciel.*

Epiſt. 23.

Thren. 3.

Eſcriuant à vn ſçauant Eueſque de ſon temps, Gilbert Eueſque de Londres, qui eſtoit

appellé *le Docteur vniuersel*, parce qu'il auoit fait des Commentaires sur tout le Vieil & le Nouueau Testament estant Chanoine d'Auxerre, & estoit habile en toutes sortes de sciences, il se resioüit auec luy de son amour pour la pauureté, qui l'auoit rendu celebre en Angleterre & en France.

Epist. 24. ad Gilbert. Vniuers. Episc. London.

La pureté & le des-interessement de vostre conduite, luy dit-il, *a respandu par tout vne grande & douce odeur de pieté & d'edification. L'auarice est esteinte, qui ne s'en resioüira? La charité regne, qui n'en sera pas rauy? Tout le monde connoist maintenant que vous estes du nombre des vrais sages, puis que vous auez terrassé le plus grand ennemy de la sagesse. Et certes, ces actions estoient dignes, & de vostre Sacerdoce & de vostre nom. Il estoit raisonnable que vous rendissiez vostre Philosophie plus illustre par ce tesmoignage si glorieux de la generosité de vostre ame; & que les sublimes connoissances que vous auez acquises dans les belles lettres, fussent couronnées par vne fin si noble & si excellente. Ce n'estoit pas vne grande chose que le Docteur Gilbert fust fait Eueſque de Londres: Mais c'en est vne grande & magnifique, que l'Eueſque de Londres viue comme vn pauure. Car l'eminence de la dignité n'a pû adjouster de gloire à vne reputation aussi fleurissante & aussi generale qu'estoit la vostre: au lieu que l'humilité de cette pauureté volontaire que vous auez embrassée, en a redoublé beaucoup la splendeur. Souffrir la necessité auec vn esprit tranquille, c'est vn effet de la patience: mais la rechercher de soy-mesme, c'est l'ouurage de la sagesse. Si on louë & si on admire celuy qui n'a point couru apres l'or, ne doit-on pas encore de plus grandes marques*

d'eſtime & d'honneur à celuy qui meſme l'a rejetté loin de ſoy ? Et enfin il louë Saint Malachie Archeueſque & Primat d'Irlande, de n'auoir pas eſté ſeulement *amateur de la ſainte pauureté, mais d'en auoir eſté le Chef & le Prince, & d'auoir voulu quitter ſon Siege Archiepiſcopal qui eſtoit riche, pour retourner à ſa premiere & à ſa chere Eſpouſe qui eſtoit pauure.* *Vie S. Malac. c. 9.*

CHAPITRE IX.

Combien il a aimé ſa Solitude, & ſa Stabilité dans le Monaſtere.

IL n'a rien paru de ſi admirable dans la vocation de Saint Bernard, ny meſme preſque dans celle d'aucun Saint depuis les Apoſtres, que de ce que s'eſtant retiré à vingt-deux ans dans l'Abbaye, alors ſi peu connuë, de Ciſteaux, où il ne faiſoit que la vie d'vn ſimple Religieux, & depuis eſtant enfermé dans le deſert ſi inconnu & ſi ſauuage de Clairuaux, il ait paru tout d'vn coup ſi eſclairé de la lumiere celeſte, ſi eminent dans l'intelligence de l'Eſcriture & des Peres, ſi grand en eſprit, en prudence & en courage, ſi puiſſant en raiſons, en œuures & en paroles, qu'on ait veu en luy comme en vn autre Moyſe au ſortir de ſon deſert, *la diuinité reluire auec vne eſclat extraordinaire*; & comme Paul Emile dit elegamment, que *ſans auoir eſté diſciple que des cheſnes & des foreſts; ſans qu'il ait eu de maiſtre*, ny quaſi meſme de temps pour s'inſtruire dans les ſciences diuines & humaines, la prouidence de Dieu l'ait fait paſſer preſque en vn moment *de la ſolitude dans le monde, & de l'ombre des bois dans la lumiere du Soleil*, pour faire *Paul. Æmil. Vita Ludou. Iunior.*

admirer à toute l'Europe sa *saintetè & sa suffisance* égallement diuines & infuses, & pour le rendre l'arbitre des plus grandes affaires de la Chrestienté, & comme l'Ange moteur de tout le corps de l'Eglise.

Mais ce n'est pas vne chose moins admirable qu'il n'a point esté ébloüy de ce grand esclat de tant d'actions illustres qu'il faisoit hors de son Monastere à la veuë des Princes, des Rois, des Euesques & des Papes : & que repetant souuent en soy-mesme cette parole si excellente ; *Bernard, Bernard, qu'es-tu venu faire dans le desert?* il n'ait eu dans le cœur que sa chere solitude, & ait soupiré continuellement pour y retourner, lors qu'il en estoit esloigné, & pour n'en point sortir, lors qu'il y estoit reuenu. On ne peut certes lire sans edification & sans sentiment les plaintes & les regrets qu'il forme sur ce sujet : Et les Ecclesiastiques, les Religieux & les Solitaires y trouueront dequoy se confirmer dans vne vie retirée par l'exemple d'vn si grand Saint, qui pouuoit plustost sanctifier le monde qu'en estre infecté, & d'vn si grand Docteur qui voyoit les plus sçauans Maistres en Theologie & les Prelats les plus celebres en doctrine, l'escouter dans vn humble & dans vn profond silence comme vn Apostre & vn Prophete, & qui cependant ne laissoit pas de tesmoigner qu'il s'éloignoit presque autant de Dieu, qu'il s'éloignoit de son Monastere, & qu'il en sortoit comme d'vn Ciel calme & tout lumineux, pour entrer dans vne region de tumulte & de tenebres.

Escriuant à Pierre Cardinal Legat, il luy dit: *Epist.* 17. *Ie ne vous suis point allé trouuer, non par paresse,*

mais par cette raison considerable, qui est, que j'ay resolu, sans blesser toutefois le respect que ie vous dois & à toutes les personnes vertueuses, de ne point sortir hors du Monastere qu'en certaines occasions particulieres, dont aucune ne s'est presentée. Et dans vne Lettre à Matthieu qui auoit esté Prieur de Saint Martin des Champs à Paris, de la Congregation de Cluny, & depuis Euesque d'Albe, & Cardinal Legat sous le Pape Honoré II. il s'excuse sur vne maladie qu'il auoit euë, & monstre par sa Lettre également sage & humble, combien son sejour dans son Monastere luy estoit cher & precieux.

I'ay esté prest, dit-il, *de vous obeïr, mais mon corps n'a pas suiuy mon esprit, la chair qui est foible ayant esté bruslee par les ardeurs, & espuisee par les sueurs d'vne fievre violente, & n'ayant pû soustenir l'esprit qui est prompt. C'est à mes amis à juger si cette excuse n'est pas juste, eux qui n'en veulent point receuoir de moy, & qui me tenant comme enlassé de toutes parts dans les liens de l'obeissance, s'efforcent tous les jours de me tirer de mon Cloistre pour me mener dans les Villes. Ils doiuent considerer, que ie n'ay pas inuenté cet accident, mais qu'il m'a esté penible à supporter, afin qu'ils reconnoissent par-là, qu'il n'y a point de conseil contre le conseil de Dieu. Que si ie leur auois respondu auec l'Espouse du Cantique: I'ay despoüillé ma robbe, comment la reprendray-je? I'ay laué mes pieds, comment les iray-je gaster dans la poudre, ils se seroient mis en colere contre moy. Mais il faut maintenant, ou qu'ils s'opposent, ou qu'ils se rendent au jugement de Dieu, qui m'a mis dans l'impuissance de partir quand j'en aurois eu la volonté. Mais c'estoit vne grande affaire,*

Epist. 21.

Cantic. 5.

disent-ils, & vne necessité pressante. Il falloit donc chercher vne personne qui fust propre à terminer ces grandes affaires. Peut-estre qu'ils me croyent tel. Mais pour moy, non seulement ie ne me croy pas tel, mais ie sçay que ie ne le suis pas. Et enfin, soit que ces affaires soient grandes & difficiles, soit qu'elles soient petites & faciles, quel sujet auez-vous de vous mettre tant en peine d'en charger vostre amy, pour luy rauir la douceur du silence qu'il aime tant ? Si elles sont faciles, elles se peuuent faire sans que ie m'en mesle. Si elles sont difficiles, elles ne se peuuent faire par mon entremise, si ce n'est peut-estre qu'on me tienne en vne si haute estime, qu'on me reserue les grandes & les impossibles, comme si ie pouuois faire ce que les autres ne peuuent pas. Que si cela est ainsi, Seigneur mon Dieu, comment suis-je le seul pour qui vous vous soyez trompé dans vostre conduitte, en mettant sous le boisseau vne lampe qui pouuoit esclairer sur le chandelier; & pour parler plus clairement, en me faisant Religieux, & en retirant dans le secret de vostre maison vn homme qui estoit necessaire au monde, sans lequel les Euesques ne peuuent regler les affaires de l'Eglise !

Nous auons veu cy-dessus que la verité qu'il soustenoit hautement luy auoit acquis l'auersion & le blasme de quelques Cardinaux touchant des affaires Ecclesiastiques, ausquelles les Euesques de France luy auoient donné quelque part : Il monstre par cette Lettre addressée à Aimery Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine, qu'il ne s'estoit rien fait dans ces rencontres que de tres-loüable, & sur ce que les Cardinaux se tenant importunez de son zele pour la verité & pour la justice, & l'accusant *de*

Epist. 48.

preſomption & de temerité, auoient dit, ſelon qu'on peut juger par ſa Lettre, qu'il ne falloit plus ſouffrir que *ces grenoüilles criardes & importunes ſortiſſent de leurs marets*, il adjouſte : *Ie ne ſuis donc coupable qu'en ce ſeul poinct que ie me ſuis trouué auec ces Prelats, moy qui ne ſuis propre qu'à demeurer caché en ſecret : qui ne ſuis eſtably accuſateur, arbitre, & juge que de moy-meſme : qui dois accomplir les deuoirs de ma profeſſion par mes actions, & mettre en pratique le nom de Religieux ſolitaire que ie porte. Si cela vous bleſſe, cela me bleſſe auſſi. Ie ſuis faſché de me trouuer en ces rencontres, où ie n'ay point d'intereſt. I'en ſuis faſché : mais on me tire par force. Et ie ne voy perſonne par qui ie doiue eſtre deliuré plus aiſément de cette neceſſité, que par vous qui en auez la puiſſance, & la volonté comme ie voy. Car ie me reſioüis de ce que j'ay reconnu que voſtre prudence n'approuue point que l'on m'engage dans ces occupations. Certes vous me traitez ſelon la juſtice, & ſelon l'amitié que vous me portez. Si donc vous le voulez ainſi, ou pluſtoſt parce que vous voyez que cela eſt vtile à voſtre amy, & conuenable à vn Religieux, trauaillez ie vous ſupplie afin que noſtre commune volonté ſoit bien-toſt executée, & qu'en vous ſatisfaiſant pour l'ordre de la diſcipline, on me donne lieu auſſi de m'occuper plus à mon ſalut. Que l'on ordonne ie vous prie à ces grenoüilles criardes & importunes de ne plus ſortir de leurs marets : qu'on ne les entende plus dans les Conciles : qu'on ne les trouue plus dans les Palais : que nulle neceſſité ny autorité ne les engage dans les affaires. Peut-eſtre que ie pourray éuiter par ce moyen le reproche qu'on me fait d'eſtre preſomptueux & temeraire. Car ie ne voy pas au reſte*

quelle faute j'ay pû commettre, puis que j'auois resolu dés auparauant de ne point sortir du Monastere (hors les engagemens des affaires de nostre Ordre) si ie n'en estois tiré par le Legat du Siege Apostolique, ou par mon propre Euesque, ausquels, comme vous sçauez, il nous est deffendu de desobeïr, si nous ne sommes autorisez en ce poinct par la suprême volonté d'vne puissance superieure. Que si jamais ce bon-heur m'arriue par vostre entremise, comme ie l'espere, ie demeureray en paix, & tout le monde l'aura auec moy.

Et escriuant au mesme Cardinal dans vne autre Lettre, il luy dit: *Mais afin que ie parle de moy-mesme, selon l'Escriture, qui nous aduertit d'auoir pitié de nostre ame en se rendant agreable à Dieu, voulez-vous que ie sois tousiours accablé d'occupations, & chargé d'affaires, & que ie ne gaigne rien à me deliurer des miennes propres, estant embarassé dans celles des autres? Si j'ay trouué grace deuant vos yeux, employez-vous pour me procurer vn plein repos, & me donner le loisir de prier Dieu pour mes pechez & pour les vostres. Ce n'est pas que ie juge rien de plus seur pour moy que d'obeïr à la volonté du Pape, mais pourueu qu'il daigne considerer ce que ie puis. Car ie souhaitterois qu'il connust combien ie suis esloigné de pouuoir ces choses, ou combien ie les puis difficilement.*

Epist. 52. *Eccles.* 30.

Lors qu'il estoit en Italie à la Cour du Pape Innocent II. pour estouffer le schisme de l'Antipape, il escrit à ses chers enfans de Clairuaux vne Lettre toute pleine de tendresse, & leur mande: *Ce qui me fasche icy n'est pas seulement d'estre separé de vous, sans qui ce me seroit vne miserable seruitude que de regner; mais d'estre auec*

Epist. 143.

des personnes qui troublent sans cesse le repos que nous aimons, & qui suiuent vn autre esprit que le mien. Et dans vne autre Lettre aux mesmes Religieux, il dit : *Ie suis contraint d'abandonner mes propres affaires, & de traitter celles des autres ; & ie ne sçay ce qui m'est plus rude, ou d'estre tiré de celles-là, ou d'estre engagé en celles-cy. O mon* IESVS, *passeray-je ainsi ma vie en douleur, & mes années en gemissemens !* Et lors qu'il fut reuenu à Clairuaux, il escriuit au Pape Innocent II. d'vne affaire qui l'affligeoit, & luy dit : *Ie croyois estre passé du trauail au repos, & qu'il me seroit permis de reparer les pertes spirituelles que j'ay faites par la dissipation que m'auoient causé les affaires, en me rauissant le saint repos dont ie jouïssois.* *Epist.* 144. *Epist.* 166.

Mais plus on voyoit les grands seruices qu'il rendoit à l'Eglise dans les occasions, où les Prelats & les Princes l'obligeoient d'agir, plus on le tiroit de la solitude de son Monastere. C'est pourquoy il continuoit tousiours de se plaindre à ses amis de cette perpetuelle agitation de sa vie. Escriuant au celebre Guigues General des Chartreux, il luy mande : *Quoy que peut-estre ie vous puisse satisfaire en m'excusant, de ce que passant assez prés de vostre Prouince, ie ne suis point allé vous voir pour vous dire mes besoins & mes miseres, ie ne puis neantmoins me satisfaire moy-mesme. Ie me fasche contre mes occupations qui m'en ont osté le pouuoir, lors que j'en auois le desir & la volonté. Ie souffre souuent de pareilles violences & de pareilles contraintes, qui aussi me mettent souuent en colere, & me font estre vn objet de pitié à tous les Saints. Car ie serois doublement miserable, si ie ne fusois point de compassion. Ne regardez donc* *Epist.* 112.

en moy que ce sujet d'exercer vostre amitié fraternelle. Plaignez mon infortune sans considerer aucun merite que j'aye, mais la seule pauureté & la seule indigence que ie souffre. La justice cherche le merite, mais la misericorde ne regarde que la misere. La vraye misericorde ne juge point, mais est esmeuë de tendresse : elle se contente de trouuer vne occasion pour agir, & n'examine point les diuerses qualitez de la personne. Car on n'attend point le jugement de la raison, lors que l'affection & le mouuement emporte. Samuël pleuroit Saül & plaignoit seulement son malheur, sans deliberer d'auantage sur la cause qui l'auoit produit. Dauid respandoit des larmes pour son fils qui estoit parricide, & quoy qu'elles ne pûssent estre vtiles à Absalon, elles ne laissoient pas d'estre charitables. Ainsi ie vous conjure d'auoir pitié de moy, non parce que ie le merite, mais parce que j'en ay besoin. Ayez compassion de moy, vous à qui Dieu a fait cette misericorde & cette grace de vous deliurer des tumultes du monde pour le seruir auec liberté. Que vous estes heureux d'estre cachez dans son tabernacle en ces jours de trouble & de maux, & d'esperer à l'ombre de ses aisles, jusqu'à ce que l'iniquité soit passée! Et moy que ie suis malheureux d'estre pauure & nud, comme vn homme né au trauail & à la peine, d'estre comme vn petit oyseau qui estant à peine couuert de plumes, est presque en tout temps hors de son nid, exposé aux vents & aux orages, d'estre tousiours troublé & agité comme si l'yuresse m'auoit fait perdre la raison, & de voir toute ma science sechée & comme deuorée par les affaires qui m'assiegent & m'accablent.

Il se plaint presque de la mesme sorte à Bernard Prieur de la Chartreuse des Portes, finis-

sant sa Lettre par ces termes: *C'est assez sur ce poinct. Il faut maintenant que ie ne m'oublie pas moy-mesme. Ma vie monstrueuse & ma conscience inquiete & tourmentée crie vers vous; & implore vostre assistance. Ie suis comme vn prodige de nostre siecle, ne viuant ny en Ecclesiastique, ny en laïque. Car il y a long-temps que ie ne fais plus la vie de Religieux, dont j'ay encore l'habit. Ie ne veux point vous escrire ce que vous auez, ie m'asseure, appris des autres, quelles sont maintenant mes occupations & mes exercices: parmy quels perils j'agis dans le monde; ou plustost par quels precipices ie suis tous les jours contraint de passer. Si vous ne l'auez appris du bruit public, ie vous prie de vous en enquerir, & selon ce que vous en aurez sceu, assistez-moy ie vous supplie de vostre conseil & de vos prieres.* Epist. 249.

Et enfin se trouuant lassé & fatigué de tant de fascheux emplois qui s'augmentoient tousiours à mesure qu'il vieillissoit, il escrit ces mots à saint Pierre Abbé de Cluny: *I'ay resolu de ne plus sortir du Monastere que pour me trouuer à l'assemblée des Abbez qui se tient à Cisteaux vne fois l'année. Mes forces sont épuisées, & j'ay maintenant vne excuse legitime, puis que ie ne puis plus faire des voyages, & passer de prouince en prouince cõme autrefois.* Epist. 227. V. Epist. 244.

Mais escoutons vn excellent discours qu'il fait en peu de paroles, où se voulant marquer sans le dire, il monstre qu'on ne doit pas tirer temerairement des personnes pieuses de leur solitude pour le produire dans le monde, & les faire agir. *Les Apostres*, dit-il, *voyant qu'on respandoit vn parfum si precieux sur la personne de* IESVS-CHRIST, *en murmuroient & disoient: Pourquoy faut-il faire cette perte & ce degast?* Serm. 90. De diuers. n. 3.

Car on auroit pû vendre ce parfum & en donner l'argent aux pauures. Ainſi nous voyons aujourd'huy que lors qu'on voit quelqu'vn qui s'occupe à ſeruir Dieu, & qui a tant de deuotion & de grace qu'on juge auec raiſon qu'il verſe des parfums ſur la teſte de IESVS-CHRIST, *lors qu'il perſiſte continuellement dans vn ſaint repos, dans les actions de graces, & dans les delices d'vne vie diuine; il ſe trouue des perſonnes qui appellent cela vne perte, & qui croyent ſe plaindre auec juſtice de ce que celuy qui pourroit ſeruir à pluſieurs, ne ſert qu'à luy ſeul. Ce qu'ils ne font pas par enuie qu'ils portent à ſa ſainteté, mais par vn mouuement de charité qui les touche pour le ſalut & le bien de leur prochain. Cependant la charité meſme, qui eſt Dieu, eſpargne ſouuent les peines & les diſtractions à cette ame qu'il voit prendre ſes plaiſirs dans les exercices ſpirituels : principalement s'il ſçait qu'elle eſt telle que par ſon peu de courage & par ſa foibleſſe elle ſoit encore femme, ainſi que la Magdelaine, & ne ſoit pas encore paruenuë à l'eſtat d'homme parfait. Ce que Dieu, qui voit le cœur, diſcerne mieux que les hommes qui ne voyent que le viſage : qui jugent ſelon ce qu'ils voyent dans l'exterieur & dans l'apparence, & qui ne conſiderent point qu'il n'eſt pas également facile de ſe repoſer auec pieté, & de trauailler auec fruit : d'eſtre ſouſmis humblement, & d'exercer vne charge vtilement : de ſe laiſſer gouuerner ſans faire de plainte, & de gouuerner ſans faire de faute: d'obeïr auec gayeté, & de commander auec prudence : d'eſtre bon auec les bons, & d'eſtre bon auec les meſchans: d'eſtre paiſible auec ceux qui aiment la paix, & d'eſtre pacifique auec ceux qui la haiſſent. Comme donc*

IESVS-CHRIST *sçait qui sont ceux qui sont propres ou non propres à estre engagez dans vne multitude de diuers soins, & qu'il connoist que cette ame delicate est trop molle & trop tendre pour agir, il prend sa deffense contre ceux qui sont d'vn sentiment different, & qui luy reprochent auec vn bon zele, mais qui n'est pas selon la science, qu'elle se tient dans vn repos & dans vne oisiueté sterile & infructueuse, & il leur respond en effet comme en l'Euangile : Pourquoy tourmentez-vous cette femme ? Car encore que le bien auquel vous la voulez engager soit plus grand, comme ie l'auouë, que celuy qu'elle fait presentement, neantmoins ce qu'elle a fait enuers moy est tousiours vne bonne œuure. Laissez-la donc faire le bien qu'elle peut. Car ie connois qu'elle n'a pas encore vne vertu assez masle & assez forte pour faire plus.* Et ailleurs il applique à soy-mesme cette reflexion sur les paroles de IESVS-CHRIST dans l'Euangile, & adjouste seulement ces mots : *Ceux qui croyent que ie puis seruir à plusieurs, m'accusent de ne viure que pour moy : mais en vain ie gaignerois tout le monde si ie me perdois moy-mesme. Et ie me suis souuenu de cette parole de Dieu, Mon peuple, ceux qui te disent heureux te trompent.*

Serm. 12. in Cant. n. 8.

Isai. 3.

CHAPITRE X.

Son amour pour le silence, & pour la priere.

IL declare à l'vn de ses amis qui estoit Chanoine Regulier de saint Augustin, nommé Oger, qu'il ne luy escrit qu'vne Lettre courte, à cause que le sacré temps de Careſme où il escriuoit estoit vn temps de silence, & il dit :

Epist. 89.

Où est le repos de l'esprit, où est la paix du silence; cependant que ie vous entretiens absent, & qu'il faut que ie reſve, que ie dicte, & que j'escriue pour dresser vne Lettre que vous liſez? Me direz-vous que ié puis faire tout cela en silence? Certes ie ne le croy pas. Car l'esprit de ceux qui compoſent est agité & dissipé par la varieté des penſées, par le choix des paroles, & par l'arrangement des choſes. Et non ſeulement le temps où nous ſommes, mais encore ma profeſſion me doit deſtourner de trauailler à ce que vous me demandez. Car ce n'eſt le deuoir ny d'vn Religieux, ce qu'il ſemble que ie ſois, ny d'vn pecheur, ce que ie ſuis veritablement, d'inſtruire les autres, mais de pleurer ſes pechez. Outre qu'vn homme auſſi peu habile que ie ſuis, ne peut entreprendre d'enſeigner ce qu'il ne ſçait pas, ſans faire paroiſtre ſon indiſcretion & ſon peu de ſuffiſance. Et ainſi ny vn ignorant ne doit auoir la temerité d'enſeigner, ny vn Religieux en auoir la hardieſſe, ny vn penitent le deſir. Et d'ailleurs ie n'ay quitté le monde, & ne me ſuis retiré dans la ſolitude que pour prendre garde à moy, comme dit le Prophete, afin de ne point faillir par ma langue. Ie vous conuie donc à garder le ſilence, & ie ne deſire pas vous y conuier ſeulement par des paroles, mais par l'exemple de celuy que ie veux garder.

Docere nec indocto eſt in promptu: nec Monacho in auſu: nec pœnitenti in affectu. *Pſalm.* 38.

Nous voyons auſſi que Philippe Archidiacre de Liege, & depuis Religieux de Clairuaux, animé de l'eſprit de ce Pere, parlant dans ſa Preface ſur le Liure qu'il a compoſé de ſes miracles, & addreſſé à Sanſon Archeueſque de Reims, ſe ſert des meſmes termes du Saint que ie viens de rapporter, & adjouſte: *I'ay reconnu par experience, qu'il n'y a point de moyen plus puiſſant pour acquerir*

Vide Lib. 6. Vitæ S. Bernardi apud Horſtium.

acquerir les richeſſes de la grace du Seigneur, que de ſe repoſer & de ſe taire, & de ſe tenir touſiours dans l'eſtat le plus bas & le plus humble. L'humilité qui eſt la Reyne des vertus, eſt la mere du ſilence: qui ſe peut appeller l'aiſné de ſes fils, & le conſeruateur de la juſtice, ſelon l'Eſcriture.

Humilitas virtutum Regina primogenitum filium ſuum ſilentium parit.

Et nous apprenons par la Vie de noſtre Saint, qu'il auoit eſtably vne telle diſcipline touchant ce poinct dans l'Abbaye de Clairuaux, que la paix & le repos qui regnoit dans vn ſi grand Monaſtere, donnoit vn ſentiment de reuerence à ceux qui en approchoient, eſtant vne image de ce ſilence du Ciel, où l'vſage de la langue ceſſe, où ne regne que le langage du cœur, qui eſt l'amour & la charité, & où la parole eternelle n'eſt adorée qu'en eſprit & ſans parole. Et cét Ordre de Ciſteaux, dont Saint Bernard a eſté le ſecond & le principal Fondateur, eſtoit ſi exact en ce poinct, qu'encore que la ſolitude & le ſilence ſoient l'eſprit de l'Ordre des Chartreux, & qu'ils y fuſſent inuiolables; neantmoins le tres-ſage & tres-ſaint Guigues cinquieſme General de cet Ordre, amy intime de noſtre Saint, dit dans vn article des Statuts qu'il a compoſez, & qui ont eſté imprimez il y a cent ans: *Qu'ils faiſoient obſeruer le ſilence à leurs Freres Conuers auec plus d'exactitude encore qu'auparauant, depuis l'exemple que leur en auoient donné les tres-venerables & aimez de Dieu les Religieux de l'Ordre de Ciſteaux, leſquels ils voyoient auec joye s'eſtre accreus beaucoup en peu de temps, auſſi-bien en pieté qu'en nombre de Monaſteres.*

Liure 1. c. 10. n. 35.

Agentes fratres vbicumque ſint ſilentium tenent. Quod licet & prius, tamen poſt exemplum Reuerendiſſimorum ac Deo dilectorum Ciſtercienſium Monachorum quos & religione & numero multum creuiſſe gaudemus,

Ce meſme amour du ſilence, dont noſtre Saint eſtoit tout remply, enfermoit celuy de

perfectius custodimus. *Guig. Statut. Ord. Car. c. 55. Epist. 354.*

repos de la contemplation & de la priere, & luy mettoit dans la bouche les plaintes qu'il fait si souuent contre les affaires qui l'en destournoient. *Il me falloit respondre à vne grande foule de personnes*, dit-il escriuant à Saint Pierre Abbé de Cluny. *Car en punition de mes pechez ie me voy né dans le monde pour estre accablé, importuné, & troublé d'occupations & de soins*; & lors qu'estant à Clairuaux il sortoit d'auec plusieurs personnes qui le venoient consulter, il disoit à ses Religieux: *Qu'il auoit l'esprit tout las & tout fatigué, & qu'il venoit se rafraischir auec eux.* Il se plaint mesme de ce qu'il estoit obligé de les prescher, & il dit, *Qu'il souhaitteroit qu'il ne luy fust point necessaire de s'occuper en cét exercice, & qu'ils fussent tous si instruits de Dieu, qu'il pûst demeurer en repos & en silence. Il pleure de ce qu'il ne luy est pas libre, faute de loisir, non seulement de voir par les yeux de l'esprit & de la contemplation le Roy assis dans sa gloire sur les Cherubins, mais non pas mesme de le chercher.*

Serm. 37. De diuers. n. 1.

Serm. 22. in Cant. n. 3.

Escoutons les belles paroles qu'il adresse à l'ame Religieuse, pour l'exhorter à la solitude de l'esprit, qui n'est autre chose que le repos de la meditation & de la priere: *Ame sainte*, luy dit-il, *demeure seule, afin que tu te conserues pour celuy seul que tu as choisi entre tous, & au seruice duquel tu t'es consacree. Fuy le public. Fuy mesme ceux qui sont dans la maison où tu es. Separe-toy d'auec tes amis & tes intimes, & de celuy mesme qui te sert. Ne sçay-tu pas que ton Espoux est plein de pudeur & de retenuë, & qu'il ne t'accordera point le bon-heur de sa presence en la presence des autres? Retire-toy, mais d'esprit & non de corps. Car Dieu*

Serm. 40. in Cant. n. 5.

qui eſt eſprit deſire la ſolitude ſpirituelle plus que la corporelle, quoy qu'il ſoit bon auſſi quelquefois de ſe ſeparer de corps, lors que tu le peux faire commodément, ſur tout dans le temps de l'oraiſon. Mais pour le reſte, on ne t'ordonne que la ſolitude de l'eſprit. Et tu es ſeule, ſi tu n'as point de penſées baſſes & humaines, ſi tu n'aimes point les choſes preſentes, ſi tu meſpriſes ce que pluſieurs eſtiment, ſi tu rejettes ce que tous deſirent, ſi tu euites les conteſtations & les diſputes, ſi tu ne ſens point les pertes, ſi tu ne te ſouuiens point des injures. Autrement, tu n'es pas ſeule, lors meſme que tu es ſeule.

Par où ce grand perſonnage nous apprend, que la ſolitude interieure eſt la ſolitude ſainte, qui eſt formée par le Saint Eſprit dans l'ame du Religieux, & ſans laquelle la ſolitude exterieure n'eſt qu'vne ſolitude humaine & philoſophique, & non Chreſtienne. Et c'eſt pourquoy l'Auteur du Traitté *De la vie ſolitaire aux Chartreux du Mont-Dieu*, qui ſe voit encore parmy les Oeuures de Saint Bernard, dit fort bien: *Que la pieté, laquelle Saint Paul dit eſtre vtile à tout, eſt vn continuel ſouuenir de Dieu, vne perpetuelle application de l'eſprit pour le connoiſtre, & vn perpetuel mouuement du cœur pour l'aimer; en ſorte qu'il n'y ait point de jour, ny meſme d'heure, où le ſeruiteur de Dieu ne ſoit, ou dans le trauail de l'exercice, ou dans le deſir de s'auancer, ou dans le gouſt des douces influences de la grace, ou dans la joye de la joüiſſance. Et que ſi vn Religieux n'a cette veritable pieté dans l'ame, s'il ne la reſpand ſur toute ſa vie, & s'il ne la pratique dans ſa cellule, il eſt pluſtoſt ſeul que ſolitaire: & ſa cellule ne luy eſt pas vne cellule, mais vne priſon. Car celuy-là eſt vrayment*

Ad Fratres de Monte Dei. c. 4.
1. Tim. 4.

seul, qui n'a pas Dieu auec luy; & celuy-là est veritablement prisonnier, qui ne joüit pas de la liberté de l'Esprit de Dieu.

Mais parce qu'en vain la langue se taist auec les hommes, si l'esprit ne parle auec Dieu, & qu'en vain l'on est separé du commerce profane & tumultueux des gens du monde, si par l'actiuité de l'amour diuin & l'entremise de la priere, on n'entretient vn commerce aussi tranquille que saint auec les Anges & les Bien-heureux, ce grand Docteur n'exhorte tant au silence & au repos de la solitude interieure, que parce qu'ils nourrissent l'esprit d'oraison, & sont comme l'Autel où le cœur offre ce sacrifice de ses desirs, ainsi que l'appelle Saint Augustin. Comme donc la priere est ce gemissement du Saint Esprit, qui demande à Dieu pour nous la grace qui nous fait viure, & cette manne celeste qui nous nourrit dans le desert de ce monde, nostre Saint n'a rien de si cher & de si precieux que cét exercice spirituel, qui est le premier fruit de la foy & de l'esperance, & le plus salutaire de tous les deuoirs du Christianisme. Il dit dans l'Auant-propos de son Apologie, *Que le temps qu'il employoit à ces Escrits ne luy faisoit pas souffrir vne petite perte, parce qu'il sechoit vn peu sa deuotion en luy faisant interrompre la ferueur de ses prieres.* Et reuerant dans les autres ce qu'il cherissoit vniquement dans luy-mesme, il mande à Guigues Prieur de la grande Chartreuse, & aux autres Chartreux qui luy auoient escrit tous ensemble, *Qu'il ne leur auoit point reserit jusques alors; d'autant*, dit-il, *que ie craignois de troubler par des Lettres importunes, le saint repos dont vous*

August. Epist. 95. ad Innoc. Pap. Et Epist. 121. ad Probam. De orando Deo. Rom. 8. 26.

Epist. 11.

joüissez en nostre Seigneur. I'auois peur d'interrompre pour peu que ce fust, le continuel & sacré silence que vous gardez auec le monde, & le continuel & sacré entretien que vous auez auec Dieu.

Il mande à vn Abbé, *Que pour corriger vn de ses Religieux qui estoit déreglé, il deuoit employer tous les offices de la charité, la douceur, les aduis salutaires, les remonstrances secrettes, les exhortations publiques, les durs & seueres chastimens, tant des reprimendes que des disciplines, & les deuotes prieres de luy & de toute la Communauté, comme le moyen de tous le plus efficace* pour la conuersion des pecheurs. *Epist. 102.*

Il escrit à vn frere d'vn Religieux de Clairuaux, *Qu'il estoit assez instruit, & qu'il ne falloit que prier pour luy, afin que Dieu luy donnast la grace d'accomplir en la maniere qu'il faut* (c'est le terme dont les Conciles se servent) *ce qu'il luy auoit desia donné la grace de sçauoir & de connoistre.* *Epist. 103.*

Et il recommande à Baudoüin Abbé de Reate d'obseruer trois choses dans le gouuernement de son Monastere. *La premiere d'instruire auec soin ses Religieux: La seconde de les enseigner encore plus par son exemple, comme par vne parole viuante: Et la troisiesme d'adjouster à l'vn & à l'autre le fruit de ses saintes oraisons.* Il luy dit: *Que la parole, l'exemple & la priere, sont les trois choses necessaires à vn Pasteur, & que la plus grande des trois est la priere, parce que c'est elle qui attire la benediction & la grace sur les discours, & procure toute la vertu & toute l'efficace des bonnes œuures.* *Epist. 201. num. 3.*

Il ne faut donc pas s'estonner si ce Saint mettoit au nombre des *tentations* les desirs qu'auoient quelques Religieux d'aller voir leurs pa- *Voyez le ch. 7 du Liu. 5.*

rens pour les conuertir par leurs exhortations, ou d'aller preſcher publiquement dans les Egliſes, ayant eſtimé qu'vn Religieux que Dieu a appellé à vne vie toute de ſilence & de retraitte, peut conuertir plus d'ames en priant Dieu, & faiſant penitence pour elles dans ſa cellule, qu'en ſortant de ſa ſolitude & venant dans le monde pour preſcher. Ce grand Saint ſçauoit, *Que la priere, lors qu'elle eſt fidelle & non timide, humble & non temeraire ny preſomptueuſe, feruente & non tiede, penetre indubitablement dans le Ciel, & qu'elle n'en peut retourner ſterile & ſans fruit, & que plus elle eſt puiſſante enuers Dieu, plus le Diable employe d'artifices pour en deſtourner les hommes. Ce qu'il fait, ou en leur oſtant l'eſperance en la ſuprême bonté de Dieu, pour empeſcher,* comme il dit vſant des paroles de l'Eſcriture, *qu'vne abyſme n'inuoque & n'appelle vn autre abyſme, l'abyſme de tenebres celle de lumiere; l'abyſme de miſere celle de miſericorde: ou en oſtant aux pecheurs l'eſprit de penitence & d'humilité, qui fit que le Publicain,* comme dit ce Saint, *emporta par force le Royaume des Cieux, & luy fit ſouffrir violence, lors que n'oſant pas éleuer les yeux vers le Ciel, en offrant à Dieu ſa priere, il fit que le Ciel s'abaiſſa vers luy en luy faiſant grace: ou en r'allentiſſant l'eſprit d'oraiſon, & priuant l'ame de cette attention & de cette vigilance qui nous eſt neceſſaire en toutes nos actions, mais plus encore en la priere qu'aux autres: parce que c'eſt là principalement que Dieu nous regarde, & qu'encore que nous ſoyons veus de luy en tout temps & à toute heure, neantmoins nous nous monſtrons alors, & nous preſentons nous-meſmes comme face à face deuant Dieu en luy parlant: nous nous*

Serm. 4. in Quadrag. n. 3.

Serm. 25. De diuerſ. n. 2.

Ibid. n. 8.

meſlons dans ſa Cour : nous approchons de ſon throſne, & ſortans comme de viles grenoüilles des marets de noſtre chair, nous nous éleuons ſur les aiſles de cette *colombe gemiſſante*, c'eſt ainſi que ce Saint nomme la priere, juſqu'à la couche de cét Eſpoux immortel, que nous conſultons par nos oraiſons, *pour ſçauoir de luy ce qu'il deſire de nous, & accomplir ſa diuine volonté.* *Serm. 57. in Cant. n. 10.* *Ibid.*

Ce qui a porté le Pape Eugene III. à donner cét aduis à tous les Abbez de ce ſaint Ordre, *de s'auancer touſiours tellement dans la pieté, qu'il ne paruſt dans leurs œuures aucune nuée, qui, ſelon la parole de l'Eſcriture, pûſt empeſcher que leurs Oraiſons ne penetraſſent les Cieux, & n'arriuaſſent juſqu'au ſein de Dieu*, comme s'il auoit voulu marquer, que tous les trauaux & toutes les ſueurs de la penitence doiuent tendre à purifier noſtre eſprit & nos prieres, pour nous conſeruer libre cét accés fauorable qu'elles nous donnent vers cette Majeſté ſi puiſſante & ſi liberale. *Epiſt. 374.* *Thren. 3. 44.*

CHAPITRE XI.

De la reuerence qu'il a euë pour la dignité & pour l'autorité Epiſcopale.

C'EST vne choſe admirable combien ce grand Saint, qui a eſté en ſon ſiecle par ſes conſeils & ſa ſuffiſance le Docteur & l'Oracle des Eueſques, & le ſera dans tous les ſiecles par l'excellence de ſes Eſcrits, a eu de ſouſmiſſion & de reuerence pour la dignité & l'autorité Epiſcopale, ſçachant qu'elle eſt eſtablie de Dieu, & qu'on ne peut meſpriſer ceux qu'il a choiſis pour eſtre ſes Miniſtres & les Princes de ſon peuple, ſans le meſpriſer luy-meſme.

Mes freres, dit-il, *reuerons les Eueſques : mais apprehendons leurs peines & leurs trauaux. Car ſi nous conſiderons leurs peines & leurs trauaux, nous ne deſirerons pas leur honneur & leur dignité. Reconnoiſſons que nous manquons de force pour vn miniſtere ſi penible, & qu'il ne nous prenne point enuie de charger nos eſpaules foibles, & qui ſont moins d'hommes que de femmes, d'vn fardeau ſi peſant, & qui demande vne vigueur maſle en ceux qui le portent. Ne les cenſurons pas, mais honnorons-les. Car il y a de l'inciuilité à reprendre les actons de ceux dont on fuit les charges & le trauail. Et c'eſt vne indiſcretion temeraire à vne femme qui demeure dans la maiſon, de faire des reproches à vn homme qui retourne du combat. Si donc quelqu'vn retiré dans le fonds d'vn Cloiſtre, reconnoiſt qu'vn Prelat, engagé à viure parmy le monde, ſe conduit auec moins de regularité & de diſcretion qu'il ne deuroit, ou en ſes diſcours, ou en ſon viure, ou en ſon ſommeil, ou en ſes ris, ou en ſes coleres, ou en ſes jugemens, qu'il ne le condamne pas auſſi-toſt, mais qu'il ſe ſouuienne qu'il eſt eſcrit, Qu'vn homme qui fait mal, vaut mieux qu'vne femme qui fait bien. Car ſi vous faites bien en veillant à la garde de vous-meſme, celuy qui en aſſiſte pluſieurs fait mieux, & pratique vne vie plus maſle & plus forte. Que s'il ne peut exercer ſes fonctions ſans commettre quelques fautes, c'eſt à dire ſans eſtre inégal dans ſa conduitte, ſouuenez-vous que la charité couure beaucoup de pechez. Ie dis cecy contre deux tentations auſquelles les Religieux ſont ſujets : La premiere, de rechercher par ambition l'honneur de l'Epiſcopat : Et la ſeconde, d'eſtre pouſſez par vne inſpiration diabolique à juger temerairement des actions des Eueſques.*

Serm. 12. in Cant. n. 9.

Eccleſ. 24.

Il passe encore plus auant en vn autre endroit: *Rendez*, dit-il, *de l'honneur & de l'obeïssance aux Eueſques. L'vn demande vne humiliation exterieure du corps; & l'autre vne ſouſmiſſion interieure du cœur.. Car il ne ſuffit pas de nous abbaiſſer exterieurement ſous l'autorité des Superieurs, ſi nous n'auons vn ſentiment de reſpect pour eux dans le fonds de l'ame. Que ſi la vie d'vn Prelat eſt ſi manifeſtement indigne de ſon caractere, qu'elle ne puiſſe eſtre ny diſſimulée ny excuſée: neantmoins la reuerence que nous deuons à Dieu, de qui toute puiſſance procede, nous doit imprimer de la retenuë enuers celuy que nous ſçauons eſtre tel que nous auons dit cõme enuers vn homme qui eſt au deſſus de nous, & rendre cette deference non au merite de ſa perſonne, mais à l'ordre de Dieu, & à l'eminence du miniſtere.* *Serm. 3, De Aduentu, n. 4.*

Voyons maintenant ſi ſa conduitte a eſté auſſi ſainte & auſſi humble que ſes ſentimens, & autoriſons les regles de ſa Morale par des exemples pris de l'Hiſtoire de ſa vie, & tirez de ſes Ouurages. Il y a trois poincts principaux pour leſquels Dieu a eſtably l'autorité des Eueſques. Le 1. pour conſeruer la pureté de la foy & de la doctrine contre les erreurs & les hereſies. Le 2. pour maintenir l'vnité de l'Egliſe contre les diuiſions & les ſchiſmes. Le 3. pour veiller ſur la diſcipline & ſur les mœurs, & reformer les abus & les deſordres qui ſe forment en l'vn & en l'autre, par les injuſtices & les paſſions des particuliers.

Quant au 1. poinct qui regarde la foy & la doctrine, nous voyons que lors que Pierre Abaillard eut publié ſes Liures pleins d'erreurs & d'hereſies; l'vn intitulé, *De la Theologie*; *Epiſt. 188.*

l'autre, *Des Sentences*; l'autre, *Connois-toy toy-meſme*, & qu'il eut appellé ſaint Bernard au Concile de Sens, pour y propoſer ce qu'il trouuoit à reprendre dans ſes Liures, cét humble & ſçauant Pere de l'Egliſe eſcriuit en ces termes aux Eueſques qui deuoient ſe trouuer à ce
Epiſt. 187. Concile: *Il s'eſt eſleué vn bruit lequel ie croy eſtre*
venu juſqu'à vous, qu'on m'a appellé au combat
En 1140. *pour la deffenſe de la foy deuant le Concile, qui ſe doit tenir à Sens l'Octaue de la Pentecoſte, quoy que d'ailleurs vn ſeruiteur de Dieu ne doiue point combattre contre perſonne, mais pratiquer la patience enuers tous. Que ſi c'eſtoit ma propre cauſe, peut-eſtre qu'eſtant ſeruiteur de voſtre Sainteté comme ie ſuis, ie pourrois eſperer & me glorifier en voſtre protection. Mais parce que c'eſt auſſi voſtre cauſe, & plus meſme la voſtre que la mienne, ie vous aduertis auec plus de confiance, & vous prie auec plus de Zele de vous monſtrer amis dans cette neceſſité. Ie dis amis, non de Bernard, mais de* IESVS-CHRIST, *dont l'Eſpouſe implore voſtre aſſiſtance dans cette foule d'hereſies & d'erreurs, & cette foreſt d'eſpines & de ronces qui eſtouffent la pureté de ſa doctrine.*

Et eſcriuant ſur ce meſme ſujet au Pape In-
Epiſt. 189. nocent II. il luy dit: *Qu'il auoit refuſé d'abord de ſe trouuer au Concile pour entrer en lice auec Abailard: que les Liures de cet Auteur ſuffiſoient pour le faire condamner: & que cette affaire ne le regardoit pas, mais regardoit les Eueſques à qui il appartient par leur miniſtere de juger des dogmes & de la foy de l'Egliſe.*

En 1147. Et lors que Henry Moine Apoſtat, ſucceſſeur de Pierre de Bruis Hereſiarque, eut ſemé plu-

sieurs erreurs dans le Languedoc, le Saint escriuit à Hildefonse Comte de Saint Gilles, en ces termes : *Le seruice de l'Eglise m'appelle en vostre Prouince, & ie me dispose à y aller, pour voir si pendant que ces espines sont encore petites elles ne pourroient point estre arrachées du champ du Seigneur, non auec ma main, (car ie ne suis rien) mais auec la main des Saints Euesques à qui ie pourray tenir compagnie.* Epist. 240.

Quant au second poinct qui touche les Schismes, apres auoir escrit aux Eueſques de Guyenne, *Que l'élection du Pape Innocent II. auoit esté approuuée comme Canonique par quatre Archeuesques, Gaultier de Rauenne, Hildegare de Tarracone, Norbert de Magdebourg, & Conrad de Salsbourg, & par six Eueſques, Equipert de Munſter, Heildebran de Pistoye, Bernard de Pauie, Landulphe d'Aſt, Hugues de Grenoble, Bernard de Parme, qui estoient illustres en doctrine & en vertu,* il adjouſte : *La reputation glorieuse de ces grands Prelats, leur saincteté eminente, & leur autorité venerable à leurs ennemis meſmes nous ont aisément persuadé, à nous qui leur sommes inferieurs, & en condition & en merite, de suiure leur sentiment, & de vouloir bien, ou embraſſer la verité qu'ils soustiennent, ou errer auec eux s'ils sont dans l'erreur.* Il dit en suitte : *Que toutes les saintes Compagnies de Religieux, les Camaldules, les Valombreux, les Chartreux, ceux de Cluny, de Ciſteaux, de Tyron, de Sauigny, & les autres obeïſſoient humblement à Innocent, & qu'ils suiuoient les Eueſques comme les troupeaux suiuent les Paſteurs.* Ep. 126. n. 9.

Pour ce qui eſt du troiſieſme poinct qui regarde la police & la diſcipline de l'Egliſe, on ne

ſçauroit trop admirer ſon reſpect & ſa deference enuers les Eueſques. En voicy des preuues excellentes. Ricuin Eueſque de Toul en Lorraine, luy ayant envoyé vn homme qui auoit commis quelques pechez mortels & quelques crimes, pour luy ordonner vne penitence conuenable & proportionnée à ſes offenſes, & le remettre dans vne vie vrayment Chreſtienne, le Saint luy reſpond ce qui ſuit: *Nous connoiſſons trop les bornes de noſtre condition & la meſure de noſtre deuoir, pour nous éleuer au deſſus de nous-meſmes; & nous n'auons pas de couſtume de donner penitence, principalement en matiere de crimes, à aucunes perſonnes, qu'à ceux dont les ames ſont commiſes à noſtre garde. Et auec quelle preſomption & quelle temerité des pecheurs & des ignorans comme nous peuuent-ils entreprendre de traitter les affaires des Eueſques, & encore ces ſortes d'affaires puis que nous auons accouſtumé, ainſi que tout le reſte des hommes, de reſeruer à la lumiere & à l'arbitrage des Prelats, la deciſion & le reglement de toutes les cauſes importantes qui naiſſent parmy nous, & que nous ne nous tenons point aſſeurez, que lors que nous ſommes confirmez dans noſtre opinion par le jugement, ou par le conſeil du ſouuerain Preſtre?* Epiſt. 61.

Et vne femme du Dioceſe de Verdun qui eſtoit vne grande pechereſſe, ayant conſulté le meſme Sainct pour recevoir direction de luy dans la penitence qu'elle vouloit faire, il en eſcrit en ces termes à Henry Eueſque de Verdun: *Cette femme que le Diable a tenuë dans les liens de diuers pechez depuis pluſieurs années, ayant eu recours à noſtre baſſeſſe pour nous expoſer l'eſtat de ſon ame, ie luy ay conſeillé de recourir comme vne brebis* Epiſt. 62.

égarée au sein de son propre Pasteur, qui la doit secourir auec d'autant plus de zele & de soin, qu'il sçait estre obligé de rendre vn compte exact & rigoureux de ceste ame, à l'Agneau qui est mort pour elle.

Mais il ne se peut rien adjouster à l'affection qu'il a euë pour appuyer les Euesques de ce Royaume, de sa recommendation & de son credit, dans les justes occasions qui s'en sont offertes, soit contre des Religieux, soit contre des Ecclesiastiques du Clergé. Il recommande à Gombauld Archeuesque de Lyon & Legat du Pape en France, vne affaire qu'auoit Manassé Euesque de Meaux, dont ce Legat estoit Iuge, & luy parle ainsi: *Vous agirez contre l'honneur de vostre dignité, & contre le deuoir de vostre charge, si vous escoutez des hommes qui s'ayment eux-mesmes, & cherchent leurs propres interests, contre vn Euesque qui ne cherche que les interests de* IESVS-CHRIST. *Epist. 22.*

Il escrit au Pape Innocent II. en faueur de Sanson Archeuesque de Reims en ces termes: *Il est raisonnable que vostre Saincteté honore cét Archeuesque, parce que c'est vn vase d'honneur, & qu'elle luy fasse connoistre autant qu'il dépend d'elle, que ce n'est pas en vain qu'il honore son ministere, & qu'il mene vne vie si sage & si pure, qu'elle sert à la gloire de Dieu, & à l'ornement de l'Eglise, & est digne d'vn Pontife du Seigneur.* *Epist. 210.*

Il soustient deuant le mesme Pape la cause d'Aluise trespieux Euesque d'Arras, contre des Religieux qui l'auoient calomnié à Rome, & auoient surpris le Pape, & luy dit: *Ces Religieux sont venus à vous dans vn esprit de mensonge & d'illusion, & ils vous ont parlé contre l'Euesque d'Arras, dont la vie iusqu'à present a respandu par tout vne bonne odeur.* *Epist. 327.*

Quelles ſont ces perſonnes qui mordent comme des chiens, qui appellent le bien mal, & veulent faire paſſer les tenebres pour la lumiere ? Il recommande l'Eueſque du Mans au Pape Eugene III. en ces termes : *Ce Prelat eſt vn homme d'honneur & de probité, & nul n'en doute que celuy qui ne le connoiſt pas bien. Ie l'ay connu & l'ay aimé dés ſa jeuneſſe, tant pour ſes vertus que j'ay nommées, que pour ſes autres bonnes qualitez. Si donc quelqu'vn vous a parlé mal de luy, ou ie me trompe, ou cét homme eſt vn menteur. Ie vous prie d'eſcouter fauorablement cét Eueſque, & de le renuoyer apres l'auoir comblé de l'honneur de vos bonnes graces.*

Epiſt. 294.

CHAPITRE XII.

QVELLE *a eſté la ſainteté de ſa conduitte touchant les injures, les ingratitudes, & les calomnies.*

ENCORE qu'il y ait eu peu de Saints, qui ayent eſté plus vniuerſellement aimez & honorez que le noſtre; & que l'eminence de ſon eſprit, la grandeur de ſa ſainteté, & l'éclat de ſes miracles ſemblent auoir monſtré en luy, qu'il y a vn degré de merite ſi éleué, que la malice & l'enuie n'y peuuent atteindre : neantmoins on peut recueillir de ſes Lettres quelques exemples qui juſtifient la verité de ce qu'il a dit luy-meſme : *Que ſi l'on conſidere le grand corps de l'Egliſe Catholique ; on trouuera que les plus ſpirituels & les plus Saints de ſes enfans & de ſes peres, ſont d'ordinaire traittez auec plus d'injuſtice, que les charnels & les profanes : qu'eſtant le coſté droit de l'Egliſe, ils ſont plus ſujets aux attaques du Diable ſon ennemy : que la malice qui eſt ſuperbe, s'éleue contre eux auec plus de violence : qu'il n'y a point de mets*

Serm. 7. in Pſal. 90.

plus delicieux pour la bouche de la calomnie, que l'innocence des grands personnages: & que la Sageſſe diuine, qui ne ſouffre pas que les foibles & les imparfaits ſoient tentez au delà de ce qu'ils peuuent porter, permet que les plus forts & les plus parfaits ſoient expoſez aux injures, aux ingratitudes, & aux médiſances les plus ſignalées, afin qu'elles ſeruent à rendre le triomphe de leur patience & de leur magnanimité plus glorieux, & à enrichir la couronne de l'Egliſe.

I. EXEMPLE.

NOVS voyons par vne de ſes Lettres, laquelle il eſcriuit à Herbert Abbé de ſaint Eſtienne de Dijon, qu'vn Religieux nommé Iean l'auoit deſchiré dans vn Eſcrit; & que cét Abbé, qui auoit autorité ſur cét Eſcriuain, le voulant chaſtier de ſon inſolence, ſaint Bernard qui le ſceut, luy eſcriuit ce peu de lignes, où il ne teſmoigne pas peu de moderation. *Si ce Religieux a dit ou eſcrit contre moy ce qu'il ne deuoit pas eſcrire, ou en vne autre maniere qu'il ne deuoit, il m'a fait moins de tort, qu'il n'en a fait à luy-meſme. Car s'il a eſcrit de cette ſorte, il a plus monſtré ſa legereté par ſon Liure, que ma faute & mon erreur. Mais quand il m'auroit offenſé en quelque choſe, ie ne dois pas luy rendre le mal pour le mal. C'eſt pourquoy conſiderant, non ce qu'il merite pour ſa perſonne, mais ce qui eſt bien-ſeant en la mienne, ie vous ſupplie & vous conjure en conſideration de ſa jeuneſſe, de luy pardonner cette faute, qui vient plus d'vne petite vanité, que d'vne malice noire; à condition neantmoins qu'il n'entreprendra plus à l'auenir d'eſcrire, ny de traitter des ſujets qui ſont au* *Epiſt. 233.*

dessus de luy. Car il paroist clairement par ce premier essay de sa plume, qu'il a besoin que son stile se tempere, & que son esprit se meuriſſe; estant certain, ou qu'il n'a pas escrit selon ses vrais sentimens, ou qu'il n'a pas eu les vrais sentimens qu'il deuoit auoir.

II. EXEMPLE.

LE Lecteur a pû voir dans la Vie de nostre S. qu'apres qu'il eut soûtenu le party d'Innocẽt II. Pape legitime, contre la faction de Pierre de Leon Antipape, & l'eut fait reconnoistre pour Chef de l'Eglise par Louïs le Gros Roy de France, Henry I. Roy d'Angleterre, & Lotaire Roy des Romains depuis Empereur, il passa en Italie, & de là en Sicile, par l'ordre du Pape, auec le titre de Legat, & que soustenant l'élection d'Innocent deuant Roger Roy de Sicile, contre Pierre de Pise Cardinal de Sainte Susanne Legat de l'Antipape, tres-eloquent & tres-sçauant homme, il le toucha tellement par ses raisons & son eloquence, qu'il le fit resoudre à quitter l'Antipape, & à se reconcilier auec le Pape Innocent. Et en mesme temps il asseura ce Legat, qui estoit le plus puissant de la Cour Romaine, comme le dit Iean de Salisbery Eueſque de Chartres, & sur lequel toute la faction schismatique estoit appuyée, de luy faire conseruer sa dignité de Cardinal par le Pape, à qui la soûmission libre & volontaire d'vn si celebre & si éminent Prelat estoit vne victoire & vn triomphe sur son ennemy, & qui autorisa & confirma cette asseurance, que Saint Bernard en qualité de son Legat, & estant sa voix & son organe luy auoit donnée.

Liu. 2. Ch. 12

Mais

Mais la mort de l'Antipape estant arriuée depuis, & S. Bernard ayant ruïné par son autorité les restes de ce schisme, apres cette mort le Pape Innocent II. tint vn Concile à Rome en 1139. où il degrada & depossa tous les Cardinaux & tous les Euesques qui auoient soustenu le schisdinal de Pierre de Leon, sans en excepter le Cardinal de Pise, qui estoit reuenu de luy-mesme à son deuoir : qui auoit abandonné l'Antipape en core viuant : qui auoit traitté son accord auec Saint Bernard Legat de sa Sainteté : qui auoit tiré asseurance de luy pour estre conserué dans sa dignité de Cardinal : & auoit esté confirmé dans ce poinct de son traitté, comme en tous les autres, par le Pape mesme, & reconnu de luy pour Cardinal iusqu'à ce Concile.

Ce Prelat voyant ce manquement de parole le fit sçauoir à Saint Bernard, qui eut en cette rencontre les sentimens que deuoit auoir vn Saint, vn protecteur de la verité & de la justice, vn grand personnage qui auoit esté Legat du Pape, & Legat & Ambassadeur de Dieu pour ruïner ce schisme, & persuader à ce Cardinal de ne le plus soustenir. Il ne pût souffrir que le chef de l'Eglise, se laissant aller à des conseils indignes de luy, ne gardast pas sa foy & sa parole, qui doit estre inuiolable au moindre des Chrestiens : ny qu'vn homme illustre, comme le Cardinal de Pise, se vist miserablement trompé à la face de Rome & de l'Italie. C'est pourquoy il se creut obligé d'escrire à Innocent II. en faueur du Cardinal.

Mais le Pape s'esmeut tellement de colere &

d'indignation contre luy, qu'il se porta iusqu'à luy donner *le nom* si injurieux *de traistre*, comme Saint Bernard le dit en termes formels. Cependant apres ce reproche si visiblement injuste, & vn violement si public de la foy publique, nostre Saint se contenta de representer à sa Saincteté *qu'elle faisoit tort à sa propre reputation* d'agir de la sorte : Et il fut mesme si retenu, que de ne vouloir pas, comme il le declare, *appeller* d'Innocent qui l'accusoit d'estre vn *traistre, au tribunal de* IESVS-CHRIST qui connoissoit sa fidelité; c'est à dire appeller de l'homme à Dieu, & du Vicaire au Prince & au Maistre, quoy que le mesme sainct Bernard l'ait fait en vne autre occasion touchant vn Decret du Siege Apostolique, & qu'vn autre saint Bernard l'ait fait aussi en presence d'vn Pape mesme qui en fut touché de frayeur, & reuoqua le jugement qu'il auoit rendu. Voicy les paroles de nostre Saint.

Tuum Domine Iesu tribunal appello. *Bern. Ep. 1. num. 6.*

S. Bernard Abbé de Tyron, en sa Vie manuscritte, escritte par Geoffroy le Gros Religieux de Tyron, qui viuoit de son temps.

Epist. 213.

Qui me fera justice sur vostre sujet? Si j'auois vn Iuge deuant lequel ie peusse vous appeller, ie vous monstrerois maintenant, (ie parle dans le fort de la douleur) de quelle sorte vous auriez merité que j'agisse en cette rencontre. Ie sçay qu'il y a le tribunal de IESVS-CHRIST. *Mais à Dieu ne plaise que j'appelle de vous à ce tribunal, deuant lequel ie voudrois au contraire vous deffendre de tout mon pouuoir, & respondre pour vous. C'est pourquoy j'ay recours à celuy à qui il est donné durant cette vie de juger de tous, c'est à dire à vous-mesme. I'appelle de vous à vous. Soyez juge entre vous & moy. Ie vous prie de me dire en quoy vostre seruiteur a tellement offensé vostre Saincteté, qu'elle ait eu raison de me donner le*

nom de traistre, & de me noircir de cette tache? Ne m'auoit-elle pas fait son Legat dans la reconciliation de Pierre de Pise, & donné pouuoir d'agir en son nom, si Dieu daignoit se seruir de moy pour tirer du schisme ce Cardinal? Si vous niez cette verité, ie la prouueray par autant de témoins qu'il y auoit alors de personnes en la Cour de Rome. Et enfin n'a-il pas esté receu depuis dans son honneur & sa dignité, selon la parole que vostre Sainteté en auoit donnée? Qui est donc celuy qui par ses persuasions, ou plustost par ses artifices trompeurs a pû surprendre vostre constance, & vous porter à refuser ce que vous auiez accordé, & à rendre sans effet la promesse qui estoit sortie de vostre bouche?

Ce que ie ne dis pas pour reprendre la seuerité Apostolique, & le zele que l'Esprit de Dieu allume contre les schismatiques, qui par vn vent impetueux brise les vaisseaux de la Mer, & à l'exemple de Phinées oste la vie aux fornicateurs, selon ce que dit le Prophete: Ie hay, Seigneur, ceux qui vous haïssent, & ie suis animé de zele contre vos ennemis. Mais on ne doit pas ordonner vne égale peine pour vne faute qui n'est pas égale, ny rendre le mesme jugement contre celuy qui a quitté le peché, & contre ceux que le peché a quittez. Ie vous conjure donc par IESVS-CHRIST, *qui pour épargner les pecheurs ne s'est point épargné luy-mesme, de leuer de dessus moy cét opprobre dont ie suis couuert, & de restablir ce Prelat en sa dignité, dans laquelle vous l'auiez estably vous-mesme, afin de conseruer vostre propre reputation, qui jusqu'icy a esté si pure & si glorieuse.* Par où il tesmoigne bien ce qu'il dit ailleurs au Pape Eugene : *Qu'il se soucioit fort peu qu'on le maltraittast pour ce qui concernoit sa personne par-*

Psalm.138.

Epist.280.

ticuliere : qu'il ne jugeoit point de remede plus propre pour guerir les playes de sa conscience, que les opprobres & les injures ; & qu'il se regardoit comme vn homme de nulle consideration & digne de tout mespris : mais que lors que l'injure qu'on luy faisoit retomboit sur l'oingt de Dieu, il ne pouuoit conseruer la patience, & perdoit presque toute sa douceur.

III. EXEMPLE.

ON ne sçait point si le Pape se rendit à cette excellente Lettre, & s'il conserua le Cardinal de Pise en sa dignité. Mais on sçait que l'esprit du Pape s'aigrit de nouueau sur vn autre sujet, & auec plus d'injustice encore contre nostre Saint : jusques là que le Cardinal Baronius, quoy que tres-affectionné aux Souuerains Pontifes, n'a pû s'empescher de trouuer bien estrange le procedé de ce Pape, enuers vn aussi grand Docteur de l'Eglise, & vn Saint aussi admirable & aussi venerable qu'estoit Saint Bernard. En voicy l'Histoire.

Yues qui estoit Chanoine Regulier de Sainct Augustin de l'Abbaye de Sainct Victor à Paris, homme excellent en doctrine, ayant esté creé Cardinal en 1127. par le Pape Honoré II. & enuoyé Legat en France par Innocent II. en 1141. pour juger du diuorce de Raoul Comte de Vermandois auec sa femme, mourut en ce Royaume durant cette Legation en 1142. & ordonna que deux Abbez qui l'assisterent en sa maladie, & S. Bernard qui estoit absent, distribueroient vne grande partie de son bien en charitez. Le Saint qui n'eut aucune part en cette distribution, parce que les deux Abbez qui le vinrent cher-

cher à Clairuaux, ne l'y trouuerent point, fut accusé deuant le Pape, qui escouta fauorablement la calomnie, d'auoir dissipé & prodigué les biens de ce Cardinal en aumosnes indiscrettes, au lieu de les distribuer auec prudence par vne sage & legitime dispensation. Le Pape qui dés auparauant estoit aigry contre luy, ainsi que nous auons veu, n'eut pas de peine à le croire vn imprudent, & en suitte à le traitter d'importun, apres l'auoir appellé *vn traistre*, & il se dégousta tellement des auis si saints & si salutaires que S. Bernard luy donnoit, qu'il tesmoigna se tenir importuné de ses Lettres; De sorte que le Sainct fut obligé de deffendre sa cause & son innocence. *Ce qu'il fit puissamment*, dit le Cardinal Baronius, mais neantmoins auec vne humilité merueilleuse, comme il paroistra par ses paroles, ne luy faisant aucun des reproches, que la posterité qui juge equitablement des actions des Rois & des Papes, luy a faits. *Bar. An*, 1143 *num.* 1.

Iusques icy, dit-il, *j'auois creu estre quelque peu de chose: mais ie me voy reduit maintenant à n'estre plus rien du tout, sans en auoir donné de sujet. Car ie puis dire que ie tenois quelque rang parmy les hommes, lors que vostre Sainteté me regardoit de bon œil, & estoit tousiours preste à escouter mes prieres & mes supplications; lors qu'elle receuoit auec joye & lisoit auec gayeté ce que ie luy escriuois, & daignoit respondre pleinement & fauorablement à mes demandes. Mais ie me dois estimer aujourd'huy comme tombé dans le neant, puis que vostre Sainteté, depuis quelque temps, a destourné sa face de moy. Cependant quelle est la faute que j'ay commise? I'auoüe en auoir commis vne grande, si les biens du* *Epist.* 218.

Cardinal Yues, d'heureuſe memoire, ont eſté diſtribuez ſelon ma volonté, & non pas ſelon la ſienne : ce que ie ſçay qu'on vous a dit contre moy. Mais j'eſpere qu'apres que vous aurez ſceu la verité, laquelle ie m'en vas vous repreſenter, elle me deliurera du reproche qu'on me fait. Ie ne ſuis pas ſi peu inſtruit, que j'ignore que tout ce qu'il n'aura point donné de ſon bien retourne à l'Egliſe. Mais voicy comme la choſe s'eſt paſſée. Si j'auance quelque menſonge, ie ſeray condamné par ma propre bouche.

Lors que ce Cardinal mourut, j'eſtois abſent, & fort eſloigné. Et j'ay ſceu de ceux qui eſtoient preſens qu'il fit vn Teſtament, par lequel il diſtribua vne partie de ſon bien à ceux qu'il voulut, & ordonna que le reſte ſeroit mis entre les mains de deux Abbez qui l'aſſiſtoient, & de moy qui eſtois abſent, pour le diſtribuer en charitez, à cauſe que nous ſçauions quelles maiſons Religieuſes eſtoient les plus incommodées & les plus pauures. Or ces Abbez me vinrent chercher à Clairuaux ; mais ils ne me trouuerent point. Car j'eſtois allé negocier par voſtre ordre pour procurer la paix à l'Egliſe Gallicane. Et ne m'ayant point trouué, ils diſtribuerent cét argent comme ils l'entendirent, ſans que j'aye ſceu ſeulement ce qu'ils en ont fait. Apres cela n'eſt-il pas raiſonnable, que voſtre indignation cede à vne verité ſi manifeſte, & que voſtre Saincteté ne me regarde plus auec vn front ſcuere & des ſourcils menaçans, mais auec ces yeux ſi doux & ce viſage ſi ſerain & ſi tranquille qu'elle auoit pour moy.

Car quant à ce que j'ay appris que le grand nombre de mes Lettres luy a déplen, ie ne crains pas deſormais de luy déplaire en ce poinct, parce qu'il me ſera aiſé d'y donner ordre à l'auenir. Il eſt vray,

ie le confesse, j'ay pris plus de liberté que ie ne deuois, & ie n'ay pas assez consideré qui j'estois, & qui estoit celuy à qui j'escriuois à toutes rencontres. Mais ie croy que vous reconnoistrez que c'est vostre bonté qui m'auoit donné cette hardiesse, & de plus, la charité que ie dois auoir pour mes amis me pressoit. Car, si j'ay bonne memoire, j'ay fort peu escrit pour moy. Desormais ie tempereray mon zele par la science, & mettray mon doigt sur ma bouche, estant plus tolerable que j'offense quelques-vns de mes amis, que non pas que ie lasse le Christ du Seigneur par mes supplications & par mes Lettres. Et dés à present ie n'ay osé prendre la hardiesse d'escrire à vostre Saintété touchant les malheurs dont l'Eglise est menacée, le dangereux schisme que nous craignons, & les maux qu'on nous fait souffrir. Mais j'en ay escrit aux saints Eueſques qui sont prés de vous. Vostre Saintété pourra sçauoir d'eux ce que ie leur ay mandé touchant cette affaire.

Surquoy le Cardinal Baronius fait cette reflexion judicieuse. *Ainsi*, dit-il, *selon la parole de l'Escriture, qui dit, Que la calomnie trouble le sage, il arriua par la malice des calomniateurs, que Saint Bernard déchent beaucoup de sa reputation dans l'estime du Pape Innocent, & que tant & de si grands seruices qu'il luy auoit rendus ayant esté effacez de l'esprit aussi bien que de la memoire de sa Saintété, il perdit ses bonnes graces. Au reste nous ne sçauons point si le Pape s'adoucit enuers le Saint apres auoir receu cette Lettre. Mais si ces grains precieux que Saint Bernard auoit jettez dans cette terre ont esté sechez par vn vent brûlant, il a recueilly ailleurs pour la vie eternelle les fruits plus excellens & plus durables des saintes & celestes semences qu'il*

Bar. Anno 1143. n. 5.

Eccles. 7.

auoit jettées dans la terre des viuans, ſans auoir d'autre objet que Dieu, & non pas ſes creatures. Que les hommes apprennent par cét exemple à n'eſperer point aux Princes, ny aux enfans des hommes, qui ne ſont que foibleſſe & vanité.

Et certes ſi vn Saint tel que ſainct Bernard, que toute l'Egliſe regardoit comme l'inſtrument de Dieu s'eſtoit ſeruy & ſe ſeruoit encore tous les iours pour accomplir des ouurages ſi importans & ſi glorieux, & deuant lequel elle auoit veu les Rois ſe rendre, les Empereurs flechir, les Legats ennemis ſe reconnoiſtre vaincus, les Princes rebelles tomber à ſes pieds, les Reynes ſe jetter à ſes genoux, les Eueſques s'abaiſſer, les ſçauans & ſuperbes Ecriuains demeurer muets, les peuples accourir en foule, les Diables s'enfuïr, les elemens arreſter leur cours, a eſté ſi accablé de calomnies dans Rome, qu'il a pû perdre l'eſtime & l'affection du Chef de l'Egliſe, pour le ſeruice duquel il auoit fait la plus grande partie de ces merueilles, & paſſer dans ſon eſprit pour *vn traiſtre* à l'Egliſe meſme, dont il eſtoit le Pere & le deffenſeur: Si celuy à qui la nature & les Demons cedoient ſi ſouuent, a eſté obligé de ceder à l'impoſture & à l'enuie; les plus grands hommes de l'Egliſe auront touſiours ſujet de ſe conſoler des injuſtices qu'ils ſouffriront, par l'exemple de celles qu'il a ſouffertes, & d'imiter ſon equité & ſa moderation dans les juſtes plaintes qu'ils en pourroient faire.

Car apres meſme qu'il eut receu vn traittement ſi indigne d'Innocent II. Il ne laiſſa pas d'honnorer ſa memoire apres ſa mort, qui arriua bien-toſt apres cette ingratitude, & de l'ap-

peller vn grand personnage, *tantum virum*, pour nous enseigner par son exemple ce qu'il dit dans ses Escrits: *Que c'est peu que nous souffrions volontiers que Dieu nous humilie par luy-mesme, si nous n'auons le mesme sentiment lors qu'il nous humilie par les hommes, & que celuy-là est vrayment humble qui peut dire à Dieu: Ie me trouue bien de ce que vous m'auez humilié: que nous ne deuons pas nous mettre en colere contre ceux qui ne nous peuuent oster que des choses passageres*, telles que sont l'estime & la reputation, *mais contre nos propres pechés, lesquels seuls nous peuuent blesser, nulle aduersité ne pouuant nuire, lors que nulle iniquité ne domine.*

Epist. 234.

Serm. 34. *in Cant. n.* 2.

Serm. 13. *in Psal.* 90.

IV. ET DERNIER EXEMPLE.

NOVS auons veu combien nostre Sainct éprouua peu de reconnoissance & peu de justice en vn souuerain Pontife, voyons maintenant l'extréme injustice d'vn Cardinal enuers luy, & apres auoir consideré comme il s'est conduit enuers vn Pere de tous les fideles, examinons comme il a agy enuers vn de ses Religieux & de ses enfans. Hugues Religieux de Clairuaux, depuis Abbé des Trois-fontaines prés de Rome, ayant esté tiré de ce Monastere en 1150. par le Pape Eugene III. qui le fit Eueſque d'Ostie & Cardinal, desira qu'vn Religieux de ceste Abbaye nommé Nicolas, fust éleu Abbé, & en escriuit à Saint Bernard, qui ne le pût faire, à cause que les Freres y contrediſoient, & voyant leur resistance, il ayma mieux leur faire agréer de receuoir pour Abbé vn nommé Robert, que de leur faire violence en les contraignant de prendre ce Nicolas. Ce qui picqua tel-

lement le nouueau Cardinal Hugues, qu'il médit du Saint & en particulier & en public, le menaça, le décria, le deschira, sans s'estre seulement informé des raisons qui l'auoient porté à faire Abbé Robert, & non Nicolas. Que si l'on considere que Saint Bernard qui estoit reueré des Rois & du Pape mesme Eugene III. dont il auoit esté le Pere & le maistre, se voyoit traitté si injurieusement par vn de ses Religieux deuenu Cardinal, & qui n'ayant nul sujet de s'interesser dans cette affaire, agissoit d'vne part auec injustice & de l'autre auec violence, on admirera sans doute la modestie nompareille que nostre Saint tesmoigne dans sa response.

Malheur au monde, luy dit-il, *à cause des scandales. Mais comment vous ay-je offensé, & en quoy vous ay-je donné occasion de scandale? Qui le pourroit croire, à moins que d'ignorer l'vnion qui a esté entre nous jusques à cette heure, & nostre mutuelle affection? Certes ce changement si soudain m'a donné de la douleur. Celuy qui me soûtenoit veut maintenant m'opprimer: celuy qui me deffendoit m'attaque aujourd'huy & me menace: il me couure de maledictions & d'anathemes, il m'accuse de preuarication & de perfidie. Nos premiers Peres ont esté interrogez sur le grand & vnique peché qu'ils auoient commis, afin qu'ils le confessassent auant que d'en estre condamnez. Les Niniuites ont esté attendus à penitence. Ceux de Sodome n'ont point esté punis sur le bruit, mais sur la veuë de leurs crimes. Vous m'auez traitté auec moins de justice que ces pecheurs, & plus la maniere en est differente, plus elle est injurieuse. Vous m'auez tellement mesprisé, que ie n'ay pas esté jugé digne dans vostre pensée, qu'on me demandast*

Epist. 306.

au moins raison de mon procedé ; qu'on m'excitast à reparer la faute que ie pourrois auoir commise ; qu'on me permist de sçauoir quel estoit le crime dont on m'accusoit ; & qu'on m'accordast la liberté de me iustifier & de respondre. Ie n'ay point esté appellé en iustice, & l'on me juge : Ie n'ay point esté conuaincu, & l'on me condamne. Mais ie vous supplie maintenant de me faire l'honneur de m'entendre, & de receuoir mon excuse, sinon comme suffisante, au moins comme veritable.

Et apres luy auoir representé que ç'a esté la resistance des Religieux qui l'a empesché de le satisfaire ; & qu'ainsi il n'y a eu que de la neccessité, & non pas de la tromperie & de la duplicité en sa conduite, il luy dit : *Si j'auois esté Prophete, il est indubitable que j'aurois choisy pour Abbé vn autre Religieux que Robert, voyant que ce choix offense vn amy, trouble vn Saint, & scandalize vn Euesque. Vous voyez donc, & la neccessité qui m'a fait agir, & l'ordre selon lequel j'ay agy. Voila mon excuse. Si elle est suffisante, ie vous prie de faire cesser le scandale. Si elle ne l'est pas, ie suis prest d'en porter la peine telle qu'il vous plaira m'ordonner. Car pour ce qui est de destruire ce que j'ay edifié, ie ne le puis maintenant : mais peut-estre qu'il en arriuera vne occasion. Que si vous voulez deposer cét Abbé, la puissance est en vos mains. Ie ne resiste point ; Ie ne m'oppose point au torrent. Ie n'ay point agy auec malice : que si ç'a esté auec imprudence, vous pouuez corriger mon indiscretion & ma folie, & si vous le jugez plus à propos, vous pouuez mesme la punir. I'ose vous dire neantmoins, que si l'on me traitte charitablement & selon l'esprit du Christianisme, le juste me reprendra auec miseri-*

corde & auec affection, & qu'on ne me diffamera pas publiquement auec indignation & auec colere.

Mais les dernieres lignes par lesquelles il finit, & où il marque qu'il auoit perdu les bonnes graces du feu Pape Innocent, qu'il exprime sous le nom de son Seigneur & celles de ce Cardinal, sont dignes d'estre pesées, & peuuent seruir à fortifier le courage des hommes les plus Saincts de l'Eglise, lors qu'estant tres-innocens ils perdent l'estime & l'affection des Papes & des Cardinaux. *Au reste*, dil-il, *ie benis Dieu de ce qu'auant ma mort il m'a osté ceste consolation, en laquelle peut-estre ie me flattois trop, sçauoir vos bonnes graces & celles de mon Seigneur, afin que i'apprisse par ma propre experience à n'esperer point en l'homme.*

CHAPITRE XIII.

QVELLE a esté la saincteté de sa conduite en particulier, touchant les calomnies qu'on publia contre luy sur le mauuais succez du voyage en la terre Sainte: Où il est parlé du fruit que Dieu tiroit des Croisades pour le bien spirituel des Chrestiens d'Occident.

MAIS l'humilité & la patience de nostre Saint parut principalement dans les médisances & les calomnies que ceux qui ne considerent que les euenemens exterieurs & temporels dans les entrepriſes les plus saintes, respandirent contre luy de tous costez, comme contre vn faux Prophete qui auoit trompé tant de Princes & tant de peuples, en les engageant au voyage de la Terre-Sainte par les predications qu'il fit en France & en Allemagne, apres en auoir receu ordre exprés du Pape Eugene III. par vn Bref public. Voicy ce que le Saint escrit

à ce Pape sur le succés malheureux de cette guerre si juste & si legitime.

Nous sommes tombez, comme Vostre Saineté sçait, en vn temps fascheux & miserable, lors que Dieu irrité par nos pechez, a jugé en quelque sorte l'Vniuers auant le temps, selon les regles de sa justice, & non de sa misericorde. Il n'a point pardonné à son peuple, ny à son nom. Car les infidelles disent maintenant, Où est le Dieu des Chrestiens? Et auec quelque sujet, puis que les enfans de l'Eglise, & ceux qui portent le nom de Chrestiens ont pery dans le desert, & ont esté ou tuez par l'espée, ou consumez par la peste. La colere de Dieu s'est respanduë sur les Princes, & il les a fait errer dans des routes égarées, selon la parole du Prophete. Quelle confusion a-ce esté à ceux qui auoient annoncé la paix & des biens futurs? Nous auons dit, Il en reüssira du bien, & il en est venu du mal. Nous auons promis vn fauorable succés, & il n'en est arriué que du trouble & du malheur. On nous accuse comme si nous n'auions esté poussez que d'vne legereté temeraire en tout cét ouurage. Mais nous n'auons pas couru à l'auanture, puis que ç'a esté par vostre ordre, ou plustost par celuy de Dieu qui parloit en vous. D'où vient donc que nous auons jeusné, & qu'il ne nous a pas regardé fauorablement: que nous auons humilié nos ames, & qu'il n'en a tenu compte? Car nous n'auons pû par ces moyens d'estonner sa fureur de dessus nos testes, ny le porter à retirer son bras qui est estendu sur nous. Et il escoute cependant auec vne merueilleuse patience les voix sacrileges des infideles, & les blasphemes des Egyptiens qui disent: Il les a trompez en les tirant de leur païs pour les tuer dans le desert. Il n'y a personne qui ne sçache que les juge-

Lib. 2. De Consider. c. 1.

Psalm. 113.

Psalm. 106.

Exod. 32.

Psalm. 118.

mens de Dieu ſont juſtes : mais celuy-cy eſt vne ſi profonde abyſme, que ie croy pouuoir appeller heureux celuy qui n'en aura point eſté offenſé. Et toutefois comment la temerité humaine oſe-t'elle reprendre ce qu'elle ne peut comprendre? Moyſe promit au peuple de Dieu de leur faire poſſeder vne meilleure terre que celle d'Egypte, & neantmoins apres les auoir fait ſortir d'Egypte, il ne les fit pas entrer dans la terre qu'il leur auoit promiſe. Car les promeſſes de Dieu ne peuuent jamais faire tort à ſa juſtice.

Mais peut-eſtre que ces perſonnes diront : D'où ſçauons-nous que cette guerre ait eſté entrepriſe par la volonté de Dieu? Quels miracles faites-vous pour nous obliger à vous croire? Ce n'eſt pas à moy à reſpondre à cette objection. L'on doit eſpargner ma pudeur. Mais c'eſt à vous, Treſſaint Pere, à reſpondre pour vous & pour moy, ſelon ce que vous auez oüy & ce que vous auez veu : ou au moins ſelon ce que Dieu vous inſpirera. En quoy l'on peut admirer l'humilité de ce Saint qui pour eſtouffer ce deſcry public, & cette inſolente calomnie qui s'éleua contre ſon honneur & contre ſa reputation, n'allegue point ce grand & prodigieux nombre d'illuſtres miracles qu'il fit en publiant la Croiſade, tant en France qu'en Allemagne, qui rauirent les peuples d'vne admiration ſi generale, qu'Othon Eueſque de Friſinge celebre Hiſtorien de ce temps, dit, *qu'il eſtoit tenu pour vn Prophete & pour vn Apoſtre*: Et que S. Bernard meſme parlant au Pape Eugene III. du fruit extraordinaire que Dieu donnoit à ſa predication de la Croiſade, dit : *Que le nombre de ceux qui prenoient la Croix ſe multiplioit ſans nombre : que les bourgs & les villes ſe deſertoient : &*

Otho Friſing. Degeſt. Frider. lib. 1. c 34

Epiſt. 246.

que les femmes demeuroient veufues, quoy que leurs maris fussent viuans.

Il dissimule encore par la mesme modestie, que lors que le bruit de la ruïne de l'armée du Roy Louïs le Ieune, & de celle de l'Empereur Conrad se respandit en France & en Allemagne, il rendit miraculeusement la veuë à vn aueugle, *en demandant à Dieu que si c'auoit esté par l'ordre de sa prouidence qu'il auoit preschè la Croisade aux Chrestiens, & si son Saint Esprit auoit parlé par sa bouche, il luy pleust en donner vn tesmoignage par ce miracle.* Ce que Dieu fit à l'instant. Mais parce que les hommes grossiers & charnels, ne pouuoient comprendre comment il se pouuoit faire que Dieu eust ordonné ce voyage, veu qu'il auoit esté si malheureux pour les Chrestiens, ils aimoient mieux croire que cette entreprise n'estoit pas venuë de Dieu, & que le Saint en ce poinct auoit esté faux Prophete: surquoy il dit ces belles paroles: *S'il faut necessairement que les hommes murmurent en cette rencontre, j'aime mieux que ce soit contre moy que contre Dieu. Ce m'est vn extréme bon-heur que Dieu vueille se seruir de moy comme d'vn bouclier. Ie reçoy de bon cœur les médisances des langues qui m'attaquent, & les dards empoisonnez des blasphemateurs qui me percent, afin qu'ils ne viennent pas iusqu'à la diuine Majesté. Ie souffriray volontiers d'estre deshonoré par eux, puis que l'honneur de Dieu demeure à couuert par mon deshonneur.*

Voyez sa Vie Lin. 3. c. 4.

Lib. 2. De Consid. c. 1.

Mais Dieu a voulu recompenser l'humilité de ce S. en inspirant aux plus fidelles & aux plus celebres Historiens de son temps de le justifier de ces calomnies, & de declarer à toute la posterité

qu'elle auoit eſté la veritable cauſe du mauuais ſuccez de cette entrepriſe, autant qu'on en pouuoit juger par la lumiere de la foy & de la ſageſſe Chreſtienne. Othon de Friſinge frere de l'Empereur Conrad, qui fit ce voyage & en a eſcrit l'hiſtoire abregée, quoy qu'il ait eſté peu fauorable à ſaint Bernard en vne occaſion, dont il s'eſt repenty à la mort, & qu'en celle-cy il ait comme douté ſi le Saint auoit eſté animé de l'eſprit de Prophetie, ne laiſſe pas de dire ce qui ſuit: *Si nous diſons que ce ſaint Abbé a eſté eſmeu & inſpiré de l'Eſprit de Dieu pour nous animer à ceſte guerre, mais que par noſtre orgueil & noſtre libertinage nous n'auons point gardé ſes ſalutaires aduis, & que ç'a eſté à bon droict que nous auons recueilly pour fruit de nos vices & de nos deſordres la perte des biens & des perſonnes par le fer & par la miſere, nous ne dirons rien qui ne ſoit conforme à la raiſon, & appuyé ſur les exemples de l'Antiquité.*

Touchant les erreurs de Gilbert de la Porée Eueſque de Poitiers.

Otho Friſing. De geſtis Frider. lib. 1. c. 66

Guillel. Neubrig. l. 1. De reb. Angl. c. 20.

Guillaume de Neubourg Anglois, Chanoine Regulier de ſainct Auguſtin, qui a eſcrit l'hiſtoire de ce temps où il viuoit, parle ainſi du ſuccez de ce voyage: *L'Empereur & le Roy de France eſprouuerent la perfidie de l'Empereur de Grece, à laquelle les noſtres auoient donné occaſion par les excez qu'ils auoient commis, apres auoir allumé contre eux la colere & la fureur du Dieu tout-puiſſant par leur conduite ſuperbe, indiſcrette & licencieuſe. Nous liſons dans l'Eſcriture Sainte, qu'vne grande armée du peuple de Dieu fut tellement infectée par le crime d'vn ſeul homme qui auoit peché en ſecret, & fut priuée ſi ſoudain de la faueur & de la protection diuine, qu'elle parut toute foible & languiſſante. Et Dieu ayant eſté conſulté, reſpondit, que le*

Il s'appelloit Emanuel.

Ioſ. 7.

le peuple auoit eſté ſoüillé par vn anatheme, en diſant; L'anatheme eſt au milieu de toy, Iſraël. Tu ne pourras reſiſter à tes ennemis iuſqu'à ce que celuy qui a commis le crime ſoit exterminé. Or noſtre armée eſtoit ſi remplie de maux, de pechez & de crimes, par leſquels, non ſeulement la diſcipline Chreſtienne, mais auſſi la militaire eſtoit violée, qu'il n'y a pas lieu de s'eſtonner, que la faueur diuine n'ait pas aſſiſté des hommes ſi corrompus. Noſtre camp n'eſtoit point chaſte, mais plein d'impudicité, les vices regnant en pluſieurs qui ſe confioient en la multitude & aux forces de nos troupes, & s'appuyant ainſi auec vne preſomption audacieuſe ſur vn bras de chair, ſelon le langage de l'Eſcriture, n'auoient pas aſſez de confiance en la miſericorde & en la puiſſance de Dieu, pour la querelle duquel ils teſmoignoient auoir pris les armes; & leur exemple a fait voir que Dieu reſiſte aux ſuperbes, & fauoriſe les humbles. De plus ils commirent des rapines & des violences touchant les viures qui leur eſtoient apportez par les ordres de l'Empereur de Conſtantinople, auec lequel ils s'eſtoient liguez par vn traitté ſolemnel. Ce qui attira les vengeances du Ciel ſur ces orgueilleux & ces meſchans: Et les greſles & les deluges qui tomberent des nuées leur firent plus de mal que l'eſpée des ennemis. Ieremi. 17. 5.

Il y eut auſſi de la part du Roy Loüis le Ieune vn ſujet qui n'attiroit pas la benediction de Dieu ſur ſes armes, qui eſtoit qu'il auoit touſjours continué de troubler la liberté de l'Egliſe, & de s'oppoſer à Pierre éleu Archeueſque de Bourges, nonobſtant les plaintes du Pape Eugene III. & les remonſtrances de Saint Bernard: de ſorte, dit Baronius, *que ſi d'vne main il* Quomodo

combattoit pour l'Egliſe, il combattoit de l'autre contre elle. Ie ſçay bien, adjouſte ce Cardinal, *qu'on peut objecter que le Pape auoit ordonné vn grand & celebre Iubilé pour ceux qui entreprendroient le voyage de la Terre-Sainte, & que ce Iubilé ſi ſolemnel pouuoit eſtre capable d'expier les plus grands pechez:* A quoy il reſpond: *Qu'il les pouuoit expier veritablement; mais pourueu qu'vne veritable penitence fuſt accompagnée de ſatisfaction.*

ergo placere poſſit, ſi Princeps alterâ manu pro Eccleſia pugnet, alterâ contra Eccleſiam prælietur? At nunquid non de his S. Bernardus & Summus Pontifex Regem redarguerant? *Baron. An.* 1146. n. 12.

Que ſi le Lecteur demande quel fruict donc Dieu auoit voulu tirer de cette guerre ſi ſainte, il eſt aiſé de reſpondre, que la Penitence commençoit à s'affoiblir ſur la fin du ſiecle onzieſme, & au commencement de celuy de Sainct Bernard qui eſtoit le douzieſme, ainſi qu'il paroiſt par cinq Conciles tenus du temps de trois Papes, Gregoire VII. Vrbain II. & Innocent II. leſquels ont *condamné les fauſſes penitences, comme vn abus qui troubloit extrémement l'eſtat de l'Egliſe & entraiſnoit les ames dans l'enfer.* Or Dieu, dont la Prouidence ſçait apporter des remedes aux maux, oppoſa lors à ce funeſte débordement des mœurs corrompuës & de l'impenitence publique cette heureuſe inondation de compagnies Saintes & de maiſons publiques de penitence, en ſuſcitant ce grand nombre de nouueaux Ordres, les Chartreux, Grandmont, Ciſteaux, Tyron, Font-Evrauld, Sauigny, Premonſtré & quelques autres. Et il ouurit encore vn grand champ & vne illuſtre carriere de penitence à vne infinité de gens de guerre & d'hommes de toutes ſortes de conditions, en leur inſpirant d'embraſſer la Croix,

At dicet aliquis ampliſſimum Iubilæum ab Eugenio Papa ipſi alijſque ea de cauſa conceſſum, an non ſatis ad expianda maxima quæque delicta? Sanè quidem ſi veram pœnitentiam Satisfactio comitetur. *Ibid.*

Concil. Rom.

& d'aller faire la guerre aux Infideles dans la Terre-Sainte pour deliurer le Sepulchre si sacré & si glorieux du Sauueur du monde, & tant de millions de Chrestiens de la tyrannie de ces barbares. Les Auteurs Ecclesiastiques de ce temps ont marqué ce fruit insigne de ces Croisades, qui seruoient au salut d'vn grand nombre de pecheurs : Et Saint Bernard mesme le tesmoigne en sa Lettre qu'il escriuit aux peuples d'Allemagne, pour les exciter à passer en Orient : *Dieu*, dit-il, *exerce sa bonté enuers son peuple, & presente vn remede salutaire à ceux qui sont tombez en de grands pechez. Considerez, & admirez de quel artifice il vse pour vous sauuer. Pecheurs, jettez les yeux sur cette abysme de sa misericorde, & confiez-vous en luy. Il ne veut point vostre mort, mais vostre conversion & vostre vie, & il cherche cette occasion non contre vous, mais pour vous. Car n'est-ce pas vne sagesse admirable de cette bonté infinie, & vne merueilleuse ouuerture qu'il donne pour le salut des Chrestiens criminels, de ce qu'il daigne proposer aux homicides, aux rauisseurs, aux adulteres, aux parjures, & aux autres scelerats, comme il auroit fait à des hommes justes, d'aller combattre pour le seruice de sa Majesté toute-puissante : Et de ce qu'il fait ou feint qu'il a besoin d'eux pour les interests de sa gloire, lors qu'il desire principalement de les secourir dans leurs besoins, & de leur procurer des remedes pour leur salut ? Il veut paroistre obligé & redeuable à ses creatures, afin que ceux qui combattent pour luy, reçoiuent pour recompense le pardon de leurs pechez, & la gloire eternelle du Paradis.*

Ce qui est si vray, que Godefroy fils du

S. an. 1078. Britanic. anno. 1079. Roman. 7. anno 1080. Melphitan. in Apulia anno 1080. & Lateran. Oecum. an. 1139

Inter cætera vnum est quod sanctam maximè perturbat Ecclesiam, falsa videlicet Pœnitentia, confratres nostros Episcopos & Presbyteros admonemus, ne falsis Pœnitentijs laïcorum animas decipi, & in infernum pertrahi patiantur. *Concil. Melphit. & Lateran.*

Epist. 322.

Comte de Boulogne, qui fut le premier Roy de Ieruſalem, l'vn des principaux Chefs de cette fameuſe & ſi glorieuſe conqueſte de la Terre-Saincte en 1099. entreprit ce voyage par penitence, comme Paul Emile a bien remarqué. *Ce Prince*, dit-il, *eſtant né homme & ſujet à faillir, commit vn peché, mais il n'y perſiſta pas, & le purgea ſi heureuſement dans le ſang des Turcs & des Sarrazins, que le ſouuenir de ſa faute s'eſt éuanoüy, & la memoire de ſes vertus heroïques eſt immortelle. Lors qu'il eſtoit au ſeruice de l'Empereur Henry IV. en ſes guerres contre les Papes, il ſe trouua à la priſe de Rome, il monta le premier ſur la muraille, & y planta ſon drapeau, pour donner le ſignal à ſes compagnons que la ville eſtoit priſe. Mais il reconnut depuis que c'eſtoit vne injuſtice criminelle, de tourmenter le Saint Siege pour vne occaſion injuſte (* telle qu'eſtoit celle des Inueſtitures *) & qu'il attireroit la vangeance de Dieu ſur luy, s'il ne taſchoit de le fleſchir en preuenant ſes chaſtimens par vne veritable penitence. De ſorte que ſans attendre l'iſſuë des affaires de l'Empereur, & lors qu'elle eſtoit encore incertaine, il vendit & engagea les terres & Seigneuries, tant de luy que de ſa mere & de ſon frere, pour les frais de la guerre ſainte. Ainſi apres eſtre tombé, il ſe releua glorieuſement, & en s'efforçant d'acquerir le Royaume du Ciel, il en conquit vn ſur la terre.*

48. ans auant le voyage du Roy Louïs le Ieune, & de l'Empereur Conrad.

Il remarque auſſi que depuis Godefroy, Foulques Comte d'Anjou, qui auoit vſurpé les biens de l'Egliſe de Saint Martin de Tours, ſe punit luy-meſme de cette ſorte en paſſant dans l'Orient: qu'il obtint de Dieu le pardon de ſes

crimes, & deuint Roy de Ieruſalem. Et nous apprenons des Hiſtoires originales de France, & du meſme Paul Emile, qu'apres que le Roy Louïs le Ieune, dans l'injuſte & ſanglante guerre qu'il fit à Thibauld Comte de Champagne, eut ſaccagé & bruſlé Vitry qui appartenoit au Comte, ſans eſpargner les Egliſes, ny meſme la principale, où plus de treize cent perſonnes de tout âge & de tout ſexe, qui s'eſtoient retirez en ce lieu ſaint comme en vn azile aſſeuré, furent miſerablement bruſlez, Saint Bernard prit occaſion de cette inhumanité barbare, de propoſer à ce Prince, que pour faire penitence d'vne cruauté ſi horrible, il s'obligeaſt par vn vœu ſolemnel de paſſer en la Terre-Sainte, afin d'expier par vne ſatisfaction vrayment Chreſtienne & vrayment Royale, l'offenſe qu'il auoit commiſe, & dont Dieu luy auoit donné de ſi vifs ſentimens de douleur & de regret, qu'il ne pouuoit receuoir aucune conſolation juſqu'à la venuë de Saint Bernard, qui luy dit ſelon Paul Emile: *Que ſes larmes pouuoient eſteindre la memoire du bruſlement de Vitry, pourueu qu'elles duraſſent, & ne fuſſent pas bien-toſt ſechées: mais qu'il y deuoit joindre de la conſtance & de la vertu, & que pour monſtrer que ce n'eſtoit pas des larmes de femme, il deuoit teſmoigner vn courage maſle & vne magnanimité de Roy & de Prince: qu'auant que la fureur de Dieu ſi iuſtement irrité contre luy tombaſt ſur ſa teſte, il deuoit tourner contre les ennemis des Temples, & les barbares perſecuteurs de la Religion de* IESVS-CHRIST, *les armes qu'il auoit employées contre les Egliſes Chreſtiennes.* *Paul. Æmil. Vita Ludou. Iunior.*

Ainſi ce voyage fut entrepris par le Roy Louïs le Ieune en eſprit de penitence, & il pouuoit luy ſeruir pour obtenir de Dieu le pardon de ſon peché, comme il ſeruit à pluſieurs Gentilshommes & ſoldats touchez d'vn bon zele & du meſme eſprit de penitence qui l'accompagnerent dans cette entrepriſe, ſelon que nous l'apprenons d'vne belle Lettre que l'Abbé de Caſemare de l'Ordre de Ciſteaux eſcriuit à Saint Bernard pour le conſoler dans cette infortune, par le recit d'vne diuine reuelation de deux Saints Martyrs, laquelle Dieu voulut faire ſçauoir à la France, afin de juſtifier encore dauantage ſon Seruiteur.

Epiſt. 333. *Ayant ſceu*, eſcrit cét Abbé à noſtre Saint, *que vous eſtes fort affligé de ce que le voyage de Ieruſalem n'a pas eu vn ſuccez auſſi fauorable que peut-eſtre vous ſouhaittiez, parce qu'il n'a pas eſté auſſi glorieux à l'Egliſe de Dieu que vous euſſiez deſiré: j'ay creu que ie pouuois vous en mander mon ſentiment, quoy qu'auec vne humble ſoûmiſſion, conſiderant que Dieu reuele quelquefois aux petits ce qu'il cache aux plus releuez en connoiſſance, & que Iethro, bien qu'eſtranger, donna conſeil à Moyſe qui parloit à Dieu face à face. Il me ſemble, mon tres-cher Pere, que le Tout-puiſſant a tiré beaucoup de fruict de ce voyage, mais non en la maniere que ceux qui l'ont fait ſe l'eſtoient imaginé. Que s'ils ſe fuſſent conduits en Chreſtiens, c'eſt à dire, juſtement & religieuſement en cette guerre, le Seigneur euſt eſté auec eux, & euſt fait reüſſir heureuſement leur voyage: Mais parce qu'ils ſe ſont plongez dans les vices, & que Dieu qui auoit eſté auteur de leur entrepriſe a*

connu dés le commencement les desordres où ils tomberoient ; afin que sa Prouidence ne fust point trompée dans l'euenement de ses desseins & de ses ordres, il a fait seruir leur malice à sa clemence, & il leur a enuoyé des persecutions & des afflictions, par lesquelles estant purgez ils peussent paruenir au Royaume qui est dans le Ciel. Et ceux qui sont retournez nous ont confessé, qu'ils en ont veu mourir plusieurs qui tesmoignoient se tenir heureux dans leur mort, & ne vouloir pas retourner en Europe, de peur de tomber de nouueau dans les pechez qu'ils auoient commis autrefois. Et afin qu'on ne doute pas de ce que ie dis, ie vous declare en confession, comme à mon Pere spirituel, que les Saints Martyrs Iean & Paul, qui sont les Patrons de nostre Eglise, ont reuelé depuis peu que plusieurs places des Anges rebelles qui sont tombez, ont esté remplies par les ames de ceux qui estoient morts outre-mer. Ils ont parlé de vous auec beaucoup de tesmoignages d'honneur, & ont predit que vostre fin estoit proche. Puis donc que cette entrepriſe a eu le succés que Dieu auoit ordonné, quoy que ce n'ait pas esté en la maniere que les hommes desiroient, il est de vostre prudence de vous consoler en celuy dont vous recherchiez la seule gloire, & qui vous a donné la grace de parler & d'agir en cette affaire, parce qu'il preuoyoit ce bien spirituel qu'il en tireroit.

Et ce fut vn effet de cette mesme conduitte de Dieu pour le salut des pecheurs, qu'en l'an 1106. sept ans apres la conqueste de la Terre-Sainte, il suscita l'Ordre des Cheualiers du Temple de Ierusalem, pour qui Saint Bernard composa vne celebre *Exhortation*, qui est dans ses Oeuures, & qu'il recommanda au Patriarche

Exhortatio ad Milites Templi. *Tom. 4.*

Epist. 175. de Ierusalem comme des Gentils-hommes d'vne pieté extraordinaire & de genereux defenseurs de l'Eglise qui exposoient leur vie pour leurs freres : Et apres auoir dit dans cette Exhortation, *c.* 4. *n.* 8. *Que c'estoient de vrais Israëlites, qui alloient à la guerre auec vn esprit de paix : qu'ils estoient plus doux que des Agneaux à l'endroit des Chrestiens, & plus furieux que des Lyons contre les ennemis de* IESVS-CHRIST : *qu'ils allioient ensemble l'humilité Religieuse & la generosité guerriere : & qu'ils composoient vne compagnie de braues & de vaillans d'Israël, qui tenans les armes à la main gardoient auec vne vigilance & vne fidelité inuiolable le lit du vray Salomon, sçauoir le Sepulchre de* IESVS-CHRIST, il remarque que cét Ordre de Religieux & de Gentils-hommes estoit tout composé de Penitens. Voicy ses paroles : *Ibid. c.* 5. *n.* 10. *Mais ce qu'il y a de plus agreable & de plus edifiant, est que vous en verrez peu dans cette milice sacrée* (qui faisoit profession de trois vœux, selon la Regle de Saint Augustin, & les gardoit en ces commencemens auec vne pureté & vne saincteté merueilleuse) *qui auparauant leur conuersion n'ayent esté des meschans, des impies, des rauisseurs, des sacrileges, des homicides, des parjures, & des adulteres : de sorte que l'Egypte se resiouïssoit de ce qu'ils s'en alloient demeurer ailleurs ; & la montagne de Sion se resiouïssoit aussi de ce qu'ils la venoient defendre contre les Barbares.*

Tant il est vray, comme nous l'auons veu cy-dessus, que Dieu ne sauuant & ne voulant sauuer les pecheurs que par la Penitence, parce que les iustes & les meschans ne peuuent entrer dans le Ciel, il faisoit seruir les Croisades à

la Penitence, & en tiroit de grands fruits pour le bien des Chreſtiens d'Occident, autant que pour celuy des Chreſtiens d'Orient, deliurant les vns de la tyrannie des Mahometans par la puiſſance des armes, & les autres de la ſeruitude des vices, par les trauaux, les ſueurs, & le ſang meſme d'vne Penitence heroïque & militaire. Ce que le ſage Roy Saint Louïs reconnut & pratiqua luy-meſme d'vne maniere admirable. Car encore qu'il fuſt tres-innocent & tres-juſte, il n'entreprit ce voyage que par vn eſprit de penitent. Ce grand Prince qui eſtoit eſclairé de la lumiere de l'Eſprit de Dieu, ſçauoit, *que la vie d'vn Chreſtien doit eſtre vne penitence perpetuelle*: & il monſtra par ſes mortifications particulieres, & par la fermeté de cœur auec laquelle il entreprit la premiere fois vn ſi long & ſi perilleux voyage, & la ſeconde fois apres y auoir ſouffert tant de maux, & la captiuité meſme, qu'il n'y a rien de plus veritable que ce ne ſont pas les plus grands pecheurs, mais les plus grands Saints qui embraſſent & qui font les plus grandes penitences, & qu'il entendoit parfaitement cette excellente parole de Saint Bernard: *Qu'encore que Dieu ne faſſe jamais que ce qu'il veut, l'homme ne doit pas laiſſer de faire touſiours ce qu'il doit.* *Epiſt.* 256.

Fin du Liure quatrieſme.

LA VIE DE S. BERNARD, LIVRE CINQVIESME.

SON ESPRIT ET SA CONDVITE comme Abbé & Fondateur d'Ordre.

CHAPITRE I.

QVE Saint Bernard a esté suscité de Dieu pour restablir en son siecle le vray esprit des Religions, & de la Regle de Saint Benoist.

C'A esté auec tres-grande raison que Saint Pierre de Cluny escriuant à Saint Bernard, luy dit ces paroles parlant de luy & de ses Confreres: *Vous estes de nouueaux Esdras qui auez restably la Loy; & de nouueaux Machabées qui auez reparé les ruïnes du Temple de Dieu, sçauoir de l'Ordre Religieux, dont les mœurs & la discipline estoient ruïnées en beaucoup de Monasteres. Vous en auez banny les condescendances qui venoient plustost de delicatesse que de necessité, & vous trauaillez pour r'appeller la tiedeur de ce temps à la premiere & ancienne ferueur des siecles passez.* *Epist. 228. ad Bernard.*

Car nous apprenons de Saiut Bernard mesme, que s'estant tenu à Soissons vne assemblée de plusieurs Abbez, pour restablir la discipline Monastique & l'obseruance de la Regle de Saint Benoist en sa pureté: ce qui ne se pouuoit faire sans quitter beaucoup de relaschemens qui

s'estoient introduits par l'intelligence des Superieurs, & fortifiez par la coustume, il escrit à ces Abbez : *Epist. 91.* *Ie seray present en esprit dans cette assemblée de Saints, & la distance des lieux ne m'empeschera point d'y assister; puis qu'on n'est pas resolu d'y deffendre auec opiniastreté, & de garder auec superstition les traditions des hommes; mais de rechercher auec soin & auec humilité quelle est la pure & la parfaite volonté de Dieu. On peut estre trop juste & trop sage, comme dit l'Escriture; mais on ne sçauroit estre trop bon. Ie souhaitte que ny vous ny moy n'ayons aucune part auec ceux qui disent: Nous ne voulons pas estre meilleurs que nos Peres, se reconnoissant enfans d'hommes lasches, tiedes & sans cœur, dont la memoire est en malediction, parce qu'ils ont mangé des raisins verds, selon le langage du Prophete, & que les dents de leurs enfans en sont agacées. Que s'ils se glorifient d'auoir des peres saints, & dont la memoire est en benediction, qu'ils imitent la saintеté de ceux dont ils deffendent les condescendances & les dispenses comme des regles & des loix. Il faut necessairement ou monter ou descendre en ce qui concerne la vertu. Si l'on veut s'arrester, on tombe. Celuy-là certainement n'est pas bon, qui ne veut pas deuenir meilleur; & lors que l'on commence à ne vouloir pas croistre en vertu, on cesse d'estre vertueux.*

Eccl. 7. *Rom. 12.* *Ierem. 31. 29.* *Ezech. 18. 2.*

CHAPITRE II.

DIX REGLES principales sur lesquelles Saint Bernard a estably la perfection Chrestienne & Religieuse.

Premiere Regle. *Conserver le premier esprit des Fondateurs.*

AFIN que le Lecteur puisse voir icy vn modele accomply de la perfection Chrestienne & Religieuse, & du vray esprit des Religions, j'ay recueilly les plus excellentes Regles que ce Pere de l'Eglise nous en a laissées dans ses Ouurages, & qu'il a fait obseruer auec vne exactitude merueilleuse dans les CLX. Monasteres qu'il a fondez. De sorte qu'on ne les doit pas prendre seulement pour de belles & de sublimes idées, qui soient plus admirables qu'imitables; mais pour les maximes solides de la Morale de IESVS-CHRIST, de la science des Saints, & de cét art si diuin & si necessaire d'aimer Dieu sur toutes choses, dont le Saint Esprit est le Docteur & le Maistre; & dont les Maisons Religieuses bien reglées sont les Escholes & les Academies saintes.

La premiere Regle que ce grand Saint a marquée, est de conseruer & de retenir le premier esprit des Fondateurs de chaque Ordre. C'est ce qu'il marque, lors que parlant contre quelques Abbez de Saint Benoist, qui de son temps *achetoient bien cher le priuilege d'estre reuestus des ornemens des Eueſques, de la mythre, de l'anneau, & des souliers Epiſcopaux*, il dit: *A quoy pent seruir cette vanité & cette arrogance? Où est la moderation de vostre esprit? Où est la pudeur de*

De Off. Epiſc. c. vlt. n. 36.

voſtre front? Quel ſaint & ſage Religieux a jamais enſeigné rien de tel par ſes paroles, ou monſtré par ſon exemple? Voſtre Legiſlateur & voſtre Maiſtre Saint Benoiſt a marqué douze degrez d'humilité, & les a diſtinguez ſelon leurs differentes eſpeces. Dans lequel de ces degrez, ie vous prie, trouue-t'on que les Religieux doiuent ſe plaire en ce faſte, & eſtre ambitieux de cét honneur? Et ailleurs parlant de la molleſſe qui s'eſtoit gliſſée dans l'Abbaye de Cluny, il dit: *Qui euſt creu, lors que l'Ordre Monaſtique a commencé, que les Religieux deuſſent vn jour degenerer juſqu'à ce poinct de ſa premiere ferueur, & deuenir ſi laſches & ſi pareſſeux? Combien ſommes-nous eloignez des ſolitaires qui viuoient du temps de Saint Antoine? Eſt-ce ainſi que Saint Macaire a veſcu? Eſt-ce ainſi que Saint Baſile a monſtré à viure? Eſt-ce ainſi que les Peres d'Egypte ſe ſont conduits? Et enfin eſt-ce ainſi que Saint Odon, Saint Mayeul, Saint Odilon, Saint Hugues, leſquels ceux de Cluny ſe glorifient d'auoir eus pour leurs Peres & pour leurs Maiſtres, ont gouuerné leurs Monaſteres, ou ordonné qu'on les gouuerneroit apres eux?* Et le Pape Eugene III. diſciple de ce Saint Docteur, eſcrit en ces termes à tous les Abbez de Ciſteaux aſſemblez dans leur Chapitre: *Iettez les yeux ſur les anciens Peres qui ont eſtably noſtre ſaint Ordre,* (il entend l'Ordre de Saint Benoiſt, dont Ciſteaux eſtoit vne reforme) *La ſplendeur de leur pieté a eſclairé tout le corps de l'Egliſe Catholique. Ils ont receu les premices de leſprit, & puis que nous auons receu d'eux la ſemence de la vie, nous deuons produire les meſmes fruits qu'eux.*

Apolog. c. 8. n. 22. & c. 9. n. 27.

Epiſt. 374.

D'où il s'enſuit qu'il faut conſeruer le pre-

mier esprit des Saints Fondateurs, pour pouuoir dire qu'on a le vray esprit de leur Regle & de leur conduitte, ou le reprendre si on l'a quitté; & que si on ne le fait pas, *on ressemble aux Iuifs, qui,* comme dit Saint Bernard, *estoient figurez par le Figuier que* IESVS-CHRIST *maudit dans l'Euangile, puis que la Synagogue estoit vn arbre qui tenoit à la racine sainte des Patriarches, mais qui ne poussoit que des branches tortuës & pleines de nœuds, & ne portoit point de fruits.* *Serm. 60. in Cant. n. 3.*

CHAPITRE III.

SECONDE REGLE. *Que la vie Religieuse & la vie Penitente sont la mesme chose.*

LA seconde Regle est de tenir comme vne verité indubitable, que la vie Religieuse n'est que la vie Penitente propre à des pecheurs, c'est à dire à des Chrestiens, *dont la vie*, selon le Concile de Trente & tous les Peres, *doit estre vne penitence perpetuelle*, quelques saints au reste qu'ils puissent estre, & non vne vie douce, molle & delicieuse, propre à des personnes toutes innocentes, & *qui n'auroient pas besoin de penitence*, comme IESVS-CHRIST dit de certains *Iustes* dans l'Euangile. C'est le grand & immobile fondement de cette rare & si solide vertu que Saint Bernard a pratiquée & a fait fleurir dans ses Monasteres. Car encore qu'il fust si eminent en saintetè, & que par vne grace extraordinaire de Dieu il eust conseruè la chasteté de son ame & de son corps; qu'il n'eust point soüillé par aucun crime la robe blanche qu'il auoit receuë au *Sess. De Extrema Vnct.* *Luc. 15. 7.*

Bapteſme, & qu'il euſt paru d'abord vn vaiſſeau d'election par la ferueur & la fecondité de ſon zele, & par les miraculeuſes conuerſions de tant de Gentilshommes qui le ſuiuirent lors qu'il eſtoit encore dans le monde, d'où il ne ſortit qu'au bout de ſix mois : il ne laiſſe pas de dire eſcriuant au Pape Honoré II. *Nous prions pour vous, & pour l'Egliſe de Dieu qui vous eſt commiſe, eſtant dans les Monaſteres où nos pechez nous ont obligé de nous retirer :* Et eſcriuant au Pape Innocent II. *Ie prie Dieu qu'il vous conſerue long-temps pour la protection de nous tous, qui menons vne vie pauure dans l'habit & la profeſſion de la penitence.* Et preſchant deuant pluſieurs Abbez de ſon Ordre, il dit : *Ie reconnois la forme des conducteurs & des Paſteurs de l'Egliſe en la perſonne de Noé qui conduiſoit l'Arche, de peur qu'elle ne periſt par le deluge : Et ie reconnois l'ordre des Penitens & des continens, en la perſonne de Daniel qui eſt vn homme de deſirs, qui a pratiqué la pureté de la continence & l'auſterité du jeuſne. Il faut que ie parle maintenant de ces deux ordres, puis que les venerables Abbez nos Confreres qui nous eſcoutent, ſont de l'ordre des Paſteurs & des conducteurs, & que les Religieux ſont de l'ordre des Penitens, duquel neanmoins nous deuons eſtimer que nous ſommes nous-meſmes, quoy que nous ſoyons Abbez : ſi ce n'eſt peut-eſtre (ce que Dieu ne vueille) que noſtre office & noſtre charge nous faſſe oublier noſtre profeſſion.*

Epiſt. 49.

Epiſt. 198. n. 2.

Serm. 35. De diuerſ. n. 1.

En vn autre endroit il appelle les Monaſteres ſituez au pied des montagnes, *les Vallées des Penitens :* & ſur ce que les Religieux de Chartres luy auoient demandé, ſi certains Eueſques que

Serm. 54. in Cant. n. 4.

Saint

Saint Gregoire le Grand auoit renfermez autrefois dans les Monasteres durant quelque temps, pour la correction des fautes qu'ils auoient commises, y demeurerent en leur habit, ou prirent celuy de Religieux, il respond: *Qu'il n'en sçait rien: mais qu'il luy paroist vraysemblable qu'ils ne l'ont pas pris, puis qu'ils le deuoient quitter quelque temps apres: mais qu'ils auoient seulement cherché le repos dans le secret & la solitude des Monasteres, & la commodité qu'ils y trouuoient pour y faire penitence.* Et sur ce qu'ils luy auoient demandé encore, *pourquoy entre tous les estats de penitence, celuy de la Religion a merité ce priuilege d'estre appellé vn second Baptesme*, qui est le nom que le Concile de Trente donne à *la Penitence* mesme en l'appellant apres tous les Peres, *vn Baptesme laborieux, & la seconde table apres le naufrage*, il respond: *Que c'est à cause que l'on renonce parfaitement au monde, & que l'on pratique la vie spirituelle d'vne maniere excellente & particuliere. Ce qui fait, que cét estat estant releué au dessus de tous ceux de la vie humaine, il rend ceux qui l'aiment & qui l'embrassent semblables aux Anges, & dissemblables aux hommes, ou plustost retraçant en l'homme l'image de Dieu, nous donne la forme & la figure de* IESVS-CHRIST *comme le Baptesme. Car nous sommes comme baptisez vne seconde fois, parce que mortifians nos membres terrestres, nous sommes de nouueau reuestus de* IESVS-CHRIST, *& comme entez en luy dans la ressemblance de sa mort. Et comme dans le Baptesme nous sommes tirez de la puissance des tenebres, & transferez dans le Royaume de la lumiere eternelle: aussi dans cette sainte vie qui est comme*

De prec. & disp. c. 17. n. 52. & 53.

Concil. Trid. sess. 14. cap. 2. & can. 2.

Bern. ibid.

vne seconde regeneration, nous sortons des tenebres, non du seul peché originel, mais de plusieurs pechez actuels, pour entrer dans la lumiere des vertus: verifiant encore en nous cette parole de l'Apostre: Rom. 13. *La nuict a precedé, & le jour est venu.*

Serm. 37. De diuers. n. 2. Et ailleurs il dit en ce mesme sens: *La profession Religieuse est vne seconde naissance, puis que c'est alors proprement que Dieu nous a fait renaistre par la parole de la verité, en nous donnant la volonté de le seruir. Car encore que lors qu'il nous a fait renaistre par le Sacrement de Baptesme, cette grace ait esté volontaire à Dieu qui nous engendroit, elle ne l'a pas esté neantmoins à ceux qui estoient engendrez, puis qu'ils n'auoient aucun vsage de leur volonté, ny aucun exercice de leur raison, ny par consequent aucune connoissance de leur pere, ny aucun sentiment de leur renaissance. Mais en nous inspirant le desir de le seruir en Religion, ç'a esté alors que cette generation volontaire en luy, a produit vn sacrifice volontaire en nous, selon ce que dit* Psalm. 53. 8. *le Prophete: Ie vous sacrifieray volontairement & auec amour, & ie glorifieray vostre nom.*

Saint Bernard tesmoigne que son Abbaye de Clairuaux estoit remplie de personnes qui y estoient venus faire penitence. Voicy ses paroles: Serm 1. De dedic. Eccles. n. 2. *Quel plus grand miracle y a-t'il, que de voir tant de jeunes Gentilshommes & de Seigneurs qui sont icy retenus sans chaisnes dans vne prison ouuerte, n'estant liez que par la crainte de Dieu toute sainte: qui perseuerent dans de si grandes mortifications de Penitence, au de-là des forces humaines, pardessus leur nature, & contre leur premiere inclination & leurs anciennes habitudes: qui à peine pouuoient estre chastes & sobres deux jours de suitte*

dans le monde, & qui le sont maintenant toute leur vie. Ne sont-ce pas là des marques visibles du Saint Esprit qui habite en vous ? Par où il fait voir, qu'ainsi que la vie des vrais Chrestiens doit estre exempte de crimes & de pechez mortels, selon l'Euangile, les Apostres & les Peres : aussi celle d'vn Penitent, & d'vn Religieux, qui est vn penitent beaucoup plus parfait que ceux du monde, doit estre purifiée de toute l'impureté des vices passez par la pratique des vertus contraires : en quoy consiste la grace de la veritable Penitence.

CHAPITRE IV.

TROISIESME REGLE. *Aimer les austeritez & les mortifications.*

LA troisiesme Regle de nostre Saint, est, que le vray esprit de la Religion estant l'esprit de la Penitence, il doit faire aimer les austeritez & les mortifications, tant corporelles que spirituelles, pour se racheter des peines de l'autre monde par celles de celuy-cy. Et c'est en cela qu'il dit elegamment que consiste la science des Saints. *La science des Saints*, dit-il, *consiste à souffrir des trauaux & des peines pour vn temps, & à se procurer des delices & des joyes pour l'eternité.* Et ailleurs : *Vous ne deuez point chercher de voye plus forte, plus rude & plus austere que celle qu'on mene en ce Monastere. Car ie vous puis asseurer qu'elle est tres-forte, & que si vous ne voulez point vous espargner, elle respond en tout à celle des Apostres & des premiers Chrestiens instruits dans l'escole de* IESVS-CHRIST. *Mais*

Serm. 21. De diuers. n. 2.

Serm. 22. De diuers n. 5.

qui de vous oseroit seulement en imagination & en pensée, descendre de cette vie dans vne plus douce & plus molle ? O si vous connoissiez combien vous estes redeuables à Dieu & aux hommes, vous verriez que ce que vous faites n'est rien, & ne merite pas d'estre compté en comparaison de vos debtes ! Voulez-vous sçauoir ce que vous deuez, & à qui vous deuez? Vous deuez toute vostre vie à IESVS-CHRIST, *parce qu'il a donné la sienne pour la vostre, & a souffert des tourmens horribles, afin que vous n'en souffrissiez pas d'eternels.*

Apolog. c. 4. n. 9. *Si vous me demandez*, dit-il dans son Apologie, *pourquoy ie n'ay pas choisy de me retirer dans l'Ordre de Cluny, quoy que saint, mais plus doux*

1 Cor. 10. *que celuy de Cisteaux, ie vous respons auec l'Apostre, Que tout m'est permis, mais que tout n'est pas vtile. L'Ordre de Cluny est juste & saint: mais parce*

Rom. 7. *que j'estois charnel & esclaue du peché, ie sentois que la maladie de mon ame estoit telle, qu'elle auoit besoin d'vne forte medecine. Car la diuersité des maladies demande diuersité de remedes, & il en faut de plus forts pour de plus fortes.* Et il dit ailleurs:

Serm. 91. De diuers. n. 1. *La confession doit estre accompagnée de myrrhe & d'encens, c'est à dire de la mortification de la chair, & de l'oraison du cœur. Car l'vn sans l'autre, ou sert peu, ou ne sert point. Celuy qui mortifie sa chair, &*

Psalm. 49. *neglige de prier, est superbe, & Dieu luy dira: Mangeray-je la chair des taureaux, & boiray-je le sang des boucs? Et celuy qui prie & neglige de*

Luc. 6. *mortifier sa chair, entendra ce reproche de Dieu: Pourquoy m'appellez-vous, Seigneur, Seigneur,*

Prou. 28. *& ne faites-vous pas ce que ie dis? Et cét autre: L'oraison de celuy qui destourne son oreille pour ne pas escouter la Loy, sera execrable.*

Escriuant à vn Abbé touchant vn Ecclesiastique qui desiroit prendre l'habit à Clairuaux, il luy mande : *Nous apprehendons de receuoir vn Ecclesiastique delicat, & qui n'est pas propre à trauailler.* Et preschant à ses freres le jour de la feste de Saint Iean Baptiste, il leur dit : *Qui est celuy d'entre vous, mes freres, qui considerant la penitence de Saint Iean, ose, ie ne diray pas releuer la sienne propre, mais seulement la tenir de quelque merite, ose murmurer dans ses trauaux & dans ses peines, & dire : Ie souffre assez, tant s'en faut qu'il ose dire, ie souffre trop ? Car quels homicides, quels sacrileges, ou quels crimes Saint Iean punissoit-il en sa personne ? Excitons-nous à la penitence, mes freres, interrogeons nos consciences : animons-nous à prendre vengeance de nous-mesmes, afin que nous puissions éuiter le terrible jugement du Dieu viuant ?*

Epist. 349.

Serm. in Nat. Ioan n. 8.

CHAPITRE V.

QVATRIESME REGLE. *Que l'humilité est l'ame de la vie Religieuse.*

SA quatriesme Regle, est de reconnoistre que l'humilité est l'ame de la vie Chrestienne & Religieuse, & le fondement de tout cét edifice spirituel. Car il dit fort bien : *Que l'Aurore qui dissipe les tenebres & annonce la lumiere, figure l'humilité, parce qu'ainsi que l'Aurore diuise la nuit d'auec le jour, aussi l'humilité diuise le pecheur d'auec le juste, chaque juste commençant par l'humilité, & s'auançant peu à peu par elle-mesme : & qu'à cause de cela elle est à bon droict comparée à l'Aurore qui se leue, puis que c'est sur elle, comme sur le fondement, que s'establit toute la structure des*

Serm. 91. *De diuers. n.* 3.

Serm. 27. De diuers. n. 4. Ep. 142. n 1. *Vertus. Prions Dieu*, dit-il, *qu'il nous donne l'humilité. Ie ne dis pas celle des Saints, mais au moins celle des Religieux & des pecheurs. Nostre Ordre & nostre profession est l'abiection & l'humilité. C'est vne vertu rare que de bien-faire, & de s'estimer inutile: & c'est pourquoy elle est admirée de plusieurs. Aussi rend-elle les personnes illustres plus illustres, & les saints plus saints. Quant à moy, ie l'estime plus que les grands jeusnes, les longues veilles, & tous les exercices corporels.* Et

Serm. 4. in Psal. 90. n. 3. il dit ailleurs: *Pourquoy pensez-vous que nous nous cachons dans les Cloistres & dans les forests? c'est afin de nous conseruer dans l'humilité. Car si ceux qui sont icy estoient dans le monde, & qu'ils fissent seulement la quatriesme partie de ce qu'ils font, on les adoreroit comme saints, & on les estimeroit comme des Anges. Au lieu qu'icy on les reprend sans cesse comme foibles & negligens. Pensez-vous que ce vous soit vn petit aduantage de n'estre pas estimez saints, auant que vous le soyez?*

Et sur ce que quelques-vns l'auoient accusé de mespriser des Religieux d'vn autre Ordre, qui auoient grande reputation de sainteté, il

Apolog. c. 1. n. 1. respond: *Que nous seruiroit-il d'estre si austeres dans nostre viure, si simples dans nos habits, si mortifiez par les sueurs du trauail des mains, par les jeusnes & les veilles, si par vne vanité de Pharisiens nous mesprisions les autres hommes, & ce qui est encore plus superbe, ceux qui sont meilleurs que nous? si ce n'est peut-estre que nous faſſions toutes nos œuures pour estre veus des hommes.*

Matth. 6. *Mais le Sauueur dit, que ceux-là reçoiuent leur recompense en ce monde. Si nous esperons seulement*

en IESVS-CHRIST *durant cette vie, comme dit Saint Paul, ne sommes-nous pas les plus miserables de tous les hommes, & n'est-ce pas esperer seulement en* IESVS-CHRIST *durant cette vie, que de chercher seulement vne gloire temporelle dans le seruice de* IESVS-CHRIST? *Nous sommes bien malheureux, si nous donnant tant de peine pour n'estre pas comme les autres hommes, nous nous mettons en estat de receuoir vne moindre recompense, ou plustost de receuoir de plus grands chastimens que les autres hommes. Ne pouuions-nous point trouuer de voye plus douce qui nous menast en Enfer, que d'y aller parmy les espines & les croix de la penitence? S'il falloit necessairement que nous tombassions dans cette abysme, pourquoy ne suiuions-nous pas la voye large qui y mene, & par laquelle plusieurs marchent, afin qu'au moins nous pûssions passer de la joye & des delices dans les tourmens, & non pas des pleurs de ce monde dans ceux de l'autre? Malheur, & ie le dis encore vne fois, malheur aux pauures qui sont superbes, à ceux qui portent la Croix de* IESVS-CHRIST, *& qui ne suiuent pas* IESVS-CHRIST: *qui recherchent de participer à ses souffrances, & qui negligent de suiure son humilité. Quoy qu'ils soient reglez dans leurs mœurs, neantmoins en parlant auec orgueil, ils se font citoyens de Babylone, enfans de tenebres, & esclaues de l'Enfer. Lors qu'ils médisent de leurs freres, ils perdent l'humilité en ce qu'ils s'éleuent dans leur propre estime, & ils perdent la charité en ce qu'ils rabbaissent les autres.* 1. Cor. 15.

CHAPITRE VI.

V. REGLE. *Aimer la pauureté d'vn amour ſincere.*
VI. REGLE. *Renoncer parfaitement au monde.*

LA cinquieſme Regle du Saint, eſt de garder eſtroitement & d'aimer d'vn amour veritable la pauureté Euangelique. Le Lecteur la pourra voir traitée ſelon l'eſprit de noſtre Saint dans le Chapitre 9. du Liure precedent.

La ſixieſme eſt de n'aimer que Dieu, & apres auoir renoncé au monde, de ne ſe plus partager entre Dieu & le monde. *Si nous voulons ſortir du monde*, dit noſtre Saint, *pourquoy voulons-nous tirer nos chaiſnes auec nous? Quand elles ſeroient d'or, il vaut touſiours mieux que nous ſoyons deliurez d'elles, qu'attachez à elles. Le Sage nous dit: Cherchez Dieu auec vn cœur ſimple, c'eſt à dire, ne cherchez point ny autre choſe au lieu de luy, & comme ſi c'eſtoit luy-meſme, ny autre choſe outre luy, ny autre choſe apres luy. Cherchez-le auec ſimplicité de cœur. Vne nature ſimple comme la ſienne veut vn cœur ſimple. Vn homme qui a l'eſprit double eſt inconſtant en toutes ſes voyes. Celuy que vous cherchez ne ſçauroit eſtre trouué par ceux qui croyent pour vn temps, & ſe retirent dans le temps de la perſecution. Il eſt touſiours viuant & eternel: on ne le trouue point ſi l'on ne le cherche touſiours, ſi l'on ne le cherche eternellement. Malheur à celuy qui marche par deux chemins. Nul ne peut ſeruir deux Maiſtres. Cette vnité, cette perfection, cette plenitude ne peut ſouffrir ce partage & cette duplicité. Il eſt indigne de la Majeſté de Dieu, de ſe laiſſer trouuer à celuy qui ne le cherche pas de toute l'eſtenduë de ſon ame.*

Serm. 15. De diuerſ. n. 1.
Serm. 37. De diuerſ. n. 8.
Sap. 1.
Iacob. 1.
Eccleſ. 2.
Luc. 18.

Que si le Prophete dit, que Dieu rejette de sa bouche celuy qu'il trouue tiede, comment l'hypocrite & le traistre pourront-ils subsister deuant sa face? Si celuy qui fait l'œuure de Dieu auec negligence est maudit de luy, que merite celuy qui la fait auec fraude & tromperie? Fuyons cette duplicité, mes freres, & gardons-nous de ce leuain des Pharisiens. Dieu est la verité mesme, & il veut que ceux qui le cherchent, le cherchent en esprit & en verité. Si nous ne voulons pas le chercher en vain, que nostre recherche soit veritable, qu'elle soit frequente, qu'elle soit constante; en sorte que nous ne cherchions rien au lieu de luy, ny rien auec luy, & que nous ne passions pas de la recherche que nous faisons de luy à celle d'vne autre chose. Car il arriuera plustost que le Ciel & la terre passeront, que non pas que celuy qui le cherchera en cette maniere, ne le trouue pas: que celuy qui demandera en cette maniere, ne reçoiue pas: que celuy qui frappera à la porte en cette maniere, ne la voye pas ouuerte. Apoc. 3. Ierem. 48. 10

C'est dans ce mesme esprit qu'il dit, que les Religieux se doiuent croire obligez de tendre à la perfection, & de mener vne vie plus pure que ceux du monde. *C'est vne grande vertu, dit-il, à vn homme seculier d'auoir les mains pures, & ce n'est pas vne grande vertu à vn Religieux. Mais c'est vn grand mal à vn Religieux de ne pas trauailler pour conseruer au moins la pureté de ses mains. Il est certain que Dieu demande de nous vne pureté & vne iustice plus abondante que des gens du monde. Car on leur a dit, fuyez la fornication, & que ceux qui déroboient ne dérobent plus. Or doit-on craindre que nous ne tombions dans ces vices, & que nos mains ne soient si honteusement soüil-*

Serm. 17. De diuers. n. 1.

1. Cor. 6. Ephes. 4.

lées ? Mais plus elles sont nettes & belles, plus les taches y paroissent, comme la moindre saleté défigure vn vestement precieux. Il nous suffit pour salir nos mains de commettre la moindre desobeïssance : Et ce n'est plus vne petite tache, mais vne honteuse soüilleure si nous negligeons d'accomplir les moindres commandemens.

CHAPITRE VII.

SEPTIESME REGLE. *Aimer la Solitude, le Silence, & la retraite du Monastere.*

LA septiesme Regle du Saint, est d'aimer la solitude, le silence, & la retraitte du Monastere, comme des personnes qui ont veritablement renoncé au monde, & qui y sont morts: de laisser aux Eueſques & aux Pasteurs à gouuerner les fidelles, sans rechercher la conduite de leurs ames : de laisser aux Rois & aux Magistrats à gouuerner les affaires ciuiles, sans se mesler dans les intrigues de leur Cour & de leur Palais, & de se croire seulement obligez d'offrir à Dieu leurs desirs, leurs prieres, & leurs penitences pour le bien, la paix & la gloire de l'Eglise & de l'Estat. *Le trauail & la retraitte,* dit nostre Saint, *sont comme les enseignes des Religions & les ornemens de la vie Religieuse : au lieu que vos yeux* (il se plaint de quelques Religieux de son temps) *ne se portent que vers les choses éleuées, vos pieds se promenent dans les places, & vos langues s'entendent dans les conseils.* Et en l'vn de ses Sermons il explique elegamment de quelle sorte les Religieux pratiquent la vie Apostolique. *Nous auons tous*, dit-il, *fait profession de mener la vie des Apostres. Nous auons*

De Off. Episc. c. 9. n. 37.

Serm. 27. De diuers n. 3.

tous voüé la profession Apostolique. Ce que ie n'entens pas de cette gloire de sainteté, laquelle ils n'ont pas seulement receuë pour eux-mesmes, mais pour le bien de tout l'Vniuers, selon qu'il est escrit: Que les montagnes reçoiuent la paix, & les collines la justice pour le salut du peuple, mais de cette renonciation qu'ils firent au monde, & qui leur fit dire à IESVS-CHRIST *par la bouche de Saint Pierre qui parloit pour tous: Vous voyez, Seigneur, que nous auons quitté toutes choses pour vous suiure.* Psalm. 71.

C'est pourquoy il fait vne excellente comparaison des dents de l'Espouse du Cantique aux Religieux. *Ils imitent*, dit-il, *la blancheur des dents, parce qu'ayans suiuy la voye la plus courte, & la vie la plus seure pour se sauuer, il semble que parmy tout le corps de l'Eglise qui est blanc, ils sont plus blancs que les autres. Car ils éuitent toute l'impureté des vices, & pleurent les pechez de pensée comme ils pourroient faire ceux d'action. Si les dents sont fortes, qu'y a-t'il de plus fort que ceux à qui les souffrances tiennent lieu de consolation, l'ignominie de gloire, & la pauureté d'abondance? Si les dents n'ont point de chair, ny eux non plus. Car ayant oublié la chair dans la chair mesme ils ne se conduisent que par l'esprit, comme dit l'Apostre. Si les dents sont cachées par les levres, afin qu'elles ne soient point veuës: aussi les Religieux le sont dans les Monasteres par des murailles, afin qu'ils ne soient point exposez aux yeux & aux visites des personnes seculieres; & comme il est indecent que les dents paroissent, si ce n'est peut-estre lors qu'on rit, il n'y a rien aussi de plus honteux que de voir vn Religieux aller dans les bourgs & dans les Villes, si ce n'est qu'il y soit contraint par la charité* Serm. 93. De diuers. n. 2. Rom. 8.

qui couure la multitude des pechez, & qui eſt comme vn ris de la grace, parce qu'elle eſt gaye, quoy qu'elle ne ſoit pas licentieuſe ny diſſoluë.

Et il a marqué pour raiſons principales de cette doctrine ſainte, *Que l'on amaſſe beaucoup de la pouſſiere du ſiecle dans le commerce du ſiecle: que le monde eſt remply de perils & de precipices: que cette vaſte Mer eſt pleine de perſonnes qui ſe noyent, & qui ſouuent entraiſnent auec eux ceux qui les veulent ſauuer : & que la vocation des Religieux conſiſte principalement en deux poincts, en l'obeïſſance à l'Abbé, & en la ſtabilité dans le Monaſtere.*

Ep. 315. *n.* 2.
Ep. 249. *n.* 4.
Serm. 1. *De Adu. Dom. n.* 1.
Epiſt. 7. *n.* 15.

Auſſi nous voyons qu'il deſtourna vn Religieux de l'Abbaye de Saint Michel, d'executer le deſſein d'vn long pelerinage qu'il auoit entrepris de faire en Ieruſalem, & eſcriuit à Lelbert Abbé de ce Monaſtere: *I'ay perſuadé à ce Frere de retourner en voſtre Maiſon, ayant jugé plus à propos qu'vn Religieux, quelque pecheur & coupable qu'il ſoit, faſſe penitence dans ſon Monaſtere, que d'errer comme vn vagabond par les Villes & par les Prouinces. Car le deuoir d'vn Religieux n'eſt pas de chercher la Ieruſalem de la terre, mais celle du Ciel: & on ne la cherche pas en marchant auec les pieds, mais en s'auançant par les affections & les deſirs dans le chemin qui y mene.*

Epiſt. 319.

Et ayant ſceu qu'vn Religieux turbulent nommé Raoul, preſchoit ſeditieuſement dans le Dioceſe de Mayence, & animoit les Chreſtiens à tuer les Iuifs, ſe laiſſant aller à vn zele plein de preſomption & d'ignorance, le Saint reſpond en ces termes à Henry Archeueſque de Mayence qui l'auoit conſulté ſur ce ſujet : *Cét homme*

Ep. 323. *n.* 1.

dont vous parlez dans vostre Lettre, n'a eu mission ny des hommes ny de Dieu. Que s'il est Religieux ou Hermite, & qu'en cette qualité il s'attribuë la liberté & l'office de prescher, il doit sçauoir que l'office d'vn Religieux est de pleurer, & non d'enseigner, les Villes luy deuant estre des prisons, & la solitude vn Paradis. Mais celuy-cy au contraire trouue la prison dans la solitude, & le Paradis dans les Villes. O homme sans conscience! O homme sans front! dont la sottise est esleuée sur le chandelier, afin qu'elle paroisse à tous ceux de la maison.

Saint Bernard a emprunté ces paroles de Saint Hieroſme contre Vigilance. c. 6.

Il escrit en ces termes à des Religieux de son Ordre: *Nostre profession est de nous estudier au silence, de nous exercer aux jeusnes, aux veilles, aux prieres, au trauail des mains.* Et escriuant aux Abbez qui estoient assemblez à Soissons, pour la reformation des Monasteres de Saint Benoist, & le restablissement du vray esprit de cette Regle parmy ceux de cét Ordre, qui s'estoient fort relaschez touchant le silence, il dit: *Ie ne veux point auoir de part auec ceux qui appellent le bien mal, & le mal bien. Car s'ils sont capables de dire que ce qui conserue la justice est vn mal, peuuent-ils tenir quoy que ce soit pour vn bien? Le Sauueur du monde ne dit autrefois qu'vne parole, & les Pharisiens s'en scandalizerent. Mais ces nouueaux Pharisiens ne se scandalizent pas des paroles, mais du silence.* Et ailleurs il dit: *Qu'il n'y a point d'instrument qui vuide tant le cœur, que la langue. Et qu'il est difficile qu'apres de longs entretiens l'ame ne soit plus seche, la meditation moins feruente, l'esprit moins arrousé de la grace, & la victime de l'oraison moins grasse & moins pure.*

Ep. 142. n. 1.

Epist. 91. n. 4.

Matth. 15.

Serm. 17. De diuers. n. 4.

Nous auons veu cy dessus qu'escriuant à Ricuin Euesque de Toul, qui luy auoit enuoyé vn penitent pour le conduire dans la penitence, il s'en excuse humblement en ces termes: *Nous connoissons trop les bornes de nostre condition & la mesure de nostre deuoir, pour nous eleuer au dessus de nous-mesmes: & nous n'auons pas de coustume de donner penitence; principalement en crimes à aucunes personnes, qu'à ceux dont les ames sont commises à nostre garde.* Et nous voyons que le Pape Eugene III. donne ce sage aduertissement à tous les Abbez de cét Ordre. *Considerez*, dit-il, *que nos peres ont quitté le monde, & mesprisé tout. Ils ont laissé aux morts à enseuelir les morts. Ils s'en sont fuis dans la solitude: & pendant que les autres s'appliquoient au ministere Ecclesiastique, eux se sont tenus aux pieds de* IESVS-CHRIST *auec Marie, afin qu'ils receussent la manne celeste auec d'autant plus d'abondance, qu'ils seroient plus eloignez de l'Egypte. Lors donc que les enfans du siecle s'efforcent de vous tirer de vos Maisons, pour vous obliger à prendre la conduite de leurs ames, & vous veulent faire passer quelquefois du repos de la contemplation, & du silence du desert aux occupations & aux affaires, remettez-vous deuant les yeux les institutions de vos peres, & choisissez à l'exemple du Prophete, d'estre plustost mesprisez dans la Maison de Dieu, que de demeurer dans les tentes des pecheurs.*

Epist. 61.

Epist. 374. apud Bern.

Nous lisons dans la vie de nostre Saint: *Qu'il ne voulut point permettre qu'aucun de ses Religieux demeurast dans la Cour du tres-pieux Prince Thibauld Comte de Champagne, mesme pour la distribution de ses aumosnes.* Et il dit en l'vn de ses Sermons: *Ie voy des Religieux, (& l'on ne doit pas le*

Liure 2 chap. dernier.

Serm. 4. De

voir sans douleur) qui apres auoir embrassé le seruice de IESVS-CHRIST, *s'intriguent de nouueau dans les affaires seculieres, & s'engagent de nouueau dans des passions humaines & terrestres: qui eleuent auec grand soin de superbes edifices au dehors, & negligent les mœurs & la discipline au dedans: qui sous pretexte de l'vtilité publique vendent des paroles flatteuses aux hommes riches, & des ciuilitez aux Dames; & qui mesme contre l'Edii de leur Roy, qui est* IESVS-CHRIST, *desirent quelquefois le bien d'autruy. Est-ce ainsi qu'ils pretendent que le monde est mort pour eux, & qu'eux sont morts pour le monde, puis qu'au lieu qu'auant leur entrée en Religion, ils estoient à peine connus dans vn bourg ou dans vn village, ils se produisent en suite dans les Prouinces, ils frequentent les Cours & les Palais, & s'introduisent dans la connoissance des Rois, & dans la familiarité des Princes & des Grands?* Et apres auoir ainsi déploré ce mal, il en descouure la source, lors qu'il dit en suitte : *La seule & vnique cause de tous ces maux, est que nous quittons l'humilité par laquelle nous auons quitté le monde; & que nous laissant aller à la vanité, nous rentrons de nouueau dans les vains amusemens & les folles passions des personnes seculieres, & retournons comme des chiens à nostre vomissement.* *laudib. Virg. Deip. n. 10.*

Il est donc tres-vtile que les personnes consacrées à Dieu se souuiennent de ces deux belles paroles du Saint: l'vne, *Que la voye la plus seure de toutes, est de rechercher les choses les plus solides, & non pas les plus éleuées; & où il y ait plus de grace diuine, que de gloire humaine:* L'autre, *Que la tristesse Religieuse pleure les pechez d'autruy, ou les siens propres.* *Serm. 1. De S. Vict. n 2.*

Serm. in Festo Mariæ Magdal. n. 3.

CHAPITRE VIII.

HVICTIESME REGLE. *Reconnoiſtre la grande grace de la vocation à la Religion, & trauailler auec ſoin pour ne la pas perdre par la negligence.*

SA huictieſme Regle eſt, de reconnoiſtre la grace inſigne que Dieu fait d'appeller à la Religion, en craignant de la perdre par la negligence: en ne ſe croyant pas aſſeuré de ſon ſalut, parce qu'on porte vn habit, ou vn voile qu'ont porté des Saints & des Saintes, & en ne ſe flattant pas dans la ſainteté de ſa profeſſion & celle du Monaſtere où l'on demeure. *Rendons graces à la Grace*, dit noſtre Saint parlant à ſes Freres: *rendons graces à cette miſericorde plus que gratuite, ſi cela ſe peut dire, qui accable de ſes liberalitez, non ſeulement ceux qui en ſont indignes, mais ceux qui ſont dignes de ſa colere, & qui meſconnoiſſent ſes bien-faits. Remercions celuy qui nous a fait renaiſtre à l'eſperance de la vie, & nous a adoptez au nombre de ſes enfans. C'eſt approcher de la ſublimité des Anges, que d'imiter leur pureté par vne celeſte continence. C'eſt pratiquer vne eſpece tres-noble de prophetie, ſelon l'Apoſtre, que de ne conſiderer point les choſes viſibles, mais les inuiſibles: que de ſe conduire par l'eſprit: que de viure par la foy: de chercher ce qui eſt au Ciel, & non ce qui eſt ſur la terre, d'oublier le paſſé, & de ne regarder que l'auenir. C'eſt participer à la grace des Apoſtres, de pouuoir dire comme eux au Fils de Dieu: Nous auons quitté tout, & nous vous auons ſuiuy. Voilà vn veritable ſujet de ſe glorifier, mais au Seigneur. Car ce n'a pas eſté la force de noſtre bras, mais Dieu qui a fait toutes ces choſes. Le Tout-puiſſant*

Serm. 37. De diuerſ. n. 2.

2. Cor. 4.

Matth. 19.

puissant nous a honorez d'vne rare & d'vne insigne faueur, & c'est auec sujet que nostre ame le benit. Car ç'a esté par le grand don de sa grace que nous auons embrassé generalement cette grande & generale renonciation à tous les biens & à tous les honneurs du monde, de laquelle les grands Apostres se glorifioient. Et peut-estre que ie ne feray pas vne folie puis que ie diray la verité, si ie me glorifie encore, mais en Dieu seul, de ce qu'il y en a icy quelques-vns qui ont quitté plus que des nasselles & des filets. Ioint que les Apostres mesmes auoient quitté tout pour suiure IESVS-CHRIST *viuant & parlant à eux. De sorte que nous pouuons dire par la bouche du mesme Sauueur : Vous auez creu, Thomas, parce que vous auez veu : mais heureux ceux qui n'ont point veu & ont creu. Combien donc est grand le comble de graces où l'on trouue vne imitation de la vie des Anges, de la grace des Prophetes, & de la perfection des Apostres? Que rendrez-vous à Dieu pour tous ces biens qu'il vous a donnez? Ce degré de bon-heur est éleué & sublime, mais la ruïne en est plus perilleuse. Ce sont comme trois cieux sur lesquels nous sommes montez. Mais c'est à celuy qui est debout à prendre garde de ne pas tomber. Le Diable est tombé du Ciel comme vn éclair. Il est tombé de haut. Il s'est brisé & son mal a esté incurable, sa playe a esté desesperée. La damnation est moïns grande lors qu'on perit dans le siecle, que lors qu'on perit dans le Monastere.*

Ioan. 20.

Luc. 10.

Serm. 2. in festo S. Michael. n. 1.

Aussi pour monstrer combien cette apprehension est raisonnable, il dit. *Il y a encore plus de peril à retomber qu'à tomber. C'est pourquoy vous estes heureux si vous rempliſſez vostre cœur de trois sortes de craintes. La premiere, pour la grace*

Serm. 54. in Cant. n. 14

que vous auez receuë. La seconde, pour la grace que vous auez perduë. Et la troisiesme, qui doit estre de beaucoup plus grande, pour la grace que vous auez recouurée. Et escriuant à vne Religieuse qui auoit plus vescu en Seculiere qu'en Religieuse dans vn Monastere, & qui depuis ayant esté touchée de Dieu s'estoit toute consacrée à
Epist. 114. son seruice, il luy dit : *Ce qu'il y auoit de vieil en vous a esté consumé par la grace de* IESVS-CHRIST, *& toutes choses y commencent à estre nouuelles. Vous n'auez plus soin de l'exterieur de vostre corps comme vous auiez, mais de l'interieure de vostre ame, & vous aimez mieux que vostre vie soit belle que vostre robe. Vous faites ce que vous deuez, ou plustost ce que vous auiez desia deu faire autrefois. Car vous l'auiez promis & voüé à Dieu. Mais l'esprit Saint qui meut le cœur comme il veut, où il veut, & quand il veut, n'auoit pas encore remué le vostre. Et c'est pourquoy peut-estre que la maniere dont vous auez vescu iusques icy n'est pas tout à fait inexcusable. Que si vous souffrez que cét esprit brûlant qui a rechauffé vostre cœur, & que ce feu diuin qui s'embrase maintenant dans vos meditations, s'esteigne, que vous restera-t'il sinon de reconnoistre que vous serez reseruée pour le feu qui ne peut s'esteindre ? Mais ie prie Dieu que plustost ce mesme Esprit esteigne en vous les passions sensuelles, de peur qu'elles n'estouffent les saints desirs que vous auez conceus depuis peu, & ne vous fassent tomber dans les flammes de l'Enfer.* Et il
Serm. 30. *De diuers. n.* 1. dit encore en vn autre endroict : *Il n'y a point d'asseurance, mes freres, ny dans le Ciel, ny dans le Paradis, & encore moins dans le monde. Dans le Ciel l'Ange est tombé en la presence de la diuinité.*

Dans le Paradis Adam eſt tombé au milieu des douceurs & des delices. Dans le monde Iudas eſt tombé eſtant dans l'eſcholle du Sauueur. Ie dis cecy afin que perſonne ne ſe flatte en la ſainteté de cette maiſon. Car les hommes ne ſont pas ſanctifiez par le lieu, mais au contraire c'eſt le lieu qui eſt ſanctifié par les hommes.

CHAPITRE IX.

NEVFIESME REGLE. *Taſcher touſiours de s'auancer dans la pieté & dans la ferueur.*

LA neufieſme Regle eſt de taſcher touſiours de s'auancer dans la pieté & dans la ferueur. *Ceux-là*, dit noſtre Saint, *baſtiſſent de l'argent, de l'or, & des pierres precieuſes, ſur le fondement de la grace de* IESVS-CHRIST *qui commencent fortement, qui continuent encore plus fortement, & qui acheuent tres-fortement, n'ayans point d'égard à ce que la chair peut, mais à ce que que l'eſprit veut.* Parmy les loüanges qu'il donne à vn Abbé du Monaſtere des Alpes, qui malgré les infirmitez de ſa vieilleſſe auoit trauaillé auec chaleur à la reformation de ſon Abbaye, il dit : *La vraye vertu ne s'arreſte point à vn terme, & ne ſe borne point par le temps. Le juſte ne croit jamais eſtre paruenu au bout de la perfection où il tend. Il ne dit jamais, c'eſt aſſez. Il eſt touſiours affamé & alteré de la juſtice : & s'il viuoit eternellement, il s'efforceroit eternellement de deuenir plus juſte qu'il n'a eſté, & trauailleroit touſjours de tout ſon pouuoir à s'auancer de bien en mieux. Car il ne ſe loüe pas au ſeruice de Dieu pour vn an, ou pour vn certain temps comme vn mercenaire, mais il s'y conſacre pour jamais. Ainſi le continuel deſir de s'auancer, & l'aſſiduité auec laquelle on taſche de paruenir à la perfection, tient lieu de la perfection*

Serm. 30. De diuerſ. n. 2.

Epiſt. 253. n. 2.

Ibid. n. 3.

meſme. Que ſi c'eſt eſtre parfait, que de trauailler à acquerir la perfection, il s'enſuit auſſi que c'eſt la perdre de ne vouloir pas trauailler pour l'acquerir, & reculer de ne veuloir pas s'auancer. Où ſont donc
Ibid. n. 4. *ceux qui ont accouſtumé de dire : Il nous ſuffit d'eſtre tels que nous ſommes. Nous ne voulons pas eſtre meilleurs que nos peres. Nous ne deſirons point de nous auancer, & nous ne voulons pas reculer auſſi. Certes ils ne ſçauroient faire ce qu'ils pretendent. Car y a-t'il dans le monde quelque creature ſenſi-*
Lob. 14. *ble qui ſubſiſte ſans ſe changer ? Il eſt eſcrit de l'homme, qu'il paſſe comme l'ombre, & qu'il ne demeure iamais en vn meſme eſtat. Et tant que le Createur des hommes & du monde à veſcu ſur la terre, & à conuerſé auec les hommes, s'eſt-il arreſté en*
Act. 10. *vn certain poinct ? Il a paſſé par les Prouinces, dit l'Eſcriture, en faiſant du bien à tous. Il a paſſé, & ce n'a pas eſté laſchement, auec pareſſe, ny d'vn*
Pſalm. 18. *pas lent & mol, mais ſelon qu'il eſt eſcrit de luy, Il a marché auec viſteſſe en courant comme vn Geant. Il faut donc courir comme luy pour l'atteindre dans ſa courſe. Car que ſert-il de le ſuiure ſi l'on ne l'at-*
1. Cor. 9. *teint ? C'eſt pourquoy Saint Paul diſoit : Courez de telle ſorte que vous le puiſſiez atteindre. Il faut, ô Chreſtien, que vous marquiez la borne de voſtre progrez & de voſtre courſe, où il a marqué la fin de la ſienne, ſçauoir à obeïr juſques à la mort. Que ſi vous vous arreſtez pendant qu'il court, vous ne vous approchez pas de luy, mais vous vous en éloi-*
Pſalm. 72. *gnez, & vous deuez craindre ce que dit Dauid, Seigneur, ceux qui s'éloignent de vous, periront. Si donc c'eſt courir que s'auancer ; lors que vous ceſſez de vous auancer ; vous ceſſez de courir ; & lors que vous commencez à ne courir plus, vous commencez*

à defaillir & à reculer. Nul Ange ne demeuroit en repos sur l'échelle de Iacob, mais tous en descendoient ou montoient: pour monstrer qu'il n'y a point de milieu entre le progrés & la defaillance durant cette vie mortelle: & qu'ainsi que nostre corps n'est jamais sans croistre ou sans décroistre, de mesme l'esprit de grace s'augmente tousiours ou diminuë. Ibid. n. 5. Genes. 28.

Malheur, dit nostre Saint, *à ces miserables Religieux qui se contentent de leurs defauts, & sont satisfaits de leurs imperfections; ou pour mieux dire, de leur pauureté & de leur indigence. Car qui est celuy d'entr'eux qui seulement aspire dans ses souhaits à la perfection qui est marquée dans l'Escriture? Ce n'est pas sans sujet, que le commencement de nostre conuersion estant semblable à celuy de nos Peres, le progrez en est si different, qu'au lieu que nous lisons qu'eux s'auançoient de iour en iour, & acheuoient ainsi glorieusement leur course, on tient pour grand & pour excellent parmy nous celuy qui conserue seulement les premieres chaleurs de l'Esprit de Dieu dont il estoit animé en sortant du monde, & qui n'est pas moins humble ny moins modeste, moins exact ny moins circonspect, moins feruent d'esprit, moins patient, ny moins doux dans le cours de sa vie nouuelle, qu'au commencement. Combien en voyons-nous qui oublians leur condition passée, & leurs pechez, & ne se souuenans point de Dieu ny de ses faueurs, employent si mal le temps, qu'au lieu de le rachepter, comme dit l'Escriture, ils le perdent, & à peine parlent-ils iamais de leurs mœurs & de l'estat de leur ame? Que font autre chose ceux qui ne font aucun scrupule des railleries, des médisances, des paroles de vanité & d'aigreur: qui ne font point de difficulté d'attrister leurs freres,* Ser. 27. De diuers. n. 5. Ephes. 5. 16.

ou pluſtoſt l'Eſprit de Dieu qui eſt en eux : qui ſont endormis & ſourds pour toutes les remonſtrances : qui ſe laiſſent emporter aux mouuemens de la colere ; & qui eſtant tels viennent auſſi librement à l'Egliſe auec les autres que s'ils eſtoient juſtes & deuots ; chantent auec les autres, mais non de l'eſprit & du cœur, meditent & reſuent ſur quelque niaiſerie durant l'oraiſon ; & ne craignent pas meſme de participer au Sacrement du Corps de IESVS-CHRIST *qui eſt redoutable aux Anges ? Que diray-je d'eux, ſinon que leurs Communions ne leur ſeruent qu'à leur faire croire qu'ils ſont deſia tout aſſeurez de la grace de leur Seigneur, & à leur donner vne confiance preſomptueuſe en la familiarité qu'ils ont priſe auec luy depuis long-temps ?*

Mais vne des principales raiſons qui doit faire craindre aux Religieux de tomber dans la molleſſe & dans la langueur, eſt, qu'il leur eſt tres-difficile de s'en retirer lors qu'ils s'y ſont vne fois accouſtumez. Noſtre Saint nous apprend cette grande verité, lors qu'eſcriuant à des Religieux d'Angleterre qui auoient quitté leur vie douce & relaſchée pour en embraſſer vne plus pure & plus auſtere, il leur dit ces bel-
Epiſt. 96. les paroles : *I'ay eſté rauy de joye lors que j'ay appris que le feu de la Grace de Dieu vous a animez d'vne nouuelle chaleur : que vous auez paſſé de la foibleſſe à vne ſanté vigoureuſe, & auez refleury en vertu par vn ſaint renouuellement. C'eſt effet eſt vn ouurage du doigt de Dieu, qui agit en ſecret, qui renouuelle auec douceur, & produit vn changement ſalutaire, en faiſant, non que les mauuais deuiennent bons, mais que les bons deuiennent meilleurs. Ie ſouhaiterois de pouuoir eſtre teſmoin d'vne ſi*

grande merueille. Car cét auancement du bien en mieux n'eſt pas moins admirable ny moins agreable que le changement du mal en bien. Voire meſme il eſt beaucoup plus aiſé de trouuer pluſieurs Seculiers qui ſe conuertiſſent du vice à la vertu, qu'vn Religieux qui paſſe d'vne vie bonne à vne plus pure & plus parfaite. Il eſt tres-rare de trouuer vne ſeule perſonne qui monte ſeulement vn peu du degré de vertu qu'il a acquis vne fois dans la Religion à vn plus haut & plus releué. C'eſt pourquoy toute la ville de Dieu ſe reſioüit de ce qui eſt arriué chez vous, comme d'vne choſe qui eſt d'autant plus precieuſe qu'elle eſt plus rare. Et d'ailleurs il eſtoit neceſſaire pour ſe conduire auec preuoyance & auec ſageſſe, de ne pas demeurer dans vne mediocrité qui eſt proche du defaut, mais de paſſer au delà, & d'éuiter la tiedeur, qui fait que Dieu rejette les laſches, & que ſa bouche ſacrée les vomit. Vous eſtiez obligez d'agir de la ſorte pour la ſeureté de voſtre conſcience. Car vous auez reconnu vous-meſmes qu'il n'eſt pas ſeur à des perſonnes, qui ont promis à Dieu de garder vne Regle toute ſainte, de demeurer dans vn eſtat inferieur à celuy de la pureté & de la perfection qu'elle demande. Apoc. 3. 16.

CHAPITRE X.

DIXIESME REGLE. *Preferer la vie contemplatiue à la vie actiue dans le Monaſtere, hors les exercices de la Religion & les deuoirs de l'obeyſſance.*

LA dixieſme Regle, eſt, d'aimer plus le repos de la vie contemplatiue dans le Monaſtere, que les occupations de la vie actiue; & de s'employer par obeïſſance aux offices de la Maiſon, ſans perdre jamais le deſir de

Serm. 9. De diuers. n. 4. la solitude & du silence. *Marie*, dit nostre Saint, *a choisy la meilleure part, quoy que l'humble occupation de Marthe ne soit pas peut-estre quelquefois de moindre merite deuant Dieu. Mais Marie est loüée du choix qu'elle a fait, parce que nous deuons tousiours de nous-mesme choisir la part de Marie, & souffrir auec patience la part de Marthe, si l'on nous ordonne de la prendre.* Aussi nous voyons qu'il louë vne parole que son cher frere Gerard dit à Dieu auant que mourir : *Vous sçauez, Seigneur, qu'autant qu'il a esté en ma puissance, j'ay tousiours desiré le repos, de n'auoir soin que de mon ame, & de n'estre occupé qu'en vous. Mais j'ay esté retenu par la crainte de vous déplaire, par la volonté des Religieux, & par le desir d'obeïr en tout aux ordres de mon frere & de mon Abbé.*

Serm. 26. n. n. 8. in Cantic.

Serm. 3. De Assumpt. Mar. n. 2. *Heureuse*, dit-il ailleurs, *est la maison où Marthe se plaint de Marie. Car c'est vne chose mauuaise & honteuse, que Marie porte enuie à Marthe. Nous ne lisons pas dans l'Euangile, que Marie se plaigne de ce que sa sœur la laisse toute seule occupée à la contemplation. Il ne faut pas qu'il arriue jamais, que celuy qui s'entretient auec Dieu dans la retraitte, souspire apres la vie agitée & tumultueuse des freres qui sont employez aux offices du Monastere, mais que Marthe s'estime tousiours incapable, insuffisante, & trop foible pour son employ, & qu'elle desire qu'on en charge vne autre. Marie a ce priuillege, qu'en toutes occasions lors que le Pharisien s'émeut, lors que sa sœur se plaint, lors que les disciples murmurent, & qu'elle demeure dans le silence,* IESVS-CHRIST *est son Aduocat & parle pour elle. Elle a, dit-il, choisy la meilleure part, & qui ne luy sera jamais ostée.*

C'eſt là cette ſeule choſe qui eſt neceſſaire, & que le Prophete demandoit à Dieu auec tant d'inſtance, en diſant : Ie ne vous demande qu'vne choſe, mon Dieu, & ie vous la demanderay touſjours. Pſalm. 26.

Il dit en ſuitte tres-elegamment : *Que l'ordre de la charité forme trois eſtats dans vne maiſon Religieuſe ; celuy du miniſtere de Marthe ; de la contemplation de Marie, & de la penitence du Lazare. Les vns*, dit-il, *gouſtent les delices d'vn ſaint loiſir : les autres trauaillent pour les freres : les autres penſent à leur vie paſſée dans l'amertume de leur cœur, & ſont comme des perſonnes bleſſées qui dorment dans les ſepulchres, ſelon le langage de Dauid. Il faut que Marie ait de pieuſes & de ſublimes penſées de ſon Dieu : que Marthe ait des ſentimens doux & charitables de ſon prochain : & que le Lazare en ait de bas & d'humbles de ſoy-meſme & de ſa miſere. Car chacun doit garder ſon rang & ſon ordre. Ceux à qui on ne donne nulle charge & nul office, n'ont qu'à ſe tenir aſſis aux pieds de* IESVS *auec Marie, ou couchez comme le Lazare dans l'eſtroite demeure du tombeau. Marthe peut bien ſe troubler beaucoup, parce qu'elle a beaucoup d'employ ; mais Marie & le Lazare, qui ne ſont pas chargez de ce ſoin, ne doiuent point ſe troubler, mais au contraire ſe reſioüir au Seigneur : ou s'ils ſe troublent, il faut que ce ne ſoit pas en beaucoup de choſes, mais ſeulement en ce qui les touche. Dieu joint enſemble Noé, Daniel, & Iob dans Ezechiel. Si donc vn frere n'a point à conduire l'Arche, comme Noé parmy les pluyes du deluge ; il faut, ou qu'il ſoit vn homme de deſirs, comme Daniel, ou vn homme de douleurs*, c'eſt à dire de penitence, *& qui* Ibid. n. 4. Pſal. 87. 6. Ezech. 14.

sent l'infirmité humaine, comme Iob. Et quant à Marthe, il faut qu'elle se souuienne, que le dispensateur doit estre fidelle, & qu'il sera fidelle s'il ne se cherche point soy-mesme, mais seulement IESVS-CHRIST, *afin que son intention soit pure, qu'il ne fasse point sa propre volonté, mais celle de Dieu, & que son action soit bien reglée. Car il y en a dont l'œil n'est pas sain & net, & ils reçoiuent leur recompense en ce monde, & d'autres qui se laissent aller aux mouuemens de leur propre esprit, & ceux-là gastent tout ce qu'ils offrent en sacrifice, parce qu'ils n'offrent pas leur propre volonté en sacrifice.* Et ailleurs il console Marthe en luy enseignant:

Serm. 27. De diuers. n. 2.

Qu'encore que IESVS-CHRIST *nous ait dit: Ne recherchez pas la nourriture qui perit, mais celle qui demeure eternellement; & que les choses auxquelles elle s'occupe soient terrestres & temporelles, elle ne laisse pas de trauailler pour l'eternité, lors que par l'ordre de l'obeïssance, ou par vn mouuement de charité, elle s'employe au seruice de la maison: d'autant que son intention est differente de celle des gens du monde, dont les trauaux perissent auec la figure de ce monde; & qu'encore que ce soit les mesmes ouurages, neantmoins estant attachez à vne racine differente, ils ne perissent pas comme ceux-là, parce qu'ils nt enracinez dans l'eternité qui ne perit point.*

CHAPITRE XI.

COMBIEN *les Religieux doiuent craindre de tomber dans le relaschement, la tiedeur & l'ingratitude.*

IL n'y a rien que Saint Bernard recommande plus fortement à tous les Religieux dans ses Liures, que de se garder de tomber dans le relaschement, la tiedeur & l'ingratitude, qui peu

à peu esteignent la Grace en eux, alterent le vray esprit des Religions, & en déreglent la discipline. *Les pechez demeurent dans l'ame*, dit-il, *jusqu'à ce qu'ils soient lauez par la confession, jusqu'à ce qu'ils soient lauez par des fruits dignes de penitence. Mais malheur à vous, si apres vous estre purgez de vos vices & de vos pechez, vous tombez dans vne ingratitude plus pernicieuse & plus opposée à la Grace, que les pechez mesmes. Auec le temps nous nous relaschons de la ferueur de nostre vie. La charité se refroidit peu à peu, & l'iniquité croist de telle sorte, qu'apres auoir commencé par l'esprit, nous acheuons par la chair, comme dit Saint Paul. C'est de cette indeuotion & de cette ingratitude qu'il nous arriue de mesconnoistre les dons que nous auons receus de Dieu. C'est de là que nous abandonnons la crainte de ses jugemens: que nous quittons la solitude Religieuse: que nous deuenons causeurs, curieux, railleurs, médisans, murmurateurs: que nous nous amusons à des choses vaines, & fuyons les trauaux de la discipline, lors que nous le pouuons faire sans qu'on le remarque. Combien en voyons-nous*, dit-il ailleurs, *& combien en pleurons-nous qui pensent estre dans vne seureté toute entiere, pourueu qu'ils gardent seulement leur habit & leur tonsure, ne considerant pas, malheureux qu'ils sont, que le ver de l'ingratitude ronge leurs entrailles, & que s'il ne perce pas jusques à l'écorce & au dehors, c'est de peur qu'ils ne soient confondus par vn déreglement exterieur & visible, & que cette confusion qu'ils auroient ne leur serue pour se corriger.*

Ser. 3. in Festa Annunc. n. 9.

Galat. 3. 3.

Serm. 27. De diuers. n. 6.

Dans vne exhortation qu'il fait à ses freres, il vse de ces termes excellens: *Si vostre penitence diminuë peu à peu par vne compassion & vne*

Pref. in Psal. 90.

tendresse cruelle, vous ostez les diamans & les perles de vostre couronne. Ne vous estonnez pas, mes freres, de ce que ie m'en vas vous dire. Mes paroles seront dures: mais la verité ne flatte personne. C'est agir tout à fait en traistre, que de tascher (ce que Dieu ne vueille permettre) d'introduire le vice dans cette Maison, & du Temple de Dieu qu'elle est, d'en faire vne retraite de voleurs. Graces à nostre Seigneur, nous n'en trouuons gueres icy de tels. Mais j'en rencontre quelquefois qui n'estant pas tout à fait traistres, ne laissent pas de parler aux ennemis, & de faire alliance auec la mort, selon le langage du Prophete, c'est à dire, de s'efforcer de tout leur pouuoir d'affoiblir la discipline de l'Ordre, de relascher la ferueur, de troubler la paix, & de blesser l'vnion & la charité. Gardons-nous autant que nous pourrons de ces personnes semblables à ceux dont il est escrit, que IESVS *ne se fioit pas en eux. Ie vous asseure qu'encore qu'on les supporte presentement, ils verront bien-tost s'ils ne s'amendent, que la justice de Dieu les punira d'vne peine tres-seuere & proportionnée à la grandeur du mal qu'ils desirent de nous faire. Car enfin, mon frere, vous tesmoignez par vos œuures que vous estes fidele à la vanité, à la tiedeur, & aux passions humaines, & que vous estes infidelle à Dieu, à qui vous ne reseruez que vostre habit & vostre tonsure. Et il est certain que vous enleuerez vn chasteau d'importance à* IESVS-CHRIST, *si vous liurez Clairuaux à ses ennemis.* Et il dit ailleurs: *Que chacun des Religieux doit craindre, que retournans du cœur en Egypte comme les enfans d'Israël, ils n'offensent Dieu jusqu'à estre manifestement rejettez de luy; ou que si la pudeur & la honte les retient de*

Ser. 3 in Ded. Templi, n. 3.

Isa. 28. 15.

Serm. 3. in Ps. 90. n. 5.

s'engager dans vne publique & corporelle apoſtaſie, le relaſchement & la molleſſe ne les engage inſenſiblement dans vne apoſtaſie interieure & ſpirituelle, en gardant vn eſprit ſeculier ſous vn habit de Religion, & recherchant toutes les conſolations & les ſatisfactions humaines & profanes qu'ils peuuent trouuer.

Il fait vne excellente image de ces Religieux tiedes & relaſchez, lors qu'il dit: *Qu'ils ne peuuent ſupporter la diſcipline: que leur joye eſt molle: leur triſteſſe laſche: leur componction courte & rare: leurs penſées ſenſuelles: leur vie delicate: que leur obeïſſance eſt ſans amour: leur diſcours ſans circonſpection: leur priere ſans attention du cœur: leur lecture ſans fruit: & qu'à peine peuuent-ils eſtre retenus par la crainte, reprimez par la pudeur, arreſtez par la raiſon, & reglez par la diſcipline: que leur vie eſt pleine de miſere & de douleur: que le Monaſtere leur eſt vn Enfer: qu'ils ſont ſecs & ſteriles des dons de la Grace, parce que cette huile du Ciel ne remplit que les vaſes qui ſont vuides, & qu'eux ſont pleins de l'amour du monde, qui ne laiſſe point d'entrée aux conſolations celeſtes & diuines: les delices ſaintes s'éloignant d'vne ame qui eſt preoccupée des deſirs terreſtres & ſeculiers, & les choſes vrayes & ſolides ne pouuant eſtre meſlées auec les vaines & les paſſageres, les eternelles auec les periſſables, les ſpirituelles auec les ſenſibles, & les plus hautes auec les plus baſſes.*

Serm. 5. De Aſcenſ. Dom. n. 7. & 8.

CHAPITRE XII.

De la molleſſe & de la delicateſſe pour la nourriture corporelle. Du trop grand ſoin de la ſanté, & de l'vſage exceſſif des diuers remedes de la Medecine.

QVOY que Saint Bernard fuſt d'vne complexion tres-foible, & que ſes grandes auſteritez & penitences l'euſſent rendu ſujet à diuerſes maladies, neantmoins il a combattu par la force de l'eſprit & de la Grace, comme ont fait d'autres Peres de l'Egliſe, la molleſſe & la delicateſſe qui s'introduit dans les Monaſteres par le trop grand amour de ſoy-meſme & de la ſanté du corps : qui fait rechercher auec vne curioſité ſuperſtitieuſe les differentes qualitez des viandes, comme font les Medecins, & rejetter ſouuent les plus communes & les plus groſſieres, qui ſont les plus conformes à l'eſtat de la pauureté & de la ſimplicité Religieuſe, ſous pretexte qu'elles ne le ſont pas aſſez aux regles de la Medecine. Il s'eſt éleué contre cét abus auec vne vigueur pareille à celle de Saint Ambroiſe & de Saint Baſile, & l'a repreſenté comme vn inſigne relaſchement qui corrompt la pureté de la Religion, qui relaſche & ruïne peu à peu le vray eſprit de la Penitence dans vne profeſſion qui eſt toute de mortification & de penitence : qui aſſeruit des perſonnes ſpirituelles & qui doiuent eſtre courageuſes & animées d'vn eſprit feruent à des regimes & à des conduites molles d'vn art tout charnel & tout humain, & qui ſouuent affoiblit l'ame & la rend malade & languiſſante en l'occupant toute au ſoin ſi bas & ſi ſenſuel de tout ce qui

peut contribuer à tenir le corps dans vne bonne disposition.

Que dites-vous icy, ce sont les paroles de nostre Saint, *vous qui obseruez les diuerses qualitez des viandes, & negligez la pureté des mœurs ? Hippocrate & ses sectateurs enseignent à sauuer la vie en ce monde :* IESVS-CHRIST *& ses disciples à la perdre. Duquel des deux voulez-vous plustost suiure les ordres & les regles? Celuy-là declare assez lequel il veut suiure, qui discourt sur les conditions naturelles des choses qu'on mange, & qui dit ; Celle-là nuit aux yeux, celle-là à la teste, celle-là à la poitrine & à l'estomac. Auez-vous leu ces differences dans l'Euangile & dans les Prophetes, ou dans les escrits des Apostres ? C'est indubitablement la chair & le sang qui vous a reuelé cette sagesse, & non pas l'esprit du Pere. Car c'est là la sagesse de la chair, qui selon les Medecins du Christianisme est pernicieuse & mortelle & ennemie de Dieu. Car dois-je vous proposer les sentimens d'Hippocrate & de Gallien, ou ceux de l'escole d'Epicure? Ie suis disciple de* IESVS-CHRIST, *& ie parle à des disciples de* IESVS-CHRIST. *Ie serois coupable si ie vous enseignois d'autres maximes que les siennes. Epicure trauaille pour la volupté: Hippocrate pour la santé; &* IESVS-CHRIST *mon Maistre m'ordonne de mespriser l'vne & l'autre. Hippocrate employe tout son soin pour conseruer la vie de l'ame dans le corps : Epicure recherche tout ce qui la peut entretenir dans les plaisirs & dans les delices. Et le Sauueur nous aduertit de la perdre, lors qu'il nous dit : Celuy qui aime son ame, la perdra : sçauoir en l'abandonnant comme Martyr, ou en l'affligeant comme penitent, quoy que ce soit d'ailleurs vne espece de*

Serm. 30. in Cant. n. 11.

Rom. 8.

Matth. 16.

Martyre, de mortifier par l'esprit les passions de la chair.

Que sert-il de retrancher les delices & les voluptez, si on employe son soin tous les jours à remarquer la diuersité des complexions, & à examiner la difference des viandes? Les legumes, dit-il, causent des vents; le fromage charge l'estomac; le lait fait mal à la teste; la poictrine ne peut souffrir l'eau toute pure; les racines de quelques herbes nourrissent la melancholie; les poissons d'vn estang ou d'vne eau bourbeuse ne s'accommodent pas à mon temperament. Quoy! faut-il que dans les eaux, les champs, & les jardins on ait de la peine à trouuer quelque chose que vous puissiez manger? Considerez ie vous prie, que vous estes Religieux & non Medecin, & que vuus ne serez pas jugé sur vostre complexion, mais sur vostre profession & vostre estat.

1. *Tim.* 5.23. *Que si l'on dit, que l'Apostre Saint Paul ordonne à Saint Timothée d'vser d'vn peu de vin à cause de son estomac & de ses frequentes maladies: on doit prendre garde premierement, que l'Apostre ne s'ordonne pas cela à soy-mesme, & que le Disciple aussi ne la demande pas pour soy. Et en second lieu, que ce n'est pas à vn Religieux qu'on donne cét ordre, mais à vn Eueſquo, dont la vie estoit tres-necessaire l'Eglise qui ne faisoit que de naistre. C'estoit vn Timothée: & donnez-moy vn autre Timothée, ie le nourriray d'or potable, & d'ambre, si vous voulez. Mais c'est vous-mesmes qui vous ordonnez cecy, & qui vous accordez cette dispense. I'auouë qu'elle m'est suspecte, & que j'apprehende que la prudence de la chair ne se couure du nom de discretion. Il semble que depuis que nous deuenons*

Apolog. c. 8. n. 24.

Religieux

Religieux nous commençons tous à auoir l'eſtomac foible.

Le meſme Saint eſcriuant ſur ce ſujet aux Religieux de Saint Anaſtaſe, ou des trois Fontaines prés de Rome, leur mande. *Voſtre venerable Abbé* (c'eſtoit Bernard, qui depuis fut le Pape Eugene III.) *m'a demandé vne choſe que ie ne trouue pas bonne. Or ie croy qu'en cela j'ay l'Eſprit de Dieu, & que le conſeil que ie vous donne vient de Dieu. Ie ſçay que vous habitez dans vn air mal ſain, & que pluſieurs de vous ſont infirmes. Mais ſouuenez-vous qui eſt celuy qui a dit: Ie me glorifieray volontiers de mes infirmitez, afin que la vertu de* IESVS-CHRIST *habite en moy. Et lors que ie ſuis foible, c'eſt alors que ie ſuis plus fort. Ie compatis certes, ie compatis beaucoup à l'infirmité des corps, mais il faut encore plus craindre celle des ames. C'eſt pourquoy il n'eſt pas expedient, ny à voſtre profeſſion, ny à voſtre ſalut, de rechercher des remedes pour conſeruer la ſanté. On peut tolerer qu'on ſe ſerue quelquefois d'herbes communes, & dont les pauures peuuent vſer: Mais il eſt indecent à la profeſſion Religieuſe d'acheter des drogues, de rechercher les Medecins, & de prendre des breuuages de Medecine. Cela eſt contraire à la pureté, & ſur tout ne conuient pas à l'honneſteté & à la ſimplicité de noſtre Ordre.* *Epiſt. 321. n. 2.* *1. Tim. 12.*

Nous voyons encore dans vne excellente Lettre du B. Faſtrede Abbé de Cambron, & depuis troiſieſme Abbé de Clairuaux, Diſciple de Saint Bernard, quel eſtoit l'eſprit de ce Saint, & la merueilleuſe auſterité de l'Ordre de Ciſteaux dans ſa premiere ferueur, qui duroit encore ſeptante ans apres ſa fondation. Il eſcrit à vn

Abbé de l'Ordre, qui sous pretexte de sa foiblesse corporelle, ou feinte, ou entretenuë par celle de son esprit, & du soin de sa santé, ne mangeoit que des viandes delicates, & tres-differentes de la nourriture commune de tous ceux de l'Ordre. *Ce n'est pas là*, luy dit-il, *la vie que nostre Pere & nostre predecesseur Bernard d'heureuse memoire vous a enseignée & à moy aussi, & ce n'est pas la forme de viure que suiuent les Abbez & les Religieux de nostre saint Ordre, qui nous ont nourris de pain d'auoine & d'herbes cuittes sans huile & sans beurre : qui mesme le jour de Pasques ne nous ont donné que des feves & des pois. Et cette austerité, ou vne toute semblable est obseruée en toutes les Maisons de l'Ordre. Et cependant comme si vous n'estiez pas de cét Ordre, vous ne vous nourrissez que de mets delicieux, pour satisfaire à vostre intemperance & à vostre sensualité. Ie sçay que vous alleguez pour excuse, que vous estes sujet à des maux de teste & d'estomac, & que les viandes communes ne vous sont pas saines. Mais vous estes bien trompé, si vous croyez qu'vn Religieux puisse suiure les regimes de santé que les Medecins prescriroient à des seculiers. Car nous sommes venus en Religion pour faire souffrir des incommoditez à nostre corps, & non pas pour luy procurer de la satisfaction & du plaisir. Croyez-moy, mon Pere, j'ay veu souuent Saint Bernard manger auec scrupule vne liqueur composée de farine, d'huile, & de miel, qu'on luy faisoit prendre afin d'eschauffer son estomac. Et lors que ie l'accusois d'estre trop austere, il me respondit : Mon fils, si vous sçauiez quelle est l'obligation d'vn Religieux, vous arrouseriez de larmes tout le pain*

Epist. 384. apud Bern. Edit. Horstij.

& toute la nourriture que vous mangez. Car nous entrons en Religion pour pleurer nos pechez & ceux du peuple. Et il ne suffit pas à vn Religieux d'alleguer qu'il est infirme. Car nos Saints Peres & nos bien-heureux predecesseurs choisissoient des vallées humides & basses pour y bastir des Monasteres, afin que les Religieux estant souuent malades, & ayant la mort presente deuant les yeux, ils vescussent tousiours dans la crainte du Seigneur. Si donc les Saints cherchent ce qui peut causer des maladies, comment cherchez-vous auec tant de soin tout ce que vous croyez pouuoir contribuer à la santé? Certes, mon frere, la foiblesse de vostre ame est plus grande que celle de vostre corps. Car si vostre ame estoit fortifiée par la grace, vostre corps seroit moins infirme, & desireroit moins des delices terrestres & sensuelles.

On est Religieux pour pleurer ses pechez, & ceux du peuple.

Ce qui est si vray, qu'il se voit, par le tesmoignage d'vn illustre Auteur Ecclesiastique, que cét esprit de Grace, de penitence & d'austerité que Saint Bernard auoit inspiré à ses Disciples fortifioit leurs ames & leurs corps mesmes, & que Dieu y respandoit tant de benedictions, qu'il estoit encore gardé inuiolablement dans cét Ordre plus de cent ans depuis sa fondation. Car nous apprenons de Iacques de Vitry, Euesque de Frescaty, Cardinal de l'Eglise Romaine, & Legat du Saint Siege Apostolique dans la Terre Sainte, dans la France, & dans l'Alemagne, qui viuoit il y a plus de quatre cens ans, estant mort en 1240. & a escrit l'Histoire de l'Occident, que la ferueur de l'Ordre de Cisteaux duroit encore de son temps, & respandoit vne merueilleuse odeur de saintetè dans toute l'Eglise:

Iac. Cardin. à Vitr. Hist. Occid. c. 14. De Cisterciensibus.

Qu'ils ne viuoient que de legumes, & que le poisson, les œufs, le lait, & le fromage, n'estoient pas leurs viandes communes & ordinaires, mais leurs plus grandes & plus extraordinaires delices. Et il adjouste: *I'ay veu plusieurs Gentilshommes, & autres personnes nobles, qui estans dans le siecle estoient tres-delicats & tres-difficiles dans leur manger: qui estoient souuent dégoustez des mets les plus agreables au goust, & appreſtez auec le plus de soin & le plus de luxe, qui demeuroient tousiours foibles & souuent malades, & qui ayant embrassé la vie rude & austere de cét Ordre, recouuroient la santé qu'ils n'auoient pû trouuer dans le monde, seruoient Dieu dans les jeusnes, dans les veilles, dans le froid, dans la faim, dans la pauureté, & se nourrissoient auec plaisir des viandes les plus seches, les plus grossieres, les plus degoustantes & les plus fades. De sorte qu'vn jour vn Religieux qui auoit esté vn fameux Medecin auant sa conuersion, ayant rejetté la nourriture commune de l'Ordre comme contraire à son temperament, & cause par cette singularité vn sujet de scandale aux autres Freres, il vit que la nuit suiuante la Sainte Vierge Patrone de l'Ordre de Cisteaux, tiroit d'vn vase d'or vne nourriture celeste qu'elle donnoit elle-mesme à tous les Religieux l'vn apres l'autre, & qu'estant venuë à luy elle luy refusa la mesme faueur, & retirant sa main lors que luy ouuroit la bouche pour receuoir cette Manne du Ciel, elle luy dit d'vn ton seuere, & luy reprochant sa delicatesse: Medecin traitte-toy toy-mesme.*

Mais afin qu'on ne croye pas que Saint Bernard ait esté seul de ce sentiment, le Lecteur ne trouuera pas mauuais si, contre ma coustume, ie produis icy quelques tesmoignages des Saints

les plus venerables dans l'Egliſe, pour monſtrer qu'en ce point de ſa conduite, comme en tous les autres, il n'a ſuiuy que l'eſprit le plus pur & le plus parfait des plus anciens & des plus ſages des Peres. Saint Ambroiſe enſeigne en peu de paroles: *Que les preceptes de la Medecine ſont contraires à la ſcience celeſte : qu'ils retirent du jeuſne: qu'ils ne permettent pas de trauailler durant la nuit : qu'ils deſtournent des fortes contentions d'eſprit & des trauaux de la meditation & de l'eſtude: de ſorte que quiconque s'abandonne aux Medecins s'oſte à ſoy-meſme.* Ce que reconnut enfin le grand Saint Charles ſon ſucceſſeur en ſon Siege & en ſon admirable ſainteté, comme le Docteur Giuſſano, qui a eſcrit ſa vie, le marque en ces termes. *Enfin*, dit-il, *il reſolut auec le conſeil de quelques-vns de ſes amis non moins prudens que pieux, de congedier tout à fait les Medecins & les medecines, & de ſe ranger à vne vie commune ſans obſeruance d'aucune regle ny regime de malade. Ce qui luy reüſſit admirablement. Car auſſi-toſt qu'il eut commencé d'vſer de viandes communes & groſſieres, il ſe fortifia tellement qu'en peu de temps il recouura ſa premiere ſanté: & comme eſtant ſorty, ce luy ſembloit, d'vne grande ſeruitude, il retourna aux auſteritez de vie qu'il auoit accouſtumées.*

Contraria diuinæ cognitioni ſunt præcepta Medicinæ. à ieiunio reuocant, lucubrare non ſinunt, ab omni intentione meditationis abducunt. Itaque qui ſe Medicis dederit ſeipſum ſibi abnegat. *Ambr. in Pſ. 118. Octon. 22*

Vie de Saint Charles, liu. 2. ch. dernier.

Saint Baſile ordonne, comme Saint Bernard, *de ne ſe ſeruir de la medecine qu'auec mediocrité*, & declare: *Que les Chreſtiens doiuent rejetter abſolument la curieuſe, trop exacte, & inquiete recherche de drogues & de remedes; tout ce qui nous engage dans des ſoins importuns & dans des obſeruations penibles & faſcheuſes, & enfin ce qui tient noſtre vie toute occupée à la nourriture & au traittement*

Reg. fuſ. diſp. c. 55.

du corps : qu'il ſe faut bien garder de mettre toute l'eſperance de ſa gueriſon en l'aſſiſtance des Medecins, & de les appeller ſes Liberateurs & ſes Sauueurs, comme quelques-vns font: qu'il y a des maladies où l'on ne doit point vſer du ſecours de la Medecine ; parce qu'il y en a pluſieurs qui ne viennent pas du déreglement de la nature, ou d'vn mauuais regime de viure, ou d'autres cauſes toutes corporelles, dans leſquelles on peut employer vtilement la ſcience des Medecins, mais qui ſont des fleaux & des chaſtimens de nos pechez, que Dieu nous enuoye pour nous aduertir de changer noſtre vie laſche & negligente en vne meilleure : qu'en ces maux que l'on reconnoiſt eſtre venus de quelque faute precedente qu'on a commiſe, l'on ne doit point auoir recours aux remedes naturels & ordinaires, mais ſouffrir la douleur en ſilence, & imiter le Prophete qui diſoit : Ie
Mich. 7. *porteray la colere du Seigneur, parce que j'ay peché contre luy : que le ſouuerain remede de ces maladies, eſt de reformer ſes mœurs, de corriger ſes dereglemens, de faire des fruits dignes de penitence, & de ſe ſouuenir de cette parole que* IESVS-CHRIST
Ioan. 5. *dit au paralytique: Vous voilà guery: mais prenez garde à l'auenir de ne pas retomber dans le peché, de peur qu'il ne vous arriue encore pis.*

Et le meſme Saint Docteur dans l'Homelie
Baſil. Tom. 1. Hom. 24. qu'il a faite *de l'vtilité qu'on peut tirer des Liures des Payens*, dit: *Que ce n'eſt pas ſe connoiſtre ſoy-meſme que d'employer tout ſon ſoin pour la ſanté de ſon corps, & que c'eſt ignorer le precepte de ce ſage qui a dit : Que ce qu'on voit de l'homme n'eſt pas l'homme: Que celuy qui ne veut pas ſe plonger dans la fange des voluptez corporelles, doit abſolument meſpriſer ſon corps, ou s'il en peut auoir quelque*

soin, ce n'est, comme dit Platon, que pour le faire seruir à la Philosophie & à l'ame: Que cette pensée s'accorde auec celle de Saint Paul, qui veut qu'on ne fasse point d'estat du corps pour suiure ses desirs & ses inclinations: Que ceux qui en ont trop de soin, & trop peu de l'ame, ressemblent à ceux qui n'estiment que leurs sens & ne se soucient point de l'esprit qui agit par les organes des sens; ou qui cherissans les instrumens de Musique mesestiment l'art de la Musique qui en forme l'harmonie: Que Pythagore voyant vn homme qui par de frequens exercices, & par la bonne chere, prenoit peine de fortifier & d'engraisser son corps, luy dit: Qu'il estoit bien miserable de trauailler à rendre sa prison plus forte & plus dure: Que Platon connoissant les troubles que la chair suscite à l'ame, auoit choisy à Athenes vn lieu mal sain, où il auoit estably son Academie, afin que l'intemperie de l'air diminuast la force du corps: Que les Medecins disent, que lors que la santé est dans son plus haut point de perfection, elle n'y demeure pas long-temps, & nous menace d'vne maladie, & qu'ainsi puis que le grand soin qu'on peut auoir de la bonne disposition du corps est inutile, soit à l'ame, soit au corps, c'est vne folie de le flatter & de s'en rendre comme esclaue.

Mais Saint Macaire fameux solitaire & disciple de Saint Antoine, dont les escrits ont esté recueillis dans la Bibliotheque des Peres, fait vne excellente remonstrance sur ce sujet aux Religieux & aux solitaires, leur demandant auec raison plus de perfection & plus de confiance en Dieu, qu'aux personnes seculieres. *Vous m'objecterez*, dit-il, *que Dieu a donné de la vertu aux herbes & aux plantes de la terre, & creé*

S. Macar. Homil. 48. De perfecta fide in Deum.

l'art de la Medecine pour la gueriſon des maladies, voulant que le corps tiré de la terre pûſt eſtre conſerué & reſtably en ſa force & en ſa ſanté par des racines & des fruits de la meſme terre. A quoy ie reſpons : qu'apres que l'homme eſt deuenu ſujet à la mort & aux maladies par la deſobeïſſance du premier pere, Dieu émeu par ſon infinie bonté, ne voulant pas que la race pechereſſe des hommes fuſt conſumée tout d'vn coup par les maladies, a accordé les remedes de la Medecine aux foibles & aux incredules, à ceux qui ſont attachez au monde & eſtrangers de ſa loy & de ſon alliance, & qu'il a permis auſſi aux fidelles qui n'ont pas aſſez de courage pour s'abandonner entierement à ſa Prouidence, d'vſer de ces meſmes remedes qui peuuent adoucir & meſme guerir quelquefois les incommoditez corporelles. Mais vous, ô ſolitaire, qui viuez hors du commerce des hommes ; qui vous eſtes approché de IESVS-CHRIST *; qui deſirez d'eſtre enfant de Dieu, & de renaiſtre par vn eſprit ſuperieur à celuy de la nature humaine ; qui attendez l'effet de promeſſes plus grandes & plus releuées que celles qui auoient eſté faites à Adam, lors meſme qu'il eſtoit encore immortel ; qui vous preparez ſans ceſſe à l'heureux aduenement du Seigneur ; qui eſtes paſſager & voyageur en ce monde, vous deuez auoir vne foy plus viue, plus forte, & plus genereuſe que les autres, & voſtre vie doit eſtre plus ſpirituelle & plus deſtachée des ſens & du corps, que celle du commun des Chreſtiens.*

Chemin de perfection, ch. 10.

Et Sainte Thereſe parlant à ſes Religieuſes dit : *Il ſemble que quelques-vnes de nous autres ne ſoient venuës pour autre ſujet en Religion, que pour faire en ſorte de ne point mourir. Chacune trauaille*

à cecy comme elle peut. Mais faites estat, mes sœurs, que vous venez afin de mourir pour IESVS-CHRIST, *& non pas afin de vous bien traitter pour* IESVS-CHRIST. *Car le Diable nous met cela en l'esprit, nous persuadant que c'est pour bien supporter & garder fidellement l'obseruance de l'Ordre; & enfin on veut tant garder l'Ordre en procurant la santé, qu'on meurt sans l'accomplir entierement vn mois, ny possible vn jour. Ces deux choses ne s'accordent pas bien ensemble, d'estre pauures & d'estre bien traittées. On doit pratiquer la patience touchant certains maux legers, qu'on peut endurer sans se mettre au lit, & sans tuer tout le monde à son sujet. Souuenons-nous des saints Peres Hermites nos ancestres, dont nous pretendons imiter la vie. Combien doiuent-ils auoir enduré de douleurs, & cela dans la solitude? Combien de froid, de faim, de Soleil, & de chaleur, sans auoir à qui se plaindre, sinon à Dieu? Pensez-vous qu'ils fussent de fer? Non, non; Ils estoient reuestus d'vne chair mortelle comme nous autres. Et croyez, mes filles, qu'en commençant à dompter ces corps ils ne nous importunent plus tant. Que si nous ne nous déterminons d'engloutir tout d'vn coup la mort, & le manquement de santé, jamais nous ne ferons rien. Taschez de n'auoir point d'apprehension de cela, & liurez-vous auec resignation entre les mains de Dieu. Qu'importe-t'il que nous mourions? Combien de fois ce corps s'est-il mocqué de nous, ne nous mocquerons-nous point de luy vne fois? Croyez-moy, cette resolution est de plus grande consequence que nous ne pouuons penser. Car faisant cela peu à peu, auec l'aide de Dieu nous en deuiendrons les maistres.* Ibid. Ch. 11.

CHAPITRE XIII.

Des mauuaiſes maximes & des fauſſes vertus qui s'introduiſent dans les Monaſteres, & y ruinent le vray eſprit de la Religion. De l'eſprit de preſomption, & de l'attachement à ſa propre lumiere & à ſa propre volonté.

MAis parce que les vices ſpirituels, les fauſſes vertus, & la mauuaiſe conduitte, ruinent autant l'eſprit veritable & ſaint des Religions, que les relaſchemens qui s'introduiſent dans les mœurs & la diſcipline : il eſt à propos d'en rapporter icy quelques exemples des plus remarquables, afin que le Lecteur qui a veu cy-deſſus vn tableau des plus excellentes Regles de la perfection Religieuſe, voye dans les Chapitres ſuiuans vne image des defauts, des imperfections, & des taches qui la défigurent & qui l'alterent.

Le plus grand & le plus dangereux des vices ſpirituels, qui puiſſe entrer dans l'ame d'vn Chreſtien & d'vn Religieux, eſt l'eſprit de preſomption, que noſtre Saint deſcrit en cette maniere. *Se peut-il faire que celuy qui ſe croit releué au deſſus des autres, n'ait pas vne meilleure opinion de ſoy que des autres? Il s'aſſit le premier dans les aſſemblées : il reſpond le premier dans les deliberations : il vient ſans eſtre appellé : il s'introduit ſans miſſion : il ordonne de nouueau les choſes deſia ordonnées : il refait de nouueau les choſes faites, n'eſtimant rien bien ordonné ny bien fait que ce qu'il fait & ordonne. Il juge de ceux qui jugent, & prononce par auance les jugemens de ceux qui doiuent juger. S'il n'a point eſté fait Prieur du Monaſtere lors que l'occaſion s'en eſt preſentée, il accuſe ſon*

De grad. humil. c. 16.

Abbé d'indiſcretion ou d'enuie. Que ſi on luy ordonne quelque obeïſſance, il s'en faſche, il la meſpriſe, ne penſant pas qu'on le doiue occuper aux petites choſes, parce qu'il ſe croit capable des grandes. Mais il eſt impoſſible que celuy qui s'ingere ainſi par tout, auec plus de temerité que de liberté, ne tombe quelquefois dans l'égarement. Et quoy que le Superieur ſoit obligé de le reprendre, neantmoins cette reprehenſion n'eſt pas aiſée, parce qu'il n'a garde d'auoüer ſa faute, ne croyant point qu'il ſoit coupable, & ne pouuant ſouffrir qu'on l'eſtime tel. De ſorte, qu'au lieu que la reprehenſion deuroit corriger ſa faute, elle ne fait que l'accroiſtre.

C'eſt cét eſprit de preſomption qui rend l'homme amoureux de ſa propre lumiere, & attaché à ſa propre volonté. *Mais en ſuiuant ſa propre lumiere, il tombe dans les tenebres par l'illuſion & la tromperie du Demon du midy.* C'eſt ce que noſtre Saint appelle *la lepre du propre conſeil*, qu'il dit *eſtre d'autant plus pernicieuſe qu'elle eſt plus cachée, & que l'homme qui eſt infecté de ce mal, s'eſtime d'autant plus ſain qu'il eſt plus malade. Ceux qui en ſont frappez*, dit-il, *ont le zele de Dieu, mais non ſelon la ſcience. Ils ſuiuent leur erreur, & s'y attachent auec opiniaſtreté, ne ſe rendant à aucuns conſeils. Ces perſonnes ſont d'ordinaires auteurs de diuiſions, ennemis de la paix, deſtituez d'affection, enflez de vanité, amoureux d'eux-meſmes, grands à leurs yeux, ignorans la juſtice de Dieu, & voulant eſtablir leur propre juſtice. Et quel orgueil eſt plus grand, que celuy d'vn homme qui prefere ſon ſeul jugement au jugement de toute vne Congregation, comme ſi luy ſeul eſtoit animé de l'Eſprit de Dieu?* C'eſt pourquoy il dit ailleurs,

Ser. 3. In Aſſumpt. Mar. n. 7. Serm. 3. De Reſurrect. n. 4.

Ser. 2. Temp. Pasch. Ad. Abbat. n. 7. *Que le zele de la justice, la compassion des pecheurs, & l'esprit de discretion & de discernement, sont trois parfums de l'ame qu'il faut acheter auec le renoncement à la propre volonté.*

Que s'il y a vne horrible presomption à se conduire ainsi soy-mesme par sa propre connoissance, on peut dire selon le mesme Saint, qu'il n'y a pas moins de folie que de vanité : Car comme il dit fort bien : *Celuy qui s'establit maistre & directeur de soy-mesme, se rend disciple d'vn fou.* Et il adjouste cette parole memorable : *Ie ne sçay pas quel est le sentiment des autres touchant eux-mesmes ; Mais quant à moy, j'ay esprouué que ie puis, commander aux autres plus facilement qu'à moy-mesme, & gouuerner les autres auec plus de seureté de conscience, que me gouuerner moy seul.* Ce que le docte pieux Gerson Chancelier de l'Eglise de Paris exprime encore plus fortement, en disant : *Que celuy qui veut estre l'vnique directeur de sa conduitte, & mespriſe son Superieur & son Prelat, n'a point besoin de Demon qui le tente, parce qu'il sert de Demon à luy-mesme.* Ce que nostre Saint confirme bien lors qu'il dit : *Qu'il qu'il n'y a que la propre volonté qui mene en Enfer. Or la charité,* dit-il ailleurs, *est la volonté commune : Et la propre volonté est celle qui n'est commune ny auec Dieu, ny auec les hommes : mais qui nous est particuliere, lors que nous faisons ce que nous voulons, non pour l'honneur de Dieu, ny pour l'vtilité de nos freres, mais pour nous-mesmes : n'ayans pas pour but de plaire à Dieu, ny de seruir à nos freres, mais de satisfaire au propre mouuement de nostre esprit. Ce qui est directement contraire à la charité, qui est Dieu, & exerce contre*

Epist. 87. n. 7

Ibid.

Tom. 1. Consid. De lib. leg. p. 2.

Ser. 3. Temp. Pasch. n. 3.
Ser. 2. Temp. Pasch. n. 7.
Ser. 3. Temp. Pasch. n. 3.

luy vne inimitié mortelle, & vne guerre cruelle. Car Dieu hait-il, ou punit-il autre chose que la propre volonté? Qu'il n'y ait plus de volonté propre, & il n'y aura plus d'Enfer.

Par où il paroist *que l'humilité Chrestienne*, comme dit fort bien nostre Saint, *consiste à ne suiure pas sa propre volonté, mais la volonté de Dieu*, & qu'à cause que Dieu ne nous gouuerne que par l'entremise des hommes, l'humilité consiste à se laisser conduire par les Superieurs & les Prelats, d'autant que c'est par leur bouche que Dieu nous parle, par leur lumiere qu'il nous éclaire, & par leur main qu'il nous guide. *Tout ce qui se fait par la volonté du Pasteur*, dit nostre Saint, *est plus agreable à Dieu, & nul sacrifice ne luy plaist d'auantage, que celuy qui ne luy est pas offert par le mouuement de nostre volonté propre, mais par l'autorité de celuy qui nous l'ordonne. Car il n'y a rien plus puissant pour dompter l'orgueil, que de renoncer à sa propre volonté, laquelle ne sçauroit estre déracinée du cœur de ceux qui aiment la vanité de ce monde.*

Serm. 26. De diuers. n. 2.

Serm. 40. De diuers. n. 7.

CHAPITRE XIV.

De l'esprit de Singularité.

VOicy la peinture que saint Bernard a faite de l'esprit de singularité, qu'il appelle le cinquiesme degré d'orgueil : *Il seroit honteux*, dit-il, *à celuy qui s'estime au dessus des autres, s'il ne faisoit rien plus que les autres par où il pûst paroistre releué au dessus d'eux. C'est pourquoy il ne se contente pas de ce qui est estably par la regle commune du Monastere, & par les exemples des Peres. Son dessein neantmoins n'est pas d'estre meilleur que*

De grad. humil. c. 14.

ſes freres, mais ſeulement de paroiſtre tel. Et ſon but n'eſt pas de mieux viure qu'eux, mais de le ſembler, afin qu'il puiſſe dire: Ie ne ſuis pas comme les autres hommes. Il ſe flatte plus d'vn jeuſne qu'il a fait lors que les autres diſent, que s'il auoit jeuſné ſept jours auec eux. Et il fait plus d'eſtat d'vne petite Oraiſon qu'il a dite en particulier, que de tout l'Office diuin de la nuit. Durant le diſner il jette ſouuent les yeux ſur les tables, afin que s'il en voit vn qui mange vn peu moins que luy, il s'afflige d'eſtre vaincu, & dénie en ſuitte cruellement à ſon corps ce peu de nourriture dont il auoit jugé qu'il auoit beſoin, craignant plus la perte d'vn ſujet de gloire, que le tourment de la faim. S'il en voit quelqu'vn plus maigre & plus paſle que luy, il ſe tient deshonoré, & il eſt inquieté de ce trouble. Et parce qu'il ne peut voir ſon viſage, ny de quelle ſorte il paroiſt à ceux qui le regardent, il manie ſes mains & ſes bras, il touche ſes coſtes & ſes hanches, afin que ſelon qu'il trouue que ſes membres ſont gras ou ſecs, il juge de la maigreur & de la couleur de ſon viſage. Enfin il eſt actif à ce qu'il fait ſeul, & laſche à ce qu'il fait comme les autres. Il veille dans le lit, & dort dans le chœur: & dormant toute la nuit cependant que les autres chantent Matines; apres Matines, lors que les autres ſe repoſent, il demeure ſeul dans l'Egliſe; il crache & touſſe, & par le bruit de ſes gemiſſemens & de ſes ſouſpirs, frappe les aureilles de ceux qui ſont aſſis au dehors. Par ces actions ſingulieres, mais vaines, qu'il fait à toute heure, il acquiert reputation parmy les plus ſimples; qui approuuant les œuures qu'ils voyent ne diſcernent pas de quel principe elles procedent, & loüant ce pauure mal-heureux le font tomber en erreur.

Le meſme Saint dit ailleurs : *Que le Diable inſpire à quelques Religieux de faire des jeuſnes ſinguliers & particuliers dont les autres ſont ſcandaliſez ; non qu'il aime les jeuſnes, mais parce qu'il aime les ſcandales. Mais nous apprenons de l'Apoſtre, que la ſageſſe qui vient de Dieu eſt premierement chaſte, puis pacifique. Si donc vne penſée ne mene pas ouuertement au vice, mais preſente vne image de vertu, elle ne doit point eſtre jugée venir de Dieu, ſi elle n'eſt paiſible & tranquille, ſi elle n'eſt approuuée par le jugement du Superieur & des Religieux ſpirituels, Dieu n'inſpirant point aux ames des œuures exterieures, qu'il ne les reuele à ſes ſeruiteurs.*

Serm. 24. De diuerſ. n. 1.

Iacob. 3.

CHAPITRE XV.

De l'amour des auſteritez exceſſiues, & des mortifications indiſcrettes.

LE meſme Saint donne d'excellens aduis ſur les excés que l'on peut commettre dans les penitences corporelles : *Il faut*, dit-il, *agir diſcrettement en ce poinct, de peur qu'en deſirant chaſtier la chair on ne perde la ſanté, & qu'en voulant nous rendre victorieux de noſtre corps comme d'vn ennemy, nous ne nous rendions homicides d'vn citoyen. Examinez les forces de voſtre complexion & de voſtre naturel, & gardez vne moderation raiſonnable, afin que voſtre corps ſoit en eſtat de pouuoir s'employer au ſeruice du Createur. Nous en auons veu pluſieurs, qui d'abord ont tellement battu & matté leur chair, & paſſé les bornes de la diſcretion & de la prudence, qu'ils deuenoient incapables de chanter l'Office, & auoient beſoin d'eſtre traittez auec delicateſſe durant vn long-*

Serm. 40. De diuerſ. n. 7.

Ser. 108. De diuers. *temps. Il est tres-bon d'affliger sa chair pour faire penitence. C'est vne action juste de vouloir se juger soy-mesme, de peur de tomber entre les mains du Dieu viuant: mais il ne faut pas aller jusques à l'excés. Il faut reprimer vne ferueur immoderée, de peur qu'elle ne nuise à l'vnité & ne serue à l'indiscretion.*

Il aduertit encore ses Religieux, de n'agir pas en ces choses par leur propre esprit, & de ne se rendre pas opiniastres dans leurs mortifications

Serm. 19. In Cant. n. 8. excessiues. *Vous ne voulez pas*, dit-il, *vous contenter de la vie commune. Les jeusnes reguliers, les veilles solemnelles, la regle ordinaire, & la mesure reglée pour les vestemens & pour le viure, ne vous suffisent pas. Vous preferez les choses particulieres à celles qui sont communes. Puis que vous nous auez vne fois abandonné le soin de vostre ame, pourquoy voulez-vous reprendre la conduitte de vous-mesme? Car ce n'est plus moy que vous suiuez, c'est vostre volonté propre, laquelle vous auez auoüé tant de fois vous auoir fait offenser Dieu si souuent. C'est elle qui vous enseigne à ne point épagner la nature, à ne se rendre point à la raison, à ne point suiure le conseil ny l'exemple des plus anciens, & à ne*

1. Reg. 15. *point obeïr à vostre Superieur & à vostre Abbé. Ne*

Reg. S. Bened. c. 5. *sçauez-vous pas que l'obeïssance vaut mieux que le sacrifice, & n'auez-vous pas leu dans vostre Regle, que tout ce qui se fait sans la volonté ou sans le consentement du Pere spirituel, sera imputé à vaine gloire, & non à merite ny à recompense?* Et le Saint parmy les grandes loüanges qu'il donne à Hombert Religieux de Clairuaux, qui par humilité & par l'amour de la vie retirée & solitaire, auoit quitté sa charge d'Abbé d'Igny, il dit:

Ie

Ie confesse qu'il n'a pas esté assez obeïssant sur le subjet de ses grandes austeritez. Et ie n'osois le presser, parce qu'il m'accabloit du poids de son autorité. Ie le loüe du reste, mais ie ne le loüe pas en ce poinct: parce, qu'ainsi que vous sçauez, il est demeuré opiniastre sans se vouloir rendre à mes conseils. Et s'il a souffert des peines en l'autre monde, ç'a esté parce qu'il n'a pas suiuy mes ordres touchant les besoins & les necessitez de son corps. *Serm. in obitu Humber. Mon. Tom. 2.*

Et dans vn autre Sermon il leur dit: *Combien de fois le Diable a-t'il inspiré de preuenir la veille de la nuit, afin qu'apres il se joüast de celuy qui dormoit au chœur pendant que les freres chantoient l'Office; & de prolonger les jeusnes, afin qu'il rendist vn Religieux inutile au seruice du Monastere en le rendant foible? Combien de fois en a-t'il excité à trauailler des mains auec excez, & les a-t'il rendus, par leur foiblesse, incapables des exercices reguliers? A combien a-t'il persuadé d'embrasser auec trop de chaleur les trauaux qui seruent peu, selon l'Apostre, & les a-t'il rendus froids & secs pour la deuotion & la pieté? Vous auez reconnu vous-mesmes que quelques-vns, (ie le dis à leur confusion) qui d'abord ne pouuoient estre retenus dans les bornes d'vne sage mediocrité, tant ils se portoient aux choses penibles auec vn esprit feruent, sont tombez apres dans vne telle paresse, & vne si grande lascheté, que selon l'Apostre, apres auoir commencé par l'esprit, ils ont acheué par la chair, & ont fait vne honteuse alliance auec leur corps, auquel ils auoient declaré auparauant vne guerre cruelle & sanglante. Vous les voyez par vn miserable changement chercher aujourd'huy, & mesme auec vne importunité, les choses qui sont* *Serm. 33. In Cant. n. 10.* *1. Tim. 4. 8.*

superfluës, apres auoir refusé auparauant auec opiniastreté celles qui estoient necessaires.

CHAPITRE XVI.

De la fausse Solitude.

NOstre Saint condamne les Religieux, qui estant pousſez d'vn esprit particulier fuyent la compagnie de leurs freres, non pour jouïr d'auantage de celle de Dieu par la ferueur de la meditation & de la priere, ce qui pourroit estre saint & loüable, mais pour jouïr plus librement de la compagnie d'eux-mesmes, & s'entretenir dans vne liberté toute entiere auec leurs imaginations & leurs pensées : qui ne cherchent ainsi que la satisfaction de leur propre volonté dans leur solitude, & ne se retirent de la conuersation des autres, que pour n'auoir jamais à supporter les defauts de leur prochain, ou à condescendre à la volonté d'autruy, ou à se sousmettre au jugement des plus sages. C'est ce que nostre Saint appelle *vne solitude d'orgueil*, lors qu'apres auoir dit : *Que la vie des Religieux doit estre reguliere, pour rendre à Dieu & au prochain ce qu'on luy doit, en se gardant du peché & du scandale* ; il adjouste, *Qu'elle doit estre sociable pour trauailler à se faire aimer, & à aimer ; à se monstrer doux & facile, en supportant non seulement auec patience, mais auec plaisir les infirmitez de leurs freres, tant des esprits que des corps, & qu'elle doit estre humble pour bannir l'esprit de vanité, qui naist d'ordinaire de la pratique de ces vertus* : Et il remarque en suitte : *Qu'il y en a, selon le Prophete, qui errent dans la solitude en vn lieu sec & sans eau : qui sont égarez de la*

Serm. 1. In Festo SS. Ap. Petr. & Paul. n. 4.

voye de la verité : qui se retirans dans vne solitude d'orgueil, ne veulent point mener vne vie sociable auec les autres, & suiuent vn esprit de singularité qui ne peut s'accorder ny se joindre auec personne.

Et ailleurs il dit s'addressant à Saint Thomas Apostre : *Vous vous trompez Saint Apostre, vous vous trompez, si vous croyez voir Dieu estant separé de l'assemblée des Apostres. La verité n'aime pas les lieux destournez. Elle fuit les retranchemens & les reduits où la singularité se retire. Elle se produit au milieu des freres, c'est à dire, dans la discipline & la vie commune. Elle se plaist aux exercices communs d'vne sainte compagnie. Iusqu'à quand pauure malheureux affecterez-vous des retraittes particulieres? Iusqu'à quand chercherez-vous auec tant de peine, & mendierez-vous auec tant de honte, des consolations & des satisfactions de vostre propre volonté?* Ser. 5. In Ascens. Dom. n. 13.

CHAPITRE XVII.

De la feinte Confession, & de la fausse repentance.

APres que nostre Saint a parlé du *huictiesme degré d'orgueil*, qui est *la deffense de ses pechez*, il parle du *neufiesme*, qui est *la Confession feinte & la repentance fausse*, & il en dit ce qui suit : *Encore que ces sortes d'excuses soient jugées mauuaises, parce que le Prophete les appelle des paroles de malice, neantmoins vne feinte & superbe confession de ses fautes, est bien plus pernicieuse qu'vne deffense hardie & opiniastre. Il y en a qui se voyans repris de fautes claires & manifestes, & sçachans qu'ils ne persuaderoient personne s'ils se deffendoient, trouuent vne plus subtile & plus ingenieuse maniere de se deffendre, en respondant auec* De grad. humil. c. 18. Psalm. 140.

des paroles d'vne confession double & trompeuse.
Eccles. 19. *Car il se trouue des hommes, dit l'Escriture, qui s'humilient malicieusement, & dont le fonds de l'esprit est plein d'artifice & de tromperie. Ils abaissent leur visage : ils prosternent leurs corps : ils tirent par force s'ils peuuent quelques petites larmes de leurs yeux : ils interrompent leurs voix par des souspirs, & leurs paroles par des gemissemens. Et non seulement ils n'excusent point la faute qu'on leur objecte, mais ils l'exagerent mesme ; afin que lors que vous les entendez y adjouster quelque chose d'incroyable & d'impossible, vous puissiez cesser de croire ce qui vous sembloit certain, & que de ce que vous jugez estre faux lors qu'ils le confessent, vous commenciez à reuoquer en doute ce que vous pensiez estre indubitable. Ainsi lors qu'ils disent ce qu'ils ne veulent pas qu'on croye, ils deffendent leur faute en la confessant, & la couurent en la découurant. La confession sort de leur bouche, & l'iniquité est encore retenuë au fonds de leur cœur : de sorte que celuy qui les escoute parler, croit que c'est plustost par humilité que par verité qu'ils confessent la faute dont on les reprend, & il leur applique ce passage de l'Escriture : Le juste s'accuse luy-mesme dés le commencement de son discours. Car ils aiment mieux passer deuant les hommes pour n'estre pas assez veritables, que pour n'estre pas assez humbles, lors que deuant Dieu ils sont en danger de n'estre ny l'vn ny l'autre. Que si la faute est si visible & si claire, qu'elle ne puisse estre couuerte par aucun artifice, ils empruntent la voix, quoy que non le cœur d'vn penitent, taschant d'effacer plustost la tache qui ternit leur reputation, que la faute qui blesse leur ame, en couurant l'ignorance qui les a*

fait tomber dans vn manifeſte égarement par le merite d'vne publique confeſſion.

Par où il paroiſt que l'humilité eſt ſi belle & ſi honnorable, que l'orgueil meſme taſche d'en emprunter la forme exterieure, & l'apparence pour cacher ſa difformité & ſa laideur qui le rendroit vil & meſpriſé. Mais vn Superieur diſſipe bien-toſt toute cette fuitte affectée, & rompt ce voile de déguiſement & de tromperie, lors qu'il n'eſt point touché de cette humilité ſuperbe, & qu'il ne diſſimule point la faute, ny n'en differe le chaſtiment. La fournaiſe eſprouue les vaſes d'argile, & la mortification fait reconnoiſtre & diſcerner ceux qui ſont veritablement penitens. Car le veritable penitent ne fuit pas le trauail de la penitence, mais reçoit patiemment & dans vne conſcience tranquille & muette, tout ce qu'on luy ordonne pour expier la faute qu'il a commiſe, & pour laquelle il a de l'auerſion & de la haine. S'il ſe rencontre meſme des choſes dures & contraires l'vne à l'autre dans l'exercice de l'obeïſſance, & qu'on ne le traitte pas fauorablement, il ne ſe picque point de la ſeuerité de cette conduite, ſe tenant ferme dans le quatrieſme degré de l'humilité, qui conſiſte à ſouffrir patiemment les choſes rudes & faſcheuſes dans l'obeïſſance. Au lieu que celuy, dont la confeſſion eſt feinte, n'eſt pas pluſtoſt mis à l'eſpreuue par quelque leger deshonneur, ou quelque petite peine qu'il doiue ſouffrir, qu'il ne peut plus contrefaire l'humble, ny diſſimuler ſa diſſimulation. Il murmure, il ſe depite, il entre en colere, & au lieu de demeurer ferme dans le quatrieſme degré d'humilité, il monſtre qu'il eſt tombé dans vn nouueau degré d'orgueil. Quelle penſez-vous qu'eſt alors la confuſion & la honte dans le cœur de ce ſuperbe, lors qu'il

eſt trompé dans ſa tromperie, lors qu'il perd ſa moderation & ſa retenuë, & diminuë l'eſtime qu'on faiſoit de luy, ſans que ſa faute ſoit effacée ? Il eſt enfin reconnu de tous pour ce qu'il eſt ; il eſt jugé de tous, & ils ſont d'autant plus émeus d'indignation, qu'ils voyent que tout le bien qu'ils auoient penſé de luy eſt tres-faux. Alors le Superieur doit d'autant moins luy pardonner, qu'il offenſeroit tous les freres s'il pardonnoit à celuy-là ſeul.

CHAPITRE XVIII.

De la fauſſe & de la veritable obeïſſance.

Serm. 35. De diuerſ. n. 4. SAint Bernard marque vne eſpece de la fauſſe obeïſſance, lors qu'il dit : *Celuy qui trauaille ouuertement, ou en ſecret, pour porter le Pere ſpirituel à luy ordonner ce qu'il deſire de faire, ſe trompe ſoy-meſme, s'il ſe flatte en ſes actions comme ſi elles eſtoient d'obeyſſance : puis qu'il eſt viſible en ce poinct, que ce n'eſt pas tant luy qui obeyt à la volonté de ſon Superieur, que le Superieur qui obeyt à la ſienne.* Ce defaut eſt vn des plus ordinaires parmy les hommes & dans les Religions, *la vraye obeyſſance eſtant vne vertu tres-forte & tres-courageuſe : mais qui ne peut animer le cœur s'il n'eſt purifié au dernier point de l'impureté du monde.* Car noſtre Saint dit fort bien : *Que l'homme dés ſa jeuneſſe eſtant porté au mal, ſelon l'Eſcriture, chacun veut ſuiure la volonté de ſon cœur qui eſt corrompu : parce que la premiere deſ-obeyſſance du premier homme a cauſé dans ſes deſcendans vn amour de la propre volonté, qui ayant quitté celle de ſon Createur a eſté aſſujettie à vne miſerable ſeruitude, lors qu'elle vouloit dominer auec vne liberté ſouueraine. C'eſt*

Serm. 41. De diuerſ. n. 3.

Ibid. n. 4.

pourquoy, dit-il, *il est difficile de renoncer à sa propre volonté, & de suiure celle d'autruy. Mais quelque difficulté qu'il y ait, il est tousiours constant qu'on ne peut monter au premier degré de l'obeyssance, qu'en se rendant comme propre la volonté de son Superieur, & en ne voulant point en auoir d'autre que la sienne. Il faut donc receuoir de bon cœur le commandement de son Prelat, & retirer son esprit des reflexions volontaires, jusqu'à ce que la propre volonté estant immolée & sacrifiée, elle aime les ordres & l'autorité de celuy qui luy commande.*

Ainsi *le* 1. *degré de l'obeyssance*, selon ce grand Docteur, est *d'obeyr* VOLONTIERS. *Ibid. n.* 5.

Le 2. *est d'obeyr* SIMPLEMENT. *Car l'Escriture nous ordonne de chercher Dieu en simplicité de cœur; & nous enseigne que celuy qui marche en simplicité, marche en asseurance. Or cette simplicité consiste à ne pas faire plusieurs questions apres qu'on a receu le commandement, à ne pas demander souuent les causes & les raisons particulieres de ce qu'on ordonne, à ne pas former de frequentes plaintes sur ce sujet, à ne pas rechercher pourquoy on fait telle chose, d'où en est venu le dessein, & qui est celuy qui a donné ce conseil: cette recherche ne seruant qu'à former en suitte des murmures, des paroles aigres, de frequentes excuses, & de vains pretextes de difficulté & d'impossibilité, & ainsi la force de l'obeïssance consiste à obeyr simplement.* Prou. 10.

Le 3. *degré est d'obeyr* AVEC IOYE, *la serenité du visage & la douceur des paroles estant comme vne belle & éclatante couleur qui rend l'obeyssance plus agreable.* *Ibid. n.* 6.

Ibid. n. 7. *Le 4. degré est d'obeïr* PROMPTEMENT. *Car la parole de Dieu, selon l'Escriture, court auec*
Psalm. 149. *viſteſſe, & demande auſſi d'eſtre executée de meſ-*
Psalm. 118. *me. Ce qui fait dire à Dauid, Qu'il court dans la*
Luc. 19. *voye des commandemens du Seigneur, & obligea* IESVS-CHRIST *de dire à Zachée, qu'il ſe haſtaſt de deſcendre parce qu'il deuoit ce jour-là loger chez luy. Ce que Zachée ſe haſta d'executer, & il trouua le ſalut dans ſa prompte obeïſſance : pour monſtrer, que non ſeulement elle doit eſtre volontaire & franche dans le cœur, ſimple dans l'œuure, & gaye dans le viſage, mais auſſi prompte dans l'action.*

Ibid. n. 8. *Le 5. degré eſt d'obeyr* AVEC VN COVRAGE MASLE. *Car le courage & la generoſité ne conſiſtent pas à entreprendre de deſobeyr : mais à ne pouuoir eſtre deſtourné de l'obeyſſance par les perſecutions & les obſtacles qui ſe preſentent. Toutes les autres qualitez auantageuſes de l'obeyſſance ſont inutiles ſans celle-cy, qui eſtablit toutes les vertus ſur la roche inébranlable de la conſtance & de la fermeté, où eſtant elles ſont inuincibles à tous les efforts des ennemis.*

Ibid. n. 9. *Le 6. eſt d'obeyr* HVMBLEMENT, *en rapportant toute ſa force, non à la vaine gloire, mais à Dieu, qui eſt la ſource de tous les biens & le principe de toutes les graces, & en reconnoiſſant qu'on eſt ſeruiteur inutile, & qu'on n'a fait que ce qu'on deuoit.*

Ibid. n. 10. *Le 7. d'obeyr* SANS DISCONTINVATION, *parce qu'il n'eſt pas dit, que celuy qui commence, mais que celuy qui perſeuere ſera ſauué: que pluſieurs commencent, & peu perſeuerent, & que la perſeuerance eſt la fille vnique du grand Roy, le fruit*

& la consommation des vertus, sans laquelle personne ne verra Dieu, ny ne sera veu de luy, le threſor de tout le bien, la fin de la juſtice pour tous les fidelles, & le lit ſacré où toutes les vertus aſſemblées ſe retirent & ſe repoſent.

CHAPITRE XIX.

De la fauſſe Charité.

SAINT Bernard dépeint la charité fauſſe & mal reglée pour la conuerſion des ames, en la perſonne des Religieux qui profeſſent la Regle de Saint Benoiſt, lors qu'il met au nombre *des tentations ſubtiles & dangereuſes*, auſquelles ils ſont expoſez, *celle de ſortir de leur Monaſtere pour aller en leurs païs, eſtant pouſſez du deſir & de l'eſperance de conuertir leurs parens. I'ay veu vn Religieux*, dit-il, *qui marchoit bien dans la voye de Dieu, lequel fut aſſiegé ſoudain de cette penſée : A combien de perſonnes, de mes freres, de mes amis, pourrois-je, ſi j'eſtois en mon pays, faire part du bien dont ie joüis ſeul ? Ils m'aiment, & ils ſe rendroient aiſément à mes perſuaſions & à mes conſeils. Pourquoy faire cette perte ? Il faut que ie les aille trouuer, & qu'en ſauuant pluſieurs d'entr'eux ie me ſauue auſſi auec eux. Et ie ne dois point apprehender de changer de lieu. Car pourueu que ie faſſe bien, qu'importe-t'il en quel lieu ie ſois, ſinon que ie ne ſçaurois eſtre en vn meilleur lieu qu'en celuy où ie recueille plus de fruit, & où mon ſejour eſt plus vtile ? Que diray-je dauantage ? Ce pauure malheureux s'en va & perit, n'eſtant pas tant vn banny qui reuient en ſon pays, qu'vn chien qui retourne à ſon vomiſſement. Et il ſe perd ſoy-meſme, & il ne ſauue aucun de ceux qu'il penſoit ſauuer.* *Serm. 64. in Cant. n. 2.*

Mais il descrit en suitte *vne autre tentation encore plus dangereuse*, qui est celle de quitter le repos & le silence du Cloistre pour s'occuper à prescher par tout, sans en auoir d'autre mission qu'vn mouuement tout humain d'vn faux zele pour le salut des ames en general, au lieu que Dieu appelle vn Religieux à trauailler pour celuy de son ame en particulier, dans la solitude & dans la retraitte. *Ce pauure Religieux*, dit-il, *se croit plus éclairé en ce qu'il ne veut pas seulement aller prescher ses parens, comme celuy qui le fait par les sentimens de la chair & du sang, mais par vn mouuement plus pur & par vn dessein plus vtile & plus genereux, il veut instruire toutes sortes de personnes en prechant indifferemment par tout. Il croit agir en ce poinct auec vne singuliere circonspection. Car il craint de tomber dans la malediction du Prophete, s'il retient caché le froment qu'il a receu, & ne le distribuë point aux peuples, & d'agir contre l'Euangile, s'il ne preschе en public & sur les toicts ce qu'on luy a dit en secret & à l'oreille. Mais ce mouuement est vn renard qui est d'autant plus dangereux qu'il se cache plus, de peur d'estre découuert. Voicy neantmoins comme il faut prendre ce destructeur de la vigne de l'Espouse. Premierement Moyse dit: Vous ne labourerez point auec le premier né du bœuf. Ce que Saint Paul interpretant dit: N'éleuez point au Sacerdoce vn nouueau conuerty, de peur que s'enflant d'orgueil il ne tombe dans le piege du Diable. Le mesme Apostre dit encore, que personne ne doit s'ingerer de luy-mesme dans l'honneur de la Clericature, mais qu'il faut y estre appellé de Dieu comme Aaron, & qu'on ne doit pas prescher, si l'on n'a receu mission de Dieu pour*

Ibid. n. 3.

Prouerb. 11.

Matth. 10.

Deuter. 15.

1. *Tit.* 3.

Hebr. 5.

cét effet. Et nous ſçauons de plus, que l'office d'vn Religieux n'eſt pas d'enſeigner, mais de pleurer. Toutes ces raiſons forment vn filet auec lequel on prend ce renard.

CHAPITRE XX.

De la fauſſe Pauureté. De la fauſſe douceur. Des fauſſes larmes. Et du faux zele pour la juſtice.

SAINT Bernard marque toutes ces fauſſes vertus en peu de paroles dans l'vn de ſes Sermons de l'Aduent. *Nous voyons*, dit-il, *certains* PAVVRES *qui ne ſeroient pas laſches & triſtes comme ils ſont, s'ils auoient vne veritable pauureté qui leur donneroit le cœur & la joye de veritables Rois & de Rois du Ciel. Ces faux pauures ſont ceux qui veulent bien eſtre pauures, à condition neantmoins qu'il ne leur manque rien, & qui aiment bien la pauureté, pourueu qu'ils ne ſouffrent aucune indigence.* Ce que le bien-heureux François de Sales ſemble auoir imité, lors qu'il a dit: *Que vouloir bien eſtre pauure & n'en receuoir point d'incommodité, c'eſt vne trop grande ambition; parce que c'eſt vouloir l'honneur de la pauureté, & la commodité des richeſſes.*

Fauſſe Pauureté. *Serm. 4. in Aduent.* *Philoth. Part. 3. chap. 16.*

Noſtre Saint adjouſte: *Il y en a qui ſont* DOVX: *mais c'eſt tant qu'on ne leur dit, & qu'on ne leur fait rien que ce qu'ils veulent. Et il paroiſtra combien ils ſont éloignez de la veritable douceur, lors qu'il en ſuruiendra vne legere occaſion. Comment eſt-ce que cette douceur pourra heriter le Ciel, puis qu'elle manque & ſe perd auant qu'elle en puiſſe eſtre heritiere?*

Fauſſe douceur.

I'en voy auſſi qui PLEVRENT: *mais ſi ces larmes venoient du cœur, elles ne ſe changeroient pas ſi*

Fauſſes larmes.

facilement en ris. Or ils respandent plus de paroles inutiles & de raillerie, qu'ils n'ont respandu de larmes. Et ie ne croy pas que ces larmes soient de celles à qui IESVS-CHRIST *promet les consolations diuines, puis qu'apres qu'ils les ont versées, ils reçoiuent si-tost des consolations basses, viles & terrestres.*

Faux zele pour la Iustice.

Il y en a aussi qui sont animez d'vn ZELE *si vehement contre les fautes des autres, qu'ils sembleroient affamez & alterez de la justice, s'ils rendoient vn mesme jugement touchant leurs propres pechez, que pour ceux de leur prochain. Mais la diuersité des poids dont ils vsent, est abominable deuant Dieu, comme dit l'Escriture Sainte: puis qu'ils vsent enuers les autres d'vne chaleur aussi vaine qu'insolente, & enuers eux-mesmes d'vne flatterie aussi folle que mauuaise.*

Prou. 20. 23.

CHAPITRE XXI.

De la fausse misericorde. De la fausse reconnoissance de ses pechez. Et du faux amour de la Paix.

Fausse misericorde. *Ibid. n. 6.*

IL *y en a*, dit-il au mesme lieu, *qui sont misericordieux & charitables en ce qui ne les concerne point, & qui se scandalizent si l'on ne donne à tous auec abondance, pourueu neantmoins qu'on ne touche point à leur interest & à leur bien. Que s'ils estoient vrayment misericordieux, ils deuroient exercer la misericorde auec leur argent, & s'ils ne pouuoient la faire temporellement à cause de leur pauureté, ils deuroient la faire spirituellement en pardonnant à ceux qui les auroient offensez: en les traittant auec douceur & auec ciuilité; & en leur donnant de bonnes paroles qui sont plus agreables que des presens, pour les exciter à se repentir de leurs*

fautes. Et enfin ils seroient touchez de compassion, & prieroient Dieu pour ces personnes, & pour tous ceux qu'ils sçauroient estre engagez dans le peché. Sans quoy leur misericorde est nulle, & ne leur fait point obtenir misericorde.

Il y en a aussi qui reconnoissent tellement leurs fautes, qu'on jugeroit qu'ils desirent de purifier leur cœur par cette confession qui laue tout. Mais on voit qu'ils ne peuuent oüir de la bouche des autres auec patience ce qu'eux disent volontairement aux autres. Au lieu que s'ils desiroient vrayment se purifier, comme il le semble en apparence, ils ne s'irriteroient pas, mais rendroient graces à ceux qui leur monstreroient leurs taches & leurs defauts. Fausse reconnoissance de ses pechez.

Il y en a d'autres enfin, qui voyans que quelqu'vn est scandalizé le moins du monde, se mettent aussi-tost en peine de le remettre dans la tranquillité & dans la paix; & ils sembleroient estre de vrais pacifiques, si l'on ne voyoit point que lors qu'on dit ou qu'on fait la moindre chose qui leur déplaist, ils s'enflamment de colere & s'appaisent plus tard & plus difficilement que les autres: Au lieu que s'ils aimoient veritablement la paix, ils se la procureroient indubitablement à eux-mesmes les premiers. Faux amour de la paix.

Voila vne partie des fausses vertus que ce grand Docteur a dépeintes dans ses Liures, afin qu'on les fuye comme de veritables vices spirituels. Car comme il dit en vn endroit, *Que la fausse humilité produit vn veritable orgueil:* & comme la raison nous enseigne, qu'vn faux bien est d'ordinaire cause d'vn vray mal: il est d'vne extréme importance, que les personnes consacrées à Dieu ne se trompent point dans le discernement de ces actions Morales, & *Ep. 87. n. 5.*

qu'elles rejettent tout ce qui peut alterer la pureté de l'esprit de l'Euangile, & de la discipline Religieuse.

CHAPITRE XXII.

Histoire du different entre Saint Bernard & les Religieux de Cluny : où il est parlé en particulier des relaschemens de cét Ordre. Premiere source de ce different.

L'ABBAYE de Cluny ayant esté fondée par Saint Bernon en 910. & l'Ordre estably par Saint Odon son successeur, premier General de cette grande Congregation, il y auoit prés de deux cent ans qu'elle fleurissoit en saincteté & en doctrine dans toutes les parties de la Chrestienté, lors que Saint Robert fonda l'Ordre de Cisteaux en 1098. & plus de deux siecles entiers, lors que Saint Bernard fonda Clairuaux en 1115. L'esclat extraordinaire de la noblesse, de la vertu, & de la suffisance des Abbez de Cluny, qui auoient esté presque tous canonisez jusqu'alors : la ferueur de la discipline Religieuse qu'ils auoient renouuellée dans l'Ordre de Saint Benoist, respandu dans toutes les Prouinces du monde : les miracles presque infinis de Saint Odon, de Saint Mayeul, de Saint Odilon, & du grand Saint Hugues, qui auoient succedé les vns aux autres, & auoient estendu cét Ordre jusques à auoir plus de trois cent Abbayes, Colleges & Monasteres qui luy appartenoient en propre, & plus de deux mille Maisons qui estoient soûmises à son gouuernement & à son autorité : la possession que cét Ordre auoit acquise d'auoir comme la clef de la science en vn temps où les lettres estoient

V. Petr. Clun. lib. de mirac.

V. Biblioth. Clun.

preſque mortes & enſeuelies, & de reluire parmy les ſçauans, par la publication de pluſieurs Liures Eccleſiaſtiques & Hiſtoriques, dont vne partie a eſté r'aſſemblée dans la Bibliotheque des Peres : la faueur & la bien-vueillance que les Papes auoient teſmoignée ſi juſtement enuers vne ſi ſainte & ſi ſçauante Compagnie, & qui eſtoit immediatement ſouſmiſe aux deux *Princes des Apoſtres Saint Pierre & Saint Paul, & aux Souuerains Pontifes:* les dons magnifiques, & les riches domaines & Seigneuries, dont la liberalité des Rois de France, des Empereurs Romains, des Rois d'Eſpagne, & d'Angleterre, auoient orné & enrichy cette illuſtre Abbaye de Cluny, qui eſtoit la teſte d'vn ſi noble corps, & n'auoit gueres moins de trois ou quatre cent Religieux : Le grand nombre de ſaints & ſçauans Eueſques, Archeueſques, & Cardinaux qu'elle auoit donnez à l'Egliſe dans toute l'Europe, & dont pluſieurs viuoient encore : Les trois Papes Gregoire VII. Vrbain II. & Paſchal II. qui en eſtoient ſortis depuis peu d'années, & auoient honnoré de rares & inſignes priuileges la Mere feconde de tant de pieux & de doctes Peres des peuples fidelles : les grands perſonnages qu'elle auoit encore alors, Pierre de Poitiers, Auger de Liege, Gregoire & Richard tres-ſçauans Religieux, Saint Heildebert Eueſque du Mans, depuis Archeueſque de Tours, Hugues Archeueſque de Roüen, Renauld Archeueſque de Lyon, Aubry Eueſque d'Oſtie Cardinal & Legat en la Terre-Sainte, Matthieu Eueſque d'Albe Cardinal & Legat en France, qui y tint le Concile de Troyes, dont la

Teſtam. Guillielm. Comit. Aru. & Aquitan. Duc. an. 910 *Concil. Gall. Tom.* 3.

suffisance a esté honnorée de Saint Bernard, & la sainteté reconnuë par diuers miracles, & plusieurs autres excellens Prelats nourris dans le sein de cette celebre Compagnie, l'auoient éleuée au comble de splendeur, de credit, & de reputation dans toute l'Eglise Catholique.

Mais Ponce septiesme Abbé de Cluny, qui fut éleu fort jeune pour succeder à Saint Hugues, & estoit aussi grand Seigneur par sa naissance que tous ses predecesseurs, ne fut pas aussi saint qu'eux. Il trompa les esperances qu'on auoit conceuës de sa pieté & de sa sagesse; & apres auoir vescu auec assez de discretion & de modestie durant les premieres années de son Generalat, il se déregla en suitte: Il laissa entrer le relaschement dans la discipline de cét Ordre: & comme l'esprit d'humilité, de retraitte, & de penitence estoit peu ou point en luy, il negligea de le conseruer dans les autres. Il se porta dans la vanité, dans la profusion, & dans la magnificence, & en douze ans il fit presque la mesme playe dans cét Ordre, que le Frere Elie successeur de Saint François fit dans celuy des Mineurs. Saint Pierre neufiesme Abbé de Cluny l'escrit en ces termes: *En ce temps*, dit-il, *il s'estoit éleué dans ce grand & noble champ de l'Ordre Religieux, plusieurs mauuaises herbes qui auoient besoin d'estre couppées, ou plustost d'estre arrachées. Il s'estoit formé plusieurs abus contraires à la pureté de la discipline, & qui auoient esté entretenus par la faute & la negligence des Superieurs.*

Petr. Clun. lib. 2. de mirac. c. 11.

En 1122.

Mais la conduitte de Ponce estant deuenuë odieuse aux plus saints disciples du grand Saint Hugues,

Hugues, il fut faſché de ſe voir contredit, & entra en ſuitte dans vn tel dégouſt de ſa charge, qu'il s'en alla à Rome: & au lieu de ſe juſtifier deuant le Pape Calixte II. comme l'on penſoit, il ſupplia ſa Sainteté de le décharger de ſon adminiſtration. Ce que le Pape ayant fait à ſa priere, il s'en alla en l'Apoüille, & de là paſſa en Ieruſalem plus par legereté & par dépit, que par deuotion & par pieté. On éleut apres luy Hugues Prieur des Religieuſes de Marſigny, qui eſtoit vn tres-ſage & tres-pieux Religieux, & apres ſa mort qui arriua au bout de cinq mois en 1122. Saint Pierre ſurnommé le Venerable, grand Seigneur d'Auuergne fils de Sainte Raingarde, & frere d'Heracle qui fut depuis Archeueſque de Lyon, luy ſucceda. Ce neufieſme Abbé, & huictieſme General de Cluny, qui par les grandes qualitez de la nature & de la grace qui éclattoient en luy, a paſſé pour vn des ornemens de ſon ſiecle, gouuernoit cét Ordre, lors que Saint Eſtienne troiſieſme Abbé de Ciſteaux eſtoit General de cette Compagnie encore petite : & lors que Saint Bernard premier Abbé de Clairuaux, commençoit à reluire dans l'Egliſe par la fondation de cette illuſtre Maiſon, où il auoit eſtably vne penitence, vne ferueur, & vne diſcipline ſi ſainte & ſi reguliere, qu'elle rauiſſoit en admiration les grands & les peuples de ce Royaume, & produiſoit par ſa fecondité de nouuelles Abbayes en diuers lieux par la multiplication que Dieu donnoit à ce nouuel & ancien eſprit de la penitence qu'il vouloit reſpandre dans toute la Chreſtienté.

Cette lumiere naiſſante, quoy que renfermée en peu de perſonnes & peu de maiſons en 1125. & 1126. commença à ébloüir les yeux de ce grand Ordre de Cluny: qui voyant que l'eſprit admirable, la ſcience profonde, & la vertu ſi auſtere & ſi Apoſtolique de Saint Bernard encore jeune, plus remply de l'eſprit de Dieu & plus éclaré que tous ceux de ſon ſiecle dans la doctrine des Peres, eſtoient regardez auec plus d'eſtime par les Eueſques & par les premiers hommes de France, que cette ancienne & celebre compagnie de Cluny, qui approchoit de ſa decadence & de ſon declin, ils conceurent vne *ſecrette jalouſie* contre Saint Ber-
Ep.228.n.17 apud Bern. nard & contre ſon Ordre, laquelle s'augmenta touſiours depuis, ainſi que Saint Pierre de Cluny l'auouë & le deplore luy-meſme : Et parce qu'ils eſtoient ennemis de cette grande auſterité que l'on gardoit à Clairuaux, à cauſe qu'ils eſtoient accouſtumez à vne vie relaſchée; quoy qu'en apparence ils fiſſent profeſſion d'amitié auec Saint Bernard & ſes confreres, ils s'aduiſerent d'vn moyen qui leur ſembla tres-plauſible pour rendre cette auſterité odieuſe à tout le monde, en commettant vne action de
Ep. 1. n. 10. faux amis, *qui deſobligeoit* le Saint *au dernier poinct*, comme il dit luy-meſme, & alloit à décrier ſa conduitte comme rigoureuſe & inſupportable, & également dépourueuë de diſcretion & de charité.

Vn neueu du Saint nommé Robert, eſtant encore enfant auoit eſté offert à l'Abbaye de Cluny par ſon Pere qui le deſtinoit à y eſtre Religieux, & auoit meſme donné à Cluny

quelque reuenu ou rente, eſperant que ſon fils y demeureroit vn jour. Mais depuis ce fils eſtant deuenu en aage de ſe conduire luy-meſme, il s'eſtoit retiré à Clairuaux auec Saint Bernard ſon oncle, & y auoit fait profeſſion. Quelque temps apres ceux de Cluny ſçachant que ce jeune Gentil-homme Religieux eſtoit naturellement delicat, & que ſa ferueur s'eſtoit vn peu refroidie, ils creurent qu'ils le trouueroient ſuſceptible des propoſitions qu'ils luy feroient d'vne vie plus douce, en luy inſpirant de ſe retirer à Cluny, où la meſme Regle de Saint Benoiſt eſtoit pratiquée, & en luy promettant de faire confirmer ſa retraitte par vn Decret du Saint Siege Apoſtolique. Ayant formé ce deſſein ils l'executerent par vn de leurs Prieurs qu'ils enuoyerent pour cét effet à Clairuaux, & qui agit ſi puiſſamment ſur l'eſprit de ce jeune Religieux par ſes careſſes & ſes flatteries, qu'il le fit reſoudre à quitter Clairuaux.

Mais eſcoutons Saint Bernard, qui rapporte luy-meſme dans la Lettre qu'il eſcriuit à ſon neueu les diſcours artificieux dont ce Prieur ſe ſeruit pour le gaigner. *Le loup*, dit-il, *eſt venu trouuer cette petite breby, mais caché ſous la peau d'vne breby: il l'a attirée: il la flattée: il la careſſée. Ce Predicateur d'vn nouuel Euangile luy loüoit la bonne chere & condamnoit l'abſtinence. Il appelloit la pauureté volontaire vne miſere, & donnoit le nom de folie aux jeuſnes, aux veilles, au ſilence, & au trauail des mains. D'vne part il appelloit l'oiſiueté, contemplation: & de l'autre, les entretiens frequens, les curioſitez, la nourriture delicate, & toute l'intemperance, diſcretion. Dieu ne ſe plaiſt* *Epiſt. 1. n. 4.*

pas, luy disoit-il, aux tourmens de nostre corps. Où est-ce que l'Escriture Sainte oblige de se tuer soy-mesme? Et quelle est cette Religion où l'on s'amuse à becher la terre, à couper du bois, & à porter du fumier? L'Escriture ne dit-elle pas: I'aime la misericorde, & non pas le sacrifice. Heureux les misericordieux, parce qu'ils receuront misericorde. Ie ne veux pas la mort du pecheur, mais sa conuersion & sa vie? Pourquoy Dieu a-t'il creé les viandes, s'il n'est pas permis d'en manger? Pourquoy nous a-t'il donné des corps, s'il nous defend de les soustenir en vigueur par la nourriture? A qui est bon celuy qui n'est pas bon à soy-mesme? Qui est le sage qui jamais ait hay sa chair? Cét enfant trop credule a esté seduit par ces persuasions artificieuses. Il a suiuy son seducteur. On l'a conduit à Cluny, où estant arriué on l'a razé aussi-tost, on l'a laué, on luy a osté sa robe vile, grossiere & sale, & on luy en a donné vne belle, toute neuue & toute luisante. On l'a receu en suitte dans le Conuent: mais auec quel honneur? auec quel triomphe? On l'a traitté plus fauorablement qu'aucun de son âge: Et comme on loüe vn victorieux qui retourne du combat, ainsi on loüoit le pecheur dans les desirs de son ame. On luy a donné vn rang honnorable: on l'a preferé à plusieurs des anciens: tous les freres l'embrassoient, le flattoient, le congratuloient. Ils estoient tous dans la joye comme des vainqueurs qui partagent les dépoüilles. Combien, Seigneur, a-t'on fait de choses pour perdre vne petite ame?

Matth. 9.

Ezech. 18.

Eccles. 14.

Or le sujet de gloire & de triomphe qu'ils prenoient de la retraitte de ce jeune Religieux de Clairuaux à Cluny, estoit, comme il a esté marqué cy-dessus, qu'ils se preparoient à oppo-

ſer cette retraitte à Saint Bernard, comme vne conuiction publique, qu'il accabloit tellement ſes Religieux d'auſteritez indiſcrettes, qu'il deſeſperoit ſes neueux meſmes, & les obligeoit à ſortir de Clairuaux où ils ne pouuoient plus viure, & à ſe refugier à Cluny, pour y trouuer vne conduite plus ſage, plus charitable, & plus propre pour ſauuer les ames. Ce qui eſt ſi vray, qu'encore que Robert depuis euſt quitté Cluny, & s'en fuſt retourné à Clairuaux, il ne laiſſerent pas de faire ce reproche en general à noſtre Saint, ſans nommer ſon neueu en particulier. *Vous gardez*, luy diſent-ils, *la Regle de Saint Benoiſt ſans charité: & ainſi ce n'eſt plus vne regle droite, mais vne tortuë que vous gardez. Vous negligez le ſalut des ames, & en ſuitte la charité, lors que vous refuſez aux freres ce qui leur eſt neceſſaire, comme eſt l'vſage des fourrures durant l'Hyuer, & que par cette dure contrainte (laquelle pluſieurs d'entre vous ſouffrent malgré eux) vous les obligez, ou à murmurer, ou à s'enfuïr.* *Apud Petr. Clun. lib. 3. epiſt. 28.*

Le Saint rapporte dans ſa Lettre à ſon neueu, que ces Religieux enuoyerent à Rome, où ils pouuoient tout par le credit que les trois Papes & pluſieurs Cardinaux qu'ils auoient eus de leur Ordre, & qu'ils auoient encore, leur auoit acquis, & qu'ils employerent toute ſorte de voyes pour obtenir ce qu'ils demandoient. *Ils ont*, dit-il, *fait interuenir l'autorité Apoſtolique en cette rencontre, & afin que le Pape conſentiſt à leur demande, ils luy ont expoſé que cét enfant auoit eſté offert autrefois par ſon pere & par ſa mere à leur Monaſtere de Cluny. Il ne s'eſt trouué perſonne qui reſpondiſt à leurs allegations. Car on n'a point* *Epiſt. 1.* *Ibid. n. 5.*

attendu de contradicteur. On a jugé sur les discours d'vne partie, & l'on a condamné les absens. Ceux qui ont fait l'injure ont esté justifiez, & ceux qui l'ont soufferte ont perdu leur cause. Et la conclusion de ce Bref du Pape, le jugement du Saint Siege, & la decision de cette affaire aboutit à ordonner, que ceux qui ont enleué ce Religieux le garderont, & que ceux qui l'ont perdu se tiendront dans le silence. Mais il viendra, il viendra vn Iuge qui jugera de nouueau ce qui aura esté mal jugé la premiere fois, & qui rendra justice à ceux qu'on aura traittez auec injustice. Il viendra, dis-je, il viendra vn jour du Iugement, où la pureté du cœur aura plus de force que l'artifice des paroles, & où la bonne conscience sera plus puissante que l'argent, puis que ce Iuge sera aussi incapable d'estre trompé par les discours, que d'estre flechy par les dons & par les presens. I'en appelle à vostre Tribunal IESVS *mon Seigneur. I'attends vostre jugement, & ie remets ma cause entre vos mains. Seigneur Dieu des Anges & des hommes, qui jugez selon la justice, qui penetrez le fonds des cœurs, & dont les yeux ne peuuent ny tromper ny estre trompez, vous voyez qui sont ceux qui cherchent vos seuls interests, ou les leurs propres.*

Et parce qu'il sçauoit que ceux de Cluny n'auoient fait impression sur l'esprit de son neveu, qu'en luy descriant les austeritez de Clairuaux, & luy representant la discipline de Cluny comme la plus discrete, la plus charitable, & la plus salutaire qu'il pûst choisir, il luy dit sur ce sujet: *La mollesse des vestemens, & la delicatesse de la nourriture est-elle vne voye plus seure pour se sauuer, que la moderation en l'vn, & la sobrieté en l'autre? Si les peaux de fourrures*

Ibid. n. 10.

legeres & chaudes durant l'Hyuer, si les estoffes fines & precieuses & autres choses semblables rendent vn Religieux saint, pourquoy moy-mesme demeuray-je à Clairuaux, & pourquoy n'allay-je pas à Cluny aussi-bien que vous? Mais ce ne sont pas-là des armes pour des soldats qui combattent. Ce sont des delicatesses pour des foibles & des laſches. IESVS-CHRIST *prononce dans l'Euangile, que c'est dans les maisons des Rois que demeurent ceux qui sont vestus mollement. Le vin & la bonne chere ne sont que pour le corps, & non pour l'esprit. Les mets exquis engraissent la chair, & non pas l'ame. Plusieurs freres dans l'Egypte ont long-temps seruy Dieu sans qu'ils eussent de poisson. Et vous mettrez l'asseurance de vostre salut en cette vie molle? Vous croirez que vostre jeunesse est en seureté parmy ces delices? Souuenez-vous qu'à vn Religieux qui est sage & sobre, il ne faut point d'autre assaisonnement pour les viandes que le sel auec la faim.*

Et pour luy donner le courage de reprendre l'austerité de Clairuaux qu'il auoit quittée, il luy dit: *Ie sçay que vous estes delicat, & qu'estant accoustumé à cette vie molle, vous ne pouuez pas si-tost en supporter vne plus austere. Mais vous pouuez vous y disposer, & vous rendre faisable & possible, ce qui vous semble maintennant rude & fascheux. Voulez-vous en sçauoir le moyen? Sortez de cette oisiueté, deployez vos forces, remuez les bras, trauaillez des mains, & vous occupez à quelque exercice. Vous sentirez alors que vous ne desirerez plus qu'vne nourriture qui vous rassasie, & non pas qui resioüisse vostre palais. Car l'exercice rendra aux viandes le gouſt que la pareſſe leur a osté, l'oisiueté donnant du dégouſt, comme l'exercice de l'appetit.* *Ibid. n. 11.*

Des legumes, du pain, & de l'eau dégoustent vn homme qui ne fait rien: mais c'est vn festin à ceux qui trauaillent. Vous craignez les jeusnes, les veilles, & le trauail des mains: mais ces trauaux sont legers à celuy qui pense au feu eternel. Le souuenir des tenebres exterieures oste l'horreur de la solitude. Si vous pensez au compte qu'on rendra des paroles superfluës, vous ne vous ennuyerez pas du silence. Si vous remettez deuant les yeux de vostre cœur ces pleurs qui ne finiront jamais, & le grincement de dents qui dure tousiours, vous aimerez autant vne paillasse picquée qu'vn lit de plume. Si vous passez la nuit en veilles, & à chanter des Pseaumes selon la Regle, il faudra que le lit soit bien dur, si vous n'y dormez paisiblement. Si vous trauaillez des mains durant le jour autant que vous l'auez promis à Dieu, il faudra que les viandes soient bien fades si vous n'en mangez auec plaisir. Leuez-vous donc, soldat de IESVS-CHRIST, *leuez-vous, sortez de cette poussiere où vous vous tenez couché. Reuenez au combat pour combattre de nouueau auec plus de courage apres la fuitte, & pour triompher auec plus de gloire.*

Cette exhortation si viue anima ce jeune Religieux, & nous auons marqué cy-dessus, que Saint Pierre de Cluny qui honnoroit desia Saint Bernard, quoy qu'il ne le connust encore que de reputation, fut touché aussi de cette Lettre, que Dieu auoit autorisée par vn grand miracle, & qu'il luy renuoya son neueu auec quelques autres de ses parens & de ses amis qui estoient Religieux à Cluny. Ce qui seruit à former entre ces deux Saints l'estroitte vnion de charité & d'amitié, qui est demeurée ferme & inuiolable

jusques à leur mort, parmy les troubles & les tempestes dont elle a esté souuent agité.

CHAPITRE XXIII.

Occasion particuliere qui donna lieu à l'Apologie de Saint Bernard. Abregé des plus excellens poincts de ce Liure, où il reprend les abus qui s'estoient glissez dans l'Ordre de Cluny.

COmme la conduite & la discipline de Clairuaux qui estoit toute penitence, c'est à dire toute Religieuse, estoit vne tacite condamnation de celle de Cluny, deuenuë lasche & molle durant le gouuernement de Ponce septiesme Abbé, ceux de cét Ordre firent courir le bruit que saint Bernard & ses Religieux médisoient publiquement de Cluny, & leur objectoient qu'ils ne gardoient pas la Regle de saint Benoist qu'ils auoient voüée. De sorte que le venerable Guillaume Abbé de Saint Thierry de Rheims, Benedictin (que les Docteurs de Cologne ont creu auoir esté de la Congregation de Cluny, selon que saint Bernard semble le marquer en termes clairs,) estant trop amateur de la Penitence & de saint Bernard, pour approuuer les relaschemens de ses Confreres, escriuit au Saint qu'il le croyoit obligé de se purger d'abord du blasme qu'on luy imputoit de médire publiquement, & contre les regles de la charité Chrestienne, des Religieux & de l'Ordre de Cluny, sçachant au contraire que le Saint faisoit profession publique d'amitié auec cét Ordre, où il auoit des parens, des oncles, des cousins, & des amis, & qu'il honoroit tres-particulierement les grands hom-

Glorioſiſſimo Ordini veſtro derogare. *Apolog. c. 1. ad Guillel. Abbat.*

mes qui y reluiſoient en merite & en vertu. Mais en meſme temps il l'exhorte à ne pas diſſimuler les relaſchemens & les abus qui auoient affoibly la diſcipline de cette ſage & pieuſe Compagnie, & à les reprendre publiquement, puis qu'au lieu de les reconnoiſtre auec humilité, & de les corriger auec zele ſur l'exemple des nouueaux Religieux de Ciſteaux, comme Saint Pierre de Cluny fit depuis, ils les deffendoient par des raiſons ſophiſtiques, & ſe laiſſant aller à vne enuie maligne & médiſante, s'efforçoient de décrier la vertu qu'ils deuoient plûtoſt admirer & imiter.

V. Statuta Congreg. Cluniac. Tom. 12. Bibl. SS. Patr.

Voila le ſujet ſur lequel noſtre Saint compoſa cette celebre *Apologie*, qu'il enuoya à cét Abbé pour la publier, où il teſmoigne d'abord à toute la France, ou pluſtoſt à toute l'Egliſe, *Qu'il aimoit, qu'il loüoit & reueroit la pieté du tres-glorieux Ordre de Cluny : qu'il reconnoiſſoit que la forme de vie que cét Ordre auoit embraſſée dans ſon inſtitution eſtoit ſainte, honneſte, chaſte, pure, eminente en diſcretion, eſtablie par les Peres, preordonnée par le Saint Eſprit, & fort propre pour ſauuer les ames : qu'il n'entreprenoit pas eſtant renfermé dans ſa cellule de juger le monde : qu'il n'auoit pas l'impudence de parler mal des Saints, qui menoient vne vie loüable dans cette Religieuſe Compagnie, & qu'il ne vouloit pas en ſe cachant dans l'ombre de la baſſeſſe de Clairuaux, inſulter aux lumieres de l'Egliſe.*

Apolog. c. 4.

Ibid. c. 5.

Apres auoir ainſi ſatisfait au reproche de la médiſance qu'on luy imputoit, & declamé fortement contre les Religieux, qui par vn orgueil de Phariſiens mépriſent les autres, pour mon-

Apolog. c. 1.

ſtrer à ceux de Cluny qu'il eſtoit bien éloigné de les meſpriſer, il ſatisfait en ſuitte à ce qu'il deuoit à la verité, ſelon le conſeil de l'Abbé de Saint Thierry, ſçachant faire grande difference entre médire des perſonnes, les décrier & les noircir par vne paſſion aueugle, temeraire & malicieuſe; & reprendre publiquement des defauts & des abus publics auſquels la fragilité humaine s'eſt laiſſé aller, & que la vraye charité Chreſtienne reprend ſans aigreur, quoy qu'auec force, parce qu'elle hait les vices & les abus qui corrompent les ames, déreglent les Ordres, offenſent Dieu, & nuiſent à l'Egliſe, & qu'elle aime les perſonnes ſelon Dieu, & les ſert ſelon ſes regles, par des remonſtrances ſinceres qui leur deſcouurent leurs maux, & leur donnent lieu de les corriger, & non ſelon leur volonté defreglée, en les palliant par des flatteries & des complaiſances qui les entretiennent.

C'eſt pourquoy il dit tres-ſagement à l'Abbé de Saint Thierry : *Apres vous auoir monſtré que ie n'eſpagne pas mes freres, s'ils ſont coupables des meſdiſances qu'on leur reproche, il eſt temps & neceſſaire que ie repreſente icy quelques relaſchemens & quelques defauts que ie ſçay vous deſplaire à vous-meſme, & que ie puis aſſeurer auec certitude deuoir eſtre éuitez par toutes les perſonnes vertueuſes, leſquels encore qu'ils ſemblent eſtre dans l'Ordre, ne ſont pas neantmoins de l'Ordre. Car nul Ordre ne reçoit rien qui ſoit contre l'ordre. Et ainſi l'on ne deura pas juger que ie parle contre l'Ordre, mais pour l'Ordre, lors que ie reprendray non l'Ordre dans les hommes, mais les defauts des hommes qui ſont dans l'Ordre. Par cette raiſon* Apolog. c. 6.

ie n'apprehende pas de desplaire à ceux qui aiment l'Ordre : au contraire ie ne feray rien qui ne leur soit agreable, si ie persecute & ie condamne ce qu'ils haïssent enx-mesmes. Que si quelques-vns s'en offensent, ils monstreront par là qu'ils n'aiment pas l'Ordre, puis qu'ils ne veulent pas que l'on en condamne la corruption & le déreglement, c'est à dire les defauts & les abus. Et ie n'ay rien à respondre à ces personnes que cette parole de saint Gregoire le grand ; Il vaut mieux qu'il arriue du scandale, que non pas que la verité soit abandonnée.

Greg. hom. 7. In Ezech.

Il reprend en suitte les principaux relaschemens de Cluny, & refute les fausses raisons par lesquelles ils vouloient les excuser. *C'est auec verité qu'on croit*, dit-il, *que les Saints Peres* (sçauoir Saint Odon & ses successeurs Abbez de Cluny) *ont institué la forme de vie qui s'est prattiquée de leur temps, & que pour pouuoir sauuer plus de personnes, ils ont temperé la rigueur de la Regle de Saint Benoist, afin de la proportionner aux foibles. Mais ils n'ont pas destruit la Regle en la temperant. Et ie leur ferois tort si ie croyois qu'ils eussent ordonné ou permis les vanitez & les superfluitez que l'on voit dans les Monasteres. Car j'admire comment il s'est pû glisser parmy les Religieux vne telle intemperance & delicatesse pour la nourriture, & vn tel luxe pour les habits, les couuertures des lits, les équippages des cheuaux, & la structure des bastimens, que plus ces excés se font auec soin, auec volupté, & auec abondance, & plus on dit qu'il y a vn bon ordre dans ces Maisons, & que la Religion y est fleurissante. Car le menagement est estimé auarice, la sobrieté passe pour rusticité, & le silence pour melancholie. Au contraire le relasche-*

Apolog. c. 7.

ment s'appelle discretion, la profusion est nommée liberalité : la frequence des entretiens passe pour ciuilité : les risées & les railleries, pour gayeté : le prix & la beauté des estoffes dont on s'habille, & dont on pare les cheuaux qu'on monte pour honnesteté : & les ornemens superflus dont on couure les lits pour propreté. Et lors qu'on se permet & qu'on se donne toutes ces choses les vnes aux autres, on appelle cela charité. Mais cette charité fausse destruit la charité veritable. Cette discretion ruine la discretion. Cette misericorde est pleine de cruauté, puis que par elle en voulant faire du bien au corps on donne la mort à l'ame. Et quelle est cette charité d'aimer la chair & de negliger l'esprit? Quelle est cette discretion de donner tout au corps, & rien à l'ame? Quelle est cette misericorde de bien traitter la seruante, & de tuer la maistresse? Que personne n'espere obtenir misericorde pour recompense de cette misericorde, selon l'Euangile qui la promet aux misericordieux, mais qu'il n'attende au contraire qu'vne peine tres-asseurée. Ce n'est pas estre charitable ie le dis encore, mais injuste : ce n'est pas estre discret, mais imprudent de nourrir les passions & les sensualitez de nostre concupiscence, & de ne trauailler point à cultiuer les vertus de l'ame. Matth. 5.

Cependant cét abus passe presque par tout pour l'ordre & la discipline Reguliere, & ces déreglemens sont prattiquez presque de tous, sans qu'aucun s'en plaigne & y trouue rien à dire, quoy que ce ne soit pas d'vne mesme sorte. Car il y en a qui vsent de toutes ces choses comme n'en vsant point, & ainsi c'est sans offense, ou s'il y en a, elle est fort petite. D'autres le font par simplicité : d'autres par charité : & d'autres par necessité & par contrainte.

Ceux qui agiſſent ſimplement, ſont ceux qui n'y ſont portez que parce qu'on leur ordonne d'agir en cette maniere, & qui ſont tous preſts de faire autrement ſi on leur donne vn autre ordre. Ceux qui le font par charité, ſont ceux qui taſchent par cette condeſcendance de viure en paix & en repos auec ceux auec leſquels ils demeurent, & qui ainſi ne recherchent pas leur propre ſatisfaction, mais celle des autres. Ceux qui le font par neceſſité & par contrainte, ſont ceux qui ne peuuent reſiſter à la multitude de leurs freres qui les contrediſent, qui deffendent hautement la pratique de ces abus comme la vraye obſeruance de l'Ordre, & qui ne voyent pas pluſtoſt les autres commencer à moderer ces excés, & à changer ces couſtumes ſelon que la raiſon y oblige, qu'ils leur reſiſtent en face, de tout leur pouuoir & de toute leur autorité.

Noſtre Saint marque apres, qu'ils eſtoient
Apolog. c. 8. n. 23. deuenus ſi delicats dans leur manger *qu'ils employoient tout l'art des plus habiles cuiſiniers, afin que le poiſſon & les œufs fuſſent ſi bien appreſtez, qu'au lieu des deux portions ordonnées par la Regle de ſainct Benoiſt, on en pûſt manger quatre contre la Regle, voire cinq ſans degouſt & ſans perdre l'appetit.* Ils eſtoient encore ſi delicats pour le
Ibid. n. 24. boire, *qu'ils ſe faiſoient apporter trois ou quatre ſortes d'excellens vins pour choiſir le meilleur & le plus fort, lequel ils beuuoient ſans eau.* Et meſmes les iours de Feſtes ils ne ſe contentoient pas des vins naturels, mais en achetoient *d'artificiels & de compoſez, qui couſtoient beaucoup, parce qu'ils venoient des pays eſtrangers, & eſtoient meſlez de certaines poudres & liqueurs, qui les rendoient*
Ibid. n. 25. *agreables au dernier poinct.* Il dit : *Que de jeunes*

Religieux, qui estoient sains & forts, se retiroient dans l'Infirmerie auec les malades pour y manger de la chair auec toute liberté. Au lieu que la Regle l'accorde à peine aux malades, & à ceux qui sont tres-foibles & qui en ont besoin pour reparer leurs forces qu'ils ont perduës.

Il marque qu'ils ne pratiquoient point le trauail des mains, quoy qu'il soit commandé par la Regle de sainct Benoist, lors qu'il dit: *Que l'oisiueté est ennemie de l'ame, & que pour l'éuiter les freres s'occuperont en certains temps à trauailler des mains, & à certaines heures à lire l'Escriture Sainte, & qu'ils seront vrayement Religieux lors qu'ils viuront du trauail de leurs mains comme leurs Peres & les Apostres.* A quoy ceux de Cluny respondoient: *Qu'ils suiuoient l'esprit de la Regle, laquelle ordonne le trauail des mains pour éuiter l'oisiueté, & qu'ils l'éuitoient en employant à lire, à estudier, & à mediter le temps qu'ils employeroient à trauailler.* Ce qui estoit vne fausse excuse de leur molleſſe, saint Pierre de Cluny luy-mesme ayant declaré: *Que pour vn qui lisoit, plusieurs estoient oisifs, & que presque tous les freres Conuers generalement passoient le temps à causer, ou à dormir, ou à ne rien faire.* Et d'autant que ceux du Chœur s'imaginoient en ce poinct estre bien spirituels & plus que leur Pere saint Benoist, comme c'est le propre des Religieux relaschez & qui quittent le vray esprit de leur Regle, de se croire plus éclairez, plus sages, & plus discrets que leurs saints Fondateurs mesmes; S. Bernard qui connoissoit comme saint Benoist le vray esprit des Religions, & qui tout grand Docteur de l'Eglise qu'il estoit

bid. c.5.n.15.

Reg.S.Bened. c.55. §.1.

Petr. Cluniac. lib. 1.

Statuta Congr. Cluniac. art.39.Tom. 12.Bibl Patr.

prenoit plaisir à trauailler des mains, & obtint
Vie de S. Ber. liu. 1. ch. 7. n. 24. mesme de Dieu miraculeusement par son in-
stante priere l'adresse & la force de scier les
Apolog. c. 6. v. 18. bleds auec ses freres, dit sur ce poinct: *Qu'il ne faut pas negliger les choses exterieures, ny s'imaginer que celuy qui ne s'exerce pas dans ces ouurages corporels deuiennent auſſi-toſt ſpirituel, puis qu'au contraire les vertus ſpirituelles qui ſont les plus excellentes, ne peuuent s'acquerir ny s'obtenir que difficilement, ou meſme point du tout, que par exercices corporels de penitence, ſelon que ſaint Paul*
1. Cor. 15. *dit, que l'on ne commence pas par le ſpirituel, mais que le corporel precede, & que le ſpirituel ſuit; comme Iacob n'eſpouſa la belle Rachel, qui figure la vie ſpirituelle & contemplatiue, qu'apres auoir eſté joint auec Lia qui figure la vie actiue. Et que l'excellence de la vertu Religieuſe conſiſte à vſer diſcrettement de l'vn & de l'autre.*

Il reprend encore en particulier leur molleſſe dans leurs veſtemens, & il dit cette parole remarquable: *Nous nous reſpandons au dehors.*
Apolog. c. 9. n. 28. *Nous ſortons du Royaume de Dieu qui eſt dans nous, & quittans les biens veritables & eternels, nous cherchons de vaines conſolations dans les choſes exterieures, & dans des vanitez indiſcrettes, & non ſeulement nous auons perdu la vertu de la Religion ancienne, mais nous n'en retenons pas meſme le viſage & l'apparence. Car nos habits (ce que ie ne puis dire ſans douleur) au lieu d'eſtre des marques d'humilité, ſeruent d'exemple de faſte & de luxe. A peine trouuons-nous dans nos Prouinces dequoy nous veſtir. Vn Gentilhomme & vn Religieux ſe font de la meſme eſtoffe, l'vn vn manteau, & l'autre vne robbe. Les plus grands du ſiecle,*

ſiecles, les Rois, & les Empereurs n'auroient point de honte d'eſtre veſtus des draps dont les Religieux ſe ſeruent pour s'habiller.

Vous me direz peut-eſtre que la Religion n'eſt pas dans l'habit, mais dans le cœur. Cela eſt vray. Mais lors qu'au lieu de vous contenter ſelon la regle de ce qui couſteroit le moins, vous recherchez au contraire auec tant de ſoin, les choſes qui ſont d'vn prix d'autant plus grand, qu'elles ſont plus rares; faites-vous cela par ſimplicité & par ignorance, ou par vn deſſein formé que vous ayez dans le cœur? C'eſt de ce threſor du cœur que procede, ſelon l'Euangile, tout ce qui au dehors paroiſt vicieux. Lors que le cœur eſt vain il marque ſa vanité ſur le corps, & la ſuperfluité exterieure eſt vn teſmoignage de la vanité interieure. La molleſſe des habits fait connoiſtre la molleſſe de l'eſprit. On n'auroit pas ſoin de parer le corps de cette ſorte, ſi l'on negligeoit d'orner l'ame de vertus.

Il reprend en ſuitte la negligence des Abbez, qui ſouffroient ces abus, & leur luxe dans leur équipage & dans leur train lors qu'ils voyageoient. *I'admire*, dit-il, *qu'apres que la Regle a dit, que le Maiſtre reſpondra de toutes les fautes des diſciples, & que l'Eſcriture ſainte menace les Paſteurs par le Prophete, de les faire reſpondre du ſang de leurs brebis qui meurent dans leurs pechez, les Abbez ne laiſſent pas de ſouffrir ces deſordres. Mais c'eſt peut-eſtre, ſi ie l'oſe dire, que perſonne ne reprend en autruy ce qu'on peut en partie reprendre en luy-meſme: eſtant vn effet de l'humilité naturelle, de n'eſtre pas ſeuere enuers les autres dans les choſes où l'on eſt indulgent à l'égard de ſoy. Ie diray donc, ie diray hautement, & quoy qu'on*

Apolog. c. 10. n. 30.

Ezech. 3.

m'accuſe de preſomption, ie diray la verité. Comment la lumiere du monde s'eſt-elle obſcurcie? Comment le ſel de la terre s'eſt-il affady? Ceux dont la vie nous deuoit marquer le chemin qui mene à la vie, ſont des exemples de faſte & de vanité par leurs actions, & ſont deuenus des conducteurs aueugles d'autres aueugles. Car afin que ie paſſe tout le reſte ſous ſilence, comment peuuent-ils teſmoigner l'humilité de leur profeſſion, lors qu'ils marchent auec tant de pompe & tant de ſuitte, lors qu'ils ſont accompagnez de tant de valets, & que le train d'vn Abbé peut ſuffire pour deux Eueſques? I'ay veu moy-meſme vn Abbé qui auoit plus de ſoixante cheuaux à ſa ſuitte. Quand on les voit paſſer, on diroit que ce ne ſont pas des Peres de Monaſteres, mais des Seigneurs de Chaſteaux, ny des Superieurs d'ames, mais des Gouuerneurs de Prouinces.

Il paſſe au luxe qu'ils pratiquoient dans les ornemens de leurs Egliſes. *Ie viens au plus grand abus*, dit-il, *mais qui paroiſt le plus petit, parce qu'il eſt le plus ordinaire. Ie ne parle point de l'immenſe hauteur, de l'exceſſiue longueur, & de la vaſte largeur de leurs Egliſes, des ſomptueux embelliſſemens, & des curieuſes peintures qu'on y voit par tout: qui attirant les yeux de ceux qui prient, deſtournent leur eſprit de la priere, & me repreſentent en quelque ſorte l'ancienne forme de la Religion Iudaïque. Ie veux que cela ſe faſſe en l'honneur de Dieu: mais ne puis-je pas touſiours dire comme Relieux à des Religieux, ce que le Poëte reprenoit dans les Sacrificateurs idolatres: Et au lieu qu'il diſoit; Dites-moy Pontifes que fait l'or dans le Sanctuaire? Ne puis-je pas dire; Dites-moy pauures, ſi toutesfois vous eſtes pauures, que fait cét or dans*

Apolog. c. 11. n. 31.

Dicite Pontifices in ſancto quid facit aurum? *Perſ. Satyr. 2.*

les Egliſes ? Car il y a difference entre les Egliſes Cathedrales des Eueſques & celles des Religieux. Les Eueſques ſont redeuables aux ſages & aux ignorans, comme dit Saint Paul, & ils peuuent exciter par des ornemens exterieurs, la deuotion d'vn peuple charnel, qu'ils ne peuuent eſchauffer par les exercices ſpirituels. Mais nous qui ſommes ſortis du milieu du peuple : qui auons quitté pour IESVS-CHRIST *tout ce que le monde auoit de beau & de riche : qui auons rejetté comme du fumier & de l'ordure tout ce qui flatte les ſens, comme les beautez, la muſique les parfums, & auons bien voulu perdre toutes ces delices corporelles pour pouuoir gaigner* IESVS-CHRIST: *de qui pretendons-nous exciter la deuotion par ces magnificences & par ce luxe ? quel autre fruit en retirerons-nous, ſinon l'admiration des fous, & le diuertiſſement des ſimples ? Dequoy ſeruent dans les Temples des Religieux ces couronnes, ou plûtoſt ces roues toutes brillantes de pierres precieuſes ? On ne ſe ſert plus de chandeliers, mais d'arbres de cuiures qui ont pluſieurs branches, & qui reluiſent plus par les diamans & par les perles qu'on y attache, que par les flambeaux & les cierges qu'on y allume. Que cherche-t'on en ces choſes ? Eſt-ce de donner des ſentimens de douleur & de componction aux penitens, ou du plaiſir & de la ſatisfaction aux ſpectateurs. O vanité ! O folie ! L'Egliſe eſt luiſante & riante dans les edifices, & deſolée dans les pauures. Elle couure d'or les pierres des Temples, & elle laiſſe ſes enfans tous nuds. Les curieux trouuent dequoy repaiſtre leurs yeux, & les miſerables ne trouuent point dequoy raſſaſier leur faim. Qu'eſt-ce que toutes ces ſuperfluitez ont de commun*

La meſme plainte a eſté faite par S. Hier. *ad Nepot. c.* 12. S. Ambr. 2. *Offic.* 28. & S. Chryſoſt. *hom.* 60. *ad pop.*

auec des personnes qui ont fait vœu de pauureté, auec des Religieux, auec des hommes spirituels?

Apolog. c. 12. n. 34.

Voila les principaux poincts de sa remonstrance, & il adjouste; *I'accourcis ce discours, aimant mieux en dire peu auec paix, que beaucoup auec scandale. Et Dieu vueille mesme que le peu que j'ay escrit, soit receu sans esmotion & sans scandale. Car ie sçay qu'en reprenant les déreglemens, j'offense les personnes déreglées. Il se peut faire neantmoins par la volonté de Dieu, que ceux que ie crains d'auoir offensez, ne le seront pas; mais cela n'arriuera point, s'ils ne cessent d'estre déreglez.* Et enfin il conclud son Apologie par ces mots: *Ie loue & releue publiquement ce qu'il y a de loüable dans vostre Ordre. Que s'il y a des choses dignes de correction, ie vous les represente à vous & à mes autres amis, afin qu'elles soient corrigées. Ce n'est pas là dire du mal des personnes, mais les attirer au bien.* HOC NON EST DETRACTIO, SED ATTRACTIO.

CHAPITRE XXIV.

Quel a esté l'esprit des saints Fondateurs de l'Ordre de Cisteaux, Saint Robert & Saint Bernard, touchant la soûsmission des Religieux aux Eueſques.

L'Vne des raisons particulieres qui a porté Saint Robert Fondateur de l'Ordre de Cisteaux, & Saint Bernard depuis luy, à soûsmettre tous leurs Monasteres à la jurisdiction des Eueſques: a esté que ces deux Fondateurs de cette sainte Congregation, ont repris la premiere & la plus pure obseruance de la Regle de Saint Benoist, ainsi que nostre Saint le declare, lors qu'il dit: *Que les autres Compagnies Reli-*

De præc. & disp. c. 16.

gieuſe comme Cluny, faiſoient profeſſion de viure ſelon la Regle de Saint Benoiſt : mais que ceux de Ciſteaux ne faiſoient pas tant profeſſion de viure ſelon la Regle de Sainct Benoiſt, que de l'obſeruer à la lettre, & dans toute ſa pureté & ſa rigueur. Or tout le monde ſçait que la Regle de Saint Benoiſt ſouſmet les Religieux aux Eueſques, comme il paroiſt par le chapitre 62. où il veut, *Qu'on appelle l'Eueſque pour ranger vn Religieux Preſtre en ſon deuoir*; & par le chapitre 64. où il ordonne, *Que ſi tous les Religieux d'vn commun conſentement choiſiſſent vn Abbé qui diſſimule leurs vices, lors que l'Eueſque Dioceſain ſera informé de tels vices, il doit empeſcher que cét accord de ces perſonnes déreglées ne ſubſiſte, & pouruoir à la Maiſon de Dieu de quelque digne diſpenſateur.* Ce que Saint Benoiſt animé de l'eſprit des Saints Peres auoit trouué dans les regles & dans la pratique generale de l'Egliſe. Car le Concile Oecumenique de Chalcedoine tenu en 451. cinquante ans ſeulement auant luy, ſous le Pape Leon I. ordonne, *Que les Religieux ſeront ſouſmis aux Eueſques dans toutes les Prouinces & toutes les villes*; & le premier Concile d'Orleans tenu de ſon temps ſous Clouis I. vſe de ces termes : *Les Abbez ſelon l'eſtat de l'humilité Religieuſe ſeront ſouſmis à la puiſſance des Eueſques, & s'ils font quelque choſe contre la Regle, ils ſeront corrigez par les Eueſques, & ſeront obligez de ſe trouuer vne fois tous les ans au lieu que l'Eueſque aura choiſy, pour y receuoir ſes ordres. Quant aux Religieux, ils ſeront ſouſmis à leurs Abbez ſelon tous les deuoirs de l'obeïſſance.*

Conc. Chalced. c. 4.

Conc. Aurel. c. 19. celebratum an. 511.

Voila quel eſtoit l'ordre general de l'Egliſe

lors que Saint Benoist a fait sa Regle, qui est toute conforme à ces Conciles, soumettant les Religieux à l'Abbé, & l'Abbé à l'Eueſque, afin de conſeruer, comme dit le Concile d'Orleans, & Saint Bernard en diuers endroits, l'eſprit, *de l'humilité Religieuſe, & l'Ordre ſacré de la Hierarchie*, qui a touſiours ſouſmis les Religieux aux Pontifes de IESVS-CHRIST, ſelon que Saint Denys & tous les Peres enſeignent: afin que l'Abbé veille ſur les Religieux, & l'Eueſque ſur l'Abbé; & qu'ainſi les Monaſteres ayent deux Paſteurs au lieu d'vn, comme dit Saint Bernard: & que ſi toute la diſcipline ſe relaſche, & tout l'eſprit de la Religion ſe corrompt dans vn Monaſtere, ainſi qu'on a veu arriuer de temps en temps, *l'Eueſque puiſſe*, comme dit Saint Benoiſt, *depoſer vn Abbé, quoy qu'éleu par tous les Religieux, qui l'auront choiſy ſemblable à eux-meſmes.* Ce que le Concile de Tribur tenu en 1035. a ordonné en des termes tout pareils à ceux de S. Benoiſt, lors qu'il dit: *Que ſi vn Abbé n'eſt pas prudent, humble, chaſte, doux, & ſobre, & n'enſeigne pas la loy de Dieu par ſes paroles & par ſon exemple, il doit eſtre deposé par l'Eueſque dans le Dioceſe duquel eſt le Monaſtere, & par les Abbez voiſins, quoy que toute la Congregation aimant ſes vices & ſes deſordres, l'ait choiſy pour ſon Abbé.*

Ep. 42. ad Henr. Arch. Sen. De off. Epiſc. Et lib. 3. De conſid. c. 4.

Ibidem.

18. q. 2. Si quis Abbas. Apud Gratian.

C'a eſté cét eſprit humble, religieux & Hierarchique, que Saint Robert a ſuiuy dans la fondation de Ciſteaux, de laquelle Sigebert Religieux de Gembourg, qui viuoit de ſon temps, a eſcrit; *Qu'en l'année 1098. eſtant appuyé du conſeil, & fortifié de l'autorité du venerable Hugues*

Sigeb. an. 1098.

Archeueſque de Lyon, qui eſtoit alors Legat du S. Siege Apoſtolique, du religieux Gaultier Eueſque de Chalons, & du tres-illuſtre Prince Odon Duc de Bourgongne, luy & ſes diſciples commencerent à changer le deſert de Ciſteaux en Abbaye, l'Abbé Saint Robert receuant la charge & la dignité de Paſteur des mains de Gaultier, qui eſtoit le propre Eueſque du lieu, & les Religieux s'obligeant à y demeurer fermes & ſtables ſous la conduitte du Saint Abbé. En ſuitte dequoy Sigebert adjouſte : *Qu'il arriua peu de temps apres, que les Religieux de Moleſme* (fondé auparauant par le meſme Saint Robert) *ſupplierent le Pape Vrbain II. qu'il luy pluſt d'ordonner que l'Abbé Robert reuinſt gouuerner leur Monaſtere : de ſorte qu'il fut obligé d'y retourner par le commandement du Pape, & auec la permiſſion & le conſentement de Gaultier Eueſque de Chalons, & Aubry homme ſaint & conſommé en vertus, fut eſtably Abbé de Ciſteaux en ſa place.*

Par où il ſe voit qu'ainſi que ſaint Robert Fondateur de l'Ordre auoit receu de l'Eueſque de Chalons, propre Eueſque de Ciſteaux, la charge & la conduite de Paſteur & d'Abbé de cette Abbaye, il ne la quitta qu'auec ſon conſentement; rendant en l'vn & en l'autre vne ſouſmiſſion toute entiere à l'autorité Epiſcopale. Ce que les Abbez de Ciſteaux ſes ſucceſſeurs, & les autres Abbez de l'Ordre, ont obſerué auec ſoin par vne religieuſe imitation de leur Fondateur. Car ils eſtoient tous benis & ordonnez Abbez par leurs propres Eueſques, ſelon l'vſage vniuerſel de l'Egliſe, & la pratique de l'Ordre de ſaint Benoiſt, comme il ſe voit

par les vices des plus grands Saints de cét Ordre. Ainſi nous voyons que ſaint Bernard premier Abbé de Clairuaux fut beny & conſacré par le tres-pieux Guillaume Eueſque de Chalons, parce que le Siege de Langres, qui eſtoit celuy de ſon propre Eueſque, eſtoit vacant, & que cent ans encore depuis, ſçauoir du temps du Pape Honoré III. l'Abbé de Ciſteaux, & tous les Abbez de l'Ordre, eſtoient inſtalez dans leur dignité Abbatialle par leurs propres Eueſques, & qu'ils en faiſoient vn acte public entre les mains de l'Eueſque en ces termes, qui ſont rapportez dans vne Bulle du Pape Honoré III. inſerée dans les Decretales. *Nous voulons*, eſcrit le Pape à tous les Abbez de l'Ordre de Ciſteaux, *que les Eueſques & les Archeueſques ſoient contents de la forme de profeſſion qui a eſté inſtituée dés l'origine de voſtre Ordre, laquelle eſt telle: Moy, frere tel, Abbé de l'Ordre de Ciſteaux, promets à vous Monſeigneur l'Eueſque, & à vos ſucceſſeurs qui ſeront canoniquement pourueus, & au ſaint Siege Apoſtolique,* a *ſauf mon Ordre, la ſujettion, la reuerence & l'obeïſſance eſtablie par les Saints Peres ſelon la Regle de Sainct Benoiſt.*

Vie de S. Bernard, liu. 1. ch. 10.

c.nec Dei Eccleſiam. De Simon.

a Cette clauſe ſignifie, ſans contreuenir aux Conſtitutions de l'Ordre, comme il ſe verra cy-apres.

Et par vn effet de cette ſouſmiſſion & de cette obeïſſance, ils ne pouuoient quitter leurs Abbayes, ny paſſer en d'autres, ſans le congé & le conſentement de leur propre Eueſque & de l'Abbé de Ciſteaux qui eſtoient leurs deux Superieurs. Nous l'apprenons de S. Bernard meſme, qui le dit en termes formels touchant *Arnauld Abbé de Morimond, qui auoit quitté ſon Abbaye ſans congé de ſes deux Superieurs, ſçauoir de ſon propre Eueſque, qui eſtoit l'Eueſque de Langres,*

Epiſt. 7. n. 5.

dans le Dioceſe duquel Morimond eſt ſitué, *& de l'Abbé de Ciſteaux*, dont tous les autres Abbez dépendoient, comme les enfans du pere. *Les Religieux de Morimond, qui ont quitté le Monaſtere auec luy*, dit noſtre Saint, *ne ſoupçonans point de mal en ſa ſortie, ont creu par leur ſimplicité qu'il auoit obtenu ſon congé, tant de l'Eueſque de Langres, que de l'Abbé de Ciſteaux. Car il deuoit*, dit-il, *l'obtenir de tous les deux.*

Mais ceux de Ciſteaux auoient vne raiſon particuliere d'aimer cette dépendance des Eueſques, qui eſt que leur Ordre a eu cela de propre d'auoir eſté eſtably en vn grand nombre de ſes Monaſteres par la faueur, par l'autorité, & ſouuent meſme par la liberalité des Eueſques, qui en eſtimoient à bon droict le deſ-intereſſement & la ſainteté, & qui ſe tenoient obligez de reconnoiſtre la genereuſe affection que les chefs de cette Compagnie, Saint Eſtienne troiſieſme Abbé de Ciſteaux, Saint Bernard, & tous les Abbez de l'Ordre teſmoignoient par tout pour l'honneur de la dignité Epiſcopale & pour la liberté Eccleſiaſtique. Car outre Ciſteaux Chef de l'Ordre, que nous voyons auoir eſté fondé par l'entremiſe & par l'autorité du venerable Gaultier Eueſque de Chaalons, l'Abbaye des trois Fontaines fut fondée en 1118. par Guillaume de Champeaux Eueſque de Chalons, qui conſacra Saint Bernard Abbé, & plus de trente autres Abbayes dans ce Royaume & dans les païs eſtrangers, ont eſté ainſi fondées par l'autorité & par la charité des Eueſques. Il y auoit vne vnion ſi eſtroitte entre les Abbez de ce ſaint Ordre & les Peres de l'Egliſe Catholi-

Voyez le liure 6. c. 13 & 19.

que, qu'autant que ces bons Religieux s'abbaiſſoient & s'humilioient ſous les premiers Miniſtres de IESVS-CHRIST, autant ces venerables Pontifes les honoroient, les fauoriſoient, & trauailloient à les eſtablir dans leurs Dioceſes pour l'edification de leurs peuples & pour la gloire de Dieu & de ſon Egliſe.

Mais encore que tout l'Ordre de Ciſteaux fuſt ainſi dans cette ſainte & glorieuſe dépendance de ceux que Dieu a eſtablis pour gouuerner ſon Egliſe, neantmoins ils n'eſtoient pas ſujets aux charges & aux droits de ſujettion & de contrainte, que les Eueſques euſſent pû exiger ou par couſtume, ou par domination, ſur le commun des Eccleſiaſtiques & du Clergé; parce que ces droits euſſent troublé le repos, & diminué la liberté Religieuſe, dont il eſtoit tres-raiſonnable qu'ils joüiſſent. Car dés l'année 1110. douze ans apres la fondation de Ciſteaux, le Pape Paſchal II. ordonna par vne Bulle addreſſée à Aubry ſecond Abbé de ce nouueau Monaſtere; *Que le lieu de Ciſteaux ſeroit libre de toute charge & oppreſſion de qui que ce fuſt.* Le Pape Eugene III. ordonna par vne autre Bulle en 1153. *Que ſi les Eueſques mettoient quelques Prouinces en interdit, nulle des Egliſes de Ciſteaux ne ſeroit compriſe en ce commun interdit, & qu'on y continuëroit touſiours la celebration du diuin ſeruice.* Et le Pape Alexandre III. ordonna par vne autre Bulle: *Qu'apres que les Abbez auroient fait leur profeſſion d'obeïſſance & de ſouſmiſſion aux Eueſques, ils ne pourroient eſtre obligez ſous pretexte de cette profeſſion, de contreuenir aux Conſtitutions de leur Ordre,* eſtablies par la Bulle de Calixte II. Pape en 1119.

& que les Eueſques ne pourroient depoſer vn Abbé ſans les Religieux du Monaſtere, & ſans ſe faire aſſiſter des autres Abbez de leur Dioceſe. Ce qui monſtre que les Abbez de Ciſteaux eſtoient ſouſmis à l'autorité des Eueſques dans les points de la Iuriſdiction ſpirituelle, qui ſert à entretenir la diſcipline & l'humilité Religieuſe, mais non en ce qui pouuoit troubler le repos & la liberté des Monaſteres, ſelon qu'il a eſté reglé par les anciens Conciles, & entr'autres par le quatrieſme de Tolede, qui ordonne, *Que les Eueſques ne pourront s'attribuer dans les Monaſteres, que ce qui leur eſt donné par les Canons, qui conſiſte à exciter les Religieux à vne vie ſainte, à eſtablir les Abbez en poſſeſſion, & à corriger les choſes qui ſont faites contre la Regle.* Et ainſi Saint Bernard n'a jamais eu d'intention d'aſſujettir les Religieux contre les Canons, aux exactions, aux charges, & aux droits qui regardent en quelque ſorte pluſtoſt la Iuriſdiction temporelle des Eueſques, que leur autorité ſpirituelle; mais ſeulement à l'autorité ſpirituelle attachée au caractere de l'Epiſcopat, & eſtablie par les Conciles, ainſi que nous auons veu.

Hoc tantum ſibi in Monaſterio vendicent Sacerdotes quod præcipiunt Canones. Id eſt Monachos ad conuerſationem ſanctam promouere: Abbates aliaque officia inſtituere, atque extra Regulam facta corrigere. *Concil. Tolet. 4. c. 5.*

En quoy il a ſuiuy parfaitement la conduitte de Saint Gregoire le Grand, lequel a eſté celuy de tous les Papes qui a trauaillé auec le plus de ſoin pour le repos & la liberté des Monaſteres, en reglant l'vſage de la puiſſance des Eueſques, ſelon les Canons & ſes Decrets tres-juſtes & tres-equitables, & a eſté celuy de tous les Papes qui a le plus eſtably la Iuriſdiction des meſmes Prelats touchant l'exercice de leur autorité Paſtorale, & la ſouſmiſſion legitime que tous les

Chreſtiens & les Religieux leur doiuent, comme eſtant aſſis en la place de IESVS-CHRIST ſur les Throſnes des Egliſes, ſelon que le diſent les Papes & les Peres. Car c'eſt luy qui dit, *que les Eueſques doiuent reprimer les Religieux qui s'éleuent contre les Abbez.* C'eſt luy qui fait vne ſeuere reprimende à vn Deffenſeur Romain de Sicile, qui ſe rendoit Iuge des cauſes des Eccleſiaſtiques au prejudice des Eueſques, & luy deffendant de plus rien entreprendre de ſemblable à l'auenir, adjouſte cette parole remarquable, qui monſtre qu'il eſtoit animé du meſme eſprit que Saint Bernard. *Car ſi la juriſdiction,* dit-il, *n'eſt conſeruée à chaque Eueſque, que ferons-nous autre choſe ſinon de confondre l'Ordre Eccleſiaſtique, au lieu que c'eſt par nous qu'il doit eſtre maintenu ?* C'eſt luy qui eſcrit en ces termes à Fortunat Eueſque de Naples: *Il faut que vous veilliez auec ſoin, & que vous exerciez la charge de Paſteur ſur les Monaſteres de la Ville & de voſtre Dioceſe, & ſur tous les peuples qui vous ſont ſouſmis, & que vous ayez l'œil ſur leur vie & leurs actions.*

Greg. lib. 6. epiſt. 32.

Greg. lib. 9. epiſt. 32.

Greg. lib. 5. epiſt. 11.

C'eſt luy qui mande à vn Abbé nommé Euſebe, qui auoit vn different auec Maximien Eueſque de Syracuſe: *Que l'humilité des ſeruiteurs de Dieu doit paroiſtre dans l'affliction, & que ceux qui s'éleuent contre leurs Prelats, monſtrent qu'ils ne ſont pas ſeruiteurs de Dieu: que ce Prelat n'auoit pas agy auec aſſez de prudence, mais que luy deuoit ſouffrir ſon procedé auec plus d'humilité, puis qu'on ne peut exercer cette vertu enuers ceux qui nous honorent, mais enuers ceux qui nous offenſent; & que noſtre vie eſt bien imparfaite, ſi nous ne*

Greg. 2. epiſt. 24. Indict. 8.

voulons pas estre humbles, mesme enuers nos Peres.

C'est luy qui *apres auoir exempté de toutes charges & de toutes exactions le Monastere de filles fondé dans Marseille, dont vne nommée Respecte estoit Abbesse, & auoir ordonné que ny les Eueſques, ny les Eccleſiaſtiques, n'auroient aucune puiſſance ſur les biens & ſur la diſpenſation du reuenu de cette Abbaye; mais que le ſoin en appartiendroit à l'Abbeſſe ſeule, & que l'Eueſque n'y pourroit tenir ſa chaire Epiſcopale, qu'aux jours où il dedieroit l'Egliſe*, ne laiſſe pas de luy conſeruer entiere ſa juriſdiction pour le ſpirituel, *en ordonnant* par la meſme Lettre, *qu'il benira l'Abbeſſe qui ſera éleuë, ſi toutefois il l'en juge digne, qu'vn Preſtre deputé par luy celebrera la Meſſe dans ce Monaſtere; & qu'il aura le ſoin de la vie & de la conduitte des Religieuſes & de l'Abbeſſe, afin que s'il s'en trouue quelqu'vne qui ait commis vne faute ſujette au chaſtiment, il vſe de la correction neceſſaire ſelon la vigueur des Saints Canons.* Greg. lib. 6. Epiſt. 11.

C'eſt luy enfin qui apres *auoir ordonné à l'Eueſque de Squillace, de n'exercer ſon autorité ſur le Monaſtere du Caſtel fondé en Calabre par Caſſiodore, que ſelon la couſtume perpetuelle de ſes predeceſſeurs, & de ne rien exiger de cette Abbaye, ny en charges, ny en argent, ny en deſpenſe, luy enjoint en ſuitte de veiller auec ſoin comme Paſteur ſur les mœurs & la diſcipline de ces Religieux:* & adjouſte; *Car comme nous voulons que voſtre charité s'abſtienne de toute vſurpation, & de toutes exactions indeuës & illegitimes, auſſi nous vous aduertiſſons autant qu'il nous eſt poſſible, d'eſtre vigilant & zelé en tout ce qui concerne l'ordre de la diſcipline, & la garde & la conduitte des ames.* Par où Gr. 7. Epiſt. 33.

il paroist qu'en vain quelques Auteurs ont escrit, que Saint Bernard n'a pas assez consideré les exactions & les charges, que les Eueſques abusans de leur pouuoir, peuuent imposer sur les Monasteres, puis que Saint Gregoire le Grand qui a passé pour le plus grand deffenseur de la liberté des Religieux, en les exemptant de ces exactions & de ces charges, les a sousmis, comme Saint Bernard, à l'exercice Canonique de la puissance sacrée, Ecclesiastique & Hierarchique, & au gouuernement spirituel des Prelats & des Pasteurs de l'Egliſe.

CHAPITRE XXV.

Sentimens & remonſtrances de Saint Bernard touchant les Priuileges que quelques Religieux & Abbez de Saint Benoiſt obtenoient à Rome, pour ſe faire exempter de la juriſdiction des Eueſques, à laquelle juſqu'alors ils auoient eſté ſousmis.

SAINT Bernard & les Auteurs Eccleſiaſtiques de son temps, ont escrit qu'en ce siecle l'Ordre de Saint Benoiſt estoit relaſché, & entr'autres Saint Pierre Abbé de Cluny dit: *Que la tiedeur de pluſieurs de l'Ordre de Saint Benoiſt eſtoit connuë de tout le monde.* Or lors que ce relaſchement ſe rendit commun, non seulement Saint Bernard & ſes freres, mais auſſi les Eueſques, trauaillerent auec zele pour reformer les Monasteres. Le bien-heureux Iues de Chartres, *exhorte Gaultier Eueſque de Meaux à reformer l'Abbaye de Farmonſtier*, comme il fit depuis. Et nous voyons par vne Lettre qui eſt à la fin de Saint Bernard, *qu'Eſtienne Eueſque de Paris reforma quelques années depuis l'Abbaye de Chelles.*

Petr. Clun. ep. 228. apud Bern.

Epiſt. 12.

Horſt. in Annot. p. 30.

Le meſme Saint nous apprend, que Guillaume de Champeaux tres-pieux Eueſque de Chalons, fit voir par ſa ſage conduitte combien Saint Benoiſt dans ſa Regle, & le Concile de Tribur auoient eu raiſon d'ordonner, comme nous auons veu au Chapitre precedent, que l'Eueſque pourroit choiſir vn Abbé d'vn Monaſtere bien reglé, pour reſtablir la diſcipline dans vn autre qui ſeroit dans le deſordre. Car *apres la mort des Abbez de deux Monaſteres de Saint Benoiſt ſituez dans ſon Dioceſe de Chalons, l'vn de Saint Pierre, & l'autre de Saint Vrbain, voyant que les mœurs des Religieux de ces Abbayes eſtoient corrompuës, il choiſit vn ſage Religieux de Cluny nommé Hugues, & le fit Abbé de l'vn de ces Monaſteres, & vn autre nommé Raoul Religieux de l'Abbaye de Dijon qu'il fit Abbé de l'autre, ne voyant pas*, comme dit noſtre Saint, *qu'il pûſt legitimement commettre le ſoin de ces deux Abbayes à aucun des Religieux qui y demeuroient.* Et le meſme Saint *exhorte Euballe ſucceſſeur de Guillaume en l'Eueſché de Chalons, d'imiter cette action de ſon predeceſſeur, en donnant à l'Abbaye de Touſſaints vn Abbé qu'il choiſiroit dans vn autre Monaſtere, quoy que ces Religieux*, comme Saint Benoiſt l'a fort bien marqué dans ſa Regle, *n'en vouluſſent point auoir que de leur Maiſon, afin qu'il fauoriſaſt leurs deſordres: qu'il ne repriſt point leurs vices: & qu'il n'oſaſt s'oppoſer à leur vie miſerable & ſeculiere.*

Epiſt. 58. n. 2.

Ibid.

Ibid. n. 3.

Par où l'on voit la ſageſſe de ce ſaint Legiſlateur, & les heureux fruits qu'il auoit preueus deuoir naiſtre de la ſouſmiſſion de ſes Religieux aux Eueſques; puis que ſans elle lors que

le relaschement se rend commun dans vn Monastere, il deuient presque sans remede, & que par elle les Eueſques qui se trouuent chargez de ces ames abandonnées, les reforment par des Abbez vertueux qu'ils y establissent, & les font r'entrer dans la regle & dans leur deuoir. Et Geoffroy succesſeur d'Euballe au mesme Eueſché de Chalons, ne trauailla pas moins que ses deux predeceſſeurs à reformer les autres Abbayes de Saint Benoist de son Dioceſe, comme il se voit par Saint Pierre de Cluny, qui dit:

Petr. Clun. l.2.Epist.43. *Qu'il auoit chassé de pluſieurs Monasteres le vieil dragon qui s'y estoit retiré; & qu'il auoit réueillé les Religieux qui estoient assoupis par vn long & profond ſommeil.*

Epist.48. Nous voyons par les Lettres de Saint Bernard: *Que l'Archeueſque de Reims auoit deposé vn mauuais Abbé nommé Fulbert, dans vne Abbaye de Cambray, & y auoit mis Parüin qui estoit vn ſeruiteur prudent & fidelle; & que l'Eueſque de Lân reſtablit le Sanctuaire de Dieu en la place d'vne Maiſon de débauche, & d'vn Temple de Venus.*

Mais lors que les Religieux de Saint Benoist virent que les Eueſques se seruoient de leur autorité pour les reformer, ils s'auiſerent de pourſuiure à Rome des exemptions de la Iuriſdiction Epiſcopale, ſous le faux pretexte de joüyr d'vn plus grand repos, & de ſeruir Dieu auec plus de liberté. Nous en voyons diuers exemples, non ſeulement dans Saint Bernard, mais dans les Auteurs Eccleſiaſtiques de ce temps. L'vn eſt celuy des Religieux de Lagny, *qui voyant*, comme dit Iues Eueſque de Chartres,

tres, *que l'Eueſque de Paris à qui ils eſtoient ſouſmis les vouloit reformer, ſe pourueurent contre luy à Rome* par cette voye que ie viens de dire. Voicy ce que ce Saint Prelat en eſcrit au Pape Vrbain II. vers lequel l'Eueſque de Paris reſolut d'aller pour informer ſa Sainteté de la verité des choſes. *Ie ſupplie voſtre Excellence*, dit-il au Pape, *de fortifier ce Prelat par vos Lettres Apoſtoliques, contre l'Abbé & les Religieux de Lagny, qui deffendent leurs excez par ie ne ſçay quelle nouuelle exemption, & s'efforcent contre l'ordre des Canons de ſe retirer de la ſujettion qu'ils doiuent, & qu'ils ont touſiours renduë juſques à preſent à l'Egliſe de Paris. Or ces Religieux ſont tels, que l'aſſujettiſſement leur eſt plus neceſſaire que la liberté, parce qu'ils abuſent de la liberté pour mener vne vie toute ſenſuelle, & que quand on leur donneroit dix mille Maiſtres en* IESVS-CHRIST *pour les garder, on auroit encore de la peine à les retenir dans les liens de la diſcipline reguliere. Temperez donc les choſes de telle ſorte par voſtre ſageſſe & voſtre moderation Apoſtolique, que l'Egliſe de Paris ne perde point ſon droict, & que l'Abbaye de Lagny ne ſouffre point quelque exaction indeuë de l'Egliſe de Paris.* Ivo Carn. Ep. 58.

Nous apprenons de ſainct Bernard qu'Alberon Archeueſque de Treues, que le Pape Innocent II. auoit fait Eueſque, ayant voulu reſtablir la diſcipline reguliere dans le Monaſtere de ſaint Maximin, *dont l'Abbé n'eſtoit pas ſaint*, comme dit ſaint Bernard, & dont les Religieux eſtoient déreglez, & ne pouuoient ſouffrir de reforme, cét Abbé & ſes confreres ſe pretendirent exempts de la Iuriſdiction de l'Archeueſque, & agirent ſi puiſſamment à Rome ſur

l'esprit de quelques Cardinaux par leurs pratiques & leurs intrigues, qu'ils firent confirmer leur exemption pretenduë par vn Decret de sa Sainteté, surquoy nostre Saint qui sentoit toutes les playes qu'on faisoit à la verité & à la justice, escrit au Pape Innocent II. en ces termes dignes de son zele.

Epist. 179. *Comment est-ce que la malice triomphe de la Sagesse. Vous connoissez, tres-saint Pere, le Reuerendissime Archeueſque de Treues. Ie sçay que vous le connoissez : & vous connoissez aussi cét Abbé de saint Maximin qui n'est pas saint. Ie croy que vous sçauez quel il est. Il n'y a point de Prelat plus digne d'honneur que celuy-là, ny d'Abbé plus digne de confusion & de honte que celuy-cy : Et neantmoins celuy-cy a esté traitté auec honneur, & celuy-là auec*
Epist. 180. *opprobre & auec injure. Peut-on dire que l'intention de ce Prelat soit mauuaise, puis qu'il ne tend qu'à establir la reforme & la pieté dans ce Monastere ? Ie prie Dieu d'éclairer & de fortifier l'esprit de vostre Sainteté, afin qu'elle ne puisse plus estre surprise par les artifices de ces Religieux, qui ne desirent pas tant la liberté, selon ce qu'ils feignent en apparence, qu'ils fuyent la discipline.*

Nous lisons dans la Vie de Saint Godefroy
Apud Sur. 8. nou. Lib. 2. c. 10. Eueſque d'Amiens, qui viuoit du mesme temps, *que l'Abbé & les Religieux de Saint Valery estant vitieux & corrompus*, & craignans qu'il ne les reformast comme il fit depuis, *pretendirent estre exempts de sa jurisdiction, & supposerent de fausses Bulles, lesquelles le sainct Eueſque conuainquit de fausseté dans le Concile de Reims : ayant justifié que le papier, l'ancre, & l'escriture estoient nouueaux, & que les sceaux estoient differens de*

ceux de l'Eglise Romaine : & qu'eux en ayant appellé au Pape Paschal II. ils s'en allerent à Rome, & par des presens qu'ils firent aux Officiers du saint Siege, obtindrent la confirmation de leurs fausses Bulles, & reuinrent triomphans du saint Euesque, qui estant allé à Rome pour deffendre l'authorité de son Eglise, fut rebuté d'abord par sa Sainteté, à cause qu'il n'auoit point fait de presens à ses Officiers qui en attendoient. Mais cét homme de Dieu se voyant abandonné des hommes, & mespriſant auec vn cœur noble & genereux toutes les choses humaines & perissables, s'addressa au Pape en luy disant: O Pasteur de l'Eglise Orthodoxe nostre Mere, IESVS-CHRIST *a voulu que vous la gouuerniez comme son Vicaire, afin que vous discerniez la lumiere d'auec les tenebres, & le vray d'auec le faux; parce qu'ainsi que la teste gouuerne les membres, & corrige leurs déreglemens; de mesme vous estes obligé de reprimer non seulement les mauuaises actions, mais aussi les mauuaises volontez des Chrestiens. Mais parce que ie voy maintenant que par vn secret jugement de* IESVS-CHRIST, *le juste est quelquefois opprimé par le crime de l'injuste, j'aime mieux viure particulier, & n'exercer plus la fonction d'Euesque, que de souffrir que l'Eglise d'Amiens perde son droit durant que ie la gouuerne. Et cette liberté Episcopale ayant donné lieu au Pape de s'enquerir de la saincteté de cét Euesque, qui sortit de Rome apres ce discours, pour s'en aller en pelerinage à Saint Nicolas de Barry, le Pape le receut honnorablement à son retour, l'embrassa, le baisa, le fit asseoir prés de luy, & le pria de l'excuser de ce qu'il ne l'auoit pas traitté selon son merite, ayant esté surpris par les Religieux de saint Valery. Il reuoqua son*

Decret, & par vn second tout contraire à ce premier, ordonna que l'Abbé de saint Valery auec ses Religieux obeïroient à l'Eueſque d'Amiens comme à leur Pere & à leur Paſteur. En ſuitte dequoy ce ſaint Eueſque reforma cette Abbaye, *& au lieu qu'auparauant elle eſtoit remplie de vices tres-ſcandaleux, il la rendit celebre en vertus tres-exemplaires, & en regularité de diſcipline.*

Ainſi quelques-vns des Religieux de Saint Benoiſt, qui menoient vne vie molle & ſeculiere dans les Monaſteres, s'efforçoient de ſecoüer le joug de l'autorité Epiſcopale, voyant qu'il n'y auoit que les Eueſques qui les pouuoient reformer; & ils employoient vne partie du reuenu de leurs Abbayes qui eſtoient riches, pour acheter ces exemptions & des droits honorables & magnifiques, tels qu'eſtoient le priuilege d'auoir des Abbez mitrez, croſſez, & chauſſez comme les Eueſques, croyant ſe procurer à eux-meſmes vne heureuſe liberté, de n'auoir plus de juges ny de cenſeurs de leurs actions & de leurs deſordres, & à leurs Maiſons vne inſigne gloire de ne dépendre plus que du ſaint Siege, & de pouuoir meſpriſer impunément toute la puiſſance des Eueſques, laquelle eſt meſme reuerée des Rois. Cét abus qui commença lors de ſe reſpandre, obligea ſaint Bernard à en faire vn Chapitre particulier dans la Lettre qu'il eſcriuit *du Deuoir des Eueſques*, à Henry Archeueſque de Sens (laquelle Horſtius a miſe au rang des Traittez au quatrieſme Tome des Oeuures du Saint) & il y reprend ce faſte & cette inſolence de quelques Abbez de ſaint Benoiſt, qu'il appelle ſon

Epiſt. 42.

Ordre, à cause qu'il en obseruoit la Regle. Car tout l'Ordre de Cisteaux estoit soumis à l'autorité Episcopale, comme nous auons veu cy-dessus.

I'admire, dit-il, *que quelques Abbez de nostre Ordre*, (c'est à dire de saint Benoist,) *violent cette regle d'humilité*, (il entend l'obeïssance aux Prelats) *par vne entreprise odieuse; & ce qui est pis encore, que sous vn habit & vne profession humble ils ayent des pensées si superbes, que ne souffrant pas que ceux qui leur sont soumis manquent de leur obeïr en la moindre parole de commandement qu'ils leur font, ils mesprisent eux-mesmes d'obeïr à leurs propres Eueſques. Quelle est cette presomption, ô Religieux! Quoy que vous ayez des Religieux sous vous, cessez-vous pour cela d'estre vous-mesmes Religieux? Mais ie ne le fais pas pour moy, disent ces Abbez: Ie cherche seulement la liberté de mon Eglise. O liberté plus seruile, pour parler ainsi, que toute espece de seruitude! Quant à moy ie renonce de bon cœur à cette liberté qui m'assujettit à la pernicieuse seruitude de l'orgueil. Ie crains plus les dents du loup que la houlette du Pasteur. Et pour moy qui suis Religieux, & tel quel Abbé de Religieux, ie suis asseuré que si jamais ie tentois de secoüer le joug de l'autorité Episcopale, ie m'exposerois aussi-tost à la tyrannie du Diable. Cette cruelle beste qui tourne à l'entour de la proye pour la deuorer, voyant que la garde est éloignée, se jette aussi-tost sur le presomptueux. Car c'est auec droit que celuy qui se glorifie sur tous les enfans d'orgueil, ne tarde point à establir son regne sur l'orgueilleux. Qui me rendra si heureux que d'auoir cent Pasteurs qui me gardent? Plus ie sçay que plusieurs ont soin de moy,* Ep. 42. c. 9. n. 33.

plus ie vas auec asseurance dans les pasturages. O folie prodigieuse ! Ie ne fay point de difficulté de prendre la garde de plusieurs ames, & ie me tiens chargé d'auoir seulement vn gardien de la mienne. Cependant ie suis obligé de rendre compte des ames de ceux qui me sont soûsmis : au lieu que les Prelats sont obligez de rendre compte de mon ame, selon sainct Paul. Et ainsi ceux qui ie gouuerne, m'honorent ; mais ils me chargent : au lieu que les Prelats ne me chargent pas tant qu'il me protegent & me deffendent. Quoy donc, ô Religieux, vous tenez-vous chargé de l'authorité des Eueſques ? Craignez-vous qu'ils vous mal-traittent ? Si vous souffrez pour la justice, vous serez bien-heureux, selon l'Euangile.

Vous mespriſez, direz-vous, la secularité & les seculiers ? Mais qui estoit plus seculier que Pilate, & cependant le Seigneur s'est presenté deuant luy pour estre jugé, & luy dit : Vous n'auriez point de puissance sur moy, si elle ne vous estoit donnée d'enhaut. Il disoit dés lors luy-mesme, & esprouuoit en sa perſonne ce qu'il a fait annoncer depuis aux Egliſes par les Apoſtres. Il n'y a point de puiſſance qui ne ſoit eſtablie de Dieu, & celuy qui reſiſte à la puiſſance reſiſte à l'ordre de Dieu. Allez maintenant reſiſter au Vicaire de IESVS-CHRIST, *apres que* IESVS-CHRIST *n'a pas reſiſté meſme à ſon ennemy. Ou dites, ſi vous oſez, que Dieu ne reconnoiſt point que ſon Miniſtre ſoit ordonné de luy, apres que* IESVS-CHRIST *a confeſſé que la puiſſance du Gouuerneur Romain auoit eſté eſtablie du Ciel ſur luy-meſme. Mais quelques-vns d'eux monſtrent bien par quel eſprit ils ſont conduits, lors qu'auec beaucoup de peine & d'argent ils obtiennent des priuileges en Cour de*

Rome par lesquels ils se parent des ornemens des Pontifes, vsans comme les Eueſques de mythre, d'anneau, & de ſouliers Epiſcopaux. Si l'on conſidere la dignité des choſes, elles ne conuiennent point à la profeſſion religieuſe: Si l'on en conſidere l'vſage, il eſt clair qu'elles ne conuiennent qu'aux Eueſques. Certes ils monſtrent bien qu'ils deſirent d'eſtre ce qu'ils deſirent de paroiſtre, & c'eſt auec raiſon qu'ils ne veulent point eſtre ſouſmis à ceux à qui ils s'égalent & ſe comparent dans leur deſir & dans leur penſée. Que ſi l'autorité de ces priuileges leur pouuoit encores conferer le nom de Pontifes, quelles ſommes d'argent n'employeroient-ils point pour acheter vn tiltre ſi glorieux.

Et d'autant que cét abus s'entretenoit par la facilité que ces Religieux trouuoient à Rome parmy les Officiers du Saint Siege, dont ſaint Bernard nous apprend qu'ils obtenoient ces priuileges, le Saint parle ainſi au Pape Eugene III. ſur cette matiere.

Ie vous preſente la plainte generale de toutes les Egliſes de la Chreſtienté. Elles crient qu'on les tronque & qu'on les demembre. Il y en a peu qui ne ſentent ou qui ne craignent cette playe. On ſouſtrait les Abbez aux Eueſques, les Eueſques aux Archeueſques, les Archeueſques aux Patriarches & aux Primats. En faiſant ainſi vous monſtrez bien que vous auez la plenitude de la puiſſance, mais peut-eſtre qu'il ne paroiſt pas autant que vous ayez la plenitude de la juſtice. Vous faites cela parce que vous le pouuez: mais la queſtion eſt de ſçauoir ſi vous le deuez. Vous eſtes eſtably pour conſeruer à chacun les degrez & les ordres des honneurs & des dignitez, & non pas pour les leur enuier,

Lib. 3. De Conſider. c. 4. n. 14.

Rom. 13. *comme vn des voſtres a dit : Rendez l'honneur à qui il eſt deu. Vous eſt-il honnorable de faire paſſer voſtre volonté pour loy : & parce qu'on n'appelle point de vous, d'exercer la puiſſance, & de meſpriſer la*

Ioan. 5. *raiſon? Eſtes-vous plus grand que voſtre Maiſtre, qui a dit : Ie ne ſuis pas venu pour faire ma volonté:*

Matth. 5. *& ie ſuis venu pour accomplir la loy, & non pas pour l'abolir.*

Ibid. n. 16. *Et ne m'alleguez point l'vtilité de ces exemptions & de ces priuileges que vous accordez tant aux Eueſques, à l'égard de leurs Archeueſques, qu'aux Religieux à l'égard de leurs Prelats. Car la ſeule vtilité qui en reuient, eſt que ces Eueſques en ſont plus inſolens, & que ces Religieux en ſont plus diſſolus. La mauuaiſe & pernicieuſe liberté eſt la mere de ces deux exemptions. Croyez-vous qu'il ſoit per-*

Ibid. n. 17. *mis de couper les membres des Egliſes, de confondre l'ordre, & d'arracher les bornes que vos Peres ont plantées? Vous vous trompez, ſi vous croyez que comme voſtre puiſſance Apoſtolique eſt ſouueraine, elle eſt auſſi la ſeule qui ait eſté eſtablie de Dieu. Si c'eſt voſtre ſentiment, il n'eſt pas conforme a l'A-*

Rom. 13. *poſtre qui dit : Il n'y a point de puiſſance qui ne ſoit ordonnée de Dieu. Et quoy que ce qui ſuit ; Celuy qui reſiſte à la puiſſance, reſiſte à l'ordre de Dieu, faſſe principalement pour vous, il ne fait pas pour vous ſeul, & à l'excluſion des autres. Et enfin il dit : que toute ame ſoit ſouſmiſe aux puiſſances ſuperieures. Il ne dit pas à la ſuperieure, comme s'il n'y en auoit qu'vne, mais aux ſuperieures, comme y en ayant pluſieurs. Voſtre puiſſance n'eſt donc pas la ſeule qui vienne de Dieu. Il y en a de mediocres. Il y en a d'inferieures. Et comme il ne faut pas ſeparer ceux que Dieu a joints ; il ne faut pas auſſi*

eſgaler ceux que Dieu a ſubordonnez l'vn à l'autre. Vous faites vn monſtre, ſi deſtachant le doigt de la main vous l'attachez à la teſte, & le mettez plus haut que la main, & auſſi haut que le bras. Il en eſt de meſme, lors que dans le corps de IESVS-CHRIST, *vous placez ſes membres autrement qu'il ne les a placez luy-meſme. L'ordre Hierarchique a Dieu pour auteur, & tire ſon origine du Ciel. Mais lors qu'vn Eueſque dit: Ie ne veux pas eſtre ſous mon Archeueſque, & vn Abbé, Ie ne veux pas obeïr à mon Eueſque, cela ne vient pas du Ciel.* Ibid. n. 18.

Mais quoy? me direz-vous. Voulez-vous m'empeſcher de diſpenſer de la juriſdiction ordinaire? Non: mais de diſſiper. Ie ne ſuis pas ſi ignorant, que ie ne ſçache que vous eſtes eſtablis diſpenſateurs pour edifier, & non pour deſtruire. Et il s'agit entre les diſpenſateurs d'en rencontrer vn fidele. Lors que la neceſſité preſſe, la diſpenſe eſt excuſable. Lors que l'vtilité le demande, elle eſt loüable. I'entends l'vtilité commune de l'Egliſe, & non la propre vtilité des particuliers. Car lors qu'il n'y a rien de cela, ce n'eſt pas vne fidelle diſpenſation, mais vne cruelle diſſipation. Ie ſçay auſſi qu'en diuers Eueſchez, les Fondateurs de quelques Abbayes ont voulu qu'elles fuſſent immediatement ſouſmiſes au ſaint Siege Apoſtolique. Mais il y a difference entre ce que la deuotion a acquis à ces Maiſoins dés leur premier eſtabliſſement, & ce que recherche l'ambition qui ne peut ſouffrir d'eſtre ſouſmiſe.

D'où il s'enſuit que les exemptions qui ont eſté accordées à quelques Ordres pour l'vtilité publique de l'Egliſe, & à quelques Abbayes, comme Saint Germain des Prez, Cluny, & autres, à la priere des Rois & des Princes qui les

ont fondées, ne tombent point sous la censure de nostre Saint: mais seulement celles qui estant soufmises aux Eueſques, comme estoit la plus grande partie de celles de saint Benoist, se vouloient tirer de leur jurisdiction. Et c'est ce que Pierre de Blois, qui a fleury peu de temps apres Sainct Bernard, n'a pas moins improuué que luy dans vne Lettre qu'il escrit en la personne de l'Archeueſque de Cantorbie, au Pape Alexandre III. *contre l'Abbé & les Religieux de Malmeſbour, qui apres auoir touſiours obey à cét Archeueſque, s'en pretendoient exempts de nouueau, & en produiſoient des Bulles que cét Archeueſque accuſoit de faux, & qui en effet paroiſſoient fauſſes, le ſceau & le ſtyle eſtant differents de celuy de la Cour Romaine.* Et il dit au Pape:

Petr. Bleſ. Epiſt. 68.

Nous auons propoſé à ces Religieux de terminer ce different ſans procés. Mais l'Abbé ſe conduiſant par le conſeil d'vn Iuriſconſulte chicaneur, n'a point voulu eſcouter aucune propoſition d'accord, declarant qu'il ne vouloit deſormais eſtre ſouſmis à aucun Eueſque ny Archeueſque, mais au ſeul ſouuerain Pontife, & ſortant en colere il dit hautement ces mots: Les Abbez ſont bien pauures & bien miſerables, s'ils ne rejettent loin d'eux la puiſſance Epiſcopale, puis que pour vne once d'or de reuenu annuel, ils peuuent obtenir du Siege de Rome vne pleine & entiere liberté. Ie vous rapporte cecy, Treſſaint Pere, parce que cette contagion ſe reſpand beaucoup. Les Abbez s'enflent d'orgueil contre les Eueſques & les Primats; & nul ne veut plus leur porter l'honneur & la reuerence qu'il leur doit. Le deuoir de l'obeïſſance, en laquelle eſtoit l'vnique eſperance de ſalut pour les Monaſteres, & le remede des an-

ciens desordres, est aboly. Les Abbez ne peuuent souffrir d'auoir des censeurs de leurs excés & de leurs fautes. Ils recherchent vne licence vagabonde & vne impunité absoluë, & le joug de la milice claustrale qui doit les retenir par le frein de la modestie & de la crainte, se lasche jusques à passer dans vne liberté toute entiere de satisfaire à leurs desirs. Si l'on ne se haste d'apporter remede à ce mal, il faut craindre qu'à l'exemple des Abbez, qu'on soustrait à l'autorité des Eueſques, on n'aboliſſe auſſi la subordination qu'ont les Eueſques aux Archeueſques, & la ſouſmiſſion que les Doyens & les Archidiacres doiuent aux Prelats. Et quelle eſt cette forme de juſtice, ou pluſtoſt ce renuerſement de tout droit diuin & humain, d'empeſcher que les diſciples ne ſe ſouſmettent à leur Docteur: que les enfans n'obeïſſent à leur pere: que les ſoldats ne ſuiuent leur Prince & leur General d'armée; & que les ſeruiteurs ne ſoient ſujets à leur maiſtre? Qu'eſt-ce autre choſe exempter les Abbez de la juriſdiction des Eueſques, ſinon leur inſpirer la rebellion & la deſ-obeïſſance, & armer les enfans contre les Peres? Ie ſupplie ceux qui ſont les juges de tout l'vniuers, de conſiderer ces choſes, & d'en juger, afin que l'injuſtice ne vienne pas d'où la juſtice & l'equité doit venir. Nous ſçauons bien que quelques Papes ont accordé quelquefois ces exemptions pour le repos des Monaſteres, & à cauſe de la tyrannie de quelques Eueſques. Mais il en eſt arriué vn effet tout contraire. Car les Monaſteres qui ont obtenu ce priuilege d'vne tres-mauuaiſe liberté, ou par l'autorité Apoſtolique, ou ce qui eſt plus ordinaire par de fauſſes Bulles, ſont tombez dans de plus grands troubles, dans de plus grandes deſ-obeïſſances, & dans vne plus grande pau-

ureté que les autres. C'eſt pourquoy pluſieurs Maiſons Religieuſes, qui ſont tres-celebres en ſainteté & en diſcipline, ou n'ont jamais voulu auoir ces exemptions, ou les ayant les ont ſoudain rejettées.

Et ce que dit Pierre de Blois, touchaut le mauuais effet qui eſt reüſſi de ces exemptions, eſt ſi vray, qu'vn Pape a teſmoigné la meſme choſe au jugement du Cardinal Baronius, il y a plus de neuf cens ans. Car nous apprenons de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & du priuilege d'exemption que le Pape Adeodat accorda à l'Egliſe de Saint Martin de Tours en 676. que les Papes ayant accordé à quelques Monaſteres des exemptions generales de toute l'autorité des Eueſques, ils auoient reconnu comme ce Cardinal a remarqué tres-ſagement, *que ces exemptions auoient pluſtoſt nuy que ſeruy à la diſcipline Monaſtique. Nous auons vn peu douté*, dit ce Pape, *touchant ce priuilege que l'Abbé nous a demandé, en faueur de l'Egliſe où repoſe le tres-venerable & tres-ſacré corps de ſaint Martin, parce que la ſainte Egliſe Romaine n'a plus accouſtumé d'exempter les Maiſons Religieuſes du gouuernement de l'autorité Epiſcopale : Mais ayant veu que noſtre frere Crobert Archeueſque de Tours a accordé ce priuilege de liberté à ce Monaſtre, & que pluſieurs Eueſques de France ont approuué & ſigné cét acte, nous auons creu que le ſentiment de tant de grands Eueſques n'eſtoit pas deſtitué de raiſon.*

Baron. an. 676. n. 7.

Tom. 1. Con. Gall. an. 670.

Parumper autem ambigimus, idcirco quod mos atque traditio ſanctæ noſtræ Eccleſiæ plus non ſuppetat à regimine Epiſcopalis prouidentiæ religioſa loca ſecernere. Verum vbi, &c. *Ibid.* Id fortaſsé quod experimento di-

Surquoy le Cardinal Baronius eſcrit ce qui ſuit : *Ce Pape dit que ce n'eſtoit plus la couſtume & la tradition de l'Egliſe Romaine d'exempter les Maiſons Religieuſes du gouuernement de la dignité*

Episcopale, parce qu'il est vray-semblable que les Papes auoient reconnu par experience que ces immunitez & ces exemptions auoient plustost nuy que seruy à l'obseruance Monastique. Et certes iamais saint Bernard n'a approuué, comme il paroist par plusieurs endroits de ses Lettres, que les Religieux se tirassent de l'obeïssance des Eueſques parces sortes de priuileges : & saint François ne l'a point approuué non plus. Car les exemptions de son Ordre n'ont pas esté recherchées par ce Saint, mais par frere Elie, qui n'estoit pas conduit par l'Esprit de Dieu, mais par la prudence de la chair.

Ce qui est si vray, que ce frere Elie, qui a esté General des Mineurs apres saint François, ruïna en partie l'esprit de pauureté & d'humilité que ce saint Patriarche auoit estably dans son Ordre : y introduisit vn esprit mondain qui ne respiroit que la gloire humaine, la faueur des Rois & des Princes, la magnificence des Eglises, & les ornemens des Temples, & apres auoir esté deposé deux fois, & auoir persecuté cruellement les Saints disciples du saint Fondateur, laissa de telles playes dans l'Ordre, qui ne faisoit encore que de naistre, que saint Bonauenture, qui fut General quelques années apres, se trouua obligé d'y apporter les remedes par vne solemnelle reformation, laquelle encore ne pût guerir tous les maux que cét Ange de tenebres, transfiguré en Ange de lumiere, y auoit causez.

Et certes le jugement des souuerains Pontifes dans le dernier siecle, touchant le bon ou mauuais effet de ces exemptions, a esté & est encore conforme à celuy de leurs predecessdicissent eiusmodi immunitates obfuisse potius quam profuisse Monasticæ obseruantiæ. Certe quidé nunquam placuit sancto Bernardo (quod ex pluribus locis Epistolarum eius apparet) vt Monachi ab Episcopali obedientia huiuscemodi priuilegijs se subtraherent, nec gratum fuit sancto Francisco, sed fratris Eliæ hominis non diuino Spiritu sed carnis prudentiâ nitentis fuit opus. *Baron. an. 676. n. 7. Voyez le 2. Tome des Chroniques de S. François.*

seurs, & à cette ancienne tradition de l'Eglise Romaine, dont nous sommes asseurez par ce Decret du Pape Adeodat. C'est ce que nous apprenons du tesmoignage des deux plus Saints Euesques qui ayent paru en nos iours. Le premier est celuy du grand saint Charles, dont le Docteur Giussano, qui a escrit sa vie tres-fidellement, dit cecy au second Liure. *Il se mit pa-*
c. 7. *reillement à reformer les Vierges Claustrales, lesquelles auoient vne extréme necessité d'estre secouruës, visitant leurs Monasteres, y introduisant les Decrets du Concile de Trente, & du sien Prouincial, & encore d'autres Constitutions particulieres. Mais ce fut icy que l'ennemy infernal dressa ses batteries, & voulut trauerser vne si sainte œuure, excitant vn tourbillon de contradictions, principalement aux Monasteres qui estoient soûsmis au gouuernement des Reguliers. Car sous pretexte de conseruer leur exemption, ou pour mieux dire la trop grande liberté qui y estoit alors, ils commencerent à s'y opposer, & les parens mesmes des Religieuses se déterminerent d'empescher ces visites, & l'execution des Decrets faits pour la reformation; estant conseillez & fortifiez par ceux qui ne le deuoient pas. Mais le Cardinal conduisit le tout peu à peu auec beaucoup de patience & de douceur, faisant ce qu'il pouuoit pour les rendre capables de son intention, qui regardoit seulement à l'honneur de Dieu, au salut des ames, & à la reputation des mesmes Vierges. Si bien que ces contradictions cesserent, & luy poursuiuant ses visites commencées reduisit auec progrez de temps l'estat des Religieuses à vn tres-bon terme. Il supprima plusieurs Monasteres, tant en la ville, que par le Diocese, qui*

estoient en lieux peu asseurez ou fort incommodes, transportant les Religieuses en d'autres Monasteres meilleurs. Et auec l'autorité du souuerain Pontife il en osta quelques-vns du gouuernement regulier pour plusieurs desordres qui y estoient, les mettant sous la protection & la direction de l'Archeuesque, & les mit toutes sous vne exacte closture. Il procura de renouueller en tous les Monasteres l'ancienne obseruance des Regles & des Constitutions, qui auoient esté delaissees & negligées par vn long espace de temps, & il les pourueut de Visiteurs diligens & de Confesseurs habiles & spirituels. D'où il arriua qu'en fort peu de temps il se vit vn tel renouuellement & vn tel changement de vie & vne obseruance si religieuse dans ces Monasteres, que tout le monde en estoit fort edifié & consolé.

Le second tesmoignage est celuy du B. François de Sales, qui escrit en ces termes à vne Superieure de la Visitation. *Ie voy des gens de qualité qui panchent grandement, & jugent qu'il faudra que les Monasteres soient sous l'autorité des Ordinaires, selon l'ancienne coustume restablie presque par toute l'Italie, non sous l'autorité des Religieux, selon l'vsage introduit dés il y a quatre & cinq cent ans obserué presque en toute la France. Pour moy, ma tres-chere Mere, ie vous confesse franchement, que ie ne puis me ranger pour le present à l'opinion de ceux qui veulent que les Monasteres des filles soient sousmis aux Religieux, & sur tout de mesme Ordre : Et ie suis en cela l'instinct du saint Siege qui empesche cette sousmission, lors qu'il le peut honnement faire. Ce n'est pas que cela ne se soit fait, & ne se fasse encore à present loüablement en plusieurs lieux : Mais c'est qu'il seroit encore plus*

Liu. 6. Epist. 8.

lou ble s'il se faisoit autrement. Surquoy il auroit plusieurs choses à dire. De plus, il me semble qu'il n'y a non plus d'inconuenient, que le Pape exempte les filles d'vn Institut, de la jurisdiction des Religieux du mesme Institut, qu'il y en a eu à exempter les Monasteres de la jurisdiction ordinaire, qui auoit vne si ancienne origine & vne si excellente possession. Et enfin il me semble que veritablement le Pape a sousmis en effet ces bonnes Religieuses de France au gouuernement de ces Messieurs. Et il m'est aduis que ces bonnes filles ne sçauent ce qu'elles veulent, si elles veulent attirer sur elles la superiorité des Religieux : lesquels à la verité sont d'excellens seruiteurs de Dieu ; mais vne chose tousiours dure pour les filles d'estre gouuernées par les Ordres, qui ont coustume de leur oster la sainte liberté de l'esprit.

Il parle des Religieuses Carmelites.

Fin du Liure cinquiesme.

LA

LA VIE DE S. BERNARD, LIVRE SIXIESME.

SON ESPRIT ET SA CONDVITE comme Docteur & Pere de l'Eglise.

CHAPITRE I.

Ses sentimens, & son zele pour la Verité Chrestienne & Catholique.

SAINT Bernard n'auroit pas esté animé de l'esprit des anciens Peres de l'Eglise, s'il n'auoit esté embrasé comme eux d'amour & zele pour la Veriré, qui est Dieu mesme. C'est pourquoy il s'escrie en vn endroit : *O Verité ! Charité ! Eternité !* Et en vn autre : *O verité qui est la partie des exilez, & la fin de leur exil. Ie te voy, mais on ne me permet pas d'entrer ou tu es, estant retenu par la mortalité de la chair : Et aussi ie n'en suis pas digne, estant soüillé de pechez.* *Serm. 11. in Cant. n. 5.* *Serm. 50. in Cant. n. 7.*

Mais ce grand Saint n'a point estimé la connoissance de la Verité, si elle n'est accompagnée de l'amour. Il dit des Philosophes : *Que leur cœur a esté tres-justement obscurcy de tenebres ; parce qu'ayans connu la verité, & l'ayant mesprisée, ils ont merité pour la punition de leur mespris, d'en perdre mesme la connoissance.* Et il adjouste : *Qui peut assez déplorer le malheur de l'homme, qui estant attaché à la verité par la connoissance, mais s'en retirant par l'amour des choses perissables, c'est* *Epist. 18. n. 1.*

à dire, en aimant au lieu d'elle la vanité & le neant, a esté fait semblable à la vanité & au neant, selon le langage de Dauid. Et qu'y a-t'il de plus vain que d'aimer la vanité? qu'y a-t'il de plus injuste que de mespriser la verité? & qu'y a-t'il de plus juste que d'en oster la connoissance à ceux qui la mespriſent, afin que celuy qui ne l'a pas glorifiée l'ayant connuë, ne puisse se glorifier de la connoistre? Ainsi l'amour des choses vaines cause le mespris de la verité, & le mespris de la verité cause nostre aueuglement. Parce, dit saint Paul, qu'ils n'ont pas tesmoigné par leurs œuures qu'ils connoissoient Dieu, il les a liurez en sens reprouué. L'ame ne vit pas, mais est morte en elle-mesme, dit-il ailleurs, *lors qu'elle n'a pas la connoissance de la verité: & elle est insensible lors qu'elle n'a point d'amour pour la verité, ny pour Dieu. D'où il s'ensuit que la verité est la vie de l'ame, & que la charité & l'amour en est le sentiment & le mouuement. Ne vous estonnez pas si les ames des impies ont quelquefois la connoissance de la verité, estant priuées de l'amour; puis que dans quelques corps on trouue la vie sans sentiment, comme dans les arbres & autres choses semblables. Elles la connoissent par vne lumiere naturelle, qui est quelquefois aidée de la grace, mais non animée par la grace. Mais en ceux à qui la grace, qui est l'ame spirituelle, respand dans l'esprit & dans le cœur la connoissance & l'amour de la verité, non en vne maniere exterieure, mais par vne infusion & vne vnion interieure, qui la rend vn mesme esprit auec elle, en ceux-là, dis-je, la connoissance & l'amour de la verité sont indiuisibles, comme la vie qui est toute respanduë dans le corps est vniforme & indiuisible.*

Rom. 1.

Serm. 10. De diuers. n. 1.

Il fait encore vn excellent discours sur ce su-

jet, lors qu'il dit : *La verité m'eſt neceſſaire, afin que ie ne me puiſſe cacher deuant elle : & la grace auſſi m'eſt neceſſaire, afin que ie ne le vueille pas. Si l'vne n'eſt accompagnée de l'autre, ce n'eſt qu'vn bien imparfait. Car la ſeuerité de la premiere eſt penible ſans la gayeté de la ſeconde ; & la gayeté de la ſeconde ſemble vn peu trop libre ſans la grauité de la premiere. La verité eſt amere ſi elle n'eſt aſſaiſonnée de la grace, & la ferueur de la deuotion eſt quelquefois vn peu legere, immoderée, & licentieuſe, ſi elle n'eſt retenuë par le frein de la verité. Combien y en a-t'il à qui il n'a point ſeruy d'auoir receu la grace, parce qu'ils n'ont pas receu en meſme temps le temperament que la verité apporte. Ils ſe ſont pleus en la grace. Ils n'ont point apprehendé le regard ſerieux & ſeuere de la verité : C'eſt pourquoy ils ont perdu cette grace, afin qu'ils appriſſent à ſeruir Dieu auec crainte, ſelon le Prophete, & à ſe reſiouïr en luy auec tremblement. Car l'ame ſainte qui auoit dit dans ſon abondance, Ie ne ſeray jamais ébranlée, a ſenty ſoudain que le Verbe eternel a deſtourné ſa face de deſſus elle, & qu'elle a eſté non ſeulement émeuë mais troublée. Et elle a appris dans cette affliction, qu'outre le don de la pieté & du zele qu'elle auoit receu, elle auoit encore beſoin du poids de la verité. Et ainſi la plenitude de la grace ne conſiſte pas en la grace ſeule, ny en la ſeule verité.*

Serm. 74. in Cant. n. 8.

Pſalm. 2.

Que vous ſert-il de ſçauoir ce que vous deuez faire, ſi Dieu ne vous donne pas la grace de le vouloir? Et que vous ſert-il meſme de le vouloir, ſi vous ne le pouuez pas ? Combien ay-je veu de perſonnes qui eſtoient deuenus plus triſtes lors qu'ils auoient connu la verité, & qui l'eſtoient de ce qu'ils ne pouuoient plus deſormais s'excuſer ſur leur igno-

rance, puis qu'ils sçauoient ce que la verité demandoit d'eux, & qu'ils ne le faisoient pas. Il paroist par là que l'vne ne suffit pas sans l'autre. Mais c'est trop peu dire, on peut mesme adjouster qu'il ne sert pas de receuoir l'vne sans l'autre. La grace est chancelante sans la verité. L'homme ne marche que sur vn pied, lors qu'il n'est sousteny que par la grace. Lucifer n'est pas demeuré ferme dans la verité. C'est pourquoy on luy a dit : Tu as perdu la sagesse par ta beauté. Ie ne veux point de beauté qui me face perdre la sagesse. Il n'est pas dit, qu'il l'ait perduë par la beauté, mais par sa beauté. Car nous ne blasmons pas le don, mais l'vsage du don. Il l'a perduë lors qu'il se l'est appropriée. Il a perdu la sagesse par sa sagesse, en ne la possedant pas selon la verité, mais en abusant d'elle selon sa volonté propre. Car posseder la grace de cette sorte, c'est la perdre. Si Abraham a esté justifié par les œuures, il a eu de la gloire, mais non pas en Dieu : Ainsi ie perds tout ce que ie ne possede point en luy. Car il n'y a rien qui soit plus perdu que ce qui est hors de Dieu. Qu'est-ce que la mort, sinon la priuation de la vie ? Qu'est-ce que la perte du vray bien, sinon la separation d'auec Dieu ?

Serm. 1. De aduent. n. 5. Il exhorte les Chrestiens *à quitter le mensonge, lors que la verité vient les éclairer, afin qu'ils soient deliurez par elle, comme* IESVS-CHRIST *dit dans l'Euangile : ce qu'ils ne sçauroient obtenir, s'ils ne renoncent absolument à la fausseté qu'ils ont reconnuë, & s'ils ne s'attachent à la verité qu'ils ont descouuerte. Autrement leur tentation ne sera pas humaine, ne leur peché d'homme seulement, mais ce sera vne opiniastreté de Demon.* Et il escrit ailleurs : *Qu'il n'y a qu'vn amour fidelle & verita-*

Serm. 77. in Cant. n. 5.

ble de l'ame, sçauoir celuy qu'elle a pour la verité. Aussi veut-il qu'on la deffende de tout son pouuoir. *Ne vous croyez pas innocent*, dit-il, *si vous ne reprenez les meschans & les ennemis de la verité auec toute l'autorité qui vous est donnée, si vous ne vous opposez comme vne forte muraille pour la maison d'Israël, non seulement en vous retenant de faire mal, mais en retenant aussi les autres. Car il est tres-vray que celuy qui neglige d'apporter le remede au mal, lors qu'il le peut faire, se rend complice du mal: Et lors que la cause de Dieu est mise en dispute, & que l'on prefere la fausseté à la verité, celuy qui ne resiste pas selon l'obligation de la charge qu'il exerce, sera condamné par son silence.* Serm. 40. D diuers. n. 8.

Il escrit à vn Abbé de son Ordre : *Tous ceux qui combattent pour la verité comme nous, ont cette consolation veritable, que Dieu qui est juste Juge leur garde vne couronne dans le Ciel. Au reste souuenez-vous que nous serons heureux si nous souffrons quelque chose pour la Iustice; & que le mal d'autruy auquel nous ne consentons point, & auquel meſme nous nous opposons, ne nous peut nuire.* Epist. 380.

Il mande à vn Cardinal. *Parce que j'ay commencé ie continueray de vous escrire & de vous importuner, mais pour la Verité, pour la Charité, & pour la Iustice. Car encore que ie ne sois pas d'assez grande qualité pour auoir des affaires à Rome; neantmoins ie regarde comme mes affaires propres toutes celles qui sont reconnuës pour les affaires de Dieu.* Epist. 29.

Comme il se sentoit appellé à la deffense de l'vnité de l'Eglise, lors que le Cardinal Pierre de Leon forma vn schisme contre le Pape Innocent II. il exhorta deux des plus celebres Docteurs de son temps à se declarer pour la ve-

rité qu'il soustenoit. Le premier fut saint Heildebert Archeuesque de Tours, à qui il mande :
Epist. 124. *Qu'il n'improuuoit pas son retardement, qui faisoit connoistre la grauité de sa sagesse, & l'exemptoit du reproche de precipitation, puis que la sainte Vierge mesme ne respondit pas aussi-tost à l'Ange, mais pensa premierement en elle-mesme, quelle estoit cette salutation, & que Saint Paul ordonne à Saint Timothée de ne pas se haster d'imposer les mains; mais qu'il pouuoit y auoir de l'excez en ce retardement & cette lenteur. Ie confesse que j'ay honte,* luy dit-il, *de ce que l'ancien Serpent par vne nouuelle audace, ne tente point les femmes credules & simples, mais semble attaquer la force de vostre cœur mesme, & ose ébranler vne si grande & si ferme colomne de l'Eglise. Mais j'espere que s'il l'ébranle, il ne l'abbatra pas, & que l'amy de l'Espoux demeurera tousiours debout, se resiouïssant d'entendre la voix de l'Espoux, la voix d'allegresse & de salut, la voix d'vnité & de paix.*

Le second auquel il escriuit fut Geoffroy de l'Oratoire, grand personnage, qui fut depuis Archeuesque de Bourdeaux.
Epist. 125. *Dieu qui n'a besoin de personne,* luy dit-il, *a besoin de vous maintenant pour son seruice. Et il vous est aussi glorieux de pouuoir trauailler auec Dieu, & l'ayder en cette rencontre, comme il vous seroit perilleux de le pouuoir & de ne le vouloir pas. Vous auez grace & deuant luy & deuant les hommes. Vous auez la science. Vous auez l'esprit de liberté. Vous auez vne parole viue & efficace, & assaisonnée du sel de la prudence. Il n'est pas juste qu'ayant tous ces auantages vous manquiez à l'Espouse de* IESVS-CHRIST *dans vne affaire si importante, puis que vous estes*

amy de l'Espoux, & que l'amy se reconnoist au besoin. Pouuez-vous demeurer en repos & en silence lors que l'Eglise vostre Mere est toute en trouble? Le temps du repos est passé. Il faut que le saint loisir fasse place à la necessité du trauail, Le temps d'agir est venu, puis qu'on a violé la loy.

CHAPITRE II.

Ses sentimens & son affection pour la vraye science de l'Eglise.

CE grand Docteur reconnoist: *Que les hommes sçauans ont seruy & seruent à l'Eglise, soit pour refuter les ennemis, soit pour instruire les simples.* Serm. 36. in Cant. n. 2. *Que toute science est bonne en elle-mesme, pourueu qu'elle soit fondée sur la verité, & qu'on ne la doit ny mespriser ny negliger, parce qu'elle enrichit l'ame & l'éclaire, & la rend capable d'éclairer les autres.* Serm. 37. in Cant. n. 2. Mais il adjouste au mesme lieu: *Que la science doit estre precedée de deux connoissances, de la connoissance de soy-mesme, dont procede l'humilité mere du salut, & la crainte du Seigneur, qui est le commencement de la sagesse, & en suitte du salut: & de la connoissance de Dieu, parce qu'on ne peut ny l'aimer sans le connoistre, ny le posseder sans l'aimer, la connoissance de soy-mesme estant necessaire pour craindre Dieu, & la connoissance de Dieu estant necessaire pour l'aimer autant qu'on le craint.* Ibid. n. 2. Et il remarque: *Qu'apres que le Prophete a dit, Semez pour la justice, & recueillez l'esperance de la vie, il adjouste, recherchez la lumiere de la science, nommant la science la derniere, comme vne peinture qui ne peut subsister sur le vuide, mais sur vn corps & sur vn fonds* Ibid. n. 1. Esa. 35. Osee 10.

solide & ferme ; & n'y ayant seureté à s'appliquer à la doctrine, qu'apres qu'on a estably le reglement de la vie, & le repos de la conscience.

Il escriuit à vn nommé Thomas de Saint Omer, qui differoit d'entrer en Religion, apres qu'il auroit acheué ses estudes, & luy dit : *Il vous seroit plus vtile d'apprendre la science des saints, qui est de sçauoir* IESVS-CHRIST *crucifié, laquelle on ne peut apprendre qu'en mourant au monde. Vous vous trompez, mon fils, vous vous trompez, si vous croyez trouuer parmy les Docteurs du monde, la science que les seuls disciples de* IESVS-CHRIST, *c'est à dire ceux qui mesprisent le monde, acquierent par le don de Dieu. Car ce n'est pas la lecture qui l'enseigne, mais l'onction ; ny la lettre, mais l'esprit ; ny l'estude des liures, mais l'exercice dans les commandemens du Seigneur. Semez pour la justice, dit le Prophete, & recueillez l'esperance de la vie, & recherchez la lumiere de la science. Vous voyez qu'on ne passe bien à la science, qu'apres que la semence de la justice a germé dans l'ame, afin qu'il en naisse le grain & le froment de la vie, & non la paille de la vaine gloire.*

Epist. 108.

Es. 35.

Osee 10.

Il dit ailleurs : *Que les mammelles de l'Espouse qui sont pleines de lait, sont meilleures que le vin de la science seculiere, qui enyure, mais par la curiosité & non par la charité ; qui remplit & ne nourrit pas ; qui enfle & n'edifie pas : qui saoule & ne ne fortifie pas : au lieu que la doctrine spirituelle n'allume pas la curiosité, mais enflamme la charité. Aussi l'Espouse qui cherche celuy qu'elle aime, ne s'abandonne pas aux sens de la chair, & ne suit pas les foibles raisonnemens de la curiosité humaine ; mais elle demande vn baiser, c'est à dire elle inuoque le*

Serm. 9. *in Cant. n.* 7.

Serm. 8. *in Cant. n.* 5.

Saint Esprit, par lequel elle reçoiue en mesme temps le gouſt de la ſcience & l'aſſaiſonnement de la grace. Ainſi la ſcience qui eſt donnée par le baiſer, ſe reçoit auec l'amour, parce que le baiſer eſt vne marque d'amour. Et c'eſt pourquoy celle qui enfle eſtant ſans amour, ne procede pas de ce baiſer ſaint, non plus que le zele pour Dieu, qui n'eſt pas ſelon la ſcience. Car la grace du baiſer communique l'vn & l'autre don, ſçauoir la lumiere de la connoiſſance, & la tendreſſe de la pieté & de la deuotion. Que l'on ne croye donc point auoir receu ce baiſer, ſi l'on connoiſt la verité ſans l'aimer, ou ſi on l'aime ſans la connoiſtre. Car il n'y a ny erreur ny tiedeur dans ce baiſer. Et l'on ne connoiſt Dieu pleinement, que lors qu'on l'aime parfaittement. *Ibid. n. 9.*

La connoiſſance, dit-il encore, *rend les hommes doctes, & le ſentiment de cette connoiſſance les rend ſages. Le Soleil n'eſchauffe pas tous ceux qu'il eſclaire. Ainſi la ſageſſe n'embraſe pas du deſir de faire de bonnes œuures, vne grande partie de ceux à qui elle enſeigne ce qu'ils doiuent faire. Il y a difference entre connoiſtre de grandes richeſſes & les poſſeder, & ce n'eſt pas la connoiſſance, mais la poſſeſſion qui rend l'homme riche. De meſme il y a difference entre connoiſtre Dieu, & le craindre, & ce n'eſt pas cette connoiſſance qui rend l'homme ſage, mais cette crainte qui fait impreſſion ſur ſon ame. Appellez-vous ſage celuy qui eſt enflé par la ſcience.* *Serm. 23. in Cant. n. 16.*

Il y en a qui veulent ſçauoir, mais ſans ſe propoſer d'autre but que de ſçauoir; & c'eſt vne curioſité honteuſe. Il y en a qui veulent ſçauoir, afin qu'on ſçache qu'ils ſont ſçauans; & c'eſt vne vanité honteuſe. Il y en a qui veulent ſçauoir pour vendre leur *Serm 36. in Cant. n. 3.*

ſcience, c'eſt à dire pour le gain, ou pour l'honneur; & c'eſt vn trafic honteux. Il y en a qui veulent ſçauoir pour edifier; & c'eſt charité. Il y en a qui veulent ſçauoir pour en eſtre edifiez eux-meſmes; & c'eſt ſageſſe. Car deux derniers ſont les ſeuls qui n'abuſent point de la ſcience, parce qu'ils ne veulent connoiſtre le bien que pour le mettre en pratique. Car comme il nuit pour la ſanté de prendre de la nourriture, & de ne la pas digerer, à cauſe que les viandes cruës & indigeſtes engendrent de mauuaiſes humeurs, & ne nourriſſent pas le corps, mais le corrompent: Ainſi lors qu'on remplit de beaucoup de ſcience l'eſtomac de l'ame, qui eſt la memoire; ſi cette ſcience n'eſt digerée par la chaleur de la charité; ſi elle ne ſe reſpand en ſuitte dans les arteres & dans les moüelles de l'ame en paſſant dans les mœurs & les actions, & ſi elle ne deuient bonne par le bien qu'elle connoiſt & qui ſert à former vne bonne vie, cette ſcience ne ſe change-t'elle pas en peché, comme la nourriture en de mauuaiſes humeurs? Auſſi, dit-il, *vn pieux Docteur de l'Egliſe plaint le mal-heur, tant de ceux qui meſpriſent d'apprendre comme il faut viure, que de ceux qui le ſçachant ne laiſſent pas de viure mal. Car que fait l'inſtruction ſans la charité? Elle enfle. Et que fait la charité ſans l'inſtruction? Elle erre.*

Ibid. n. 4.

Il repreſente ailleurs: *Que les playes qu'Adam a receuës lors qu'il voulut s'éleuer ſur cette montagne de la ſcience qui enfle, apres qu'il eut ouy qu'il deuiendroit comme des Dieux qui ſçauent le bien & le mal, ne ſont pas encore bien gueries dans ſes enfans, quoy qu'ils fuſſent alors cachez dans leur pere, & qu'ils s'efforcent de monter eux-meſmes ſur cette meſme montagne, par vn nouuel égarement qui eſt*

Serm. 4. De Aſcenſ. Dom. n. 4.

pire que le premier. C'eſt pourquoy il dit: *Que la verité ne ſe monſtre point aux impurs: que la ſageſſe ne ſe donne point à eux: que la verité ne peut eſtre veuë par vn œil ſuperbe, & que les orgueilleux parlent d'elle, mais qu'ils ne la voyent pas. L'humilité,* dit-il, *eſt le chemin qui mene à la verité, & la connoiſſance de la verité eſt le fruit de cette vertu. Venez dit* IESVS-CHRIST. *A qui? A moy qui ſuis la verité. Et par où y viendrons-nous? Par l'humilité. La connoiſſance de la verité ne ſe trouue qu'au ſommet de l'humilité.* Nous apprenons de cette doctrine de Saint Bernard, que la ſcience ſainte de l'Egliſe, qu'il dit *eſtre tres-vtile*, vient de l'eſprit de Dieu qui eſt humble, & non de l'eſprit de l'homme qui eſt naturellement ſuperbe: *qu'on doute de la verité*, comme il dit ailleurs, *lors que cét eſprit ne ſouffle pas: que la fauſſeté & le doute, qui ſont les deux mauuaiſes filles d'vne mauuaiſe mere, qui eſt l'ignorance, cedent toutes deux à cét eſprit lors qu'il parle, & que l'ame reconnoiſt alors la verité, & la reconnoiſt auec certitude.*

Serm. 62. in Cant. n. 8.

De gradib. humil. c. 13.

Serm. 15. in Cant. & alibi.

Serm. 17. in Cant. n. 3.

C'eſt la voye par laquelle noſtre Saint a acquis toute ſa ſcience. Elle a eſté vn don du Saint Eſprit auſſi bien que ſes vertus. Il l'a plus appriſe *en priant dans les foreſts, qu'en liſant dans les liures,* comme il dit luy-meſme: Il l'a eſtudiée *dans l'eſchole de la pieté ſous* IESVS-CHRIST, *qui a ſon eſchole dans la terre, & ſa chair dans le Ciel.* Auſſi la ſcience de ce Pere a paru ſi humble, comme celle de Saint Auguſtin, laquelle venoit de la meſme ſource, qu'il confeſſe ingenument en vn endroit de ſes Oeuures, *qu'il ignoroit ſi les Anges ont des corps qui leur ſoient propres,*

Epiſt. 106. Vita Bern. lib. 1. n. 23.

Serm. 40. De diuerſ.

Serm 5. in Cant. n. 6.

ou s'ils en empruntent seulement lors qu'ils apparoissent: & se retracte luy-mesme de quelques fautes legeres qu'il jugeoit dignes de correction dans vn de ses ouurages qu'il mit en lumiere, à la fin duquel il a monstré par cette censure qu'il estoit sçauant en l'humilité dont il traittoit en ce Liure, & humble dans sa science.

C'est le Traitté. *Des degrez de l'humilité.*

CHAPITRE III.

Sa reuerence pour la doctrine des Saincts Peres & la Tradition Ecclesiastique.

IL est marqué dans la Vie de nostre Saint: *Qu'encore qu'il eust receu du Ciel dans la meditation & la priere l'intelligence des Escritures sacrées, & qu'il asseuraſt que tout ce qu'il y découuroit de mysteres & de veritez celestes luy paroissoit plus clair & plus aimable dans la premiere source de leur origine, que dans les ruisseaux des interpretations qu'on leur donne: il ne laissoit pas toutefois de lire auec humilité les ouurages Orthodoxes des Saints qui les ont interpretées, & n'égalloit pas ses pensées à leurs sentimens, mais assujettissoit les siennes aux leurs. Il taschoit de les rendre conformes aux opinions de tous ces grands personnages, & s'efforçant de marcher tousiours sur leurs pas & de les suiure auec vne exacte fidelité, il ne laissoit pas de boire souuent dans la mesme fontaine dans laquelle ils ont puisé leurs sublimes connoissances.* En quoy paroist le vray caractere d'vn Docteur de l'Eglise Catholique, laquelle n'a rien de si cher que le dépost sacré de la doctrine de ses Peres & de ses Maistres, & de l'ancienne Tradition.

Vie. Lib. 1. ch. 7. n. 23.

Nous voyons que Hugues de Sainct Victor,

l'vn des plus fameux Theologiens de ce siecle, l'ayant consulté touchant le salut de celuy qui a la Foy, l'Esperance, & la Charité, & le desir d'estre baptizé, & meurt sans receuoir le Baptesme en estant empesché par quelque accident, il luy respond selon la Tradition de l'Eglise, que cét homme est indubitablement sauué, & luy declare d'abord : *Qu'vn seruiteur de Dieu ne doit point entrer en contestation & en dispute, mais garder la patience auec tous. C'est pourquoy*, dit-il, *nous ne recherchons point les combats & les querelles, & nous éuitons aussi toutes les nouuelles opinions selon le precepte de l'Apostre. Nous opposons seulement les sentimens des Saints Peres. Nous rapportons leurs paroles, & non pas les nostres, n'estans pas plus sages qu'eux.* Et dans le corps de son discours il dit : *Si quelqu'vn est d'vn autre aduis, c'est à luy à examiner sur quoy il se fonde. Car ie confesse qu'il est difficile qu'il me persuade, s'il ne m'apporte de plus fortes raisons pour me conuaincre, & vne plus grande autorité pour me faire croire, que celles que j'ay apportées. Mais ie ne serois pas mediocrement estonné si ce nouuel auteur d'vne opinion nouuelle auoit pû trouuer sur ce poinct vne raison que saint Ambroise & saint Augustin n'auroient pas sceuë, ou vne autorité plus considerable que celle de ces deux Saints Peres. Car pour moy j'auouë qu'il est difficile de me détacher de ces deux colomnes de l'Eglise. Et ie declare que ie veux bien, ou deffendre la verité, ou soustenir l'erreur auec eux.* Et estant consulté par le mesme Hugues, ainsi qu'on le croit, touchant les Saints Martyrs Machabées, qui sont les seuls justes de l'ancienne loy, dont l'Eglise celebre la Feste parmy les Martyrs de la loy

Epist. 77. Præfat.

2. *Timoth.* 2.

Ibid. n. 7.

Epist. 98. *n.* 1. nouuelle il dit d'abord : *Qu'il a differé de respondre, voulant luy enuoyer par escrit le sentiment des Peres sur cette question, s'il le pouuoit trouuer dans leurs Liures, plustost que luy seul en proposer vn nouueau, ou qui luy fust particulier. Sommes-nous plus sçauans*, dit-il ailleurs, *& plus deuotieux que les Peres? Il y a du peril à presumer de sçauoir ce qui s'est échappé a leur connoissance:* Et dans la retractation qu'il a faite à la fin du Liure, *Des degrez de l'humilité*, il se croit digne de reprehension *de ce qu'il auoit dit quelque chose des Seraphins qu'il n'auoit ny entendu dire ny leu nulle part.*

Epist. 174.

Lors que traittant des Loüanges de la Sainte Vierge, il se propose la question, *Pourquoy Dieu a voulu qu'elle fust fiancée à vn homme auant que l'Ange luy vinst annoncer le mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu*, il respond : *Qu'il dira ce qui luy ensemble, ou plustost ce qui en a semblé aux Peres auant luy.* Et lors qu'il demande pourquoy Ioseph la voulut repudier, il respond : *Escoutez encore sur ce sujet non mon sentiment, mais celuy des Peres.* Et apres auoir expliqué ces paroles de la Genese, Dieu enuoya vn sommeil à Adam, il dit aussi-tost : *Mais en proposant mon sentiment, ie le soufmets à celuy des autres, & sur tout à celuy des Saints, s'il se trouue qu'ils se soient expliquez sur ce sujet dans leurs liures.*

De laud. Virg. Matr. Ser. 2. *n.* 12.

Ibid. n. 14.

Ser. 2. *in Sept. n.* 2.

Il dit ailleurs sur vne difficulté : *Il semble que les Peres ont eu diuers sentimens sur ce sujet, & ie ne voy pas clairement aussi quel party ie dois choisir, & ie confesse ne le sçauoir pas.* En quoy il imitoit l'humble suspension d'esprit de ces mesmes Peres dans les choses qui sont obscures en elles-

Ser. 5. *in Cant. n.* 6.

meſmes, & qui ne paroiſſent claires qu'aux eſprits preſomptueux qui ne veulent douter de rien : ou pluſtoſt qui par vn eſtrange renuerſement d'eſprit tiennent pour aſſeurées les choſes les plus incertaines, & pour incertaines les plus aſſeurées & les mieux eſtablies ſur la doctrine de l'Antiquité.

CHAPITRE IV.

Comme il a deffendu la doctrine des ſaincts Peres, & l'ancienne Tradition de l'Egliſe contre les erreurs de Pierre Abailard.

LE premier combat où Dieu ſe ſeruit de Saint Bernard, pour deffendre la doctrine des Saints Peres, & l'ancienne Tradition de l'Egliſe, fut contre Pierre Abailard, tres-ſubtil & tres-celebre Philoſophe de l'Vniuerſité de Paris, qui eſtant accouſtumé de raiſonner dans les ſciences humaines, eut aſſez de temerité & de hardieſſe, pour vouloir penetrer auec ſa ſeule raiſon dans les myſteres de noſtre Religion, & dans les plus ſublimes veritez de la Theologie, ſubſtituant la lumiere naturelle de ſon eſprit, au lieu de la lumiere diuine de noſtre Foy; ſes nouueaux raiſonnemens tout humains, au lieu de l'ancienne & ſacrée Tradition; & les imaginations de Platon & d'Ariſtote, au lieu de la doctrine des ſaints Peres.

Nous auons en France, dit noſtre Saint eſcriuant au Pape Innocent II. *vn homme, qui de vieil Philoſophe eſt deuenu nouueau Theologien : & qui apres s'eſtre joüé dés ſa jeuneſſe dans l'art de la Dialectique, s'eſt auiſé depuis quelque temps de commettre*

De error. Abail. c. 1. Tom. 4. p. III.

des excés & des folies dans les Escritures sainctes. Il renouuelle les erreurs qui ont esté autrefois condamnées & assoupies, tant en sa personne qu'en celle des autres, & y en adjouste encore de nouuelles. Il se persuade n'ignorer presque rien de tout ce qui est en haut dans les cieux, & en bas dans la terre. Il ouure sa bouche contre le Ciel. Il penetre dans la profondeur des secrets de Dieu, & reuenant à nous apres ce haut rauissement de son esprit, il nous raconte des misteres ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme de reueler. Et lors qu'il est prest de rendre raison de tout, il entreprend & contre la raison & contre la foy, de rendre raison de celles qui sont au dessus de la raison. Car qu'y a-t'il de moins raisonnable; que de s'efforcer de s'éleuer au dessus de la raison par la raison seule? Et qu'y a-t'il de plus contraire à la foy, que de ne vouloir pas croire tout ce qu'on ne peut couprendre par la raison? Lors qu'il veut expliquer
Eccles. 19. *cette parole du Sage; Celuy qui croit tost a l'esprit leger, il dit que croire tost, c'est croire auant que de raisonner: au lieu que Salomon ne parle pas de la foy en Dieu, mais de la creance que nous auons les*
Greg. Homil. 26. in Euang. *vns enuers les autres, & que Saint Gregoire le Grand parlant de la foy en Dieu, dit qu'elle n'a aucun merite si la raison humaine la peut comprendre naturellement.*

Escriuant aux Eueſques & aux Cardinaux de l'Egliſe Romaine touchant le meſme Abailard, il leur dit: *Comme on deuoit ſelon l'ordre de Moy-*
Epiſt. 188. n. 1 *ſe, rapporter à Hur & à Aaron les queſtions & les*
Exod. 14. *differents qui naiſtroient parmy le peuple, auſſi nous rapportons au zele & l'autorité qu'a l'Egliſe Romaine ſur tout le peuple de Dieu, non des queſtions, mais des violemens de la foy, des injures de* IESVS-CHRIST,

CHRIST, *des mespris des Peres, des scandales pernicieux à nostre siecle, & qui peuuent estre dangereux pour les siecles à venir. On se jouë de la foy des simples. On développe les secrets de Dieu. On agite des questions temeraires touchant les choses inconnuës & les plus cachées, & l'on insulte aux Peres de ce qu'ils ont creu, qu'on les deuoit plustost assoupir que les resoudre. L'esprit humain tente tout, & ne reserue rien à la foy. Il s'éleue au dessus de luy-mesme pour comprendre ce qui le passe, & pour sonder auec sa foiblesse & sa petitesse, les choses les plus grandes & les plus fortes. Il s'ingere dans les mysteres diuins. Il ne les découure pas, mais il les profane. Il ne leue pas les sceaux & les voiles qui couurent les celestes veritez, mais il les rompt. Tout ce qui est caché à ses connoissances, luy passe pour faux, & il dédaigne de le croire pour veritable.*

Il dit au Pape : *On compose vn nouuel Euangile pour les peuples & les nations. On propose vne foy nouuelle. On establit vn autre fondement que celuy qui a esté estably. On ne parle point des vertus & des vices selon la Morale Chrestienne, ny des Sacremens de l'Eglise selon la foy Catholique, ny des secrets de la sainte Trinité selon la simplicité & la retenuë des anciens, Mais on altere toute la doctrine : on en fait vne nouuelle & differente de celle que nous auons receuë par la Tradition de nos ancestres. Pour rabaisser les Docteurs de l'Eglise, il donne de grandes louanges aux Philosophes. Il prefere leurs inuentions & ses nouueautez à la doctrine & à la foy des saincts Peres : Et voyant que tout le monde fuit deuant luy, il m'appelle, moy qui suis le moindre de tous, pour le combattre seul à seul.*

Epist. 189. *n.* 2

Ibid. n. 3.

Il escrit du mesme Abailard au Cardinal Iues en ces termes : *Epist.* 193. *Ie n'entre point en ce qui regarde sa personne. Ie ne luy reproche point de ce qu'il est Religieux sans regle, & de ce qu'il n'a rien de religieux que le nom & l'habit. Mais ie ne puis dissimuler ce qui offense tous ceux qui aiment le nom de* IESVS-CHRIST. *Il corrompt la pureté de la foy, & la chasteté de l'Eglise. Il passe les bornes que nos Peres ont marquées. Et lors qu'il discourt & escrit de la Foy, des Sacremens ; & de la sainte Trinité, il change, augmente, & retranche tout ce qu'il luy plaist. Il monstre par son liure & par ses œuures, qu'il est fabricateur de mensonge, inuenteur de mauuais dogmes ; & il se declare heretique, non tant par ses erreurs, que par son opiniastreté à les deffendre. C'est vn homme qui veut paroistre plus grand qu'il n'est, & aneantir la force de la Croix de* IESVS-CHRIST, *par les artifices de la science du raisonnement & de la parole. Il connoist tout ce qui est dans le monde & hors du monde, excepté qu'il ne se connoist pas soy-mesme.*

Saint Bernard refute ses Arianismes, & plus qu'Arianismes, par lesquels il attribuoit *la puissance au Pere, & la sagesse au Fils, n'accordant au Fils qu'vne demy-puissance, & n'en reconnoissant aucune dans le Saint Esprit,* & il oppose aux vains raisonnemens de ce *nouuel Aristote,* (c'est ainsi qu'il l'appelle) non seulement des raisonnemens Theologiques qui les destruisent, mais aussi l'autorité de Saint Hieroſme & de Saint Athanase. Il refute sa mauuaise definition de la Foy, par laquelle il appelloit *vne opinion; æstimationem*, en luy opposant celle de Saint Augustin qui dit : *Que la foy n'est pas vne conjecture, ny vne*

De error. Abail. c 1. *n.* 2. *& c.* 3. *n.* 1. *& n.* 8.

Ibid. c. 4. *n.* 9.

simple opinion : mais vne science certaine qui est confirmée par le tesmoignage de la conscience. Il refute ce qu'il disoit : *Que le Saint Esprit est l'ame du monde, & que le monde est vn animal d'autant plus excellent, selon Platon, qu'il est animé d'vne plus excellente ame, qui est le Saint Esprit,* en luy opposant : *Que lors qu'il trauaille pour faire Platon Chrestien, il se fait Payen luy-mesme.* *Ibid.n.* 10.

Apres auoir dit qu'Abailard traittant du mystere de l'Incarnation, declare d'abord : *Que tous les Docteurs Ecclesiastiques depuis les Apostres, sont d'vn mesme sentiment, lequel il rapporte & mespriſe, se glorifiant d'en auoir vn meilleur,* il adjouste : *Ie ne sçay ce qu'il y a de plus insupportable dans ces paroles d'Abailard, ou le blaspheme, ou l'arrogance ; ce qu'il y a de plus punissable, ou la temerité, ou l'impieté. Il seroit plus juste de battre auec vn baston la bouche de cét Auteur, que de le refuter auec des paroles. N'arme-t'il pas les mains de tous contre luy, puis que les siennes sont armées contre tous ? Tous les Peres, dit-il, sont de cette opinion : mais i'en ay vne autre. Et qui estes-vous pour parler ainsi ? Qu'apportez-vous de meilleur, & qu'auez-vous trouué de plus subtil qu'eux ? Pouuez-vous vous glorifier d'auoir receu la reuelation de quelque secret qui ait esté inconnu à tant de Saints, & caché à tant de sages ? Le Maistre des nations declare qu'il a receu de Dieu ce qu'il nous a donné par Tradition. Le Maistre de tous les hommes proteste que sa doctrine n'est pas de luy, & qu'il ne parle pas de luy-mesme. Mais vous, vous ne nous enseignez que ce que vous auez pris dans vous mesme, & ce que vous n'auez receu de personne.* *Ibid.c.5. n.1.* *Ibid. n.12.* 1. Cor. 12. Ioan. 7. & 14.

Celuy qui parle faussement, parle de soy-mesme. Gardez donc pour vous ce qui vient de vous. Quant à moy j'escoute les Prophetes & les Apostres. I'obeïs à l'Euangile : mais non au nouuel Euangile selon Abailard, l'Eglise ne reçoit point de cinquiesme Euangeliste.

C'est pourquoy nostre Saint escriuant au Pape contre le mesme Auteur en la personne de Sanson Archeuesque de Reims, & de trois Eueſques de France, apres le Concile tenu à Sens, où il le confondit & fit condamner ses Liures, il dit: *Qu'ils estoient condamnez par les Saints Peres, auant que de l'estre par les Eueſques.* Et Henry Archeueſque de Sens, qui auoit presidé au Concile tenu en sa ville Archiepiscopale, rendant compte au mesme Pape Innocent II. de ce qui s'estoit passé au Concile, luy dit: *Que le Reuerend Abbé de Clairuaux, touché du zele d'vne pieuse ferueur, & embrasé du feu du Saint Esprit, auoit resolu enfin de se trouuer à ce Concile, quoy qu'il l'euſt refusé d'abord, & qu'ayant fait lire & relire les propositions qu'il auoit extraites des Liures d'Abailard, il auoit prouué inuinciblement, tant par des raisons tres-veritables, que par les autoritez de Saint Augustin, & des autres Saints Peres, qu'elles estoient non seulement fausses, mais heretiques.*

Epist. 191.

Epist. 370. *n.* 4.

Au reste ces Saints Eueſques nomment seulement *saint Augustin* en termes exprés, & les autres Peres en general, parce que nostre Saint l'estimoit le plus grand des Peres, l'ayant appellé ailleurs *le tres-fort marteau qui a brisé les heretiques*, & ayant tellement estudié & suiuy sa doctrine non seulement touchant la Grace,

Serm. 80. *in Cant.*

où il ne fait que le copier & l'abreger, mais en tout le reſte, que Horſtius dit : *Qu'il auoit accouſtumé de marcher touſiours ſur les pas de ce grand Docteur.* Et cette eſtime de ſaint Auguſtin n'a point eſté particuliere à ſaint Bernard, puiſque nous voyons qu'au meſme temps, ſaint Pierre de Cluny l'appelle *le plus grand Docteur de l'Egliſe apres les Apoſtres*; Et *le ſingulier* ou principal *Maiſtre de l'Egliſe apres Saint Paul.*

Horſt. in ſer. 64. in Cant.

Petr. Cluniac. 4. Ep. 17. & contra Petrobruſ. p. 245. Tom. 12. Bibl. Patr.

CHAPITRE V.

Comme il a ſouſtenu dans le Concile de Reims l'ancienne Verité Catholique eſtablie par les ſaints Peres, contre les erreurs de Gilbert de la Porée Eueſque de Poitiers.

GILBERT de la Porée eſtoit de Poitiers, comme nous l'apprenons d'Othon de Friſinge qui viuoit du meſme temps. Il auoit conſommé ſa vie dans l'eſtude des ſciences humaines, & de la Philoſophie, comme Abailard, & auoit eu pour ſes Maiſtres Hilaire de Poitiers, Bernard de Chartres, Anſelme, & Raoul de Lân. Il ne fut éleu Eueſque de Poitiers que dans ſon extréme vieilleſſe, & comme il auoit accouſtumé par la ſubtilité de ſon eſprit, & la pointe de ſon raiſonnement, d'vſer d'expreſſions peu communes, & qui rendoient ſon diſcours obſcur à ſes auditeurs, ayant aſſemblé vn Synode Dioceſain, & meſlé dans ſa harangue quelque choſe qui regardoit la foy de la ſainte Trinité, *Arnaud l'vn des Archidiacres de Poitiers*, que Geoffroy de Clairuaux qui eſtoit preſent au Concile de Reims, & en a eſcrit

Otho Friſ. De geſt. Frider. lib. 1. c. 46. & 47.

Conc. gener. tom. 3. p. 2.

l'Hiſtoire, dit *auoir eſté vn grand perſonnage, digne de la memoire des gens de bien, tres-Catholique, & tres-diſert:* Et *Calon* autre Archidiacre de la meſme Egliſe, *tous deux tres-doctes, ſelon qu'il eſtoit ordinaire en ce temps*, dit Paul Emile, l'accuſerent en particulier, puis en public, d'auoir auancé quelques erreurs. Et l'ayant appellé à Rome, & eſtant allez trouuer le Pape Eugene III. qui remit à examiner en France cette affaire de doctrine, ils en conſulterent noſtre Saint qui ſe joignit auec eux.

Paul. Æmil. Vita Ludouic. Iunior.

Quant à ce qu'Othon de Friſinge adjouſte: *Que ſaint Bernard par la ferueur dont il eſtoit embraſé pour la Religion Chreſtienne, eſtoit aiſé à émouuoir, ayant comme vn amour de jalouſie, & que par ſa douceur accouſtumée il eſtoit aſſez credule: qu'il auoit en horreur les Grammairiens & les Philoſophes, qui s'appuyans ſur les ſciences ſeculieres, s'attachoient trop aux raiſons humaines; & qu'il croyoit aſſez facilement ce qu'il entendoit dire de ces perſonnes, lors qu'on publioit d'eux que leurs ſentimens n'eſtoient pas conformes aux articles de la foy*, le Cardinal Baronius a fort bien remarqué: *Que cét Hiſtorien ayant eſté plus éclaircy de la verité des choſes, ſe retracta à la mort de ces paroles, qu'il auoit dites à l'auantage de Gilbert, qu'il auoit voulu fauoriſer, & au deſ-auantage de Saint Bernard. Et Radeuy Chanoine de Friſinge Hiſtorien du meſme temps, rapporte que cét Othon eſtant preſt de mourir, commanda qu'on luy apportaſt ſon Hiſtoire, & l'a mit entre les mains de gens ſçauans, afin que s'il auoit dit quelque choſe qui fauoriſaſt les ſentimens de Gilbert, comme il ſe ſouuenoit d'auoir fait, ils le corrigeaſſent ainſi qu'ils le jugeroient à*

Ibid.

Baron. An. 114. n. 13.

propos, declarant qu'il mouroit dans la foy de la sainte Eglise Romaine, ou plustost de l'Eglise vniuerselle.

Mais le Cardinal Baronius a jugé tres-sagement : *Que saint Bernard estoit digne de loüange & non de blasme, comme Othon vouloit faire croire, de ce qu'il ne pouuoit souffrir aucunes nouueautez dans la creance Catholique de ce qu'il abhorroit ces esprits humains, qui s'appuyans sur leurs propres forces vouloient monter jusques dans le sanctuaire des Cieux ; & s'éleuant d'orgueil & de vanité ne pouuoient se tenir dans vne humble moderation : ce Pere sçachant qu'ils s'enfloient de leur propre estime, & qu'estant pleins d'vne confiance temeraire ils enfantoient des heresies monstrueuses. Cer on esprouua par experience la verité de ce que les anciens auoient dit, que les Philosophes sont les Patriarches des heretiques, & on en vit vn exemple dans Pierre Abailard, Arnauld de Brexe, & dans cét Eueſque de Poitiers, qui estant accoustumé aux Topiques d'Aristote, separoit la diuinité de Dieu.* *Baron. Ibid.*

Pour le jugement de cette affaire Ecclesiastique, on s'assembla premierement à Auxerre, puis à Paris, & enfin à Reims, où le Pape Eugene III. assisté des Cardinaux presidoit, & où estoient presens dix Archeueſques de France, & vn grand nombre d'Eueſques. Mais on peut dire de ce Concile, ce que Saint Prosper dit de celuy d'Afrique, où il escrit, *qu'Aurele Eueſque de Carthage en estoit le chef, & que saint Augustin en estoit l'ame*, puis qu'Eugene Eueſque de Rome y presidoit comme Chef de toute l'Eglise, & Saint Bernard y agissoit comme l'esprit qui *Prosp. Carm. De ingratis.*

animoit l'assemblée, ainsi qu'il parut dans la conuiction & la condamnation des erreurs, de laquelle il fut le premier & le principal auteur. Car Geoffroy sçauant Religieux de Clairuaux, qui en fut depuis Abbé, & estoit present à ce Concile auec saint Bernard, rapporte : *Que lors que plusieurs disputoient contre Gilbert, & employoient le temps sans rien auancer, Saint Bernard luy dit : Qu'est-il-neceſſaire de s'arrester plus long-temps sur ces termes ? L'origine de ce scandale ne vient que de ce que plusieurs croyent, que vous croyez & enseignez ; Que l'essence ou la nature diuine, la diuinité de Dieu, sa sageſſe, sa grandeur, & sa bonté, n'est pas Dieu, mais est la forme par laquelle il est Dieu. Si vous croyez cela, dites-le publiquement, ou le niez. A quoy Gilbert ayant respondu hardiment : Que la forme de Dieu, & la diuinité par laquelle il est Dieu, n'est pas Dieu, Saint Bernard repartit aussi-toſt : Voila ce qui nous mettoit en peine, Nous auons ce que nous cherchions. Que l'on escriue cette confeſſion. Le Pape aussi-toſt commanda qu'on l'escriuist, & le venerable Henry de Pise alors Souſdiacre de l'Egliſe Romaine, qui fut depuis Religieux de Clairuaux, & Abbé de Saint Anaſtaſe, & en suitte Preſtre Cardinal apporta du papier, vne plume & de l'ancre. Et pendant qu'il escriuoit, Gilbert dit à saint Bernard: Et vous escriuez, que la diuinité est Dieu. A quoy le Saint repartit sur le champ sans s'émouuoir : Ouy qu'on l'escriue, & auec vne plume de fer, auec vn poinçon de diamant, & qu'on graue sur la pierre, que l'eſſence diuine, la forme diuine, la nature diuine, la deïté, la bonté, la sageſſe, la puiſſance, la vertu, & la grandeur diuine, est vrayement Dieu.*

Conc. gener. t. 3. p. 2.

On disputa en suitte sur ce poinct, & on alla si auant, que saint Bernard dit : Que si cette forme n'estoit pas Dieu, elle estoit plus excellente que Dieu, puis que Dieu tireroit son estre d'elle, & qu'elle ne tireroit pas le sien de luy.

Ce que j'ay voulu marquer particulierement, dit Geoffroy, *parce qu'en suitte de cette seance estant entré dans la Bibliotheque de Reins, ie trouuay dans Saint Augustin presque les mesmes paroles dont Saint Bernard auoit vsé, ce Pere disant : Que Dieu n'est grand que par la grandeur qui est ce qu'il est luy-mesme, & qu'autrement cette grandeur seroit plus grande que Dieu.* A quoy l'on peut joindre ce que le Saint dit à ses freres de Clairuaux, sur le sujet de cette dispute : *Eloignons-nous, mes freres, de ces nouueaux, non Dialecticiens, mais heretiques, qui escriuent auec impieté, que la grandeur par laquelle Dieu est grand, & la bonté, la sagesse, la justice, & la diuinité par laquelle il est bon, sage, juste, & Dieu, n'est pas Dieu mesme. Quant à moy, c'est auec plaisir, auec confiance, & auec vne entiere asseurance de marcher dans le chemin de la verité, que j'embrasse le sentiment de celuy qui a dit : Que Dieu n'est grand que par la grandeur qui est ce qu'il est luy-mesme, parce qu'autrement cette grandeur seroit autre chose que Dieu. Et celuy qui a prononcé cette sentence, est saint Augustin le tres-fort marteau qui a brisé les heretiques.*

Aug. lib. de Trinit. c. 10.

Serm. 80. in Cant. n. 6. & n. 7.

Le Saint fut aussi le principal auteur de la condamnation de cette heresie. *Car les Cardinaux qui vouloient épargner à ce Prelat la honte de voir ses erreurs condamnées, & empescher qu'on ne rendist aucun jugement, ayant dit dans le Concile : Qu'ils auoient entendu ce qu'on auoit proposé, &*

Gaufrid. Clar. lib. Conc. genet. t. 3. p. 2.

qu'ils jugeroient de quelle sorte cette affaire deuroit estre terminée, cette parole émeut les cœurs de plusieurs: de sorte que le lendemain dix Archeuesques, & vne grande multitude d'Euesques, d'Abbez, & de Theologiens s'assemblerent chez saint Bernard; & parce que ceux qu'ils sçauoient fauoriser celuy qui erroit, quoy qu'ils ne fauorisassent pas ses erreurs, sembloient auoir reserué à eux seuls le jugement de cette affaire, ils resolurent qu'ils deuoient dresser vn symbole de leur foy, pour le presenter auec la confession de Gilbert, afin que les Cardinaux sceussent plus particulierement dequoy ils deuoient juger. Ils escriuirent donc autant d'articles que Gilbert, rendans leur confession de foy la plus contraire qu'ils peurent en tout à la sienne. Ils la concerterent ensemble auec le plus de soin & d'exactitude qu'il leur fut possible, & la signerent tous pour la presenter ensuitte à ceux qui deuoient juger. Ils ne craignoient pas neantmoins que les Cardinaux jugeassent le contraire, mais ils croyoient que quelques-vns tendoient à rompre le Concile sans rien juger. On choisit trois Prelats, sçauoir le Reuerendissime Hugues Euesque d'Auxerre, Milon Euesque de Teroenne, & Suger Abbé de Saint Denis, à qui on ordonna de presenter cét Escrit au Pape & aux Cardinaux, & de leur dire ce qui suit. Le respect que nous vous portons nous a fait souffrir en silence des discours peu fauorables, jusqu'à ce que nous auons entendu que vous vouliez juger de ce different. C'est ce qui fait que nous vous offrons nostre confession de foy, afin que vous ne jugiez pas sur les discours d'vne seule partie, mais de toutes les deux. Vous auez entre vos mains la confession de Gilbert, escrite & signée de luy. Il est raisonnable que vous ayez aussi la nostre. Mais il y a

cette difference qu'il vous a donné la ſienne a condition qu'il ſeroit preſt de la corriger en ce que vous jugeriez neceſſaire. Au lieu que nous autres nous excluons abſolument cette condition ; & vous offrons tellement la noſtre, que nous vous declarons la vouloir garder telle qu'elle eſt auec vne immobile perſeuerance, & ſans y rien changer du tout.

Le Pape l'ayant leuë reſpondit à l'heure meſme : *Que l'Egliſe Romaine eſtoit abſolument d'accord auec eux touchant cette confeſſion de foy, & que s'il y en auoit quelques-vns qui fauariſoient la perſonne de l'accusé, il n'y en auoit point qui approuuaſſent ſa doctrine.* Othon de Friſinge rapporte : *Que les Cardinaux furent merueilleuſement offenſez de ce procedé, & de cette harangue, contre Saint Bernard & les Eueſques de France, & qu'ils s'échaufferent en ſuitte contre le Pape, croyans qu'il ſe laiſſoit aller aux deſirs du ſaint Abbé. Mais que le Saint les appaiſa par de douces & humbles paroles.* Au reſte le Pape & le Concile ſuiuirent & confirmerent en tout ce Symbole dreſſé & ſigné par le Saint & les Docteurs & Prelats de l'Egliſe Gallicane, qui declaroient auec aſſeurance au Pape meſme, qu'ils eſtoient reſolus de ne rien changer en ces articles, parce qu'ils les auoient compoſez en vne matiere de foy, ſur les propres paroles & les ſentimens exprés des Saints Peres, dont les Papes eux-meſmes, & les Conciles Oecumeniques, ont declaré vne infinité de fois qu'ils ſuiuoient le conſentement vniuerſel, comme la regle infaillible, perpetuelle, & inuiolable des veritez & des dogmes de l'Egliſe, que nulle erreur ne peut corrompre, &

Otbod. Friſing. De geſt. Frider. lib. 1. c. 57.

qui sont immobiles comme la pierre sur laquelle l'Eglise est bastie.

CHAPITRE VI.

Son violent amour pour l'Eglise, & l'extréme douleur que luy causoient les schismes, les heresies, & les déreglemens de la discipline & des mœurs.

Serm. 24. in Cant. n. 9. COmme nostre Saint dit : *Que celuy qui n'aime point Dieu, n'aime point l'Eglise :* de mesme l'on peut dire au contraire, que l'extréme amour qu'il auoit pour Dieu, luy en donnoit vn non moins violent pour son Espouse. Aussi parlant par Apostrophe à vn homme spirituel sur le sujet de Marie Magdeleine, qui respandit ses parfums sur IESVS-CHRIST peu de jours auant sa mort, il luy dit : *Puis que vous estes si riche en excellens parfums, vous ne deuez pas seulement les verser sur la teste & les pieds de* IESVS-CHRIST, *mais sur tout son corps, qui est l'Eglise, autant qu'il sera en vostre puissance. Et peut-estre que* IESVS *n'a point voulu que ces liqueurs aromatiques fussent reseruées pour embaumer son corps mort, afin de les faire respandre sur son corps viuant. Car l'Eglise est viuante, & elle mange le pain viuant qui est descendu du Ciel. Elle est le corps de* IESVS-CHRIST, *& celuy qui luy est le plus cher & le plus precieux, ayant exposé son autre corps à la mort, pour rendre celuy-cy glorieux & immortel.*

Serm. 12. in Cant. n. 7.

Ce fut cét amour pour l'Eglise qui le fit trauailler auec tant de peine, escrire tant de lettres, prononcer tant de harangues, entreprendre tant de voyages, & negocier en tant de Prouinces, pour destruire le schisme formé dans

le Siege Apostolique par le Cardinal Pierre de Leon. Et qui luy fit dire à Hombert Abbé d'Ligny, qui vouloit quitter sa charge d'Abbé contre son aduis : *Ie vous conjure par celuy qui a esté crucifié pour vous, de m'espagner dans l'affliction tres-sensible que ie souffre, & de ne pas adjouster tristesse sur tristesse, estant si affligé de voir l'Eglise diuisée & deschirée par vn schisme si pernicieux & si general, que la vie m'est deuenuë ennuyeuse.* Et apres que ce schisme fut esteint par ces grands trauaux, & par la mort de l'Antipape, il escriuit à saint Pierre Abbé de Cluny : *Ie me resiouïs dans mes peines, si j'ay esté jugé digne d'en souffrir quelques-vnes pour l'Eglise. C'est là ma gloire : & & le triomphe de l'Eglise me fait marcher la teste leuée. Car si nous auons esté compagnons de ses trauaux, nous le serons de ses consolations. Il a fallu trauailler pour nostre Mere, & compatir à ses maux, de peur qu'elle ne se plaignist de nous, & qu'elle ne dist : Ceux qui estoient proches de moy, se sont éloignez de moy.* *Epist.* 141. *n.* 2. *Epist.* 147. *n.* 1.

C'a esté par cét amour qu'il auoit pour l'Eglise, dont la foy est alterée par l'erreur & par l'heresie, comme son vnité est deschirée & dissipée par le schisme, qu'apres que le schisme fut esteint par la mort de l'Antipape, & que Pierre Abailard eut commencé de nouueau à publier ses heresies, il escriuit au Pape Innocent II. *Il faut par neceſſité qu'il arriue des scandales, comme* IESVS-CHRIST *dit dans l'Euangile. Mais cette neceſſité est bien dure & bien affligeante. C'est pourquoy le Prophete s'escrie : Qui me donnera des aisles aussi fortes que celles de la colombe, pour m'enuoler & me mettre en repos ? Et l'Apostre* *Epist.* 189. *n.* 1. *Psalm.* 54. *Philipp.* 1.

desire de mourir & de se reposer auec IESVS-
3. *Reg.* 19. 4. CHRIST. *Et vn autre Saint dit : I'ay assez vescu. Prenez mon ame. Car ie ne suis pas meilleur que mes peres. Ce sentiment m'est commun maintenant auec les saints, mais dans la volonté seulement, & non pas pour le merite. Car ie voudrois n'estre plus au monde, estant vaincu ie le confesse par mon peu de courage & par la tempeste. Mais ie crains qu'estant touché de regret comme eux, ie ne sois pas prest comme eux d'aller deuant Dieu. Ie m'ennuye de viure, & ie ne sçay s'il m'est vtile de mourir. Ie me promettois du repos apres que la rage du Lyon a esté estouffée, & ie pensois que la paix seroit renduë à l'Eglise, & en effet elle en joüit maintenant. Mais quant à moy ie n'en joüis point. Ie ne considerois pas que j'habite dans vne valée de larmes, & que la terre où ie demeure, produit des ronces & des espines, & qu'il en reuient de nouuelles apres que les premieres ont esté couppées ou arrachées. Ma douleur s'est renouuellée au lieu de cesser. Les larmes se respandent en abondance, parce que les maux se multiplient ; & apres auoir souffert la gelée, la neige est tombée sur nous. Qui peut endurer l'extremité de ce froid qui refroidit la charité afin que l'injustice s'augmente. Nous auons esté sauuez du Lyon, & nous sommes exposez au Dragon qui ne nuira peut-estre pas moins en sifflant dans le secret de son antre, que ce Lyon rugissant sur les montagnes. Mais que dis-je : Il n'est plus caché, & il ne nous dresse plus des embusches. Il nous attaque ouuertement, puis que ses feüilles empoisonnées volent par tout.*

C'a esté enfin ce mesme amour pour l'Eglise, dont les mœurs & la discipline se corrompent par les vices & par les desordres de ses

enfans desobeïssans, & de ses mauuais Ministres, qui la fait gemir en ces termes: *L'Eglise*, dit-il, *a esté persecutée par les Tyrans, & depuis par les heretiques. Mais cette premiere peste a esté estouffée par la patience des Martyrs, & cette seconde par la sagesse des saints. Nostre temps par la grace de Dieu est libre de ces deux grands maux, & de cette double iniquité figurée par les frayeurs de la nuit, & par la fléche qui vole en plein jour. Mais il est attaqué par la malice qui marche dans les tenebres. Nostre siecle est corrompu par le leuain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie, si toutefois on la peut nommer hypocrisie, puis qu'elle ne peut plus se cacher à cause de la multitude de ses complices, & que mesme elle ne cherche plus à se cacher à cause de son impudence. Vne corruption contagieuse se respand aujourd'huy dans tout le corps de l'Eglise, & forme en elle vne maladie d'autant plus desesperée, qu'elle est plus vniuerselle, & d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus interieure. Si vn heretique s'éleuoit contre elle en luy faisant vne guerre ouuerte, on le chasseroit hors d'elle, & il secheroit comme vn sarment qu'on retrancheroit de la vigne. Si vn ennemy public l'attaquoit par vne violence publique elle se cacheroit peut-estre, & elle éuiteroit sa fureur. Mais maintenant qui est-ce qu'elle chassera, ou de qui est-ce qu'elle se cachera? Ils sont tous ses amis, & ils sont tous ses ennemis. Ils sont tous ses confidens, & ils sont tous ses aduersaires. Ils sont tous ses domestiques, & il n'y en a pas vn qui viue en paix auec elle. Ils sont tous ses proches, & ils cherchent tous leurs interests, & non les siens. Ils sont Ministres de* IESVS-CHRIST, *& ils seruent l'ennemy de* IESVS-CHRIST. *Serm. 33. in Cant.*

Il a esté prophetisé de l'Eglise dans l'Escriture, & c'est maintenant le temps que cette parole est accomplie, que ce seroit dans la paix que son amertume seroit plus amere. Elle a esté amere dans les supplices des Martyrs. Elle a esté plus amere dans ses combats contre les heretiques. Mais elle est maintenant tres-amere dans les mœurs de ses domestiques & de ses proches. Elle ne peut ny les esloigner d'elle, ny s'esloigner d'eux, tant ils se sont establis puissamment & se sont multipliez iusqu'à l'infiny. La playe de l'Eglise est interieure : Elle est incurable. C'est pourquoy son amertume est tres-amere au milieu de la paix. Mais de quelle paix ? Elle a la paix, & elle n'a point la paix. Elle a la paix à l'égard des Payens. Elle a la paix à l'égard des heretiques : Mais elle n'a point la paix à l'égard de ses enfans : Et c'est aujourd'huy proprement qu'elle fait cette plainte dans l'Escriture. I'ay nourry des enfans : Ie les ay éleuez, & apres cela ils m'ont mesprisée.

Esa. 1.

C'est ainsi qu'il déplore l'estat de l'Eglise tel qu'il estoit de son temps, & qu'il renouuelle la mesme plainte, voire mesme en des termes encore plus forts & plus pathetiques, en diuers endroits de ses Ouurages. Il escrit aux Eueſques & Cardinaux de la Cour Romaine, touchant l'vsurpation simoniaque de l'Archeuesché dYorc faite par Guillaume neueu d'Estienne Roy d'Angleterre, qui apres auoir esté rejetté par le Pape Innocent II. s'estoit fait admettre depuis par vn Rescrit subreptice, obtenu en secret du temps du Pape Calixte II. *Il faut escrire à tous ce qui nous regarde tous. Et ie ne crains point d'estre accusé de presomption. Car encore que ie sois le moindre des seruiteurs de Dieu, ie prends part neantmoins*

De Conuer. ad Cler. c. 19. serm. 1. *De conuers. S. Paul. n* 3. *ser.* 6. *in Psalm.* 90. *Parabol. p.* 267. & 268.

Epist. 235. *n.* 1.

neantmoins aux injures de la Cour Romaine. Nous sommes brûlez sans cesse par l'ardeur du zele. Ie vous le dis franchement, nous sommes brûlez & consumez de douleur, jusqu'à estre ennuyez de viure. Nous voyons des choses horribles dans la Maison de Dieu : Et parce que nous ne pouuons pas les reformer, nous en donnons aduis à ceux qui le peuuent. S'ils y mettent ordre, j'en loüeray Dieu ; sinon j'auray déchargé ma conscience, & vostre peché sera sans excuse.

Ie crains que l'autorité de l'Eglise Romaine ne souffre vn grand eschec, si elle ne chastie celuy qui a violé son jugement, & si elle ne le fait de sorte que les autres en conçoiuent de la crainte. Car que diray-je de ce que cét vsurpateur se glorifie d'auoir obtenu vn Rescrit secret & donné dans l'ombre de la nuit, & que ce ne soit pas des Princes des tenebres qu'il l'ait obtenu, comme il seroit à souhaitter, mais des Princes des Apostres? Les incirconcis qui ont oüy cette nouuelle, se raillent de la Cour Romaine, de ce qu'apres qu'elle a rendu vn jugement en public, on voit paroistre vn Rescrit d'elle qui est tout contraire, & donné à la dérobée. Si vous n'estes point émeus du grand scandale, qui offense non seulement les petits, mais les grands hommes & les parfaits : si vous n'auez point de compassion des pauures Abbez d'Angleterre, que le mandement Apostolique a obligez d'aller à Rome pour cette affaire, & de tant de celebres Monasteres qui sont menacez de leur ruine, sous la domination de cét vsurpateur : si (ce que j'ay deu dire le premier) le zele de la Maison de Dieu ne vous touche point, la fraude & la tromperie de cét homme sera-t'elle assez puissante pour porter les Princes de l'Eglise tels que vous Ibid. n. 2.

vous estes, à souffrir le mespris qu'on fait de vous, & vostre propre infamie? Car ie veux qu'il ait esté consacré Archeuesque par vn sacrilege, ne sera-t'il pas encore plus glorieux de faire tomber à terre ce nouueau Simon apres son éleuement, que de l'empescher de s'éleuer? Et que voulez-vous que fassent tant de Religieux & de seruiteurs de Dieu, qui ne croyent pas pouuoir receuoir les Sacremens, mesmes les plus communs, d'vne main corrompuë par la simonie? Ie suis trompé s'ils ne choisissent plustost de s'enfuir, que de s'accorder auec la mort, comme dit l'Escriture, & de se bannir volontairement, que de manger des viandes offertes aux Idoles. Que si contre leur conscience, la Cour Romaine les contraint de courber le genoüil deuant Baal, Dieu le verra, & en jugera; & cette Cour celeste; dont le jugement ne peut estre peruerty par l'ambition & par les brigues, prononcera son Arrest. Enfin ie vous conjure comme vostre seruiteur, par les entrailles de la misericorde de nostre Dieu, d'auoir pitié de l'Eglise sainte, vous qui estes ses amis, s'il y a en vous quelque zele pour son seruice, & de trauailler autant que vous le pourrez, afin qu'vne entreprise si detestable ne soit pas autorisée.

CHAPITRE VII.

Son desir de voir de bons Prelats, & l'Eglise restablie en son ancienne splendeur.

LE Prieur de la Chaise-Dieu ayant esté éleu à l'Eueschè de Valence, il escrit en ces termes au Pape Eugene III. *Si la rareté met le prix aux choses, il n'y a rien de plus precieux ny de plus desirable dans l'Eglise, qu'vn bon Pasteur. Car il n'y a quasi rien de plus rare. C'est pourquoy lors*

Ep 1st. 428.

qu'il s'en trouue vn, ou qu'il se presente vne occasion d'en auoir vn tel, il faut jetter aussi-tost la main sur luy de peur qu'il n'échappe, & trauailler de toutes ses forces, pour faire qu'vne promotion vtile & salutaire au bien de l'Eglise, ne puisse estre empeschée par la violence, ou par des artifices malicieux. I'ay sceu que le Prieur de la Chaise-Dieu a esté éleu dans l'Eglise de Valence, par le commun consentement des Ecclesiastiques & du peuple. Il seroit estrange qu'il ne fust pas propre à l'œuure pour laquelle on l'a choisy, puis qu'il est aimé & estimé de tous les gens de bien, & qu'il n'est pas possible que celuy qui plaist aux plus vertueux, ne le soit pas. Que s'il ne plaist pas aux meschans & aux vicieux, c'est encore vne autre preuue, & non moins forte de sa vertu. Il est à propos que Vostre Saincteté fauorise les vœux & les desirs des hommes pieux, de peur que si celuy-là n'est pas Eueſque, la faction & la brigue n'en élise vn qui ait de mauuaises qualitez.

Bernard Prieur de la Chartreuse des Portes ayant esté éleu Eueſque en Lombardie, où le peuple estoit tres-meschant & tres-brutal, il loüe le Pape Innocent II. du choix qu'il auoit fait de ce saint homme : mais le prie de le reseruer pour vn Dioceſe où il puisse rendre plus de seruice aux ames & à l'Eglise de Dieu. *I'ay sceu, Tres-Saint Pere, que Bernard des Portes, aimé de Dieu & des hommes, se trouue contraint d'accepter la charge Epiſcopale, parce que vous l'y appellez. C'est vne action tres-loüable & digne de vostre Apostolat, de produire dans la lumiere publique vne lumiere cachée, afin que celuy qui peut conduire les autres à la vie ne viue pas pour luy seul. Il* Epiſt. 155.

ne faut pas que ce flambeau brûle seulement, puis qu'il peut encore luire. Qu'on le leue, s'il vous plaist, sur le chandelier, afin que ce soit vne lampe ardente & esclairante; mais ie souhaite que ce soit en vn lieu où les vents impetueux ne soufflent pas, de peur qu'elle ne s'esteigne, ce que Dieu ne vueille. Car à qui l'insolence & la brutalité des Lombards est-elle inconnuë? Et de qui est-elle plus connuë que de vostre Saintеté. Vous sçauez mieux que moy combien cét Eueschè est en discorde & en trouble, & combien ce peuple est inquiet & seditieux. Que peut faire vn jeune homme foible de corps & accoustumé au repos de la solitude parmy vn peuple barbare, mutin & audacieux? Quel commerce peut-il y auoir entre vne si grande saintеté, & vne si grande corruption; entre vne si grande simplicité, & vne si grande malice? Ie croy qu'il est à propos de le reseruer pour vn lieu plus propre, & il fut depuis Eueſque de Die en Dauphiné pour vn autre peuple qui puisse profiter de sa conduite & de ses instructions, & que la precipitation ne fasse pas perdre le fruit que ce saint homme peut recueillir en son temps.

Il exhorte le Pape Eugene III. à faire executer son jugement, par lequel il auoit confirmé l'élection de Hugues Abbé de Pontigny en l'Eueschè d'Auxerre. *Epist.* 280. *Ne craignez point*, luy dit-il, *le scandale de ceux dont* IESVS-CHRIST *Matth.* 15. *dit: Laissez-les. Ce sont des aueugles qui conduisent d'autres aueugles. Le peuple se resiouïra d'auoir cét Eueſque: la plus saine partie du Clergé s'en resiouïra: le Roy-mesme s'en resiouïra, & auec luy toute l'Eglise des Saints. Vous auez fait beaucoup de bien à nostre siecle, par la grace que Dieu vous a donnée. Mais rien ne vous sera plus glorieux que d'agir de*

cette sorte. Ie vous puis asseurer que les Electeurs qui ont nommé diuers Religieux à cét Euesché ne l'ont pas fait, parce qu'ils desiroient d'auoir vn Prelat pieux, mais parce qu'ils souhaittoient d'en auoir vn foible, qui ne pûst reprimer leurs malicieuses entrepriſes, & repouſſer la force par la force, & dont n'aiment point la ſainteté, ils ne craigniſſent point la puiſſance. Le Comte de Neuers, qui ne reſſemble pas à ſon pere, s'oppoſe à cette élection & à tout bien, parce qu'il veut vſurper les domaines & les terres des Egliſes. Et il eſt preſt de receuoir pluſtoſt pour Eueſque vn Sarraſin, ou vn Iuif, que ceſtuy-cy, qu'il voit eſtre le ſeul qui ſçache & puiſſe reſiſter à ſes artifices & à ſa malignité.

Son pere s'eſtoit fait Chartreux.

Qui me rendra ſi heureux, dit-il au meſme Pape Eugene apres ſon élection, *que de voir auant que ie meure, l'Egliſe de Dieu reſtablie en l'eſtat où elle eſtoit anciennement, lors que les Apoſtres jettoient leurs rets pour la peſche, non pour prendre de l'or & de l'argent, mais pour prendre des ames? Que ie ſouhaitte de vous entendre prononcer cette parole de celuy dont vous poſſedez le Siege: Que ton argent periſſe auec toy.* Et dans les Liures *De la conſideration*, il l'exhorte à n'éleuer aux dignitez de l'Egliſe Romaine que des hommes Apoſtoliques. *Ne choiſiſſez pas*, dit-il, *ceux qui veulent & qui courent; mais ceux qui reculent & qui refuſent. Forcez ces derniers, & contraignez-les d'entrer. Que voſtre eſprit ſe repoſe ſur de tels Prelats qui ne craignent rien que Dieu, & n'eſperent rien que Dieu: qui eſtant enuoyez dans les Prouinces n'aillent pas apres l'or, mais qui ſuiuent* IESVS-CHRIST: *qui ne croyent pas que leurs legations ſoient vne banque, & qui cherchent du fruit pour-*

Epiſt. 237. n. 6.

De conſid. lib. 4. c. 4. n. 12.

Dieu, & non des presens pour eux : qui soient vn Iean Baptiste aux Rois & aux Princes, vn Moyse aux Egyptiens, vn Phinées aux fornicateurs, vn Elie aux Idolatres, vn Elisée aux auares, vn Pierre aux menteurs, vn Paul aux blasphemateurs, vn CHRIST *aux vendeurs : qui ne mespriſent pas le peuple : mais l'inſtruiſent : qui ne flattent pas les riches, mais les effrayent : qui n'incommodent pas les pauures, mais les aſſiſtent : qui ne craignent pas les menaces des Princes, mais les meſpriſent : qui n'entrent pas en trouble dans les aſſemblées, & n'en ſortent pas en colere : qui ne dépoüillent pas les Egliſes, mais les reforment : qui n'épuiſent pas les bourſes, mais conſolent les cœurs & chaſtient les crimes : qui ayent ſoin de leur reputation, & ne portent point enuie à celle d'autruy : qui aiment la priere, & qui s'y appliquent : & qui en toutes ſortes d'affaires ayent plus de confiance en leurs oraiſons, qu'en leur induſtrie & en leur trauail : dont le diſcours ſoit edifiant, dont la vie ſoit juſte, dont la preſence ſoit agreable, dont la memoire ſoit en benediction : qui ſe rendent aimables, non par des paroles, mais par des effets : qui ſe rendent venerables, non par leur faſte ; mais par leurs actions : qui ſoient humbles auec les humbles, innocens auec les innocens : mais qui reprennent les durs auec dureté, qui repriment les meſchans, & qui rendent aux ſuperbes ce qu'ils meritent : qui ne s'enrichiſſent point, ny n'enrichiſſent leurs parens & leurs Officiers du dot de la vefue, & du patrimoine du crucifié, mais qui donnent pour rien ce qu'ils ont receu pour rien, & rendent juſtice gratuitement à ceux qui ſouffrent injure : qui teſmoignent enfin auoir receu de voſtre eſprit, comme les ſeptante Iuges de l'eſprit de Moyſe, & qui eſtant*

absens & presens s'efforcent de vous plaire & de plaire à Dieu : qui retournent vers vous estant lassez, mais non couuerts des dépoüilles des nations, & qui ne se glorifient pas d'auoir apporté les choses les plus curieuses & les plus precieuses des pays où ils ont esté enuoyez, mais d'auoir laissé la paix aux Royaumes, la loy aux barbares, le repos aux Monasteres, l'ordre aux Eglises, la discipline au Clergé, & vn peuple juste à Dieu.

Il luy raconte en suitte deux Histoires memorables de deux hommes Apostoliques de son temps. La premiere est, celle du Cardinal Martin dont il parle de cette sorte : *Il faut que ie vous raconte maintenant vne action de nostre cher Martin, dont la memoire est si douce & si venerable. Vous en auez oüy parler : mais ie ne sçay si vous vous en souuenez. Il estoit Cardinal Prestre, & ayant esté enuoyé Legat en Dannemac, il en reuint si pauure, que l'argent & les cheuaux luy manquant, à peine pût-il arriuer jusques à Florence, ou l'Euesque du lieu luy donna vn cheual, qui le porta jusqu'à Pise, où nous estions. Le lendemain cét Euesque de Florence qui l'auoit suiuy (car il auoit vne affaire contre quelqu'vn, & c'estoit le jour qu'elle deuoit estre agitée & jugée) commença à demander assistance à ses amis : & entr'autres au Cardinal Martin, dont il esperoit beaucoup, à cause du present qu'il luy auoit fait dans sa neccessité. Mais ce Cardinal luy dit : Vous m'auez trompé. Ie ne pensois pas que vous eussiez vne affaire dont ie pûsse estre Iuge. Reprenez vostre cheual : il est dans l'escurie, & l'obligea de le reprendre. Que dites-vous sur cela, mon tres-cher Pere ? N'est-ce pas vn euenement digne d'vn autre siecle que le nostre, qu'vn Legat soit reuenu* *Ibid. c. 5. n. 13.*

pauure d'vn pays riche : qu'il n'ait point rapporté d'argent d'vne terre qui en eſt pleine, & qu'il ait rejetté le preſent qu'il auoit receu, parce qu'il pouuoit eſtre ſuſpect.

Mais que ie benis cette occaſion où i'ay ſujet de parler d'vn homme, dont la ſainteté a reſpandu vne ſi douce odeur dans l'Egliſe, ſçauoir de Geoffroy Eueſque de Chartres, qui a exercé auec ſoin & à ſes deſpens la charge de Legat Apoſtolique dans la Guyenne durant l'eſpace de pluſieurs années. Ie ne rapporteray que ce que j'ay veu moy-meſme. I'eſtois auec luy en cette Prouince, lors qu'vn Preſtre luy ayant preſenté vne poiſſon qu'on nomme vn Eſturgeon, il luy demanda combien on le luy auoit vendu, & luy declara qu'il ne le receuroit point qu'apres luy en auoir rendu le prix, lequel le Preſtre fut contraint malgré luy de receuoir, quoy qu'il en fuſt tout honteux. Et lors que nous eſtions dans vn bourg, la Dame du lieu luy ayant offert par deuotion deux ou trois belles eſcuelles, qui pourtant n'eſtoient que de bois, cét homme qui eſtoit d'vne conſcience ſcrupuleuſe, les regarda quelque temps & loüa leur beauté, mais ne les voulut point receuoir. Iugez s'il en euſt receu d'ar-
Geneſ. 13. *gent, puis qu'il en refuſoit de bois? Nul homme ne pût dire à ce Legat : I'ay enrichy Abraham. Mais luy pouuoit dire hautement comme Samuël dit aux Iſ-*
1. Reg. 20. *raelites : Dites ſans crainte deuant le Seigneur & deuant ſon Oingt : Si j'ay deſiré le bien d'autruy, ſi j'ay fait injuſtice à quelqu'vn : ſi j'ay receu quelques preſens, & le reſte. O ſi vous auiez beaucoup d'hommes pareils à ces deux ! Qui ſeroit plus heureux que vous ; Et quel ſiecle ſeroit plus agreable que le noſtre? Ne croiriez-vous pas que la felicité de ce temps ſeroit vne ſeconde beatitude apres la premiere*

de l'eternité, lors que de quelque costé que vous allassiez vous vous verriez enuironné d'vne troupe choisie de Saints & de bien-heureux.

Si ie vous connois bien, ce discours tient vostre esprit suspendu, & vostre Sainteté jettant vn profond souspir dit en elle-mesme. Croyez-vous que cela puisse arriuer? Croyez-vous que ie demeure dans le monde iusqu'à ce que ces choses arriuent? Viuray-je assez long-temps pour les voir? O si ie voyois durant ma vie l'Eglise de Dieu soustenuë de telles colomnes! O si ie voyais l'Espouse du Seigneur commise à vne si grande foy, & confiée à vne si grande pureté! quel bon-heur seroit comparable à celuy que ie sentirois, & quelle seureté pourroit égaller la mienne, lors que les mesmes qui seroient tesmoins de ma vie en seroient les gardiens?

CHAPITRE VIII.

Son zele pour la correction des desordres, & des abus introduits dans la discipline & dans les mœurs.

NOvs auons veu cy-dessus, que nostre Saint escriuant à Suger Abbé de Saint Denys Ministre d'Estat, apres qu'il eut changé sa vie pompeuse & toute seculiere, en vne modeste & religieuse, luy dit: *Que deux nouueaux & execrables abus s'estoient éleuez en ce temps dans l'Eglise; dont l'vn estoit le faste & le luxe dans lequel il auoit vescu iusqu'à sa conuersion: & l'autre qu'vn Seigneur de la Cour*, nommé Estienne de Garlande, *qui estoit Archidiacre, Doyen, & Preuost en diuerses Eglises, estoit* non seulement Chancelier de France, selon la coustume ordinaire de ce temps-là, mais aussi *grand Seneschal*, qui estoit

Epist. 78. n. 10.

vn Office de la Couronne, & *vne charge toute militaire*, qui enfermoit l'exercice & l'autorité des deux Offices de Grand-Maistre de la Maison du Roy, & de Connestable. La Chronique de Maurigny escrite du mesme temps, dit : *Qu'il auoit esté inoüy iusques alors, qu'vn homme qui exerçoit dans l'Eglise l'Office de Diacre fust en mesme temps le Chef de toutes les armées de France apres le Roy :* Et voicy comme nostre Saint reprend cét abus, lors mesme que ce Chancelier & ce grand Seneschal estoit tout puissant à la Cour du Roy Louïs le Gros, & *gouuernoit tout le Royaume.* Ce qui marque la liberté Apostolique qui animoit ce grand Saint : *Quel esprit*, dit-il, *n'est point touché d'indignation, & quelle langue ne murmure point en secret, lors qu'on voit qu'vn Diacre contre l'Euangile sert ensemble à Dieu & à l'argent, estant si releué en honneurs Ecclesiastiques, qu'il ne paroist pas inferieur aux Eueſques mesmes, & si engagé dans les fonctions militaires, qu'il est preferé aux Comtes & aux Ducs mesmes? N'est-ce pas vn monstre, qu'il vueille paroistre ensemble & Ecclesiastique & homme de guerre, & qu'il ne soit proprement ny l'vn ny l'autre? L'abus est égal des deux costez, ou qu'vn Diacre soit le premier Officier de la table Royale, ou qu'vn Officier de la table du Roy serue aux saints mysteres de l'Autel. Qui n'est point surpris d'estonnement & d'horreur, lors qu'on voit qu'vn mesme homme estant armé conduit les troupes armées, & estant reuestu d'vne aube blanche chante l'Euangile dans l'Eglise? qu'il fait sçauoir aux soldats l'heure du combat, & aux peuples l'ordonnance de l'Eueſque? Si ce n'est peut-estre, (ce qui est encore plus insupportable) qu'il rougisse*

Elle contient l'Histoire depuis 1103. iusqu'à 1147.

Chron. Maurin. Ibid.

Epist. 78. n. 11

de l'Euangile, dont le vaisseau d'election se glorifioit: qu'il tienne à honte de paroistre Ecclesiastique, & qu'il se tienne plus honnoré d'estre consideré comme Cheualier & homme d'espée: qu'il prefere la Cour à l'Eglise, la table du Roy à l'Autel de IESVS-CHRIST, *& la coupe des demons au calice du Seigneur. Ce qui semble plus croyable de cette personne, puis que tenant diuerses dignitez dans l'Eglise, & plus que les Canons ne le permettent, si ce n'est malgré eux & par contrainte, il ne laisse pas selon le bruit public, de tenir à plus grande gloire d'estre appellé du nom de cette charge qu'il a obtenue dans le Palais Royal, que de tous les autres: Et qu'encore qu'il soit Archidiacre, Doyen, & Preuost en diuerses Egliſes* (ces dignitez estoient alors recherchées souuent, & tenuës par des Princes & par des enfans de Rois, pour estre éleus Eueſques en ces Egliſes) *rien ne luy plaist tant neantmoins que d'estre appellé Seneschal de France. O nouuelle & odieuse corruption! Est-il plus glorieux d'estre seruiteur de l'homme, que de Dieu; & doit-on tenir à vn plus haut poinct de grandeur, d'estre Officier du Roy de la terre, que du Roy du Ciel? Certes celuy qui prefere l'employ de la guerre au Sacerdoce, & le Conseil du Prince à l'Egliſe, prefere certainement les choſes humaines aux diuines, & les terrestres aux celestes. Est-il donc plus honnorable d'estre appellé grand Seneschal, que Doyen & Archidiacre? Ouy certes il l'est plus; mais à vn Laïque & non pas à vn Ecclesiastique, à vn Gentilhomme & non pas à vn Diacre. Merueilleuse, mais aueugle ambition, de rechercher plus les choſes baſſes que les choſes hautes, & apres auoir eu vn partage si noble & si excellent d'estre touché d'vn desir insatiable*

de posseder du fumier, & de ne faire aucun estat d'vne terre desirable. Il confond tout à fait l'ordre, & abuse de l'vn & de l'autre Office, lors que d'vn costé la pompe seculiere luy plaist dauantage que l'exercice des armes, & que de l'autre le reuenu des benefices le satisfait plus que le culte de la Religion. Et qui ne reconnoist encore que cét abus n'est pas moins honteux au Royaume qu'au Clergé? Car comme il est indecent à la dignité Ecclesiastique d'estre enroollé dans la milice des Rois, il est indecent aussi à la Majesté Royale de conduire par des Ecclesiastiques ce qui doit estre gouuerné par les gens de guerre & les Capitaines.

Dieu qui chastie d'ordinaire les premiers auteurs des grands scandales, & les prophanateurs de la saintеté du Ministere Ecclesiastique, ne laissa pas cette nouuelle & ambitieuse presomption impunie. Car dés l'année suiuante Estienne de Garlande, qui estoit enflé de sa bonne fortune, ayant porté son audace jusqu'à offenser la Reyne Adele femme du Roy Louïs le Gros, il fut chassé de la Cour, & s'estant reuolté contre le Roy auec quelques Grands Seigneurs ses alliez, qui depuis firent leur paix, il fut reduit à passer le reste de sa vie comme particulier à Orleans en qualité de Doyen de cette Eglise, sans auoir esté Euesque de Paris, comme ont pensé quelques Historiens de France, ayant esté trompez par l'equiuocque du nom d'Estienne, qui estoit celuy de l'Euesque de Paris en ce temps, mais qui ne fut jamais Chancelier ny Seneschal de France comme Estienne de Garlande.

Chron. Maurin.

Du Pleix, & autres.

Saint Bernard represente au Pape Eugene:

Qu'il ne doit pas seulement déplorer les maux de l'Eglise, mais trauailler à les guerir: que la patience est vne grande vertu: mais qu'il ne desire pas qu'il soit patient touchant les abus & les desordres, & qu'il vaut mieux qu'il soit impatient en ce poinct. Il l'excite *à ne plus pratiquer, comme il faisoit, la coustume des Papes de ce temps-là, de passer la plus part du temps à juger des causes ciuiles & seculieres.* Et sur ce que le Pape luy pouuoit respondre: *Qu'il luy estoit impossible de s'en dispenser, & qu'il luy estoit plus aisé de renoncer à la Chaire Pontificale:* le Saint luy repart: *Que cela seroit vray s'il ne luy conseilloit pas plustost d'interrompre cét exercice que de le rompre tout d'vn coup; & qu'il ne luy proposé pas des choses fortes, mais seulement des choses possibles.*

De consider. lib. 1. cap 3. n. 4.

Ibid. c 4. n. 5.

Ibid. c. 6. n. 7.

Ibid. lib. 1. c. 4. n. 5.

Il luy conseille de retrancher les abus qui procedoient des appellations qu'on interjettoit des Iugemens des Eueſques au saint Siege. *Iusqu'à quand*, luy dit-il, *dissimulerez-vous, ou negligerez-vous la plainte de toute la terre? Iusqu'à quand sommeillerez-vous? Iusqu'à quand ne serez-vous point émeu de la confusion & des maux qui viennent de ces appellations? Tout s'y passe contre la justice, contre la raison, contre la coustume, & contre l'ordre. On n'y fait aucun discernement ny du lieu, ny de la forme, ny du temps, ny de la cause, ny de la personne. On les interjette legerement & sans sujet, & souuent auec malice. Autrefois elles faisoient peur aux meschans: & maintenant elles sont redoutables aux bons. L'antidote s'est changé en poison, & ce changement n'est pas venu de la droitte du Tres-haut. Les bons sont appellez à Rome par les meschans, afin qu'ils ne fassent pas le bien*

De consid. lib. 3. c. 2. n. 7.

Voyez le Concile de Trente sur le sujet de ces appellations. *Sess. 13. c. 1. De Reformat.*

qu'ils ont entrepris, & ils abandonnent leurs plus justes entrepriſes craignant le bruit de voſtre tonnerre.

Ibid. n. 10. *Si donc on veut ſçauoir mon aduis, j'eſtime qu'on ne doit pas meſpriſer abſolument les appellations, ny auſſi en abuſer. Au reſte j'aurois de la peine à dire, lequel des deux du meſpris ou de l'abus, eſt le plus inſolent, ſinon que l'abus ſemble en rendre le meſpris inéuitable, & merite ainſi d'eſtre condamné & retranché auec plus de ſoin, parce qu'il eſt plus pernicieux. N'enferme-t'il pas vn grand mal, puis qu'il eſt mauuais en ſoy, & plus mauuais encore par ſon effet? L'abus des bonnes choſes affoiblit ſouuent, ou deſtruit le droit meſme de la nature, ne diminuant pas ſeulement, mais oſtant la grace & le prix aux choſes les plus precieuſes. Qui a-t'il de plus ſalutaire que les Sacremens? Cependant lors qu'ils ſont receus par des indignes, ou indignement traittez, ils ne ſont pas ſalutaires, & cauſent au contraire vne plus grande damnation, parce qu'on ne les traitte pas auec la reuerence qui leur eſt deuë. I'auouë que les appellations apportent vn grand & general bien au monde, & qui eſt auſſi neceſſaire aux hommes que le Soleil. Car c'eſt veritablement le Soleil de la juſtice, qui deſcouure & qui reprouue les ouurages des tenebres. Il faut les fauoriſer & les maintenir: mais cela s'entend de celles que la neceſſité employe, & non de celles que l'iniquité inuente. Ce n'eſt donc pas du meſpris, qu'eſt venu l'abus: mais c'eſt de l'abus, que le meſpris eſt venu. Et c'eſt à Voſtre Sainteté à conſiderer, pourquoy ſon zele en punit preſque touſiours le meſpris, & en diſſimule l'abus. Voulez-vous empeſcher qu'on ne les meſpriſe? Eſtouffez cette mauuaiſe production*

dans le sein mesme de la mauuaise mere où elle se forme. Ostez-en l'abus, & apres cela le mespris sera sans excuse.

Il exhorte le mesme Pape à retrancher l'abus des *Exemptions*, qu'obtenoient quelques Religieux de la jurisdiction de leurs Eueſques, & quelques Eueſques de celle de leurs Archeueſques & de leurs Primats. Les raiſons excellentes qu'il en allegue, ont eſté rapportées cy-deſſus. Ie ne les repeteray point. Et apres qu'il a marqué *les ſcandales & les murmures, les querelles, les médiſances & les blaſphemes qui en procedoient*, il dit: *Vn arbre n'eſt pas bon, lors que les fruits qu'il produit ſont les inſolences, les diſſolutions, les profuſions, les piques, les deſordres, & les haines: Et ce qui eſt de plus déplorable dans les Egliſes, les violentes animoſitez, & les perpetuelles diſſenſions. Voyez-vous combien cette parole eſt veritable? Tout m'eſt licite, mais tout n'eſt pas expedient. Et peut-eſtre meſme que cecy n'eſt pas licite. Car pardonnez-moy, ſi i'ay de la peine à croire qu'vne choſe ſoit licite, qui en produit tant d'illicites & d'illegitimes.*

De conſid. lib. 3. c. 4. n. 14.

De conſid. lib. 3. c. 4. n. 17.

Il l'excite encore *à faire obſeruer les Canons & les Decrets Apoſtoliques; afin qu'il ne ſe trouue rien dans le champ du Seigneur qui ſoit inculte par negligence, ou qui ſoit gaſté par la fraude & par la ſurpriſe. Ne doutez point*, luy dit-il, *qu'il ne s'en puiſſe trouuer. Et afin que ie paſſe vn nombre preſque innombrable de ſalutaires ordonnances Eccleſiaſtiques, qui ſont negligées & foulées aux pieds, ie puis vous monſtrer qu'entre les plantes meſmes que voſtre main a plantées, il y en a qui ſont arrachées & abbatuës. N'auez-vous pas prononcé*

Ibid. lib. 3. c. 5. n. 19.

de voſtre bouche les Canons qui ont eſté eſtablis dans le Concile de Reims ? Cependant qui eſt celuy qui les obſerue, & qui les a obſeruez ? Vous eſtes trompé ſi vous croyez qu'on les garde. Que ſi vous ne le croyez pas, vous eſtes coupable, ou en ordonnant ce qui ne ſe doit point obſeruer, ou en diſſimulant que l'on ne l'obſerue pas.

Il l'anime à regler le Clergé de Rome, & à employer tous ſes ſoins à guerir les vieilles maladies du peuple Romain, qui s'eſtoit reuolté contre le Pape Innocent II. vers la fin de ſon Pontificat, & contre Eugene luy-meſme, à l'entrée du ſien. *Qui a-t'il de plus connu*, dit-il, *dans tous les ſiecles paſſez, que le faſte & l'inſolence des Romains ? C'eſt vne nation qui ne peut s'accouſtumer à la paix, & qui aime les ſeditions & les tumultes. Elle eſt farouche, indomptable, & elle ne ſçait point ſe ſouſmettre que lors qu'elle ne peut plus faire de reſiſtance. Voila la playe que vous eſtes obligé de traitter. Peut-eſtre que vous vous riez de moy, parce que vous eſtes perſuadé que cette playe eſt incurable. Mais ne perdez pas courage. Vous eſtes obligé à la traitter, & non pas à la guerir. Vn Poëte a dit, qu'il n'eſt pas touſiours en la puiſſance du Medecin, de rendre la ſanté au malade. Mais il vaut mieux que ie vous propoſe ce qu'a dit vn de vos Predeceſſeurs (* Saint Paul *) I'ay trauaillé plus que tous. Il ne dit pas, I'ay fait du fruit plus que tous ; I'ay profité plus que tous, ayant éuité humblement vne parole inſolente. Et d'ailleurs cét Apoſtre enſeigné de Dieu, ſçauoit que chacun ſera recompenſé ſelon ſon trauail, & non pas ſelon le ſuccés. Faites donc ce qui dépend de vous. Car ſans voſtre ſoin & voſtre peine, Dieu pourra touſiours bien*

Ibid. lib. 4. c. 2. n. 2.

Luc. 10.

Ouid. 1. De Ponto. Eleg. 10.

1. Cor. 15.

bien faire ce qui dépendra de luy. Plantez: arrousez: veillez: & Dieu, & non vous, y donnera l'accroissement lors qu'il luy plaira. Que s'il ne luy plaist pas de le faire, vous n'y perdrez rien. Car l'Escriture dit: qu'il recompensera ses saints selon leurs trauaux. Ie n'ignore pas que le cœur de ce peuple est endurcy: mais Dieu peut de ces pierres susciter des enfans à Abraham. Sap. 10.

Et exhortant ce mesme Pape à exercer particulierement sa charge d'Eueſque enuers le peuple Romain, il adjouste: *Ie sçay qu'on criera que ce n'est pas la coustume. Car on ne pourra pas nier que la chose ne soit juste. Mais ie ne demeure pas d'accord mesme que ce ne soit pas la coustume, puis que ce l'a esté autrefois, & que si depuis elle s'est passée, on ne peut pas dire que ce n'est pas la coustume: mais seulement que ce ne l'est plus aujourd'huy. Or on ne sçauroit nier qu'elle n'ait esté en vsage, puis que non seulement on l'a pratiquée autrefois; mais mesme durant vn long-temps. Ie diray la verité, quoy que sans fruit, parce que cela ne plaira pas aux Princes Ecclesiastiques, qui aiment plus la grandeur que la verité. Ceux qui vous ont precedé se donnoient tout au gouuernement de leur troupeau, se glorifiant du nom & de l'œuure de Pasteur: n'estimant rien indigne d'eux de tout ce qui pouuoit seruir au salut de leurs brebis; & sçachant qu'ils estoiẽt venus pour seruir, & non pour estre seruis. Où est maintenant cette coustume? Qu'est-ce que vos brebis reçoiuent de vous, lors que vous marchez par la ville couuert d'or? Ie dirois, si ie l'osois, que c'est là plustost paistre les demons que les brebis. Est-ce ainsi que faisoit sainct Pierre? Est-ce ainsi que S. Paul se joüoit?* Ibid. lib. 4. c. 2. n 3.

Vous voyez que tout le zele Ecclesiastique ne va maintenant qu'à soustenir la dignité. On employe tout son soin pour estre grand, & point ou peu pour estre saint. Et si en quelque rencontre la raison veut que vous agissiez moins hautement, & que vous vous rendiez plus facile & plus traittable, ils disent aussi-tost: Gardez-vous bien de vous abbaisser ainsi. Cela n'est pas bien-seant à vn Souuerain Pontife. Ce n'est plus le temps. Cela ne conuient pas à la Majesté Apostolique. Considerez quel rang vous tenez. On n'examine point ce que Dieu demande. On n'est point touché de crainte pour la perte du salut. Si ce n'est que nous appellions salutaire, ce qui est magnifique & releué; & juste, ce qui est honnorable & glorieux. Ainsi tout ce qui est humble, passe pour vil & pour bas parmy ceux de la Cour de Rome. Et on y en treuuera plus aisément qui voudront estre humbles, que le paroistre. La crainte du Seigneur y est estimée simplicité, pour ne dire pas stupidité & folie. Ils appellent hypocrite celuy qui veille à la garde de son ame, & qui a soin de la pureté de sa conscience. Et si quelqu'vn aime le repos & se retire quelquefois pour s'appliquer à la meditation & à la priere, il passe parmy eux pour vn homme qui n'est bon à rien.

Ibid. c. 3. n. 7. *Ie sçay bien que vous me direz que ie vous porte à paistre, non des brebis, mais des dragons & des scorpions. A quoy ie responds: Que c'est pour cela que vous deuez les attaquer auec la parole, & non pas auec le fer. Prenez en main cette espée, & faites-leur des blessures salutaires, sinon à tous, au moins à plusieurs, au moins à ceux que vous pourrez. Ie sçay que iusques à present ce*

n. 8.

peuple a eu le front dur & le cœur indompté. Mais ie ne sçay d'où vous estes asseuré qu'il soit absolument indomptable. Vous n'en serez quitte deuant Dieu que lors que vous aurez agy tellement, que vous puissiez dire : Mon peuple que vous ay-je deu faire que ie ne vous aye pas fait ? Si vous auiez fait cela sans rien auancer, lors vous pourriez pratiquer cette parole de l'Escriture : Sortez de Vr des Chaldéens, & dire : Il faut que i'annonce aussi l'Euangile aux autres villes. Vous n'aurez pas sujet de regretter vostre exil, en quittant vne ville pour l'vniuers. Ezech. 3. Gen 12. Luc 4.

Et lors que nostre Saint descrit ailleurs les abus que les Ecclesiastiques commettoient dans la dispensation des Sacremens, & les desordres de leur vie & de leur conduitte, il dit: *Nous voyons ces choses. Mais c'est comme si nous ne les voyions pas: n'ayant point de foüet à la main pour chasser ces voleurs du Temple, ny de zele de la Maison de Dieu qui nous y excite. Cependant nous ne disons que des choses manifestes & publiques, dont à peine neantmoins s'en trouue-t'il quelques-vns qui ayent honte.* De vita & mor. Cler. c 4

Enfin lors qu'il dépeint la reformation que Saint Malachie establit dans son Dioceſe, il dit: *Qu'il assembla diuers Conciles, où il renouuella toutes les anciennes Traditions qui estoient bonnes, & qui auoient esté abolies par la negligence des Prestres & des Eueſques.* Vita S. Malach. c. 18.

CHAPITRE IX.

Que son amour pour l'vnité & la paix, & son auersion pour les scandales, ne l'a pas empeſché de ſouſtenir la verité & la juſtice, & de reprendre les fautes des hommes.

VN Doyen de Langres attaché au monde, ayant porté ſon neueu nommé Foulques, à quitter les Chanoines Reguliers de Saint Auguſtin où il s'eſtoit retiré, & l'ayant fait Chanoine de Langres, Saint Bernard émeu de charité eſcrit à ce jeune Religieux, pour luy perſuader de retourner à ce Monaſtere, & auant que de blaſmer ce Doyen, il dit : *Ie voulois diſſimuler l'erreur de voſtre oncle, & ie l'aurois fait ſi j'euſſe pû, de peur d'attirer ſa haine ſur moy en luy diſant la verité, & de n'en tirer aucun fruit. Mais j'auouë que ie n'ay pû retenir ma plume contre cét homme, que j'ay veu juſqu'à preſent auoir reſiſté de toutes ſes forces au Saint Eſprit : qui a taſché d'eſteindre en moy ma premiere & ma nouuelle ferueur, mais graces à Dieu ſans le pouuoir faire, & qui a reſiſté beaucoup à Guerry l'vn de ſes neueux & voſtre couſin.* *Epiſt. 2. n. 3.*

Drogon excellent Religieux Benedictin, eſtant paſſé dans l'Ordre de Ciſteaux à Pontigny, il l'exhorte à ne point craindre les murmures & les ſcandales de ceux de ſon Ordre, & à demeurer ferme dans la verité contre leurs careſſes & leurs menaces. *Vous ſçauez*, luy dit-il, *que les Phariſiens ſe ſont ſcandaliſez de voſtre action. Mais ſouuenez-vous qu'il ne faut pas ſe ſoucier beaucoup des ſcandales de toutes ſortes de perſonnes ſelon cette reſponſe du Sauueur : laiſſez-* *Epiſt. 34.*

les: ce ſont des aueugles qui conduiſent d'autres aueugles. Matth.15. *Car il vaut mieux qu'il arriue du ſcandale, que non pas que la verité ſoit abandonnée. Souuenez-vous que* IESVS-CHRIST *meſme eſt né pour la mort & pour la reſurrection de pluſieurs, & ne vous eſtonnez pas ſi vous meſmes eſtes odeur de vie aux vns pour la vie, & odeur de mort aux autres pour la mort. S'ils jettent des malédictions ſur vous, & lancent contre vous des anathemes, eſcoutez Iſaac qui reſpond pour vous: Que celuy qui vous maudira ſoit maudit luy-meſme, & que celuy qui vous benira ſoit comblé de benedictions.* Geneſ.27.

Lors que Saint Bernard voulut reprendre les deux abus, dont il a eſté parlé cy-deuant touchant la vie faſtueuſe de Suger Abbé de Saint Denis, & l'office militaire de Seneſchal de France qu'auoit Eſtienne de Garlande Archidiacre de Paris & Doyen d'Orleans, il dit dans ſa Lettre à cét Abbé : *La douleur me preſſe de parler : mais ie ſuis retenu par la crainte d'offenſer quelqu'vn, ſi ie publie ce qui m'eſmeut & me touche. Car la verité eſt quelquefois odieuſe, & attire la haine & l'auerſion des hommes. Mais ce qui me conſole eſt la parole de celuy qui a dit : Il faut par neceſſité qu'il arriue des ſcandales. Et ie ne croy pas deuoir eſtre retenu par ce qui ſuit : Mais mal-heur à celuy par qui le ſcandale arriue. Car lors qu'on reprend les fautes, & qu'il en arriue du ſcandale, c'eſt celuy qui a fait ce qui merite d'eſtre repris qui eſt cauſe du ſcandale, & non pas celuy qui le reprend. Et enfin ie ne ſuis ny plus ſage dans mes diſcours, ny plus circonſpect dans mes jugemens que le Saint qui a dit : Il vaut mieux qu'il arriue du* Epiſt. 78. Matth.18. Gregor. in Ezech. hom.7

ſcandale, que non pas que la verité ſoit abandonnée. Et de plus, que ſeruira-t'il ſi ie tais ce que le monde publie, & ſi la puanteur de cette corruption eſtant ſentie & abhorrée de tous, ie ſuis le ſeul qui la diſſimule?

Il marque dans vne Lettre qu'il eſcrit aux Abbez lors aſſemblez à Soiſſons, pour la reformation des Monaſteres de ſaint Benoiſt: qu'il eſt impoſſible de corriger des déreglemens, de reformer des abus, de bannir les relaſchemens, de r'appeller l'auſterité, & de reſtablir la pureté de la Regle, au lieu des condeſcendances & des diſpenſes, ſans que ceux qui ſont relaſchez ou déreglez s'en offenſent & s'en ſcandaliſent.

Epiſt. 91. *Il eſt clair*, dit-il, *que ces nouueaux Phariſiens qui ſe ſcandaliſent, non des paroles, mais du ſilence qu'on veut remettre dans leurs Maiſons, cherchent vne occaſion de s'éleuer contre vous. Mais laiſſez-les là. Ce ſont des aueugles & des conducteurs d'aueugles. Ayez égard au ſalut des ſimples, & non pas aux murmures des malicieux. Il ne faut pas ſe ſoucier beaucoup du ſcandale de ceux qui ne peuuent ſe guerir, ſi vous ne deuenez malades. Et vous ne deuez pas auſſi attendre que tout ce que vous eſtablirez, plaiſe à tous ceux d'entre vous. Autrement vous n'eſtablirez aucun bien, ou vous en eſtablirez peu. Et il vaut mieux que vous ayez égard à leurs beſoins, qu'à leurs deſirs: que vous procuriez pluſtoſt l'auancement de leur vertu, que la ſatisfaction de leur volonté; & que vous tiriez à Dieu comme par force, ceux qui n'y peuuent aller d'eux-meſmes, pluſtoſt que de les abandonner aux paſſions de leurs cœurs.*

Il reſout encore plus clairement ce poinct

de la Morale Chreſtienne, au Liure *Des preceptes & des diſpenſes*, où il dit ces mots : *Il ne faut pas juger tous les ſcandales par la meſme regle. Car il faut conſiderer autrement ceux des petits & ceux des Phariſiens, ſur le ſujet deſquels les Apoſtres, qui les craignoient & qui repreſentoient à* IESVS-CHRIST *que les paroles de la verité les auoient ſcandaliſez, entendirent cette reſponſe : Laiſſez-les là. Ce ſont des aueugles & des conducteurs d'auengles. Car le ſcandale des premiers vient de leur ignorance, & celuy des ſeconds vient de leur malice. Ceux-là ſe ſcandaliſent, parce qu'ils ne connoiſſent pas la verité ; & ceux-cy parce qu'ils la haïſſent. C'eſt pourquoy ie croy que ceux-là ſont appellez petits, à cauſe qu'ayant vne bonne intention, mais n'ayant pas beaucoup de lumiere, ils ont du zele pour Dieu, mais non pas ſelon la cognoiſſance de la verité. Les ſcandales de ces perſonnes excitent les ſoins charitables, & non pas la colere des hommes ſpirituels, ſelon l'aduis que ſaint Paul leur donne, lors qu'il dit : Vous qui eſtes ſpirituels, inſtruiſez les perſonnes de cette ſorte dans vn eſprit de douceur.* De præc. & diſp. c. 9. n. 20. Gal. 6.

Mais ce grand Saint nous a monſtré vn exemple remarquable de ſa conduitte & de ſa ſageſſe, lors qu'eſtant conſulté par vn Abbé d'vn Monaſtere ſitué dans l'Archeueſché d'Yorc en Angleterre, touchant quelques Religieux de l'Ordre de Cluny, qui apres auoir embraſſé vne vie auſtere conforme à celle de l'Ordre de Ciſteaux, eſtoient retournez à leur Monaſtere où la vie eſtoit relaſchée, il dit : *Ie ne voy pas que ie puiſſe reſpondre ſans peril, puis qu'il faut par neceſſité que ce que ie reſpondray, ou cauſe vn ſcandale à quelqu'vn, ou mettre quelqu'vn en plus grande* Epiſt. 94.

seureté de conscience qu'il ne doit estre. Que feray-je donc pour trouuer moyen que soit en me taisant, soit en respondant, ie ne donne peine à personne. Voicy l'expedient que j'ay trouué, qui est de renuoyer ceux qui me consultent à vn plus docte que moy, & dont l'authorité soit plus venerable & plus sacrée, sçauoir au grand Pape saint Gregoire, qui dit dans son Pastoral. Que celuy qui a resolu d'embrasser vn plus grand bien, s'est interdit l'vsage d'vn moindre bien, dont il pouuoit vser auparauant. Voila vn miroir dans lequel ceux dont vous parlez peuuent se considerer. Et au Liure *De la vie & des mœurs des Ecclesiastiques*, il produit saint Hieroſme au lieu de luy, en disant: *Mais qu'il soit permis à vn Prestre, dont ils craindront peut-estre de rejetter l'autorité, parce qu'il est saint, d'vser de la liberté d'esprit qui luy estoit ordinaire; de ne complaire à personne; de ne flatter personne; mais de dire nuëment la verité toute nuë.*

Greg. 3. part. Pastoral. c. 28

De Vita & mor. Cler. c. 4. n. 9.

Par où il nous apprend, qu'il ne faut point craindre les scandales, ny les murmures des personnes ignorantes ou passionnées, lors qu'on ne dit la verité que par la bouche des Peres, des Papes, & des Saints, & qu'on ne presente pas de nouueaux *miroirs* d'vne nouuelle Morale, mais les plus anciens & les plus purs de la Morale de IESVS-CHRIST.

CHAPITRE X.

Comme il a deffendu l'innocence de ceux qui auoient esté calomniez & condamnez à Rome par les impostures de leurs ennemis. Remonstrance du Saint aux Cardinaux & aux Papes qui auoient esté surpris dans des affaires Ecclesiastiques.

L'Abbé de Lagny Benedictin, dont la pieté estoit connuë de nostre Saint, auoit reformé son Abbaye par le soin & l'autorité de l'Eueſque de Paris: Mais il estoit resté vn Religieux qu'il n'auoit pû ranger à son deuoir, & qui apres l'auoir deschiré par des impostures noires, estoit sorty de l'Abbaye, & s'en estoit allé à Rome, où il auoit calomnié son Abbé, & tellement surpris les Cardinaux & le Pape, qu'il auoit obtenu du saint Siege vn priuilege d'exemption pour sa perſonne particuliere; par lequel, sans faire aucune satisfaction à son Abbé, qu'il auoit couuert d'injures & d'opprobres, & décrié en France & en Italie, il luy estoit permis d'aller demeurer ailleurs en tel Monastere qu'il luy plairoit. Saint Bernard fut si touché de ce Decret, qui alloit à la ruïne de la discipline Monastique, & par lequel vn Religieux tres-meschant & preſque Apostat, triomphoit d'vn Abbé tres-vertueux & tres-innocent: qu'il en escriuit auec force & auec zele à trois Eueſques Cardinaux, *qui paroiſſoient eſtre en ce temps les colonnes de l'Egliſe*, comme il dit luy-meſme. Voicy ses paroles.

Ie puis dire auec Dauid que mes pieds chancellent, & que ie ſuis abbatu de douleur, lors que ie voy que par vn execrable renuerſement la malice eſt ſi ſouuent victorieuſe de la ſageſſe. On fortifie par *Epiſt. 230. n. 1.*

tout les meschans, & on desarme la justice. De sorte qu'il n'y a plus personne, ie ne diray pas qui vueille, mais qui puisse faire le bien. Les superbes agissent de tous costez auec injustice; & personne n'ose seulement ouurir la bouche contre eux. On n'a jamais oüy dire jusques à present, qu'vn Religieux rebelle, orgueilleux, ambitieux, ait pû obtenir de l'autorité Apostolique vn priuilege par lequel il luy soit libre d'aller demeurer ailleurs qu'en son Monastere. Ie sçay qu'en quelques occasions vous auez entrepris contre l'Apostre saint Pierre de dominer sur le Clergé, voire mesme contre saint Paul son Coapostre, de dominer sur la foy de tout l'vniuers. Mais aujourd'huy vous y adjoustez vne nouuelle vsurpation que vous faites sur la Religion mesme. Que reste-t'il sinon que vous entrepreniez encore de dominer sur les Anges? Au reste ce second Iudas semble auoir surpassé le premier en artifice & en tromperie. Car au lieu que tous les disciples de IESVS *eurent horreur du crime de ce premier, ce second plus fin que luy, a porté non quelques personnes du commun, mais les Princes des Apostres mesmes qu'il a trompez, à dissimuler & à fauoriser mesme sa malice. Ie n'en veux point toutefois imputer la faute au Pape, qui a pû estre surpris comme estant homme, & ie prie Dieu de ne la luy point imputer aussi. Mais j'espere, que lors qu'il aura connu la verité, il ne souffrira pas que les efforts detestables & sacrileges de ce meschant preualent sur l'innocence.*

1. Petr. 5.

2. Cor. 1.23.

Il defendit la cause tres-juste d'Aluise Euesque d'Arras contre les impostures de quelques Religieux de Flandres qui l'auoient calomnié à Rome, & surpris le Pape Innocent II. dont ils auoient obtenu quelque Decret contre luy.

Ce n'eſt pas vne choſe nouuelle ny eſtonnante, dit-il à ſa Sainteté, *que l'eſprit humain puiſſe tromper & eſtre trompé. Il faut ſe garder de l'vn & de l'autre; & parce qu'il y a du peril en tous les deux, l'Ange du grand Conſeil nous a propoſé le remede dont on ſe doit ſeruir contre ce double danger, lors qu'il dit: Soyez prudens comme les Serpens, & ſimples comme les Colombes, afin que la prudence ne puiſſe eſtre trompée, & que la ſimplicité ne puiſſe tromper. Les Religieux de Marcienes ſont venus à vous dans vn eſprit de menſonge & d'illuſion, & ils vous ont parlé contre l'Eueſque d'Arras, dont la vie iuſqu'à preſent a reſpandu par tout vne bonne odeur. Quelles ſont ces perſonnes qui mordent comme des chiens, qui appellent le bien mal, & veulent faire paſſer les tenebres pour la lumiere? Pourquoy, tres-Saint Pere, vous mettez-vous en colere contre voſtre fils? Pourquoy donnez-vous vn ſujet de joye à ſes aduerſaires? Ne prenez-vous point garde à cette parole de l'Apoſtre: Ne croyez pas à tout eſprit: mais eſprouuez ſi les eſprits ſont de Dieu. I'eſpere au Seigneur que leur entrepriſe ſera diſſipée, & que lors que la verité paroiſtra, ce qui a eſté fondé ſur vne fauſſeté ſera aboly. Ie prie Dieu que l'eſprit de verité vous donne la grace de ſeparer la lumiere des tenebres, de reprouuer le mal, & de fauoriſer le bien.*

Epiſt. 327.

Matth. 10.

1. *Ioan.* 4.

Il prit auſſi la defenſe d'Alberon ſage & pieux Archeueſque de Treves, contre l'Abbé & les Religieux de ſaint Maximin, qui luy eſtoient rebelles & deſ-obeïſſans, parce qu'il les vouloit reformer, & qui demandant d'eſtre exemptez de ſa juriſdiction, auoient obtenu ſur des calomnies vn Reſcrit ou Decret ſubreptice contre

Epist. 179. luy. *Ie vous prie*, dit le Saint au mesme Pape Innocent II. *d'arrester vn peu les yeux de vostre pieté sur cette affaire, & mettant à part vos autres occupations, de considerer combien on vous a surpris. Tres-saint Pere, c'est l'affection d'vn fils qui vous parle par ma bouche. Iusqu'à present j'ay pris part à l'affliction de cét Archeuesque qui est reduit à vn estat déplorable. Mais si l'on ne reuoque point, & si l'on ne change point ce qu'on a fait contre luy, la douleur & la compassion dont ie suis touché dans le fonds du cœur, passera toute vers celuy par l'autorité duquel se peut faire cette reuocation & ce changement. Ce Prelat a encore d'autres sujets de se plaindre, & lors que vous luy rendrez justice sur ces poincts, vous trauaillerez vtilement pour vous-mesmes. Certes tout ce qui décolore & ternit le nom & la reputation de Vostre Sainteté me deschire le cœur & les entrailles.*

Et il adjouste dans la Lettre suiuante sur le
Epist. 180. mesme sujet: *Ie recommence de nouueau mes supplications & mes prieres, & apres les auoir renouuellées dix fois de suitte, ie les recommenceray encore. Ie ne finis point ma supplication & ma poursuitte, parce que ie ne me défie point de vostre justice. Nous auons vne bonne cause & vn Iuge equitable, qui ne manquera pas sans doute de casser & de reuoquer ce qu'on a obtenu de luy par surprise, lors qu'on luy fera connoistre la verité; & celuy qui a voulu se joüer de l'autorité Apostolique n'aura plus sujet d'en rire; mais il trouuera par l'euenement,*
Psalm. 26. *qu'ainsi que dit le Prophete, l'iniquité aura menty contre elle-mesme. Le Siege Apostolique a cela de propre & de recommandable dans sa conduitte, qu'il ne se picque pas d'honneur, mais se porte*

volontiers à reuoquer ce qu'il reconnoist qu'on a tiré de luy par supriſe & par fraude, & non pas obtenu par raiſon & ſelon la verité. Auſſi eſt-ce vne choſe pleine de juſtice & de loüange, que perſonne ne profite du menſonge & de l'impoſture, principalement à Rome, & deuant le ſaint & ſupreme Siege. Belle & excellente parole de noſtre Saint, que le Cardinal Baronius appelle tres-ſage : *C'eſt ainſi*, dit-il, *que ſaint Bernard parle, & auec tres-grande ſageſſe.*

Iſta Bernardus : quam ſapientiſſimè. *Baron. an.* 1135. *n.* 25.

Le Pape Eugene ayant éleué à vne dignité Eccleſiaſtique, vn homme ambitieux & diffamé par ſa mauuaiſe vie & par ſes crimes, eſtant ſurpris & trompé par ce meſchant, le Saint luy eſcrit ce qui ſuit : *Ie laiſſe aux autres à reuerer en vous la Majeſté Pontificale, & à vſer de longues & reſpectueuſes Prefaces auant que de vous parler d'vne affaire : Mais pour moy comme ie recherche ſeulement ce qui vous eſt vtile & honnorable, ie vous declareray la choſe d'abord ſimplement & clairement comme elle eſt, & ie ne craindray point de parler au ſouuerain Pontife comme à l'vn de nous, ſans employer d'exorde, ny vn long tour de complimens eſtudiez. On vous a ſurpris & bien fort ſurpris. Ie vous l'aſſeure ſans en douter. Qui vous a inſpiré d'éleuer de vous-meſme à vne dignité Eccleſiaſtique vn homme accuſé, conuaincu, & condamné d'ambition, comme s'il n'euſt pas eſté capable de s'y ingerer de luy-meſme ? N'eſt-ce pas celuy que Lambert, Eueſque de ſainte memoire, ſurprit en des crimes execrables que ſon ambition luy auoit fait commettre ; & non ſeulement le dégrada auec infamie du rang qu'il tenoit, mais luy oſta encore toute eſperance de promotion à vne nouuelle dignité ? Ne*

Epiſt. 265.

seroit-ce pas casser cette sentence que de l'admettre aujourd'huy à cét honneur? Mais les plaintes que vous font les freres de la Couronne contre luy : la reuerence qui est deuë à vn Eueſque saint & docte, qui a esté auteur de cette dégradation; & la conſcience meſme, ie dis celle de Voſtre Sainteté, & non d'vn autre, m'obligent à vous dire en finiſſant cette Lettre: Mettez-vous en colere, & ne pechez point. *Pſalm. 4.* *Car vous pecherez, ſi vous ne vous mettez en colere contre celuy qui vous a inſpiré de ſi grands menſonges, & qui a tiré de vous par ſurpriſe vne reſolution ſi indigne & ſi honteuſe.*

Quelques Chartreux qui auoient esté troublez & tentez s'estant rendus deſ-obeïſſans à leur Prieur & leur General, qui estoit Saint Anthelme, depuis Eueſque de Bellay, comme il paroiſt par ſa vie, ce Saint les auoit chaſſez de *Apud Sur. 26 Iun.* l'Ordre, & eux depuis deſirans d'y rentrer, s'en estoient allez à Rome ſe plaindre de luy au Pape Eugene III. dont ils obtinrent vn Decret ſubreptice, par lequel il leur estoit libre de retourner à la grande Chartreuſe d'où ils auoient esté chaſſez ſans faire aucune ſatisfaction au Prieur. Saint Bernard, que Saint Anthelme honoroit fort, & à qui il eut recours, recommanda au Pape la juſtice de ſa plainte, en luy diſant: *Epiſt. 270.* *Les Demons qui nous tendent ne dorment ny ne ſommeillent. Ils ont excité vne nouuelle perſecution dans les montagnes, & dreſſé leurs embuſches dans le deſert. Les Chartreux ont esté troublez. Ils ont esté agitez & émeus, & preſque toute leur ſageſſe a esté epuiſée. Sçachez, tres-Saint Pere, que ce deſordre eſt venu de l'ennemy, & qu'il dure encore. Il eſpere pouuoir engloutir cette haute ſainteté, & vous*

ſçauez que ce luy eſt vn mets delicieux de la deuorer. Il en a deſia rendu quelques-vns deſ-obeïſſans, & violateurs de leur profeſſion & de leur vœu : & en formant vne guerre domeſtique & inteſtine, il attaque par ceux-là ceux qu'il ne pouuoit vaincre par ſoy-meſme. Il eſt inoüy, que depuis que ce lieu & cét Ordre a eſté fondé, vn Chartreux qui en ſoit ſorty y ait eſté receu de nouueau ſans faire de ſatisfaction. Et en cette rencontre ceux qui en ſont mal ſortis y ſont encore rentrez plus mal, & ont adjouſté vne ſeconde faute à la premiere. Que croyez-vous, tres-Saint Pere, que doiuent faire ceux qui ſont ſortis du Monaſtere par vne deſ-obeïſſance, & qui y retournent par vne action d'orgueil? Au reſte leur orgueil monte touſiours. Ils ſe reſioüiſſent du mal qu'ils ont fait : Ils inſultent à ceux qui ſouffrent injure : Ils ſont demeurez victorieux, & ils triomphent. Le Prieur n'eſt plus Prieur. Cependant que le ſuperbe s'éleue le pauure eſt brûlé. Il veut ſortir auſſi, n'ayant pas le courage de voir la deſtruction de ſon Ordre ; & il ſeroit deſ-ja ſorty, s'il auoit pû ſortir ſeul. Or il faut neceſſairement que ce Prieur ſoit homme de bien, puis que des gens de bien nous ont dit que ceux dont il ſuit le conſeil ſont gens de bien.

Vous voyez maintenant, tres-Saint Pere, combien l'on vous a ſupris. Et l'auteur de cette ſurpriſe demeurera-t'il impuny? Si ie connois bien voſtre Sainteté, quel qu'il ſoit en portera la peine. Ces Chartreux ſont venus à vous veſtus de peaux de brebis & d'vn habit Saint. L'apparence exterieure vous a trompé. Et qui peut le trouuer eſtrange? Vous eſtes homme comme les autres. Mais la ſurpriſe eſtant découuerte voſtre zele doit s'éleuer, Ibid. n. 2.

& agir puiſſamment contre ces perſonnes malicieuſes. Ne vous meſlez point dans leurs deſſeins. Diſſipez le conſeil d'Achitophel. Prenez garde à vous. Il n'eſt pas ſi dangereux d'eſtre trompé en ce que l'on ne ſçait pas, que de n'auoir point de zele en ce que l'on ſçait. En l'vn l'ignorance peut ſeruir d'excuſe: En l'autre la negligence rend inexcuſable. Ne vous laiſſez point aller à aucune perſuaſion contraire. Que l'iniquité mente contre elle-meſme, & non pas contre voſtre Sainteté. Car la verité eſt telle que ie vous la repreſente. Et ie ne trouue rien de plus agreable ny de plus juſte dans vos jugemens que lors que celuy qui a voulu nuire aux autres tombe luy-meſme dans le piege qu'il a tendu, & que le mal qu'il a voulu faire retourne contre ſa teſte. Le zele de mon Seigneur fera cette action equitable & genereuſe. Et celuy qui a eſté Prieur le ſera encore, afin que la malice n'ait ſujet de ſe glorifier de rien. Que ſi le Prieur (ce que nous auons grand ſujet de craindre) n'eſt pas remis en ſa charge, l'Ordre ne durera gueres en l'eſtat où il a eſté eſtably.

Nous voyons encore par quelques-vnes des Lettres de noſtre Saint, que lors qu'il auoit peur que le Pape ne fuſt ſurpris, & qu'on ne tiraſt du ſaint Siege quelque Decret contre la verité & la juſtice, il auoit ſoin de preuenir ſa Sainteté, & de l'informer du fait, afin qu'il ſe gardaſt d'eſtre trompé par les artifices & les menſonges. Il eſcriuit en faueur d'Odon Abbé de Saint Denys apres la mort de Suger contre les Religieux de cette Abbaye, qui luy imputoient de faux crimes pour le faire depoſer, & il dépeint au Pape l'auteur de cette caballe, qui eſtoit vn nommé Raimond, dont il dit: *Ce qui rend toute leur accuſation*

accusation plus incroyable, est qu'vn d'eux nommé Raimond, que l'on dit estre le chef de cette entreprise malicieuse; est vn homme, selon que ie le connois, qui est grand parleur en public, & grand murmurateur en secret; qui est inquiet dans son ambition, & flatteur dans sa complaisance; qui est né à feindre & à tromper, & à mettre par tout le trouble & la guerre. Voila quel est ce loup reuestu d'vne peau de breby. Ie vous l'ay fait connoistre par ces marques, afin que desormais il n'ose plus mordre, ou qu'il ne puisse plus nuire.

Et dans la Lettre suiuante il dit au mesme Pape Eugene. *Si les impostures & les supprises preualent contre l'Abbé de saint Denys, ie ne respondray point de son sang, puis que ie vous ay escrit pour luy contre les meschans qui le persecutent. Si vous les connoissiez bien, cette seule connoissance vous suffiroit pour ne rien croire de ce qui sort de leur bouche. Ie prie Dieu qu'il assiste vostre sainte ame de ses lumieres, afin que ces langues trompeuses ne puissent rien obtenir de vous par surprise contre l'innocence.* Epist. 286.

C'est pourquoy lors que le mesme Pape eut choisy pour son Chancelier Roland Chanoine de Pise qu'il auoit fait Cardinal, & qui fut depuis le Pape Alexandre III. nostre Saint luy escriuit: *Ie vous conjure de veiller pour celuy à qui Dieu vous a donné pour consolateur, & pour conseiller; & de prendre garde selon la sagesse que vous auez receuë d'enhaut; que parmy le trouble de tant de differentes affaires, il ne puisse estre trompé par les artifices des meschans, & qu'on ne puisse tirer de luy par surprise, quelque Decret, ou quelque ordonnance qui soit indigne de l'Apostat d'Eugene.* Epist. 334.

Et parce qu'il y a deux defauts assez ordinaires,

qui ſont les ſources des plus inſignes injuſtices dans les Grands & dans les Iuges, *l'acception des perſonnes, & la trop grande credulité*, noſtre Saint donne au meſme Pape cét excellent aduis au Liure *De la Conſideration : Ie ne crains point*, luy dit-il, *que vous vous laiſſiez aller à l'auarice. Car on dit que l'or vous eſt de la paille. Et ie ne le crains point auſſi dans les jugemens que vous rendez. Mais il y a vn defaut dont ie croy vous deuoir donner aduis, qui ſouuent ne nuit pas moins à ceux qui jugent que la paſſion de l'argent, ſçauoir l'acception des perſonnes. Ne croyez pas que vous ſoyez coupablo d'vn petit peché, ſi vous honorez les perſonnes des pecheurs, au lieu de juger ſelon le droict & le merite des cauſes. Il y a encore vn autre defaut, dont ſi vous eſtes exemps vous ſerez l'vnique, entre tous ceux que j'ay connus & que j'ay veus aſsis ſur les throſnes de l'Egliſe, qui veritablement & par vn priuilege ſingulier ſe ſoit éleué au deſſus de luy-meſme ſelon le Prophete. Ce defaut eſt la trop grande credulité, qui eſt vn renard ſi fin & ſi artificieux, que ie n'ay veu iuſqu'à preſent aucun des Grands de ce ſiecle qui ait aſſez éuité ſes embuſches & ſes ſurpriſes. C'eſt de là qu'ils conçoiuent de grandes coleres pour de tres-petites choſes. C'eſt de là qu'ils condamnent ſouuent les plus innocens & les plus juſtes. C'eſt de là qu'ils ſe laiſſent preoccuper, & qu'ils forment des prejugez injuſtes contre les abſens.*

De conſid. lib. 2. cap. vlt.

CHAPITRE XI.

Sentiment de ſaint Bernard touchant les Diſpenſes juſtes, & celles que l'on obtient par ſurpriſe.

ENtre tous les Peres de l'Egliſe, ſaint Bernard eſt celuy qui a traitté plus exactement

des preceptes & des dispenses, dans vn Liure qui porte ce tiltre, où il dit: *Quelque neceſſaire que ſoit l'obſeruance des regles & des loix publiques, on en peut toutefois diſpenſer lors que la raiſon & la neceſſité le demandent. Mais tous n'ont pas receu le pouuoir de donner de ces ſortes de diſpenſes; & il n'y a que ceux qui peuuent dire auec l'Apoſtre. Que les hommes nous conſiderent comme les Miniſtres de* IESVS-CHRIST, *& comme les diſpenſateurs des myſteres de Dieu. Mais le ſeruiteur fidelle & prudent, à qui le ſouuerain Maiſtre a commis le ſoin de ſa famille, ſçait bien ne point donner des diſpenſes, que dans des rencontres où elles peuuent eſtre recompenſées par quelque grand bien. Car la premiere condition que l'on demande dans les diſpenſateurs, c'eſt qu'ils ſoient fidelles. Et peut-eſtre que les Superieurs ne doiuent pas agir auec moins de fidelité dans les diſpenſes, que les inferieurs dans l'obeïſſance. Or entre les preceptes, dont l'obſeruation eſt neceſſaire, il y en a qu'on peut appeller ſtables, les autres inuiolables, & les autres immuables. I'appelle ſtable ceux qui ſont tellement neceſſaires, qu'il n'eſt pas permis à toutes ſortes de perſonnes de les changer; mais ſeulement à ceux qui ſont diſpenſateurs des myſteres de Dieu, c'eſt à dire aux Superieurs. Telles ſont les Regles de ſaint Baſile, de ſaint Auguſtin, & de ſaint Benoiſt, les Canons reconnus pour legitimes, & tous les autres reglemens Eccleſiaſtiques qui ſont receus, & ont autorité dans l'Egliſe: Toutes ces choſes donc ayant eſté eſtablies par les Saints, ſubſiſtent touſiours & demeurent fermes, & nul des particuliers n'a le pouuoir d'y introduire aucun changement.*

De prec. & diſp. c. 2.

1o Cor. 3.

Neantmoins comme ces choſes ont eſté inſtituées

par les hommes, il eſt auſſi permis aux hommes, qui par vne élection canonique ont ſuccedé aux charges de ces grands ſaints, de donner des diſpenſes ſans abus & ſans faire deſordre, dans les rencontres differentes des temps, des lieux, & des perſonnes. Et comme ces regles n'ont eſté inſtituées que pour ſeruir à accroiſtre & à conſeruer la charité, tandis qu'elles ſont aduantageuſes à la charité, elles demeurent fermes & immuables, & les Superieurs ne les peuuent nullement changer ſans peché. Mais s'il arriue quelquefois qu'elles deuiennent contraires à la charité, au jugement de ceux qui ſont obligez par leurs charges d'en prendre la connoiſſance, & d'y mettre ordre; n'eſt-il pas clair qu'il eſt tres-juſte que ce qui a eſté ordonné pour la charité, ſoit auſſi ou abandonné, ou interrompu, ou changé en quelque choſe de plus vtile pour les intereſts de la meſme charité? Ainſi les choſes qui ſont du nombre de celles que nous auons appellées ſtables, demeurent fermes & immobiles meſmes à l'égard des Superieurs: mais entant qu'elles ſeruent à la charité. Et penſez-vous que ie ſois ſeul de cette opinion, ou que i'en ſois l'auteur? N'eſt-ce pas auſſi celle du Pape Gelaſe qui dit expreſſément: Où il n'y a point de neceſſité, nous voulons que les Decrets des SS. Peres demeurent immuables. Et S. Leon dit dans les meſmes termes, Où il n'y a point de neceſſité, les ordonnances des SS. Peres ne doiuent point eſtre violées. Lors donc qu'il y aura neceſſité, que celuy qui eſt en charge en diſpenſe pour le bien de l'Egliſe. Car la neceſſité change la loy.

De conſider. lib. 3. c. 4. n. 17.

Noſtre Saint eſtablit la meſme doctrine dans les Liures *De la conſideration*, au Pape Eugene en ces termes. *Mais quoy? me direz-vous. Voulez-vous m'empeſcher de diſpenſer de la juriſdiction*

ordinaire ? Non : mais de dissiper. Ie ne suis pas si ignorant que ie ne sçache que vous estes establis dispensateurs pour edifier & non pour destruire. Et il s'agit entre les dispensateurs d'en rencontrer vn fidelle. Lors que la necessité presse, la dispense est excusable. Lors que l'vtilité la demande, elle est loüable. I'entends l'vtilité commune de l'Eglise, & non la propre vtilité des particuliers. Car lors qu'il n'y a rien de cela, ce n'est pas vne fidelle dispensation, mais vne cruelle dissipation. Par où il dit en substance que les dispenses doiuent estre fondées en raison, & la raison estre prise de l'vtilité ou de la necessité, & non pas estre fondées sur la seule volonté, & puissance absoluë destituée de raison, & supprise par la malice des hommes. C'est pourquoy il dit au mesme Pape, & sur le mesme sujet : *En dispensant ainsi les inferieurs de la jurisdiction des Superieurs, vous monstrez bien que vous auez la plenitude de la puissance : mais peut-estre qu'il ne paroist pas autant que vous ayez la plenitude de la justice. Vous faites cela parce que vous le pouuez : mais la question est de sçauoir si vous le deuez.* n. 14.

Voyons maintenant comme ce saint Docteur a suiuy cette excellente doctrine dans sa conduite en toutes les affaires Ecclesiastiques & Religieuses où la charité l'a fait agir, & comme il l'a autorisée par ses actions & par son exemple. Vn illustre Theologien de son temps nommé Aubry auoit esté éleu Euesque de Chalons. Mais parce qu'il y auoit quelque chose à dire selon les formes, ou en son élection, ou en sa personne, dont il estoit besoin d'auoir dispense du Pape, il en escrit de cette sorte au Pape Honoré I I. *Voicy en vn mot quel est mon sentiment* Epist. 13.

sur ce sujet. Ie sçay que la foy & la doctrine de cét Ecclesiastique a esté tres-saine & tres-pure jusques à present : qu'il est également habile dans les choses diuines & les humaines, & j'espere qu'il sera vn vase d'honneur dans la Maison de Dieu, (si toutefois Dieu l'a éleu pour Euesque) & qu'il sera vtile non seulement à l'Eglise de Chalons, mais à toute l'Eglise Gallicane. C'est maintenant à vostre prudence de juger si c'est auec raison qu'on vous demande cette dispense dont on peut esperer vn si grand bien. Il paroist par cét exemple que le Saint ne regarde qu'au bien public de l'Eglise, & non pas au bien particulier de la personne, ainsi qu'il a marqué cy-dessus. Voila pour ce qui concerne les dispenses justes. Voicy comme il a agy touchant celles qui n'estoient fondées, ny en vtilité, ny en necessité, & qu'on n'auoit pas obtenuës par justice & par raison, mais par brigues & par surprise.

Nous auons veu cy-dessus que ceux de Cluny ayant obtenu en Cour de Rome vne dispense du vœu de Robert, neueu de Saint Bernard, qui auoit quitté l'Ordre de Cisteaux pour se retirer à Cluny, le Saint *appelle de ce Decret au tribunal de* IESVS-CHRIST. *Epist. 1. n. 6.* Et il dit en la mesme Lettre : *On a absoult le coupable sans qu'il ait fait aucune satisfaction precedente. La sentence trop douce d'absolution est establie sur le priuilege cruel de viure à Cluny : dont l'vnique effet est de faire cesser ses doutes & ses remords en le confirmant dans cette retraitte qui luy est nuisible, & de le rasseurer dans les inquietudes que sa conscience luy donnoit encore. Ainsi parmy les dispenses l'on voit perir cette ame pour qui* IESVS-CHRIST *est mort.* *Ibid. n. 5.*

O indiſcret enfant ! s'écrie-t'il : *Qui vous a enchanté l'eſprit juſqu'à pouuoir vous deſtourner d'accomplir les vœux que vos levres ont prononcez deuant Dieu? Ne ſerez-vous pas, & condamné & juſtifié par voſtre bouche ? Et en vain l'on vous flatte de cette abſolution du Pape qu'on a obtenuë ; puis que voſtre conſcience demeure touſiours liée par cette parole diuine : Celuy qui met la main à la charruë & regarde derriere luy, n'eſt pas propre au Royaume de Dieu. Car eſt-il poſſible que parmy les loüanges meſmes qu'ils vous donnent, ils puiſſent vous perſuader que vous n'auez point regardé derriere vous en cette retraitte ?* Ibid. n. 8. Luc. 9.

Mon fils, ne vous laiſſez pas aller aux careſſes des pecheurs, dit l'Eſcriture, & ne croyez pas à tout eſprit. Eſloignez-vous des occaſions. Rejettez les attraits. Fermez l'aureille aux flatteries. Interrogez-vous vous-meſme de vous-meſme. Car vous vous connoiſſez mieux que perſonne. Sondez voſtre cœur. Examinez voſtre intention. Conſultez la verité. Que voſtre conſcienee vous reſponde, pourquoy vous eſtes ſorty? Pourquoy vous auez quitté voſtre Ordre? les freres, la Maiſon, & moy, qui vous ſuis allié par le ſang & plus encore par l'eſprit ? Si ç'a eſté afin que vous menaſſiez vne vie plus auſtere, plus pure, & plus parfaite ; Soyez aſſeuré que vous n'auez point regardé derriere vous : mais glorifiez-vous auec l'Apoſtre, en diſant : I'oublie ce qui eſt derriere moy, & ne me portant qu'à ce qui eſt deuant moy, ie tends à la palme de la gloire. Que ſi ce n'a point eſté pour ce ſujet, ne vous éleuez pas, mais ſoyez touché de crainte, puis que j'oſe dire, en vous demandant pardon de ma liberté, que tout ce que vous vous accordez dans le viure & dans Prou. 1. Philip. 3.

le veſtement ſuperflu, dans les paroles oiſiues, & dans les promenades libres & curieuſes contre ce que vous auez promis à Dieu, & ce que vous auez gardé parmy nous, eſt ſans doute regarder derriere ſoy; c'eſt vn violement de voſtre vœu: c'eſt vne veritable Apoſtaſie.

Par où ce grand Saint nous apprend deux choſes. L'vne, que les diſpenſes mal obtenuës n'empeſchent pas que l'on ne ſe perde en ſortant de la voye de Dieu, & s'abandonnant au relaſchement, ſous pretexte que les hommes ſemblent nous en donner la permiſſion. L'autre, que l'vn des meilleurs moyens pour reſoudre pluſieurs cas de conſcience, eſt d'interroger ſa propre conſcience deuant Dieu, & d'eſcouter pluſtoſt le teſmoignage tout ſimple & tout ſincere qu'elle nous rend, & qui nous découure la vraye intention de noſtre cœur, que les diſcours de ceux qui nous flattent, & veulent eſtouffer les remords & la voix de ce juge interieur, qui nous condamne ſouuent lors que nous voulons nous faire abſoudre par des diſpenſes accordées ſans neceſſité & ſans raiſon.

Arnauld Abbé de Morimond ayant quitté ſon Abbaye par legereté, & emmené quelques-vns de ſes freres auec luy, il jugea à propos pour s'oſter tout ſcrupule de conſcience, d'obtenir vn Bref du Pape, par lequel il eſtoit permis à luy & à ſes freres de ſe retirer ailleurs en quelque autre Monaſtere. Saint Bernard eſcriuit vne Lettre à l'vn de ces Religieux nommé Adam, pour luy perſuader de quitter ſon Abbé fugitif, & de reuenir à Morimond: Et parce que cét Abbé & ſes freres s'appuyoient ſur ce

Decret du S. Siege, noſtre Saint ruïne ce rempart de leur deſobeiſſance & de leur fuitte, en diſant: *Il ſuffit pour vous faire voir que vous auez preferé les choſes humaines aux diuines, & les particuliers aux communes, que non ſeulement tout noſtre Ordre, mais auſſi la couſtume & l'inſtitution de tous les Monaſteres du monde condamne voſtre nouueauté extraordinaire & voſtre inſolente preſomption. Auſſi ce ſentiment & cét vſage vniuerſel des Religions vous a donné quelque crainte, & comme vous vous defiez de la juſtice de voſtre cauſe, vous auez taſché d'adoucir par vne permiſſion du Pape les remords de vos conſciences qui eſtoient inquietes & agitées. Mais ô friuole & inutile remede; par lequel vous n'auez fait autre choſe que d'imiter nos premiers peres en couurant auec des fueilles de figuier la nudité honteuſe de vos conſciences corrompuës, & en vous enſeruant plutoſt de voile que de remede.* *Epiſt. 7. n. 8.* *Ibid n. 9.*

Nous auons, diſent-ils, obtenu permiſſion du ſaint Siege. Pleuſt à Dieu que vous n'euſſiez pas recherché vne permiſſion, mais demandé conſeil; c'eſt à dire, que vous n'euſſiez pas agi afin qu'il vous fuſt libre de ſortir, mais afin de vous éclaircir s'il vous eſtoit libre de le faire. Mais pourquoy recherchiez-vous cette permiſſion? Afin que ce qui n'eſtoit pas permis vous deuinſt permis. Vous vouliez donc faire vne choſe qui d'elle-meſme n'eſtoit pas permiſe, & qui n'eſtoit pas permiſe, parce que d'elle-meſme c'eſt vn mal. D'où il s'enſuit que voſtre intention qui ſe portoit à vn mal, eſtoit mauuaiſe. Si ce n'eſt peut-eſtre qu'on diſe que voſtre action eſt telle qu'il eſt bien deffendu de la faire ſans permiſſion, mais qu'il eſt libre de la faire ayant obtenu permiſſion. Ce que

nous auons deſtruit cy-deſſus par vne raiſon inuincible, qui eſt le grand ſcandale qu'elle a causé, non parmy les Phariſiens ſuperbes, mais parmy les humbles & les pauures de IESVS-CHRIST, *non parmy ceux qui ſe conduiſent par legereté, mais parmy ceux qui honnorent & aiment la verité. Car lors que Dieu*
Matth. 18. *dit: Ne meſpriſez pas vn de ces petits qui croyent en moy, a-il adjouſté, ſi ce n'eſt que vous ayez obtenu permiſſion de le faire? Et lors qu'il a dit: Celuy qui aura ſcandaliſé vn de ces petits, & le reſte, a-t'il marqué qu'il ſuppoſoit qu'on le fiſt ſans permiſſion? Il eſt donc conſtant que lors qu'il ne s'agit point de deffendre la verité, & vne verité neceſſaire, il n'eſt permis à qui que ce ſoit d'eſtre cauſe d'vn ſcandale, & qu'on ne peut le commander auec juſtice, n'y l'approuuer ſans peché.*

Vous auez creu neantmoins que vous deuiez rechercher vne permiſſion pour faire ce mal. Mais à quel deſſein? A-ce eſté afin que vous pechaſſiez auec d'autant plus d'aſſeurance que vous pechiez auec plus de liberté, & que ce fuſt auec d'autant plus de peril, que c'eſtoit auec plus d'aſſeurance? Eſtrange circonſpection! Merueilleuſe preuoyance! Ils auoient deſja conceu le mal dans leur cœur: mais ils ont eu cette preuoyance de ne point l'executer qu'apres en auoir obtenu permiſſion. Ils ont conceu la douleur, comme
Pſal 7. & 15. *dit le Prophete, mais ils n'ont point enfanté l'iniquité, qu'apres que le Pape a donné ſon conſentement au mauuais deſſein qu'ils auoient formé. Que gaignent-ils donc en cette permiſſion? Le mal ceſſe-t'il d'eſtre mal, ou eſt-il moindre, parce que le Pape à permis de le commettre? Et qui peut nier au contraire, que ce ne ſoit vn mal de conſentir à vn mal? Ce que toutefois ie n'ay garde de croire que le Pape*

ait fait, si ce n'eſt qu'il ait eſté ou ſurpris par des menſonges, ou vaincu par importunité. Car ſans cela vous auroit-il jamais permis de cauſer des ſcandales, d'exciter des diuiſions & des ſchiſmes, d'attriſter les amis, de troubler la paix des freres, de confondre l'vnité, & outre tout cela de meſpriſer encore le propre Eueſque ? Et qu'elle pourroit auoir eſté la neceſſité qui l'auroit engagé à vous le permettre ; puis que l'euenement juſtifie aſſez qu'il n'y en a eu aucune, & que ç'a eſté ſi peu afin que vous puſſiez embraſſer vne vie plus ſainte & plus parfaite, que nous pleurons voſtre ſortie, ſans voir en vous aucune marque d'auancement dans la pieté.

CHAPITRE XII.

Image de l'Egliſe de France, recueillie des Eſcrits de ſaint Bernard, & des Hiſtoriens de ſon temps. Des grands Eueſques & Archeueſques qui y fleuriſſoient en pieté & en doctrine. Inſignes eloges que le Saint, les Cardinaux & les Papes ont donnez alors à l'Egliſe Gallicane.

L'HISTOIRE de la vie de noſtre Saint ſeroit imparfaite, ſi ayant gouuerné par ſes conſeils l'Egliſe Gallicane durant tant d'années, & ayant agy en tant de rencontres importantes dans les Conferences, dans les Legations, & dans les Conciles, auec les plus vertueux & les plus ſçauans Prelats du Royaume, dont il a deffendu ſi ſouuent les droits, les jugemens, & l'autorité, l'on ne voyoit en ce lieu vne image de l'Egliſe de France, recueillie de ſes Eſcrits & des Hiſtoriens de ſon temps, en rapportant les noms & les qualitez aduantageuſes de ces grands Eueſques, qui en compoſoient la plus noble & la plus excellente partie, & la ren-

doient celebre en saincteté & en doctrine, ainsi qu'il paroistra par les Eloges que saint Bernard, les Cardinaux & les Papes, luy ont donnez en ce siecle. Or ce qui contribuoit à luy procurer cét éclat de vertu & de science, estoit qu'elle se trouuoit alors remplie d'vn grand nombre d'Ecclesiastiques, de Religieux & d'Abbez celebres que l'on choisissoit d'ordinaire pour estre Euesques : Et si ces hommes eminens en saincteté n'eussent point souuent refusé l'Episcopat, s'en jugeant indignes comme fit saint Bernard, & quelques autres à son exemple, la France eust esté encore plus remplie d'excellens Prelats, quoy qu'elle en eust plus elle seule que plusieurs Royaumes Chrestiens.

Vide Petr. Bles. ep. 102. *& Petr. Cell. lib.* 8. *ep.* 8.

L'vn des plus celebres estoit GEOFFROY *Eueſque de Chartres*, successeur & imitateur du B. Iues, l'vn des plus pieux, des plus sçauans, & des plus genereux Prelats de son siecle. Ce Geoffroy éclattoit si fort par sa doctrine, par sa vertu, & par sa sageſſe, qu'il a merité d'estre Legat des Papes en ce Royaume durant l'espace de plusieurs années. Saint Bernard s'est joint souuent auec luy pour les affaires de l'Egliſe, & luy a donné de grandes loüanges comme à vn *homme* tout *Apoſtolique*. Saint Pierre Abbé de Cluny l'appelle *le grand Pontife de Dieu & l'Eueſque fameux en ſon ſiecle*: & Iean de Salisbery, Eueſque de Chartres n'a pas parlé de luy moins aduantageusement.

Il succeda à Iues en 1117. ou selon Baronius en 1114.

Lib. 1. *De Conſid. c.* 1. 2. *& 6. Petr. Cluniac. lib.* 4. *ep.* 43. *Ioan. Sares-ber. Polycrat. lib.* 5. *c.* 15.

En ce meſme temps fleuriſſoit MANASSE *Eueſque de Meaux*, que saint Bernard loüe comme vn excellent Prelat en sa Lettre 22. qu'il escriuit au Pape en sa faueur, & en sa Lettre à

Henry Archeueſque de Sens, à qui il dit *que pourueu qu'il ſuiue le conſeil de Geoffroy Eueſque de Chartres, & de cét Eueſque de Meaux, il conſeruera ſa conſcience, & ſa reputation entiere & ſans tache deuant Dieu & deuant les hommes.* *Epiſt 41.*

On voit par la vie de noſtre Saint, que GVILLAVME DE CHAMPEAVX, Archidiacre de Paris, & Chanoine & Fondateur de ſaint Victor, depuis *Eueſque de Chalons* ſur Marne, qui conſacra S. Bernard Abbé, & l'aima ſi tendrement, eſtoit vn Docteur celebre, & des plus eſtimez du Clergé de France. Et Othon Eueſque de Friſingue Hiſtorien de ce temps luy donne de grands eloges. *Liur.1.ch.10.* *En 1113.* On croit qu'il mourut en 1119. *Otho Friſing. De geſtis Frider. lib.1 cap. 47. & 48.*

En ce meſme temps viuoit BAVDRY, qui de Religieux & d'Abbé de Bourgueil, fut éleu pour ſa ſuffiſance & ſa haute pieté, *Archeueſque de Dol* en Bretagne : qui a eſcrit en quatre Liures le premier voyage de la Terre-ſainte, entrepris par Godefroy de Boulongne en 1099. & tant d'autres Princes (deſquels Liures Ordry Vital Hiſtorien Eccleſiaſtique qui viuoit du temps de ſaint Bernard, teſmoigne auoir compoſé le neufieſme Liure de ſon Hiſtoire,) & a eſcrit encore la vie de ſaint Sanſon Archeueſque de Dol, celle de ſaint Hugues fils de Charlemagne Archeueſque de Roüen, & celle du fameux & tres-ſaint Robert d'Arbriſelles ſon amy intime, Fondateur du ſaint Ordre de Font-Evrauld. Il aſſiſta au Concile de Reims tenu par le Pape Calixte II. en 1119. & mourut en 1131. Dol n'a plus eſté qu'vn Eueſché depuis le Pape Innocent III.

SAINT HVGVES *Eueſque de Grenoble*, reluiſoit alors en France, & ſa reputation s'eſten-

doit jusques dans les Royaumes estrangers. Ce fut luy qui fonda la grande Chartreuse auec saint Brunon, & que saint Bernard alla visiter. Le grand Guigon qui a escrit sa vie excellemment par l'ordre du Pape Innocent II. à qui il la dedia, le represente comme vne des plus grandes lumieres de saincteté qui ait paru dans l'Eglise Gallicane, & comme vn Prelat comparable aux anciens Eueſques.

Il mourut en 1132.

SAINT HEILDEBERT Eueſque du Mans, depuis *Archeueſque de Tours* en 1125. apres Gilbert qui mourut à Rome, ſemble ne luy auoir eſté guere inferieure. Car il eſtoit vn ornement du Clergé de France. Saint Bernard l'appelle *vne des plus fortes colonnes de l'Egliſe*; & Pierre de Blois loüe ſes Lettres qui ſont dans la Bibliotheque des Peres. Ce ſaint Archeueſque aima & honnora noſtre Saint juſques à ce poinct, qu'il alla exprés à Rome pour ſupplier le Pape Innocent II. de le deſcharger de ſon Archeueſché, afin qu'il pûſt ſe retirer à Clairuaux auec ce ſaint Abbé, qui eſtoit regardé des plus ſaints & des plus illuſtres Prelats comme la merueille de ſon ſiecle.

Orderic. Vital. lib. 12. ann. 1125.

Bern. Ep. 124

Petr. Bleſ. Epiſt. 101.

Heidelb. Epi. 72. ad Bernard.

Il mourut en 1136. âgé de 80. ans.

De ce temps éclattoit auſſi AVBRY *Archeueſque de Bourges*, que Robert Religieux du Mont ſaint Michel en Normandie, continuateur de Sigebert, met entre les illuſtres Prelats de ce temps, *ſoit en ſcience, ſoit en prudence.*

Scientia litterarum, atque conſilij prudentia clariſſimus Albericus. *Robert. de Monte, ann. 1139.*

Il met en ce meſme rang IOSSELIN LE ROVX *Eueſque de Soiſſons*, qui fut enuoyé en legation auec ſaint Bernard par le Pape Innocent II. vers Guillaume Duc de Guyenne: qui fut depuis Miniſtre d'Eſtat auec Suger Abbé de

saint Denys sous le Roy Louïs le Ieune, & fit paroistre sa suffisance en Theologie dans le Concile de Reims, tenu par le Pape Eugene III. en 1148. où les erreurs de Gilbert de la Porée Euesque de Poitiers furent condamnées. *Epist. 46.*

Il met aussi en ce nombre HVGVES DE MASCON *Eueſque d'Auxerre*, Seigneur de grande naissance, qui fut compagnon de saint Bernard dans sa retraitte du monde, fondateur & premier Abbé de Pontigny, & qui en cette qualité escriuit au Pape Honoré II. auec saint Bernard, pour Estienne Eueſque de Paris. Vincent de Beauuais Dominiquain, qui escriuit le *Miroir de l'Hiſtoire* du temps du Roy saint Louïs, & par son ordre, dit: *Que la nuit qui preceda le jour de ſon élection en l'Eueſché d'Auxerre, il vit en ſonge qu'on le deuoit marier auec ſa Mere.* Ce qui signifioit que Dieu l'appelloit à estre l'Espoux de cette Eglise, dont il auoit esté le fils par son bapteſme, & les autres Sacremens qui l'auoient engendré pour IESVS-CHRIST dans le sein de cette Mere spirituelle. Ce mesme auteur dit: *Que ſes mœurs & ſa doctrine eſtoient également eſtimables: qu'eſtant Abbé il eſtoit ferme & conſtant dans la diſcipline, & qu'encore que depuis eſtant Eueſque il pratiqua d'ordinaire ſelon l'eſprit de ſon Ordre vne merueilleuſe patience, neantmoins il eſtoit vn genereux deffenſeur des droits de l'Egliſe contre la violence de ceux qui la perſecutoient alors.* Il se trouua au Concile de Reims en 1148. auec nostre Saint, & mourut en 1151.

In nocte quidem electionem ſuam præcedente vidit in ſomnis, quod mater ſua ſibi eſſet copulanda nuptiali fœdere. *Vincent. Bellou. Speculum Hiſtor. lib. 27. ca. 127* Hic Hugo fuit Abbas Pontiniaci primus, vir moribus & ſcientia clarus. Et licet iuxta propoſitum Ordinis ſui eſſet miræ patientiæ, in Eccleſiæ tamen hoſtes diſtinctus executor. Obiit anno 1151. *Idem ibidem. Epiſt. 200.*

Nous apprenons de saint Bernard, qu'OVGER *Eueſque d'Angers* estoit tres-sçauant en Theologie, & fameux par sa pieté.

Mais SAINT MILON *Eueſque de Teroüenne*, Religieux de l'Ordre de Premonſtré excelloit entre pluſieurs autres. L'auteur de la vie de ſaint Norbert Archeueſque de Magdebourg Fondateur de cét Ordre, & le continuateur de Sigebert diſent, *qu'il a eſté le premier de ſon ſiecle en humilité.* Il ſe trouua auſſi au Concile de Reims tenu ſous le Pape Eugene III.

Vita S. Norberti 6. Iun. apud Sur. Florebat hoc tempore Gallicana Eccleſia per viros religione ac ſapientia illuſtres Milonem Morinenſem Epiſcopum humilitatis virtute præcipuum. *Robert. de Monte, ann.* 1139. *Epiſt.* 65. *Epiſt.* 327. Aluiſius liberalitate atque conſilio & facundia clarus. *Robert. de Monte, ann.* 1139. *Epiſt.* 191.

Le meſme continuateur parle auſſi honorablement d'ALVISE *Eueſque d'Arras*, qui auoit eſté Abbé du Monaſtere de ſaint Sauueur de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & de la Congregation de Cluny, ſitué à deux lieuës prés de Doüay, comme il ſe voit par vne Lettre que noſtre Saint luy eſcrit. Et depuis qu'il fut éleu Eueſque d'Arras en 1130. ſaint Bernard eſcriuit pour luy vne Lettre au Pape Innocent II. où il releue *la pureté de ſa vie*, comme a fait auſſi le continuateur de Sigebert qui dit: *Que ce Prelat a eſté celebre en liberalité, en ſageſſe, & en eloquence.* Il fut vn des trois Eueſques, qui auec Sanſon Archeueſque de Reims eſcriuirent au Pape Innocent I I. contre les erreurs de Pierre Abailard, auſſi-toſt apres le Concile de Sens tenu en 1140.

Le meſme Hiſtorien met entre les lumieres de L'Egliſe Gallicane en ce temps, GODEFROY *Eueſque de Langres*, couſin de ſaint Bernard, & troiſieſme Prieur de Clairuaux: qui eſtoit conſideré dans cét Ordre comme vn ſecond ſaint Bernard en prudence & en conduitte, & que le Saint luy-meſme appelle *ſon bras droit & la lumiere de ſes yeux.* Il fut éleu Eueſque de Langres en 1138. & fut l'vn des trois Prelats de France

Epiſt. 170.

France qui firent le voyage de la Terre-sainte en 1147.

Il paroist aussi par diuerses Lettres de nostre Saint, qu'ALBERON *Archeuesque de Treues* auoit des qualitez éminentes. Le Pape Innocent II. l'auoit fait Archeuesque pour son grand merite, & sans qu'il l'en eust sollicité, comme saint Bernard escriuant à ce Pape en la personne de ce Prelat, le dit en termes formels. Il trauailla auec zele pour la reformation de la discipline Ecclesiastique dans son Diocese, & estant entré humblement dans l'Episcopat, il l'exerça genereusement & auec vne vigueur toute Episcopale, soit en agissant contre ceux qui entretenoient le desordre dans le Clergé, soit en rendant compte de ses actions au Pape, ainsi qu'il paroist par les Lettres de saint Bernard qui ont esté rapportées en vn autre lieu. *Epist.* 177.

On a veu du mesme temps BARTHELEMY *Eueſque de Lân*, qui apres auoir esté trente-huit ans Eueſque, se fit simple Religieux de Cisteaux dans l'Abbaye de Foigny en 1150. *Vinc. Bellou. ſpecul. Hiſtor. lib. 27. c. 116.*

Et GAVLTIER son successeur en cét Eueſché, qui ayant fondé plusieurs Abbayes renonça à l'Episcopat comme son predecesseur, & au bout de trois ans se fit Religieux à Premonstré en 1153. *Idem lib. 29. c. 2.*

SANSON éleu *Archeueſque de Reims* en 1139. a esté loüé par saint Bernard comme *vn vaiſſe d'honneur en l'Egliſe*, dans les Lettres qu'il a escrites en sa faueur à deux Papes Innocent II. & Eugene III. L'amour que cét Archeueſque auoit pour nostre Saint & pour son Ordre, luy fit choisir sa sepulture dans l'Abbaye d'Igny. *Epiſt.* 210. & 246.

L'vn des plus illustres encore a esté GEOFFROY *de l'Oratoire* Archeuesque de Bourdeaux, tres-fameux Theologien de ce temps, & si fameux, que lors du schisme de Pierre de Leon contre le Pape Innocent II. Saint Bernard escriuit à saint Heildebert Archeuesque de Tours, & à ce Geoffroy qui n'estoit pas encore Eueſque, comme à deux des plus sçauans hommes de l'Eglise de France, afin de les exhorter à se declarer pour le Pape legitime, & il parle à ce dernier comme à vn Docteur de grande reputation, & engagé par cette mesme reputation à soustenir le party de la verité. On a rapporté ses paroles cy-dessus. Cét illustre Theologien fut éleu depuis Archeuesque de Bourdeaux, & Geoffroy Abbé de Clairuaux, qui a escrit les trois derniers Liures de la vie de saint Bernard, rapportant l'Histoire du Concile de Reims tenu par le Pape Eugene III. où estoit saint Bernard auec les Eueſques de France, il nomme entre les plus grands & les plus sçauans Prelats ce Geoffroy Archeuesque de Bourdeaux, dont Gilbert Eueſque de Poitiers accusé d'erreurs estoit Suffragant, & dit *qu'il estoit l'vn de ceux qui disputerent contre cét Eueſque, quoy qu'il parlast moins que les autres, espargnant ce Prelat, & reseruant à refuter fortement ses erreurs apres les disputes finies, lors qu'on viendroit à opiner & à juger.*

Epist. 124. *Epist.* 123.

Voyez le Ch. 1. *de ce Liure.*

Concil. Gen. Tom. 3. *p.* 2.

ARNOVL *Eueſque de Lisieux*, ne luy a pas esté inferieur en doctrine, ayant excellé en science & en autorité pardessus tous ceux de la Prouince de Normandie. Nous apprenons de luy-mesme qu'il fut nourry parmy les bons

Arnulph. Lexou. Ep. ad Papam Alexandrum III. Tom. 12. *Biblioth. Patr.*

exemples de vertu & de pieté, que luy donna Iean ſon frere aiſné Eueſque de Seez, lequel il louë comme vn ſaint. Il fut depuis éleue par ſon merite à la dignité d'Archidiacre de cette Egliſe : & depuis éleu Eueſque de Liſieux ſous le Pape Innocent II. Nous apprenons d'vne belle Lettre manuſcritte de S. Bernard, laquelle m'a eſté enuoyée depuis peu par Monſieur Camuſat Chanoine de Troye, tres ſçauant dans l'antiquité Eccleſiaſtique & tres celebre par les ouurages qu'il a donnez au public que noſtre ſaint eſcriuit à ce Pape en faueur d'Arnoul, contre le Comte d'Anjou qui combattoit ſon election. Il l'a loüé encore depuis d'vne action ſainte & genereuſe qu'il auoit faite *par vn mouuement de zele pour Dieu, & n'ayant eſpargné ny la deſpenſe, ny le trauail pour reſtablir la diſcipline de ſaint Auguſtin parmy les Chanoines de Seez, que Iean ſon frere y auoit eſtablis*, en ſubſtituant trente-ſix Chanoines Reguliers qu'il auoit tirez de ſaint Victor de Paris, lors celebre en ſaints & en ſçauans perſonnages, au lieu de treize ſeculiers qu'il y auoit trouuez, & ayant rendu par cét eſtabliſſement l'Egliſe Cathedrale de Seez l'vne des plus illuſtres du Royaume. Car le ſucceſſeur de ſon frere en cét Eueſché, ayant commencé de ruïner cét eſtabliſſement, il trauailla puiſſamment aupres des Papes pour le faire maintenir. C'eſt pourquoy ſaint Bernard releue l'action d'Arnoul en diſant elegamment : *qu'il auoit ſuſcité la ſemence de ſon frere, laquelle auoit eſté preſque toute eſteinte par la mauuaiſe conduitte d'vn autre.* A quoy l'on peut juger qu'il trauailla durant vingt ans, ayant eſcrit ſur ce ſujet vne

Epiſt. 247.

Arnulph. Lexou. ibid.

Bern. ibid.

Lettre au Pape Alexandre III. qui a esté recueillie dans la Bibliotheque des Peres auec ses autres Lettres : par lesquelles il paroist qu'il agit puissamment sur l'esprit de Henry I. Roy d'Angleterre, pour luy faire embrasser le party Catholique du Pape Alexandre III. (qui estoit Roland Cardinal & Chancelier du Pape Eugene III.) contre le schisme d'Octauien qui auoit vsurpé le souuerain Pontificat, par la faction violente de l'Empereur Frederic Barberousse. Et c'est dans vne de ses Lettres qu'il a escritte aux Archeuesques & Eueſques d'Angleterre touchant ce schisme, qu'il a dit cette parole memorable & glorieuse à la France. *Dieu*, dit-il, *a respandu sa grace ordinaire sur l'Eglise Gallicane, l'éclairant tousiours de la connoissance de la verité, & ne permettant point qu'elle s'écarte jamais du droit chemin de la justice. Car comme ceux que les Empereurs d'Allemagne ont voulu éleuer par violence sur le throsne de saint Pierre, pour opprimer l'Eglise Romaine, ont esté abbatus par la toute-puissance du Tres-haut : aussi tous ceux que l'Eglise de France a reconnus pour vrais souuerains Pontifes, sont tousiours demeurez victorieux par le secours de la main de Dieu. Et toutes les autres Prouinces Chrestiennes ayant enfanté des monstres, la seule France n'en a point produit, mais s'est signalée par la sincerité de sa foy, par la verité de sa doctrine, par les ornemens des vertus, & par la multitude de ses grandes Eglises & de ses loüables actions.*

Arnulph. Lexou. Ep. ad D. Papam Alexandrum de promotione sua.

Vide ibidem Rescriptum Papæ Alexandri.

Idem Epist. ad Archiepisc. & Episc. Anglic.

Excellent eloge de l'Egliſe Gallicane.

En 1163. *Vide, ibidem, Sermonem*

Le Pape Alexandre III. l'eut en telle estime, qu'estant venu en France, & presidant dans le Concile de Tours, il luy fit faire vne harangue

solemnelle. Il gouuerna quarante ans l'Eglise de Lisieux, & sans le malheur qu'il eut d'estre complaisant enuers Henry II. Roy d'Angleterre, qui persecuta cruellement saint Thomas Archeuesque de Cantorbie, & de fauoriser, comme firent presque tous les Prelats Anglois, la violence & l'injustice de ce Prince contre ce saint protecteur de la liberté Ecclesiastique, il y auroit eu peu de choses à redire dans sa vie. Mais Dieu exerça sa misericorde sur luy en le faisant tomber luy-mesme dans la disgrace du mesme Prince, pour luy apprendre par son propre exemple, que les Euesques doiuent plus s'attacher à Dieu qu'aux Roys. En suitte dequoy il consulta le sçauant Pierre de Blois, qui luy conseilla de quitter son Euesché, *afin que si son entrée dans l'Episcopat, n'auoit pas esté, comme l'on disoit, assez canonique, parce qu'il auoit recherché cette dignité auec quelque ambition, il la purifiast par vne humble sortie & vne religieuse retraitte.* Ayant suiuy ce conseil si salutaire que luy donna ce saint personnage par vne excellente Lettre, il se retira à saint Victor de Paris où il finit ses jours peu de mois apres.

habitum in Concilio Turonensi.

Petr. Blef. Ep. 44.

Le dernier pour le temps, mais non pour le merite & la pieté Episcopale, fut HENRY *fils de France*, Frere du Roy Louys le Ieune miraculeusement conuerty, & simple Religieux à Cliruaux: qui fut instruit dans l'eschole celeste de nostre Saint, & ayant esté éleu *Euesque de Beauuais*, eut de la peine à se resoudre d'accepter cette dignité, & en fit escrire par saint Bernard à saint Pierre Abbé de Cluny, qui jugea que son élection venoit de Dieu. Il escriuit encore à

Petr. Clun. lib. 6. Ep. 2.

Epist. 49. ad Suger. Hist. Franc. to. 4. l'Abbé Suger Ministre d'Estat, afin qu'il en fist élire vn autre en sa place, ce qui ne se fit point. Et ayant sceu la response de saint Pierre de Cluny, qui l'engageoit à accepter l'Eueschè, il luy en escriuit vne Lettre de reproches auec ce tiltre remarquable : *Frere Henry éleu Eueſque de Beauuais, par le commandement ou par la permiſſion de Dieu.* Et il le prie en suitte *de reſpondre pour luy deuant Dieu, & de le receuoir pour ſon ſeruiteur, pour ſon amy, ponr ſon fils, & de l'aſſocier non comme Eueſque, mais comme Religieux à la ſainte Congregation de Cluny.* Termes qui monstrent que ce Prince auoit appris l'humilité Chrestienne dans l'escole de IESVS-CHRIST par la grace de l'esprit saint, & les instructions de Saint Bernard.

Apud Petr. Cluniac. lib. 6. Ep. 3.

Aussi-tost qu'il fut estably dans son Eueschè, il commença d'agir en disciple de cét homme de Dieu, c'est à dire *en homme Apoſtolique*, comme dit fort bien le Cardinal Baronius, & il fut obligé de resister au Roy Louïs le Ieune son frere, qui suiuoit imprudemment les pernicieux conseils de quelques Seigneurs de la Cour, comme il paroist par les Lettres de saint Bernard, & troubloit les Eueſques dans le gouuernement de leurs Dioceses, leur ostant la liberté Eccleſiaſtique, ainsi que saint Bernard tesmoigne luy-mesme au Pape Eugene, escriuant en ces termes pour ce Prince Eueſque : *Le Roy ſon frere n'eſt pas conduit par vn meſme eſprit que luy.* Il soustint aussi genereusement l'élection du Pape Alexandre III. contre l'Antipape Octauien, selon que l'y auoit exhorté Pierre Abbé de la Celle prés de Troyes, depuis Eueſque de Chartres, grand

Baron. ann. 1149. n. 17.

Epist. 221. 222. 223. 225.

Ep. 305. & 307.

V. Ep. 278.

perſonnage, en luy diſant: *Qu'il connoiſſoit ſa generoſité royale; ſon zele ardent, ſa conſtance inflexible contre l'injuſtice, lors qu'elle ne fleſchit point.* Et depuis eſtant *Archeueſque de Reims*, il eſcriuit contre cét Antipape vne Lettre forte au Roy Louys le Ieune ſon frere, qui s'eſtoit laiſſé aller à traitter auec l'Empereur Frederic Barberouſſe, auteur de ce ſchiſme, & la conclut par ces termes: *Agiſſez donc ie vous prie auec grande prudence & grande circonſpection en vne affaire ſi importante; de peur que vous engageant auec quelques enfans de tenebres, voſtre bonté & voſtre innocence ne tombe dans vn malheureux naufrage, tant pour l'ame que pour le corps.*

Petr. Cell lib. 1. Epiſt. 26.

Epiſt. 138. Hiſtor. Franc. tom. 4.

Voila vne Image fidelle & recourcie de la pluſpart des Prelats de l'Egliſe Gallicane qui reluiſoient en ce ſiecle, ſoit en vertu, ſoit en ſuffiſance, leſquels ſaint Bernard a reuerez tres-particulierement. Il reconnoiſſoit que ces Prelats ſurpaſſoient en ſainteté & en doctrine, les autres Prelats de la Chreſtienté: & les Cardinaux & les Papes de ſon temps ne l'ignoroient pas, puis que nous voyons que le Pape Innocent II. dans vne Lettre qu'il eſcrit aux Eueſques de ce Royaume, apres auoir loüé la vigueur de tous les Prelats en general, qui dans tous les âges de l'Egliſe, ſe ſont oppoſez à ceux qui ont publié de nouueaux dogmes, & les ont condamnez auec leurs auteurs, loüe en ſuite le zele des Eueſques de France, qui s'eſtant joints auec noſtre Saint, auoient eſtouffé les nouuelles & fauſſes ſubtilitez Philoſophiques de Pierre Abailard, & dit: *Qu'il rend graces au Dieu tout-puiſſant de ce qu'il auoit ſuſcité de tels enfans aux anciens Peres.*

Epiſt. 195. apud Bernar.

dont ils estoient les successeurs & les heritiers, & de ce qu'il auoit honoré son Apostolat par le courage & la vigilance de tant d'excellens Pasteurs qui veilloient à la ruïne des heresies.

Nous voyons aussi que le Cardinal Pierre de Leon, qui par ambition voulut vsurper le souuerain Pontificat, escriuant aux Eueſques de France en qualité de Pape, ainsi qu'il se pretendoit, leur dit ces paroles remarquables : *Nous auons jugé que l'Eglise Gallicane estoit plus digne d'estre visitée de nous que nulle autre : parce qu'elle a cét auantage entre les autres Eglises de la Chrestienté, qu'elle ne s'est jamais laissée aller à aucunes erreurs : que demeurant dans vne constante immobilité pour le seruice de Dieu, elle n'a pû estre soüillée par les taches & par la corruption des reuoltes & des schismes : qu'elle a touſiours gardé la paix & l'vnité auec l'Eglise Romaine, & a eu soin de rendre son respect enuers le saint Siege, illustre & recommendable, par de grandes actions de soumission & de reuerence.* Ce qui est conforme à ce que dit saint Bernard au Pape Innocent II. *que c'est en France où les diuisions & les schismes qui se sont formez ailleurs s'estouffent & se destruisent*, & à ce qu'escriuit le saint & sçauant Pape Gregoire IX. à l'Archeueſque de Reims : *Qu'apres le Siege Apostolique, l'Eglise Gallicane estoit comme vn miroir de toute la Chrestienté, & vn immobile appuy de la foy, & qu'elle precede toutes les autres Eglises, soit en la ferueur pour la foy Chrestienne & Catholique, soit en la reuerence enuers le saint Siege.*

Præcipuè Gallicanam Ecclesiam noſtra duximus visitatione dignissimam, quæ inter reliquas Christianitatis Ecclesias nullis vnquá cessit erroribus nulla prorsus potuit Schismaticæ prauitatis infamia maculari, semper in plena Dei constãtia perseuerans Romanæ Ecclesiæ pacem vnitatemque tenere eamque semper studuit magnis obse-

CHAPITRE XIII.

Auec quelle fermeté il a deffendu l'autorité Episcopale & la discipline Ecclesiastique.

LEs appellations que l'on interjettoit des jugemens des Eueſques au ſaint Siege, & les ſurpriſes qui ſe faiſoient dans la Cour Romaine, à cauſe que le Pape & les Cardinaux n'eſtoient pas aſſez informez de la verité des choſes qui s'eſtoient paſſées, empeſchoient les plus ſaints Prelats de trauailler à la reformation de leur Clergé, des Religieux, & de leurs peuples : & leurs plus ſalutaires ordonnances touchant la diſcipline Eccleſiaſtique, eſtoient ſi facilement caſſées à Rome par des Decrets ſubreptices, que toute l'Egliſe Gallicane en eſtoit offenſée & ſcandaliſée. Ce qui obligea Saint Bernard de prendre en main la deffenſe de la Hierarchie, & de faire entendre aux ſouuerains Pontifes la juſte plainte des Egliſes, & les maux déplorables qui venoient de l'abus qu'on faiſoit de ces appellations.

Alberon Archeueſque de Treves, que le Pape Innocent II. auoit éleué à cette éminente dignité, par l'eſtime qu'il faiſoit de ſa ſuffiſance & de ſes vertus, voyant qu'il auoit tous les jours les mains liées par ces appellations: quil ne pouuoit exercer ſa charge; & que le Pape ſe rendoit juge de tout ce qui deuoit ſe faire par l'autorité Archiepiſcopale en premiere inſtance, il eut recours à ſaint Bernard, qui eſtoit le protecteur de la puiſſance legitime & canonique des ſucceſſeurs des Apoſtres, & l'azile ſacré des bons Prelats de ſon ſiecle, lors qu'on leur oſtoit les

quiorum exhibitionibus exaltare. *Ex Codice Caſsin. Ep. 8. Epiſt. 219.* Gallicana Eccleſia poſt Apoſtolicam Sedem eſt quoddam totius Chriſtianitatis ſpeculum, & immotum fidei fundamentum, vt pote quæ in feruore fidei Chriſtianæ ac deuotione Apoſtolicæ Sedis non ſequatur alias, ſed antecedat. *Greg. 9. Ep. ad Archi. Rem.*

droits & l'exercice de leur ministere, contre l'ordre des Canons & les Decrets des saints Peres. Voicy ce qu'il escrit en la personne & au nom de cét Archeuesque au mesme Pape Innocent II.

Epist. 177. *n.* 1 Il entend les Eueſques de Mets, de Toul, & de Verdun.

L'vne des choſes qui me donne plus de peine eſt d'auoir pour ſuffragans de jeunes Prelats, & ſortis de Maiſons nobles, qui au lieu de m'aider, s'oppoſent à moy. La juſtice, l'honneſteté, la Religion ſont bannies de ces Eueſchez. N'oſans pas vous diſſimuler ce mal, parce que ie ſuis obligé par le deuoir de ma charge de vous le decouurir, ie vous l'expoſe ſimplement & en peu de paroles, afin que les deſordres que voſtre ſageſſe ne juge pas à propos d'eſtre reformez par mon miniſtre, ſoient au moins par mon entremiſe connus de voſtre Sainteté; qui peut y donner tel ordre qu'il luy plaira: & que ſi ie n'exerce pas l'autorité d'Archeueſque, au moins ie n'en porte pas le nom tout à fait en vain, quoy qu'il me ſeroit meilleur de n'auoir point eſté éleué à cette dignité, que d'eſtre rabaiſſé de cette ſorte. Ie ſouffre cette confuſion, ſinon auec joye, au moins auec patience, ne voulant point manquer à l'obeïſſance que ie vous dois, pour laquelle ie confeſſe deuoir donner ma vie s'il eſt neceſſaire. Mais ie prie Voſtre Sainteté de conſiderer, que vous perdez vous-meſme les forces que vous m'oſtez, & que ce meſpris & ce rabaiſſement de ma perſonne retombe ſur vous, qui m'auez fait Archeueſque de Treues ſans que ie vous l'aye demandé. I'ay beaucoup de ſujets de me plaindre de Voſtre Sainteté deuant elle-meſme: Mais ie reſerue à les luy faire ſçauoir par le porteur de cette Lettre, qui eſt vn homme ſage & fidelle.

Et le Saint eſcriuant luy-meſme au Pape en

faueur de cét Archeueſque, vſe de ces termes: *Ie parle fidellement, parce que i'aime fidellement. Car l'amour n'eſt pas ſincere, lors que les ſcrupules & les doutes ſont accompagnez de ſoupçons & de défiances. La plainte que fait le Reuerendiſſime Archeueſque de Treve n'eſt point particulier à luy ſeul; mais luy eſt commune auec pluſieurs, & principalement auec ceux qui vous aiment d'vne affection plus ſincere. C'eſt la voix publique & generale de tous les fidelles Paſteurs des peuples de la France, que la juſtice perit dans l'Egliſe, que la puiſſance des clefs eſt aneantie, que l'autorité Epiſcopale eſt entierement abbattuë & meſpriſée, parce que nul des Eueſques ne peut plus vanger les injures que l'on fait à Dieu, ny chaſtier & punir dans leurs Dioceſes meſmes, les excés & les deſordres qu'on y commet. Or c'eſt à vous & à la Cour Romaine qu'ils attribuënt la cauſe de ce mal. Ils diſent, que vous deſtruiſez ce qu'ils ont bien eſtably, & que vous eſtabliſſez ce qu'ils ont juſtement deſtruit. S'ils agiſſent contre quelques perſonnes corrompuës & ſeditieuſes, ſoit du peuple, ſoit du Clergé, ſoit des Monaſteres, ces perſonnes auſſi-toſt courent à vous, & retournans de Rome ſe vantent & ſe glorifient d'auoir trouué pour protecteurs de leur injuſtice ceux qui en deuoient eſtre les vengeurs.* Epiſt. 178. n. 1.

C'eſt vne honte de voir quels ſujets de riſée on donne aux ennemis de l'Egliſe, & poſſible meſme à ceux par la crainte ou par la faueur deſquels on s'eſt eſcarté du droit chemin. Vos amis ſont couuerts de confuſion. On inſulte aux fidelles ſeruiteurs du S. Siege. Les Eueſques paſſent par tout dans l'opprobre & dans le meſpris. Et lors qu'on meſpriſe les juſtes jugemens qu'ils ont rendus, ont affoibly auſſi beaucoup voſtre Ibid. n. 2.

autorité. Car ce ſont eux qui ont zele pour voſtre honneur, & qui trauaillent auec fidelité pour voſtre paix & pour voſtre gloire : mais j'ay peur que ce ne ſoit ſans effet. Pourquoy vous-meſmes affoibliſſez-vous voſtre force ? Pourquoy abbaiſſez-vous ceux qui s'éleuent pour l'appuy de voſtre grandeur ? Pourquoy rebouchez-vous la pointe des armes fidelles que l'on employe pour vous ? Pourquoy humiliez-vous ceux qui combattent pour l'affermiſſement de voſtre puiſſance ? L'Egliſe de ſaint Gangulphe qui eſt à Toul pleure ſa ruïne, & perſonne ne la conſole. Car qui s'oppoſe au bras éleué, à l'impetuoſité du torrent, & au decret de la ſupreme puiſſance ? Saint Paul ſe plaint qu'il ſouffre la meſme violence à Verdun, l'Archeueſque ne pouuant plus le deffendre contre la folle inſolence des Religieux, laquelle eſt aujourd'huy fortifiée par l'autorité Apoſtolique, comme ſi elle n'eſtoit pas aſſez grande d'elle-meſme. Helas ! Ce n'eſt pas ainſi qu'on appaiſe la colere de Dieu, qu'on attire ſa grace, & qu'on excite ſa miſericorde. Mais au contraire ce ſont ces choſes & autres ſemblables, qui font que ſa fureur ne ſe retire point de deſſus nous, que ſon bras eſt touſiours leué, & que cette verge
Ierem. 1. 11. *dont parle le Prophete Ieremie, eſt touſiours veillante ſur nos peehez. Et veritablement Dieu eſt irrité contre les ſchiſmatiques (* ſçauoir Pierre de Leon Antipape *) mais neantmoins il n'eſt pas fauorable aux Catholiques.*

Surquoy le Cardinal Baronius dit ce qui ſuit :
Baron. an. 1135. n. 25. *Parce que le Pape Innocent II. auoit eſté trompé par les artifices & les ſurpriſes de quelques perſonnes injuſtes & malicieuſes, & que contre le droit & la juſtice on auoit tiré de luy des Reſcrits & des Decrets,*

qui cassoient ce qui auoit esté tres-bien jugé par l'Archeuesque de Treves ; Saint Bernard vsant de la liberté de parler que le Saint Esprit luy auoit donnée, escriuit pour ce Prelat au Pape Innocent, & il luy marque entre autres choses que la colere de Dieu veilloit sur l'Eglise Romaine à cause de telles injustices.

Saint Bernard remonstre en suitte au Pape dans la mesme Lettre que les differends Ecclesiastiques arriuez entre les Eueſques de Mets, de Toul, & de Verdun, suffragans de Treves, seroient mieux decidez & jugez par le Metropolitain, sçauoir par l'Archeueſque de Treves, qui estoit informé de tout, qu'estant remis au jugement de la Cour Romaine qui ignoroit la verité du faict, & ne connoissoit point les personnes. *L'Eglise de Mets*, dit-il, *est troublée par la diuision de l'Eueſque & de son Clergé : Surquoy vous sçauez ce qu'il vous a pleu d'ordonner. Mais ils ne sont pas encore en paix, & on n'espere pas qu'ils y soient bien-tost. Quant à moy (afin que ie ne taise pas mon sentiment sur ce sujet) ie croy qu'il seroit à propos de commettre cette affaire, & les deux autres de Toul & de Verdun, au jugement du Metropolitain qui connoist toutes choses, dont la vertu a esté esprouuée en plusieurs rencontres, & qui par le tesmoignage de l'Eglise a esté trouué fidelle.* *Epist. 178. n. 3.*

Quelques années depuis le mesme Saint fit vne graue & tres-sage remonstrance sur ce sujet au Pape Eugene, en ces termes : *Vostre vigilance & vostre pieté doiuent prendre garde, que le remede des appellations, qui a esté introduit par vne grande neceſſité, ne deuienne pas inutile par le mauuais vſage qu'on en fait. Il me semble qu'elles* *De consid. lib. 3. c. 2. n. 6.*

peuuent produire beaucoup de mal, si l'on y apporte vne souueraine moderation. On appelle de tout le monde à vous: Et c'est vn tesmoignage de vostre singuliere primauté. Mais si vous estes sage vous ne vous resiouïrez pas de la primauté, mais du fruit
Luc. 10. *qui en doit reuenir à l'Eglise. Car il a esté dit aux Apostres: Ne vous glorifiez pas en ce que les Diables vous ont assujettis. On appelle à vous comme j'ay dit, & ie desirerois que ce fust auec autant de fruit que de neccessité. C'est vne injustice d'appeller in-*
Ibid. n. 7. *justement. Mais d'appeller injustement & impunément, c'est ce qui entretient les injustes appellations.*

Il faut appeller de la sentence; & il est tout à fait injuste d'appeller auparauant la sentence, si l'on n'a vn sujet manifeste de se plaindre. D'où il s'ensuit, que celuy qui appelle n'en ayant point, n'a pour but que de donner de la peine à vn autre & de gagner temps. Or l'appel n'est pas vne inuention pour fuïr deuant la justice, mais vn azile pour se sauuer de l'injure. Combien connoissons-nous de Prelats, dont l'on a appellé à Rome pour auoir liberté de faire durant l'appel ce qui n'est iamais permis? Et ne sçauons-nous pas que quelques-vns par le moyen de ces appellations ont passé toute leur vie dans des crimes, comme l'inceste & l'adultere? N'est-il pas estrange que ce qui deuroit estre redouté des vicieux, fauorise le vice mesme?
Ibid. n. 8. *On appelle à Rome des jugemens des Eueſques, afin qu'ils n'osent ny dissoudre ny deffendre les mariages illegitimes. On appelle des Eueſques, afin qu'ils ne puissent punir ny reprimer les rapines, les larcins, les sacrileges, & les autres crimes. On appelle des Eueſques, afin qu'ils ne puissent rejetter & bannir les personnes indignes & infames des offices sacrez, & des benefices Eccle-*

ſiaſtiques. Quel remede trouuerez-vous à ce mal, afin que ce qui a eſté eſtably comme vn remede ne ſerue pas à cauſer la mort? Si le zele du Seigneur n'a pû ſouffrir, que la Maiſon de priere fuſt deuenuë vne retraitte de voleurs, vous qui eſtes ſon Miniſtre ſouffrirez-vous que le bouclier des miſerables ſerue d'arme à l'injuſtice? On voit d'ordinaire que ce ne ſont pas ceux qui ont eſté opprimez & offenſez, mais ceux qui veulent opprimer les autres qui ont recours à ces appellations. Que veut dire ce myſtere? Il vaut mieux que vous le conſideriez, que non pas que ie l'éclairciſſe.

Mais pourquoy, me direz-vous, ceux qu'on a injuſtement appellez à Rome ne viennent-ils pas juſtifier leur innocence, & conuaincre la malice de leurs parties? Ie vous reſponds ce qu'ils ont accouſtumé de reſpondre. Nous ne voulons point nous conſommer en frais inutilement. Il y en a dans la Cour Romaine qui ſont portez à fauoriſer en tout les appellans & les appellations: Et puis que nous perdrions noſtre cauſe à Rome, il vaut mieux la perdre ſans ſortir de noſtre maiſon. Tres-ſaint Pere, n'ayez point de part ie vous prie auec ceux qui croyent que ces appellations ſont du gibier de chaſſeurs, & qui raillans quelquefois diſent entr'eux: Nous ſçauons deux cerfs qui ſont bien gras & bien nourris, C'eſt pourquoy noſtre Saint loüe le meſme Pape Eugene, *de ce que rejettant ces appellations, il renuoyoit pluſieurs affaires à ceux qui eſtoient eſtablis pour en connoiſtre, ou qui le pouuoient faire plus promptement* (ſçauoit aux Eueſques des lieux) *parce que la deciſion d'vne affaire peut eſtre plus ſeure & plus prompte, où la connoiſſance en eſt plus certaine & plus facile.* Ce qui a eſté ordonné par le

Ibid. n. 12.

Conc. Trid. Seſſ. 13. c. 1.

De reforma· le saint Concile de Trente, qui a reformé cét abus pour le bien de toute l'Eglise.

Nostre Saint a soustenu aussi l'autorité des Eueſques, contre l'insolence des Eccleſiastiques de ce temps-là. Il escrit en ces termes au Pape Innocent II. *L'insolence des Eccleſiaſtiques, dont la premiere cauſe eſt la negligence des Eueſques, trouble l'Egliſe par tout. Les Eueſques donnent le Saint aux chiens, & les perles aux pourceaux, & ces animaux ſe tournant contre eux les foulent aux pieds. Il eſt juſte qu'ils les eſprouuent tels qu'ils les ſouffrent: & que puis qu'ils les enrichiſſent des biens de l'Egliſe, & ne corrigent point les maux qu'ils font, ils reſſentent les mauuais effets de la malice de ces perſonnes, laquelle ils ont nourrie & entretenuë. Ces Eccleſiaſtiques ſont enrichis des trauaux des autres. Ils mangent pourrien le fruit de la terre, & leur abondance produit leur iniquité, comme dit le Prophete. Ils ſont marquez par l'Eſcriture, lors qu'elle dit des Iſraëlites: Le peuple s'aſſit pour manger & pour boire, & puis ſe leua pour folaſtrer. Car l'eſprit qui eſt accouſtumé aux delices, & n'eſt point cultiué par la diſcipline, contracte beaucoup de corruption. Et ſi vous tentez de les tirer de leurs vieilles habitudes, ils ne ſouffriront pas que vous les touchiez ſeulement du bout du doigt: Mais comme dit le Prophete: Ils ſont ſemblables aux cheuaux qui eſtant gras ſont vicieux, & ne peuuent eſtre domptez. On a produit contre cét Eueſque de mauuais teſmoins, des hommes qui ſe plaiſent à décrier touſiours la vie des autres, & à negliger la leur. Ie vous prie de rendre juſtice à ce Prelat, dont la ſeule faute, ſi ie ne me trompe, eſt qu'il a repris les fautes de ſon Clergé.*

Epiſt. 152. n. 1.

Pſalm. 72. 7.

Exod. 32.

Deut. 32.

C'eſtoit Atton Eueſque de Troyes.

CHAPITRE

CHAPITRE XIV.

Conſeils importans & tres-ſalutaires pour la preparation au Sacerdoce, & aux degnitez Eccleſiaſtiques.

I. ADVIS. *N'eſtre pas ſeulement hors les vices & tous les pechez mortels, mais eſtre remply des graces de Dieu, & affermy dans la charité.*

SAint Bernard dans le Traitté qu'il a compoſé, *Des mœurs & des deuoirs des Eueſques*, & qu'il addreſſa à Henry Archeueſque de Sens, dit ces paroles: *Afin que le cœur ſe puiſſe porter ſeurement à faire du fruit au dehors, il faut qu'il ſe rende vn teſmoignage auantageux de vertu & de charité, & qu'il ait bien eſtably au dedans la ſeureté d'vne bonne conſcience. Car que ſert-il à l'homme de gaigner tout le monde, s'il perd ſon ame? Ioint que l'ordre & la raiſon demandent, que celuy qui eſt obligé d'aimer ſon prochain autant que luy-meſme, ſçache auparauant s'aimer luy-meſme.* Auſſi nous voyons qu'il condamne la precipitation de ceux qui s'engagent trop toſt dans les fonctions Eccleſiaſtiques. *Lors que l'Eſcriture marque*, dit-il, *que l'arbre planté ſur le bord des eaux courantes porte ſon fruit en ſon temps & en ſa ſaiſon, elle reprend la conduitte de ceux qui veulent faire du fruit auant le temps. Et ne voyons-nous pas que quand nos arbres fleuriſſent trop toſt, nous craignons pour ces fleurs trop auancées? Il y a auſſi des hommes dont les fruits ne ſont pas ſi heureux qu'ils deuroient eſtre, parce qu'ils ſont precipitez. Ce ſont ceux qui dans le commencement de leur conuerſion, veulent auſſi-toſt faire du fruit en s'exerçant dans la charité enuers le prochain, & qui ſe haſtent contre l'ordre & le decret de l'ancienne loy, de labourer*

De mor. & offic. Epiſc. c. 3. n. 12. & 13.

Matth. 14.

Serm. De. S. Bened. Pſal. 1.

Deut. 2. 15. 19. *auec le premier né du bœuf, & de tondre les premiers agneaux des brebis.*

Les penitens, dit-il ailleurs, *sont figurez par l'espouse qui s'auance dans le desert, parce qu'ils sont picquez des espines sur lesquelles ils marchent : Au lieu que les Prelats, les Ecclesiastiques, & les Docteurs, sont figurez par l'espouse qui reuient du desert, parce qu'ils ont foulé aux pieds auec vn esprit genereux, toute la poussiere du siecle. C'est pourquoy il est dit, qu'ils reuiennent du desert riches & abondans en delices, qui sont celles de l'ame & non du corps, de l'esprit & non de la chair, de la raison & non de la sensualité, de l'homme interieur & non de l'exterieur. Et pour les marquer en vn mot, elles ne sont autre chose qu'vne abondante infusion de la grace spirituelle. Heureuse l'ame qui reçoit cette infusion de grace, & qui est preuenuë par les benedictions de la celeste douceur, afin qu'elle deuienne vn Temple de Dieu, & vne Oracle du Saint Esprit. Cette ame ne peut manquer des richesses du salut, qui sont la sagesse & la science, & le plus excellent threſor de ce mesme salut, est la crainte du Seigneur. Quand elle sera remplie de ces delices auec abondance, elle pourra lors publier la grandeur de Dieu dans les Eglises. Elle pourra prescher sur les toits ce qu'on luy a dit dans la chambre, & de cette sorte elle abondera en delices en prescha nt la doctrine Euangelique, en reluisant par l'exemple de sa vie, & en exerçant auec assiduité les œuures spirituelles.*

Serm. 10. in Cant. n. 1. Cant. 8. 8. Il enseigne dans ce mesme esprit, sur ces paroles du Cantique, où il est dit *que l'Espouse est encore petite, & qu'elle n'a point de mammelles ; Que ces deux mammelles figurent la double charité Pastorale & Apostolique, qui a de la compassion*

pour tous les maux du prochain, & de la conjoüiſſance pour tous ſes biens, & que celuy qui ne l'ayant pas eſt choiſy pour gouuerner des ames, ou pour preſcher la verité, ne ſert point aux autres, & nuit beaucoup à ſoy-meſme. La charité, dit-il, *eſt la plenitude de la loy & du cœur, ſi toutefois elle eſt pleine. Car il n'y a rien qui puiſſe remplir la creature faite à l'image de Dieu, que Dieu qui eſt la charité meſme, & qui eſt ſeul plus grand qu'elle. Or il eſt tres-perilleux d'employer aux fonctions Eccleſiaſtiques celuy qui n'a pas encore acquis cette pleine charité, quelques vertus au reſte qu'il paroiſſe auoir.* *Serm. 18. in Cant. n. 7.*

Et il exprime toute cette doctrine ſi ſainte par vne elegante comparaiſon, lors qu'il dit: *Il n'y a rien de ſi dangereux que de ſe reſpandre au dehors, lors qu'on n'eſt plein qu'à demy, & auparauant que d'auoir receu l'infuſion de Dieu de toutes parts. Et il faut bien prendre garde de ne ſe pas rendre ſemblable au canal, qui jette l'eau au dehors preſqu'au meſme temps qu'il la reçoit, mais pluſtoſt au baſſin de la fontaine, qui ne ſe reſpand que quand il eſt plein, & communique alors ce qu'il a de reſte ſans ſe faire prejudice. Et cependant*, adjouſte ce Saint, *nous en auons aujourd'huy beaucoup dans l'Egliſe, qui reſſemblent au canal, & peu qui reſſemblent au baſſin. Ceux par qui les eaux du Ciel decoulent ſur nous, ont tant de charité, qu'ils veulent bien paſſer à l'effuſion, auant que d'auoir receu l'infuſion. Ils ſont plus diſpoſez à parler, qu'à eſcouter. Il ſe portent à enſeigner ce qu'ils n'ont pas appris, & deſirent auec ardeur de commander aux autres, lors qu'ils ne ſçauent pas encore ſe gouuerner eux-mémes.* *Serm. 18. in Cant. n. 2.*

Pour moy, ie croy qu'il n'y a nul degré de pieté pour paruenir au ſalut, qui doiue eſtre preferé à ce

Eccleſi. 30. *que le Sage nous apprend, lors qu'il dit: Ayez pitié de voſtre ame en vous rendant agreable à Dieu. Que ſi ie n'ay qu'vn peu d'huile pour mon propre vſage, penſez-vous que ie vous la doiue donner, & en demeurer priué? Ie la garde pour moy, & ſuis reſolu de ne l'expoſer en public, que par le commandement du Prophete. Que ſi quelqu'vn de ceux qui ont peut-eſtre vne eſtime de moy plus aduantageuſe que ce qu'ils voyent en moy, & qu'ils entendent de moy, me preſſent trop par leurs prieres, ils receuront cette*

Matth. 25. 9. *reſponſe: De peur qu'il n'y en ait pas aſſez pour vous & pour nous, allez pluſtoſt à ceux qui en vendent, & en achetez.* Et enfin il conclud: *Que nous deuons imiter auec humilité celuy, de la plenitude duquel nous auons tout receu: Que nous deuons apprendre de luy à ne reſpandre que de noſtre plenitude, & qu'il ne faut pas eſtre plus liberal que Dieu: Que le baſſin ne doit point auoir honte de ne faire pas de plus grandes profuſions que ſa propre ſource, laquelle ne s'écoule point dans les ruiſſeaux, & ne ſe reſpand point dans les lacs, qu'apres s'eſtre ſoulée de ſes propres eaux.*

Et ailleurs, parlant aux Eccleſiaſtiques qui pouuoient paruenir aux Eueſchez, il leur dit:

Serm. 76. in Cant. n. 8. *Eſcoutez cecy, amis de l'Eſpoux: ſi toutefois vous eſtes ſes amis. Mais i'ay dit trop peu en vous appellant amis. Car il faut que ceux qu'il daigne honorer du priuilege d'vne ſi grande familiarité, ſoient parfaittement ſes amis. Ce n'eſt pas en vain que confiant le ſoin de ſes brebis à ſaint Pierre, il luy a dit trois fois: M'aimez-vous? Et ie croy qu'il a voulu luy dire en ſubſtance; Si voſtre conſcience ne vous rend ce teſmoignage que vous m'aimez, & que vous m'aimez beaucoup & parfaittement, c'eſt à*

dire plus que vos interests, plus que vos parens, & plus que vous-mesmes, afin d'accomplir le nombre de cette triple repition, ne vous chargez point de ce soin, & n'entreprenez point de gouuerner mes brebis, pour lesquelles i'ay respandu tout mon sang. Terrible parole, & qui peut émouuoir les cœurs les plus endurcis de ceux, qui comme des Tyrans vsurpent les charges Ecclesiastiques.

CHAPITRE XV.

II. ADVIS. *N'auoir point d'ambition pour l'honneur, & l'éclat des dignitez de l'Eglise.*

NOstre Saint appelle *l'ambition vn mal subtil, vn poison secret, vne peste cachée, vne source d'artifices, & vne mere d'hypocrisie.* Il dit *qu'elle enfante la jalousie; qu'elle produit les vices; qu'elle nourrit les crimes; qu'elle altere les vertus; qu'elle corrompt la saincteté; qu'elle aueugle le cœur; que des remedes elle forme des maladies; & tire la langueur de la gueriſon. Au reſte*, dit-il, *elle aime l'obscurité & les tenebres, & ne peut souffrir la lumiere. Comme c'est vn vice honteux, elle se cache & se tient en bas. Elle ne jette ses yeux que sur les choses éleuées; mais elle fuit de paroistre aux yeux des hommes. Ce qu'on ne doit pas trouuer estrange, estant difficile qu'elle vienne à bout de ses desseins si elle ne se garde d'estre apperceuë. Car plus on recherche la gloire, moins on l'acquiert, lors qu'on est decouuert dans cette recherche. Et qu'y a-t'il de moins glorieux, principalement parmy des Prelats, que de passer pour amoureux passionné de la gloire, puis qu'vn simple Chrestien mesme ne doit se glorifier qu'en la Croix de* IESVS-CHRIST? *Les hommes n'ont pas tellement essuyé toute pudeur, qu'ils*

Serm. 6. in Psalm. 90.

Epist. 126.

honorent vne ambition qui eſt nuë & effrontée. Il y en a vne qui paroiſt ſage, retenuë & clairuoyante, qui ſe conduit ſinon auec pureté, au moins auec diſcretion : qui agit en ſecret lors qu'elle voit qu'elle peut auancer ſes pretentions & ſes deſſeins ; & qui n'y voyant point de iour demeure retirée en elle-meſme, & ne quitte point l'ombre de la pudeur dont elle ſe couure. Quoy que celle-là ne craigne pas encore Dieu pour ſe ſauuer, toutefois par vne modeſtie naturelle elle conſerue l'honneſteté ciuile & humaine, en ce qu'elle craint les hommes & reſpecte le public. Mais il y en a vne autre, qui eſt aueugle & hardie.

De Vita & & mor. Cler. c. 9. n. 26. Sap. 6.

C'eſt à cét ambitieux que noſtre Saint parlant, il luy dit : *Puis qu'il eſt eſcrit, qu'on rendra vn jugement rigoureux à ceux qui commandent, & que les puiſſans ſeront tourmentez puiſſamment, faites touſiours monter voſtre orgueil. Suiuez voſtre Roy. Que vos yeux ne regardent que les choſes hautes. Haſtez-vous de multiplier les Prebendes. De là volez aux Archidiaconats : puis aſpirez à l'Epiſcopat ; & portez encore ſi vous voulez vos deſſeins plus haut. Car c'eſt ainſi que l'on monte au Ciel. Où tendez-vous miſerables ? Voulez-vous tomber de plus haut, afin que voſtre cheute ſoit plus dangereuſe ? Car vous ne tomberez pas peu à peu, mais comme vn éclair, par vn ſouffle impetueux, & vous ſerez precipité ſoudain comme vn autre Lucifer.*

De mor. & offic. Epiſc. c. 7. n. 25.

Il dit : *Que pluſieurs ne courroient pas auec tant de joye & de hardieſſe aux dignitez Eccleſiaſtiques, s'ils ſçauoient que ce ne ſont pas ſeulement des honneurs, mais auſſi des charges. Ils craindroient ſans doute le poids de ces charges, & ils ne s'efforceroient pas, comme ils font auec tant de peine & tant de*

perils, de se procurer l'éclat de ses dignitez. On voit que des hommes de tout âge & de tout ordre, les sçauans & les ignorans y courent également, comme s'ils estoient asseurez de viure sans soin, lors qu'ils se seront chargez de ces soins. Et il ne faut pas s'en estonner, puis qu'ils n'en ont point fait encore d'experience en eux-mesmes. Cars lors qu'ils voyent que ceux qui ont chargé leurs espaules de ce fardeau qu'ils ont desiré, non seulement ne gemissent pas sous cette charge, mais desirent d'en estre encore plus chargez. Ils ne sont point destournez de leur entreprise par les perils, lesquels ils ne voyent pas, estant aueuglez de passion: mais ils y sont animez par l'éclat & par la splendeur qu'ils voyent auec enuie en la personne des Ministres de l'Eglise, O démesurée ambition! O insatiable auarice! Quand quelqu'vn est fait Doyen, Preuost, ou Archidiacre en quelque Eglise, il ne se contente pas de l'vne de ces dignitez en vne seule Eglise, mais il desire d'en auoir en plusieurs; & lors qu'il les a obtenuës il souspire apres l'Episcopat, & il n'est pas encore rassasié lors qu'il est Euesque, il souhaitte d'estre Archeuesque. Ibid. n. 27.

Nostre Saint marque au Pape Eugene, que plusieurs de ceux qui alloient plaider à Rome, tesmoignoient publiquement l'ambition qui les poussoit à vouloir emporter par procés des dignitez Ecclesiastiques. *Il y en a qui sont si impudens*, dit-il, *qu'encore que la face de leur cause soit toute défigurée par les taches d'vne ambition visible, ils ne rougissent point de demander audience, & de publier leur vice; au lieu de se contenter d'estre confondus par le jugement de leur propre conscience. Mais comme personne n'a resisté à ces fronts d'acier, ils se sont multipliez & endurcis. Et* De Consid. lib. 1 c. 10. n. 13.

veritablement vn vicieux ne redoute pas beaucoup le jugement des vicieux, & lors que la corruption eſt generale, on ne ſent plus celle d'vn particulier. Quel auare rougit deuant vn auare? & quel impudique eſt confus deuant vn autre impudique? L'Egliſe eſt pleine d'ambitieux, & elle n'a non plus d'horreur des efforts & des entrepriſes de l'ambition, qu'vne cauerne de voleurs en a des dépoüilles des paſſans.

Cependant l'vne des principales diſpoſitions que noſtre Saint deſire pour eſtre digne de quelque charge Eccleſiaſtique, eſt qu'on s'en eſtime indigne, & qu'on ait de la peine à ſe reſoudre de l'accepter. C'eſt vn des conſeils qu'il donne au Pape Eugene pour le choix des Eueſques & des Prelats. *Celuy pour lequel on vous prie,* luy dit-il, *vous doit eſtre ſuſpect. Mais quant à celuy qui vous prie luy-meſme de l'éleuer à vne dignité, il eſt deſ-ja condamné. Et il importe peu qu'il vous prie par ſoy-meſme, ou par vn autre. Si vous voyez quelque Eccleſiaſtique eſtranger qui ſe retire en la Cour de Rome, vous le deuez conſiderer comme vn de ces ambitieux. Mettez encore au meſme rang de ceux qui prient qu'on les auance en honneur, les flatteurs & les complaiſans, encore qu'ils ne vous prient pas de bouche. Vous deuez faire le meſme jugement de celuy qui craint & de celuy qui eſpere, eſtant le propre d'vn homme artificieux d'affecter de paroiſtre humble, lors qu'il veut obtenir quelque faueur. Car il y en a, ſelon l'Eſcriture, qui s'humilient auec malice. C'eſt pour ces faux freres que l'Apoſtre dit: Ne vous haſtez pas d'impoſer les mains ſur perſonne. Choiſiſſez donc, non ceux qui veulent, ny qui courent, mais ceux qui reculent,*

De Conſid. lib. 4. c. n. 9.

Ibid. n. 10.

Eccleſi. 19.

1. Timoth. 5.

& qui refuſent. Forceez ces derniers, & contraignez-les d'entrer.

Et cette doctrine ſainte eſt tellement ſelon l'eſprit des Peres, & de l'Egliſe, que ſaint Hieroſme dit de Nepotien: *Il meritoit d'autant plus d'eſtre éleué au Sacerdoce qu'il refuſoit de l'eſtre, & il s'en rendoit d'autant plus digne, qu'il s'en publioit indigne.* Et les Empereurs Leon & Antheme parlant de l'Epiſcopat, diſent ces mots: *Vn Eccleſiaſtique doit eſtre tellement éloigné de briguer & de pourſuiure cette dignité, qu'il faut le chercher pour l'y contraindre, & qu'eſtant prié & conuié de l'accepter, il doit ſe retirer & s'enfuïr, en ſorte qu'il ne ſe rende qu'à vne neceſſité abſoluë qui l'excuſe deuant Dieu. Car dans la verité tout homme eſt indigne du Sacerdoce, s'il n'eſt conſacré malgré luy, & contre ſa volonté.*

Hier. Epitaph. Nepotia. ad Heliodor.

L. 31. C. de Epiſc. & Cler. an. 469.

CHAPITRE XVI.

III. ADVIS. *Examiner ſi l'on eſt appellé de Dieu. Combien il eſt important de n'entrer dans vne charge Eccleſiaſtique, que par vne vraye vocation.*

LA vocation de Dieu eſt d'vne telle importence touchant les dignitez Eccleſiaſtiques, que Saint Bernard attribuë tout le fruit & toute la benediction qu'on peut eſperer des qualitez loüables d'vn Prelat à cette premiere volonté de Dieu, qui l'appelle à cette charge. Parlant d'vn tres-habile & tres-vertueux Theologien, qui auoit eſté éleu Eueſque de Chalons, il dit de luy eſcriuant au Pape Honoré II. *Ie le connois pour vn homme d'vne foy & d'vne doctrine pure & également habile dans les coſes diuines & humaines. Et j'eſpere qu'il ſera vn vaſe d'honneur dans la*

Epiſt. 13.

Maison de Dieu, & vtile à toute l'Eglise Gallicane, si toutefois c'est Dieu qui l'a appellé à cette charge. Il dit ailleurs: *Que c'est vne extreme impudence de s'ingerer de soy-mesme dans le ministere de l'Euangile.* Et il fait ces reproches aux Ecclesiastiques ambitieux, en leur disant: *Mal-heur sur vous, qui prenez la clef non seulement de la science, mais aussi de la puissance: qui n'entrez pas dedans, & qui en plusieurs manieres empeschez les autres d'y entrer, au lieu que vous deuriez les introduire vous-mesmes. Car vous ne receuez pas les clefs, mais vous les prenez. Et c'est de ceux-là que Dieu se plaint par le Prophete; ils ont regné, dit-il, mais non par moy. Ils sont deuenus Princes: mais ce n'est pas moy qui les ay appellez à cette Principauté. D'où vient cette grande ardeur que vous auez pour les dignitez Ecclesiastiques, cette impudence extréme de l'ambition, cette fureur brutale de l'orgueil humain? Y a-t'il quelqu'vn parmy vous qui fust assez hardy pour oser vsurper les charges du plus petit royaume du monde sans l'ordre du Roy, & encore plus contre son ordre? Oseriez-vous entrer de vous-mesmes, & malgré luy dans le gouuernement de son Estat, & dans l'administration de ses affaires? Et ne croyez pas que Dieu approuue ce qui se fait dans sa Maison si grande & si estenduë par ceux qui sont les vases de sa colere, qu'il a destinez à la damnation eternelle. Il y en a beaucoup qui viennent: mais considerez qui sont ceux qui sont appellez. Prenez garde à l'ordre que* IESVS-CHRIST *a gardé dans ses paroles. Heurez, dit-il, ceux qui ont le cœur pur. Car ils verrent Dieu. Et en suitte: Heureux les pacifiques. Car ils seront appellez enfans de Dieu. Le Pere celeste appelle ceux qui ont le cœur*

Serm. 10. in Cant. n. 1.

De Conu. ad Cler. c. 19. n. 33.

Luc. 11. 52.

Osee 8.

Matth. 5.

pur : qui ne recherchent point leurs interests ; mais les interests de IESVS-CHRIST *: qui ne cherchent point ce qui leur est vtile, mais ce qui est vtile à plusieurs. Pierre, dit-il, m'aimez-vous ? Seigneur, vous sçauez que ie vous aime. Paissez mes brebis. Et certes comment pourroit-il donner en garde des brebis qu'il aime tant, à vn homme qui ne l'aimeroit point.*

Il faut paistre, dit-il, *les brebis Chrestiennes par l'exemple de sa vie, par la predication de la parole de Dieu, & par le fruit de ses oraisons. Et il les faut paistre selon l'ordre de* IESVS-CHRIST*: en sorte que nul ne s'éleue de soy-mesme à l'honneur du Sacerdoce, mais qu'il n'y vienne point qu'y estant appellé de Dieu comme Aaron ; parce que si on entre par* IESVS-CHRIST *on se sauuera, & on trouuera de fertiles pasturages. Au lieu que si on monte par ailleurs, on n'est que voleur & larron. Comme l'Apostre appellé de Dieu dit aux Corinthiens : Considerez vostre vocation, aussi nous deuons considerer de nostre part, si nous sommes venus estant appellez, & appellez de Dieu, dont on doit receuoir la vocation en ces rencontres. Et ie n'entends pas cette vocation commune & generale, par laquelle selon le mesme Apostre, il a appellé ceux qu'il a predestinez. Mais celle par laquelle on nous appelle à l'honneur de la Clericature. Or il faut que j'interroge la conscience de chacun pour sçauoir qui les a appellez ; & que selon le precepte du Seigneur ie parle au cœur de Ierusalem. Voila vn enfant, ou peut-estre vn petit qui n'est pas encore nay, à qui la preuoïance de ses parens destine desia des Benefices. Ils disent, Donnons-le à cét Eueſque qui est nostre amy, ou que nous seruons, afin qu'il s'enrichisse*

De Vita & mor. Clerc. c. 4 n 12.

Ibid. c. 1. n. 14

1. Cor. 1.

Rom. 8.

des biens du Seigneur, & que nostre succession ne soit pas diuisée entre tant d'enfans. Vn autre est mis entre les mains d'vn Preuost ou d'vn Doyen d'vne Eglise, afin qu'il luy succede en sa dignité, & ce Doyen le nourrit auec vne affection maternelle, l'entretenant dans les delices & dans les vices. Celuy-là est digne d'vn Archidiaconat, parce qu'il est fils d'vn Prince, & plus encore s'il est parent de l'Euesque, ayant comme droit à cét Euesché. Ainsi que les autres de la race. Vn autre employe tous ses soins, toutes ses veilles, toutes ses soûsmissions, tous ses seruices, toutes ses complaisances, tous ses déguisemens & toutes ses feintes, pour pouuoir emporter quelque Benefice. Il ne rougit point de mendier de miserables appuys, & de mal-heureuses recommendations: Et enfin il se traisne, pour le dire ainsi, sur les pieds & sur les mains pour se pouuoir enfin donner vne entrée dans le patrimoine de IESVS-CHRIST *& dans les biens du Seigneur, qui sont les seuls aujourd'huy qui soient exposez à tous les auares.*

Ibid. n. 15. *Qui est-ce qui recherche les dignitez Ecclesiastiques, & le ministere des autels, ou pluſtoſt que l'on recherche pour cét effet (car on ne doit pas rechercher la Prelature, mais estre recherché pour elle) afin qu'estant dégagé des soins du siecle, il s'approche du Seigneur auec vne saincteté d'esprit & de corps, pour estre plus particulierement éclairé de ses lumieres, & s'appliquant à l'oraiſon & à la predication de la parole de Dieu, trauaille à son salut, & à celuy des autres? Car s'il recherche le Sacerdoce afin d'auoir ce qui est necessaire à la vie, il annonce l'Euangile afin de manger, & par vn renuersement de l'ordre, il donne des choſes celestes pour les*

terrestres. Combien seroit-il plus honneste & plus conforme à la raison, qu'il exerçast des œuures corporelles pour en tirer la nourriture de son corps, que non pas qu'il renuersast l'ordre naturel des choses, ou qu'il deshonorast vn ministere tout spirituel? La nature se contente de peu, & si les hommes ne recherchoient que ce qui est absolument necessaire pour la vie, ils ne s'engageroient pas dans vne condition si perilleuse. Mais ils veulent estre honorez lors qu'ils marchent en public: Ils affectent de plaire aux hommes, de viure dans les delices & dans le faste, & de se conformer en toutes choses au temps & au siecle.

Escoutez la plainte du Seigneur sur ce sujet; & comme ce Iuge si patient, qui aime mieux la penitence que le chastiment des pecheurs, parle de cette temerité si estrange des hommes mortels. Ils ont regné, dit-il, mais non par moy. Ils sont deuenus Princes: mais ce n'est pas moy qui les ay appellez à cette Principauté. Car tous ceux qui dans les Ordres Ecclesiastiques, & dans les fonctions du Sanctuaire, cherchent ou leur honneur propre, ou les richesses, ou les plaisirs du corps, ou enfin leurs propres interests, & non ceux de IESVS-CHRIST *y sont manifestement appellez & introduits, non par la charité qui est Dieu, mais par la cupidité qui est opposée à Dieu, & la racine de tous les maux. Quelle temerité! ou plustost quelle folie! Où est la crainte de Dieu? Où est le souuenir de la mort? Où est l'apprehension de l'Enfer, & cette terrible attente du Iugement à venir? L'Espouse n'ose entrer dans la chambre, ny dans le celier de son Espoux, que lors que le Roy l'y introduit. Et vous sans y estre appellé, & sans y estre introduit, vous y entrez de vous-mesme sans* Osee 8.

reuerence & ſans retenuë. Tirez-moy apres vous, dit-elle, ie courray apres l'odeur ne vos parfums. Et maintenant chacun eſt tiré & emporté par ſa propre paſſion. Chacun ſuit l'odeur d'vn profit honteux, eſtimant que le culte de la Religion eſt vn moyen legitime de s'enrichir, & s'engageant par ce deſordre dans vne damnation aſſeurée.

De Coonuer. ad Cler. c. 20. n. 35.

Et lors qu'il exhorte les Eccleſiaſtiques à ſe conuertir, & à embraſſer la penitence, il dit: *Il ſemble que l'Egliſe ſe ſoit beaucoup eſtenduë, & que l'ordre tres-ſacré du Clergé s'eſt eſtendu pareillement, Le nombre des freres s'eſt multiplié juſqu'à l'infiny. Mais Seigneur encore que vous ayez augmenté le nombre, vous n'auez pas augmenté la joye, puis qu'il paroiſt que le merite des hommes eſt autant diminué que le nombre en eſt accreu. On court indiſcrettement aux Ordres ſacrez, & les hommes ſe portent ſans reuerence & ſans conſideration dans le miniſtere ſpirituel, qui eſt venerable aux Anges meſmes.*

De Vitâ & mor. Cler. c. 7. n. 21.

Et c'eſt à ce defaut de vocation, & à ce renuerſement de l'ordre de Dieu & de l'eſprit de l'Egliſe, que noſtre Saint attribuë la plus grande partie de tout le déreglement de la diſcipline, & de toute la corruption des mœurs des fidelles, *Qui s'eſtonnera*, dit-il, *que celuy qui n'eſt pas entré en ſeruiteur fidelle, ny par* IESVS-CHRIST, *agiſſe infidellement & contre le ſeruice de* IESVS-CHRIST *? Le fruit fera connoiſtre l'arbre, la branche la racine, & les œuures l'intention. Il fera ce pourquoy il eſt venu: il diſſipera: il conſumera: il rauagera. Et comment celuy qui eſt tel, pourra-t'il ſeruir au ſanctuaire en eſprit & en verité? Car le Pere veut de tels adorateurs, & ſans cette*

adoration veritable & spirituelle, il ne reste qu'vn ministere de mort, qui ne va qu'à la condamnation & à la peine. I'admire l'audace de plusieurs, que nous voyons ne recueillir de leur propre vigne que des espines & des ronces, & qui neantmoins n'apprehendent point de s'ingerer dans la vigne du Seigneur, laquelle ils destruisent & rauagent plustost, qu'ils ne la gardent & ne la cultiuent. Mal-heur aux Ministres infidelles, qui n'estant pas encore reconciliez auec Dieu entreprennent de reconcilier les autres, comme s'ils estoient hommes de vertu & d'vne vie toute pure. Mal-heur aux enfans de colere, qui font profession d'estre Ministres de la Grace. Mal-heur aux enfans de colere, qui ne craignent point d'vsurper le rang & le nom de pacifiques. Mal-heur aux enfans de colere; qui contrefont les fidelles mediateurs de la reconciliation & de la paix, afin de manger les pechez du peuple. Malheur à ceux, qui viuans selon la chair ne peuuent plaire à Dieu, & presument d'auoir la puissance de l'appaiser: Dans l'estat present de l'Eglise, qui nous fait pitié, & que nous deplorons, nous ne sommes pas estonnez de voir qu'il naisse vn basilic d'vne couleuure. Nous ne sommes pas estonnez, que celuy qui viole les les regles que le Seigneur a establies, rauage la vigne du mesme Seigneur.

Serm. 30. in Cant. n. 8.

De Conser. ad Cler. c. 19. n. 33.

CHAPITRE XVII.

IV. ADVIS. *Conſeruer touſiours des ſentimens d'humilité & de crainte dans vne dignité Eccleſiaſtique, encore qu'on fuſt aſſeuré d'y eſtre entré par vne veritable vocation de Dieu.*

De Vita & mor. Cler. c. 5. n. 16.

QVELQVE *irreprochable que paroiſſe l'entrée dans vne charge Eccleſiaſtique, & quelque pure qu'ait eſté l'intention qu'on a euë, il ne faut faut pas laiſſer de craindre*, dit noſtre Saint. *Et meſme il faut craindre beaucoup. Car tous ceux qui ont commencé par l'eſprit, n'acheuent pas par l'eſprit; mais quelques-vns acheuent par la chair.* Et eſcriuant à Brunon apres qu'il eut accepté l'Archeueſché de Cologne, il luy mande : *Si c'eſt vne choſe aſſeurée que tous ceux qui ſont appellez au miniſtere, ſont appellez au royaume, l'Archeueſque de Cologne ne doit rien craindre. Mais ſi Dieu meſme auois choiſy Saül pour le Royaume, & Iudas pour le Sacerdoce, & ſi l'on ne peut contredire l'Eſcriture qui le declare formellement, l'Archeueſque de Cologne a ſujet de craindre. Que ſi ce qu'a dit ſaint Paul eſt tres-veritable, & a lieu aujourd'huy comme autrefois, que Dieu n'a pas choiſy beaucoup de nobles, beaucoup de puiſſans, & beaucoup de ſages, l'Archeueſque de Cologne a ces trois ſujets de craindre. Ayons donc ſoin, lors que nous ſommes éleuez à ces dignitez illuſtres, de n'éleuer pas noſtre cœur, mais de trembler, & de nous tenir dans l'humilité & l'abbaiſſement. On vous a eſtably Prince ſur vos freres, dit l'Eſcriture : Soyez parmy eux comme l'vn d'eux. Plus vous eſtes grand, plus humiliez-vous en tout. C'eſt vn ſage qui nous donne ces conſeils, leſquels ſe trouuent conformes à la Sageſſe meſme*

Epiſt. 9.

1. Cor. 1. 26.

Eccleſ. 32.

Eccleſ. 3.

meſme qui dit: Celuy qui eſt le plus grand parmy vous, doit ſe tenir comme le moindre. Que ſi l'Eſcriture nous apprend, qu'vn jugement rigoureux eſt preparé à ceux qui ont autorité ſur les autres, tous ceux qui ſont eſtablis en puiſſance ne doiuent-ils pas apprehender? Si elle nous aſſeure que le ſerniteur qui ſçait la volonté de ſon maiſtre, & ne l'execute pas, ſera chaſtié ſeuerement, ceux qui ſont fort inſtruits & éclairez dans la ſcience, doiuent-ils ſe tenir en ſeureté? Et ſi elle nous enſeigne, que le Iuge de tous les hommes ne fait point acception des perſonnes, les nobles n'ont-ils point ſujet de craindre? Luc. 9. Sap. 6.

Apres que Bernard Abbé des Trois-fontaines, eut eſté éleu Pape du commun conſentement des Cardinaux, par vne vocation de Dieu *miraculeuſe*, comme le marque aſſez noſtre Saint, quoy qu'il n'oſe l'aſſeurer, il luy eſcrit: *Comme l'Egliſe des Saints ſe reſiouït auec ſujet, & ſe glorifie au Seigneur, ayant conceu de grandes eſperances de voſtre promotion, & plus grandes qu'elle n'a fait de tous vos predeceſſeurs depuis long-temps, l'Egliſe de Clairuaux qui vous a porté dans ſon ſein, & dont vous auez ſuccé les mammelles, en a vn particulier ſujet de joye, à laquelle ie prends part. Car j'auouë que ie m'en reſiouïs: mais il eſt vray que c'eſt auec tremblement, & que dans le poinct de ma plus grande reſiouïſſance, ie me ſuis trouué ſaiſi de frayeur. Ie conſidere la hauteur du lieu où vous eſtes; & j'apprehende la cheute. Ie regarde ce ſommet des dignitez, & en meſme temps ie jette les yeux ſur vne abyſme & vn precipice, qui eſt en bas au pied de cette montagne. Ie contemple cette ſublimité d'honneur & de gloire, & ie crains le peril qui eſt tout* Epiſt. 237. Pſal. 48. 13.

proche, selon ce qui est escrit : L'homme estant en honneur a perdu l'intelligence, c'est à dire, que l'honneur a esteint sa lumiere & sa sagesse. Souuenez-vous dans toute vostre conduitte que vous estes homme, & que la crainte de celuy qui oste la vie aux Princes, soit tousiours deuant vos yeux.

De Consider. Prolog. Et dans le Liure *De la Consideration* qu'il luy enuoya, il luy dit : *I'espere que le changement s'est fait en vous, mais non pas de vous, & que vostre promotion n'a pas succedé à vostre premier estat, mais y a seulement esté adjoustée. Vous n'auez pas oublié vostre premiere profession. Elle n'est pas sortie de vostre esprit, ny de vostre cœur. Elle vous doit faire mespriser l'honneur dans l'honneur mesme. Vous estes estably au dessus de tous : mais ce n'est pas pour dominer. On vous a imposé vn ministere, mais on ne vous a pas donné vne souueraineté. Tenez-vous pour vn Prophete, & apprenez par l'exemple des Prophetes à gouuerner les peuples, non en gouuernant absolument, mais en faisant ce qui est necessaire selon le temps. Si vous vous flattez de ce que vous estes assis sur la chaire Pontificale, considerez que c'est vn lieu où il faut que vous soyez comme en sentinelle : que vous deuez veiller sur les autres, & que le nom d'Euesque que vous portez ne marque pas vne Seigneurie, mais vn office & vne charge. L'Apostre dit qu'il ne domine point, & afin que vous ne croyez pas qu'il ait parlé selon l'humilité, & non selon la verité, IESVS-CHRIST dit dans l'Euangile : Les Rois des nations dominent sur eux, & ceux qui ont puissance sur les peuples sont appellez Rois & Seigneurs, mais il n'en est pas ainsi de vous. Il est donc clair que la domination est interdite aux Apo-*

Ibid. lib. 2. c. 5. n. 8.

Ibid. n. 9.

Ibid. n. 10.

1. Petr. 5.

Luc. 22.

stres, & que si vous voulez auoir la domination & l'Apostolat tout ensemble, vous les perdrez tous deux. Vous deuez dompter les loups, mais non pas dominer sur les brebis. Car on vous les a confiées pour les paistre, & non pas pour les opprimer.

Conseruez l'humilité, qui de toutes les vertus est celle qui peut dauantage abbatre l'orgueil des demons, & la tyrannie des hommes. Ce le plus riche diamant qui puisse orner la couronne Pontificale. Car le souuerain Pontifice estant éleué au dessus des autres par sa dignité, il paroist plus illustre & comme éleué au dessus de luy-mesme par l'humilité. Recognoissez ce qui vous manque. Il n'y a personne à qui quelque chose ne manque, & tout manque à celuy qui croit que rien ne luy manque. Pour estre souuerain Pontife estes vous souuerain en vertu? Sçachez que vous estes le dernier de tous les hommes, si vous croyez estre le premier de tous. Vous estes bien trompé, si vous pensez estre si parfait que vostre perfection ne puisse receuoir d'accroissement. Mais vous n'estes pas de ceux qui croyent que les dignitez sont des vertus; Et vous auez esprouué ce que c'est que la vertu, auant que d'esprouuer ce que c'est que la dignité. Laissez cette superbe imagination aux Empereurs des siecles passez, qui se sont faits adorer comme des Dieux. Et considerez que vous estes appellé souuerain Pontife, non par vn comble de sublimité qui soit en vous, mais par comparaison auec les autres; & ie n'establis pas cette comparaison dans les merites, mais seulement dans le ministere. Les hommes vous doiuent regarder comme Ministre de IESVS-CHRIST, *& ce que ie puis dire, sans faire tort à la saintetè d'aucun Prelat, comme le souuerain*

Ibid. c. 6. n. 13

Ibid. c. 7. v. 14

entre les Miniſtres. Dites donc par la bouche de voſtre predeceſſeur : (Saint Paul) *Ie n'ay pas encore tout receu, & ie ne ſuis pas parfait. Voila la ſcience des Saints.*

Philipp. 2.

CHAPITRE XVIII.

Son reſpect & ſon zele enuers le ſaint Siege Apoſtolique, & la Primauté des ſouuerains Pontifes, Chefs de l'Egliſe. Excellens & ſalutaires conſeils qu'il donna au Pape Eugene III. pour exercer ſaintement & Apoſtoliquement cette dignité ſupréme.

IL ſemble que de tous les Peres, il n'y en a point eu que Dieu ait plus particulierement ſuſcité, pour apprendre à tous les Catholiques, & aux heretiques meſmes, le reſpect que tous les vrais fidelles doiuent auoir pour le ſaint Siege Apoſtolique, & la ſouueraine dignité des Souuerains Pontifes de Rome, que ſaint Bernard. Car il eſt conſtant, qu'il a plus trauaillé pour le S. Siege, qu'aucun des ſaints Docteurs qui l'ont precedé, les trauaux qu'il a ſoufferts pour eſteindre le ſchiſme qui s'eſtoit formé dans l'Egliſe Romaine, & en diuiſoit l'vnité inuiolable, ayant eſté, non ſeulement d'vn ſaint & d'vn Pere de l'Egliſe, mais d'vn Apoſtre & d'vn Prophete, puis qu'il a parlé ſur ce ſujet aux Roys & aux Empereurs comme vn autre Elie: qu'il a proſterné à ſes pieds vn Prince excommunié & rebelle, comme euſt pû faire ſaint Pierre: qu'il a confondu la ſcience & l'eloquence des ſages, comme ſaint Paul: & a obtenu vne victoire aux Catholiques contre vn Roy ſchiſmatique, en leuant ſes mains au Ciel ainſi qu'vn autre Moyſe. C'eſt auſſi ce qui a pouſſé les here-

tiques du dernier siecle, qui ont escrit l'Histoire Ecclesiastique, & rapporté vne partie des nobles & sacrez combats qu'il a entrepris pour la defense du Pape Innocent II. à publier selon leur impieté & leur blaspheme ordinaire : *Que saint Bernard a esté vn tres-ardent defenseur du siege de l'Antechrist.* Acerrimus propugnator sedis Antichristi fuit. *Centur. Magdeb. Cent.* 12.

Mais il n'a pas seulement estably par sa conduitte & ses actions la reuerence profonde que les vrais Chrestiens Catholiques doiuent auoir pour la sainte Eglise Romaine à l'exemple de leurs ancestres, il l'a encore confirmée par sa doctrine en plusieurs endroits de ses Ouurages, & peut-estre qu'il ne se trouuera gueres d'ancien Auteur Ecclesiastique qui l'ait fait auec plus de force, & en des termes plus clairs, plus solides, & plus conformes à la Tradition des Peres & des Conciles, dont il a suiuy religieusement l'esprit, les paroles, & les regles.

Il escrit aux Milanois, qu'il auoit tirez du schisme, & reconciliez auec le Pape Innocent II. *La plenitude de la puissance sur toutes les Eglises du monde a esté donnée au Siege Apostolique par vne singuliere prerogatiue. C'est pourquoy quiconque resiste à cette puissance, resiste à l'ordre de Dieu.* *Epist.* 131. Il escrit au Pape Innocent II. touchant les erreurs d'Abailard, qui auoit violé la doctrine des Peres, & l'ancienne Tradition par des raisonnemens Metaphysiques: *Il faut rapporter à vostre Apostolat, les perils & les scandales qui naissent dans le royaume de Dieu, & principalement ceux qui touchent la foy. Car il est à propos selon mon aduis, que les pertes que souffre la foy, soient reparées au lieu où elle ne peut perir, selon le* *Epist.* 191. *ad Innoc. II. De error. Abailardi. Præfat. to.* 4.

priuilege donné à ce Siege Apostolique, lors que IESVS-CHRIST *a dit à S. Pierre, & non aux autres Apostres: I'ay prié pour vous Pierre, afin que vostre foy ne perisse point. Ce qui engage les successeurs de S. Pierre à ce qui suit en ce mesme lieu: Et vous estant vn jour conuerty, confirmez vos freres. Le temps & la necessité presente demandent, mon tres cher Pere, que vous exerciez vostre Principauté, que vous monstriez vostre Zele, que vous honoriez vostre ministere, puis que vous faites principalement la fonction de saint Pierre, dont vous rempliſſez le Siege, lors que vous confirmez par vos remonstrances les esprits de ceux qui branlent en la foy, & lors que vous brisez par vostre autorité, les corrupteurs de la mesme foy.* Il escrit au mesme Pape sur le sujet du mesme Abailard: *C'est à vous, ô successeur de Pierre, à juger si celuy qui combat la foy de Pierre, doit se refugier au Siege de Pierre.* Et l'exhortant de prendre en main la deffense de la cause de Guy Abbé de Clairlieu de l'Ordre de Cisteaux, il luy dit: *Tout le monde reconnoist, que par vn priuilege du Siege Apostolique, le supréme jugement des choses regarde principalement vostre souueraine autorité, & vostre pleine puissance: Et entre les marques de vostre singuliere Primauté, il n'y a rien qui apporte plus d'éclat & plus d'ornement à vostre Apostolat, que de proteger les pauures & les foibles contre la violence des puissans.*

Luc. 12.
Ibid.
Epist. 189. n. 5
Epist. 198. n. 2

Il appelle le mesme Pape Innocent II. *le vray successeur des Apostres.* Ce qu'il explique en disant au Pape Eugene, pour releuer la grandeur de l'Eglise Romaine, qui reside en la personne du souuerain Pontife: *Comme autrefois Abram*

Epist. 126. n. 10.
Epist. 237. n. 1

fut changé en Abraham, & Iacob en Israël : Et pour vous alleguer plustost l'exemple de vos Predecesseurs, comme Simon fut changé en Pierre, & Saul en Paul, aussi mon fils Bernard a esté changé en mon Pere Eugene. Et loüant son zele, il luy dit : *Ces belles & genereuses actions sont dignes de vostre Apostolat, honorent le supreme Siege, & conuiennent à la majesté de celuy qui est l'Eueſque de l'Vniuers.* Epist. 239.

Lors que le Senat & le peuple Romain se furent reuoltez contre ce Pape, & depuis eurent obligé le Pape Eugene III. à sortir de Rome, & à se retirer en France, saint Bernard escriuit aux Romains vne Lettre digne de son zele pour le seruice des Chefs de l'Eglise, & exaggerant leur crime par l'eminence de la personne contre laquelle ils l'auoient commis, il leur dit : *Quel est le Chrestien dans le monde, quand bien il seroit le dernier de tous, qui ne se glorifie d'estre soûsmis à cette Eglise, qui est la teste de toutes les autres, laquelle ces deux glorieux Princes de la terre (* saint Pierre & saint Paul *) ont éleuée tous deux à cét honneur par leur triomphe, l'vn en perdant la teste, & l'autre l'abaissant attaché à vne Croix, & qu'ils ont ornée & consacrée par leur sang. Ainsi l'injure qu'on a fait à ces saints Apostres, touche tous les Chrestiens, & comme leurs paroles ont esté entenduës de toute la terre, aussi toute la terre sent les blessures qu'on leur fait, toute la terre s'en plaint & s'en afflige. A quoy auez-vous pensé, Messieurs de Rome, d'offenser les Princes de tout le monde, & vos Maistres & Seigneurs particuliers ? Nous vous prions & vous conjurons de la part de* IESVS-CHRIST, *de vous reconcilier* Epist. 242. n. 2.

auec Dieu, de vous reconcilier auec vos Princes, j'entend auec saint Pierre & auec saint Paul, lesquels vous auez chassez de leur siege & de leur demeure, en la personne du Pape Eugene leur Vicaire & leur successeur. Reconciliez-vous auec tout le monde, de peur que tout le monde ne commence de combattre pour eux contre les insensez.

Parlant au mesme Pape Eugene, il luy dit: *Si nous voulons examiner plus particulierement qui vous estes, & quel rang vous tenez dans l'Eglise, nous disons, que vous estes le grand Prestre & le souuerain Pontife, le Prince des Euesques, l'heritier des Apostres, Abel en Primauté, Noé en gouuernement, Abraham en Patriarchat, Melchisedech en Ordre, Aaron en dignité, Moyse en autorité, Samuel en Iudicature, Pierre en puissance, & Christ en onction. C'est à vous à qui les clefs du Ciel ont esté données, à qui les brebis ont esté commises. Il y a d'autres portiers du Ciel & d'autres Pasteurs des troupeaux que vous. Mais vous l'estes auec vn honneur d'autant plus grand, que vous auez receu ce titre d'vne maniere differente de celle des autres & releuée au dessus d'eux. Car les autres ont chacun vn troupeau particulier, mais toutes les brebis generalement vous ont esté confiées, & ne sont à vous seul qu'vn seul troupeau: Et non seulement vous estes Pasteur des brebis, mais mesme de tous les Pasteurs.* Ce qu'il prouue par les paroles de IESVS-CHRIST dans l'Euangile.

Lib. 2. de Consider. c. 8. n. 15.

Ibid. n. 16. Et il adjouste quelques lignes apres: *N'est-ce pas vous qui selon les rencontres pouuez fermer le Ciel à vn Euesque, le deposer de son Episcopat, & mesme le liurer entre les mains du Demon? Le priuilege donc qui vous est acquis, tant pour les clefs*

qui vous ont esté données, que pour les brebis qui vous ont esté commises, demeure ferme & inébranlable. Et il est confirmé par ce qui est rapporté de saint Pierre dans l'Euangile, que les autres Apostres venans dans leurs nasselles vers IESVS-CHRIST *ressuscité qui estoit sur le bord, Saint Pierre y vint en marchant dans l'eau. Car vne marque de la singuliere dignité Pontificale de Saint Pierre, est qu'il n'a pas receu vne nasselle à gouuerner comme chacun des autres, mais tout le monde à conduire, la mer representant le monde, & les nasselles les Eglises particulieres. Et c'est pour cela aussi qu'vne autrefois le mesme Apostre, marchant sur la mer comme* IESVS-CHRIST, *se monstra estre l'vnique Vicaire de* IESVS-CHRIST, *en ce qu'il ne deuoit pas seulement gouuerner vn peuple, mais les peuples. Car la multitude des eaux, dit l'Escriture, marque la multitude des peuples. Ainsi chaque Euesque ayant son Eglise, on vous a confié à vous seul vn tres-grand vaisseau, sçauoir l'Eglise vniuerselle, composée de toutes les Eglises particulieres, & respanduë dans toute la terre.*

Ioan. 20.

Apocal. 17.

Mais plus il releue hautement la dignité & l'autorité Pontificale, plus il represente à ce Pape l'obligation qu'il a d'estre aussi eminent en science, en vertu, & en conduitte, qu'en dignité, & de trauailler à rendre à l'Eglise, qui est touſiours belle quant à la foy & à la doctrine, quelques traits de cette beauté fleurissante qu'elle a euë dans les premiers siecles, touchant les mœurs & la discipline. *S'il faut que les grands, dit-il, conçoiuent de grands desseins, qui est celuy qui le doit plustost faire que vous, qui n'auez point d'égal sur la terre. C'est vne chose monstrueuse,*

V. Ep. 237. n. 6. De Consid. lib 2. c. n. 4.

Ibid. c. 7. n. 14.

qu'vne dignité tres-haute jointe auec vn esprit tres-bas : d'estre le premier pour le rang & pour le siege, & le dernier pour la vie & pour les mœurs ; d'estre aussi fecond, & vain en paroles, que foible & sterile en œuures ; d'estre graue de visage, & leger en actions & en conduitte : d'estre eminent en autorité, & n'auoir point de fermeté ny de constance.

Ibid. lib. 3. c. 1. n. 2. *Vous estes heritier des Apostres, & tout le monde est cét heritage. Mais il me semble qu'on peut dire en quelque sorte, que Dieu vous en a plustost confié le gouuernement, que donné la possession & le domaine. Car si vous voulez pretendre d'en estre le proprietaire & le Seigneur, vous aurez pour partie celuy qui a dit : Le monde, & tout ce que le monde contient, est à moy. Vous n'estes pas le Messie dont le Prophete a predit, qu'il possederoit toute la terre. C'est* IESVS *qui s'en est approprié la souueraineté, tant par le droit de creation, que par le merite de sa mort, & par le don de son pere. Car à quel autre qu'à luy, a-t'il esté dit ? Demandez-moy, & ie vous donneray toutes les nations pour vostre heritage, & toute la terre pour vostre royaume. Cedez donc à* IESVS-CHRIST *la possession & la seigneurie de l'Vniuers, & reseruez-en pour vous le soin & le gouuernement. Presidez sur tout l'Vniuers, pour seruir à tout l'Vniuers ; pour seruir comme vn seruiteur prudent & fidelle, que le souuerain Maistre a estably sur sa famille, afin qu'il donne à ceux de sa maison, la nourriture dont ils ont besoin chaque jour ; c'est à dire, afin qu'il soit leur conducteur, & non pas leur dominateur. Accomplissez cét office, & n'affectez point estant homme, de dominer sur les hommes ; de peur que l'injustice ne vous domine. Il n'y a point de poison, point de violence,*

Psalm. 49. *Psalm. 103.* *Psalm. 2.*

point de peril, que vous deuiez craindre comme la passion de dominer.

Et recueillant à la fin du quatrieſme Liure, vne Idée abregée d'vn excellent Pape, il luy dit : *Conſiderez auant toutes choſes, que l'Egliſe Romaine dont Dieu vous a eſtably le Chef, eſt la Mere, & non la dominatrice des autres Egliſes : Et que vous n'eſtes pas vn Seigneur ſouuerain des autres Eueſques, mais l'vn d'eux : que vous eſtes le frere de ceux qui aiment Dieu, & le compagnon de ceux qui le craignent : que vous deuez eſtre vne regle viuante de la juſtice, vn miroir de ſainteté, vn modelle de deuotion, l'appuy de la verité, le defenſeur de la foy, & le docteur des nations, le guide des Chreſtiens, l'amy de l'Eſpoux, le conducteur de l'Eſpouſe vers ſon Eſpoux, l'ordonnateur du Clergé, le Paſteur des peuples, le maiſtre des ignorans, l'azile des opprimez, l'aduocat des pauures, l'eſperance des miſerables, le tuteur des pupilles, le Iuge des vefues, l'œil des aueugles, la langue des muets, le baſton des vieillards, le vangeur des crimes, la terreur des meſchans, la gloire des bons, la verge des puiſſans, le fleau des tyrans, le Pere des Princes, le moderateur des loix, le diſpenſateur des Canons, le ſel de la terre, la lumiere de l'Vniuers, le Pontife du Treshaut, le Vicaire de* IESVS-CHRIST, *le Chriſt du Seigneur, & enfin le Dieu de Pharaon.* *Lib. 4. De Conſid. c. 7. n. 24.*

Ce qu'il confirme dans les Lettres qu'il a eſcrites à ce Pape, où il taſche de luy inſpirer la conduitte toute Apoſtolique *des deux Princes des Apoſtres ſes predeceſſeurs*, afin qu'eſtant *heritier de leur puiſſance & de leur Siege*, il fuſt imiteur des vertus par leſquelles ils ont exercé diuinement cette ſupreme puiſſance. *Nous eſpe-* *Epiſt. 137. n. 1. & 2.*

rons, luy dit-il, *que le changement qui s'eſt fait en vous par voſtre promotion, ſera heureux. Car c'eſt vne œuure du doigt de Dieu, qui tire le pauure de la pouſſiere pour le faire ſeoir auec les Princes, & l'eſtablir dans vn throſne glorieux. Il ne vous reſte autre choſe, ſinon qu'apres ce changement arriué en voſtre perſonne, vous faſſiez auſſi que l'Eſpouſe de voſtre Seigneur qui vous eſt commiſe, ſe change en mieux, & qu'elle ne ſoit plus appellée Sarai, mais Sara. Ie veux dire, que ſi vous eſtes amy de l'Eſpoux, vous ne deuez pas appeller ſa bien-aymée voſtre Princeſſe, mais la Princeſſe, ne vous appropriant rien d'elle, horſmis que vous eſtes obligé de donner voſtre vie pour elle, s'il eſt beſoin. Si vous auez receu miſſion de* IESVS-CHRIST, *vous eſtimerez que vous eſtes venu pour ſeruir, & non pour eſtre ſeruy; & pour ſeruir non ſeulement de vos biens, mais auſſi de voſtre vie. Le vray ſucceſſeur de ſaint Paul dira auec ſaint Paul: Nous ne dominons pas ſur voſtre foy, mais nous vous aidons dans voſtre joye. L'heritier de ſaint Pierre entendra ſaint Pierre qui luy dit: Nous ne deuons point dominer ſur le Clergé & le peuple de Dieu, mais ſeruir d'exemple à ſon troupeau.*

Sarai en Hebreu veut dire ma Princeſſe, & *Sara* Princeſſe ſeulement.

2. *Cor.* 1.

1. *Petr.* 3.

CHAPITRE XIX.

Tres-ſaints & tres-vtiles conſeils qu'il a donnez aux Grands, aux Rois, & aux Empereurs.

A THIBAVLD *Comte de Champagne.*

LE zele auec lequel il aſſiſtoit les foibles & les opprimez l'ayant porté à ſupplier Thibauld Comte de Champagne de reſtablir vn Gentil-homme nommé Hombert en la poſſeſſion de ſes biens, apres qu'il s'eſtoit juſtifié des

crimes dont on l'auoit accuſé, & qui emportoient confiſcation, & ce Prince n'en ayant rien fait, noſtre Saint luy eſcrit vne ſeconde Lettre, par laquelle il luy dit ce qui ſuit: *Ne ſçauez-vous point que Dieu peut auſſi facilement, voire auec vne facilité incomparablement plus grande, oſter tous les biens au Prince Thibauld, que vous à ce Gentil-homme? Dans les occaſions meſmes où la faute ſemble ſi publique, & ſi inexcuſable, que l'on ne peut exercer la clemence ſans affoiblir la juſtice, vous ne deuez chaſtier les mauuaiſes actions qu'auec tremblement & auec douleur, eſtant plus émeu par la neceſſité de voſtre charge, que par la paſion de punir vn criminel. Mais lors que le crime qu'on objecte, ou n'eſt pas aſſez prouué, ou eſt excuſable, vous deuez non ſeulement ne point rejetter la clemence, mais l'embraſſer de tout voſtre cœur, vous rejoüiſſant que voſtre bonté ait trouué lieu d'agir ſans offenſer la juſtice.* Epiſt. 37.

Et comme ce Prince differoit à ſuiure ce conſeil de douceur & de moderation ſi vtile au Souuerains, le Saint luy manda par vne troiſieſme Lettre: *I'ay peur que vous m'accuſiez d'eſtre preſomptueux & importun dans les frequentes Lettres que ie vous eſcris. Mais que feray-je? Si ie crains de vous offenſer en vous eſcriuant ſouuent, combien doiſ-je plus craindre d'offenſer Dieu, pour qui ie dois auoir beaucoup plus de crainte, ſi ie n'intercede pas pour vn miſerable, qui eſt deuenu pauure, apres auoir eſté riche, ce qui eſt vn plus grand mal-heur? Ie ne ſçay ce qui a pû empeſcher que vous n'ayez accomply la promeſſe que vous auiez ſolemnellement donnée de conſeruer ſon bien à ſa femme & à ſes enfans. Si nous reconnoiſſons quel-* Epiſt. 38.

quefois que les autres Princes auancent quelque parole de legereté, ou meſme quelque menſonge, nous ne le jugeons ny nouueau ny eſtonnant. Mais nous ne pouuons entendre auec patience que le Comte Thibauld ne ſoit pas veritable & conſtant dans ſes paroles, luy à qui, ſelon le bruit de la renommée, vne ſimple promeſſe eſt vn ſerment, & vn menſonge leger, vn parjure inſigne.

Epiſt. 39. Il exhorte ce meſme Prince à traitter auec toute ſorte d'honneur & de bien-veillance les Saints Eueſques qui s'eſtoient aſſemblez à
En 1127. Troyes pour y tenir vn Concile.

A HENRY *Comte de Champagne.*

Epiſt. 279. IL eſcrit à Henry Comte de Champagne fils de Thibault : *Le Prince des Roys de la terre vous a eſtably Prince ſur la terre, afin que ſous luy & pour luy, vous fauoriſiez les bons, vous chaſtiez les meſchans, & vous deffendiez les pauures, & vous rendiez juſtice à ceux qui ſouffrent injure. Si vous agiſſez de cette ſorte, vous agiſſez en Prince, & l'on peut eſperer que Dieu eſtendra & affermira voſtre Principauté. Que ſi vous ne le faites pas, vous deuez craindre que contre mon ſouhait il ne vous oſte l'honneur & la puiſſance que vous poſſedez.*

A GVILLAVME *Duc de Guyenne.*

VOVLANT diſſuader Guillaume Duc de Guyenne & Comte de Poitou, de quiter le ſchiſme de Pierre de Leon, il luy eſcriuit en la perſonne de Hugues Duc de Bourgon-

gne : *Ie ne puis plus dissimuler vostre erreur, estant vostre parent & vostre amy. Si quelqu'vn du peuple s'égare, il perit seul ; mais l'égarement d'vn Prince se communique à plusieurs, & nuit à autant de personnes qu'il a de sujets. Vous sçauez que nous ne sommes pas souuerains pour perdre nos peuples, mais pour les gouuerner selon la justice. Celuy par qui les Roys regnent nous a establis sur les hommes, pour les deffendre & non pas pour les ruïner. Et il ne nous a pas éleuez en puissance pour dominer sur l'Eglise sainte, mais pour la seruir.* Epist. 127.

A HENRY I. *Roy d'Angleterre.*

IL supplie Henry I. Roy d'Angleterre, d'appuyer de son autorité vne affaire spirituelle, pour laquelle il enuoyoit vers luy quelques-vns de ses Religieux : & il luy marque que les Princes & les Roys sont vassaux de Dieu, comme du supreme Roy, & que lors qu'ils fauorisent les interests de l'Eglise, ils rendent à Dieu le seruice qu'ils luy doiuent. *Assistez-les*, luy dit-il, *comme des Ambassadeurs de vostre Seigneur, à qui vous estes obligé de rendre les seruices & les deuoirs que vous luy deuez comme son vassal, pour la Couronne qu'il vous a donnée en fief.* Epist. 92.

A LOVÏS LE GROS *Roy de France.*

ESTIENNE Eueſque de Paris, & Henry Archeueſque de Sens, ayant eſté touchez des aduertiſſemens de ſaint Bernard, & de l'exemple des Religieux de l'Ordre de Ciſteaux, quitterent la Cour du Roy, où ils paſſoient la V. Baron. an 1127. n. 9. & n. 13.

plus grande partie de leur vie, & commencerent à en mener vne toute Episcopale, & à faire leur Cour de leur Eglise, retirant auec eux de la mesme Cour, diuers Ecclesiastiques qui y demeuroient, & qui mesme alloient à la guerre aux occasions. Le Roy Louys le Gros s'irrita contre ces Euesques qu'il auoit aimez lors qu'ils estoient Courtisans, les accusant d'introduire des nouueautez, au lieu qu'ils ne faisoient que restablir l'ancien ordre de la discipline Ecclesiastique. Et ce Prince fut si mal conseillé, qu'apres auoir esté toute sa vie le deffenseur des Euesques & des Eglises de France contre les Tyrans, ainsi que dit nostre Saint & Paul Emile, il commença de les opprimer luy-mesme, de rauir les biens temporels des Euesches de Sens & de Paris, & de persecuter ces Euesques, qui s'estant assemblez dans vn Concile auec les Suffragans de Sens, mirent les villes de leurs Dioceses en interdit, & menacerent mesme le Roy de l'excommunier, s'il ne faisoit cesser les violences qui changeoient en seruitude la liberté Ecclesiastique, & les empeschoient de faire leurs charges. Et parce que l'Ordre de Cisteaux estoit fleurissant en saintetè, & que le Roy mesme auoit contracté vne espece d'association & de confraternité auec ses saints, pour auoir part à toutes leurs prieres & leurs bonnes œuures, ces Euesques supplierent saint Estienne troisiesme Abbé de Cisteaux, & saint Bernard, d'escrire au Roy en leur faueur pour tascher de le flechir. Ce que ces deux celebres Abbez firent par cette Lettre au nom de toute leur Congregation.

Bern. Ep. 42.

Vita Ludou. Graff.

SIRE,

SIRE, *le Roy du Ciel & de la terre, vous a donné un Royaume dans la terre, & il vous en donnera encore vn autre dans le Ciel, si vous auez soin de gouuerner auec justice & auec sagesse, celuy que vous auez receu de sa prouidence. C'est ce que nous souhaittons. C'est ce que nous luy demandons pour vous, desirans que vous regniez Chrestiennement en ce monde, & heureusement en l'autre. Mais par quel conseil vous opposez-vous à nos prieres, lesquelles, comme vous pouuez vous en souuenir, vous nous auez demandées autrefois auec tant d'humilité ? Car auec quelle confiance pourrons-nous éleuer nos mains pour vostre Majesté vers le celeste Espoux de l'Eglise, puis que vous affligez l'Eglise son Espouse par des entreprises inconsiderées auec tant de violence, & selon nostre sentiment, sans en auoir aucun sujet legitime ? Elle hausse sa voix contre vous deuant son Espoux & son Seigneur : & elle se plaint de ce que celuy qu'elle auoit receu pour deffenseur, est aujourd'huy son persecuteur. Considerez-vous maintenant à qui vostre procedé vous a rendu odieux. Ce n'est pas tant à l'Eueſque de Paris, qu'au Seigneur du Paradis, à ce Iuge si terrible, qui arreste quand il luy plaist le cours de la vie des Princes. Car c'est luy qui a dit aux Eueſques : Qui vous mespriſe, me mespriſe.* Epist. 45. Luc. 10.

Nous nous sommes creus obligez de vous faire cette remonstrance. Si vous la trouuez libre & hardie, attribuez cette liberté & cette hardiesse à nostre charité & à nostre affection. Et nous vous conjurons & vous prions par cette amitié & cette fraternité, que vous auez daigné contracter si humblement auec nous, de faire cesser vn si grand desordre, si vous ne voulez la blesser & la violer publiquement. Que si

nous ne sommes pas jugez dignes par vostre Majesté d'estre escoutez d'elle, mais ne trouuons prés d'elle que du mespris, nous qui sommes vos freres, & vos amis, & qui prions Dieu tous les jours pour vous, pour vos enfans, & vostre Royaume, sçachez que tels que nous sommes dans nostre bassesse, nous ne pouuons desormais refuser nostre assistance à l'Eglise, & l'vn de ses Ministres venerables, sçauoir à nostre Pere & à nostre amy l'Eueſque de Paris, qui ayant eu recours à nostre petiteſſe contre vous, nous a priez par le droit de fraternité que nous auons auec luy, d'escrire pour luy au Pape. Mais nous auons jugé à propos d'en aduertir auparauant vostre Majesté par cette Lettre. Et nous auons creu le deuoir faire, d'autant plus que cét illustre Prelat offre de remettre la justice de sa cause, au jugement & entre les mains de personnes Religieuſes, ſi toutefois auparauant (ce que la justice demande elle-meſme) on le remet en poſſeſſion de ce qu'on luy a oſté auec injuſtice. Cette offre qu'il fait nous a portez à differer iuſques à preſent de faire ce qu'il nous demande. Que s'il plaiſt à Dieu vous toucher le cœur, & s'il plaiſt en ſuitte à vostre Majesté, de preſter l'aureille à noſtre tres-humble ſupplication, & de vous reconcilier auec ce Prelat, ou pour mieux dire, auec Dieu meſme, par noſtre conſeil & noſtre entremiſe, nous ſommes tous preſts d'aller trouuer vostre Majesté, lors qu'il luy plaira nous faire mander. Que ſi vous rejettez cette propoſition, la neceſſité nous obligera de ſeruir noſtre amy, & d'obeïr à la voix & à l'autorité de ce Pontife de Dieu.

Le Roy ayant mandé le Saint en ſuitte de cette Lettre, & *les Eueſques luy ayant fait toutes ſortes de ſouſmiſſions, juſqu'à ſe proſterner en terre*

aux pieds de sa Majesté, sans auoir pû neantmoins fléchir son esprit, l'homme de Dieu en fut si émeu d'vne sainte indignation, qu'il reprit le lendemain le Roy tres-seuerement de ce qu'il auoit mesprisé les Pontifes du Seigneur, & luy predit la mort du jeune Prince Philippe son fils aisné, qui par ses excellentes & royalles qualitez estoit l'amour & l'esperance de tout le Royaume, & fut tué par vn accident deplorable dans vne ruë de Paris, selon l'Historien de la vie de nostre Saint, & les Annales de France, *laissant à tous les François vn extreme regret de sa mort,* & à tous les Princes Chrestiens vn exemple redoutable de la colere de Dieu sur les Rois, qui mesprisent l'autorité des Eueſques, & oppriment la liberté de l'Egliſe. Quelques Historiens de ce temps-là ont remarqué que la beſte qui fit tomber le cheual ſur lequel ce jeune Prince eſtoit monté ne parut plus depuis, & qu'on creut que le Demon, inſtrument de la vengeance de Dieu, en auoit pris la figure. Ce que Sugger meſme Abbé de Saint Denis, qui a eſcrit la vie de Loüis le Gros, ſemble teſmoigner. Mais quoy qu'il en ſoit, cét accident ſi funeſte fit ſentir au Roy la main de Dieu qui le frappoit en la perſonne de ſon fils, en ſuitte de la prediction menaçante de Sainct Bernard. Il ſe reconcilia auec les Eueſques, & meſme voulut rendre ſon ame à Dieu entre les mains d'Eſtienne Eueſque de Paris pour gage de ſa parfaite reconciliation auec ce Prelat.

Sugger. Vita Ludou. Craſ.

Chron. Maurin.

Obuio porco diabolico offenſus equus. Sugger. Vit. Lud. Craſ.

Sugger. Ibid.

A ALPHONSE *Roy de Portugal.*

ALPHONSE Roy de Portugal faisant la guerre contre les Sarrasins, & ayant voüé à Dieu de fonder vn Monastere de l'Ordre de Cisteaux, s'il remportoit la victoire comme il fit, il enuoya à Saint Bernard pour auoir quelques-vns de ses disciples, & le Saint luy en enuoyant luy escriuit la Lettre suiuante : *Gloire soit à Dieu, au Pere de nostre Seigneur* IESVS-CHRIST, *pere des misericordes, & Dieu de toute consolation, qui vous a consolé dans vostre tristesse lors qu'il vous a deliuré de la tyrannie des Sarrasins. Les murailles de Iericho sont tombées. La grande Babylone est tombée en ruine. Dieu a destruit les forteresses de ses ennemis, & a releué les forces de son peuple. I'auois sceu cette victoire auant qu'elle arriuast, l'ayant appriſe par vne reuelation du saint Esprit, qui souffle où il luy plaist, sans qu'on entende de voix ny de bruit. Et c'est ce qui nous donna sujet de nous humilier pour vous deuant Dieu, & fut cause que mes freres & moy nous prosternant en sa diuine presence cependant que vous combattiez les Infidelles, nous luy demandasmes qu'il vous armast de force & de generosité, & nous auons eu vne extreme joye lors que nous auons sceu que nos pechez n'auoient point apporté d'obstacle à vostre bon-heur. Nous auons appris aussi la grande deuotion qui vous a porté à faire vœu à Dieu de bastir vn Monastere. C'est pourquoy ie vous enuoye quelques-vns de mes enfans que j'ay nourris pour* IESVS-CHRIST *du lait de la doctrine sacrée depuis qu'ils sont entrez en Religion, afin qu'en vous tesmoignant*

Epist. 367.

le desir que j'ay de vous seruir, ils puissent trauailler à executer vostre sainte intention & vostre vœu si loüable, en establissant ce Monastere, dont ie puis vous dire que tant qu'il durera tout entier vostre Royaume sera aussi conserué en son entier, & que lors qu'on en retranchera les reuenus, vostre Couronne sera retranchée de vostre race. Ie prie le Sauueur de tout le monde de conseruer vostre Majesté, & l'illustre Reyne vostre compagne, & de vous benir dans vostre posterité, en sorte que vous voyez les enfans de vos enfans se resioüir dans la possession de vos Seigneuries & de vos Estats.

Vn auteur Portugais de l'Ordre de Cisteaux, dit que dans ce Monastere qui s'appelle de saint Iean de Tarouca, il y a eu jusqu'à mille Religieux, qui se succedans les vns aux autres dans le Chœur, y celebroient continuellement les loüanges de Dieu durant le jour & durant la nuict : & il rapporte que la Prophetie de saint Bernard, marquée dans sa Lettre touchant ce Monastere & le Royaume de Portugal, a esté accomplie apres la mort du Roy Sebastien, qui mourut en Afrique combattant contre les Maures ; & qu'Henry Eueſque & Cardinal son oncle, qui fut Roy apres luy, ayant le premier retranché vne partie des reuenus de ce Monastere, & l'ayant donnée à vn Courtisan pour en jouïr, il mourut peu apres sans auoir esté marié, & que le Royaume de Portugal fut retranché de la race de ces Roys, & passa en la Maison de Castille, comme chacun sçait.

Angel. Marriq. Lusitan. in laurea Euangel. V. Henriquez in fascic. lib. 1. dist. 4. c. 27.

A CONRAD *Duc de Suaube.*

LE Comte de Gennes eſtant venu trouuer ſaint Bernard, pour le prier de l'accorder auec le Duc Conrand, depuis Roy des Romains & Empereur, qui luy vouloit faire la guerre, le Saint eſcriuit à ce Duc pour le porter à la paix. Et apres luy auoir repreſenté les malheurs qu'apporte la guerre, & luy auoir fait apprehender la main de Dieu, il luy dit: *Epiſt. 97.* *I'ay eſté ému par les cris des pauures, eſtant moy-meſme pauure, pour eſcrire cecy à voſtre grandeur, ſçachant qu'il vous eſt plus honnorable de conſentir aux ſupplications des humbles, que de ceder à la puiſſance des ennemis. Non que ie croye voſtre ennemy plus puiſſant que vous: mais parce que ie ſçay que le Dieu tout-puiſſant eſt plus fort que tous les hommes, & qu'il reſiſte aux ſuperbes, & fauoriſe les humbles.*

Au meſme CONRAD *Roy des Romains, & depuis couronné Empereur.*

LE peuple & le Senat Romain s'eſtant reuoltez contre le Pape Innocent II. qui en mourut de regret, & ayant obligé depuis le Pape Eugene III. à ſortir de Rome pour venir en France, le Saint eſcriuit à Conrad Roy des Romains ſucceſſeurs de l'Empereur Lothaire, afin de l'exhorter à prendre la deffenſe & la protection de l'Egliſe Romaine & du ſaint Siege contre les Romains rebelles, & il luy repreſente combien l'vnion & l'accord de la puiſſance Sa-

cerdotale & Imperiale est vtile à toute la Chrestienté.

Il estoit impossible, luy dit-il, *que la Royauté & le Sacerdoce fussent joints ensemble par vne plus douce, plus aimable, & plus estroitte vnion, que lors qu'ils ont esté reünis tous deux en la seule personne de nostre Seigneur: qui estant sorty de la tribu de Iuda & de celle d'Aaron selon la chair, a esté tout ensemble Roy & souuerain Prestre. Il ne s'est pas contenté de cette vnion; mais estant le chef de tout le peuple Chrestien qui est son corps, il a reüny encore dans ce corps la Royauté & le Sacerdoce, appellant tous les Chrestiens par la bouche de l'Apostre saint Pierre, vne race choisie & vn Sacerdoce Royal, & tous les predestinez à la vie eternelle, Roys & Prestres. L'homme donc ne doit point separer ce que Dieu a joint. Mais plustost la volonté humaine doit s'efforcer d'accomplir ce que l'autorité diuine a ordonné; & ceux qui sont vnis ensemble par l'institution de leur puissance, doiuent se joindre d'esprit & d'affection. Il faut qu'ils se fauorisent l'vn l'autre: qu'ils se deffendent l'vn l'autre; & qu'ils s'entr'aident l'vn l'autre. Le Sage dit: Lors qu'vn frere assiste son frere, ils sont tous deux consolez. Que s'ils se rogent & se mordent l'vn l'autre (ce que Dieu ne vueille) ne se ruïneront-ils pas tous deux? Ie ne veux point auoir part aux conseils de ceux qui disent, que la paix & la liberté des Eglises nuira à l'Empire, ou que la prosperité & l'accroissement de l'Empire nuira aux Eglises. Car Dieu qui les a instituez tous deux, ne les a pas joints ensemble pour destruire, mais pour edifier.* *Epist.* 243. 1. Petr. 2. *Apoc.* 1 & 5. Prou. 18.

Si vous sçauez cette verité, jusqu'à quand souffrirez-vous vne injure qui vous est commune auec le

Pape ? Rome n'eſt-elle pas le chef de l'Empire, auſſi bien que le Siege Apoſtolique? Prenez donc en main vos armes ſi redoutables, & que Ceſar conquiere pour ſoy ce qui eſt à Ceſar, & pour Dieu ce qui eſt à Dieu. L'Empereur eſt également intereſſé à maintenir ſa propre Couronne, & à deffendre l'Egliſe. L'vn luy conuient comme Roy, & l'autre comme protecteur de l'Eſpouſe du Roy des Roys. I'ay confiance au Seigneur que vous demeurerez aiſément victorieux. Les Romains ont plus d'arrogance & de fierté, que de force. Ie commets vn excés & vne folie, de m'ingerer de moy-meſme dans des affaires ſi grandes & ſi importantes, & en parlant à vne ſi grande Majeſté, comme ſi i'eſtois quelque grand homme, au lieu que ie ne ſuis qu'vne perſonne vile & abiecte. Mais plus ie ſuis bas & meſpriſable, plus ie ſuis libre à propoſer ce que la charité me ſuggere. C'eſt pourquoy i'adjouſteray par le meſme excés d'indiſcretion, que ſi quelqu'vn entreprend (ce que ie ne croy pas) de vous donner vn autre conſeil, il faut ſans doute ou qu'il n'aime point l'Empereur, ou qu'il ſçache peu ce qui conuient à la Majeſté Imperiale, ou qu'il cherche ſes propres intereſts, & qu'il ſe ſoucie peu de ceux de Dieu, ou de ceux du Prince.

CHAPITRE XX.

Son eſprit & ſa conduite enuers les Dames, les Princeſſes & les Reynes.

Enuers vne fille illuſtre nommée SOPHIE *qui auoit conſacré ſa virginité à Dieu.*

IL parle en cette ſorte à cette fille, qui eſtoit apparemment d'vne Maiſon de Comte ou de

Prince. *La gloire eſt trompeuſe. La beauté eſt vaine. La ſeule crainte de Dieu eſt loüable en vne femme. Ie me reſioüis, ma fille, de la ſolide gloire de voſtre vertu, par laquelle vous auez rejetté la fauſſe gloire du monde. C'eſt auec raiſon qu'on la rejette; mais parce que pluſieurs eſtant d'vn ſentiment contraire ſont ſi inſenſez que de l'eſtimer, c'eſt auec juſtice qu'on vous loüe de ce que vous n'eſtes pas trompée comme les autres. Ce n'eſt qu'vne fleur de l'herbe. Ce n'eſt qu'vne vapeur qui s'éuanoüit en peu de temps, & durant qu'elle dure on y trouue plus d'inquietudes que de plaiſirs. Quel repos y peut-on trouuer parmy les vengeances, les querelles, les enuies, & les ſoupçons; lors qu'on recherche touſiours ce que l'on n'a point, & qu'en ayant acquis vne partie, l'ardeur d'acquerir le reſte ne diminuë pas? Que s'il y a quelque repos, le plaiſir paſſe & ne retourne plus, & l'inquietude demeure, & elle ne quitte plus. Cependant encore que pluſieurs ne joüiſſent point de ce repos & de cette gloire, il y en a peu neantmoins qui les meſpriſent. Pourquoy cela? Parce que la neceſſité ſe trouue en pluſieurs, & la vertu en peu, principalement dans les nobles; Dieu n'ayant pas choiſy pluſieurs nobles, ſelon l'Apoſtre, mais les perſonnes les plus abjectes. C'eſt pourquoy vous eſtes benie parmy les femmes de noble condition, de ce qu'en meſme temps que les autres ne tendent qu'à l'honneur & à la gloire, vous vous éleuez plus glorieuſement qu'elles par le meſpris de la gloire, eſtant plus illuſtre en ce que Dieu vous choiſit parmy vn petit nombre de perſonnes de qualité eminente pour vous conſacrer toute à ſon ſeruice, qu'en ce que vous eſtes ſortie d'vne race de grands Seigneurs. Car l'vn eſt de vous par le don que Dieu vous a fait de ſa ſainte*

Epiſt. 113.

1. Cor. 1. 28.

grace, & l'autre vient de vos ancestres. Or ce qui est de vous en ce poinct, est d'autant plus precieux qu'il est plus rare. Car si la vertu est tres-rare dans les hommes, combien est-elle plus rare dans vne femme, d'vn sexe foible & d'vne naissance noble & releuée ? Enfin qui peut trouuer vne femme forte, dit
Prou. 31. *l'Escriture ? Et qui peut encore moins en trouuer vne qui soit forte & illustre tout ensemble ? Dieu ne fait point acception des personnes: Et neantmoins il arriue, ie ne sçay comment, que la vertu est plus agreable dans vne personne noble, que dans vne autre. C'est peut-estre parce qu'elle éclatte plus. Car lors qu'vne personne de basse naissance n'a rien de l'honneur & de la gloire du monde, on ne sçait si elle en est priuée, parce qu'elle ne veut pas en auoir, ou parce qu'elle ne peut. Ie loüe la vertu qui s'est faite de la neceſſité: Mais ie loüe plus celle que la neceſſité n'a point procurée, mais que la liberté a choiſie.*

Que les autres filles donc qui n'esperent point en Dieu, employent tous leurs soins & tous leurs efforts pour la gloire si vaine & si courte des choses trompeuses & passageres: Mais quant à vous, ma fille, appuyez-vous sur l'esperance qui ne confond point. Que si les filles du monde qui dédaignent le joug de IESVS-CHRIST; *qui porte la teste droitte & leuée; qui marche d'vn pas mol & affetté; & qui sont parées comme des Palais & des Temples, vous font des reproches; respondez-leur: Mon*
Ioan. 18. 3 *royaume n'est pas de ce monde. Respondez-leur:*
Ioan. 7. 6. *Mon temps n'est pas encore arriué, mais le vostre*
Coloss. 3. *est touſiours prest. Respondez-leur: Ma gloire est cachée auec* IESVS-CHRIST *en Dieu, & lors que* IESVS-CHRIST *qui est ma gloire apparoistra*

dans sa gloire, j'apparoistray aussi dans la gloire en sa compagnie.

Confessez vos pechez afin que la confession les laue, & confessez Dieu dans vos bonnes œuures, afin que cette confession les rende plus recommandables. Lors que vous confessez vos maux, vous offrez à Dieu le sacrifice d'vn esprit penitent & affligé. Et lors que vous confessez les bienfaits de Dieu, vous immolez à Dieu vn sacrifice de loüange. La confession est vn excellent ornement de l'ame. Elle purifie le pecheur, & rend le juste plus pur. Sans la confession le juste est jugé ingrat, & le pecheur est reputé mort. Car la confession n'a plus de lieu dans les morts, selon l'Escriture : & ainsi elle est la vie du pecheur, & la gloire du juste. Elle est necessaire au pecheur, & n'est pas moins conuenable au juste. n. 4 Eccles. 17.

Au reste la soye, la pourpre, & les fards, ont de la beauté, mais ils ne la donnent pas au corps sur lequel on les met, & lors qu'on les oste de dessus luy, ils l'emportent auec eux, & ne la luy laissent pas. Or la beauté que l'on prend auec l'habit, & que l'on quitte en le quittant, est plus la beauté de l'habit que de la personne. Laissez donc les autres filles emprunter vne beauté estrangere, lors qu'elles ont perdu celle qui leur estoit propre : Elles monstrent bien qu'elles sont nuës & dépoüillées de la beauté veritable & interieure, lors qu'elles employent tant de soin & tant d'argent, pour se parer au dehors des diuers ornemens du monde dont la figure se passe, afin de paroistre belles aux yeux des miserables & des insensez. Iugez indigne de vous d'emprunter vostre beauté de quelques peaux de bestes, & de l'ouurage des vers. Que celle qui est de vous,

& qui vous est propre, vous suffise. Car la vraye beauté de chaque chose, est celle qui se trouue en elle-mesme, & qui ne dépend point d'vne matiere separée d'elle. La pudeur, la modestie, le silence, & l'humilité, doiuent estre les ornemens de vostre visage & de vostre corps. C'est de ces diamans & de ces perles, que la robe des Vierges doit estre parée. Et lors qu'vne fille est en cét estat, sa gloire peut estre comparée à celle des Anges, qui ont la virginité, mais n'ont point de chair, en quoy ils ont plus de bon-heur que de vertu, & qui peuuent porter enuie à ces precieux & diuins embellissemens d'vne espouse de IESVS-CHRIST.

Enuers ERMEINGARDE *Comtesse de Bretagne.*

CETTE Princesse femme de Conan Comte de Bretagne, sortie de race Royale, auoit embrassé d'abord vne vie toute Chrestienne, selon que nous l'apprenons d'vne Lettre que Geoffroy Cardinal de Vendosme luy escriuit. Mais nous apprenons de la mesme Lettre, qu'elle se relascha depuis de la ferueur de sa deuotion, & que se laissant abbattre par la flatterie, elle s'engagea de nouueau dans l'amour du monde. *Si vous auiez voulu*, luy dit-il, *considerer auec soin les graces que Dieu vous a faites, ô creatures, pour qui l'auteur de la vie est mort, les discours de ceux qui vous flattent ne vous auroient pas separée de vostre Createur, ny reconcilié auec le monde, auec qui vous auiez desia rompu vne fois, & où vous ne trouuerez rien que de funeste. Car le monde où nous viuons est tellement plein d'vne veritable misere, & d'vn faux bon-heur, que quiconque l'aime*

Goffrid. Vindoc. lib. 5. Epist 23.

ne peut que tres-difficilement, ou meſme point du tout, acquerir la poſſeſſion de Dieu.

Il paroiſt neantmoins par vne autre Lettre du meſme Auteur, que depuis elle ſe rendit celebre *par ſa pieté enuers Dieu, par ſa charité enuers les pauures, & ſa juſtice enuers tous.* Il eſt certain qu'elle fut vne des plus grandes bien-factrices de Clairuaux, & l'on voit par la vie de noſtre Saint: qu'elle fit baſtir vn Monaſtere de cét Ordre en ſa Prouince, & que ſaint Bernard l'alla fonder luy-meſme auant que de paſſer en Guyenne, pour y eſtouffer le ſchiſme. Ainſi les exhortations de ce pieux Cardinal, & les ſalutaires conſeils de noſtre Saint, que l'eſprit de Dieu vnit auec elle, eſtant appuyez de la grace toute-puiſſante de Dieu, & du merite de ſes charitez & de ſes aumoſnes, la reſtablirent dans vne vertu plus conſtante que jamais. Noſtre Saint meſme l'a voulu marquer dans l'inſcription de ſa Lettre qui eſt telle : *A Ermeingarde cy-deuant Comteſſe de Bretagne, & maintenant humble ſeruante de Dieu.* Et parce qu'elle ſouhaittoit paſſionnément qu'il euſt vne grande affection & vne ardente charité pour elle, qui reſpondiſt à celle qu'elle auoit pour luy, il luy en donne des aſſeurances par cette Lettre.

Goffrid. Vindoc. lib. 5. Ep. 14.

Vie de S. Bernard Liu. 2. c. 9. n. 34.

Pleuſt à Dieu, luy dit-il, *que ie pûſſe vous rendre mon eſprit auſſi viſible qu'eſt ce papier, & vous faire lire dans mon cœur, l'affection que Dieu y daigne eſcrire de ſon doigt pour le ſeruice de voſtre ame. Certes vous reconnoiſtriez que nulle langue & nulle plume, ne peut exprimer ce que l'eſprit de Dieu a pû imprimer dans le fonds de mes entrailles.*

Epiſt. 116.

Ie ſuis preſent d'eſprit, quoy qu'abſent de corps: mais ie ne puis me monſtrer à vous tel que la charité me fait eſtre à l'égard de vous. Vous auez neantmoins vn ſujet de croire ce que ie vous dis, bien que vous ne puiſsiez pas le connoiſtre encore. Vous n'auez qu'à entrer dans voſtre cœur, & à regarder le mien, & à m'attribuer autant d'amour pour vous, que vous ſentez en auoir pour moy, de peur que ſi vous croyez que ie vous aime moins que vous ne m'aimez, vous ne vous éleuiez autant en vertu au deſſus de moy, que vous penſerez me ſurmonter en charité. Or il eſt de voſtre modeſtie de croire pluſtoſt, que le meſme Dieu qui vous a donné cette ardeur par laquelle vous m'aimez, & m'auez choiſi pour vous donner quelques conſeils vtiles à voſtre ſalut, m'a donné auſſi vne ardeur égale pour reſpondre à voſtre amitié, & pour vous ſeruir. C'eſt donc à vous à juger de quelle ſorte vous m'auez retenu auec vous à mon départ. Car pour moy ie puis dire ſelon la verité, que ie ne vous ay point quittée en vous quittant, & que ie vous trouue par tout où ie vas. Voila ce que i'ay creu vous deuoir eſcrire en ce peu de lignes, eſtant encore en chemin. I'eſpere vous eſcrire dauantage, lors que j'auray d'auantage de loiſir, & que Dieu m'en donnera le moyen.

Epiſt. 117. Et par la Lettre ſuiuante il luy eſcrit en ces termes. *Ie trouue les delices de mon cœur dans la paix du voſtre. Ie ſuis gay de ce que i'ay appris que vous l'eſtes, & mon eſprit participe à l'allegreſſe & à la ferueur que vous teſmoignez dans le ſeruice de Dieu. Cette joye que vous reſſentez n'a rien de la chair & du ſang, puis que vous auez paſſé de la grandeur à l'abaiſſement, de la nobleſſe à l'abjection, & des richeſſes à la pauureté, & que vous eſtes priuée de*

la consolation de vostre frere, de vostre fils, & de vostre Prouince. Il est donc clair que la satisfaction que vous sentez, vient du Saint Esprit. Il y auoit long-temps que la crainte de Dieu vous auoit fait concenoir l'esprit de salut. Mais vous l'auez enfanté dans ces derniers temps, & l'amour a banny la crainte. O que ie prendrois beaucoup plus de plaisir à vous parler en presence, qu'à vous escrire estant absent! Certes ie suis en colere contre mes occupations, qui m'empeschent si souuent de vous aller voir, & ie me resiouis lors que ie voy naistre des rencontres qui peuuent me procurer ce bon-heur. Il est vray qu'elles sont rares: mais la rareté m'en est chere & precieuse.

Enuers vne illustre & deuote Dame nommée BEATRIX *voisine de Clairuaux.*

L'ADMIRE *le soin,* luy dit-il, *que vostre pieté vous donne pour moy. I'admire la tendresse de l'affection que vous me portez. Ie ne puis comprendre ce qui vous cause ces mouuemens. Si j'estois vostre fils, vostre neueu, ou vostre parent en quelque degré que ce fust, j'admirerois moins ces liberalitez si frequentes, ces recommandations si ordinaires, & vn nombre infiny de tesmoignages de vostre amitié, dont vous nous donnez tous les iours des preuues, & ie penserois les deuoir receuoir comme des effets d'vne obligation naturelle. Mais ne pouuant selon la naissance, vous regarder que comme vne Dame & vne Maistresse, & non pas comme vne Mere, on ne doit pas trouuer estrange si ie l'admire, mais ce seroit au contraire vne chose admirable si ie pouuois assez l'admirer. Car qui* Epist. 118.

est celuy de ma connoissance, ou de mes parens qui ait quelque soin de moy? Qui est celuy d'entre eux qui demande jamais comment ie me porte? Il n'y en a vn seul de ceux d'entre eux qui sont dans le siecle, ie ne diray pas qui soit en peine de sçauoir en quel estat ie suis, mais qui se souuienne seulement si ie suis au monde. Ie suis deuenu comme vne chose perduë dans l'esprit de mes amis, de mes proches, & de mes voisins. Il n'y a que vous seule qui ne pouuez m'oublier.

Enuers la Duchesse de Lorraine.

NOvs auons veu dans la vie de nostre Saint qu'il conuertit la Duchesse de Lorraine. Il luy tesmoigne en vne Lettre sa reconnoissance des faueurs qu'elle faisoit à Clairuaux, & il la destourne d'vne guerre que le Prince son mary vouloit entreprendre. *Ie rends graces à Dieu*, luy dit-il, *de la pieuse affection que vous tesmoignez enuers luy & enuers ses seruiteurs. Car lors qu'on voit la moindre estincelle de l'amour diuin allumée dans vn cœur de chair, qui a les éleuemens que donnent les dignitez & les grandeurs de la terre, on peut croire certainement que c'est vn don diuin, & non vne vertu humaine. Ie reçoy de bon cœur les faueurs que vostre liberalité nous offre dans vostre Lettre. Mais voyant que cette soudaine & si importante affaire qui vous est suruenuë, vous va tenir necessairement fort occupée, nous jugeons à propos d'attendre vostre commodité aussi long-temps qu'il vous plaira. Car nous desirerions autant qu'il nous est possible de n'estre à charge à personne principalement dans les choses qui regardent le seruice de Dieu,*

Epist. 120.

Dieu, & où nous deuons auoir plus d'égard au fruit qu'en doit recueillir celuy qui donne, qu'à l'vtilité qu'en peut tirer celuy qui reçoit. Ie vous supplie de vouloir saluër pour moy Monseigneur le Duc; & ie vous conseille à tous deux, que si vous sçauez que le Chasteau pour lequel vous voulez faire la guerre ne vous appartient pas, vous le laissiez pour l'amour de Dieu. Car il est escrit: Que sert-il à l'homme d'acquerir tout l'Vniuers s'il perd son ame? Matth. 16.

Enuers MELISENDE *Reyne de Ierusalem.*

APRES auoir recommandé à cette Reyne vn de ses cousins, qui s'en alloit se donner à Dieu, en se faisant Cheualier du Temple de Ierusalem, il luy dit: *Au reste prenez garde que les plaisirs des sens & la gloire temporelle, ne vous empeschent le chemin du Royaume des cieux. Car que sert-il de regner vn peu de temps sur la terre, & se priuer du royaume eternel du Paradis? Mais j'espere de la bonté de Dieu enuers vous, que vous agirez auec sagesse, & si le tesmoignage que vous rend mon tres-her oncle André Cheualier du Temple, en qui j'ay grande creance, est veritable, vous regnerez auec l'aide de Dieu, & en ce monde & en l'autre. Ayez soin principalement des pelerins, des pauures, & sur tout des prisonniers. Car c'est par ces sortes de sacrifices que l'on attire la grace de Dieu.*

Elle estoit fille de Baudoüin II. Roy de Ierusalem, & femme de Foulques Comte d'Anjou, aussi Roy de Ierusalem. *Epist.* 206.

Et par vne autre Lettre à la mesme Reyne, deuenuë veuue en 1140. par la mort de Foulques son mary, Comte d'Anjou & Roy de Ierusalem, gendre du Roy Baudoüin successeur de Godefroy, il luy mande ce qui suit.

Epist. 189. *I'ay appris par les Lettres de mon oncle André, en qui i'ay toute creance, que vous vous conduisez auec paix & auec douceur, que vous gouuernez voſtre Royaume ſagement, & par le conſeil des ſages: que vous aimez les Cheualiers du Temple, & que ſelon la prudence que Dieu vous a donnée, vous apportez des remedes par vos conſeils ſalutaires & vos prompts ſecours, aux perils qui menacent voſtre Eſtat. Ces grandes & ces nobles actions ſont dignes d'vne femme forte, d'vne humble veuue, & d'vne genereuſe Reyne, Car encore que vous ſoyez Reyne, il n'eſt pas indigne de voſtre Majeſté d'eſtre veuue: ce que vous ne ſeriez pas ſi vous vouliez. Et pour moy j'eſtime qu'il ne vous eſt pas moins glorieux, principalement parmy les Chreſtiens, de viure en veuue, que de viure en Reyne. L'vn eſt de ſucceſſion, & l'autre eſt de vertu. L'vn vient de la nobleſſe de la race, & l'autre vient du don de Dieu. L'vn eſt vn bon-heur de la naiſſance, & l'autre eſt vn effet d'vn courage maſle. L'vn eſt honorable ſelon le*

1. Timoth. 5. *ſiecle, & l'autre eſt glorieux ſelon Dieu. Ne croyez pas qu'il y ait peu d'honneur dans le veuuage, dont l'Apoſtre dit: Honorez les veuues qui ſont vrayement veuues. Et accompliſſez le precepte ſalutaire*

2. Cor. 8. *que donne le meſme Apoſtre, en faiſant bien non ſeulement deuant Dieu, mais auſſi deuant les hommes, deuant Dieu comme veuue, & deuant les hommes comme Reyne.*

Conſiderez que le bien & le mal que fait vne Reyne, ne peut demeurer caché, & que l'vn & l'autre eſt expoſé aux yeux de tout le royaume. Souuenez-vous qu'vne veuue ne doit plus vouloir plaire à aucun homme, afin qu'elle puiſſe plaire à Dieu ſeul. Vous eſtes heureuſe ſi vous faites de IESVS-CHRIST

voſtre Sauueur, vne muraille qui aſſeure voſtre conſcience; & vn auant-mur qui repouſſe la mauuaiſe reputation. Car vous ne conduiſez pas bien voſtre Eſtat, ſi voſtre ame n'eſt pas bien conduitte. La Reyne du Midy vint oüir la ſageſſe de Salomon, afin qu'elle appriſt à eſtre bien gouuernée, & qu'enſuitte elle gouuernaſt ſes peuples. Or vous auez en Ieruſalem vn plus grand que Salomon, ſçauoir IESVS-CHRIST *crucifié. C'eſt à luy à qui vous deuez remettre voſtre conduitte, & de qui vous deuez rechercher les inſtructions & les lumieres pour bien conduire voſtre royaume. Apprenez comme veuue, qu'il eſt doux & humble de cœur: Apprenez comme Reyne, qu'il juge les pauures ſelon la juſtice, & qu'il rendra des jugemens equitables aux doux de la terre. Lors donc que vous penſerez à la dignité de Souueraine, ſouuenez-vous de la qualité de veuue. Car, afin de vous dire nettement ce qui m'enſemble, vous ne pouuez eſtre bonne Reyne, ſi vous n'eſtes bonne veuue. Que ſi vous demandez ce que doit faire vne bonne veuue, apprenez-le de la bouche de l'Apoſtre qui dit: Qu'elle doit bien éleuer ſes enfans, aimer l'hoſpitalité, lauer les pieds des ſaints, ſecourir les affligez, & exercer toutes ſortes de bonnes œuures. Si vous faites cela vous ſerez heureuſe, & Dieu vous fauoriſera de ſes graces.* 1. Timoth. 5.

Enuers MATHILDE *Comteſſe de Blois, femme de Thibault Comte de Champagne.*

IL conſole cette Princeſſe du peu de ſatisfaction qu'elle teſmoignoit de l'vn de ſes fils fort jeune, & il luy conſeille de le traitter auec douceur, & non pas auec ſeuerité. *I'ay reſſenty* Epiſt. 200.

de la douleur, luy dit-il, *toutes les fois que le jeune Prince vostre fils s'est oublié enuers vous, & ie n'ay pas esté moins faſché de la faute de l'enfant, que de l'affliction de la mere. Ce qui neantmoins est excuſable, la meſme fragilité de l'âge qui fait commettre ces pechez de jeuneſſe, ſeruant à les excuſer. Ne ſçauez-vous pas que l'inclination de l'homme eſt portée au mal dés qu'il commence à auoir l'vſage de la raiſon? Il faut eſperer qu'il ſe changera en mieux par les merites & par les aumoſnes du Prince ſon pere. C'eſt pourquoy il faut offrir de plus en plus à Dieu des vœux & des prieres pour luy: parce qu'encore qu'il ne vous rende pas quelquefois les deuoirs de l'affection de fils auſquels il eſt obligé vne mere neantmoins ne doit, & meſme ne peut abandonner ceux de l'affection de mere. Car peut-elle oublier le fils qu'elle a porté dans ſon ſein, dit*
Iſa. 49. *l'Eſcriture, & quand elle l'auroit oublié, Dieu declare qu'il n'oubliera pas ſes enfans. Prions & pleurons deuant le Seigneur, afin qu'il rende ce jeune Prince, qui a les inclinations ſi nobles & ſi genereuſes, imitateur de la vertu de ſon pere. Ce que nous eſperons de ſa bonté. Au reſte vous deuez agir enuers luy auec vn eſprit de douceur, & luy teſmoigner de l'affection & de la tendreſſe, parce que l'indulgence de cette conduitte luy gagnera plus le cœur, & le portera plus à regler ſes actions ſelon la raiſon & la pieté, que ſi on l'irritoit par des reprehenſions aſpres & ſeueres. I'eſpere que par cette voye nous pourrons nous reſiouïr vous & moy d'vn prompt & heureux changement de ſon eſprit. Et comment ne deſirerois-je pas de tout mon cœur qu'il deuinſt meilleur de jour en jour, puis que ie ſouhaitte ſeulement de le trouuer touſiours tel enuers tous les autres, que ie l'ay trouué*

enuers moy ? Car ie n'ay jamais rien deſiré de luy en ce qui me regardoit, qu'il n'ait fait tres-volontiers. Ie prie Dieu de la luy rendre. Au reſte ie l'ay touſiours exhorté à vous reſpecter comme il doit, & ie l'y exhorteray encore.

On ne ſçait quel eſtoit ce fils dont il eſt parlé dans cette Lettre. Mais il y a lieu de croire que Dieu exauça les prieres de S. Bernard, & les vœux de cette Princeſſe. Car tous les enfans maſles de Thibauld Comte de Champagne, parurent ſages & genereux, & quelques-vns meſmes furent eminens en pieté. L'aiſné nommé Henry fut ſurnommé le Liberal, & fut d'abord Comte de Blois, puis Comte de Champagne, apres la mort de ſon pere arriuée en 1151. Le ſecond nommé Thibauld ſurnommé le Bon, fut grand Seneſchal de France en 1152. apres la mort de Raoul Comte de Vermandois Prince du ſang, & ces deux freres furent gendres du Roy Louïs le Ieune, ayant eſpouſé ſes deux filles Marie & Alix, qu'il auoit euës de la Royne Eleonor: & ils eſtoient encore ſes beau-freres, à cauſe qu'il eſpouſa Alix ou Adelle leur jeune ſœur, mere de Philippe Auguſte. Le troiſieſme nommé Eſtienne Comte de Sancerre, eſtant deuenu veuf ſe fit Chartreux. Le quatrieſme nommé Guillaume fut vn ſage & vertueux Prelat, & gouuerna la France durant le regne de Philippe Auguſte ſon neueu, & fut Regent du Royaume durant ſon voyage en la Terre-ſainte. Il fut éleu d'abord Eueſque de Chartres, puis Archeueſque de Sens, puis de Reims. Il fut auſſi Cardinal & Legat du S. Siege en France & en Allemagne, & mourut en 1202. Le cinquieſme nommé Hugues fut Abbé de Ciſteaux.

Enuers la Princesse SANCHIE *sœur d'Alphonse Roy d'Espagne.*

QVELQVES Relgieux ayant troublé sans raison & par enuie ceux de Clairuaux, que le Saint auoit enuoyez en Espagne, pour y receuoir vn Monastere qu'vne Dame auoit fondé, il supplie cette Princesse de faire cesser ce trouble par son autorité, ou par celle des Eueſques des lieux, se soumettant tousiours à l'ordre Hierarchique de l'Eglise, & il enseigne aux Princesses à fauoriser les establissemens saints qui se font pour le seruice de Dieu.

Epist. 301. *Ce qui a esté fait,* luy dit-il, *touchant la reception du Monastere de Toldane, n'a point esté fait par moy qui estois absent, & qui ignoroit ce qui se passoit; mais par mes freres, qui se sont conduits par le conseil de plusieurs personnes Religieuses; qui ont eu le consentement & l'approbation de l'Eueſque; & n'ont suiuy que la demande & la volonté d'vne noble Dame, qui a fondé cette Maison dans sa propre terre, & n'a rien fait en secret, ainsi que ie l'ay appris, mais tout en public. Or mes freres croyoient pouuoir librement receuoir ce lieu, que la fondatrice asseuroit auoir esté fondé entierement libre, & sans estre sujet à aucune Eglise, & on dit qu'elle en auoit en main les titres & les priuileges. Mais parce que les Religieux de Carraque se plaignent qu'on leur a fait injure, comme vous me l'escriuez, & que* Prouerb. 3. *sans escouter le Sage qui dit: N'empeschez pas celuy qui veut bien faire, & faites bien vous-meſme si vous pouuez, ils nous contrediſent dans vne si sainte* 2. Tim. 2. *œuure; & que d'autre part les seruiteurs de Dieu doiuent éuiter les contestations & les procés, nous*

auons estimé deuoir remettre cette affaire à vostre jugement, afin que par vostre entremise & par vostre autorité, on mette fin à cette friuole & cette injuste poursuitte (car on la tient telle) & que l'Ordre qui a esté receu dans vne Maison de Dieu pour sa gloire & vostre salut, y demeure à l'auenir en paix & sans trouble. Car mon frere Niuard, qui se loüe beaucoup de vostre bonté, m'a escrit que ie deuois auoir toute confiance en vous, tant à cause de la bien-veillance particuliere dont vous nous honorez, que des promesses auantageuses qu'il a ouyes de vostre bouche sur ce sujet.

Que si ces aduersaires ne veulent pas se rendre à vos salutaires aduertissemens (ce que nous ne croyons pas) nous consentons que tout ce different soit terminé par le jugement des deux Euesques, dans le Dioceſe desquels ces deux lieux sont situez. Et ce sera, Madame, vne action digne de vostre pieté de confirmer & de maintenir fermement l'execution de ce qu'ils auront jugé & ordonné d'vn commun accord. Car si vous craignez Dieu, vous ne souffrirez pas qu'on empesche vn si grand bien, ny que cette bonne Dame soit frustrée de son desir, ny que les Religieux soient priuez du fruit de leur deuotion & de leur zele, ny que Dieu perde le sacrifice qui luy est si agreable, d'vne institution pure & tres-reformée. Ie vous supplie aussi, Madame, de respandre vostre charité sur cette nouuelle plante du Monastere de l'Espine, afin qu'estant secourus par vostre assistance, ils puissent perseuerer dans le Seruice de Dieu, & dans l'obseruance de leur discipline.

Voila ce qu'on a creu deuoir recueillir des Escrits de S. Bernard, pour faire connoistre particulierement son esprit & sa conduitte: Ce qui

compose la plus excellente partie de la vie d'vn illustre Docteur de l'Eglise tel qu'il a esté. On auroit pû tirer encore de ses Lettres & de ses Liures vn extrait de ses sentimens touchant quelques autres poincts importans de la Morale Chrestienne & de l'Histoire Ecclesiastique, mais on a eu dessein d'abreger, & d'estre plustost trop court que trop long. Au reste on ne desire autre recompense de ce trauail en ce monde, sinon qu'il plaise à Dieu y respandre ses graces & ses benedictions, afin que ce Recueil soit aussi vtile en François aux personnes sages & pieuses, que les Escrits de ce Saint dont il est tout composé, l'ont esté dans tous les siecles en leur langue originale ; & que par vn effet & vne abondance de sa souueraine misericorde, tous ceux qui liront cét Ouurage, en soient encore plus touchez par le cœur que par l'esprit, & qu'ils admirent tellement les qualitez excellentes & toutes diuines de ce grand Saint, qu'ils s'efforcent en mesme temps de le prendre pour le modelle, & de se rendre ses humbles disciples par l'imitation de sa conduitte & de sa vie.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Auant-propos de Guillaume Abbé de S. Thierry de Rheims, Auteur du premier Liure de cette Vie. 1

CHAP. I. *DE la nobleſſe & de la pieté du Pere & de la Mere de ſainct Bernard. Du ſoin particulier qu'auoit ſa Mere d'offrir tous ſes enfans à Dieu, & de les eſleuer pour ſon ſeruice. Viſion admirable qu'elle eut lors qu'elle eſtoit groſſe de S. Bernard, & du ſoin qu'elle prit de le faire inſtruire depuis dans les lettres & dans les ſciences.* 7

Chap. II. *Que le Saint eſtant encore enfant, ne voulut point eſtre guery par des enchantemens & des charmes. D'vne excellente Viſion qu'il eut la nuict de Noël, où* IESVS-CHRIST *luy apparut, tel qu'il eſtoit en ſa naiſſance. Des actions de pieté qu'il pratiquoit en ſa jeuneſſe. De la vie religieuſe, & de la mort ſainte de ſa Mere.* 11

Chap. III. *De quelle maniere la chaſteté du Saint fut attaquée dans ſa jeuneſſe, & comme il reſiſta aux tentations de la chair, en ſe jettant dans vn eſtang, & depuis en meſpriſant les ſolicitations d'vne fille & d'vne femme qui le voulurent corrompre. Comme il reſolut de ſe retirer au Monaſtere de Ciſteaux, nouuellement eſtably, & porta ſon Oncle & trois de ſes freres à embraſſer ſa reſolution.* 14

Chap. IV. *Miraculeuſe conuerſion de Gerard, ſecond frere de ſaint Bernard, qui luy auoit predit qu'il ſeroit bleſſé d'vn coup de lance dans vn combat. Com-*

me il fut deliuré de prison par vn miracle, & se retira auec son frere. 22

Chap. V. *D'vn Seigneur nommé Hugues de Mascon, que S. Bernard conuertit deux diuerses fois, dont la seconde fut miraculeuse. Effects merueilleux des exhortations du Saint. De sa retraite durant six mois dans vne maison particuliere en la Ville de Chastillon, & d'vne Vision touchant 2. de ses compagnons qui ne persisterent pas dans leur dessein.* 27

Chap. VI. *De l'estat auquel estoit le nouuel establissement du Monastere de Cisteaux, lors que saint Bernard s'y retira auec ses compagnons. Des merueilleuses austeritez & mortifications du Saint.* 32

Ch. VII. *De l'inclination naturelle que Bernard auoit au bien & à la vertu. De ses jeusnes & de ses veillles. Qu'il prenoit vn plaisir extréme dans les ouurages des mains. Qu'il auoit receu du Ciel l'intelligence des Escritures saintes, & qu'il suiuoit neantmoins auec vne profonde humilité les sentimens des SS. Peres qui les ont interpretées.* 36

Ch. VIII. *Fondation de l'Abbaye de Clairuaux, par S. Bernard. Prodigieuse austerité du Saint & de ses Religieux. Son zele ardent pour le salut des ames. Vision miraculeuse, où Dieu luy fit voir le grand nombre d'hommes qui deuoient se retirer dans son Monastere.* 43

Chap. IX. *Exemple notable de la confiance de S. Bernard en la prouidence de Dieu touchant les necessitez de son Monastere. De la sublimité de ses contemplations, & de la haute pureté de sa conduite, autorisée par vne vision miraculeuse. De la retraitte de son Pere à Clairuaux, & de la conuersion de sa Sœur, qui se retira dans vn Monastere par la permission de son Mary.* 45

Chap. X. *Comme S. Bernard fut ordonné Abbé de Clairuaux par l'Eueſque de Chalons. Comme il fut mis à part dans vne cellule pour guerir de ſes infirmitez & de ſes maladies. Des voix celeſtes miraculeuſes qu'il entendit au lieu où l'Egliſe de Clairuaux a eſté baſtie depuis. Admirable ſilence, ſolitude & mortification des Religieux de Clairuaux.* 52

Chap. XI. *Comme le Saint affoiblit ſon corps, par l'auſterité de ſes penitences, & de ſes jeuſnes. Et des grands fruits que Dieu luy fit produire par ſa grace pour le bien de toute l'Egliſe, au milieu de ſes foibleſſes, & de ſes incommoditez.* 62

Ch. XII. *Premiers miracles de ſaint Bernard, & comme ſon Frere & ſon Oncle auoient peur qu'il n'en conceuſt de la vanité.* 69

Ch. XIII. *Gueriſon miraculeuſe de ſon Oncle Gauldry. Que pluſieurs de ſes Religieux luy ont apparu apres leur mort: De la multiplication miraculeuſe du bled de Clairuaux durant vne famine; & de la charité des Religieux enuers les Pauures. Gueriſon d'vn homme que ſa femme auoit enſorcelée.* 73

Ch. XIV. *Pluſieurs miracles de ſaint Bernard. D'vne Lettre qui ne fut point moüillé, quoy qu'il la dictaſt à l'air durant la pluye. D'vn de ſes Religieux qu'il auoit retranché de la Communion pour vne faute ſecrette. Des mouches de Foigny. D'vn jeune garçon qu'il guerit. D'vn boiteux. De quelques jeunes Gentils-hommes qu'il conuertit.* 77

Ch. XV. *Grande maladie du Saint. Viſion où il ſe deffendit contre le diable qui l'accuſoit deuant le jugement de Dieu, la Ste Vierge, S. Laurent, & S. Benoiſt luy apparoiſſent & le gueriſſent. Guillaume Abbé de S. Thierry de Rheims qui a eſcrit ce premier Liure de la Vie du Saint eſt guery par luy d'vne grande maladie.* 83

Ch. XVI. *Combien l'Abbaye de Clairuaux est deuenuë celebre dans le monde, & a donné de saints Religieux à diuerses Prouinces de la Chrestienté. Que Dieu reueloit à saint Bernard ce qui arriuoit à ses freres esloignez de luy. Predictions du Saint, & gueriſons miraculeuſes.* 89

Ch. XVII. *Conuerſion miraculeuſe de la Ducheſſe de Lorraine, & d'vn Eccleſiaſtique, nommé Nicolas. De la profonde humilité auec laquelle ſaint Bernard refuſa les dignitez Eccleſiaſtiques; & de la grande & preſque incroyable autorité, qu'il auoit acquiſe ſur toutes les Puiſſances de la terre.* 99

Ch. XVIII. *Bouchard Abbé de Balcerne declare dans ce chapitre que la mort a empeſché l'Abbé Guillaume de continuer, & d'acheuer cét ouurage qu'il auoit commencé, de la Vie de ſaint Bernard.*

LIVRE SECOND.

Auant-propos de Bernard Abbé de Bonneuaux, Auteur du ſecond Liure de cette Vie.

Chap. I. *Du Schiſme formé à Rome par Pierre de Leon, dit Anaclet Antipape, contre le Pape Innocent II. Comme ſaint Bernard fut choiſy pour arbitre de ce different par toute l'Egliſe Gallicane & par le Roy; aſſemblez à Eſtampes: Et comme il declara qu'Innocent II. deuoit eſtre reconnu pour Pape legitime: Et perſuada au Roy d'Angleterre d'embraſſer auſſi le party d'Innocent.* 111

Chap. II. *Entreueuë du Pape Innocent II. auec Lotaire Roy des Romains dans la Ville de Liege, où ce Prince ayant demandé à ſa Sainteté qu'elle luy rendiſt le droict de l'inueſtiture des Eueſques, auant que le reconnoiſtre pour ſouuerain Pontife, fut repris ſeuerement par ſaint Bernard, à qui le*

Pape auoit eu recours. Le Pape vint à Clairuaux. De quelle maniere il y fut receu par le Saint, & par ses Religieux. 119

Chap. III. *Comme le Pape Innocent fut remené à Rome par l'Empereur Lotaire, & reuint à Pise, où il celebra vn grand Concile auquel assista le Saint. Comme le saint Abbé reconcilia les Milanois auec le Pape, & des grands miracles qu'il fit à Milan.* 122

Chap. IV. *Comme le Saint chassa vn Diable du corps d'vne femme de Milan par la presence & par la vertu du saint Sacrement; & guerit plusieurs autres possedez, & malades de diuerses maladies. D'vn miracle qu'il fist par le commandement de l'Eueſque d'Albe.* 130

Chap. V. *Comment saint Bernard chassa les Diables des corps des possedez à Pauie.* 140

Admirable humilité de saint Bernard dans la gloire de ses miracles, & dans le modeſte refus qu'il faisoit des dignitez Eccleſiastiques. 145

Chap. VI. *Du retour de saint Bernard à Clairuaux. Pourquoy l'on changea de lieu tous les edifices du Monaſtere. Que saint Bernard s'y opposa d'abord, & y consentit depuis.* 149

Ch. VII. *Violences de Guillaume Duc de Guyenne, & de Gerard Eueſque d'Angouleſme fauteur du Schiſme de Pierre de Leon, dit Anaclet, Antipape, contre le Pape Innocent II. Comme ils chasſerent Guillaume tres-vertueux Eueſque de Poitiers, & en mirent vn autre en sa place, & d'vn meſchant Abbé qu'ils firent Eueſque de Limoges.* 155

Ch. VIII. *Comment Geoffroy Eueſque de Chartres, Legat du Pape Innocent II. & saint Bernard eſtant partis*

pour aller en Guyenne, s'opposer au Schisme qui estoit fauorisé par l'Euesque d'Angoulesme, & par Guillaume Duc de Guyenne, & passerent par Nantes, où le Saint deliura vne Damoiselle mariée d'vne horrible oppression d'vn Demon. 158

Chap. X. *Comme le Legat & le Saint s'estant efforcez en vain de persuader à Guillaume Duc de Guyenne, de quitter le party de l'Antipape, le Saint abbatit l'orgueil, & dompta l'opiniastreté de ce Prince par la vertu du saint Sacrement. Retour de saint Bernard à Clairuaux, où il se mit à trauailler sur le Cantique des Cantiques.* 162

Chap. XI. *Que S. Bernard estant rappellé à Rome par le Pape & par les Cardinaux, predit à ses Religieux la ruine de Pierre de Leon Antipape. Excellent discours qu'il leur fit auant que de les quitter. Qu'estant arriué à Rome il ruïna les fondemens du Schisme en ruïnant les pretextes qui retenoient les Schismatiques dans ce party, & persuada à plusieurs d'entr'eux de se reconcilier auec Innocent.* 170

Ch. XII. *Voyage de saint Bernard en Sicile, où Roger qui en estoit Roy fauorisoit le Schisme de Pierre. Que le Saint predit au Duc Ranulphe, chef du party Catholique, qu'il remporteroit la victoire sur Roger, ainsi qu'il aduint. Comme il deffendit deuant ce Roy la cause d'Innocent, & persuada à Pierre de Pise que l'Antipape auoit fait Cardinal & son Legat, de quitter le party Schismatique. Miracle du Saint à Salerne.* 174

Ch. XIII. *Fin du Schisme par la mort de Pierre de Leon Antipape. Retour de S. Bernard à Clairuaux. Que le Pape Innocent establit des Religieux de Clairuaux dans vn Monastere de saint Anastase, où*

saint Bernard enuoya pour Abbé vn de ses Religieux nommé Bernard, qui auoit esté autrefois Official de l'Eglise de Pise, & fut depuis Pape sous le nom d'Eugene III. 181

Ch. XIV. *Fondations, & reformes de plusieurs Monasteres par S. Bernard. Plusieurs Eueſques, deux Cardinaux, & vn Pape choisis parmy ses disciples. Voyage du Pape Eugene III. à Clairuaux, où il visita le Saint. Excellence des Liures De la Consideration, que S. Bernard à escrits à ce Pape qui auoit esté Religieux de Clairuaux, & Abbé de saint Anastase en Italie.* 184

Ch. XV. *De l'estroite amitié que Thibauld Comte de Champagne auoit auec S. Bernard. Eloge de la grande pieté de ce Prince, & de ses extraordinaires charitez enuers les pauures. De la guerre que luy fit le Roy Louys le Ieune, laquelle S. Bernard appaisa en se rendant arbitre entre le Roy & le Comte.* 189

LIVRE TROISIESME.

Auant-propos de Geoffroy, Religieux de Clairuaux, Secretaire du Saint, depuis Abbé d'Igny, & enfin quatrieſme Abbé de Clairuaux. 197

CHAP. I. *Que le premier & le plus grand de tous les miracles que S. Bernard a faits consiſte dãs ses mœurs, dans sa vie, & dans la mortification de ses sens.* 201

Chap. II. *Ce qui se passa dans la vie que S. Bernard fit par deuotion à la grande Chartreuse, pour y voir saint Hugues Eueſque de Grenoble, & les Chartreux. De son amour pour le silence & la solitude & de sa modeſtie dans ses habits.* 206

Chap. III. *Des graces que Dieu luy auoit données pour la Predication. De l'humilité auec laquelle il ne voulut point accepter les dignitez Eccleſiaſtiques.* 209

Chap. IV. *Comment saint Bernard preſcha le voyage de Ieruſalem, & iuſtifia par pluſieurs miracles, que Dieu en eſtoit l'auteur.* 213

Chap. V. *Combien ce Saint a ſeruy à l'Egliſe en reformant les mœurs déreglées en s'oppoſant aux Schiſmes, & en eſtoufant les erreurs, comme celle de Pierre Abailard.* 218

Chap. VI. *Autres erreurs de Gillebert de la Porée, Eueſque de Poitiers, que ſaint Bernard refuta publiquement, & fit condamner dans vn Concile tenu à Rheims, où le Pape Eugene III. ſe trouua en perſonne.* 222

Ch. VII. *Comment le Saint alla à Thoulouze pour eſtouffer l'hereſie d'vn nommé Henry: Et des grands miracles qu'il y fit pour confirmer la foy Catholique.* 224

Ch. VIII. *De l'humilité auec laquelle ſaint Bernard parloit de ſes miracles. Que ſa douceur & ſa ſainteté l'auoient rendu venerable à toute l'Europe.* 228

Chap. XI. *Sa patience dans les maladies, & à ſouffrir les injures des hommes, ſoit qu'elles regardaſſent, ou l'honneur, ou le bien, ou le corps.* 234

Chap. X. *De la Charité du Saint dans ſes reprehenſions, & qu'il faiſoit du bien aux beſtes meſmes.* 237

Chap. XI. *Excellence des Liures de ſaint Bernard, & combien il agit pour le ſalut des ames, & pour le ſeruice de l'Egliſe.* 242

Ch. XII. *De l'eſprit de Prophetie qui eſtoit en luy: & comme Dieu luy reueloit les choſes à venir.* 245

Cha. XIII. *Prediction du Saint touchant la guerre que le Roy Louys le Ieune fit à Thibauld Comte de Champagne; & touchant le meſpris que fit Geoffroy Comte d'Anjou de l'excommunication du Pape. De l'admirable conuerſion d'vn Eccleſiaſtique d'Allemagne. De celle de Henry frere du Roy de*

de France, & d'André l'vn des Officiers de la maison de ce Prince. Exemples memorables de l'efficace & de la toute-puissance de la grace de Dieu. 247

Ch. XIV. *Plusieurs hommes nobles & sçauans de Flandres se font Religieux à Clairuaux. Histoire d'vn d'entr'eux. Le Saint obtient par ses prieres vn enfant à la Reine de France. Le pain qu'il auoit beny ne se rompoit point.* 254

Ch. XV. *Diuers miracles que fit le Saint en son voyage d'Allemagne en publiant la Croisade: & deux autres qu'il fit en presence du Pape Eugene III.* 259

Ch. XVI. *Comme il fut choisy pour arbitre & pour mediateur de la paix entre les habitans de Mets, & quelques Princes voisins qui leur auoient fait la guerre.* 262

Ch. XVII. *Retour de saint Bernard à Clairuaux. Des grandes infirmitez & defaillances qui luy arriuerent auant sa mort. Son humilité prodigieuse. Sa mort.* 269

Lettre du Saint Arnauld Abbé de Bonneual, qui s'estoit enquis de l'estat de sa santé, en luy enuoyant quelques presens de choses à manger. 271

LIVRE QVATRIESME.

Aduertissement sur les trois derniers Liures de cette Vie. Tirez de ses Escrits & des Historiens de son temps. 275

Son esprit & sa conduite comme Religieux & comme Saint.

CHAP. I. *De son grand amour pour Dieu.* 277

Chap. II. *Exemples historiques tirez de ses Lettres, qui monstrent combien sa charité pour le prochain estoit grande.* 281

Chap. III. *Son excellente conduite auec ſes Amis ; où ſe voit vne idée de la parfaite amitié Chreſtienne & Spirituelle,* 292
Chap. IV. *De ſon humilité.* 309
Chap. V. *De ſa douceur & de ſa fermeté.* 320
Chap. VI. *De la haute generoſité, de la liberté Chreſtienne, & de la vigueur Apoſtolique qu'il a pratiquée toute ſa vie, comme l'on voit par quelques hiſtoires tirées de ſes Eſcrits.* 324
Ch. VII. *De ſon parfait deſ-intereſſement, & combien il a eſté touſiours détaché des biens temporels.* 342
Ch. VIII. *De ſon extréme amour pour la vraye pauureté Euangelique.* 348
Chap. IX. *Combien il a aimé ſa Solitude, & ſa Stabilité dans le Monaſtere.* 357
Chap. X. *Son amour pour le Silence, & pour la Priere.* 367
Chap. XI. *De la reuerence qu'il a euë pour la dignité & pour l'autorité Epiſcopale.* 375
Ch. XII. *Quelle a eſté la ſainteté de ſa conduite touchant les injures, les ingratitudes, & les calomnies.* 382
Ch. XIII. *Quelle a eſté la ſainteté de ſa conduite en particulier, touchant les calomnies qu'on publia contre luy ſur le mauuais ſuccez du voyage en la Terre-ſainte : Où il eſt parlé du fruit que Dieu tiroit des Croiſades pour le bien ſpirituel des Chreſtiens d'Occident.* 396

LIVRE CINQVIESME.

Son eſprit & ſa conduite comme Abbé & Fondateur d'Ordre.

CHAP. I. *Que ſaint Bernard a eſté ſuſcité de Dieu pour reſtablir en ſon ſiecle le vray eſprit des Religions, & de la Regle de ſaint Benoiſt.* 411
Chap. II. *Dix Regles principales ſur leſquelles S. Bernard a eſtably la perfection Chreſtienne & Religieuſe.*

I. Regle. Conseruer le premier esprit des Fondateurs. 413

Chap. III. *Seconde Regle. Que la vie Religieuse & la vie penitente sont la mesme chose.* 415

Chap. IV. *Troisiesme Regle. Aimer les austeritez & les mortifications.* 419

Chap. V. *Quatriesme Regle. Que l'humilité est l'ame de la vie Religieuse.* 421

Chap. VI. *Cinquiesme Regle. Aimer la pauureté d'vn amour sincere. Sixiesme Regle. Renoncer parfaitement au monde.* 424

Ch. VII. *Septiesme Regle. Aimer la Solitude, le Silence & la retraite du Monastere.* 426

Ch. VIII. *Huictiesme Regle. Reconnoistre la grande grace de la Vocation à la Religion, & trauailler auec soin pour ne la pas perdre par la negligence.* 432

Chap. IX. *Neufiesme Regle. Taſcher tousiours de s'auancer dans la pieté & dans la ferueur.* 435

Chap. X. *Dixiesme Regle. Preferer la vie contemplatiue à la vie actiue dans le Monastere, hors les exercices de la Religion & les deuoirs de l'obeyssance.* 439

Chap. XI. *Combien les Religieux doiuent craindre de tomber dans le relaschement, la tiedeur & l'ingratitude.* 442

Ch. XII. *De la molleſſe & de la delicateſſe pour la nourriture corporelle. Du trop grand soin de la santé, & de l'vſage exceſſif des diuers remedes de la Medecine.* 446

Ch. XIII. *Des mauuaiſes maximes & des fauſſes vertus qui s'introduiſent dans les Monasteres, & y ruïnent le vray eſprit de la Religion. De l'eſprit de preſomption, & de l'attachement à ſa propre lumiere & à ſa propre volonté.* 458

Ch. XIV. *De l'eſprit de Singularité.* 461

Ch. XV. *De l'amour des austeritez excessiues, & des mortifications indiscrettes.* 463
Ch. XVI. *De la fausse Solitude.* 466
Ch. XVII. *De la feinte Confession, & de la fausse repentance.* 467
Ch. XVIII *De la fausse & de la veritable obeïssance.* 470
Ch. XIX. *De la fausse Charité.* 473
Ch. XX. *De la fausse pauureté. De la fausse douceur. Des fausses larmes. Et du faux zele pour la justice.* 475
Ch. XXI. *De la fausse misericorde. De la fausse reconnoissance de ses pechez. Et du faux amour de la paix.* 476
Ch. XXII. *Histoire du different entre S. Bernard & les Religieux de Cluny: où il est parlé en particulier des relaschemens de cét Ordre. Premiere source de ce different.* 478
Ch. XXIII *Occasion particuliere qui donna lieu à l'Apologie de S. Bernard. Abregé des plus excellens poincts de ce Liure, où il reprend les abus qui s'estoient glissez dans l'Ordre de Cluny.* 489
Ch. XXIV *Quel a esté l'esprit des saints Fondateurs de l'Ordre de Cisteaux, saint Robert & saint Bernard, touchant la soûsmission des Religieux aux Euesques.* 500
Ch. XXV. *Sentimens & remonstrances de saint Bernard touchant les Priuileges que quelques Religieux & Abbez de saint Benoist obtenoient à Rome pour se faire exempter de la jurisdiction des Euesques, à laquelle jusqu'alors ils auoient esté soûsmis.* 510

LIVRE SIXIESME.

Son esprit & sa conduite comme Docteur & Pere de l'Eglise.

CHAP. I. *Ses sentimens & son zele pour la verité Chrestienne & Catholique.* 529

Chap. II. *Ses sentimens & son affection pour la vraye science de l'Eglise.* 535

Chap. III. *Sa reuerence pour la doctrine des saints Peres & la Tradition Ecclesiastique.* 540

Chap. IV. *Comme il a deffendu la doctrine des saints Peres, & l'ancienne Tradition de l'Eglise, contre les erreurs de Pierre Abailard.* 543

Chap. V. *Comme il a soustenu dans le Concile de Rheims l'ancienne verité Catholique establie par les saints Peres, contre les erreurs de Gilbert de la Porée Euesque de Poitiers.* 549

Chap. VI. *Son violent amour pour l'Eglise, & l'extréme douleur que luy causoient les schismes, les heresies, & les déreglemens de la discipline & des mœurs.* 556

Ch. VII. *Son desir de voir de bons Prelats, & l'Eglise restablie en son ancienne splendeur.* 562

Ch. VIII. *Son zele pour la correction des desordres, & des abus introduits dans la discipline & dans les mœurs.* 569

Chap. IX. *Que son amour pour l'vnité & la paix, & son auersion pour les scandales, ne l'a pas empesché de soustenir la verité & la justice, & de reprendre les fautes des hommes.* 580

Chap. X. *Comme il a deffendu l'innocence de ceux qui auoient esté calomniez & condamnez à Rome par les impostures de leurs ennemis. Remonstrances du Saint aux Cardinaux & aux Papes qui auoient esté surpris dans les affaires Ecclesiastiques.* 585

Chap. XI. *Sentimens de S. Bernard touchant les dispenses justes, & celles que l'on obtient par surprise.* 594

Ch. XII. *Image de l'Eglise de France, recueillie des Escrits de S. Bernard, & des historiens de son temps. Des grands Euesques & Archeuesques qui y fleurissoient en pieté & en doctrine. Insignes élo-*

ges que le Saint, les Cardinaux, & les Papes ont donnez alors à l'Eglise Gallicane. 603

Cha.XIII. *Auec quelle fermeté il a deffendu l'autorité Episcopale & la discipline Ecclesiastique.* 617

Cha.XIV. *Conseils importans & tres-salutaires pour la preparation au Sacerdoce, & aux dignitez Ecclesiastiques.* 625

I. Aduis. N'estre pas seulement hors les vices & tous les pechez mortels, mais estre remply des graces de Dieu, & affermy dans la charité. ibid.

Ch. XV. *II. Aduis. N'auoir point d'ambition pour l'honneur, & l'éclat des dignitez de l'Eglise.* 629

Ch. XVI. *III. Aduis. Examiner si l'on est appellé de Dieu. Combien il est important de n'entrer dans vne charge Ecclesiastique, que par vne vraye vocation.* 633

Ch.XVII. *IV. Aduis. Conseruer tousiours des sentimens d'humilité & de crainte dans vne dignité Ecclesiastique, encore qu'on fust asseuré d'y estre entré par vne veritable vocation de Dieu.* 640

Ch.XVIII *Son respect & son zele enuers le saint Siege Apostolique, & la Primauté des souuerains Pontifes, chefs de l'Eglise. Excellens & salutaires conseils qu'il donna au Pape Eugene III. pour exercer saintement & Apostoliquement cette dignité supréme.* 644

Ch. XIX. *Tres-saints & tres-vtiles conseils qu'il a donnez aux Grands, aux Rois, & aux Empereurs.* 652

A Thibauld Comte de Champagne. ibid.

A Henry Comte de Champagne. 654

A Guillaume Duc de Guyenne. ibid.

A Henry I. Roy d'Angleterre. 655

A Louys le Gros Roy de France. ibid.

A Alphonse Roy de Portugal. 660

Ch. XX. *A Conrad Duc de Suaube.* 662
Au mesme Conrad Roy des Romains, & depuis couronné Empereur. ibid.
Son esprit & sa conduite enuers les Dames, les Princesses & les Reynes. 664
Enuers vne fille illustre nommée Sophie qui auoit consacré sa virginité à Dieu. ibid.
Enuers Ermenigarde Comtesse de Bretagne. 668
Enuers vne illustre & deuote Dame nommée Beatrix voisine de Clairuaux. 671
Enuers la Duchesse de Lorraine. 672
Enuers Melisende Reyne de Ierusalem. 673
Enuers Mathilde Comtesse de Blois, femme de Thibauld Comte de Champagne. 675
Enuers la Princesse Sanchie sœur d'Alphonse Roy d'Espagne. 678

FIN.

Rare
Book.
Room